SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME XLVIII

(~~PREMIER FASCICULE~~)

LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMXLVIII

SOMMAIRE DU PREMIER FASCICULE.

ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME XLVIII

LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMXLVIII

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE.

REGINALD ENGELBACH

BY

GUY BRUNTON.

Reginald Engelbach (or Rex Engelbach as he preferred to be called) was born on the 9th July, 1888, at Moreton Hampstead in Devonshire. His family originated in Alsace and settled in England in the xviiith Century. His father, Frederick George, was a doctor; and when the South African war broke out he volunteered for the R.A.M.C. and was eventually killed on active service and buried in South Africa. His widow Marianne (Wrench) later married Major Stevens of the Madras Cavalry.

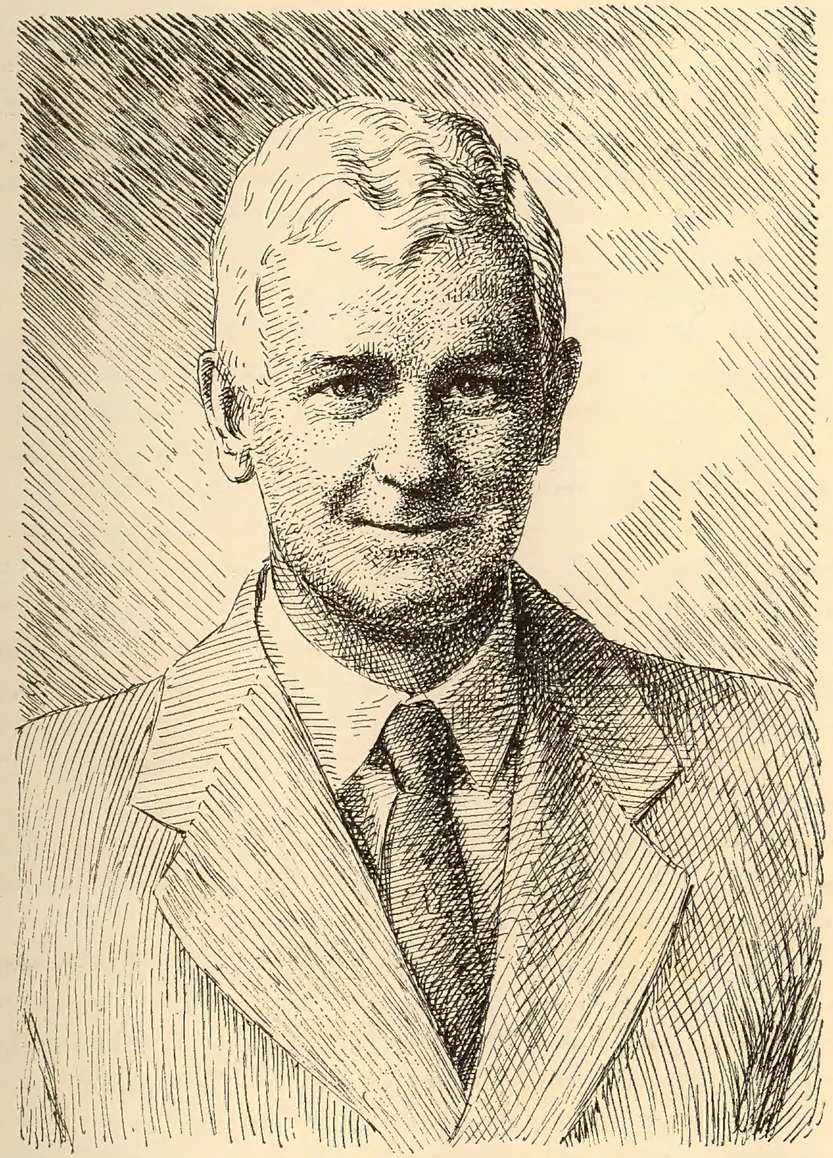
Rex went to Tonbridge School and then to the City and Guilds of London Institute where he studied civil engineering (1905-1908) and eventually became an Associate. There, when playing football, he strained his heart so badly that he was confined to bed for six months. During this time he took up the study of hieroglyphs and Coptic with great avidity; and as soon as he was convalescent his step-father took him for a trip to Egypt in the winter of 1909-1910. While there he quickly acquired a knowledge of colloquial Arabic. Meanwhile a family friend Mrs. G.B. Aitken who was a student at University College, London, and had kept him supplied with books, introduced him to Professor Flinders Petrie who was quick to appreciate his unusual capabilities and at once took him on as an assistant for his excavations and as Demonstrator at the College. From 1911 to 1914 he worked in the field at Heliopolis, Shurafa, Kafr Ammar, Riqqeh, and Harageh.

In August 1914 Engelbach dropped his Egyptological work and with Battiscombe Gunn joined the Artists Rifles. He was soon sent to France where he served as a despatch-rider. Later he joined the Royal Engineers at Sheerness. It was here, on 20th March 1915, that he married Miss Nancy Lambert. His next move was to Gallipoli where he was occupied in the construction of defence works with the Egyptian Labour Corps to which he had been seconded. Here he was often under heavy shell-fire, and was sent back home suffering from shell-shock. At Newhaven and elsewhere he was put in charge of anti-aircraft defences and was given his third pip. After the conquest of Palestine he was commissioned by Lord Allenby to report on the antiquity sites jointly with the French. He often visited districts which were considered most unsafe and where no others would venture. It was his French colleagues who recommended him for a post in the Egyptian Department of Antiquities. Meanwhile, he rejoined Professor Petrie at Lahun and Ghorab in the winter of 1919-1920, and eventually went to Luxor as Chief Inspector of Upper Egypt in April 1920.

During his excavating activities he had been of the greatest use, partly for the firm and clever handling of his labourers, partly for his knowledge of archaeology, partly for his engineering skill, and partly for his system of recording which was a great advance on the older methods of the British School and which has been adopted by his successors. The essence of this system was : 1) that all objects found should be drawn and or photographed immediately and 2) that the serial number of the drawing or photograph should be entered on the record.

At Luxor routine duties were quite insufficient for his active spirit, and he set himself various tasks which, though realised to be very necessary, had been funked by his predecessors. Foremost among these was a big scheme for mapping and planning the dwellings which were scattered all over the Theban necropolis. In this he was aided by the Survey Department; and eventually every owner was supplied with definite title deeds and plan of his holding, thus effectually preventing encroachments which until then had been rife and a constant source of trouble.

On another occasion he made a three days' expedition into the desert



Reginald Engelbach
Drawing by Mrs. Brunton.

east of El-Kab to dispose of the persistent legend of a mysterious temple which Somers Clarke was inclined to credit. At Aswan he made a prolonged study of the immense obelisk which lies unfinished in the granite quarries; he was able to elucidate the methods by which the labour had been organised and the means by which the monument was to have been extracted. In 1922 the discovery of the tomb of Tut-ankh-amen involved him in the general hurly-burly which arose owing to the conflicting interests of excavators, press reporters, tourists, and Egyptian officialdom. In all this he was a loyal supporter of his Department; but it was enough to turn his hair grey.

One reason for his unqualified success as an Inspector was his understanding of the mental peculiarities of his Egyptian subordinates. He would get difficult things done in a simple manner. For instance, a hill-side often visited by tourists was littered with fragments of mummies. The ghafir when reprimanded for this deplorable state of affairs objected to their removal on the grounds that the women of the town found them efficacious as fertility charms. When asked if there were not some favourite relic the ghafir agreed that there was. A suggestion that a small charge might be made for access to this and all the rest completely cleared away was received with acclamation; and in a few days not a bone was to be seen anywhere.

In 1925 Engelbach was transferred to the Museum in Cairo, first as Assistant Keeper, then as Chief Keeper (1928-1941), and finally as Technical Adviser when Nationalist pressure had secured the appointment of an Egyptian to the post of Chief. During his years of service in the Museum he was responsible for many great and permanent improvements. The greatest of his re-arrangements arose from the necessity to provide space for the worthy display of the mass of antiquities from the tomb of Tut-ankh-amen. He was also responsible for the systematic labelling (in three languages) of all the principal monuments on the ground floor, a long and arduous piece of work which has proved a boon to all visitors. He inaugurated, too, the system of indexes to the Register which classified all objects of which the exact location in the Museum was then unknown. These indexes have served to identify many hundreds of antiquities which had lost their registration numbers. Another

index gives all the sites from which objects in the Museum have been derived with the registration number of each object. The series of Guides to the Museum in a cheap and abridged form was also mainly his work.

The general improvements at the Museum were so outstanding that they were universally recognised. From the French government he received the honour of Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur (1937); from the King of Italy that of Commendatore della Corona d'Italia (1934); and from the King of Sweden that of Chevalier of the Royal Order of the North Star (1935). He was for years a member of the Institut d'Égypte, and was a corresponding member of the German Archaeological Institute (1935). In 1945 he was nominated for Fellow of University College, London.

At the time of his death he was engaged in the publication of an "Introduction to Egyptian Archaeology", intended as a general introduction to the subject for the use of visitors to the Cairo Museum. This contains articles on all branches of archaeology, Religion, Geography, Mummification, Language, Burial Customs, Materials, Dress, and so forth. In this he was aided by specialists; but the main work was his and he spent much time and labour on it during the years of the Second World War.

The study of languages was one of Engelbach's hobbies, especially in so far as phonetics were concerned. He had particularly acute hearing and a fine appreciation of musical tone values. Musical instruments of all kinds were of special interest to him. A keen sense of rhythm combined with a clever choice of words made his occasional outbursts into verse a delight to his friends.

Engelbach was an indefatigable worker. Almost at break of day he would be at his desk at home, still in his pyjamas. But somehow he found time for many other interests in the life of Cairo. Though averse to the general run of social functions he was a frequenter of the Turf Club and Sporting Club and served on their committees; he was also an active Mason and member of the British Legion. In all these he had many friends. He was a man of strong dislikes and preferences, people were either black or white; but once a friend, always a friend. A remarkably quick thinker, he was definitely impatient; outspoken and occasionally tactless, he might sometimes give offence. But if anyone was in need of help and turned to him he would spend endless trouble. He is survived by his wife and two children. His daughter Joan inherits her father's gift for drawing, and his son Patrick served as a bomber pilot with the R.A.F., being taken prisoner in 1944.

Guy Brunton.

BIBLIOGRAPHY.

1915. Riqqeh and Memphis, VI.
1922. The Aswan Obelisk.
1923. Harageh.
1923. The Problem of the Obelisks.
1924. A Supplement to the Topographical Catalogue of the Private Tombs of Thebes.
1930. Gurob (with Guy Brunton).
1931. Index of Egyptian and Sudanese sites from which there are objects in the Cairo Museum.
1935. Ancient Egyptian Masonry (with Somers Clarke).
1942. Mechanical and Technical Processes : Materials (in the Legacy of Egypt).
1946. Introduction to Egyptian Archaeology.

Articles in *Ancient Egypt* :

1914. Harageh.
1920. The Subterranean Passages of Aleppo Citadel.
1922. The Sarcophagus of Pa-ramessu.
1922. The Constantinople Obelisk.
1923. The Supports of the Pylon Flagstaves.
1924. The Origin of the Hypostyle Hall, Karnak.
1929. A Portrait Head of Senusert III from Karnak.
1929. A repaired Steelyard.
1932. Statuette of Pepy son of Sontmut from Saqqâra.

Articles in the *Journal of Egyptian Archaeology* :

1924. The Egyptian Name of Joseph, vol. X.
1934. A Foundation Scene of the Second Dynasty, vol. XX.

Article in the *Zeitschrift* :

1930. An alleged Winged Sun-disk of the First Dynasty.

Articles in the *Annales du Service des Antiquités* :

XXI. Report on the Inspectorate of Upper Egypt, April 1920 to March 1921.
Alphabetic Hymn in Coptic.
Fragment of St. Matthew in Sahidic.
Coptic Ostraca.
Notes on Inspection 1921.

XXII. Steles and Offering-tables of the late Middle Kingdom from Edfu.
Ostraca in Sahidic.

XXIII. A Monument of Senusert I from Armant.
A Small Obelisk of Amenophis II from Aswan.
Two late Middle Kingdom steles from Edfu.

XXIV. Addendum to Survey Report on the Maps of the Theban Necropolis.
Saite Tomb at Beni Hassan.
Notes on the Fish of Mendes.
Seizure of Bronzes from Buto.
The Treasure of Athribis.

XXV. New Details for insertion in the Theban 1/1000 scale Maps. Précis of paper by G. H. Cole on the Size and Orientation of the Great Pyramid.

XXVII. An Architect's Project from Thebes.

XXVIII. The so-called Hyksos Monuments.
An Experiment on the Accuracy of Shaping a Column of circular section, Fifth Dynasty from Abusir.

XXIX. A Head of King Shabaka.
Evidence for the Use of a Mason's Pick.
Direction of the Inscriptions on Obelisks.
A Peculiarity of Dress in the Old and Middle Kingdoms.
The Sign [hieroglyph] *St.*
An Ancient Egyptian "Dress-Bow".

XXX. A Monument of Prince Meneptah from Athribis.

XXXI. The so-called Coffin of Akhenaten.
Recent Acquisitions in the Cairo Museum.
Notes of Inspection.
Ancient Egyptian Woods.

XXXIII. The Quarries of the Western Nubian Desert; a Preliminary Report.

XXXIV. A New Spelling of the Name of King Kakai.

XXXV. Statuette Group of Sebekhotpe and his Womenfolk.

XXXVII. Statuette of Yi from Elephantine.

XXXVIII. A hitherto unknown Statue of Tut'ankhamûn.
A coptic Ostracon mentioning Iēb (Elephantine).
A Limestone Head of Akhenaten in the Cairo Museum.
Some Remarks on Ka-statues of Abnormal Men in the Old Kingdom.
The Quarries of the Western Nubian Desert and the Ancient Road to Tushka.

XXXIX. A hitherto unknown Statue of Tut'ankhamûn; further Remarks.
A Coptic Stela of Leontce (Leontios).
Notes on the Coffin and «Mummy» of Princess Sit-amûn.

XL. Material for a Revision of the History of the Heresy Period».
Two Monuments of the Chief Prophet of Amûn Bekenkhons.
A new Method of Exhibiting Scarabs and Kindred Objects.
A «Kirgipa» Commemorative Scarab of Amenophis III.

XLI. A List of the Royal Names on the Objects in the King Fuad Ist Collection Gift.
Mummification : Herodotus with Notes on his Text.

XLII. Statues of the «Soul of Nekhen» and the «Soul of Pe» of Amenophis III.
An Essay on the Advent of the Dynastic Race in Egypt.

Bulletin de l'Institut français, XXXII, Transcription of European words into Arabic.
Ibid., XXX (with Battiscombe Gunn), The Statues of Harwa.
Bulletin de l'Institut d'Égypte, XX (with J. W. Macaldin), The Great Lake of Amenophis III at Medînet Habu.
Bulletin de l'Assoc. des Amis de l'Art Copte, III, Coptic Stela of Serne of Damshîr.
Mélanges Maspero, vol. I, The Portraits of Ra'nūfer, (1934).
Studies Presented to F. Ll. Griffith, A Coptic Memorial Tablet to a Young Girl (1932).

A STUDY

ON THE ANCIENT EGYPTIAN WIGS

BY

DR. E. A. EISA.

INTRODUCTION.

The work was undertaken as a result of a discussion on the nature of the hairs from which most of wigs of ancient Egyptian mummies are made.

The specimens were kindly given to me by Professor Derry, head of the Anatomical Department of the Faculty of Medicine (Fuad I University) who encouraged the investigation because he felt that some fresh examination must be supplied before one can accept the huma, origin of these hairs.

Before going on the detailed structures and determinations of the object it is better to have a rapid look to the historical portion of the tomb from which the mummies and wigs samples were taken.

The tomb was in the nearby hill called Sheikh Abd el-Qurneh. It belonged to San-Mut who was the chief of that time. He received many favours from queen Hatshepsut including the permission to execute for himself a tomb whose burial chamber would lie within the temple.

His father and his mother were also discovered in the tomb. The first was called Raʿ-Mose (Fig. 1) and the second Hat-Nufe (Fig. 2). The family was of the XVIIIth dynasty, at the time of queen Hatshepsut. The tomb in which they were buried contained four coffins, one belonging to Hat-Nufe and another to Raʿ-Mose. The other two coffins

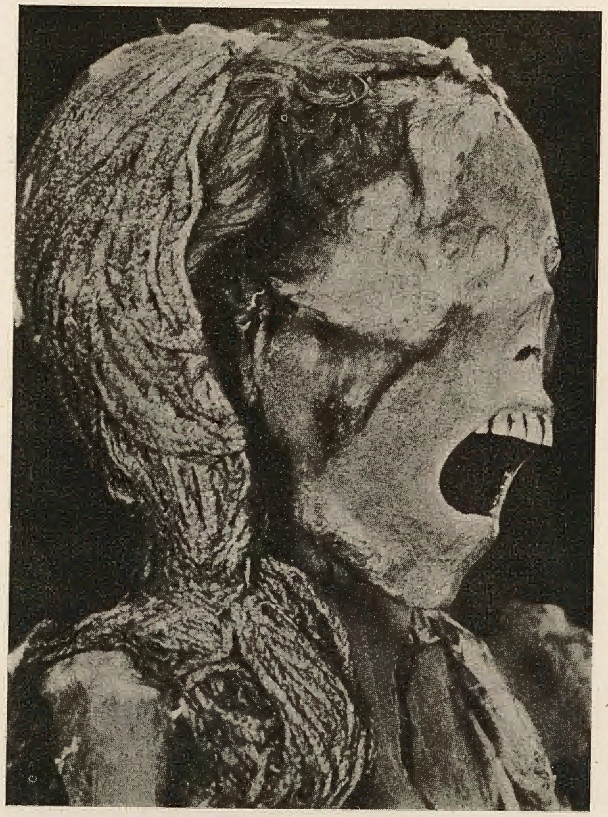


Fig. 1. — Mummy of Raʿ-Mose father of San-Mut.

contained the remains of six people, two adults and four children. One of these two coffins contained two young women and two children wrapped together with one of the women. The other coffin contained two children. The women were of about 30-40 years old. The children were 12, 6, 4 years of age with one of about 4-6 months.

Two specimens of hair of each mummy were examined : one from the hair of the mummy itself and the other from the wig.

Those who are familiar with the way of modern Sudanese and Berbarian women in dressing their hair can have an idea about the form of the ancient wigs.

The short curly hair is made into numerous plaits which are usually lengthened by feeding with borrowed hair or wool, for the length of the plaits is considered a sign of beauty. The ancient wigs follow the same plan, the only difference being in the size, which in the case of the mummies, is very large. The hair forming each plait are matted together by means of a waxy material and are coarse and very brittle. The colour gets brighter on washing with water and fat solvents and the washed dried plaits can be made into a powder by rubbing between the fingers. The general pictures of these wigs are shown in the figures given *a* to *c* in plate II.



Fig. 2. — Head of Hat-Nufe the mother of San-Mut.

Similar wigs belonging to the XXIst dynasty were described in the *Journal d'Entrée* as «Perruques tressées et bouclées, trouvaille de Deir El-Bahari, juillet 1881, laine».

In the Egyptian Museum guide 1910, the material of one of these wigs was described as hair or horse hair. In the Egyptian Museum guide 1927 it is described in the English portion (p. 131) as hair, but in the French portion as "crin", that is horse hair.

Lucas (1932) examined the wigs microscopically and carefully compared them with known specimens of both human and horse hair, and came to the conclusion that they were undoubtedly made of human hair in every case, and stated that its confusion with horse hair was understandable on account of its coarseness, though it was not nearly so coarse as the hair from a horse's mane or tail.

One of the wigs was described in the Museum guide 1903 (p. 43) as hair mixed with the wool of a black sheep.

EXPERIMENTS.

The experimental work done included many steps. I had first to prove the animal origin of the wig hair. This was followed by the histological examination of some of the wigs with the simultaneous examination of the cystine content. This was chosen because of the big difference existing between the amount of cystine contained in human hair and in wool.

A. The animal Origin of the Wig Hair.—To be assured of the animal origin of the wig hair given, it was decided to exclude fibres of a plant origin. According to Mrs. Täckholm, the textile plants found in tombs belonging to ancient Egyptians were linen and flax. They even existed in the prehistoric ages. These textile fibres are detected by certain special chemical reactions which detect cellulose. One of these reactions is the Caoxam test [1].

This reagent when added to a few fibres of flax or linen makes them rapidly swell and dissolve at once. The swelling is irregular. This reaction depends on the presence of cellulose which is highly soluble in the Caoxam. In case of animal and sheep wool the fibres stain bluish violet and when the structure becomes distinct they do not swell or dissolve.

Another chemical test is the *von Hohnel* [2] test.

---

[1] *Caoxam Reagent:* Copper carbonate.
Strong solution of Ammonia . . . 50 ccs.
Distilled water . . . . 50 ccc.

Titrate the copper carbonate with the distilled water and add the strong solution of ammonia. Transfer the solution to a stoppered bottle. This reagent should be freshly prepared.

[2] *Von Hohnel Reagent.*

Solution A.

1 % aqueous solution of Potassium iodide scattered with Iodine.

Solution B.

Concentrated sulphuric acid. 3 volumes.
Distilled water . . . . 1 volume.
Glycerine . . . . 2 volumes.

Bleaching solution.

Chlorinated lime 200 gms., Distilled water 750 ccs. The solution is transferred to a stoppered bottle to which 250 gms. of sodium carbonate dissolved

The tests mentioned were applied to wig hair and to the natural hair of the mummies. Fresh hair from the laboratory workers were also subjected to the tests for comparison.

Before the application of the test, the hair was washed and dried and then placed in the bleaching solution for 3-5 minutes. At the end of this period the hair lost their original colour and became pale yellow.

Caoxam Test.—In case of fresh hair the yellow coloration became slightly greyish and the medulla which are firstly not sharpened became more distinct and appeared as a longitudinal bath. The wig hair on the other hand became darker grey with a definite medullary layer. The structures were neither dissolved nor swollen as in the case of plant fibres. In the case of Raʿ-Mose the wig hair did not show a sharpened medulla but still its appearance was marked as scattered straight in brownish portions.

Von Hohnel Test.—The normal and ancient samples show the same brown coloration which is slightly deepened in the case of the mummies. There is no difference in the appearance of wigs hair and natural hair of the mummies towards the stain. These reactions are well satisfactory and exclude all the plant textile fibres' origin. Most probably if not certainly the wigs and hair of our mummies are of animal origin and since no producable animal was known in ancient Egypt up to the Roman time there is no reason to conclude that the hair and wigs of the mummies did not belong to human source.

B. The Chemical Studies of the Specimens.—Cystine being an essential amino-acid, its presence in the epithelial tissues had received due attention. Its amount was early investigated in connection with the study of the factors concerning the growth of both hair and wool.

---

in 750 ccs. distilled water are added.

The chlorinated solution is shakened for 24 hrs. and filtered. To the filtrate 10 % sol. of Pot. Oxalate is added till no more precipitation is formed. Then filter and keep against light.

R. H. Wilson and H. B. Lewis (1937) have had occasion to determine the sulphur and cystine content of hairs. Their results are as follows :

TABLE I.

CYSTINE CONTENT OF HAIRS AND WOOL OF VARIOUS SPECIES.

SOURCE.	No. OF TESTS.	RANGE.	CYSTINE AVERAGE.
HUMAN HAIR :			
Children (1 ½-5 years)	7	15.6-19.9	18.7
— 7 —	5	18. -19.4	18.9
— 9-10 —	5	16.5-21.2	19.4
— 12-13 —	6	15.6-18.4	17.3
— all ages	23	15.6-21.2	18.9
Adults	6	16.8-18.4	17.6
Rabbit	4	11.9-14.0	13.0
Rat (White normal)	1	14.1-	14.1
Rat (White rachitic)	1	14.5-	14.5
Cat	1	13.1	13.1
Dog	1	19.0	19.0
Sheep wool	9	8.0-10.9	9.5

The figures shown are more or less in agreement with the following figures found by many observers as shown in Table II.

TABLE II.

THE CYSTINE CONTENT OF EPITHELIAL TISSUES.

SOURCE.	CYSTINE CONTENT %.	OBSERVER.
Human hair	6.5-13.92	Morner (1901).
—	11.5-14.53	Buchtala (1907).
—	9.1- 9. 9	Summartino (1922).
—	16.5	Folin and Looney (1922).
—	13.2-17. 4	Klinke (1925).
Sheep wool	6.9-12. .5	Abderhalden and Voitinovici (1907).
—	7.8	Folin and Looney (1922).

Having mentioned all these figures and observations, it was decided to do the cystine estimation of our specimens. The method followed was that of Folin and Marenzi (1929). The wig hair of the mummies was thoroughly cleared with ether to remove the waxy layers present, then dried in an oven at 100° for 24 hours till having a constant weight. Certain weights were taken and used for the estimation of the cystine content. The figures obtained are tabulated in Table III.

TABLE III.

EXPT. No.	WIG HAIR (RAʿ-MOSE).	WIG HAIRS (HAT-NUFE).	WIG HAIR OF UNKNOWN NAME.
1	13.15	13.2	12.56
2	13.11	12.6	12.49
3	12.82	13.4	12.45
4	12.36	13.31	12.48
5	12.89	14.—	13.32
6	13.12	13.6	13.82

The thing worth mentioning about these figures is that they are so high that they could be referred to animal origin.

According to Keimer (1936) the sheep existing at the time of the ancient Egyptians, were only of two types.

The first with its horns nearly perpendicular to the axis of the body (Fig. 3) and known as *Ovis Longipes Palaeoaegyptiacus.* It was present before history, nothing is known about this animal.

The second type was present in the XIIth Dynasty and spread all over the country replacing all other types. It is called *Ovis Platyra Aegyptiacus.* Its horns are highly curved and are directed forward. (Fig. 4).

Those two types were not used as a source of wool for both have bodies containing only hair.

C. Histological Examination.—The study of the histological appearance of the wig hair then followed. Cross sections of them were absolutely

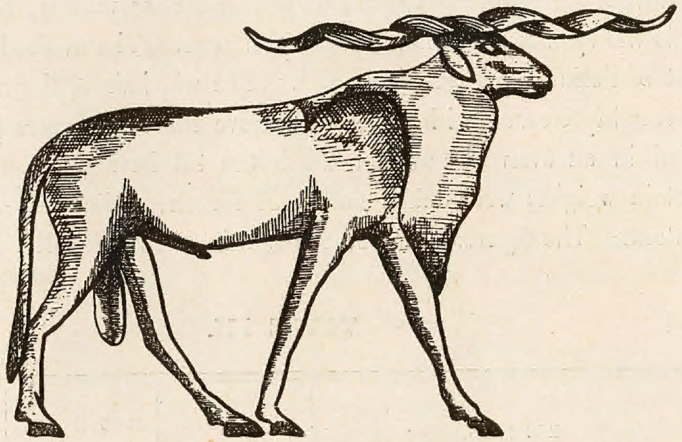


Fig. 3.

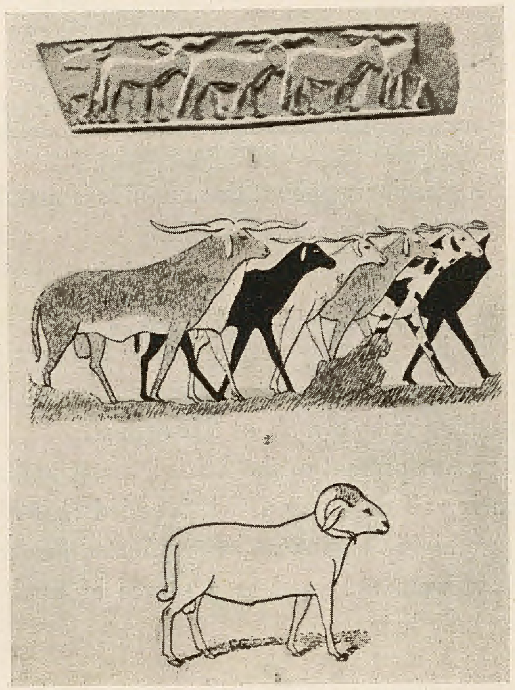
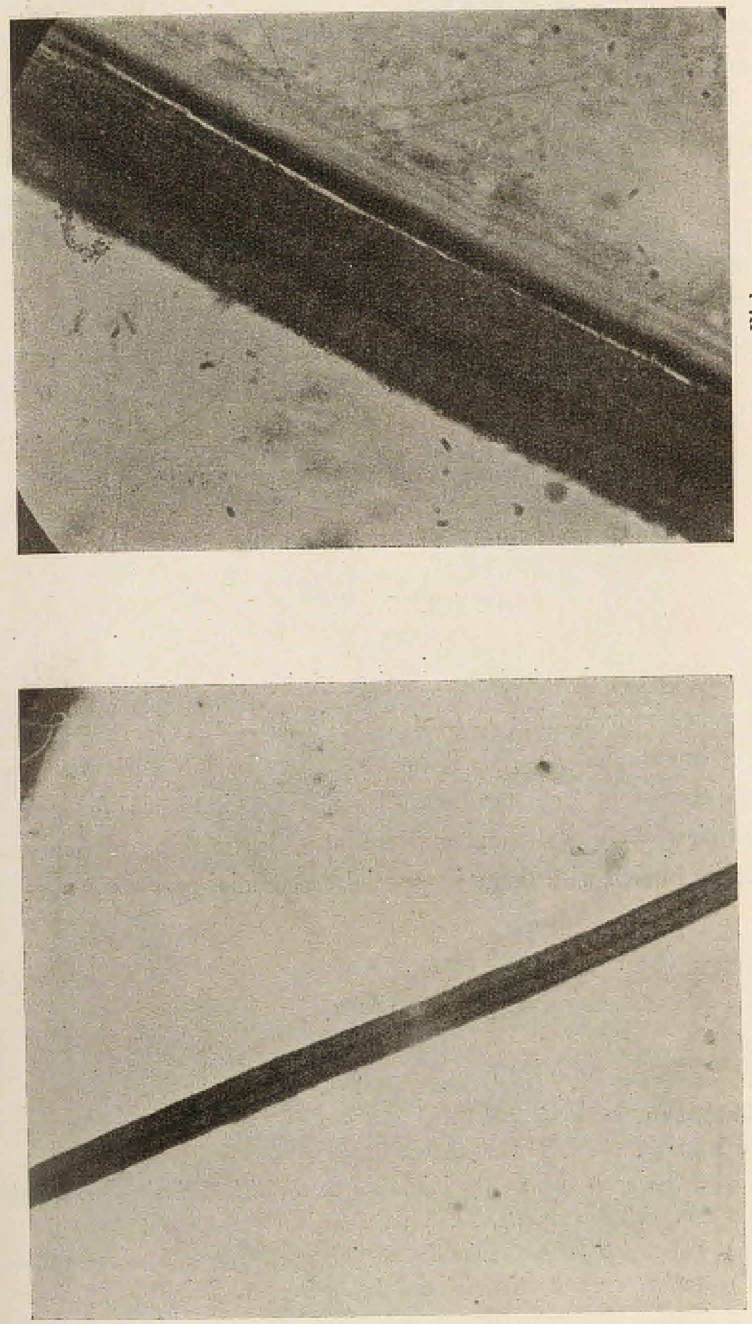


Fig. 4.



High power.

Low power.

Fig. 5.—Microscopical appearance of the hair.

difficult because of their highly brittle characters; I made many types of fixation but unfortunately I was unable to obtain good sections worth of illustration. I tried to study their microscopical longitudinal appearance. They were firstly treated with a solution of alcohol and ether in equal parts, to wash them from contaminated materials, then with benzol and finally fixed with Canada balsam. On examining the structures under the microscope we were still able to observe the fine cells of the fibrous portion (cortex) which are characteristic of human hair as compared with animals' hair which are of much coarser type. The medullary zone is still existing as a fine axial tube in the centre of the hair (Fig. 5), it is more or less absorbed in some portions of the sections but its place is easily noted.

Dr. E. A. Eisa.

CONCLUSION.

As a result of the chemical examination of the wigs studied and in so far as they are representing ancient Egyptian types, it is evident that they are of human hair. This is improved by the fact that wool was almost entirely absent from tombs until a very late date, and favourable also in the view of the statement of Herodotus that nothing of wool was allowed to be buried with them for special ceremonial reasons.

BIBLIOGRAPHY.

Folin and Looney, 1922, *J. Biol. Chem.*, 51.421.

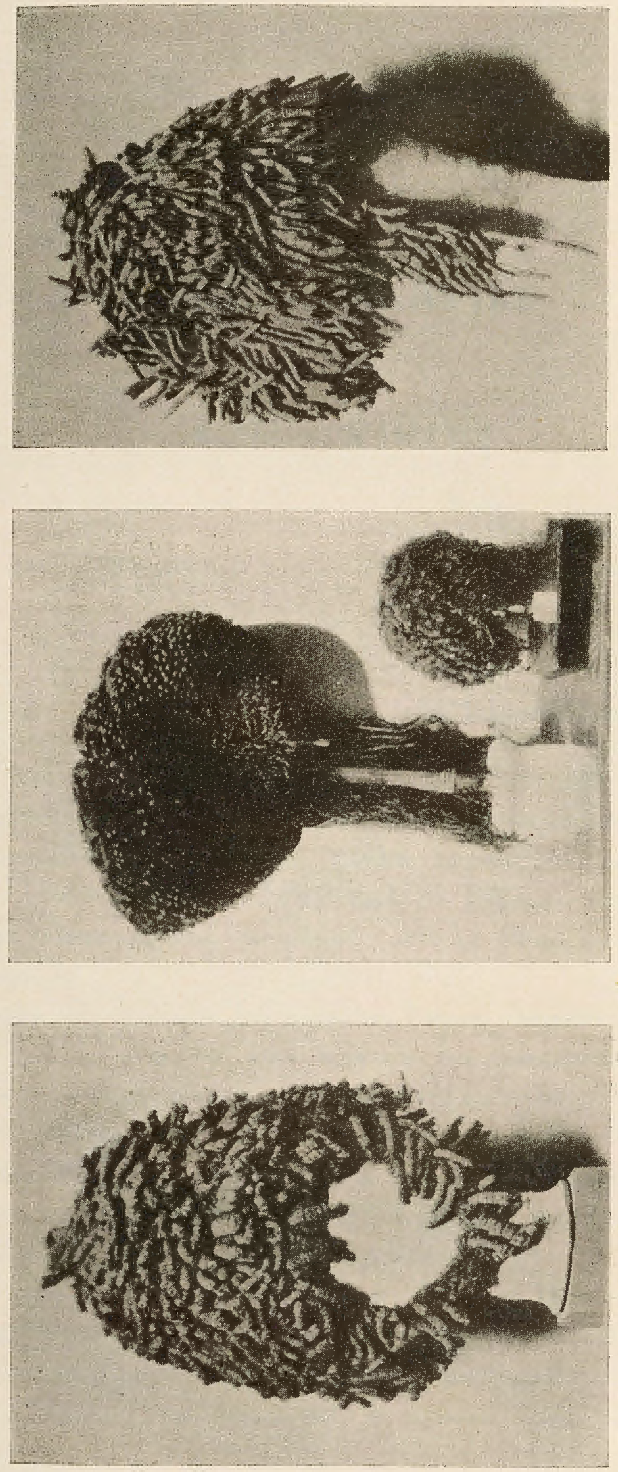
Folin and Marenzi, 1929, *J. Biol. Chem.*, 83.102.

Folin and Marenzi, 1929, *J. Biol. Chem.*, 83.109.

Keimer (L.), *Remarques sur les Représentations de Divinités-Bélier*, 1936, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, XXXVIII, p. 297.

Lucas (A.), 1930. *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, XXX, p. 190.

Lucas (A.), *Ancient Egyptian Materials and Industries*, 2nd Ed., 1934, p. 32.



c

b

a

Pictures showing the wigs.

HORUS ET MOÏSE, HERYIEB ET HOREB

PAR

M. VLADIMIR VIKENTIEV.

« Qu'importe si le sentiment supérieur a son origine dans un instinct brut? Origine n'est pas identité et n'y a-t-il pas lieu d'admirer le chemin parcouru ? »

Ch. Baudouin, *L'analyse des rêves.*

Les deux légendes, égyptienne et biblique, présentent des parallèles si frappants que nous sommes portés à les considérer comme apparentées. C'est du côté égyptien qu'il faut chercher la priorité. A part la date (le *Papyrus Chester Beatty I* est du xiie siècle av. J.-C.), la facture primitive et claire, dans un cas, compliquée et symbolique dans l'autre, en témoigne.

Le texte égyptien nous fait connaître l'aspect originaire de l'entretien auprès du Buisson ardent, aussi bien que des miracles de la main couverte de lèpre et de la verge se transformant en serpent.

Notre mise en regard fait ressortir l'équivalence des dieux de Horeb et de Heryieb — les deux attachés à une montagne désertique et personnifiant les violents météores — et l'identité des lieux, où ils se manifestent, allant jusqu'à la similitude des noms.

L'histoire biblique du covenant entre Moïse et Yahvé est considérée par nous comme une adaptation sublimée d'un ancien thème égyptien où il est question d'une union intime. Dans un autre passage, à la place du Prophète, recevant son mandat dans le «creux» (faille? cratère?) de la

Montagne (נִקְרַת הַצּוּר), nous trouvons la divinité solaire enfouie sous forme d'yeux dans la roche du seigneur de l'orage et ressortant de là comme lotus illuminant le monde. Une seconde version du *hieros gamos* aboutit à la mise au monde par Seth de l'enfant Horus sous forme de disque solaire. C'est un symbole de la sagesse divine et, à ce titre, il revient à Thot comme ornement de sa tête.

C'est là la première ébauche du visage rayonnant de Moïse descendant du Mont Horeb.

Le parallélisme se fait valoir dès le début des deux histoires en question et s'affirme de plus en plus par la suite.

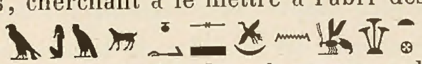
L'action de la fable, tant égyptienne que biblique, débute dans la Vallée du Nil, pour se dérouler ensuite dans une oasis.

MISE EN REGARD.

A. — PARTIE MISE EN REGARD AVEC LA LÉGENDE OSIRIENNE DE *DE ISIDE*.

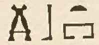
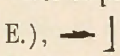
1° La vie d'Horus-enfant est menacée par le roi tyrannique Seth (*De Iside*, § 39).

La vie de Moïse-enfant est sous la menace de mort venant du côté d'un Pharaon tyrannique, de provenance étrangère (hyksos?) (*Exode*, I, 22).

2° Horus est caché dans les roseaux du Delta par sa mère, la déesse Isis, cherchant à le mettre à l'abri des attentats de Seth (*De Iside*, § 18; cf.  *Urk.* IV, 239 l. 10 et *passim*).

f. les légendes données par Hellmich et Béhague

Moïse est caché dans les roseaux de la rivière (branche ou canal du Nil?), dans le Delta (?) par sa mère lévitique, désireuse de le préserver de la mort décrétée par le Pharaon pour tous les nouveaux-nés hébraïques (*Exode*, I, 16). Le texte est comme suit : וַתָּשֶׂם בָּהּ אֶת־הַיֶּלֶד וַתָּשֶׂם בַּסּוּף עַל־שְׂפַת הַיְאֹר «elle y (*sc.* dans la תֵּבָה[1] corbeille) mit le bébé et mit (la corbeille) dans les roseaux près du bord de la rivière» (*Exode*, II, 3).

(1) Mot emprunté à l'égypt.  (A. E.),  (N. E.),  (*Gr.*), copt. ⲧⲁⲓⲃⲉ, ⲧⲁⲓⲃⲓ (*Wörterb.*, V, 561). Voir W. Gesenius, *Hebrew and English Lexicon of the Old Testament* (Oxford), p. 1061 *b*.

3° La flamme d'Horus, soleil nouveau-né, est censée être alimentée par l'humidité (*De Iside*, § 11).

Moïse — enfant est *sorti* de l'eau et c'est de là qu'il tient son nom (וַתִּקְרָא שְׁמוֹ מֹשֶׁה וַתֹּאמֶר כִּי מִן־הַמַּיִם מְשִׁיתִהוּ «et elle lui donna le nom de *Moïse* (מֹשֶׁה), car, dit-elle, je l'ai *retiré* (מְשִׁיתִהוּ)[1] de l'eau», *Exode*, II, 10).

4° Horus est élevé par la déesse locale, Ouadjit, tandis que sa mère se trouve ailleurs[2].

L'enfant Moïse est confié par sa mère à la surveillance de sa fille. Celle-ci se tient sur les lieux, tandis que la mère est absente (*Exode*, II, 3-4).

Thème parallèle :

5° Le demi-frère d'Horus, Anubis, est exposé à la limite de l'inondation par sa mère, Nephthys pour le soustraire aux desseins sanguinaires du méchant Pharaon, Seth.

Moïse est caché par sa mère dans les roseaux pour ne pas être tué sur l'ordre du Pharaon.

6° Il est découvert et adopté par la déesse-reine, Isis (*De Iside*, § 14).

Moïse est découvert et adopté par la fille du Pharaon (*Exode*, II, 5 et suiv.).

7° Horus-enfant a quelques défauts organiques. Il a des pieds faibles et son haleine est fétide. Il est peu actif et se laisse emporter par la colère.

Moïse se montre au début timide et hésitant. Il bégaye et il lui arrive de s'emballer.

(1) Ancienne tentative d'expliquer la signification du nom de Moïse. On préfère maintenant le faire remonter au mot égyptien *msw*, «enfant», «fils».

(2) «Les Égyptiens disent) que cet Horus fut élevé par Léto (Ouadjit) dans les marais qui avoisinent Bouto... une terre bien imprégnée d'humidité et profondément trempée» (*De Iside*, § 38). Nous lisons chez le même auteur qu'Isis activait la croissance d'Horus en développant ses forces «par l'entremise des exhalaisons, des brouillards humides et des nuages» (*ibid.*, § 40).

B. — PARTIE MISE EN REGARD AVEC LA LÉGENDE HORIENNE DU *PAPYRUS CHESTER BEATTY I.*

8° Horus, grandi, tue sa mère, qui l'avait frappé de son dard et favorisait son ennemi mortel, Seth (*Ch. Beatty*, IX, 8-9).

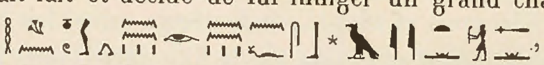
Moïse, grandi, tue un Égyptien qu'il avait vu frapper l'un de ses compatriotes (אִישׁ־מִצְרִי מַכֶּה אִישׁ־עִבְרִי מֵאֶחָיו (*Exode*, II, 11). Le crime d'Horus se trouve ainsi atténué et voilé. Ce n'est pas sa mère (naturelle ou adoptive) que Moïse tue, mais un inconnu.

9° Après son forfait, Horus se retire du bord de la mer dans la montagne (*Ch. Beatty*, IX, 9).

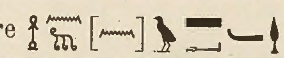
Après son forfait, Moïse quitte la Vallée du Nil et s'en va dans la région montagneuse du Madian (*Exode*, II, 15).

10° Nous trouvons Horus dans une oasis où Seth ne tarde pas à le rejoindre (*Ch. Beatty*, X, 2-3).

Moïse vient dans une oasis ou une steppe et se trouve en présence de Yahvé (*Exode*, III).

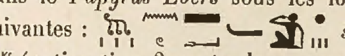
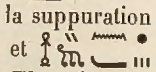
11° Le dieu-soleil Râ-Harakhté crie d'indignation quand il apprend ce qu'Horus avait fait et décide de lui infliger un grand châtiment (Râ dit notamment : , *Ch. Beatty*, X, 1).

Le Fils de Râ (Pharaon) apprend avec indignation ce dont Moïse s'était rendu coupable et cherche à le tuer (וַיְבַקֵּשׁ לַהֲרֹג אֶת־מֹשֶׁה, *Exode*, II, 15).

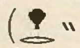
12° Dans son exil Horus va vers l'arbre  *šn* [*n*] *wšʿ*[1].

Dans son exil Moïse vient auprès d'un buisson épineux (סְנֶה *seneh*) d'où

---

[1] L'arbre ou le buisson *shen-n-oucha* (cf. l'aram. סַנְיָא , ܣܢܝܐ , thorn-bush; assyr. *sinû*, MEISSNER, *Ä. Z.*, VI, 293, blackberry bush (M. thinks aram. ס' loan-word from this); arab. سَنَا *senna*, Lane 1449; d'après GESENIUS, *Lexicon*, p. 702 *b*), est mentionné deux fois dans le *Papyrus Ebers* sous les formes suivantes :  *šn-n-wšʿ* (antiseptique? contre la suppuration de la peau, *Eb.*, 70, 8, et  (pour guérir les escarres, *Eb.*, 74, 16).

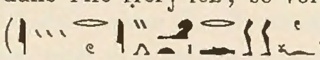
sortent des flammes de feu (אֵשׁ *eš*), sans qu'il se consumât (*Exode*, III, 3).

13° Horus avait à sa charge le troupeau de menu bétail () de son père, Osiris, et, à un moment donné, il est dit se trouver dans l'île Ḥery-ieb () (*Ch. Beatty*, V, 10).

Moïse paît le menu bétail du père de sa femme et arrive avec lui auprès du Mont Ḥoreb (חֹרֵבָה) (*Exode*, III, 1).

14° Tandis qu'il se trouvait dans la montagne, Horus est assailli par Seth. Celui-ci le frappe sur le dos, lui arrache les yeux et les enfouit dans sa roche (*Ch. Beatty*, X, 3). A comparer avec cela *De Iside*, § 55 : *καὶ λέγουσιν ὅτι τοῦ Ὅρου νῦν μὲν ἐπάταξε, νῦν δ' ἐξελὼν κατέπιεν ὁ Τυφὼν τὸν ὀφθαλμόν, εἶτα τῷ ἡλίῳ πάλιν ἀπέδωκε* «on raconte que Typhon tantôt frappe Horus sur l'œil, tantôt l'arrache et l'avale et le rend ensuite au soleil». Le *Papyrus Ch. Beatty* nous montre Seth sous forme de roche avalant les yeux d'Horus. Comme dans *De Iside*, il les «rend ensuite au soleil», tels des lotus lumineux.

Pendant l'entretien de Moïse avec Yahvé sur le Mont Ḥoreb, il se cache[1] le visage (וַיַּסְתֵּר מֹשֶׁה פָּנָיו *Exode*, III, 6), et puis descend de son sommet la face rayonnante de lumière (*Exode*, III, 6). A comparer le thème parallèle où Yahvé couvre de sa main le visage de Moïse. Il le prévient dans les termes que voici : וְהָיָה בַּעֲבֹר כְּבֹדִי וְשַׂמְתִּיךָ בְּנִקְרַת הַצּוּר וְשַׂכֹּתִי כַפִּי עָלֶיךָ עַד־עָבְרִי «quand ma gloire passera, je te mettrai dans un creux du rocher et je te couvrirai de ma main, jusqu'à ce que j'aie passé» (*Exode*, XXXIII, 22).

15° Le dieu Anti, pour avoir amené Isis dans l'île Ḥery-ieb, se voit arracher les plantes des pieds par l'Ennéade (, *Ch. Beatty*, VII, 13)[2].

Dès que Moïse s'approche du Buisson ardent, sur le Mont Horeb,

---

[1] סָתַר, arab. سَتَرَ voiler, cacher; cf. *Naufragé : kf·n·i ḥr·i* «je dévoilai mon visage» (l. 60-61), ce qui indique que lors de l'apparition du Serpent de feu lui aussi avait couvert sa face (de ses mains?).

[2] Gardiner traduit : «they removed the soles of his feet» tout en croyant qu'il s'agissait d'une simple flagellation («Anti was well flogged»). Nous ne sommes pas de son avis. Il s'agit bien de la peau arrachée.

Yahvé qui s'y manifeste, lui ordonne d'enlever ses sandales (שַׁל־נְעָלֶיךָ מֵעַל רַגְלֶיךָ) (Yahvé dit :) «Ôte tes sandales[1] de tes pieds!» (*Exode*, III, 5).

16° Anti est puni pour avoir désobéi à l'ordre du dieu Phrâ-Ḥarakhté de ne pas amener Isis dans l'île Ḥery-ieb (*Ch. Beatty*, V, 4-5).

Yahvé impose à Moïse cet acte, après lui avoir ordonné de ne pas s'approcher du Buisson ardent וַיֹּאמֶר אַל־תִּקְרַב הֲלֹם (Yahvé lui) dit : «Ne t'approche pas d'ici!» (*Exode*, III, 5).

17° Horus, couché avec Seth sur son invitation, passe ses deux mains[2] «entre ses cuisses» (*sc.* entre les cuisses à lui, comme substitut pour la partie de son corps visée) et y reçoit le sperme de son partenaire («il reçut le sperme de Seth», *Ch. Beatty*, XI, 4).

Sur la demande de Yahvé, Moïse met sa main dans son sein (aisselle) et la retire couverte de lèpre (Yahvé dit à Moïse :[3] הָבֵא־נָא יָדְךָ בְּחֵיקֶךָ «Mets ta main dans ton sein!» Moïse s'exécute : וַיָּבֵא יָדוֹ בְּחֵיקוֹ וַיּוֹצִאָהּ וְהִנֵּה יָדוֹ מְצֹרַעַת כַּשָּׁלֶג[4] «il mit sa main dans son sein, puis il la retira, et voici, sa main était couverte de lèpre, blanche comme la neige» (*Exode*, IV, 6)[5].

18° La main contaminée d'Horus est remplacée par une autre toute saine, qu'Isis fait surgir de son corps. La main contaminée était jetée

[1] Arab. نَعْل.

[2] A noter qu'il est question de *deux* mains ( ), placées entre les cuisses de Seth, mais d'*une seule* main contaminée. Dans la version biblique, il s'agit également d'*une seule* main couverte de lèpre.

[3] Le mot חֵיק désigne un pli du vêtement, près de la poitrine, aussi bien qu'une partie du corps, extérieure ou intérieure (Gesenius, *Lexicon*, p. 300).

[4] Cf. Dr S. G. Green : «Leper and leprosy are always denoted in the Old Testament by words derived from one root (צָרַע *tsara*) ... The word is used alike for the leper of Moses... of Miriam... of a house (Lev. XIV, 55). It was evidently a cutaneous decease... and in house or garment a white surface, e. g. «mouldiness» (cité d'après Sir R. Bennett, *The Diseases of the Bible*, p. 29-30).

[5] La Septante dit seulement ὡσεὶ χιών «comme la neige». A noter que tant la lèpre que la neige se trouvaient associées par les anciens Égyptiens avec le dieu Seth. A comparer Ch. Kuentz, *Stèle du Mariage*, dans le *Recueil des Travaux*, etc., vol. XXV, p. 215-16, 232-34, où nous trouvons l'équivalent égyptien du mot שֶׁלֶג (; var.) et où la chute de neige est contrôlée par Seth-Soutekh.

dans l'eau par la déesse (var. les deux mains sont jetées dans l'eau et retirées de là (à l'état de neuf?) par des crocodiles et remises à leur ancienne place). La version de *Ch. Beatty*, XI, 7 est la suivante : «elle (*sc.* Isis) retira pour lui (de son corps) une (autre) main de valeur (égale)».

La main contaminée de Moïse est guérie par Yahvé, lui ordonnant de la remettre au même endroit et de la retirer (וַיּוֹצִאָהּ מֵחֵיקוֹ וְהִנֵּה־שָׁבָה כִּבְשָׂרוֹ «il la retira de son sein, et voici elle était redevenue comme sa chair», *Exode*, IV, 7)[1].

19° Le premier miracle servant de signe de la mission divine de Moïse est la verge (מַטֶּה) se transformant en serpent (נָחָשׁ), une fois jetée sur la terre, et redevenant ce qu'elle était, aussitôt que Moïse la saisit par la queue (זָנָב)[2]. Cette performance précède celle de la main frappée de lèpre. Les antécédents sexuels de cette dernière étant certains, il est à présumer que l'action, allant de pair avec elle, est de la même nature[3]. Ceci est de toute évidence, du point de vue tant anthropologique que psychanalitique[4]. En nous référant au texte égyptien en regard, nous croyons devoir y reconnaître la présentation symbolique de l'attitude d'Horus envers Seth, c'est-à-dire son aversion de répondre aux avances de ce dernier et les mesures prises par lui pour que le poison (à noter la double signification du mot *mtwt* «sperme» et «poison») de Seth ne le contaminât pas.

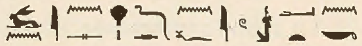
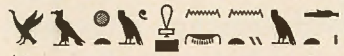
Il en existe dans le *Papyrus Ch. Beatty* un autre épisode qui pourrait

[1] Tant dans le texte égyptien que biblique, il s'agit d'une contamination locale (cf. Sir R. Bennett, *op. cit.*, p. 34).

[2] Assyr. *zibbatu*, arab. ذَنَب.

[3] Il est à noter que la verge est désignée comme étant אֶת־מַטֵּה הָאֱלֹהִים (*Exode*, IV, 20; XVII, 9) «la verge d'*Elohim*», c'est-à-dire qu'elle provenait du dieu du Mont Horeb.

[4] Le serpent, en tant qu'équivalent du *membrum*, est d'un usage universel. On le trouve partout et en tout temps. La version biblique se déchiffre de la manière suivante. La «verge», membre rigide, doit être jetée sur la «terre» (symbole de la femme et de la féminité; cf. «l'idée de la femme, de la féminité est souvent remplacée dans le rêve (folklore, etc.) par l'image de la terre» (Régie-Hesnard, *Psychanalise*, p. 134-136); cf. «Isis ou la terre» (*De Iside*, 32), Nephtys — terre stérile (*id.*, 38), la terre est une image d'Isis (*ib.*, 39), etc.

faire pendant aux deux miracles bibliques, en tant que ces derniers correspondent au commerce amoureux entre les deux dieux rivaux. C'est la scène où Isis, cette fois-ci protégeant son fils Horus contre Seth, aborde le dieu Anti, défendant l'accès de l'île Ḥery-ieb où se trouve le dieu rival qu'elle voudrait approcher. Pour le disposer à l'y conduire, Isis lui donne un anneau d'or qu'elle tenait à la main  . Elle lui dit : «Je vais te donner l'anneau (*ḫtm,* copt. ϣωτм, arab. خاتم, hébr. חֹתָם, חוֹתָם) d'or que je tiens à la main.» Nous déplorons le laconisme du conteur égyptien. A qui était l'anneau? Appartenait-il à Isis ou à Horus? En présence de tant de traits spécifiques dans l'histoire en question, on est tenté de voir encore ici un symbole de la même espèce et de le mettre en regard du prépuce, coupé et jeté par Séphora aux pieds de Yahvé, pour sauver la vie (ou, le sexe?) de Moïse (ou de son fils).

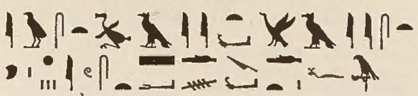
Le passage mérite d'être cité *in extenso :*

וַיְהִי בַדֶּרֶךְ בַּמָּלוֹן וַיִּפְגְּשֵׁהוּ יְהוָה וַיְבַקֵּשׁ הֲמִיתוֹ׃ וַתִּקַּח צִפֹּרָה צֹר וַתִּכְרֹת אֶת־עָרְלַת בְּנָהּ וַתַּגַּע לְרַגְלָיו וַתֹּאמֶר כִּי חֲתַן־דָּמִים אַתָּה לִי «Et il arriva qu'en cours de route, à l'endroit du coucher, Yahvé l'attaqua et voulut le tuer. Sephora prit un silex aigu (ou, un couteau de pierre)[(1)], trancha le prépuce de son fils, le jeta à ses pieds et dit : 'Toi tu es pour moi un *époux* par le sang!'» (*Exode,* IV, 24-25).

A la place du sang versé et du prépuce coupé, du fils de Séphora, jeté aux pieds de Yahvé, nous avons, dans le conte égyptien, le sperme d'Horus que sa mère fait couler et que, par un adroit stratagème,

---

(1) צֹר ; cf. arab. ظُرَرٌ ، ظِرٌّ, assyr. *ṣurtu.* On ne manquera pas de relever que lors du traitement, auquel elle soumet la main, *alias* le *membrum* d'Horus, Isis se sert également d'une pierre tranchante de silex. En voici les deux textes :



וַתִּקַּח צִפֹּרָה צֹר וַתִּכְרֹת אֶת־עָרְלַת בְּנָהּ

«Elle (*sc.* Isis) saisit son couteau, et elle trancha sa main (*sc.* la main de son fils, Horus, contenant le sperme de Seth)» (*Ch. Beatty,* XI, 6).

«Séphora prit un couteau de pierre et trancha le prépuce de son fils» (*Exode,* IV, 25).

Dans un autre passage, nous voyons Isis s'occupant du *membrum* d'Horus, qu'elle venait d'endolorir par l'extraction de la *sperma* et le remettant après en état normal.

elle transmet à Seth. Celui-ci l'absorbe et devient de ce fait l'*épouse* d'Horus.

20° Les yeux d'Horus restent ensevelis pendant un temps indéterminé dans les profondeurs de la montagne du dieu de la foudre, Seth (*Ch. Beatty,* X, 4). En quel état était celle-ci? Il est peu probable que la «force» de Seth, tenant en son pouvoir les «yeux» d'Horus, restât inactive, cette force, à laquelle Plutarque attribue les facultés suivantes : *σεισμῶν μὲν ἐν γῇ καὶ τρόμων, αὐχμῶν δὲ ἐν ἀέρι καὶ πνευμάτων ατόπων. αὖθις δὲ πρηστήρων καὶ κεραυνῶν δημιουργός ἐστι* (*De Iside,* 55).

Moïse reste pendant quelques jours sur le sommet et dans le «creux» de la montagne de Yahvé, qui est secouée, gronde et est enveloppée de feu et de fumée (*Exode,* XXIV, 18 et XXXIV, 28).

21° Les yeux d'Horus finissent par en ressortir sous forme de deux lotus lumineux (*Ch. Beatty,* X, 4-5).

Moïse descend de la montagne, le visage rayonnant de lumière.

Thème parallèle.

22° Le sperme d'Horus est introduit dans les entrailles de Seth et ressort de son front, après avoir traversé le corps, sous forme de disque solaire d'or (*Ch. Beatty,* XII, 11-12). Le dieu de la sagesse Thot le lui prend et le met comme ornement sur sa tête (*ibid,* XII, 12-XIII, 1).

Moïse réapparait devant son peuple le visage rayonnant de lumière (*Exode,* XXXIV, 29).

RÉSUMÉ,

AVEC ADDITION DE QUELQUES PARALLÈLES FOLKLORIQUES.

Nous allons résumer les thèmes les plus importants, propres à nos deux légendes, et nous y ajouterons quelques parallèles folkloriques, pour les faire sortir de leur isolement et les mettre en rapport avec cette «conscience collective» d'où surgissent toutes les œuvres populaires et qui, par conséquent, est aussi leur berceau à eux.

Il va de soi que nous ne pouvons donner ici que de très brèves aperçus, qui seront développés et amplement commentés dans un ouvrage

de synthèse psycho-folklorique en préparation où le lecteur trouvera également toutes les références.

1° *Les deux héros respectifs, après leur naissance, sont cachés dans les roseaux du Delta pour ne pas être tués par un pharaon tyrannique.*

Les différents contes et légendes veulent que le héros, appelé à sauver son peuple ou être son guide spirituel, passe son enfance dans un lieu sauvage et soit entouré d'animaux ou de gens, peu ou non civilisés.

Enkidou, qui doit sauver le peuple d'Erekh de la tyrannie de Gilgamish, est façonné de terre glaise dans le désert par la déesse-mère Arourou et vit jusqu'à la puberté parmi les animaux sauvages.

Les trois frères jumeaux du *Pap. Westcar,* qui ont pour mission de libérer l'Égypte de l'impiété de Chéops et de ses descendants, viennent au monde dans une ville obscure en présence du dieu-bélier Khnoum, les façonnant sur son tour de potier.

La légende évangélique de la Nativité, en tout conforme au conte égyptien, fait naître le Sauveur dans l'étable d'une petite ville, entouré d'animaux et nous le montre adoré par des bergers (équivalent de Khnoum).

Basile, héros russe du type osirien, que Dieu fait naître pour affranchir la population locale de la méchanceté et de la cupidité du richissime Marco (sosie de Seth et de Melcart), est mis au monde dans un hameau par une femme du peuple, pendant qu'une autre femme dans un village voisin (dédoublement de la personne et du lieu) se meurt dans une étable. Il va de soi que le double de la femme qui accouche guérit aussitôt que l'enfant nait.

Le motif des débuts rustiques du héros et de son séjour parmi les animaux (*alias,* gens primitifs) ne manque pas dans le mythe-prototype d'Osiris, sur le compte de qui Plutarque nous raconte qu'il avait vécu de nombreuses années parmi les peuples non civilisés.

C'est pareil dans le «Conte des Deux Frères» (*Papyrus d'Orbiney*) où nous voyons Bata, passant ses journées avec les troupeaux dans les champs et couchant avec eux à l'étable.

N'oublions pas non plus le conte d'«Asseneth», attribué à des Juifs convertis des premiers siècles de notre ère, que nous aurons maintes

fois l'occasion d'évoquer dans ces pages. Ici, à la place d'un héros nous trouvons une héroïne, passant sa jeunesse parmi les animaux, en l'occurrence des animaux divins, voire des dieux égyptiens sous forme de statues dont est pleine sa demeure. La fille du grand-prêtre d'Héliopolis, faut-il le dire, habite hors de sa famille, dans une tour (remplaçant la montagne des autres histoires apparentées).

Dans le chant héroïque russe d'«Iliya Mourometz et Soloveiy», se faisant l'écho de «Gilgamish», le héros habite dans un village, parmi les paysans, et pendant toute sa jeunesse ne quitte pas sa haute couche au-dessus du poël (autre équivalent de la montagne).

2° *Ils sont découverts et adoptés par une déesse ou par une princesse royale.*

Pareillement à Moïse, sorti de sa cachette parmi les roseaux par une fille de haute lignée, venue du palais (fille du pharaon) et qui l'ayant trouvé, l'adopte, d'autres héros-sauveurs le sont à leur tour.

Enkidou reçoit dans son ermitage la visite d'une fille sacrée, venue de chez le roi. Elle se compòrte envers lui comme une mère-amante et s'emploie à l'initier à la civilisation en lui donnant un vêtement et en lui apprenant à ne plus manger de l'herbe, mais de se nourrir de pain et de vin de palmier.

Dans *Westcar,* la naissance des trois futurs rois-sauveurs est aidée par quatre déesses, venues de chez le dieu-soleil local (Râ-neb-Sakhebou) et est révélée au Pharaon par un mage, après quoi celui-ci se rend de chez le roi auprès d'eux, pour leur présenter ses hommages.

D'après la légende évangélique, la naissance du Sauveur est annoncée au roi par trois mages, qui se rendent ensuite auprès de lui pour présenter leurs hommages.

Nous retrouvons le motif de la fille sacrée, légèrement déformé, dans la légende d'Iliya Mourometz. Le rôle de l'hiérodule y est joué par des vagabonds (hommes et femmes) gagnant leur pain en évoquant le nom de Dieu. Ils viennent chez le héros, en état de prostration depuis sa naissance, et, en lui donnant à boire de l'hydromel, éveillent en lui les forces latentes, qu'il mettra au service de son pays opprimé.

Nous trouvons un écho du même motif de la fille sacrée, sortant le

héros de son état sauvage, dans «Marco-le-Riche» où Basile est baptisé par la femme du prêtre local.

«Gilgamish», ou une autre version de l'épopée babylonienne (nous savons qu'il y en avait de telles!), a été remanié et adapté par des compilateurs égyptiens. Ils nous l'ont présenté comme «Le Conte des Deux Frères», connu de nous d'après un manuscrit de la XIXe dynastie. L'auteur égyptien a transformé Enkidou, acceptant la séductrice à bras ouverts, en son opposé. C'est bien là le prototype du chaste Joseph. Mais tout le reste est conforme *grosso modo* au modèle babylonien. Comme les filles sacrées, ses consœurs, la femme du frère aîné (équivalent du roi) voudrait apprivoiser et civiliser le farouche héros, tout en promettant de lui donner un vêtement (Bata devait s'en passer comme Enkidou et les autres hommes naturels) et de le régaler (initiation au repas des gens civilisés). Ayant remanié le sujet emprunté, l'auteur nous présente Bata déjà comme mangeur de pain, mais un détail, qu'il a oublié d'exclure, nous fait connaître son ancienne diète. Bata revient des champs chargé d'herbes. C'était bien la nourriture d'Enkidou dont il nous est dit : *it-ti ṣa-ba-ti-ma ik-ka-la šamma* «avec les gazelles il broutait l'herbe».

3° *Leur séjour en Égypte devient impossible à cause d'un meurtre qu'ils venaient de commettre.*

Le héros commence sa carrière de libérateur en commettant un meurtre. La victime est sa propre mère, naturelle ou adoptive, un membre de sa famille ou toute autre personne, équivalente ou substituée. Pareillement à ce que nous voyons dans la version biblique, l'odieux de l'acte en question peut être voilé par la substitution d'un personnage quelconque. Il arrive aussi que le meurtre soit commis par l'adversaire du héros.

Ce dernier cas figure, par exemple, dans la légende évangélique où il est question du meurtre, ordonné par le roi, de tous les enfants, nés en même temps que le héros. C'est là la cause de sa fuite hors du pays, comme cela est le cas de tous ses sosies.

Dans «Le Conte des Deux Frères», la femme du frère aîné, considérée par le héros comme sa mère, n'est pas tuée par lui, mais tout de même

il est responsable de sa disparition, car c'est son indiscrétion qui avait armé la main du meurtrier.

Citons encore la légende de «Koullervo», faisant partie de l'épopée finnoise du «Kalevala», qui souvent se fait l'écho des mythes égyptiens. Le thème du meurtre de la mère, une fois parvenu dans le milieu sauvage de la Finlande des temps révolus, a retrouvé toute sa rudesse primitive. Koullervo, tout comme Bata, est berger. Lui aussi connaît l'usage du pain qu'il reçoit, comme l'autre, de sa mère (ici, maîtresse). Mais le pain est si dûr qu'en le découpant il brise son couteau (les analystes n'auront pas de doute quant à l'interprétation de ce motif et ne manqueront pas de le mettre en regard de la castration de Bata). La réaction du héros est immédiate et brutale. Il se venge de sa «mère» en lui faisant broyer la mâchoire par ses vaches, transformées en ours et en loups (on ne manquera pas de se souvenir, sous ce rapport, que la «mère» de Bata avait été jetée aux chiens).

Le meurtre de la mère, sous la forme atténuée de disparition, ne manque pas dans «Gilgamish». Il nous est dit que la fille sacrée erre couverte de peau de *chienne* (à mettre en regard avec le meurtre par les chiens, les loups, etc.).

Le conte arabe de «Ma'rouf el-askafy», qui se fait l'écho de traditions, tant babyloniennes, qu'égyptiennes, la femme du héros se plaint au *kadi* d'avoir été sauvagement battue par lui (tout comme la «mère» de Bata). Pour se faire croire, elle vient chez le juge la tête enveloppée d'un linge maculé de sang (présentation atténuée de la tête de la mère arrachée par Horus, de la mâchoire broyée par les ours de Koullervo, etc.). Cela a lieu après qu'elle eut cassé une dent à son mari (équivalent de la castration).

4° *Cela nécessite leur fuite précipitée dans un autre pays où ils se croient à l'abri du châtiment, mais où, en réalité, ils tombent dans la gueule du loup.*

Après leur forfait sanglant, les sosies d'Horus et de Moïse fuient dans un endroit désertique où, croient-ils, la main de la justice ne pourrait les atteindre, mais ils ne tardent pas de constater leur erreur. Il arrive aussi que la fuite prend la forme d'une expédition dans un endroit éloigné et sauvage.

Ainsi, après la disparition de la fille sacrée, Enkidou s'en va dans la Montagne des Dieux, pour y lutter contre l'ogre Humbaba (son *alter ego, v. i.*).

Son sosie russe, Iliya Mourometz, après le départ des vagabonds sacrés, s'en va lutter contre l'ogre Soloveiy, nichant au-dessus des chênes séculaires.

Koullervo fuit dans un pays éloigné.

Ma'rouf se réfugie dans une tombe en ruine, en dehors de la ville (Le Caire) où il avait commis le prétendu forfait sanglant, et se trouve en présence d'un éfrit (équivalent de l'ogre, de Seth, etc.).

Pour pouvoir saisir la similitude de certaines versions du motif en question avec la forme qu'il a dans la légende patriarcale et le mythe horien, il faut ne pas perdre de vue un fait, de prime abord, étrange, à savoir que *le héros et l'ogre de la montagne ne font qu'un*. On le voit déjà dans les anciens contes, tels que «Deux Frères» et «Horus et Seth» (*Papyrus Chester Beatty*). Cela n'empêche point que dans d'autres œuvres populaires, tels que «Gilgamish» et «Iliya Mourometz», le héros et l'ogre soient deux personnages distincts.

5° *Dans l'exil, le héros subit une pénible épreuve qui, en définitive, en fait un homme fort et lui confère les aptitudes de chef.*

La douloureuse épreuve, frisant la mort, subie par le héros dans son refuge, est celle de la perte de sa force virile, présentée en clair ou sous le couvert de symboles.

6° *La chose se passe auprès d'un buisson (ou d'un arbre) et d'une montagne, consacrée au dieu des violents météores, tels que tremblement de terre, orage, foudre et éruption volcanique.*

La passion du héros a lieu auprès d'un buisson, ou d'un arbre, épineux ou autrement piquant, tels que ronces ou conifères, et il se trouve à côté d'une montagne, munie d'une faille ou d'un cratère sur le sommet. Tous ces symboles sont trop clairs, du point de vue psychanalitique, pour qu'il soit nécessaire de s'y attarder davantage. Il suffit de dire que tant la montagne que le buisson épineux sont des symboles phalliques et que toute l'épreuve se passe sous ce signe. La suite nous le démontre clairement et d'une manière détaillée.

Dans les versions apparentées, la montagne peut être remplacée par tel ou tel équivalent, à savoir une tour, un palais ou un temple.

Citons comme exemples le *behen* (tour) de Bata, le palais du roi de Syrie, doublé du temple d'Hiérapolis (*alias*, phallus de pierre s'élevant dans ce dernier), dans «Combabus» (*De Dea Syria*), le palais de Seth, doublé du palais-temple de Malcart à Byblos, dans *De Iside*, et la tour d'Asseneth.

Le buisson épineux se présente comme arbre-*âsh* (cèdre) dans le *Papyrus d'Orbiney*, comme un tamaris, dans l'histoire osirienne, comme toute une forêt de superbes cèdres, dans «Gilgamish», etc.

7° *Le buisson porte, respectivement, le nom de* shen-en-ousha *et de* seneh-(ha)-eš. *Le nom de la montagne,* alias *de l'île, est respectivement* Hery-ieb *et* Horeb(ah). *La similitude des noms n'est pas à nier.*

Les deux noms, égyptien et biblique, semblent désigner une qualité, respectivement, caustique (irritant la peau) et brûlante (par le feu qui s'en dégage sans nuire à la plante). Il est possible que la qualité caustique soit originaire et que la qualité brûlante, par le feu, ne soit qu'un développement du motif primitif. D'ailleurs le feu est de nature spéciale. Il brille, mais ne consume pas. Moïse reste dans le milieu ardent pendant quarante jours et en ressort indemne. C'est pareil dans le cas des yeux d'Horus, qui restent un temps indéfini dans l'intérieur de la montagne de Seth (elle aussi ardente?).

Dans *De Iside*, le jeune prince giblite est plongé chaque nuit dans un feu divin par Isis, qui ne fait que brûler ses parties périssables et le rendre immortel.

Il est question du feu qui ne brûle pas, mais rend l'homme plus intelligent, dans le «Naufragé» (*Papyrus de l'Ermitage*).

Le conte de «Vainamoïnen et Vipounen», faisant partie du «Kalevala», nous présente le héros descendant dans les entrailles du géant et y allumant un grand feu. Il reste dans ce milieu ardent jusqu'à ce que son hôte lui révèle les formules primordiales, après quoi il ressort indemne.

On ne manquera pas de se souvenir d'Isis, sous ce rapport, qui, pour arracher à Râ le secret de son nom sublime, connu de lui seul, introduit

dans ses veines un violent poison qui, bien qu'il l'expose à d'atroces souffrances et qu'il lui donne l'impression que tout son corps brûle, ne l'anéantit pas.

8° *L'épreuve commence par l'agression brutale du dieu des météores contre le héros. Elle se fait sans préavis ou bien le héros est sommé de ne pas s'approcher du terrain sacré* (קֹדֶשׁ).

L'agression du dieu, originairement esprit ou ogre, de la montagne contre le héros, qui vient auprès de celle-ci, est claire ou voilée. Le premier cas se voit dans le mythe horien, tel que nous le connaissons d'après le *Papyrus Chester Beatty*. Elle est très voilée dans la légende de Moïse venu auprès du Mont Horeb. Cela ne nous empêche pas de les mettre en regard l'une de l'autre.

Pour la version claire et brutale, citons l'histoire des souffrances d'Osiris, contée par Plutarque. Elle débute dans le palais de Seth et se termine dans celui de Melcart. Pareillement à Seth, se jetant contre Horus et ensuite emprisonnant ses yeux, les conjurés, lancés contre Osiris par le même Seth, l'attirent par ruse (forme atténuée) dans un coffre, qu'ils jettent dans l'eau, après l'avoir hermétiquement clos. Le coffre sera ensuite enfermé, sous forme de pilier (symbole phallique) dans le palais de Melcart, comme les yeux (symbole phallique) d'Horus l'étaient dans la montagne de Seth.

Le conte osirien russe de «Marco-le-Riche» (cf. la version-sœur française de «Constant l'Empereur») présente assez fidèlement le thème d'emprisonnement brutal dans un coffre (ici tonneau), flottant dans la mer, qui finit par échouer auprès d'un couvent (équivalent du coffre osirien échouant auprès du palais-temple de Melcart).

9° *Le héros est sauvagement battu et aveuglé par le dieu des météores. Celui-ci lui arrache la peau de la plante des pieds ou bien lui demande d'ôter les sandales.*

Le héros, qui a osé s'approcher de la montagne sacrée, est sauvagement battu et aveuglé. C'est ainsi qu'est traité Horus par Seth. Dans la version quelque peu atténuée de *De Iside*, le frère-rival s'acharne non pas sur le corps, mais sur son enveloppe (caisse). C'est elle qui est transpercée de clous et brûlée par des coulées de plomb fondu. Dans les versions

apparentées russes de «Sviatogor» et de «Marco-le-Riche», c'est pareil avec remplacement du plomb, dans un cas, par des bandes de fer, et, dans l'autre, par des cerceaux.

Tout cela occasionne la mort du héros ou le plonge dans un état pareil à la mort (agonie, dans le cas d'Horus, profond sommeil, dans le cas d'Ulysse, cet autre héros-martyr dont le séjour chez Alcinoüs se fait l'écho de la légende osirienne)[1].

Dans le cas d'Anti, que nous avons mis en regard de l'épreuve de Moïse auprès du Buisson ardent, châtié pour avoir osé amener Isis dans l'ermitage divin (Hery-ieb, équivalent de Horeb), les dieux ordonnent de lui arracher la peau de la plante des pieds. C'est là la présentation brutale, originaire. Sous une forme atténuée, cela se présente comme l'ordre de l'Éternel d'ôter les sandales (version biblique).

L'aveuglement du héros est remplacé par l'aveuglement de l'ogre (*alter ego* du héros-martyr, *v. s.*). Nous le trouvons dans «Iliya Mourometz et Soloveiy» et «Gilgamish». Dans le chant héroïque russe, une flèche éborgne l'ogre. Dans l'épopée babylonienne, les vents cyclonaux, prêtant leur concours au héros, frappent sur les yeux de Humbaba et lient ses mouvements (à comparer les légendes horienne et osirienne).

10° *Dans les deux histoires, à part la mutilation des pieds, sous une forme claire ou métaphorique, le dieu des météores s'en prend aux mains du héros et les met dans un état pire qu'il ne l'eût fait avec ses pieds.*

A part les pieds, le partenaire actif (originairement, adversaire) du héros agit de telle sorte que ses mains se trouvent contaminées et ne sont guéries que grâce à l'intervention divine. La présentation la plus franche est celle du *Papyrus Chester Beatty*. Partout ailleurs, la chose nous est présentée sous une forme voilée. Elle l'est déjà dans la version biblique où toutefois est retenu le motif de la substance nocive, de nature lépreuse (ci-devant, *sperma* de Seth). La substance en question cesse d'être dangereuse dans «Asseneth» et certaines autres versions (v. *infra*).

11° *Le héros se voit invité* (Moïse) *ou se trouve obligé* (Horus) *de mettre la main, respectivement, sous son aisselle et entre ses cuisses. Il la retire*

[1] Voir notre article *Le retour d'Ulysse*, dans *Bull. Inst. d'Égypte*, vol. XXIX.

couverte de substance nocive. Dans un cas, il est question de l'émanation (de couleur laiteuse?) du dieu Seth; dans l'autre, d'une éruption cutanée blanche, de nature lépreuse, provoquée par Yahvé.

Le geste du remplacement par les mains de l'organe visé, présenté d'une manière claire dans l'histoire horienne et d'une manière symbolique dans la légende mosaïque, fait parfois défaut dans les contes apparentés. Tel est le cas du conte d'«Asseneth» et du «Second Calender». La substance, à son tour, peut perdre son caractère dangereux. Ainsi, dans «Asseneth», il est question de «miel» déposé dans la main de l'héroïne par des abeilles, sur l'ordre de l'Archange, sosie de Seth («des mouches blanches comme la neige (même comparaison que dans la Bible!)... voltigèrent autour d'Asseneth et pétrirent leur miel dans le creux de sa main»). Dans l'histoire du «Second Calender» (1001 Nuits), les mains du héros, au moment de son union avec la terrible vierge, sentent l'amende (équivalent du sperme de Seth) et pour cette raison elles sont mutilées (de même que les pieds; un motif qui se fait l'écho de la mutilation des pieds dans le *Papyrus Chester Beatty*, et ailleurs)[1].

12° *On procède sans tarder à la remise en état normal de la partie du corps contaminée. D'après la version égyptienne, c'est la déesse-mère qui s'en charge. D'après la version biblique, c'est la divinité même, responsable de la terrible infirmité, qui s'occupe de la guérison et elle le fait, comme toujours, sous une forme symbolique. La main contaminée est remise sous l'aisselle et retirée de là toute saine (dans la version horienne, la main est coupée et jetée dans l'eau, après quoi une autre toute saine est retirée de l'endroit où se trouvait l'ancienne.*

Atténuée davantage est la cure de la main contaminée dans «Asseneth». Tout comme dans la version biblique, c'est le partenaire divin, responsable de l'état morbide du héros (ici, héroïne), qui se charge de la guérison. Il fait tout simplement «disparaître» le miel de la main d'Asseneth.

Nous allons citer deux autres contes, à savoir la «Légende de Saint Jéhan le Damascène» et le «Conte de la femme qui avait les bras coupés».

[1] La vierge réunit en sa personne Seth et Isis. En tant que Seth, elle fouette de sa propre main le héros si sauvagement qu'il finit par s'évanouir. En tant qu'Isis, elle lui mutile les mains et les traite ensuite avec de la «poudre» (cf. Isis pommadant le membre viril d'Horus qu'elle venait d'endolorir).

La première histoire, attribuée plus tard à Saint Jean Chrysostome, fait partie des «Miracles de Notre Dame». Le saint, accusé faussement d'avoir écrit de sa main des lettres compromettantes à l'ennemi, a le bras coupé, sur l'ordre de son souverain (relations politiques subversives, remplaçant les relations galantes). Le bras est suspendu dans le sanctuaire de la Sainte Vierge (équivalent d'Isis) et, ensuite, remis tout sain à sa place.

Dans l'histoire, faisant partie des «Mille et une Nuits», la femme, qui avait désobéi au roi en donnant deux galettes (équivalent du contenu des deux testicules, dans l'histoire horienne) à un affamé, a les deux bras coupés. Épousée par le roi, à cause de sa grande beauté, et ensuite accusée d'adultère, elle est chassée dans le désert et voit son enfant tomber dans une source d'eau où elle voulait se désaltérer. Sur la fervente prière des deux galettes personnifiées, qui réapparaissent sur la scène, Allah rend à la femme son enfant et ses deux bras[1].

Très proche de l'ancienne version égyptienne (*Papyrus Chester Beatty*) est celle d'un autre conte, faisant partie du même recueil, et dont il existe plusieurs versions, persane, latine, etc. Le conte en question a pour titre «La Femme du Kadi juif» (ailleurs, «L'histoire de la Femme fidèle», «L'histoire de l'Impératrice de Rome fidèle à son mari», «L'histoire de Ripsima», etc.).

Nous y trouvons la tête tranchée de la mère du héros remplacée par celle de l'enfant, confié par une mère aux bons soins de l'héroïne. Vient ensuite la fuite. L'union manquée avec Seth est localisée, très à propos, au milieu d'une mer en furie (élément de Seth). Il y a également remplacement de la main, recevant l'émanation de Seth, par le *gant* de l'héroïne (symbole bien connu de l'organe, tant mâle que femelle). La cure se présente comme quoi le gant est ôté et rempli d'une certaine herbe qui guérit la lèpre.

13° *Les yeux d'Horus, arrachés par le dieu des météores, sont ensevelis par lui dans sa (?) montagne. Ils en ressortent sous forme de deux lotus éclairant le*

[1] L'enfant — *membrum* (équivalence bien connue) — tombé dans la source, est à comparer avec la main d'Horus, chargée de sperme, qui est jetée dans l'eau. Dans les deux cas, le bras tout sain est rendu au héros (héroïne).

monde. D'après une version parallèle, figurant dans le même papyrus, le sperme d'Horus, introduit par Isis dans le corps de Seth, ressort de son front sous forme de disque solaire que le dieu de la sagesse, Thot, met sur sa tête en guise d'ornement. La version biblique, sous tant de rapports apparentée à la légende horienne, nous présente Moïse restant pendant un certain temps dans la faille ou dans le cratère de la montagne de Yahvé, les yeux couverts de la main de celui-ci (présentation atténuée de l'aveuglement). *Il descend ensuite vers son peuple, le visage rayonnant d'une lumière si vive que les gens ne peuvent la supporter* (équivalent des lotus illuminant le monde, *alias* du disque solaire sur le front de Thot).

Les versions apparentées nous parlent, soit de l'aveuglement (comme dans la version horienne), soit de l'empêchement de voir (comme dans la version biblique). Les yeux peuvent être remplacés par un autre organe. Que ce soit des yeux, des testicules, un cœur ou un autre organe, nous avons devant nous le supplice de la castration suivi de la guérison du héros, devenant un mâle encore plus puissant qu'il ne l'était auparavant. De là l'apparence de taureau qu'il prend dans les «Deux Frères» ou, ailleurs, d'un autre bel et fort animal.

Dans le conte égyptien, que nous venons de citer, le héros lui-même se fait justice, en s'arrachant le cœur et en le cachant dans la fleur sur le sommet de l'arbre-*âsh* (équivalent des entrailles de la montagne de Seth où sont ensevelis les yeux d'Horus qui en ressortent après comme deux fleurs lumineuses). Plus tard, le cœur lui revient et est la cause de sa virile transfiguration.

Très proche des versions égyptiennes, du *Papyrus d'Orbiney* et de *Chester Beatty,* est celle du conte russe de la «Fille du Marchand». Les yeux sont arrachés et cachés par la méchante reine (équivalent de Seth) dans sa «poche» (*alias,* palais, équivalent de la montagne). Plus tard, ils sont échangés contre deux magnifiques diadèmes, faites par l'héroïne aveugle pendant la nuit (équivalent des yeux se transformant nuitamment en deux lotus lumineux).

14° *Depuis le commencement jusqu'à la fin des deux histoires mises en regard, on relève l'équivalence entre Horus et Moïse, et entre Seth et Yahvé.*

Les histoires apparentées nous présentent le héros, tantôt comme

homme, tantôt comme femme. Mais qu'il soit ceci ou cela, il est invariablement inactif, faible, hésitant ou autrement infirme (Horus tient mal sur ses pieds, Moïse bégaie et hésite, Iliya ne descend pas de son poël pendant les trente premières années de sa vie, Asseneth végète dans sa tour). Cela n'empêche point que, par la suite, il recouvre ses forces latentes et devienne plus fort que son puissant rival.

Ce dernier est, en dernière analyse, une personnification des violents météores, tels qu'orage, foudre et cyclone. Cela est de toute évidence dans le cas de Seth et de Yahvé, aussi bien que de l'Archange de l'histoire d'«Asseneth» dont le «visage est comme la foudre», etc.

15° *A ce qui vient d'être dit, il est à ajouter que, comme partout ailleurs où une version monothéiste a été tirée d'un texte polythéiste, tant Yahvé que Moïse condensent chacun en sa personne plusieurs personnages de l'œuvre originale.*

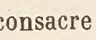
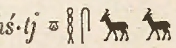
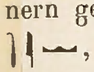
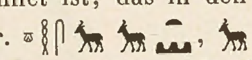
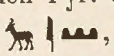
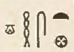
C'est ainsi que, lors de la cure de la main contaminée, Yahvé joue le rôle non seulement de Seth, mais aussi d'Isis. A son tour, Moïse correspond non seulement à Horus, mais aussi à Anti (tant qu'il s'agit de l'enlèvement des sandales) et à Thoth (visage rayonnant de lumière).

Vladimir Vikentiev.

LE SIGNE [1]

PAR

L. KEIMER.

Les *Dramatische Texte* de Sethe[2] contiennent aux planches 11 et 22 le nom d'une localité dont on trouvera le fac-similé à la figure 1. Sethe le transcrit[3] :  et lui consacre dans son commentaire[4] les remarques que je citerai *in extenso* : « Die mit dem Zeichen einer Antilope geschriebene Ortsbezeichnung wird gewiss, obwohl das Tier mit 2 Hörnern gezeichnet ist, das in den Pyr. öfters genannte *Gḥś·tj*  , Varr. , ,  sein, das den Ort bezeichnet, wo Osiris ermordet und sein Leichnam später aufgefunden wurde (Pyr. 972 *c*. 1033 *b*. 1487 *c*. 1799 *b*). Die Zeichnung mit 2 Hörnern, die bei der Gazelle *gḥś* sonst nicht üblich ist, könnte an die Kuhantilope *šś·ꜣ* denken lassen, doch ist ein Ort des Namens *šśꜣ·t*, der eine Rolle in der Geschichte des Osiris spielte, m. W. sonst nicht bekannt. Auch ist die Stellung der stark zurückgelegten Hörner nicht die der Kuhantilope, und das vordere Horn hat auch ganz die eigentümliche Gestalt des Gazellenhornes. »

Je me permettrai de suggérer au sujet de ce passage du regretté K. Sethe les remarques suivantes. Le fait que le nom de la localité écrit par une « Antilope » signifie « gewiss », le *gḥs·tj*[5] des textes des Pyramides n'est pas prouvé. On emploie d'ailleurs le mot « gewiss », qui correspond au français « sans doute », lorsqu'un fait n'est pas sûr. S'il est vrai que l'étude

---

(1) Cf. *Annales*, t. XLII, 1943, p. 268-270.

(2) Sethe, *Dramatische Texte zu altägyptischen Mysterienspielen*, 1928.

(3) Sethe, *op. cit.*, p. 240.

(4) Sethe, *op. cit.*, p. 242 (137 *c*).

(5) Cf. H. Kees, *Götterglaube*, 1941, p. 258 note 2.

détaillée et l'interprétation des cornes des différentes Antilopes représentées sur les monuments de l'Égypte ancienne prendrait beaucoup de temps, il est pourtant certain qu'un tel travail porterait ses fruits[1]. Sethe a raison de noter que la figuration de la Gazelle *gḥs* (= *Gazella dorcas*) pourvue de ses deux cornes n'est pas commune, mais je pourrais fournir facilement plusieurs douzaines d'exemples, empruntés aux monuments égyptiens de toutes les époques, où le *Gazella dorcas* est dessiné avec deux cornes[2]. Sethe pense ensuite au Bubale (*Kuhantilope*) pour abandonner aussitôt cette interprétation exacte parce qu'aucune localité nommée *šš3.t* ne jouait un rôle dans la mythologie égyptienne. L'affirmation de Sethe, relative à la position des cornes fortement recourbées en arrière et par suite différente de celle d'un Bubale, n'est pas exacte, comme on peut le voir par comparaison entre les figures 1 et 2[3]. Il n'y a enfin pas lieu de retenir la remarque concernant la corne antérieure (fig. 1) qui aurait la forme caractéristique d'une corne de Gazelle (il pense naturellement à l'une des deux branches d'une corne de *Gazella dorcas*), car les deux branches dont se composent les cornes d'un animal



Fig. 1. — D'après Sethe, *Dramat. Texte*, 1928, pl. 11 et 22.

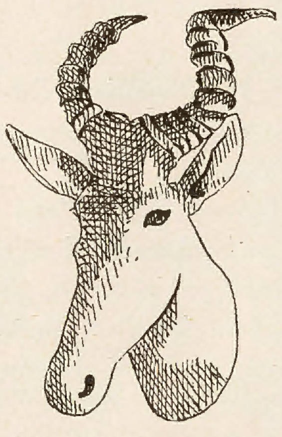


Fig. 2. — Bubale, d'après R. Ward's *Records of big Game*, 10e éd., 1935, p. 48.

[1] Voir par exemple mon article des *Annales*, t. XLI, 1942, p. 162-181.

[2] Voir par exemple H. Schäfer dans Wreszinski, *Atlas*, III, 1936, pl. 37; M. Frédéricq, *The ointment spoons in the Egypt. Sect. of the Brit. Mus.*, dans *J.E.A.*, t. XIII, 1927, pl. VII (5958); Carter and Mace, *The Tomb of Tut-Ankh-Amen*, t. Ier, 1923, pl. L, à droite, premier registre, trois Gazelles (*G. dorcas*) galopantes derrière trois Bubales, également galopants; N. de Garis Davies, *The Graphic work of the Expedition. The Egypt. Exped.* 1922-1923. *The Metropol. Mus. of Art*, 1923, p. 52, fig. 20 (dernier registre).

[3] Cf. *Annales*, t. XLII, 1943, p. 267, fig. 47; voir également les figures 44, 45, 46 du même article.

(fig. 1) constituent un ensemble et ne peuvent jamais être interprétées séparément.

Ainsi que je l'ai déjà dit, l'hiéroglyphe en forme d'Antilope de la figure 1 ne peut signifier qu'un Bubale (fig. 2). Mais j'ajoute encore un mot sur la forme ou plutôt sur la position de la queue. J'avais soutenu dernièrement dans ces *Annales*[1] que la queue relevée de l'hiéroglyphe devait indiquer une queue frétillante et j'avais en même temps exprimé l'opinion que l'hiéroglyphe , que je ne connaissais que par certaines fontes assez anciennes, ne correspondait peut-être, quant à la forme de la queue redressée, à aucun hiéroglyphe authentique. Les deux signes hiératiques des *Dramatische Texte* (planches 11 et 22), tracés de manière hiéroglyphique, et représentant chacun une Antilope (fig. 1), fournissent la preuve qu'un hiéroglyphe , le Bubale à queue redressée, c'est-à-dire frétillante, a effectivement existé à côté de l'hiéroglyphe [2], le Bubale à queue tombante, signe qui est sans doute plus fréquent.

L. Keimer.

Le Caire, le 27 février 1946.

[1] t. XLII, 1943, p. 268. — [2] *Annales*, t. XLII, 1943, p. 266 et suiv.

NOTE SUR LES RHINOCÉROS

DE L'ÉGYPTE ANCIENNE

PAR

L. KEIMER.

L'article de M. B. Grdseloff intitulé *Sur deux passages de la nouvelle stèle d'Aménophis II trouvée à Memphis* [1] contient les remarques suivantes sur les Rhinocéros de l'Égypte ancienne : « Dans notre édition que nous préparons, nous montrerons qu'Aménophis II traversa l'Oronte, près d'Alalekh (à Gisr el-Hadîd) en Syrie du Nord. Le mot avec le trait final ı remplaçant un déterminatif rare et compliqué, peut être comparé à 'rhinocéros' (*Wb.*, I, p. 115, 4). [Note : Le nom *ỉrb·t* semble désigner le rhinocéros asiatique qui se rencontrait autrefois en Haute Syrie (cf. ZUMMOFFEN, *Esquisse géologique du Liban*, p. 65), à la différence du rhinocéros africain appelé *šḳb* (Stèle de Thoutmès III trouvée à Armant, l. 8)]. En restituant [ ] nous obtenons ce que dut être le nom que les Égyptiens donnèrent au Lac d'Antioche » [2].

Étant donné que je m'intéresse depuis longtemps déjà [3] à tout ce qui touche au Rhinocéros ou plutôt aux Rhinocéros dans l'Égypte

---

[1] *Annales*, t. XLV, 1947, p. 107-120.

[2] *Annales*, t. XLV, 1947, p. 116.

[3] Cf. KEIMER dans *Bull. Inst. d'Ég.*, t. XIX, session 1936-1937, p. 325, et t. XX, session 1937-1938, p. 304; Keimer dans W. B. EMERY, with the collaboration of Zaki Yusef Saad, Service des Antiquités de l'Égypte. *Excavations at Saqqara* 1937-1938, *Hor-Aḥa*, Le Caire 1939, p. 333-335 et pl. 16 B, 17 et 18; KEIMER, *Études d'égyptologie*, fasc. 1er, 1940, p. 11, n° 99, et p. 20, n° 3. Cf. également H. KEES, *Götterglaube*, 1941, p. 13, note 3.

archaïque et en d'autres civilisations anciennes, je me permettrai de préciser très brièvement [1] ce que nous savons sur ces animaux aux époques primitives de la vallée égyptienne du Nil. Le présent résumé ne comprenant que peu de pages me fournira également l'occasion de m'occuper du passage précité de M. Grdseloff.

Nous connaissons dans les dessins rupestres nord-africains un certain nombre de Rhinocéros. Une superbe représentation (une seule!) fut découverte, il y a une dizaine d'années, en Haute Égypte, entre Hôch et le Ouadi Saba errigâl, par M. H. A. Winkler [2]. Ce graffito remonte probablement à l'époque pré-thinite ou thinite.

Des imitations très naturalistes, en terre cuite, de cornes de Rhinocéros étaient déposées dans la tombe de Ḥor-Aḥa à Saqqarah (Ire dynastie) [3].

On doit admettre que les Rhinocéros avaient complètement disparu des steppes qui environnaient jadis la vallée égyptienne du Nil vers le début des temps historiques. En tout cas, nous ne possédons, en dehors du dessin rupestre trouvé par Winkler, aucune autre figuration d'un Rhinocéros *égyptien*.

Deux petits objets en forme de Rhinocéros nous sont parvenus des fouilles de Reisner à Kerma [4]. Ils remontent à peu près au Moyen Empire, époque à laquelle le Rhinocéros [5] subsistait sans aucun doute encore au Dongola.

Le Rhinocéros sculpté sur un bloc du temple d'Armant [6] et mentionné

(1) J'espère que mon ouvrage sur les Rhinocéros dans les civilisations anciennes paraîtra dans les publications du *Service des Antiquités,* administration qui m'a promis d'éditer cette grande monographie.

(2) *Rock-drawings,* I, 1938, pl. XX et XXI.

(3) W. B. Emery, with the collaboration of Zaki Yusef Saad, Service des Antiquités de l'Égypte. *Excavations at Saqqara* 1937-1938, *Ḥor-Aḥa,* Le Caire 1939, pl. 16 B, et 17 A et B.

(4) G. A. Reisner, *Excavations at Kerma,* parts IV-V (*Harvard African Studies,* vol. VI), Cambridge, Mass., 1923, pl. 55, 2 (en haut, à droite) et pl 60, 1, 1. M. Hilzheimer, *Die Nashorndarstellungen von Kerma,* dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache,* t. 67, 1931, p. 39-42.

(5) Les deux petits objets en question représentent probablement, d'après Hilzheimer, le Rhinocéros «blanc» (*Ceratotherium simum*).

(6) Sir Robert Mond and Oliver H. Myers, *Temples of Armant. The Plates,* 1940, pl. XCIII, 6.

également sur une stèle du même endroit [1] datent du Nouvel Empire [2], mais il s'agit ici déjà d'un animal importé de la Haute Nubie ou du Soudan. Il est appelé sur la stèle . La figure 1 donne un dessin très précis du déterminatif de ce mot inconnu jusqu'ici [3]. Bien que le Rhinocéros du déterminatif (fig. 1) soit assez bien observé, il faut, pour comprendre cette figuration, la comparer à un Rhinocéros moderne. La figure 2 montre le croquis, d'après une photographie (prise vers 1937), du Rhinocéros noir (*Diceros bicornis*) du Parc zoologique de Vincennes (Paris). Il ressort de la figure 2 que le déterminatif du mot *šḳb* (fig. 1) représente un Rhinocéros à deux cornes (la première comme d'habitude plus longue que la seconde), tandis que les autres protubérances semblent indiquer les oreilles (cf. fig. 2).



Fig. 1. — Déterminatif du mot *šḳb*.

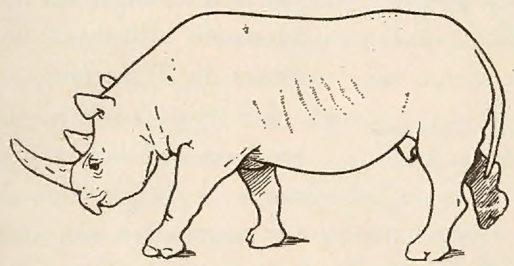


Fig. 2. — Rhinocéros «noir» (*Diceros bicornis*).

Deux fragments de bas-reliefs de Deir el-baḥri [4] contiennent les restes d'un animal exotique portant une corne sur le nez, mais rappelant par son aspect général davantage un Hippopotame qu'un Rhinocéros.

(1) *Ibidem,* pl. CIII («Tuthmosis III Stela»).

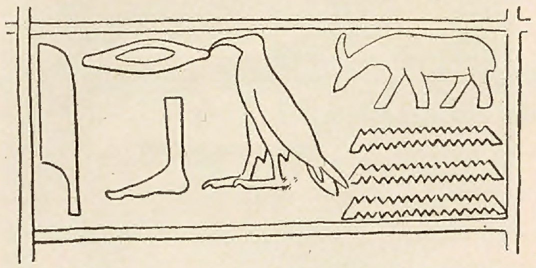
(2) On trouvera tous les détails dans la publication de Mond-Myers (*Text*).

(3) Existe-t-il une relation entre *šḳb* et *šḳ, Wb.,* IV, 414?

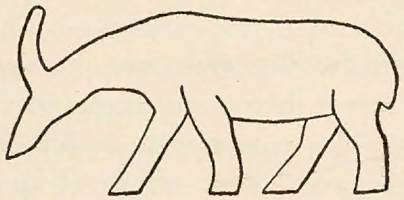
(4) Je m'abstiens de discuter ici cette curieuse figuration de Rhinocéros-Hippopotame qui appartient à la XVIIIe dynastie (époque d'Hatchepsout).

Les renseignements sur les Rhinocéros importés en Égypte (Alexandrie) et à Rome à l'époque gréco-romaine prouvent qu'il s'agissait aussi bien de Rhinocéros asiatiques qu'africains.

Après la disparition du Rhinocéros du territoire égyptien, aux approches de la Ire dynastie, les habitants du pays semblent avoir gardé un souvenir assez vague, il est vrai, de cette bête caractéristique, mais ils l'ont, semble-t-il, confondu avec un autre grand animal, disparu, lui aussi, depuis le début de l'époque historique : l'Éléphant. Plusieurs représentations anciennes prouvent que les Égyptiens de l'Ancien et du Moyen Empire n'ont pas bien distingué les défenses de l'Éléphant des cornes du Rhinocéros.



a



b

Fig. 3.— Le mot *ỉrbꜣ* du temple solaire de Niouserrēʿ (*a*), ainsi que le déterminatif du mot (*b*).

Le temple solaire du roi Niouserrēʿ de la Ve dynastie à Abou-Gourab (Abousir) mentionne parmi d'autres animaux le mammifère *ỉrbꜣ*, mot déterminé par un quadrupède fantaisiste (fig. 3) (1). Son museau rappelle celui d'un Tapir. L'artiste qui a dessiné cet animal n'avait certainement pas observé ni un Rhinocéros, ni un Éléphant. Le zoologiste Hilzheimer qui s'est occupé de cette figuration s'exprime à son sujet de la manière suivante : « Zwar trägt das Tier ein hornartiges Gebilde auf der Stirn, aber sonst hat es mit einem Nashorn nicht die geringste Ähnlichkeit... Das Tier wird wohl mit Unrecht als Nashorn gedeutet. Man vergleiche damit die sehr naturgetreue Darstellung des Geiers» (2) (c'est-à-dire le

(1) D'après Schäfer dans Wreszinski, *Atlas,* III, pl. 60.

(2) M. Hilzheimer, *Säugetierkunde und Archäologie*, dans *Zeitschrift für*

Percnoptère  du mot *ỉrbꜣ*, cf. fig. 3 *a*). Notons ici une certaine exagération de la part de ce savant, car en vérité la forme générale du déterminatif (fig. 3) n'est pas sans parenté avec celle d'un Rhinocéros (fig. 2); la tête seule présente une silhouette très différente, spécialement en ce qui concerne la position de la corne. Schäfer (1) donne de la bête une description contenant une grave erreur d'observation : « ein rötliches schweres Tier... mit einem langen Kopf, einem stumpfen Horn auf der Nase (*sic!* L. K.) und einem Stummelschwanz, das doch nur ein Nashorn sein kann». Comme le montre clairement notre figure 3, le déterminatif du mot *ỉrbꜣ* porte la corne sur son front ou plutôt sur la boîte cranienne et non pas, comme les Rhinocéros (leur nom *Rhinocéros, Nashorn,* etc., l'indique!) sur le nez!

Le *Wörterbuch* (I, 115) traduit prudemment : « *ỉrbꜣ*... ein Tier (Nashorn?)». Quant à moi, je suis d'avis que l'animal fantaisiste du temple solaire de Niouserrēʿ (fig. 3) présente un vague souvenir du Rhinocéros ou de l'Éléphant, animaux qui n'existaient plus depuis longtemps en Égypte (2).

Fr. W. v. Bissing appelle l'animal un *Wasserelefant* (3). Pourquoi? Y a-t-il des « Wasserelefanten»? Cette étrange traduction est basée naturellement en première ligne sur le second déterminatif du mot *ỉrbꜣ*  « eau» (fig. 3 *a*), mais je suppose que M. v. Bissing, qui a de très vastes connaissances archéologiques, a rapproché le « Wasserelefant» (fig. 3) du monstre *ꜣbw* de Béni-Hassan (fig. 4) (4) portant sur

Säugetierkunde, t. Ier, 1926, p. 167 et fig. 25. Cf. également M. Hilzheimer, *Die Nashorndarstellungen von Kerma,* dans *Zeitschr. f. ägypt. Sprache,* t. 67, 1931, p. 40 (en haut) et note 3, p. 42 (en haut).

(1) Dans Wreszinski, *Atlas,* III, *Text,* p. 121. Du même avis est H. Kees, *Götterglaube,* 1941, p. 13, note 3 : « Das Nashorn... genannt in einem Jahreszeitenbild des Sonnenheiligtums des Neuserrê aus dem Westdelta (Rückzugsgebiet)».

(2) Cf. Keimer, *Sur deux représentations égyptiennes de Gerenuk* (*Lithocranius* Walleri), dans *Annales,* t. XLI, 1942, note 2, et *Études d'égyptologie,* fasc. iv, 1942, p. 15, note 2.

(3) Prof. Dr. Fr. W. Freiherr v. Bissing, *Ägyptische Kunstgeschichte. Erster Band. Text,* Berlin-Charlottenburg 1934, p. 94, avec note 26.

(4) Souvent publié. Ici d'après Davies, *Metrop. Mus. New-York. The Egyptian Expedition* 1931-1932, p. 27, fig. 8. Cf. également A. Scharff dans *Handbuch*

le museau une longue défense ou une longue corne. Le savant archéologue avait donc parfaitement raison d'appeler *Wasserelefant* le mammifère *ỉrbꜣ* (fig. 10) parce que cet animal lui rappelait le *ꜣbou* (« Éléphant ») de Béni-Hassan (fig. 4) et parce que le mot *ỉrbꜣ* (fig. 3) était déterminé, à part l'animal mystérieux, par « eau ». Mais M. v. Bissing aurait pu aussi traduire : « Wassernashorn — Wasserrhinozeros » car, — et ceci prouve l'exactitude de mon assertion que les Égyptiens de l'Ancien et du Moyen Empire aient confondu Éléphant et Rhinocéros [1], grandes brutes disparues depuis longtemps de leur pays, — sur une stèle du Musée du Louvre (C 14, XIe dynastie) le mot *ꜣb* est déterminé par un Rhinocéros *stylisé* (il ne porte qu'une seule corne, bien que les Rhinocéros africains en aient deux), mais à ne pas s'y tromper [2] (fig. 5) [3].

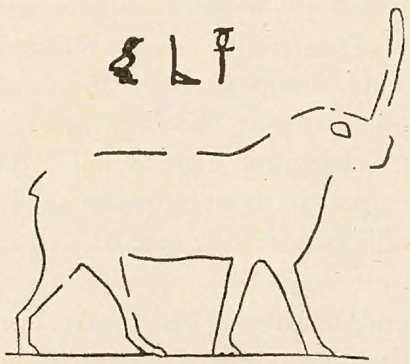


Fig. 4. — Animal fantaisiste (Éléphant-Rhinocéros) de Béni-Hassan.

der Archäologie, 1938, p. 534, note 3 : « *Beni Hasan,* II, Taf. 4. Berühmt ist die seltsame Darstellung des Elefanten, der damals den Ägyptern nicht mehr bekannt war und mit seinem alten Namen noch unter den Fabeltieren ein Scheindasein führte ».

(1) La preuve absolue que les anciens Égyptiens donnaient aussi aux cornes de Rhinocéros le nom de *ꜣbw* nous est fournie par une représentation et l'inscription s'y rapportant dans le temple de Deir el-Baḥri : on voit parmi les produits de Pount quatre cornes de Rhinocéros appelées . Cf. Naville, *Deir el-Bahari,* t. III, 1898, pl. 78 et p. 14 : « On pl. LXXVIII the objects called ivory, have a shape much more like rhinoceros horns than elephant tusks ».

(2) Cf. Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden des ägyptischen Alterthums,* 1842, pl. IX (le dessin du déterminatif est bon, mais il n'est pas complètement exact) ; Prisse d'Avennes, *Monum. Égypt.,* 1847, pl. VII ; Sottas, *Étude sur la stèle C 14 du Louvre* dans *Recueil de travaux relatifs à la philologie...,* t. XXXVI, 1914, p. 164 ; M. A. Murray, *The Stele of the Artist. C 14 of the Louvre,* dans *Ancient Egypt* (de Petrie), 1925, p. 33-35 et planche (photographie) ;

M. Grdseloff, dans le passage textuellement cité au début de la présente note, n'a nullement vu les difficultés que présente le mot *ỉrbꜣ*. N'ayant fait aucun cas du point d'interrogation que le *Wörterbuch,* I, 115, a placé derrière le mot *Nashorn,* il a commis l'erreur de déterminer le mot *ỉrbꜣ* par un Rhinocéros *naturaliste* à l'instar de celui qui suit le mot *šḳb* (fig. 1) au lieu de lui laisser son déterminatif d'animal *fabuleux* (fig. 3). L'erreur est grave, car un déterminatif représentant un Rhinocéros *naturaliste* attribuerait forcément au vocable *ỉrbꜣ* la signification certaine de Rhinocéros. L'incorrection graphique entraîne une faute de compréhension de la part de cet auteur. Et, si l'on admettait que le mot *ỉrbꜣ* était vraiment déterminé par un Rhinocéros (comme celui d'Armant, fig. 1), on ne comprendrait plus le second déterminatif , car les Rhinocéros africains, bien qu'ayant besoin de s'abreuver quotidiennement à des points d'eau, vivent dans les steppes et savanes et non pas dans les fleuves, lacs et marécages à l'instar des Hippopotames. Si au contraire l'artiste a fait suivre, comme c'est effectivement le cas, le mot *ỉrbꜣ* d'un quadrupède fantaisiste (qui peut représenter aussi bien que mal un Rhinocéros et un Éléphant), on ne peut plus contrôler les raisons qui ont poussé le dessinateur du temple solaire de Niouserrēˁ à ajouter au premier déterminatif (animal fabuleux) l'hiéroglyphe

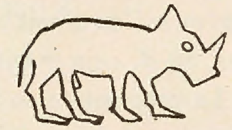


Fig. 5. — Déterminatif de la stèle Louvre C 14.

Charles Boreux, *Guide-Catalogue. Départ. des Antiq. égypt.,* 1932, t. Ier, p. 159-160 ; Varille, *L'inscription dorsale du colosse méridional de Memnon,* dans *Annales,* t. XXXIII, 1933, p. 90 et notes 7 et 8. M. le prof. B. Gunn m'a écrit en date du 6 mai 1937 : « The use of the sign there in the word for 'ivory' is interesting in view of the use made in Egypt of rhinocerus-horn ivory for such objects as the magical 'wands' which follow the curve of the horn, and are common in the Middle Kingdom, I believe, which is the period of C. 14 ». Je m'occuperai plus tard, dans mon livre sur les Rhinocéros, de ce passage de la lettre de M. Gunn.

(3) (*de la page précédente*). Croquis de L. Keimer d'après l'original (13 septembre 1937). Long. max. du Rhinocéros 2 cm. 7, haut. max. 1 cm. 5. Cf. également la photographie de la stèle C. 14 donnée par M. C. Murray (cf. note précédente), dernière ligne à droite.

« eau». En ce qui concerne l'appellation *ỉrb͗* (fig. 3), les philologues n'ont certainement pas encore dit le dernier mot sur ce vocable étrange. M. Grdseloff a-t-il remarqué que d'autres noms d'animaux, écrits immédiatement au-dessous de *ỉrb͗* sur le même bloc, commencent également par *ỉr...?* H. Schäfer se demande donc si l'on devait vraiment lire *ʾrb͗* ou si l'on devait lire tout simplement *b͗* («*jrb͗* oder *b͗* des 'Wassers'») car, dit-il, «ein *jr* leitet auch die darunter stehenden Fischnamen ein»[1].

La proposition de M. Grdseloff de voir dans le mot *šḳb* le « rhinocéros africain» et dans celui de *ỉrb͗* « le rhinocéros asiatique»[2] n'est nullement acceptable. Si *šḳb* est sans doute un mot *africain,* — et il serait très intéressant de retrouver cette expression dans l'un des nombreux dialectes africains actuels, — c'est évidemment une erreur de méthode que de considérer le mot obscur *ỉrb͗* (fig. 3) comme désignant un Rhinocéros *asiatique, syrien, parce que* l'existence en Syrie de Rhinocéros a été démontrée par des *paléontologues* et *géologues*[3]; l'égyptologie et les égyptologues ne s'occupent pas de si lointaines époques! En tout cas, le « Lac de Rhinocéros d'Antioche» aux temps d'Aménophis II constitue une appellation assez bizarre! *Rien ne prouve* enfin que, comme opine M. Grdseloff, corresponde à l'animal fantaisiste *ỉrb͗* du temple solaire du roi Niouserrēʿ et « que le trait final remplace un déterminatif rare et compliqué».

L. Keimer.

Le Caire, le 13 novembre 1947.

[1] Schäfer dans Wreszinski, *Atlas,* III, *Text,* p. 121.

[2] Mon ouvrage traitera en détail des Rhinocéros asiatiques aussi bien dans l'antiquité qu'aux temps modernes, — il en existe actuellement encore trois espèces —, mais comme *ỉrb͗,* mot égyptien de la Vᵉ dynastie, n'a certainement aucun rapport avec les Rhinocéros asiatiques, il n'y a pas lieu de m'occuper ici de ces derniers.

[3] Grdseloff, *op. cit.,* p. 116, note 1, cite Zummoffen, *Esquisse géologique du Liban,* p. 65.

CONSTRUCTIONS NAVALES ÉGYPTIENNES.

LES BARQUES DE PAPYRUS

PAR

ANDRÉ SERVIN.

Suivant une tradition fort ancienne, l'Égypte, au début de sa civilisation, était presque entièrement plongée sous les eaux. Les marais du Nil y occupaient des surfaces considérables, la plupart des villes s'élevaient sur des îlots ou des langues de terre qui, peu à peu, furent reliées au reste du pays par l'exhaussement du sol et le remplissage des marais[1]. Dans de telles conditions de vie, le développement des arts nautiques devait constituer le prélude de toute civilisation.

Malgré cette origine sans nul doute fort ancienne, malgré l'abondance des documents qui nous sont parvenus[2], nous savons peu de chose sur les embarcations de papyrus. Quelques auteurs ont abordé le problème de leur construction, aucun ne nous fournit des renseignements précis. Le principe même du radeau est discuté, la barque de papyrus est parfois ramenée à une coque, dont les murailles s'élèvent sur un fond plat[3] et qui comporte toute une armature de branchages destinés à l'étayer[4]. Les bottes de papyrus sont aussi l'objet d'un hypothétique calfatage[5]. L'examen des documents qui nous sont parvenus nous a amené à une toute autre conclusion que nous développerons au

[1] De Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte,* p. 30.

[2] L. Klebs, dans *Die Reliefs,* p. 101 et 102, en donne une liste complète.

[3] S. Clarke, *Nile-boats and other matters, Ancient Egypt,* p. 2 à 9. Boreux, *Nautique égyptienne,* p. 177 aussi Spencer, *Descriptive Sociology,* p. 14, colonne 40.

[4] Boreux, *Nautique égyptienne,* p. 182.

[5] Les scènes des tombes de Ptahhetep et d'Akhethetep qui sont à l'origine de cette hypothèse présentée par Maspero et reprise plus récemment par Montet et Boreux seront étudiées plus loin ainsi que le verbe dans lequel ces derniers auteurs voient l'expression de l'action de calfater.

cours de cette étude. Les documents que nous utiliserons proviennent de deux sources différentes : l'Ancien Empire et ses tombes décorées nous fournit une masse de dessins, dans lesquels se retrouvent tous les détails de construction des barques mais non leurs formes, qui resteraient un problème pour nous, si quelques rares documents thinites, et peut-être pour quelques-uns pré-thinites, extrêmement intéressants, ne nous renseignaient parfaitement sur ce dernier sujet. Les procédés de dessin sont entièrement différents dans les deux cas, ce qui nous amène à étudier successivement ces deux séries de documents.

Ces différences de méthode que nous constatons chez les scribes n'indiquent pourtant pas une évolution brutale des procédés. Les dessins se rattachent, en effet, non seulement à deux époques, mais à deux sources très différentes : ceux de l'Ancien Empire ont été recueillis dans des tombes, leur caractère essentiellement funéraire comporte très vraisemblablement une certaine part de magie ; ceux de la période thinite, moins étudiés et encore très obscurs, proviennent surtout d'étiquettes destinées à rappeler, par la mention pictographique d'événements importants, la date de récolte de quelques produits enfermés dans les tombes royales de la première dynastie [1]. Ils constituent, dans certaines de leurs parties, tout au moins, de véritables épures destinées non à suggérer mais à établir, suivant des conventions acceptées, les formes et les dimensions des objets représentés. Leur intérêt est donc double, ils nous indiquent la forme des barques que nous recherchons, mais ils nous fournissent aussi, en réduction, un exemple de la façon dont les architectes égyptiens concevaient leurs épures.

L'étendue et la complication des tombes des rois thinites, retrouvées près d'Abydos [2], présupposent l'existence d'un dessin géométral [3] dont

---

(1) Newberry, *The wooden and ivory tablets. P. S. B. A.*, XXXIV, p. 279 à 289.

(2) Amélineau, *Nouvelles Fouilles d'Abydos*. Petrie, *Royal Tombs of Ist dynasty*.

(3) Des dessins exécutés suivant le même procédé se retrouvent à toutes les époques, quelques éléments de cette descriptive furent dégagés par Prisse d'Avennes (t. I, p. 377), puis par Perrot et Chipiez (*Histoire de l'Art*, I, p. 451 à 458) qui en mentionne l'application aux villas royales et seigneuriales tracées sur les hypogées de Tell el-Amarna (*op. cit.*, p. 456). Voir aussi Montet (*Scènes de la vie privée*, p. XIII), Schäfer, (*Von Ägyptischer Kunst*, I, fig. 10 et 26), etc.

les documents thinites nous fournissent quelques bons exemples. Dépourvus de tout caractère funéraire, ils s'apparentent étroitement dans leur tracé aux signes hiéroglyphiques grâce auxquels Mlle Baud a pu dégager les éléments caractéristiques de la descriptive égyptienne [1]. Ils confirment la justesse de ses lois qu'il nous suffira d'appliquer pour retrouver, sous des apparences de dessin quelque peu déroutantes, les différentes formes des barques égyptiennes au moment le plus curieux de leurs transformations.

I. — LA CONSTRUCTION DES BARQUES DE PAPYRUS.

Un premier examen des dessins que nous fournissent les hypogées est assez décevant. Il paraît nous révéler une importante solution de continuité dans les travaux qui se succèdent. Nous voyons d'abord la première étape des travaux ; les habitants des marais récoltent les papyrus et, courbés sous leurs lourds fardeaux, se dirigent vers le chantier de construction puis, et c'est là que nous ne comprenons plus, sans aucune étape intermédiaire, ils travaillent sur une barque qui paraît, et qui est en fait, achevée. Ce n'est pas un trait particulier au sujet qui nous occupe mais un procédé général que l'on retrouve fréquemment lorsque les scribes-décorateurs égyptiens représentent les travaux des sculpteurs, des orfèvres, des menuisiers, etc. Dans tous les métiers, les étapes intermédiaires sont supprimées et l'on passe directement de la récolte, ou de la fabrication des matières premières, à l'objet achevé.

La raison d'une pareille anomalie semble pouvoir être recherchée dans le principe, particulier à la religion égyptienne, de la matérialisation, à la voix du défunt, des personnes et des objets représentés sur les murs du tombeau. La convention paraît d'ailleurs logique. Les artistes des nécropoles reproduisent d'abord les objets dont le défunt a besoin pour sa sortie au jour : meubles, bijoux, canots, etc. Ils représentent ensuite les ouvriers et les matières premières nécessaires à d'autres fabrications. L'ensemble est groupé dans des scènes où les objets forment un décor

---

(1) Voir plus loin, p. 69-70.

dans lequel les serviteurs du Maître vaquent à leurs occupations. L'élimination de tout objet incomplet, dont le défunt ne saurait tirer un parti immédiat, est donc parfaitement rationnel et dans presque toutes les tombes nous voyons la barque achevée, prête à se matérialiser, à sortir à la voix du Maître.

Les artistes adoptèrent, de plus, des conventions d'ordre pratique. L'espace dont ils disposaient pour traiter leur sujet était généralement très limité et ils ne pouvaient évidemment pas représenter toutes les opérations que comportait la construction d'une barque ; dans la scène que nous voyons se dérouler, chaque ouvrier symbolise, parfois, à lui seul, un groupe important de travaux.

Une telle conception poussée dans ses dernières limites donne aux artistes égyptiens une singulière liberté d'expression. Elle leur permet de traiter leur sujet en juxtaposant une série de dessins indépendants dans l'espace et dans le temps, sans souci de leur ordre logique. C'est là une conception fort ancienne et la tombe de Rahotep [1] nous en fournit un excellent exemple. Au centre de la barque qui constitue le décor de la scène, deux ouvriers, que surmonte la légende, resserrent les ligatures, ils symbolisent tous les travaux de construction du flotteur de la barque ; à gauche, un charpentier avec une herminette, à droite un menuisier travaillant avec un ciseau et un maillet évoquent respectivement et à eux seuls, par des travaux qui ne constituent qu'une faible partie de ceux qui seront réalisés sur la barque, l'un la pose du pont, l'autre la mise en place des apparaux et du gréement. L'ensemble de ces opérations s'étend sur un laps de temps assez considérable, cependant, elles se présentent, ici, comme si elles étaient simultanées.

Dans les tombes de l'Ancien Empire, ces trois attitudes caractérisent généralement les trois phases de la construction. Le sujet est souvent traité de façon plus détaillée par l'adjonction de nouvelles scènes autour de ce thème de base.

Ce ne sont pas là des conventions particulières au sujet qui nous occupe. Foucart [2], étudiant la représentation des épisodes qui marquent la traversée du Nil lors des funérailles, écrit : « Le navire et sa tente deviennent

(1) Petrie, *Medum*, pl. XI et XXIII. — (2) Foucart, *Tombes thébaines*, p. 123.

surtout un décor de théâtre où apparaissent simultanément des épisodes en réalité successifs. » De même, M. Montet signale, dans les scènes de culture, l'absence de séparation entre les groupes qui labourent, sèment, piochent et le troupeau qui recouvre les semences [1]. Une des conséquences les plus curieuses de cette forme de composition se remarque dans les scènes de pêche au harpon : une colonne d'eau jaillit sur l'avant de l'embarcation et monte aussi haut que le pêcheur qui, sans se baisser, avant d'avoir lancé son engin, a déjà transpercé une latte et un chromus (fig. 12).

Parfois enfin, l'artiste, manquant de place pour représenter, même d'une façon schématique, une opération importante, se contente de l'indiquer par une légende qui, dans ce cas, ne correspond pas au travail que les ouvriers sont en train d'accomplir [2].

Nous allons donc au cours de cette étude, en nous aidant des conventions que nous venons de préciser, rechercher les différentes opérations qui se rapportent à la construction des barques de papyrus et les rétablir dans leur ordre logique. Les scènes que nous aurons à étudier ainsi sont heureusement très variées et nous fournissent des détails précis sur la façon dont les Égyptiens transformaient quelques bottes de papyrus ou de roseaux en embarcations élégantes et racées dont nous admirons encore la silhouette sur les murs des mastabas.

La cueillette des papyrus. — Dans cette Égypte ancienne, tout imprégnée de religion, la mise en chantier d'une embarcation était sans nul doute précédée de cérémonies propitiatoires.

L'arrachage des premières tiges en fleur [3] ou en bouton [4] est, tout comme le premier bruissement des papyrus écartés par le harponneur au début de sa chasse [5], dédié à la déesse Sekhet.

(1) Montet, *Scènes de la Vie privée*, p. 184 et 20. Aussi Schäfer, *Von Ägyptischer Kunst*, 3e édition, p. 181.

(2) Montet en signale un exemple dans la tombe de Ti : la légende « tanner une semelle » au-dessus d'un ouvrier qui assouplit une peau sur un établi (*Scènes de la Vie privée*, p. 316). Nous rencontrons un cas identique en étudiant la fabrication des cordages (p. 86).

(3) Davies, *Sheikh-Said*, pl. XII.

(4) Boeser, *Beischreibung*, pl. XIV.

(5) Balcz, *Zu den Szenen der Yagdfahrten*, *Ä. Z.*, 75, p. 32-38.

Puis, les bottes sont liées et le rite se développe plus longuement. Malgré les lourdes charges qu'ils retiennent, d'une seule main, sur leur dos, les personnages de la tombe de Ptah-hetep [1] portent de l'autre main les produits du marais sous la triple forme : le panier de poisson, le canard sauvage et la fleur de papyrus.

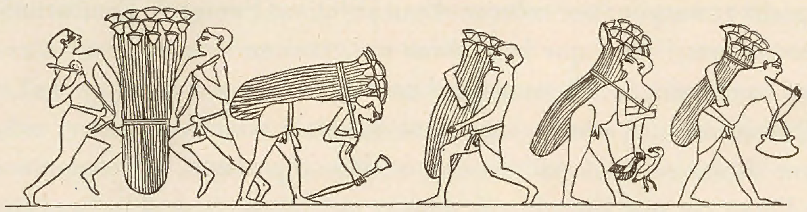


Fig. 1.
Dümichen, *Resultate*, pl. VIII.

Offrande de toute évidence et sans doute au dieu des canaux et des marais Djeri [2] et à sa réplique féminine Sekhet que les Égyptiens représentent comme une paysanne qui tient d'une main un canard sauvage et de l'autre un poisson [3] ; dieu et déesse des temps primitifs dont les gracieuses figures s'estomperont bientôt, absorbées par le rayonnement des nouveaux dieux de l'Égypte.

La construction de la barque. — Les ouvriers établissent leurs chantiers sur une aire découverte, aux bords des marécages, dans les [4] et les [5] qui couvrent les bas côtés de la vallée. Ils apportent les bottes de roseaux et de papyrus, ils les rangent sur le sol dans un ordre qui varie suivant la forme qu'ils désirent obtenir, puis avec des enfants dont la souplesse leur est précieuse, ils disposent les cordes [6] qu'ils ont préparées dans un champ voisin [7] et lient provisoirement les tiges en une énorme brassée [8] presque informe. Le travail préparatoire est alors terminé.

(1) Dümichen, *Resultate*, pl. VIII aussi Ptah-hetep II, pl. XIII et XIV. — L., *D.*, II, pl. XII, etc.
(2) sarcophage de publié par Lacau dans *Recueil de travaux*, XXX, p. 66, l. 3.
(3) Montet, *Scènes de la Vie privée*, p. 6.
(4) Montet, *op. cit.*, p. 6.
(5) Montet, *op. cit.*, p. 9.
(6) L., *D.*, II, pl. 12.
(7) Davies, *Ptah-hetep*, I, pl. XXV.
(8) *Pyr.*, 1206 *c*.

La seconde phase de la construction permet de dégrossir l'embarcation. Les ouvriers aplatissent d'abord l'ensemble par une série de bridures intérieures qui prennent appui sur les ligatures [1], ensuite ils relèvent les extrémités suivant le gabarit à obtenir ; ce gabarit, nous le verrons plus loin [2], varie suivant l'usage auquel on destine l'embarcation. Lorsque les extrémités doivent s'élever verticalement pour former voilure, un ouvrier les relève avec son dos (fig. 3) [3], puis il les lie, et les accore

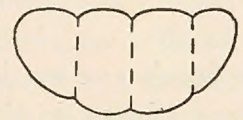


Fig. 2.
(en pointillé, les bridures intérieures).

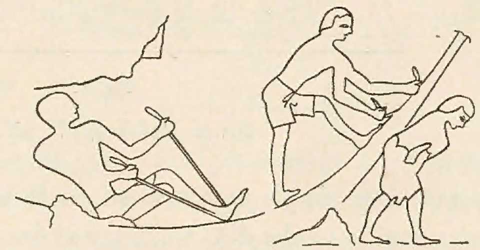


Fig. 3.
Petrie, *Medum*, pl. XXIII.

avec des tins de bois, des bottes de joncs ou de légers échafaudages. L'embarcation est alors dégrossie.

Dans sa troisième et dernière phase, le finissage de l'embarcation comporte deux opérations simultanées : les gerbes sont vigoureusement tassées à l'aide de masses appropriées tandis que le serrage est rectifié afin qu'aucun vide ne subsiste entre les tiges.

La tombe d'Akhet-hetep [4] représente en détail le début de cette opération. Sur la barque de gauche, un ouvrier, le buste incliné, frappe la partie supérieure de la barque avec une masse ovoïde visiblement munie de deux anses. Il oblige les tiges à se tasser, à s'imbriquer parfaitement les unes sur les autres tandis que, devant lui, son compagnon resserre les bridures (fig. 4).

La masse dont l'ouvrier se sert est, chose rare dans le dessin égyptien,

(1) Ce procédé permet par un serrage modéré des bridures d'obtenir une tension presque sans limite sur les ligatures extérieures.
(2) Page 77 et suiv.
(3) Petrie, *Medum*, pl. XXIII.
(4) Davies, *Ptah-hetep*, II, pl. XIII.

représentée en perspective de trois quarts [1] pour bien indiquer qu'il faut frapper obliquement les tiges afin d'égaliser les couches. L'artiste a transgressé les conventions généralement suivies pour préciser ce détail

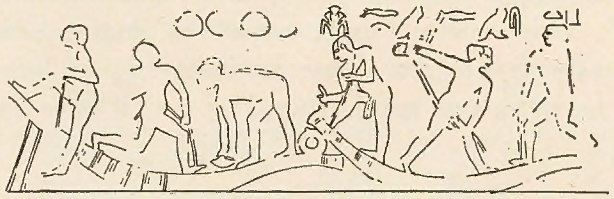
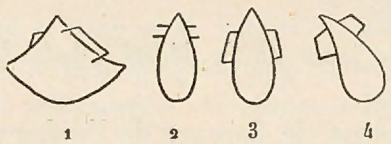


Fig. 4.
Davies, *Ptah-hetep*, II, pl. XIII.

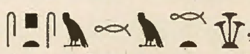
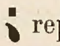
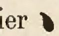
important. Une simple comparaison de la masse figurée avec ses deux poignées dans la tombe d'Akhet-hetep et des différentes formes du déterminatif du verbe *špt* permet de conclure, sous réserve des déformations du dessin dues à la perspective, à une identité évidente.



1 2 3 4

Fig. 5. — 1 : l'outil qui sert à tasser les gerbes (vu de trois quarts); 2, 3 et 4 : les déterminatifs de *špt*.

1. *Ptah-hetep*, II, pl. XIII.
2. L., *D.*, II, pl. 105
3. Boeser, *Beschreibung*, pl. XIII.
4. *Pyr.*, § 1206 et 1209 (dans P. 418 et P. 421, les poignées ne sont pas visibles).

La légende de la scène est , «*šp-t* la barque, dans le marais». Le verbe  représente donc en première analyse l'opération de finissage de la barque. Nous l'étudierons à part à la fin de cet article [2] et nous verrons qu'il s'accompagne généralement de deux déterminatifs : dans le premier  nous venons de reconnaître la masse employée dans la tombe d'Akhet-hetep pour tasser les gerbes; le second ○, le rouleau de corde, se rapporte au serrage des ligatures. Dans la tombe d'Akhet-hetep en application d'une règle presque générale, le déterminatif  déjà représenté dans le dessin est supprimé de la légende.

[1] La position des bras de l'ouvrier ne laisse aucun doute à ce sujet.

[2] Voir p. 82 à 88, l'étude de ce mot.

Après la mise en forme de la partie supérieure, maintenant achevée, vient celle des côtés. La masse à deux anses, devenue peu pratique pour un travail de flanc, est remplacée par une masse emmanchée [1]. Elle est maniée par un ouvrier qui fait disparaître les dernières inégalités, tandis que ses collègues disposent déjà sur le pont les mâtereaux de gouvernail et divers accessoires à leur place définitive (fig. 6).

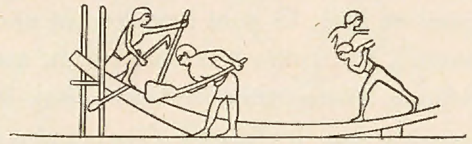


Fig. 6.
L., *D.*, II, 61 *b*.

Puis on vérifie le serrage des extrémités. Celles-ci n'ont d'ailleurs pas de formes imposées; elles gardent souvent le profil aplati du centre de la barque, le serrage se fait alors sur les bridures; parfois elles sont de section circulaire, on emploie alors un autre procédé [2] : une des extrémités du cordage est fixée solidement sur la barque puis on fait un certain nombre de tours autour de l'étrave sans les serrer; ensuite, par une traction dans une direction normale à l'étrave, sur le premier puis sur le deuxième, le troisième tour etc., on serre sans effort toute la ligature (fig. 7). Ce procédé est toujours employé de nos jours.

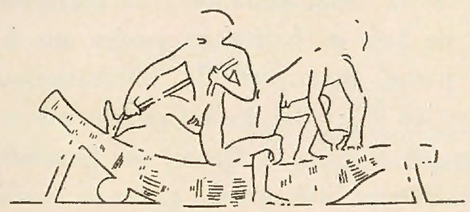


Fig. 7.
Davies, *Sheikh-Said*, pl. XII.

Le premier stade de la construction de la barque de papyrus est alors terminé. Nous voyons comment, par un serrage énergique, obtenu avec des moyens extrêmement simples, les ouvriers, qui construisaient ces embarcations, transformaient une gerbe de roseaux ou de papyrus en une masse homogène et indéformable. De tels procédés excluent absolument toute possibilité d'armature intérieure de branchage ou de planches. Ils permettaient parfaitement d'éviter que les ligatures ne se relâchassent, après la mise en service de l'embarcation, par suite de tassements intérieurs. L'ensemble était léger, très souple et parfaitement adapté à l'usage

[1] L., *D.*, II, 61 *b*. — [2] Davies, *Sheikh-Said*, pl. XII.

auquel il était destiné. Sous cette forme ancestrale, la barque de papyrus a été utilisée jusqu'à la fin de la civilisation égyptienne antique.

Mise en place du pont. — Un dernier perfectionnement, dans la construction des embarcations de roseaux et de papyrus, a été la pose d'un pont en bois. Ce pont leur donnait une habitabilité plus grande, il permettait d'accroître leur chargement, mais aussi, et surtout, il assurait de bonnes liaisons transversales. C'était là en effet le point faible de cette construction ; les liaisons n'étaient plus assurées de façon parfaite lorsque la tension des ligatures diminuait après un usage prolongé de l'embarcation.

Dans les barques en construction, qui sont toujours représentées de profil, le pont n'est pas visible [1], mais on nous fait parfois assister au détail des opérations que sa pose nécessite. Gréeurs et charpentiers se partageaient la besogne. Ils procédaient de la façon suivante : les traverses de bois *a*, *b*, étaient posées sur la partie supérieure de l'embarcation soigneusement aplanie par l'opération ; elles étaient ensuite recouvertes d'un bourrelet de papyrus (en noir sur la figure) qui bouchait tous les vides ; l'ensemble était finalement littéralement cousu au bordé par un cordage qui passait soit entre les planches, soit dans des trous percés dans les planches du pont, traversait en diagonale le bord supérieur de l'embarcation puis revenait faire un tour par dessus le bourrelet de papyrus (fig. 8). La tombe de Ptah-hotep [2] nous donne le détail de cette opération. Deux ouvriers travaillent à l'avant. Ils ont en mains chacun un galet rond avec lequel ils se disposent à frapper les tiges de papyrus pour qu'elles comblent parfaitement le vide existant.

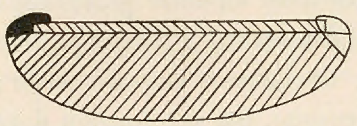


Fig. 8. — Mise en place du pont.

L'un d'eux introduit, obliquement, dans la coque, un long bâton pointu qui lui sert d'épissoir [3] pour écarter les tiges cependant que son

---

[1] Nous verrons ensuite les conventions grâce auxquelles les dessinateurs figuraient le pont dans les scènes nautiques.

[2] Dümichen, *Resultate*, pl. VIII.

[3] Épissoir : espèce de poinçon avec lequel les cordiers et les matelots écartent les torons des cordages à épisser.

compagnon fait pénétrer le cordage de laçage du bourrelet dans le canal ainsi aménagé (fig. 9) [1]. Ce laçage se faisait de diverses façons (fig. 10) et le bourrelet qui débordait au-dessus du pont formait une lisse qui empêchait les passagers et les marchandises de glisser hors de l'embarcation.

Lorsque les planches étaient solidement fixées les ouvriers posaient sur le pont le galet rond dont ils venaient de se servir et vérifiaient une dernière fois les amarrages [2].

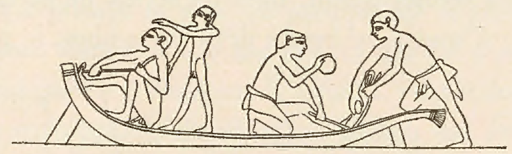
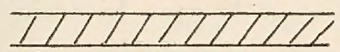


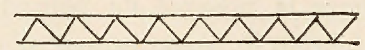
Fig. 9.
Dümichen, *Resultate*, pl. VIII.

C'était ensuite le charpentier qui achevait le travail en égalisant la surface du pont avec l'outil [3].

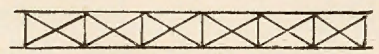
Il ne reste plus enfin qu'à ajouter à l'embarcation ses apparaux et



L., *D.*, II, pl. 77.



Deir el Gebrawi, pl. XIV.



Beni Hassan, pl. XVI.

Fig. 10. — Les diverses façons de fixer le pont.

agrès. Un menuisier prépare les emplantures du pont [4] ou parfois termine un mâtereau de gouvernail avec son herminette [5] ou sa hache.

L'embarcation est achevée.

---

[1] Dans *Les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 481, Mariette décrit une opération identique sur un relief de la tombe de Rahotep qui n'a pas été retrouvé : un charpentier « debout au milieu de la barque enfonce un des bordages avec une pierre qu'il soulève, au-dessus de sa tête, de ses deux bras étendus. La pierre est peinte en bleu ». Nous retrouvons ici l'erreur qui assimile la barque de Rahotep à une embarcation en bois.

[2] L., *D.*, II, pl. 106.

[3] Petrie, *Medum*, pl. XI.

[4] *Medum*, pl. XI.

[5] *Medum*, pl. XI ; L., *D.*, II, 108.

L'embarcation pontée dans le dessin égyptien. — Dans les scènes que nous venons d'étudier, le pont n'est pas visible, sa présence se déduit des opérations auxquelles se livrent les constructeurs et des légendes qui les accompagnent. Dans les scènes de pêche, de chasse ou de transport, qui sont nombreuses dans les tombes, le problème de sa représentation se pose de façon plus directe. La barque est toujours vue de profil, et le pont ne paraît pas pouvoir être facilement indiqué. Les artistes égyptiens ont résolu cette difficulté d'une manière conventionnelle fort simple. Un double trait à la partie supérieure de l'embarcation, souligné parfois par l'indication des ligatures, indique la présence du bourrelet de fixation du pont. La tombe de Ptah-hetep [1] nous permet d'assurer notre interprétation. Sur la barque de gauche, le bourrelet posé sur le pont mais non encore lié, est représenté par un double trait, à la partie supérieure de la barque. Sur la barque du centre, les ouvriers sont en train de fixer le bourrelet, l'indication est la même. A droite, la ligature est terminée et l'on voit nettement la corde, tenue par l'ouvrier le plus à droite, ressortir de la coque sous le bourrelet, indiqué par ////, un double trait hachuré. Dans de nombreux cas, les hachures sont omises par les dessinateurs.

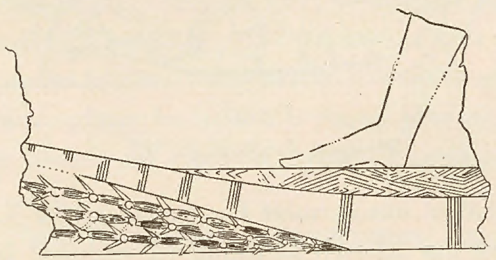


Fig. 11.
Davies, *Deir el-Gebrawi*, II, pl. III.

Par ailleurs, dans toutes les scènes où le propriétaire de la tombe est représenté dans une embarcation, il se tient, non pas sur la partie supérieure du pont, mais sur un trait horizontal tracé au-dessus. La tradition est générale et n'a pas été transgressée sous l'Ancien Empire [2]. Une barque figurée dans la tombe de Zan, à Deir el-Gebrawi [3], nous en donne l'explication. La partie comprise entre l'embarcation et la ligne sur laquelle reposent les pieds de Zan est couverte de nervures pour indiquer qu'il s'agit d'un parquet de bois (fig. 11). Dès lors la convention du dessinateur est facile à retrouver. Le plancher horizontal étant normalement invisible, le dessinateur a rabattu le plan du parquet sur le plan vertical du dessin et nous voyons alors tout à la fois le pont qui est posé sur l'embarcation et le chasseur qui est debout sur le pont. C'est un des procédés classiques du dessin égyptien. [1] Généralement au lieu des hachures qui recouvrent le pont de la barque de Deir el-Gebrawi on passait une teinte foncée [2] presque partout disparue.

(1) Dümichen, *Resultate*, pl. VIII.

(2) Cette convention tire son origine des épures thinites de la barque que nous verrons ensuite (p. 71 et suiv.).

(3) *Deir el-Gebrawi*, II, pl. III.

Le développement de cette convention a produit des effets inattendus. A Deir el-Gebrawi [3], par exemple, le défunt est représenté à une telle échelle qu'il occupe toute la barque, elle serait d'ailleurs trop petite pour supporter un pareil colosse; ses parents, ses amis sont représentés dispersés autour de lui debout sur un trait qui figure à lui seul toute la barque et nous indique que, par la pensée, nous devons tous les replacer dans l'embarcation où ils se trouvent réellement (fig. 12).

Dans L., *D.*, II, pl. 106, le trait lui-même disparaît, il est sous-entendu, et le défunt paraît suspendu au-dessus de l'équipage le dessous des pieds à la hauteur des épaules des rameurs. On indique, parfois aussi, mais plus rarement, la présence d'un naos [4] ou même de bétail [5] dans la barque par cette convention.

La multiplicité des exemples d'embarcations pontées que nous fournissent les documents qui nous sont parvenus pourrait nous amener à penser que leur emploi était presque généralisé; cela semble, toutefois, peu probable et le soin même que prennent les dessinateurs d'indiquer la présence du pont semble être un argument contraire. Les propriétaires de tombes étaient de grands seigneurs et les embarcations pontées étaient un luxe qui ne semble pas avoir été vulgarisé, c'est pourquoi on ne

(1) Voir plus loin, p. 70.

(2) *Dahchour*, 1895, pl. XXIV, une partie de la peinture a pâli, produisant des stries longitudinales. Steindorff, *Ti*, pl. 58. — L., *D.*, II, 106 (XIIe dyn.).

(3) *Deir el-Gebrawi*, pl, I. III et V.

(4) L., *D.*, II, pl. 101.

(5) Blackmann, *Meir*, IV, pl. VII.

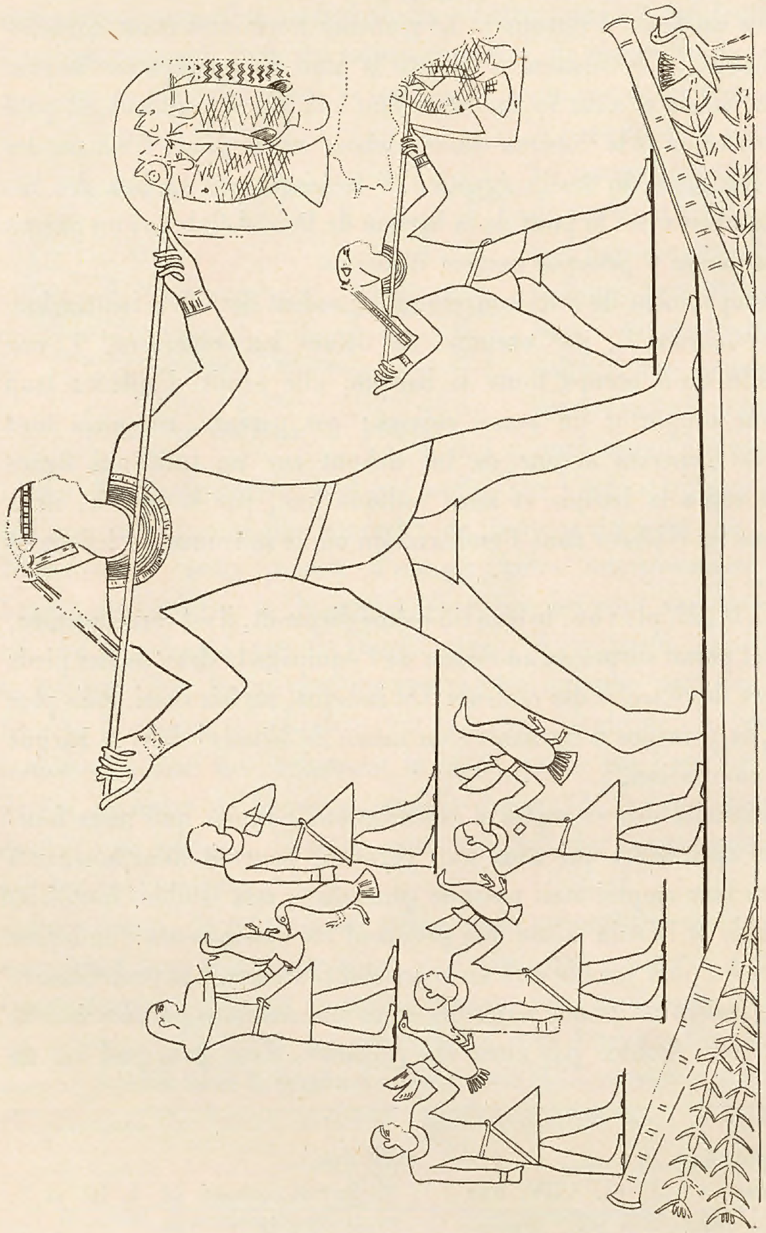


Fig. 12.
Davies, *Deir el-Gebrawi*, pl. III.

manque pas de nous faire remarquer, avec quelque ostentation, que pour aller à la chasse, à la pêche ou pour se promener, le défunt a de telles barques à sa disposition [1]. Le sentiment d'orgueil n'est pas chose moderne.

II. — LES FORMES DES BARQUES DE PAPYRUS.

Nous avons retrouvé, grâce aux tombes de l'Ancien Empire, les méthodes de construction des barques de papyrus ; les documents thinites nous renseignent sur les formes des embarcations en usage pendant cette période reculée de l'histoire. Ces embarcations se révèlent si éloignées de celles que nous connaissons, elles sont représentées par des procédés qui nous paraissent si imprévus, que nous devons, avant toute recherche, définir avec précision les méthodes de dessin des scribes de cette époque.

Dans une remarquable étude, sur « les dessins ébauchés de la nécropole thébaine », Mlle Baud en précise les règles avec une parfaite netteté. Nous en citons ici quelques passages : « Le concept des représentations égyptiennes est essentiellement différent de celui des arts occidentaux dont l'art grec est le prototype [2]... Le dessin égyptien doit faire comprendre les choses et les évoquer dans l'espace [3]... Les scribes qui ont toujours représenté les objets et les personnages sous leurs formes les plus caractéristiques, les plus faciles à reconnaître, ont par cela même utilisé un procédé descriptif, le seul qui put convenir. Nous ne pouvons imaginer qu'ils aient connu les lois strictes de la géométrie descriptive, mais il est curieux de constater que nous retrouvons une grande partie de ces lois d'après leurs dessins et surtout d'après leur écriture [4]... L'écriture hiéroglyphique nous apparaît, comme le dessin et ses lois, toute constituée dès l'époque la plus ancienne ; la distinction qu'on peut établir

---

[1] Dans la tombe de Mera par exemple, Mera assiste à la pêche tandis qu'un serviteur le fait boire. Sur quatre barques représentées, une seule est pontée, celle du Maître (le pont est indiqué par un double trait). (De Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, fig. 518).

[2] *Op. cit.*, p. 3.

[3] *Op. cit.*, p. 4.

[4] *Op. cit.*, p. 6.

entre leurs différents angles de vision est la même des fresques d'Hiérakonpolis aux décorations thébaines. Les scribes égyptiens, on ne saurait trop revenir sur cette idée, n'ont jamais songé à reproduire ce qu'ils voyaient, mais à le faire *comprendre* [1]... En géométrie descriptive moderne, le dessinateur trace son épure sur deux plans de projection, et nous avons deux aspects de l'objet sans compter toutes les projections secondaires obtenues par les changements de plans ou les rotations. Tous ces dessins sont séparés et complètent l'épure, « *les Égyptiens devaient tout exprimer à la fois en un seul panneau pour avoir une image unique qui donne tous les aspects du motif* » [2].

Cette descriptive égyptienne que nous trouvons « formée aussi loin que nous remontions dans l'histoire de l'art » [3] s'écarte absolument de la perspective, elle s'applique à représenter le sujet dans ses formes réelles, non seulement par des projections sur des plans verticaux, horizontaux ou obliques, mais aussi par des combinaisons de projections et de pivotements qui permettent de *représenter chaque détail sous son aspect le plus caractéristique qui est généralement celui qui donne la vraie grandeur de la plus grande dimension* [4]. Lorsque l'objet ainsi dessiné ne nous est pas parfaitement connu, cette « juxtaposition de dessins indépendants » [5] en une seule figure déroute souvent notre analyse ; il n'en était pas de même des Égyptiens qui voyaient des objets familiers dont ils reconstituaient sans effort les détails que nous devons rechercher par une analyse délicate.

Les documents archaïques que nous allons étudier nous fournissent les premiers éléments de cette géométrie descriptive « qui apparaît toute

(1) *Op. cit.*, p. 7. — Cf. Capart, *Propos sur l'art égyptien*, p. 90.

(2) *Op. cit.*, p. 8.

(3) Mlle Baud, *op. cit.*, p. 259.

(4) Dans les signes hiéroglyphiques : l'oie, le vautour, le faucon, l'hirondelle ont les plumes de la queue dessinées en projection horizontale tandis que le corps est en projection sur le plan vertical. Le signe du scribe , la couronne , la tortue , l'oie troussée , sont la combinaison d'une projection sur le plan horizontal et d'une projection sur le plan vertical. L'oiseau , le serpent sont des combinaisons plus compliquées de trois et même quatre plans différents (Mlle Baud, *op. cit.*, p. 9 à 12).

(5) Montet, *Scènes de la Vie privée*, p. xiii.

constituée dès l'époque la plus ancienne [1] avec ses conventions, ses jeux d'écriture, ses multiples représentations d'un même motif déjà savamment raisonné dès la plus ancienne antiquité connue [2]. Pourtant, aux règles traditionnelles de l'imagerie égyptienne, les documents de cette époque, une des plus reculées que puisse atteindre notre analyse, ajoutent un élément particulier dont on ne trouve que de rares traces dans la suite. Les dessins sont généralement rehaussés d'un quadrillage qui recouvre les personnages, les édifices, les navires et, de façon systématique, l'eau sur laquelle flottent les barques. Notons bien qu'au début de la période archaïque, donc très vraisemblablement aussi dans la période préhistorique qui l'a précédée, cette eau n'est jamais figurée par ou mais par [3]. Les quadrillages de ces dessins n'ont d'autre but que d'en souligner certaines parties ; ils en compliquent la lecture par la difficulté que nous éprouvons à séparer les lignes réelles de celles du quadrillage qui les recouvre. Il faut probablement voir là la raison de l'abandon ultérieur du procédé. On le retrouve pourtant par la suite dans quelques signes d'écriture, en particulier dans et dans qui supporte parfois l'enseigne des nomes [4].

Les barques thinites. — Les fouilles effectuées par de Morgan, Amelineau et Petrie, dans les nécropoles voisines de Nagada et d'Abydos, ont

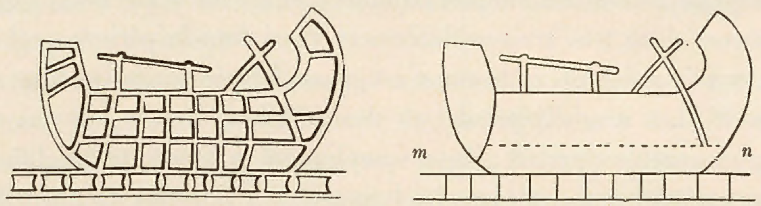
(1) Mlle Baud, *op. cit.*, p. 7.

(2) Mlle Baud, *op. cit.*, p. 17.

(3) Davies, *Royal Tombs*, I, VIII, 3 et II, VIII, 6 et 13 par exemple. Le signe , qui supporte les barques, se change en puis et se trouve sous cette dernière forme dans les Textes des Pyramides ; il ne saurait donc être confondu avec . Durant l'Ancien Empire est employé concurremment avec pour désigner la pièce d'eau (Wörterbuch, II, p. 96).

(4) Le signe est surmonté par l'enseigne du nome dans (stèle de Pianki-Meriamon, *Bibl. égypt.*, XXVIII, p. 283, note 1), ainsi que dans le signe archaïque (*P. S. B.*, *A.* XXVIII, p. 69). Le rapprochement de ce signe et du précédent montre qu'il s'agit dans ce dernier cas du sanctuaire ou du nome de Neith ; on ne peut donc pas adopter la lecture Hetep que propose M. Legge. Il y a de fortes raisons pour que nous soyons amenés à différencier les signes et . Je reviendrai plus tard sur cette question qu'il serait prématuré de traiter dans son ensemble.

mis à jour de petites tablettes en bois ou en ivoire gravées ou peintes datant de différents rois de la dynastie thinite ; sur trois d'entre elles, parmi les scènes représentées, scènes dont la signification est actuellement très obscure, figurent des barques d'une apparence singulière dont la forme diffère complètement de celle des embarcations que l'on rencontre habituellement : « la muraille est extrêmement haute, l'avant se redresse suivant une ligne sensiblement verticale tandis que l'arrière recourbé vers l'intérieur dessine avec la coque un angle presque aigu..



a b

Fig. 13.
Petrie, *Royal Tombs*, II, pl. XI, 2.

Le tout constitue un ensemble très lourd, et la barque, par sa silhouette générale, évoque assez bien l'idée d'un sabot.[1] » La forme trapue de ces barques, la courbure prononcée de leurs extrémités ont amené M. Boreux à les rattacher aux embarcations mésopotamiennes[2]. Cependant, il n'y a là qu'une apparence.

Prenons la barque centrale représentée sur une des tablettes du roi *Aḥa* publiée par M. Petrie (fig. 13 *a*)[3]. Il nous faut d'abord séparer le dessin du quadrillage qui le recouvre. Nous conserverons évidemment le contour extérieur de la barque, les supports de la tente[4] et les deux mâtereaux qui se croisent au-dessus du pont ; une seule ligne peut être en litige, le trait *mn*, que nous avons tracé en pointillé (fig. 13 *b*). Réduit à ses lignes réelles, le dessin devient parfaitement clair, les deux mâtereaux

[1] Boreux, *Nautique égyptienne*, p. 71.
[2] Boreux, *op. cit.*, p. 80.
[3] Petrie, *Royal Tombs*, II, pl. XI, 2.
[4] Ces supports servaient probablement d'appui à un abri mobile, ouvert de trois côtés, suivant un dispositif qui était encore en place sur une des barques retrouvées par M. Daressy dans la tombe de Sepa, , à Deir el Bircheh (*A. S. A.*, I, p. 30, fig. 1 et p. 31, fig. 1).

prenant certainement appui de chaque côté de la coque, sur le pont du navire (qui est donc représenté projeté sur un plan horizontal, puis rabattu sur le plan de figure par une rotation autour de la ligne *mn*) ; cette ligne *mn* est bien une ligne réelle : c'est le trait de jonction du pont et de la muraille. De même, les deux extrémités de la barque ont leurs plans latéraux représentés, à la suite d'une rotation, sur le plan de figure (fig. 14). Quelques raccords ingénieux permettent au scribe-dessinateur de conserver à l'ensemble son apparence de navire et de ne pas altérer le contour extérieur de la barque. Les différentes projections[1] se rapportent à quatre

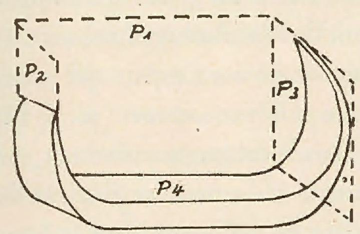


Fig. 14.

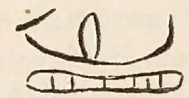


Fig. 15. — Petrie, *Royal Tombs*, II, pl. VIII, 6.

plans différents, elles reproduisent avec exactitude, *en un seul dessin*, la forme particulière de la coque, du pont et de chacune des extrémités et indiquent leurs dimensions relatives. La précision des données est suffisante pour nous permettre de tracer, suivant nos méthodes modernes, une vue perspective de la barque (pl. I, 2).

L'exactitude de cette interprétation est confirmée par un fragment de vase, assez sommairement décoré au trait (fig. 15). A côté de la titulature du roi Ḳa se trouve une barque, semblable à celle que nous venons de décrire, mais gravée par simple silhouettage[2].

Deux autres tablettes nous montrent, à l'époque du roi *Aḥa*, une deuxième barque qui ne diffère de celle que nous venons d'analyser que par l'absence des mâtereaux[3], puis vient un document de l'époque

[1] Le mot projection ne doit pas être entendu dans un sens strictement géométrique. La projection de certaines parties s'accompagne, en effet, d'une déformation du profil qui rattache le procédé égyptien aux projections cartographiques.
[2] Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. VIII, 9.
[3] Petrie, *Royal Tombs*, II, pl. X, 2.

du roi Djer[1], dont la reconstitution est particulièrement intéressante (pl. I, 4) : l'arrière du navire s'épanouit alors franchement pour former une voile carrée[2], tandis que l'avant s'amincit à son extrémité ; aucune hésitation n'est possible, nous avons là un véritable navire à voile et les formes spéciales des barques thinites se trouvent par celà même entièrement justifiées par leur destination.

Ces trois barques nous donnent des indications précieuses sur les différents stades de construction des voiliers. La première barque à voile (pl. I, 2) est réalisée grâce à un épanouissement vertical des extrémités qui forment, sur l'avant et sur l'arrière, une double voile fixe d'un grand développement. L'invention du mât, et par conséquent de la voilure mobile, suit de très près ce premier essai. La mâture se compose de deux espars qui prennent appui de chaque côté du pont et se croisent à leur sommet (pl. I, 3). Elle supporte une natte[3], qui sert de voile mais n'est pas représentée, car les navires sont dans le port et la voile est amenée. Ce premier élément de voilure mobile permet de faire varier la surface de voilure suivant la force du vent. Dans la barque du roi Djer, la surface de la voile arrière est diminuée au profit de la voilure avant (pl. I, 4), pour assurer à la barque un meilleur équilibre de voilure et une gouverne plus facile. Le terme final de l'évolution est indiqué par la barque qui figure dans une inscription du roi Sahuré de la Ve dynastie[4], la voilure fixe arrière disparaît entièrement, ce qui donne à la barque à voile de cette période une forme

(1) Legge, *P. S. B. A.*, 1907 (XXIX) planche de la page 72.

(2) La voilure de cette barque nous fournit l'origine du signe . Il représente non un mât suivant l'explication classique (Gardiner, *Grammar*, II, p. 486, 6), contestée par Boreux (*Nautique égyptienne*, p. 513 et 514), mais la voilure fixe de la barque en usage sous le roi Djer ; représente la voilure mobile, les deux signes s'échangent fréquemment ou parfois se superposent en un signe double (Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahure II*, Abb. 21, p. 161, 4, 5, 6). Les qualités originales de la voilure fixe sont à la base du sens métaphorique du signe : être dressé, être stable.

(3) La voile , *ṯȝwrt*, est généralement déterminée par , le déterminatif de la natte, jusqu'à la fin du Moyen Empire.

(4) : Schäfer, *Von Ägyptischer Kunst*, 2 tafel 19.2, et L. Keimer, *A. S. A.*, XLIII, p. 183-189.

extrêmement voisine de celle des felouques actuelles[1]. Mentionnons enfin une barque très curieuse reproduite par Lanzone[2] ; elle nous indique un essai de barque à quatre mâts qui ne fut pas suivi.

L'embarcation traditionnelle égyptienne aux extrémités faiblement relevées est, elle aussi, traitée suivant le procédé descriptif sur un fragment de coupe au nom du roi Neter-imou (fig. 16). Le pont est représenté au-dessus de la barque suivant la méthode classique de la descriptive égyptienne[3]. On trouve aussi cette barque plus simplement stylisée, tracée au trait en une simple vue de profil sur quelques-uns des plus anciens documents que nous possédions[4]. Un modèle en ronde bosse (fig. 17), trouvé près d'Abydos avec des objets de

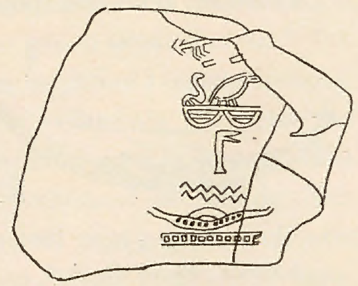


Fig. 16.

Petrie, *Royal Tombs*, pl. VIII, 13.

(1) Au début de cette année, j'ai aperçu sur le canal Ismaïlieh, au voisinage de Kassassine deux barques dont la mâture, identique à celles des barques thinites, était composée de deux espars croisés prenant appui de chaque côté du pont, la silhouette de la barque, la hauteur de l'étrave et celle de la mâture, l'angle suivant lequel les deux éléments du mât se croisaient étaient absolument identiques à ceux de la barque de l'inscription de Sahuré. Il existe donc, aujourd'hui, en Égypte, des chantiers navals dans lesquels les modules de coque et de mâture se sont conservés intacts depuis la période thinite. Seule, la vergue supérieure s'est inclinée pour former une voilure latine beaucoup plus haute que la voilure primitive. Cette transformation a été rendue nécessaire par l'élévation des berges des canaux navigables.

(2) *Dizionario di mitologia egizia*, pl. CCCLXV.

(3) Ainsi que dans Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. IV, 5.

(4) Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. XXX, 42 ; pl. XI, n° 14 et 15. Legge, *P. S. B. A.*, XXIX, p. 103, n° 6 et 7. Suivant M. Legge, ces signes peuvent représenter un bucrâne ou une paire de cornes (*P. S. B. A.*, XXIX, p. 102). Une telle interprétation semble bien improbable. La comparaison de ces signes avec les barques de l'Ancien Empire est, malgré la petitesse des signes, concluante. Voir en particulier : Petrie, *Medum*, pl. XXIX. L., *D.*, II, 56 *a bis* et 60. Davies, *Ptah-hetep*, II, pl. XIII, XXV, XXVI, etc.

la première dynastie [1], a un profil entièrement similaire à celui de la barque de Neter-imou ; la cavité centrale paraît avoir été creusée pour permettre d'adapter cet objet à sa destination de palette à fard ou à kohl.

En résumé, la période thinite utilisait deux types de navire différents : 1° une barque traditionnelle aux extrémités peu relevées, dont l'origine peut être rattachée aux tout premiers âges de la navigation égyptienne ; 2° une barque d'un type particulier, utilisée seulement durant les trois premières dynasties historiques [2]. Cette barque représente le premier essai pour utiliser la force du vent à la propulsion du navire. Les étapes de l'invention sont dès lors faciles à suivre ; elles procèdent de l'observation directe de la dérive d'un objet soumis à l'action du vent, et la forme particulière des barques thinites n'a d'autre but que d'augmenter cette action propulsive en donnant aux superstructures une forme convenable.

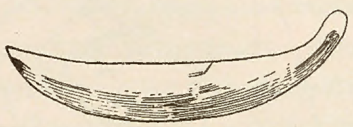


Fig. 17.
Petrie, *Abydos*, II, pl. 3.

Deux éléments ont certainement favorisé l'éclosion de la navigation à voile dans la vallée du Nil, d'abord la direction du vent, qui souffle généralement dans le sens même de la vallée, à l'opposé du courant, ce qui permet d'utiliser le vent arrière pour remonter le Nil ; ensuite la très grande facilité qu'offre la construction de papyrus pour varier les formes des navires, au moins dans leurs superstructures. A son début, la barque à voile thinite ne comporte pas de mât, pas d'agrès compliqués, mais un simple épanouissement vertical des extrémités qui permet aux nautoniers égyptiens de faire leur premier apprentissage [3]. La mâture et la voile mobile viennent ensuite [4] ; elles sont le fruit de l'expérience acquise.

---

[1] Petrie, *Abydos*, II, pl. 3, 20.

[2] Petrie, *Medum*, pl. XXIII et L., *D.*, II, 61, représentent certainement la construction d'embarcations de ce type à la fin de la IIIe dynastie. Les dessins de la IVe dynastie : L., *D.*, II, 22 *d* et 28 nous montrent par contre des navires dont la voilure est entièrement mobile, la période de transition paraît être le début de l'Ancien Empire.

[3] Pl. I, 2.

[4] Pl. I, 3, 4.

III. — LA NAVIGATION SUR LE NIL AU DÉBUT DE LA CIVILISATION ÉGYPTIENNE.

La forme des barques utilisées par les Égyptiens étant déterminée, il nous reste à rechercher les méthodes de navigation employées sur le Nil, la grande artère fluviale, unique voie de communication à longue distance.

La navigation y était conditionnée par trois éléments : la forme des embarcations, le courant du fleuve et le régime des vents dans la vallée du Nil. Ces deux derniers éléments n'ont certainement pas subi de changements d'importance réelle et leur état actuel peut nous fournir avec une approximation suffisante les renseignements que nous recherchons.

Le courant du fleuve est minimum dans la période de morte-eau ; il est alors voisin de deux kilomètres et demi à l'heure. « Cette vitesse, qui s'accroît sensiblement dans les hautes eaux n'est jamais assez considérable pour qu'on ne puisse remonter le Nil à la rame ou à la cordelle comme il est d'usage, ou le plus souvent à la voile quand le vent est favorable [1]. »

Le régime des vents, dans la vallée du Nil, est gouverné par la présence d'une dépression sur le Centre Afrique et d'une zone presque constante de haute pression au-dessus de la Méditerranée. Cette répartition des pressions barométriques donne naissance à un vent du Nord qui remonte la vallée du Nil avec une grande régularité. La montée du fleuve s'effectue donc vent arrière, condition indispensable pour des embarcations dépourvues de plans longitudinaux [2] suffisants pour s'opposer à une dérive latérale. Nous devons donc distinguer, sur le fleuve, une navigation en direction de l'embouchure qui est caractérisée par un courant favorable et un vent contraire et une navigation vers la source avec un courant contraire et un vent favorable ; les méthodes employées par les marins égyptiens diffèrent dans les deux cas.

---

[1] Le Père, *Description de l'Égypte* (2e édition), Paris 1826, t. 18, p. 567.

[2] Le développement anormal du gouvernail supplée à l'absence de plan de dérive dans les felouques actuelles. Ce gouvernail est remplacé, dans les barques antiques, par des rames dont la surface est insuffisante pour remplir le même office.

Dans l'étude qui va suivre, nous caractérisons le sens du déplacement de la barque par rapport au courant ou au cours du fleuve ; nous éviterons ainsi toute confusion lorsque nous passerons de la navigation sur le Nil, dont la direction est Sud-Nord, à la navigation sur les fleuves fictifs infernaux et célestes qui, nous le verrons plus tard, coulent tous les deux de l'Est vers l'Ouest.

Période préhistorique. — Aucun document précis ne nous est parvenu concernant les débuts de la navigation en Égypte [1]. On peut, avec Breasted [2], admettre que le flotteur le plus primitif était composé de deux brassées de joncs, grâce auxquelles on pouvait se laisser dériver au courant ; ce flotteur a certainement pris rapidement la forme d'un radeau, puis de la barque que nous trouvons représentée sur les premiers documents qui nous sont parvenus [3].

Quelle que fût la forme du flotteur, la navigation avec courant favorable était basée comme aujourd'hui sur la dérive au courant ; les rames ou les pagaies n'étaient, dans la majorité des cas, qu'un moyen auxiliaire de propulsion ; la perche servait, dans la navigation fluviale, à sonder pour éviter les échouages et à repousser l'embarcation au large lorsqu'elle s'approchait des hauts-fonds, elle était aussi employée à la propulsion surtout dans les canaux et marais, lorsque la profondeur d'eau était faible ; son rendement était alors très supérieur à celui de la rame. Ces méthodes, toujours en usage, sont attestées par les livres sacrés.

La navigation à contre-courant se faisait uniquement en remorquant, la barque par une équipe à terre, procédé connu sous le nom technique de halage à la cordelle. Ce procédé particulier est caractérisé par la traction nécessairement oblique qui s'exerce sur l'embarcation, elle donne naissance à deux composantes : l'une, *p*, dirigée suivant la ligne de déplacement du flotteur provoque son mouvement dans le sens recherché, tandis que l'autre, *a*, tend sans cesse à l'accoster à la rive

[1] Certaines peintures des vases prédynastiques ont été interprétées comme des barques à rames multiples. Cette opinion est loin d'être établie sur des bases certaines.

[2] Breasted, *Journ. of Egypt. Arch.*, t. IV, p. 175.

[3] Voir p. 75, n. 4.

(fig. 18). Cette action secondaire et nuisible peut être annihilée de diverses façons. Parfois, et c'est certainement la méthode la plus ancienne, un matelot repousse la barque au large à l'aide d'une perche qui appuie sur le fond, peu profond au voisinage des berges ; son action aide au déplacement du navire car, tout en poussant vers le large, le matelot se déplace sans cesse de l'avant vers l'arrière. Lorsque l'eau est trop profonde, une barque manœuvrée par des avirons supplée la perche dans ce travail [1], mais avec un rendement bien moindre. Ce sont là les procédés les plus anciens ; par la suite, l'invention du gouvernail permettra de maintenir constamment l'embarcation dirigée de quelques degrés vers le large et fournira ainsi un moyen simple de combattre la tendance à l'accostage.

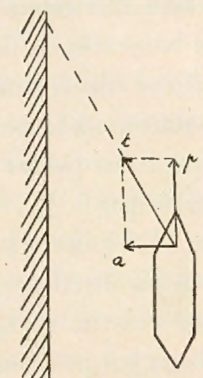


Fig. 18.

De telles méthodes représentées fréquemment dans les scènes nautiques de l'Ancien Empire se retrouvent sans changements dans l'Égypte moderne, leur simplicité, et leur pérennité permet de les attribuer avec certitude à l'Égypte prédynastique, qui fut celle de l'établissement des dogmes religieux. Les péripéties de Ré dans ses voyages diurnes et nocturnes, celles des âmes dans l'Amenti nous fournissent des indications précises sur les navigations des Égyptiens durant cette période, leur étude permettra seule d'en déterminer les conditions.

Période thinite. — La période thinite se caractérise par l'introduction de la double barque, qui ne lui survit d'ailleurs pas longtemps, sauf dans les textes religieux.

Durant cette période qui déborde légèrement sur l'Ancien Empire et comprend les trois premières dynasties, la descente du fleuve s'effectue

[1] L., *D.*, II, 101 *b*; Holwerda-Boeser, pl. IX.

toujours dans les mêmes conditions : la barque se laisse dériver au courant aidée parfois par une équipe de rameurs.

Cependant, dans certains cas, la montée se fait aussi grâce à l'action du vent mais la voilure fixe des premières barques à voile les rend alors inaptes à redescendre le fleuve, sauf en période de calme complet. Dans ce cas particulier, tout parcours aller-retour nécessite deux barques différentes, une barque pour la montée du fleuve et une barque pour la descente. Telle est, sans aucun doute possible, l'origine de la double barque dont l'empreinte se retrouve à toutes les époques dans les textes et les dessins égyptiens. Lorsque la barque n'existera plus, même à l'état de souvenir, elle sera remplacée par la , mais le sens restera le même et la présence de deux barques à l'aviron et à la voile, quelle que soit la forme de cette dernière, n'implique pas deux voyages distincts d'un point A vers des destinations différentes, mais un voyage aller-retour de A vers B et retour vers A. Parfois, les deux barques sont affrontées, la scène se passe alors au lieu de changement de barque, c'est-à-dire au but du voyage.

Le problème de la double barque n'est d'ailleurs que partiellement résolu par la détermination que nous venons de réaliser ; la fonction de la double barque, dans la civilisation thinite, reste encore assez obscure. Il ne peut s'agir, en effet, d'embarcations quelconques, employées à des usages privés ou domestiques, leur caractère rituel ou sacré ressort de l'utilisation du thème de la double barque dans la composition des noms de grands seigneurs de l'Empire [1]. Je pense donc que la double barque est spécifiquement une barque d'offrande. Le stade primitif de l'utilisation de la voile, pour remonter le Nil sans effort, a dû, sans aucun doute, être considéré comme une intervention de la divinité par les populations riveraines du Nil et le sacerdoce n'eut garde de négliger pareil sentiment. D'autres données viendront appuyer cette hypothèse, nous les verrons plus tard car le rôle fort important et presque ignoré de la barque d'offrande a besoin d'être précisé surtout durant cette période primaire de la civilisation égyptienne. Remarquons toutefois que la double barque conserve toujours un caractère sacré dans la civilisation égyptienne, son emploi reste rare et, pour remonter le fleuve, on utilise plus généralement,

[1] Murray, *Index of names and titles of Old Kingdom*, pl. XXXIX.

au début de l'Ancien Empire comme durant la période précédente, le remorquage le long des berges, au moins jusqu'à l'évolution complète du gréement vers une mâture et une voilure entièrement mobile.

Ancien Empire. — Cette étape définitive dans la réalisation des voiliers eut lieu entre la IIIe et la IVe dynasties [1]. Durant cette période, la barque est toujours en usage, nous la voyons construire dans quelques tombes [2] tandis que la voilure entièrement mobile fait son apparition [3]. C'est alors l'abandon de la double barque qui subsistera pourtant dans les mythes dont la tradition remonte à l'époque thinite.

A ses débuts, la construction en bois conserve le gréement primitif [4], mais très rapidement celui-ci s'allège en un mât simple [5], qui réalise le prototype du gréement moderne. La barque mixte, dans laquelle la voilure fixe s'atrophie où disparaît, perd alors son caractère sacré, elle s'emploie à des fins privées et le Nil se couvre, durant des millénaires, d'une forêt de voiles : « O Terre ! où résonne le bruissement des ailes, au delà des fleuves de Kousch, qui envoie des messagers sur la mer dans des vaisseaux de jonc. » [6]

La felouque actuelle, dans sa forme, est l'héritière directe de la barque thinite et, parmi les mariniers, les méthodes de navigation antiques se sont parfaitement conservées sur le Nil et sur les canaux et c'est une impression curieuse de voir, lorsque la brise est forte, les felouques manœuvrer sous la seule impulsion du vent sur une étrave haute parfois de trois mètres, suivant des méthodes particulières à l'Égypte et dont il faut rechercher l'origine au début de la civilisation [7].

[1] Montet arrive à des conclusions identiques par l'étude des dét. et (*op. cit.*, p. 14).

[2] Petrie, *Medum*, pl. XXIII ; L., *D.*, II, 61 *b*.

[3] L., *D.*, II, 22 *d* ; Sahure, II, fig. 22.

[4] « Constructions navales », *A. S. A.*, t. XLIII, p. 163.

[5] Davies, *Deir el-Gebrawi*, pl. VII ; Boreux, *op. cit.*, p. 348 et n. 1.

[6] Isaie, XVIII, 1.

[7] Dans la felouque moderne, la voilure fixe subsiste à l'état embryonnaire, sa forme se rattache néanmoins facilement à celle des embarcations thinites. La forme de la coque permet certaines manœuvres qui s'effectuent, sous l'action du vent, sans hisser la voilure et ne gêne pratiquement pas les déplacements par dérive au courant.

NOTE SUR [1]

, infinitif féminin du verbe , se rencontre fréquemment dans les légendes de construction de barques de papyrus et dans les *Textes des Pyramides;* son sens a donné lieu à diverses interprétations. A côté de la signification «lier»[2], «botteler», «construire (la barque)», généralement adoptée, MM. Boreux et Montet proposent de voir dans l'action de «calfater» la barque.

Une telle opération, indispensable sur une barque de bois, se conçoit sur une embarcation aux murailles tressées comme celles de certains flotteurs mésopotamiens, dont les éléments rigidement liés les uns aux autres servent de support à une épaisse couche de bitume; elle ne peut guère être réalisée sur un radeau de papyrus, dans lequel des tiges fort longues uniquement pressées les unes sur les autres par leurs ligatures conservent une certaine élasticité. Sans présenter aucun avantage, l'emploi d'un tel procédé alourdirait l'embarcation égyptienne qui, nous venons de le voir, procède du radeau et non de la barque creuse et étanche.

Ces réserves générales formulées, reprenons l'ensemble de la question pour une étude approfondie.

Nous relevons les textes suivants dans diverses tombes de l'Ancien Empire :

1. *špt*
2. *špt* la barque de papyrus
3. *špt* la barque de papyrus
4. *špt* la barque de papyrus
5. *špt* la barque de papyrus dans le marais[3]

De la comparaison de ces différents textes, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

a) l'action *šp·t* a lieu sur la barque de papyrus *šmḥ*;

[1] Nous avons reproduit (fig. 5 nos 3 et 4) le déterm. exact de *špi;* il n'existe pas dans la fonte. Nous utilisons, le signe approché .

[2] Sens proposé par Griffith, *Medum,* p. 37. Voir notre article sur les «Constructions navales», *A. S. A.*, XLIII, p. 159.

[3] 1° Petrie, *Medum,* pl. XI et XXV; 2° Davies, *Sheikh Said,* pl. XII; 3° L., *D.*, II, pl. 105; 4° Boeser, *Beschreibung,* pl. XIII; 5° Davies, *Akhet-hetep,* pl. XIII.

b) elle comporte fréquemment deux déterminatifs : un déterminatif particulier de forme bien caractérisée , généralement muni de deux anses latérales[1], dont nous ignorons jusqu'à présent l'origine, et un déterminatif général o, le rouleau de corde. Dans Böeser (n° 4), le déterminatif est visiblement muni de deux anses vues de profil, tandis que dans Lepsius (n° 3), ces anses sont réduites à deux traits doubles, probablement par suite d'une reproduction incomplète de la fresque originale par le dessinateur moderne. Par contre, la légende de la tombe d'Akhet-hetep (n° 5) ne comporte pas le déterminatif . Suivant une règle, générale à cette époque, le déterminatif omis doit se retrouver dans le dessin qui l'illustre; en effet, l'ouvrier de droite tient à deux mains l'outil (fig. 4)[2]. Notre interprétation se vérifie donc.

Les inscriptions des Pyramides font mention de l'action dans deux séries de textes :

a) «ils lient les deux flotteurs pour Rê»[3].

b) Tu es puissant et tu apparais à l'avant de cette tienne barque de 77 coudées, «que les dieux de Pé t'ont liée», que les dieux de l'Orient t'ont incurvée[4].

Nous pouvons, sur l'analyse de ces textes, affirmer qu'au moment où fut construite la tombe d'Akhet-hetep, le terme *šp-t* indiquait une phase de la construction des barques de papyrus ou de roseaux qui consistait à tasser, à l'aide d'une masse ovoïde munie de deux anses, les tiges qui composaient le flotteur tandis que les ligatures étaient serrées à force. Cette opération avait pour but, nous l'avons déjà vu[5], de transformer la coque de papyrus en une masse homogène.

A la fin de l'Ancien Empire, les artistes modernisent leur sujet. La construction en bois remplace celle de papyrus et *špt,* donc son

[1] Tous les *Textes des Pyramides* reproduisent le déterminatif muni de ses deux anses, à l'exception de ceux qui proviennent de la pyramide de .

[2] Pour l'emploi de l'outil voir p. 61-62.

[3] *Pyr.*, § 1206 *c*.

[4] *Pyr.*, § 1209 *a-b*. Remarquons dans la transcription de ces textes la confusion fréquente entre et (voir p. 75, note 4).

[5] Pages 61-62.

déterminatif, disparaît des inscriptions. On le retrouve pourtant dans l'inscription d'Ouni avec le sens « assembler les diverses parties de la barque (de bois) »[1] et dans une tombe provinciale de Meir[2] où un artiste du Moyen Empire, original par son talent de caricaturiste, reprend le thème et l'inscription de la tombe d'Akhet-hetep. Sur le sarcophage de Hiq-Ata, enfin, *śpt* entre en composition dans [hiéroglyphes][3], mot formé avec le préfixe [hiéroglyphe]; son sens est alors très généralisé et il caractérise les organes de fixation du mât dans les constructions navales.

M. Boreux, cependant, propose pour 𓋴[hiéroglyphe] une signification différente. Il envisage l'objet « assez énigmatique » que tiennent dans leurs mains les ouvriers des tombes de Ptah-hetep (fig. 9) et d'Akhet-hetep (fig. 4) comme un « tampon de calfatage »[4]. Quant au déterminatif du verbe *śp*, il lui semble n'être qu'une forme du signe [hiéroglyphe]. « Or, ce dernier, comme on le sait, se rencontre, dans les papyrus médicaux en particulier, à la fois sous forme d'idéogramme — avec les deux valeurs « mettre un cataplasme » et « embaumer » — et comme déterminatif, après les mots exprimant les idées de graisse, de sécrétion, et, d'une manière générale, de substances malodorantes : le signe [hiéroglyphe] doit donc, vraisemblablement, avoir une signification analogue. De fait, figuré de la façon la plus réaliste, il sert, dans les *Textes des Pyramides,* à déterminer le mot [hiéroglyphes] « ordures, excréments » (W. 189 ; N. 600) ; et Griffith a pu y voir une sorte de représentation conventionnelle de la boue et du fumier (Griffith, *Hieroglyphs,* p. 63 et fig. 65). Il y a donc tout lieu de croire que le verbe [hiéroglyphes], en langage nautique, veut dire « calfater une barque », soit avec de la terre, comme le suggère Griffith (*Ptah-hetep,* p. 36), soit plutôt avec du bitume fondu : l'idée d'une substance à moitié liquide, employée à chaud et dégageant une odeur forte, s'accorde, on ne peut mieux, en tout cas avec le déterminatif du mot[5]. »

[1] L. 45. — Tresson (*Bibl. d'Études,* t. VIII, p. 38) indique comme sens dans ce passage : « nouer, réunir (à l'aide de liens) les différentes parties de la carcasse d'un vaisseau et, par extension, construire, agencer un navire ».

[2] Blackman, *Rock tombs,* Meir II, pl. IV.

[3] Lacau, *Nomenclature des parties du navire. Sarcophage de Hiq-Ata,* 9 et 11 (*Recueil des travaux,* XXX, p. 65 à 68).

[4] Boreux, *op. cit.,* p. 184.

[5] Boreux, *op. cit.,* p. 185, 186.

Une première remarque s'impose : les signes [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] ne sont employés que tardivement dans le sens indiqué par M. Boreux[1]. Pour qu'une telle hypothèse se vérifie, nous devons donc, soit identifier [hiéroglyphe] comme une forme archaïque de [hiéroglyphe] dans les textes de l'Ancien Empire, soit retrouver [hiéroglyphe] dans des textes postérieurs comme déterminatif de l'action *śp-t, appliquée à la construction des embarcations.* A défaut d'autres documents les *Textes des Pyramides* nous indiquent tout au contraire pour 𓋴𓊪 et pour [hiéroglyphe] « embaumer », des déterminatifs[2] suffisamment différents pour qu'aucune confusion, autre qu'une confusion purement graphique toujours possible, puisse s'établir. Les autres formes archaïques de [hiéroglyphe] ne se confondent pas non plus avec le déterminatif caractéristique de *śp-t* et nous ne trouvons dans les textes anciens ou archaïques aucun indice qui permette d'appuyer sérieusement l'hypothèse de M. Boreux.

Celle-ci, d'ailleurs, peut très difficilement se concevoir si l'on admet, et il est difficile de le nier, que le signe [hiéroglyphe] s'identifie avec l'outil de même forme employé dans la tombe d'Akhet-hetep puisque, suivant le raisonnement de M. Boreux, [hiéroglyphe] serait le déterminatif, non de l'action même, indiquée par *śp-t,* mais de la substance malodorante employée pour cette opération. Or, nous avons vu qu'il ne peut exister aucun doute quant à l'identification de [hiéroglyphe] : outil pour *śp-t*[3].

La base du raisonnement de M. Montet est entièrement différente : « Nous savons, écrit-il, que la corde jouait un rôle dans l'action *śp-t.* Dans le tombeau de Ptah-hetep, on fabrique justement avec des brins de papyrus ou d'une autre plante des cordes qui serviront, dit la légende, à calfater des canots de papyrus : [hiéroglyphes] »[4].

M. Montet nous fournit ainsi un exemple précis dans lequel 𓋴𓊪 est déterminé par le signe des résines et des matières gluantes. Nous faut-il donc suivre ses conclusions et admettre pour *śp* le sens « calfater » ? Je ne le pense pas. Examinons de près le dessin et sa légende.

La fabrication de certaines cordes n'a pas changé depuis des millénaires

[1] Gardiner, *Egyptian Grammar,* p. 523.

[2] Comparer les déterminatifs de 𓋴𓊪, *Pyr.,* § 1206 et 1209 et de [hiéroglyphe] *Pyr.,* § 1202.

[3] Voir p. 61 et 62.

[4] *Scènes de la Vie privée,* p. 343. Le déterminatif [hiéroglyphe] remplace ici le déterminatif exact. Celui-ci est reproduit dans la légende de la figure 31.

et nous reconnaissons sans peine la méthode, donc le filin, représentée dans la tombe de Ptah-hetep (fig. 19), car l'une et l'autre sont encore en usage. Le commettage se fait ici sur deux brins, par une double torsion (d'où le nom de bitord que porte le filin); l'enfant tourne la corde qu'il fabrique de gauche à droite, tandis que l'ouvrier assis qui tient un des torons dans chacune de ses mains, les tord de droite à gauche. La somme des composantes de torsion est nulle et, si le filin est bien fait, il reste

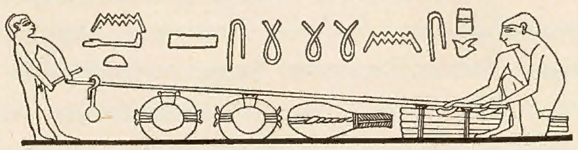
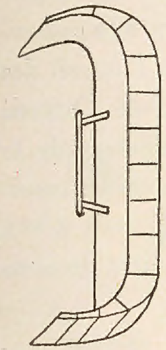


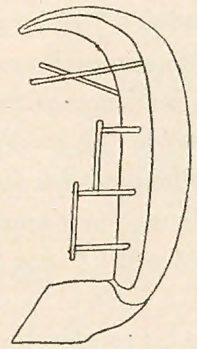
Fig. 19.
DÜMICHEN, *Resultate*, pl. VIII.

souple, sans tendance à s'enrouler sur lui-même. Dans cet état primaire, le cordage est très irrégulier; aussi, lorsqu'une certaine longueur a été cordée (ce qui est le cas dans la tombe de Ptah-hetep), l'ouvrier s'arrête, lie provisoirement l'extrémité de la partie achevée par quelques tours de fil, prend un morceau de toile rectangulaire bien enduit de suif, avec lequel il frotte, il lisse la surface extérieure pour régulariser la torsion; c'est à cette opération que se rapporte la légende : [hiéroglyphes] (1) [hiéroglyphes] «lisser ses cordes au moyen de [hiéroglyphes]». Ce produit [hiéroglyphes] remplaçait donc, chez les Égyptiens, le suif de nos cordiers. Il remplaçait non seulement le suif, mais aussi le goudron dont nous imprégnons les cordages pour qu'ils résistent aux intempéries et assurait ainsi la conservation de la barque qui dépendait surtout de celle de ses ligatures. L'artiste ne pouvant, ou ne voulant, représenter dans un tableau spécial cette opération nécessaire, l'a mentionnée dans la légende et, pour plus de sûreté, il a suspendu au cordage que l'on fabrique le déterminatif normal du produit *śp*, le vase [hiéroglyphe]; l'inscription prêtait alors à confusion; pour éviter une lecture erronée (lisser les cordes pour lier la barque), le scribe a caractérisé [hiéroglyphes] par le déterminatif des matières gluantes.

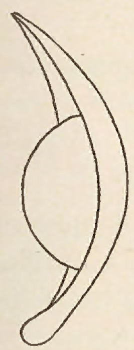
(1) Inf. fém. de [hiéroglyphes], *n'* (copte ⲛⲁ, ⲛⲁⲁ) «être lisse, être poli» (GAUTHIER, *Inscr. Abydos*, p. 77); LEFEBVRE, *Grammaire*, p. 418.



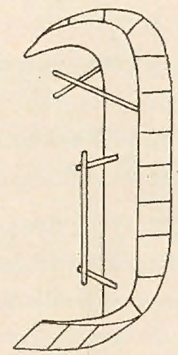
2. — Barque à voilure fixe (Aha, Ire dynastie) d'après *Royal Tombs*, II, pl. X, 2.



4. — Barque à voilure fixe et mobile (Djer, Ire dynastie) *P.S.B.A.*, XXIX, planche de la page 72.



1. — Barque à l'aviron (Noutiren, IIe dynastie) d'après *Royal Tombs*, II, pl. VIII, 13. Comparer: *Abydos*, II, pl. 3, 20 et *Royal Tombs*, I, pl. XXI, 42.



3. — Barque à voilure fixe et mobile (Aha Ire dynastie) d'après *Royal Tombs*, II, pl. XI, 2.

BARQUES THINITES
Reconstitution perspective.

Il apparaît donc qu'à côté de l'orthographe nous ayons eu une graphie ; nous retrouvons, en effet, dans la pharmacopée égyptienne une résine qui paraît de même origine ; le signe archaïque s'est, ici, conservé dans un mot dont la prononciation initiale s'est légèrement modifiée [1]. Le produit résineux ou balsamique, propre à la conservation des tissus végétaux, avait probablement sa place dans l'attirail des embaumeurs et nous rejoignons, sous une forme très différente, l'exposé de M. Boreux, épuré de l'hypothèse inacceptable d'un calfatage de la barque. L'échange fréquent des déterminatifs et ouvre des possibilités orthographiques qui s'appliquent non au verbe mais à son homophone le substantif que la tombe de Ptah-hetep vient de nous révéler.

En résumé, dans les constructions navales égyptiennes, *šp-t* se rencontre avec deux valeurs différentes.

1° Sous sa forme verbale (var.), *šp-t* est l'infinitif féminin du verbe *sp(i)* : « tasser et lier (la barque de papyrus) » puis, par extension de sens, « lier, par tous moyens utiles, les planches dont se compose la barque » soit, en fait « construire ». Le mot composé , qui caractérise certains organes de fixation de la barque égyptienne, dérive directement de l'idée de liaison que renferme la racine *špi*.

2° Sous sa forme nominale , , , etc., *šp-t* désigne une sorte de résine (?) qui servait, primitivement, à la fabrication des cordages employés à lier la barque.

Ces deux mots, phonétiquement identiques [1], se distinguaient par leurs déterminatifs :

— , muni ou non de ses anses pour la forme verbale ;

— , , et accidentellement pour la forme nominale.

Cet examen d'ensemble aura, j'espère, contribué à éclairer une question dont M. Drioton m'a signalé l'intérêt et dont l'exposition a bénéficié grandement de ses bienveillantes critiques.

André Servin.

---

(1) Le fait est attesté par la graphie dans laquelle a un rôle purement phonétique (Lesquier, *Grammaire égyptienne,* § 267, p. 113).

LA SIGNIFICATION DE L'HIÉROGLYPHE *RD* , , ETC.

PAR

L. KEIMER.

A. H. Gardiner, dans le *Sign-list* de son *Egyptian Grammar* (1927) [1], essaie d'interpréter ainsi les hiéroglyphes et : « plants growing in a pot ? (Dyn. XVIII) » et « Dyn. XII var. of last ». Gardiner constate que les deux hiéroglyphes, servant tous les deux de déterminatif au mot *rd* [2] « pousser », sont « very variable in shape », fait pour lequel il cite plusieurs exemples que j'ai vérifiés. Tous ces signes cités par Gardiner : [3], [4], [5], correspondent aux deux formes et de son *Sign-list* (*M* 31 et 32). Mais ces formes sont encore plus « variable in shape » que le feraient supposer les deux exemples et du *Sign-list* de Gardiner (1927).

---

(1) Page 472, *M* 31 et 32 ; de même Lefebvre, *Grammaire,* 1940, p. 399, *M* 31 et 32. On pourrait naturellement citer ici les listes des signes hiéroglyphiques annexées aux grammaires et chrestomathies antérieures à celles de Gardiner, mais elles ne nous apprendraient rien de nouveau au sujet du signe que nous étudions ici.

(2) Cf. également Ét. Drioton, *Supplément aux Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, Cahier* n° 2, 1946, p. 101 : « = *r* (*l*)......... Cette valeur est tirée, par acrophonie, de 'ce qui pousse'..... »

(3) *Urk.*, IV, 749, 5.

(4) Carter and Newberry, *Tomb of Thoutmôsis IV,* 1904, pl. XIII, n° 46160. Fragment d'ouchebti ; chap. vi du *Livre des Morts.* Voir également l'ouchebti de Copenhague n° 1026 (Maria Mogensen, *Inscriptions hiéroglyphiques au Musée national de Copenhague,* 1918, pl. XXIII et p. 54), où l'hiéroglyphe a la forme .

(5) Griffith and Newberry, *El Bersheh II,* 1895, pl. 21, « inscription on left hand wall », l. 13.

En effet, un an plus tard, le volume II du *Wörterbuch,* 1928 (p. 462-463), donna encore des formes plus variées; il mentionne [hiéroglyphes] [1].

Les deux premiers de ces signes, plus anciens que les autres, appartiennent-ils vraiment au même groupe que les signes suivants? On dirait qu'il s'agit d'un pied [2]. Si c'est le cas, le sens primitif de *rd* serait donc «pied», «jambe», et dans son sens figuré «pied», «jambe» de la plante, c'est-à-dire la partie basale de la plante qui «pousse», la racine, le rhizome.

On peut, en tout cas, facilement prouver que les différentes formes du déterminatif [hiéroglyphe], [hiéroglyphe], etc. (que l'on ne doit pas confondre avec le signe [hiéroglyphe] *bnr* [3], Gardiner, *Sign-list,* M 30), ne signifient nullement des plantes jaillissant d'un pot, mais qu'elles indiquent tout simplement les «pieds» des plantes, les tiges, souterraines surtout des végétaux [4]. Ce sont en premier lieu les deux nymphéacées d'Égypte, *Nymphaea lotus* L. et *N. caerulea* Sav., le «Lotus» blanc et le «Lotus» bleu des égyptologues, qui paraissent sur maintes représentations pourvues de leurs «pieds».

Il y a déjà vingt ans [5] que j'ai insisté sur le fait que le signe 𓆼 *ḫ3* représente une feuille de *Nymphaea* («Lotus») avec sa tige et son rhizome (figs. 1 [6] et 2 [7]). (J'avais terminé depuis un an et demi le manuscrit de cette

(1) Voir également *Wb.,* IV, 1930, p. 205 (*śrd*) et p. 194 (*śrwd*).

(2) Noter les stries horizontales de l'hiéroglyphe [hiéroglyphe] pour lesquelles je n'ai pas d'explication à donner.

(3) Cf. V. Loret, *Le Caroubier,* dans *Rec. de trav.,* XV, 1893, p. 114 : «On sait que le signe [hiéroglyphe], qui veut dire *datte* et *dattier,* représente non pas une datte, mais une spathe de Dattier d'où sort, par en haut, l'extrémité du régime de dattes....»

Cette intéressante interprétation est-elle exacte? — Gardiner, *Sign-list,* p. 472 *M* 30, propose «a sweet-tasting root?», explication peu convaincante, me semble-t-il.

(4) Cf. Gardiner, *Grammar,* p. 472, *M* 31 : «Apparently corruption of the sign depicting a flower or plant, *Hier.,* p. 26.»

(5) *Bemerkungen zur Schiefertafel von Hierakonpolis,* dans *Aegyptus,* VII, 1926, p. 169 et suiv.

(6) D'après *Jo. Veslingii observationes in lib. Prosperi Alpini de plantis Aegypti,* édition *Patavii,* MDCXL, p. 43 : *Nymphaea, sev Nvfar Aegyptium.*

(7) D'après *Prosperi Alpini... Historiae Aegypti naturalis,* t. Ier, édition *Lugduni Batavorum,* MDCCXXXV, tab. II 5 (p. 147), texte p. 162.

étude, lorsque j'ai eu connaissance d'une remarque de M. B. Grdseloff [1] sur l'hiéroglyphe 𓆼. «Il nous semble, dit M. Grdseloff, que M. Keimer rejette à tort l'opinion de Möller d'après laquelle la base du signe 𓆼 représente le 'Erdhügel'» [2]. J'espère que les matériaux présentés dans

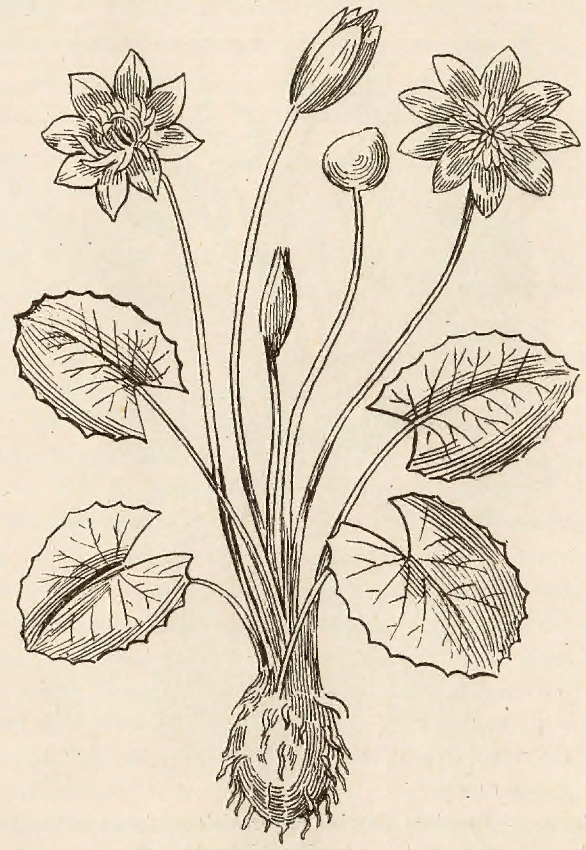


Fig. 1. — *Nymphaea, sev Nvfar Aegyptium* d'après Jo. Vesling (xviie siècle).

cet article démontrent que la base de l'hiéroglyphe 𓆼, quelle que soit sa stylisation, est tout simplement l'indication des racines. L'*Erdhügel,*

(1) B. Grdseloff, *Notice sur un monument inédit appartenant à Nebwa', premier prophète d'Amon à Sambehdet,* dans *Bull. Inst. franç. archéol. orient. Caire,* t. XLV, 1947, p. 178, note 1.

(2) M. Grdseloff mentionne mon article cité ici dans la note 5 de la page 90.

pour le dire clairement, n'est pas logique, car le « Lotus », c'est-à-dire ses racines sont plongées dans l'eau et ne poussent pas sur une colline (« Hügel »). Mais si M. Grdseloff tient absolument à ce que la base de l'hiéroglyphe 𓆼 soit une sorte d'« Erdhügel », on pourrait, à la rigueur,



Fig. 2. — *Nymphaea* d'après Prosper Alpinus (fin du XVIe siècle).
(Les feuilles ne correspondent pas à celles du *Nymphaea lotus* ou du *N. caerulea*, mais plutôt à celles du *Colocasia antiquorum* Schott.)

remplacer l'« Erdhügel » par l'« Erdscholle », c'est-à-dire une petite motte de terre (glèbe) adhérant au rhizome [1].)

M. Gardiner aurait donc pu ajouter à son explication [2] du signe 𓆼 : « stalk and leaf of lotus », le mot « roots ».

[1] Cf. *infra*, p. 95, fig. 3 (« cuiller à fard », jeune fille arrachant des « Lotus »). — [2] *Grammar*, p. 470, *M* 12.

La base des différentes formes de l'hiéroglyphe *ḫ3* [1] : 𓆼 [2], 𓆼 [3], 𓆼 [4], 𓆼, etc., constitue une manière de représentation abrégée ou stylisée du rhizome ou tubercule [5], avec indication succincte des racines ou d'autres pousses, de *Nymphaea* (« Lotus ») dont les figures 1 et 2 nous donnent, d'après les vieux dessins [6] de Prosper Alpinus et Jo. Vesling, une idée assez nette.

Si je prie maintenant le lecteur d'enlever au signe 𓆼 la feuille et la tige, il se rendra immédiatement compte que le reste, c'est-à-dire la base

[1] Keimer, *op. cit., passim.*

[2] D'après Quibell, *Hierakonpolis*, I, 1900, pl. XXXIX et XL (en bas). En ce qui concerne les signes 𓆼 1000, où plusieurs tiges et feuilles sortent d'un seul rhizome, voir Keimer, *op. cit.*, p. 176, 177 et 179, mais surtout un passage contenu dans Sethe, *Von Zahlen und Zahlworten bei den alten Aegyptern und was für andere Völker und Sprachen daraus zu lernen ist; ein Beitrag zur Geschichte von Rechenkunst und Sprache*, Strasbourg 1916 (*Wissenschaftliche Gesellschaft in Strassburg. Schriften. Heft* 25), p. 6 : « Die alte Zusammensetzung der 𓆼 - Zeichen zu Büschen hat sich... im Hieratischen und Demotischen bis in die spätesten Zeiten in verkapptem Zustande erhalten und dort ein viel längeres Leben geführt, als man erwarten sollte », voir également la planche I (« Tausende »). Des exemples *hiéroglyphiques* de ce genre se trouvent encore dans des inscriptions de la XXIIe dynastie, mises au jour à Bubastis et remontant à la XXIIe dynastie, cf. Éd. Naville, *Bubastis* (1887-1889), Londres 1891, pl. LI *G* 1 et 2 et LII *E*.

[3] D'après Quibell, *Hierakonpolis*, I, 1900, pl. XL (en haut); plus détaillé dans Capart, *Documents pour servir à l'étude de l'art égyptien*, t. II, 1931, pl. 4 (en bas, à droite).

[4] D'après M. Mogensen, *La Glyptothèque Ny Carlsberg. La collection égyptienne*, 1930, pl. XCIII, *A* 670.

[5] En ce qui concerne ces rhizomes, voir Hérodote, II, 92 ; Théophraste, *Hist. plant.*, IV, 8 ; Diodore, Sicul, I, 34, 6, et Dioscoride, *De mat. med.* (éd. Wellmann, 1907), IV 113, passages souvent commentés, voir par exemple Heinrich Freiherr von Minutoli, *Nachträge zu meinem Werke betitelt : Reise zum Tempel des Jupiter Amon in der libyschen Wüste und nach Ober-Aegypten in den Jahren 1820 und 1821*, Berlin, 1827, p. 113; J. Löw, *Die Flora der Juden*, t. II, 1924, p. 280, note 2 ; Max Meyerhof, dans M. Meyerhof et G. P. Sobhy, *The Abriged Version of "The Book of Simple Drugs" of Ahmad ibn Muhammad al-Ghâfiqî*, fasc. II, n° 129 et 130, p. 271-274 de l'édition de 1933 et p. 278-281 de l'édition de 1937 (*κόρσιον* et *κορσαῖον*).

[6] Bien que ces deux croquis des XVIe et XVIIe siècles ne puissent nullement satisfaire un botaniste moderne (ce qui est pourtant le cas de ces plantes contenues dans la *Description de l'Égypte, Hist. nat.*, II *bis. Botanique*, pl. 60, fig. 1 et 2) ils donnent une idée générale suffisante des deux nymphéacées égyptiennes.

, correspond au signe et à ses différentes variantes. La signification de comme «pied», racine, rhizome de plante et plus spécialement de *Nymphaea* («Lotus») me paraît donc être solidement étayée.

Qu'il me soit permis d'illustrer par un certain nombre de photographies et croquis relevés sur des monuments égyptiens, comment les artistes égyptiens représentaient et interprétaient les racines des plantes, sourtout celles de *Nymphaea* («Lotus») :

1° «Cuiller à fard»[1] conservée au Louvre : jeune fille arrachant des «Lotus» bleus dans les marécages[2]. Les détails, c'est-à-dire le rhizome et les racines, ne sont pas indiqués (fig. 3)[3].

2° «Cuiller à fard» du Musée de Leide : jeune fille au milieu de «Lotus» bleus. La partie basale des tiges des fleurs et des boutons de *Nymphaea caerulea* est représentée de manière schématique (fig. 4)[4].

3° Le *Nymphaea caerulea* de Horbéit dont s'est occupé à plusieurs reprises Édouard Naville[5] (fig. 5)[6]. Le rhizome ressemble à la forme du signe *rd* «croître», «pousser». On comparera également la plante de Horbéit à certaines formes de l'hiéroglyphe (fig. 6)[7] : le rhizome

---

(1) Sur la signification de ces petits objets, voir Capart, *Cuillers à fard,* dans *Chronique d'Égypte,* n° 36, juillet 1943, p. 277.

(2) Je ne voudrais pas manquer de signaler un très joli exemple de la manière de penser des anciens Égyptiens. L'action de vanner (vannage), *ḫ3ḫ* ϣωϣ : ϩωϩ, s'écrit parfois à l'époque de l'Ancien Empire (cf. *Wb.,* III, 233) : l'eau coule des feuilles de «Lotus», arrachées des marécages avec leurs tiges et leurs racines. L'Égyptien voulait exprimer ainsi que les grains de blé coulaient de deux petits bois à vanner (cf. par exemple Davies, *Nakht,* 1917, pl. XX), comme l'eau coule des feuilles de «Lotus» extraites des marécages, chose que les Égyptiens, comme tous les peuples nilotiques, observaient certainement tous les jours depuis les temps les plus reculés, avant même l'introduction de l'agriculture.

(3) D'après Steindorff, *Die Blütezeit des Pharaonenreichs,* 1926, p. 152, fig. 142.

(4) D'après Steindorff, *Die Kunst der Aegypter,* 1928, p. 284.

(5) *Annales,* t. X, 1910, p. 191-192 et pl. II; *Annales,* t. XVI, 1916, p. 187-191; *La Revue de l'Égypte ancienne,* t. Ier, 1925, p. 31-44.

(6) D'après Naville, *La plante magique de Noferatum,* dans *La Revue de l'Égypte ancienne,* t. Ier, 1925, p. 33.

(7) D'après Davies, *Ptahhetep,* I, 1900-1901, pl. X, fig. 165.



Fig. 3. — «Cuiller à fard» conservée au Louvre.

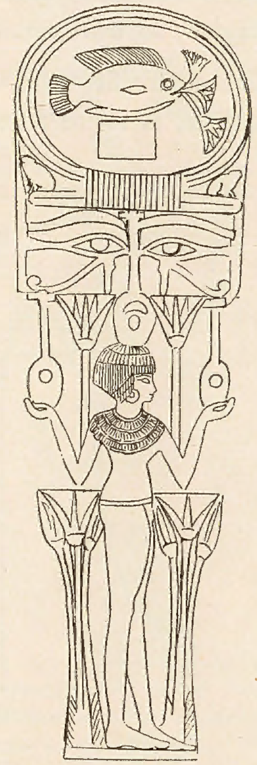


Fig. 4. — «Cuiller à fard» conservée au Musée de Leiden.

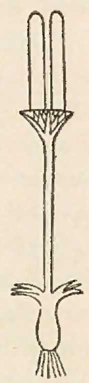


Fig. 5. — Le «Lotus» de Horbéit.

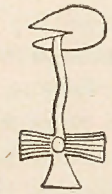


Fig. 6. — L'hiéroglyphe d'après Davies, *Ptahhetep,* I, 1900, pl. X, n° 165.

duquel sort une fois la fleur (fig. 5), une autre fois la feuille de «Lotus» présente dans les deux cas, à peu près le même aspect.

4° Les quatre fils d'Horus sortant d'une fleur de «Lotus» bleu; le rhizome a ici la forme d'une boule [1] : fig. 7 [2], la fleur est flanquée de

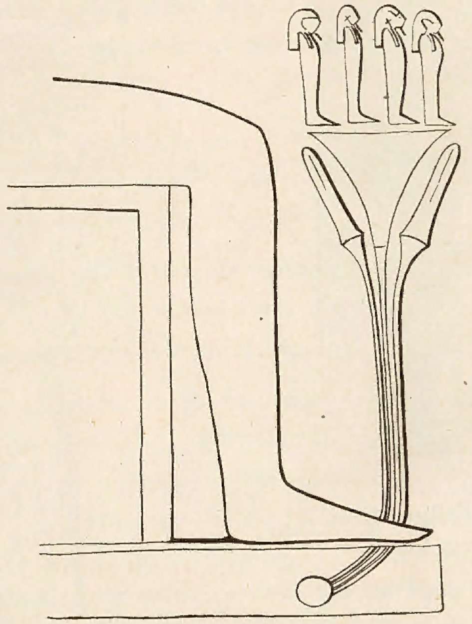


Fig. 7. — Les quatre fils d'Horus sortant du «Lotus». Musée du Caire, n° 3299.

deux boutons; fig. 8 [3], la fleur au milieu de deux feuilles; fig. 9 [4], la fleur seule.

---

(1) En ce qui concerne le «Lotus» des quatre fils d'Horus, j'en connais deux types : celui qui prend germe *dans* le bassin (type : Pap. de Hounefer, fig. 8 de cet article, ou tombe de Taousert, *Mém. Miss. Franç.*, t. III, p. 132); celui qui prend germe *devant* le bassin (type : stèle de Maï, fig. 9 de cet article, ou tombe thébaine de Khonsou, WRESZINSKI, *Atlas*, I, pl. 128).

(2) D'après une stèle du Nouvel Empire conservée au Musée du Caire, Salle O, n° 3299.

(3) D'après une vignette, souvent publiée, du Papyrus de Hounefer (*Brit. Mus.*), ici d'après *Ancient Egypt*, 1917, p. 10, fig. 17 : «Four Sons of Horus on a Lotus which rises out of a Pool at the feet of Osiris. Papyrus of Hunefer.»

(4) D'après la stèle de Maï du Musée de Bruxelles (XIXe dyn.) souvent reproduite, par exemple *Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, Département égyptien, Album*, 1934, pl. 39.

5° Miroir en bronze du Musée du Caire en forme d'une feuille de *Nymphaea caerulea* Sav. avec tige et avec rhizome en forme de boule. Les figures 10 et 11 [1] représentent les deux côtés du miroir. L'artiste a rendu de manière très naturaliste [2] le dos de la feuille, comme il ressort

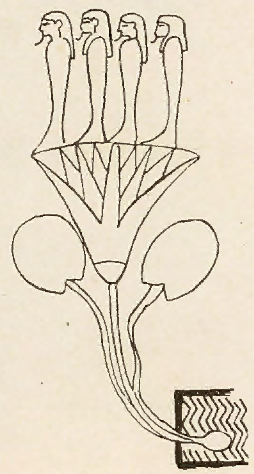


Fig. 8. — Les quatre fils d'Horus sortant du «Lotus». Pap. Hounefer (*Brit. Mus.*).

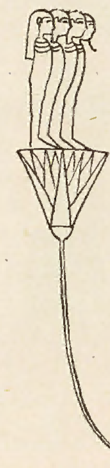


Fig. 9. — Les quatre fils d'Horus sortant du «Lotus». Stèle de Maï (Bruxelles).

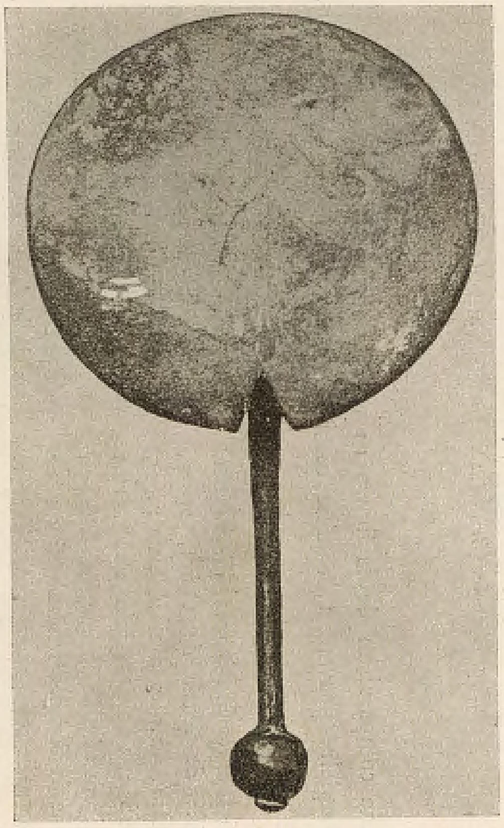
d'une comparaison de la figure 11 avec la figure 13 [3]. Un deuxième exemplaire provenant, comme celui du Musée du Caire, d'une tombe

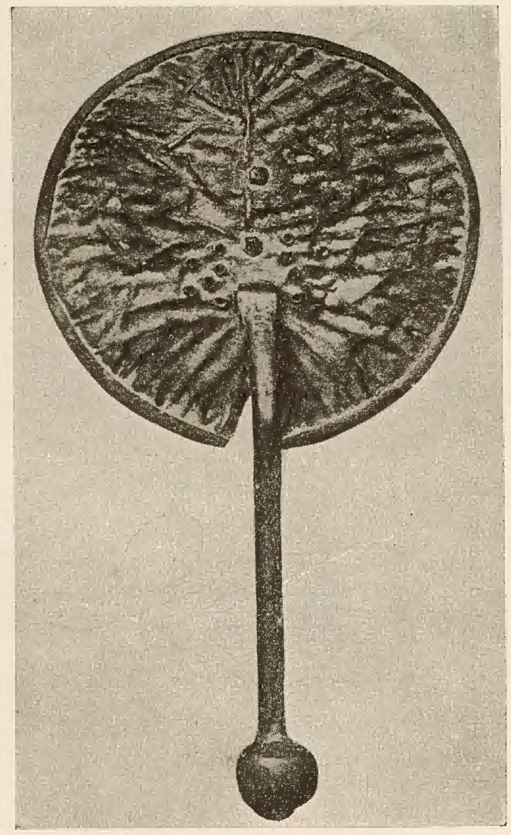
---

(1) D'après G. BÉNÉDITE, *Miroirs* (*Cat. gén... du Musée du Caire*), 1907, pl. XIV, 44.051 *A* et *B*, texte p. 27 et 28 : «Abydos, juin 1858.» On corrigera «feuille de *nymphaea lotus*» en feuille de *Nymphaea caerulea* SAV.; sur la forme de ces feuilles, voir L. KEIMER, *Note sur la représentation exacte d'une feuille de Nymphaea lotus* L. *sur un bas-relief de basse-époque*, dans *Annales*, t. XXVIII, 1928, p. 38-42, et IDEM, *Nouvelles recherches*, etc., dans *La Revue de l'Égypte ancienne*, t. II, 1929, p. 232-235.

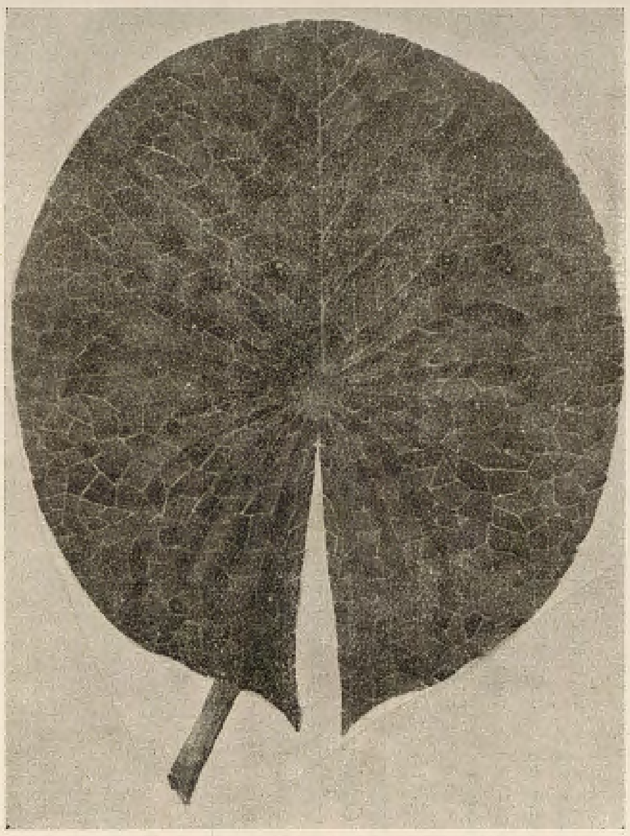
(2) Cf. BÉNÉDITE, *Miroirs*, p. 27 : «...nervures, rayonnant du centre à la périphérie, exactement comme sur le dos de la feuille aquatique.»

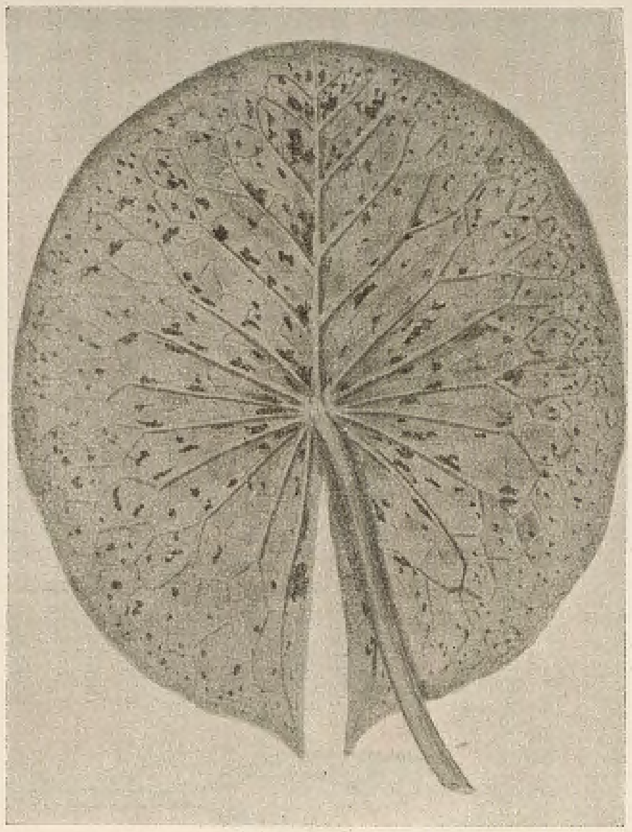
(3) Les figures 12 et 13 sont exécutées d'après des dessins, faits par moi-même, des deux côtés d'une feuille de *Nymphaea caerulea* SAV. («Lotus» bleu).





Figs. 10 et 11. — Miroir en bronze du Musée du Caire (*R.* et *V.*).





Figs. 12 et 13. — Feuille de «Lotus» (*Nymphaea caerulea* Sav.) (*R.* et *V.*) d'après des croquis de l'auteur. A peu près 40 °/₀ grand. nat.

d'Abydos, se trouva jadis dans la collection Mac Gregor[1]. Ces miroirs ressemblent exactement au type [hiéroglyphe] de l'hiéroglyphe *ḥ3*. La forme rare [hiéroglyphe][2] de cet hiéroglyphe montre la tige sortant de la feuille et correspond en ce point de vue à la figure 11 (dos du miroir).

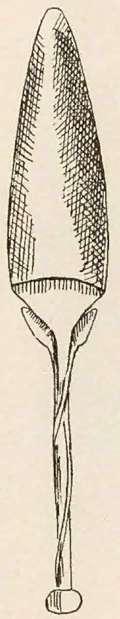


Fig. 14. — «Cuiller à fard» conservée au *British Museum.*

6° «Cuiller à fard» du *British Museum* : grand bouton de *Nymphaea caerulea* avec tige et rhizome en forme de boule. Deux petits boutons de la même plante munis également de leurs tiges entourent la tige du grand bouton (fig. 14)[3].

7° Bol en albâtre de la tombe de Toutankhamon : le récipient a la forme d'une fleur de *Nymphaea lotus* L. («Lotus» blanc), chacune des deux anses au contraire ont celle d'une fleur de *Nymphaea caerulea* Sav. («Lotus» bleu), flanquée de deux boutons de cette même nymphéacée. Les trois tiges de cette fleur de «Lotus» bleu et des deux boutons, qui les accompagnent, sortent d'un rhizome en forme de boule (fig. 15)[4].

8° Une fleur de «Lotus» bleu avec tige et rhizome se voit sur une table d'offrandes représentée sur une stèle du Moyen Empire conservée au Musée du Louvre. Il est universellement connu que les rhizomes des nymphéacées sont comestibles[5]. Le rhizome du «Lotus» dont il est question ici (fig. 16)[6] ressemble à peu près à un cœur de jeu de cartes.

[1] *Catalogue of the Mac Gregor Collection of Egyptian Antiquities* (catalogue de vente), 1922, p. 191 : «*A bronze Mirror in the form of a Lotus leaf,* the stalk which forms the handle ending in a knob, the mid-rib and other venation at the back of the leaf indicated in relief; 4 $\frac{3}{8}$ in. by 2 $\frac{3}{4}$ in. wide; VIth Dynasty; found at Abydos (Tomb 898) in 1909; unique.» La pièce a été achetée, si je suis bien renseigné, par M. P. E. Newberry (£ 7.10).

[2] D'après Jéquier, *Monument funéraire de Pepi II,* t. II, 1938, pl. 28.

[3] D'après M. Frédéricq, *The Ointment Spoons,* etc., dans *Journ. of Eg. Archaeol.,* t. XIII, 1927, pl. V (n° 5967).

[4] D'après Carter and Mace, *The Tomb of Tut-Ankh-Amen,* t. I, 1923, pl. XLVI, p. 190.

[5] Voir la bibliographie p. 93 note 5.

[6] D'après Gayet, *Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie,* Paris 1889, pl. LIX (stèle C 196).

Tous ces exemples représentent des racines et rhizomes *stylisés* de «Lotus». Je connais pourtant la figuration ancienne d'une plante dont le rhizome imite parfaitement la nature[1]. Je veux parler de la plante *Arum italicum* L. que l'on peut admirer, actuellement encore, parmi les dessins d'animaux et de plantes, en partie naturalistes, en partie fantaisistes,

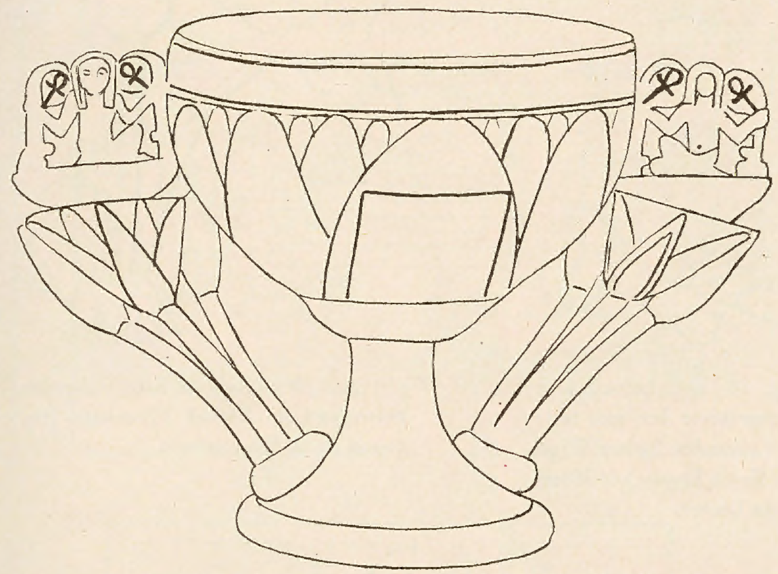


Fig. 15. — Croquis d'un bol en albâtre trouvé dans la tombe de Toutankhamon.

sculptés sur les murs de la soi-disant chambre botanique de Thoutmès III à Karnak (fig. 17)[2]. Cette représentation naturaliste d'un rhizome

[1] Je pense naturellement à des représentations de l'Égypte antique. Celles-ci sont plus nombreuses, paraît-il, sur les anciens monuments gréco-romains, voir par exemple Dorothy Kent Hill, *Roman Jugs with barbotine decoration,* dans *The Journal of the Walters Art Gallery,* Baltimore, t. IX, 1946, p. 70, fig. 2 et p. 68, fig. 1.

[2] D'après G. Schweinfurth, *Pflanzenbilder im Tempel von Karnak* (Theben), dans *Botanische Jahrbücher... herausgegeben von A. Engler,* t. 55, fasc. 5, 1919, p. 469, fig. 1. Voir également Wreszinski, *Atlas zur altägyptischen Kulturgeschichte,* II, pl. 31, n° 32 (texte de L. Keimer, 1925). On trouvera encore une représentation de la plante en question dans les ouvrages ci-dessous mentionnés : Mariette, *Karnak,* Leipzig 1875, pl. 31 ; Gayet, *Itinéraire illustré de la Haute Égypte,* s. d., p. 188, fig. 64 ; Jéquier, *L'architecture et la décoration dans l'ancienne Égypte,* t. Ier, 1920, pl. 52 (4 et 5).

d'*Arum italicum* nous donne, si je ne me trompe, une idée parfaite de ce que les anciens Égyptiens pensaient, ce qu'ils voulaient réellement exprimer, lorsqu'ils écrivaient le signe , , la base de l'hiéroglyphe [1], etc.

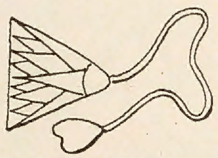


Fig. 16. — «Lotus» bleu représenté sur une table d'offrandes. Stèle n° C 196 (Moyen Empire) du Musée du Louvre.

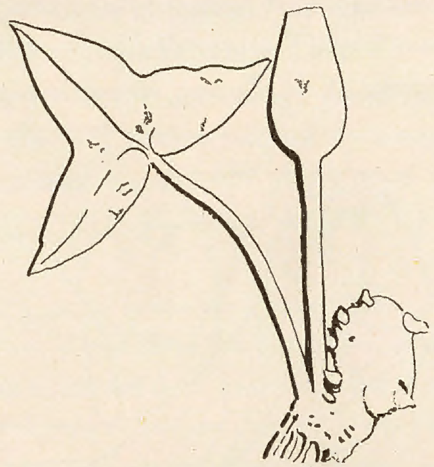


Fig. 17. — *Arum italicum* Mill. «Chambre botanique» de Karnak (Thoutmès III). Dessin de G. Schweinfurth.

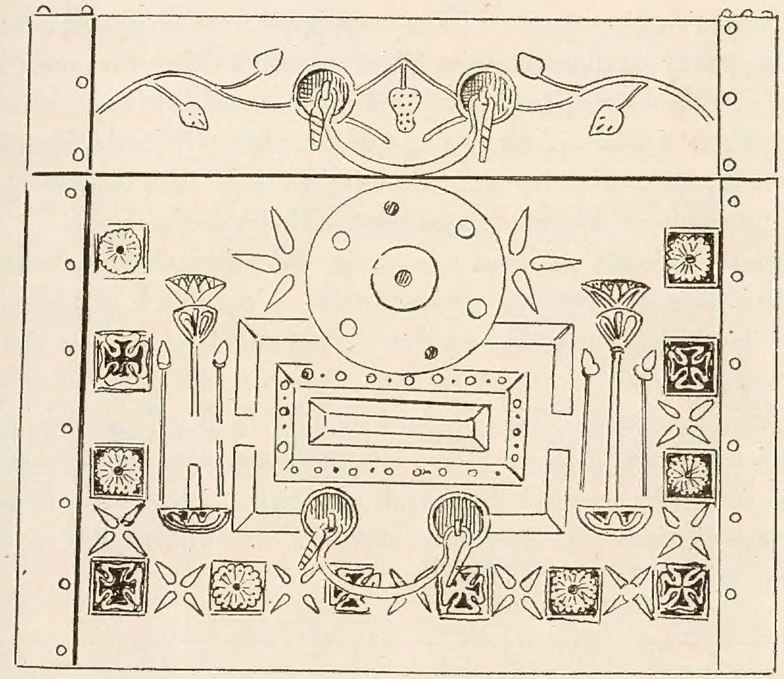
*
* *

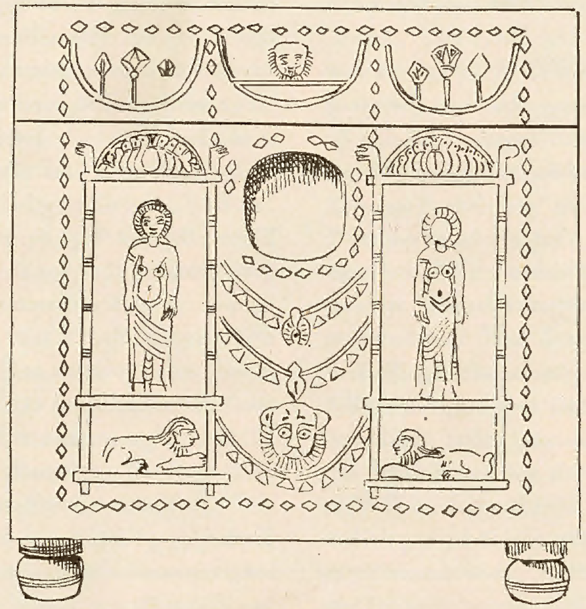
Je ne voudrais pas finir ces remarques sur l'hiéroglyphe , , etc., sans avoir attiré l'attention du lecteur sur deux curieuses représentations qui m'ont occupé depuis longtemps déjà, mais que je n'ai comprises que beaucoup plus tard. Au début de ce siècle, C. L. Woolley et D. R. MacIver ont trouvé à Karanòg, près d'Ibrim et d'Aniba (Nubie), un certain nombre de boîtes ou petites caisses à toilette dont les figures 18 [2] et 19 [3] reproduisent deux spécimens. Elles sont faites en bois et incrustées

(1) On devrait, me semble-t-il, corriger en ce sens l'opinion émise tout récemment par M. B. Grdseloff dans le *Bulletin de l'Institut franç. d'archéol. orient. du Caire*, t. XLV, 1947, p. 178.

(2) D'après C. Leonard Woolley and D. Randall-MacIver, *Karanòg. The Romano-Nubian Cemetery. Plates.* (*University of Pennsylvania-Expedition. Department of the University Museum. Eckley B. Coxe junior, Expedition to Nubia,* Vol. IV), 1910, pl. 27.

(3) D'après Woolley and Randall-MacIver, *op. cit.*, pl. 24.





Figs. 18 et 19. — Coffrets en bois trouvé à Karanòg (Nubie).

d'ivoire ou d'os. L'ornement en forme de croix que nous voyons sur la boîte de la figure 18 paraît prouver que l'objet appartient déjà à l'époque chrétienne [1]. Le seul motif décoratif de la boîte reproduite ici à la figure 18, qui mérite d'être signalé ici, consiste en une fleur très stylisée de *Nymphaea caerulea* Sav. («Lotus» bleu) flanquée à droite et à gauche par des boutons de la même plante. Fleur et boutons sortent de longues tiges (fig. 20). Ce motif est représenté par deux fois sur le côté principal de la boîte [2]. Les trois tiges semblent se terminer par le rhizome de la plante et j'ai pensé tout d'abord qu'il s'agissait des «Lotus» dont les «bases» étaient encore plus stylisées que celles que nous avons vues plus haut en étudiant les parties basales de l'hiéroglyphe *ḫ3* (𓆼𓆼, 𓆼𓆼, 𓆼). Cette interprétation du motif (figs. 18 et 20) est pourtant erronée, car nous avons affaire à un vase ou pot à fleur; mais ce récipient est devenu tellement petit que l'artisan qui a décoré le coffret n'a certainement plus compris le sens primitif du motif en question.

---

[1] Cf. Woolley and Randall-MacIver, *Karanòg... Text* (*Univ. of Pennsylvania-Expedition...*, Vol. III), 1910, p. 70 et 71. Fr. W. Freiherr von Bissing, *Die kunstgeschichtliche Bedeutung der neuentdeckten Nekropolen im Gebiet des II. Nilkataraktes*, dans *Miscellanea Gregoriana* (*Tipografia poliglotta Vaticana*), 1941, p. 24, n'est pas du même avis : «Neben ägyptisierenden Pflanzenmotiven, vielblättrigen Rosetten, wie wir sie in altägyptischer Kunst schon kennen, fallen gleichschenklige Maltheserkreuze auf, die aber wohl schwerlich Christensymbole sind. (Das Maltheserkreuz findet sich auf den Kästen Karanòg Taf. 21 *G.* 140 und 22 *G* 445. Das Maltheserkreuz ist in der koptischen Kunst gewöhnlich, aber die zeitliche Stellung der Kästen macht eine Deutung als christliches Symbol so gut wie unmöglich, selbst wenn der Kasten verhältnismässig kurze Zeit vor seiner Beisetzung aus Alexandrien gekommen wäre. Nun kennen wir das Maltheserkreuz im Ornament vorchristlicher Zeit wiederholt. Beispiele bei Petrie, *Decorative patterns of the Ancient World*, Taf. 58 *f.*, und altägyptische Motive wie Petrie, *Dec. Art*, Fig. 59 und besonders 154 arbeiten ihm vor).» Bien que je ne partage pas entièrement l'opinion de M. von Bissing, j'ai cru devoir soumettre à mes lecteurs ce passage d'une étude importante qui ne se trouve probablement pas encore entre les mains de tous les égyptologues.

[2] Cf. Woolley and Randall-MacIver, *Karanòg... Text*, 1910, p. 70 : «...a long-stemmed elaborately conventionalized lotus-flower flanked by two buds springing from the same base.»

Tous les égyptologues connaissent parfaitement les pots à fleurs remplis de «Lotus» bleus (fig. 21) [1] ainsi que les nombreux travaux qui se sont déjà occupés d'eux [2].

Particulièrement intéressant est le vase de la figure 22 [3], car à cause de la proportion mal assortie entre les plantes et le vase, ce dessin ressemble beaucoup au motif décoratif que nous étudions ici (fig. 20, détail de la figure 18).

La boîte à toilette de la figure 19 [4] est décorée d'un motif ayant le même sens que celui de la figure 18, mais l'artisan a résolu ici le

---

[1] D'après H. Balcz, *Die Gefässdarstellungen des Alten Reiches*, dans *Mitteilungen des Deutsch. Inst. f. ägypt. Altertumskunde in Kairo*, t. III, 1932, p. 107, fig. 21 *a*.

[2] On trouvera ci-dessous, selon l'ordre alphabétique des auteurs, un essai de bibliographie, certainement très incomplète, des travaux traitant, de près ou de loin, des vases à fleur de l'Égypte ancienne : Balcz, *Die Gefässdarstellungen des Alten Reiches*, dans *Mitteil. des Deutsch. Inst. für ägypt. Altertumsk. in Kairo*, t. III, 1932, t. IV, 1933, t. V, 1934 (*passim*); v. Bissing, *Pots à fleurs égyptiens*, dans *Rec. d. trav.*, t. XXV, 1903, p. 180-181, et Idem, *Un autre vase à fleurs égyptien*, *ibid.*, t. XXVI, 1904, p. 178; Idem, *Steingefässe* (*Cat. gén. du Musée du Caire*), 1904, p. 153, n° 18718, pl. VII (18718); Idem, *Aegyptische Kunstgeschichte, Text*, 1938, p. 216 et note 26 *a*, *Erläuterungen*, 1938, p. 218-219, § 28 *k*; Borchardt, *Die Darstellung innen verzierter Schalen auf ägypt. Denkmälern*, dans *Zeitsch. f. ägypt. Spr.*, t. XXXI, 1893, 1-9; Jéquier, *Frises d'objets*, *Mém. Inst. franç. d'archéol. or.*, t. XLVII, 1921, p. 291-293; Idem, *Vases de pierre de la VIe dynastie*, dans *Annales*, t. XXXIV, 1934, p. 110; Idem, *Coupes fleuries. Volume offert à Jean Capart*, 1935, p. 217-225; Lacau, *Sur quelques représentations de vases égyptiens*, dans *Rec. de trav.*, 1903, p. 177-180; Montet, *Les reliques de l'art syrien*, dans *l'Égypte du Nouvel Empire*, 1937, *passim*; Schäfer, *Die altägypt. Prunkgefässe mit aufgesetzten Randverzierungen*, 1903, *passim*; Idem, *Von ägypt. Kunst*, 3e éd., 1930, p. 143-144 et 376 (144 *a*, fig. 267); Wiedemann, *Das alte Aegypten*, 1920, p. 99; Winlock, *The Egypt. Exped.*, 1927-1928. *The Museum's Excavat. at Thebes. The Metrop. Mus. of Art*, 1928, p. 20, fig. 24; Winlock, *An Egyptian flower bowl. Metrop. Mus. studies*, t. V, 1936, p. 147, 156; Wolf, *Das ägypt. Kunstgewerbe*, dans H. J. Bossert, *Geschichte des Kunstgewerbes aller Zeiten und Völker*, t. IV, 1930, p. 58 et suiv.; Wreszinski, *Atlas zur altaegypt. Kulturgeschichte*, pl. 33 et p. 156.

[3] D'après Maria Mogensen, *La Glyptothèque Ny Carlsberg. La collection égyptienne*, 1930, pl. LXV, en haut (cercueil, A 514).

[4] Cf. *supra*, p. 102, note 3.

problème d'une manière différente. Il a dessiné la section du vase dans lequel il a placé une fleur de « Lotus » bleu (*Nymphaea caerulea*) flanquée à droite et à gauche par deux boutons (figs. 19 et 23). Ici la proportion entre le vase et les fleurs est exacte.

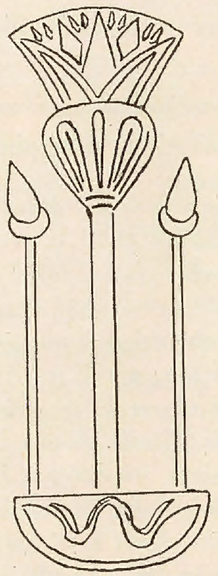


Fig. 20. — Détail (motif décoratif) du coffret de la figure 18.

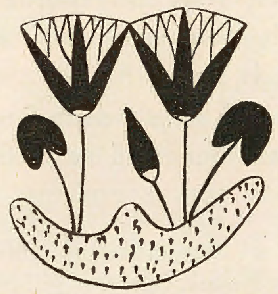


Fig. 22. — Coupe à fleurs remplie de «Lotus». Cercueil du Moyen Empire.

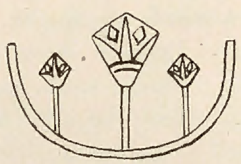


Fig. 23. — Détail (motif décoratif) du coffret de la figure 19.

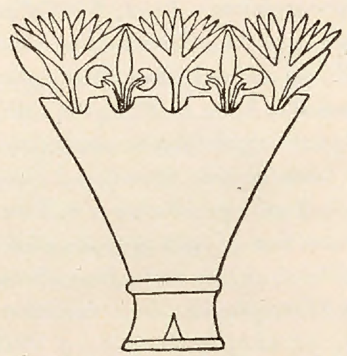


Fig. 21. — Pot à fleurs rempli de «Lotus». Ancien Empire.

Il est donc indéniable que les coffrets reproduits ici aux figures 18 et 19 ont utilisé dans leur ornementation des vases à fleurs de « Lotus » (figs. 20 et 23), sujet mille fois représenté, depuis l'Ancien Empire, sur les monuments égyptiens (figs. 21 et 22). Ce nouvel exemple de survivance

pharaonique sur un objet déjà chrétien — car, en dépit des réserves exprimées par M. de Bissing [1], je prends, au moins pour le moment, ces coffrets pour des objets chrétiens — me paraît digne d'être signalé, comme d'ailleurs tous les cas analogues qui nous permettront de juger à leur juste valeur l'apport pharaonique à l'art chrétien du pays [2]. Bien que ce ne soit pas ici le lieu d'interpréter en détail la stylisation de la fleur de «Lotus» telle que nous la voyons sur les figures 18 et 20, je voudrais seulement insister sur le fait qu'il s'agit là d'une forme proprement nubienne dont les planches du livre de Woolley et Randall-Maciver fournissent d'ailleurs de nombreux exemples [3].

L. Keimer.

Le Caire, 23 janvier 1946.

NOTES ADDITIONNELLES.

On ajoutera à la fin de la note 5 de la page 93 : On pourrait prolonger à souhait les citations bibliographiques. On consultera par exemple M. Th. von Heuglin, *Reise in das Gebiet des Weissen Nil,* 1869, p. 48, 84, 85, 199; H. C. Jackson, *The Nuer of the Upper Nile Province,* dans *Sudan Notes and Records,* t. VI, 1923, p. 70, 130, 148, 172 ("seeds of the waterlily"); E. E. Evans-Pritchard, *The Nuer,* 1940, p. 75 : "The seeds and roots of water-lilies (*Nymphaea lotus*), which are found in pools and lagoons in the early dry season are much relished"; F.-G. Carnochan et H.-C. Adamson, *L'Empire des Serpents* (trad. de Germaine Delamain), Paris (édit. Stock), 1946, *passim*. Eric von Rosen, *Från Kap till Alexandria,* 1912 (= *Vom Kap nach Kairo,* 1924) parle de la tribu des Batoua

[1] Cf. *supra*, p. 104 note 1.

[2] Cf. G. Sobhy Bey, *Miscellanea,* dans *Bull. archéol. copte,* t. V, 1939, p. 74-75, pl. II, mais l'auteur prend les Papyrus (ombelles ouvertes et ombelles encore fermées du *Cyperus Papyrus* L.) pour des «Lotus».

[3] *Karanòg, Plates,* 1910, pl. 41, 43, 49, 50, 51, 52, 55, 57, 64, 79, 81, 97. Cf. également Randall-MacIver and Woolley, *Areika,* 1909, pl. 25, 9, et Steindorff, *The so-called Omphalos of Napata,* dans *Journ. of Egypt. Archaeol.,* t. XXIV, 1938, p. 148, fig. 2 A.

vivant dans les immenses marécages de papyrus du lac de Bangouéolo, au nord de la Rhodésie. Les Batoua habitent des huttes de roseau et se nourrissent principalement de racines de «Lotus» qui broyées en poudre et cuites fournissent une espèce de pâte.

On intercalera à la page 94, avant le numéro 1 : Pour des représentations de «Lotus» avec racines et poussant dans l'eau, voir Norman de Garis Davies, *Two Ramesside Tombs at Thebes,* 1927, pl. XXX (Apy) = Keimer, *Annales,* t. XXVIII, 1928, p. 42, fig. 6 = Nina M. Davies, *The Metropolitan Museum of Art. Egyptian Wall-paintings,* New York, 1926, n° 9 (Apy), *fishing in the swamps* (en couleurs) = Nina M. Davies, *Ancient Egyptian Paintings,* 1936, t. II, pl. XCVI (en couleurs).

On pourrait compléter ainsi la note 2 de la page 107 : Parmi les exemples que j'ai réunis dans mes notes, je citerai ici : *Late antique, coptic and islamic textiles of Egypt* with introduction by W. F. Volbach and Ernst Kuehnel, 1926, pl. 45 (étoffe du ve-vi^{e} siècle montrant des motifs décoratifs en forme de Papyrus et de «Lis du Sud»).

The contendings of Horus and Seth (A. H. Gardiner, *The Chester Beatty Papyri,* No. 1, 1931) contiennent 10, 5, ce passage : "And the two balls of his two eyes became two bulbs, and they grew into lotuses." Le mot  (pl. X 4-5), que Gardiner traduit par «bulbs», est-il un ἅπαξ λεγόμενον? A. M. Blackman (*Journ. of Egypt. Archaeol.,* XIX, 1933, p. 200) a déjà posé la même question.

L. Keimer.

Le Caire, 20 juillet 1948.

OSTRACA ARAMÉENS D'ÉLÉPHANTINE

PAR

A. DUPONT-SOMMER.

I

COLLECTION CLERMONT-GANNEAU N° 16.

(Pl. I et fig. 1.)

Cet ostracon, entièrement inédit, fut recueilli par Clermont-Ganneau lors de sa première campagne de fouilles à Éléphantine, le 11 mars 1907[1]. Le tesson est de couleur rouge brique. Il présente cinq côtés, mesurant respectivement 6 cm. 5, 4 cm. 5, 5 cm. 4, 3 cm. 6 et 5 cm. 5; son épaisseur est en moyenne d'à peu près 1 centimètre. L'auteur a commencé par inscrire la face concave, qui compte cinq lignes; puis il a terminé sur la face convexe, qui compte six lignes (la dernière ligne est réduite à une seule lettre, logée dans l'angle inférieur de l'ostracon).

Ce document est complet. Rien ne manque au bas de l'ostracon : sur la face concave, la dernière ligne, se relevant sensiblement sur la gauche,

[1] Le lot entier des ostraca de Clermont-Ganneau est actuellement en dépôt à l'Institut de France (Cabinet du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*). Nous avons présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 26 mai 1944, notre déchiffrement des ostraca n°s 16, 70, 169 et 277 : les n°s 70 et 277 sont publiés dans la *Revue de l'Histoire des Religions* (t. CXXX [1945], p. 17-28, et t. CXXVIII [1944], p. 28-39); le n° 169, dans la *Revue des Études sémitiques* (1942-1945, p. 65-75).

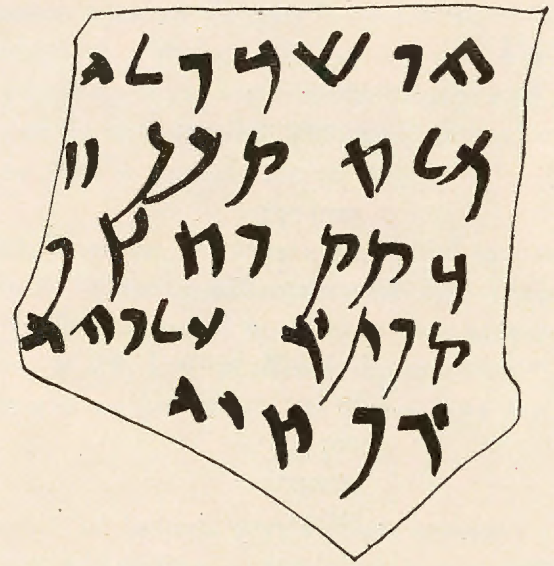
suit manifestement la forme ancienne du tesson; et, sur la face convexe, les derniers signes, plus petits et plus serrés, sont également révélateurs. Rien ne manque non plus au haut de l'ostracon : sur les deux faces, la première ligne est parallèle au bord supérieur du tesson et à distance normale de celui-ci; d'autre part, quant au sens, le début de la face convexe fait suite normalement à la fin de la face concave. Rien ne manque, enfin, ni à droite ni à gauche de chaque ligne, où tous les mots sont complets et se prêtent à un sens suivi.

L'écriture est claire, mais peu élégante, presque sans déliés. Les mots sont nettement séparés les uns des autres, sauf à la première ligne de la face concave, où l'absence de séparation s'explique par une étroite liaison grammaticale, et à la fin de la face convexe, où elle s'explique par le manque de place. Paléographiquement, l'ostracon se date du ve siècle avant J.-C., comme la plupart des papyrus et des ostraca d'Éléphantine.

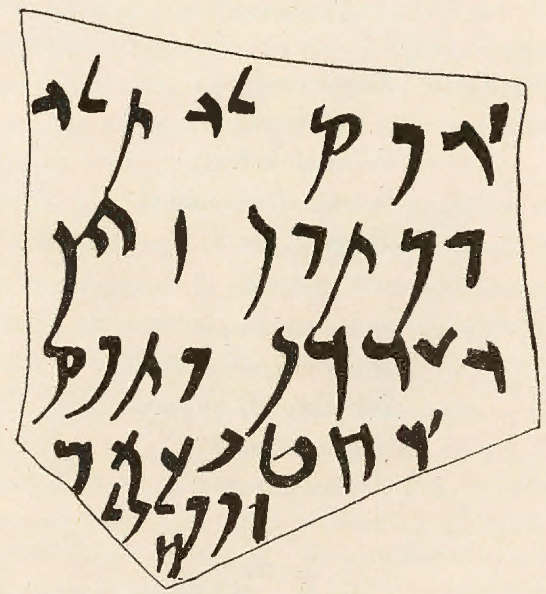
C'est un message de caractère tout pratique. Le destinataire n'est pas nommé; le billet, en effet, n'est précédé d'aucune formule de salutation, ce qui est assez insolite, mais peut-être faisait-il suite à un autre ostracon. Il y est fait mention d'Aḥuṭab, une femme dont le nom revient assez fréquemment dans les ostraca d'Éléphantine [1]. L'auteur du billet est peut-être son mari; peut-être, par conséquent, le même personnage que l'auteur de l'ostracon n° 169 de la collection Clermont-Ganneau : celui-ci réclamait, lui aussi, du sel [2].

Quoi qu'il en soit, le présent ostracon a été écrit par un Juif d'Éléphantine momentanément éloigné de sa maison; sans doute se trouvait-il hors de l'île, dans la région de Syène, où il devait posséder un champ et une résidence secondaire. S'il demande aux siens, outre du sel (nécessaire sans doute à son alimentation), divers objets en rapport avec des occupations agricoles, c'est que ce colon, en même temps qu'un soldat, était aussi un cultivateur : tel devait être le cas, au reste, pour la plupart des colons d'Éléphantine. Ainsi notre ostracon, simple et concret, éclaire-t-il sur un point essentiel ce qu'était le caractère, ce qu'était la vie de la fameuse colonie.

(1) Cf. *Revue des Études sémitiques*, 1942-1945, p. 66 et suiv. — (2) Cf. *ibid.*, p. 71.



Face concave



Face convexe

Fig. 1. — Copie de l'ostracon n° 16 de la collection Clermont-Ganneau (grandeur naturelle).

TRANSCRIPTION.

Conc. הושרולי
מלח קבן II
דקק וחצף
קפתא עלוהי
אף חזי

Conv. אפק לי תלי
וכתון I הן
יעדרן ותפק
אחטבעמר
I פולפל
ח

TRADUCTION.

Conc. *Envoyez-moi*
2 qab *de sel,*
du fin et du brut;
la couffe est pour lui.
En outre, voi(ci),

Conv. *amène-moi un pic*
et une tunique, si
l'on pioche. Et qu'amène
Ahuṭab 1 ʿomer
5-6 *de fèves fendues (?).*

NOTES.

Conc. L. 1. — הושרו. Impératif pl. ms., d'une forme *hafel* signifiant «adresser, envoyer», attestée au VIIe siècle avant J.-C. dans l'ostracon d'Assour, puis au Ve siècle dans un papyrus d'Éléphantine et dans un très grand nombre d'ostraca d'Égypte [1]. — Cet impératif pl. est suivi de deux impératifs sg. : חזי (*conc.*, l. 5), אפק (*conv.*, l. 1); cette alternance de l'impératif sg. et pl. dans le même message n'est pas rare dans les ostraca : c'est du style familier. L'impératif pl. semble avoir ici une valeur indéfinie : «qu'on envoie!»

L. 2. — קבן. Le *qab* est une mesure de capacité équivalent à un peu plus de 2 litres [2]. Ce mot ne se lit qu'une fois dans l'Ancien Testament (II *Rois* **6** 25); à Éléphantine, il se rencontre dans un papyrus (*Cowley*, n° 45 = *Sachau*, n° 36, l. 8) et dans quelques ostraca [3]. — Pour la tournure II מלח קבן «2 *qab* de sel», cf. *Esdras* **7** 22 וְעַד חִנְטִין כֹּרִין מְאָה וְעַד חֲמַר בַּתִּין מְאָה.

L. 3. — דקק. C'est l'adjectif דַּקִּיק «écrasé, concassé» (rac. דקק), se rattachant à מלח : «du sel fin». — וחצף. Probablement וְחַצִּיף; cet adjectif signifie «insolent, hardi» en judéo-araméen comme en syriaque (*ḥaṣîpᵃ*), mais, au lieu d'un sens psychologique, probablement dérivé, nous lui donnons ici, à cause du contexte, un sens matériel, s'opposant à «fin» : «brut» [4]. Par conséquent, «2 *qab* de sel, du fin et du brut»; l'auteur de l'ostracon semble demander un *qab* de sel de chaque espèce.

L. 4. — קפתא. C'est le mot קֻפְּתָא «corbeille, panier, couffe», qui est courant en judéo-araméen; cf. arabe قفة, même sens [5]. Ce mot est fréquent dans les ostraca de la collection Clermont-Ganneau, mais n'est pas attesté ailleurs en araméen ancien. — עלוהי. Le pronom suff. 3e p. ms. sg. ne peut se rapporter qu'à מלח «sel». קפתא עלוהי semble être

---

[1] Cf. *ibid.*, p. 70.

[2] Cf. I. BENZINGER, *Hebräische Archologie*, p. 192 et suiv.

[3] Ostracon n° 35.468 *b* du Musée du Caire (cf. *Répertoire d'Épigraphie sémitique*, n° 1296), et divers ostraca inédits de la collection Clermont-Ganneau.

[4] Le participe *hafel* מַחְצְפָה, מְהַחְצְפָה (*Daniel* **2** 15, **3** 22), de la même racine חצף, signifie, semble-t-il, «brutal», s'agissant d'un ordre royal; les Septante ont traduit πικρῶς (*Daniel* **2** 15).

[5] En syriaque, le même mot *qupp'ᵉt'ᵒ* signifie «sachet, bourse», mais le sens de «panier» est resté dans *qupʰîno* «couffin».

une petite phrase nominale : «la couffe est pour lui», c'est-à-dire qu'elle doit servir à recevoir et à transporter le sel en question; un tel emploi de על, pour ל, est tout à fait plausible en araméen. Le mot קפתא, à l'état emphatique, désigne un panier déterminé, — peut-être un panier que l'auteur du billet avait envoyé en même temps que l'ostracon [1].

L. 5. — אף. Introduit, comme souvent dans les papyrus et les ostraca, une nouvelle idée, une nouvelle demande. — חזי. Littéralement : «vois», impératif sg. du verbe חזה. Mais ce mot a ici la valeur d'une interjection affaiblie : «voici» [2], tout comme הא et surtout הלו, très fréquents dans les ostraca [3].

Conv. L. 1. — אפק. Suivi de לי, ce mot ne peut être ici que l'impératif sg. ms. de l'*afel* du verbe נפק «sortir»; par conséquent, selon le sens courant de ce causatif : «amène-moi». L'emploi de la préformante causative א, au lieu de ה, est remarquable à cette époque; comparer dans les papyrus d'Éléphantine l'impératif sg. ms. הנפק (*Ahiqar*, l. 99), fm. הנפקי (*Cowley*, n° 8, l. 27). — תלי. Mot difficile. Il n'est point attesté en araméen ancien, si ce n'est une seule fois, dans pap. *Cowley* n° 30 (= *Sachau*, n° 1), l. 8, où on lit, s'agissant des soldats qui viennent démolir le temple juif d'Éléphantine אתו עם תליהם «ils vinrent avec leurs TLY»; le sens du mot תלי, dans ce passage, est controversé [4], mais il

[1] Il va sans dire qu'étant donné la multiplicité de sens de la préposition על, le sens précis de la phrase si brève קפתא עלוהי demeure un peu incertain.

[2] En français, comme chacun le sait, «voici», «voilà» ne sont autres primitivement que l'impératif «voi(s)», suivi de l'adverbe «ci» ou «là»; cf. l'allemand «sieh!», «sieh da!», «seht da!». — En hébreu, רְאֵה et רְאוּ, impératifs de רָאָה «vois», sont assez fréquemment employés au sens de «voici» (*Genèse* **27** 27, **31** 50, **41** 41, *Josué* **8** 4, etc.), tout comme en araméen ancien חזי et חזו.

[3] La séquence אף חזי se retrouve dans un ostracon déjà publié (*Sayce-Cowley*, M = *Répertoire d'Épigraphie sémitique*, n° 492, *conc.*, l. 3); on y a lu, toutefois, אן, au lieu de אף, mais la lecture אף s'impose, ainsi qu'il apparaît sur le fac-similé de l'édition *Sayce-Cowley*.

[4] On traduit généralement «armes, outils»; עם תליהם, en effet, semble avoir pour équivalent עם זניהם dans pap. *Cowley*, n° 31 (= *Sachau*, n° 2), l. 8, et le mot זְנָא (judéo-araméen זֵינָא, syriaque *zaino*), de l'iranien *zaēna*, signifie précisément «ὅπλον, Werkzeug, Gerät, dann Waffe» (cf. DE LAGARDE, *Gesammelte Abhandlungen*, p. 43, n. 110). Dans le *Targum d'Onkelos* (*Genèse* **27** 3), זֵינָךְ traduit l'hébreu כֵּלֶיךָ (dans la *Peshitto*, *mo'naik*).

est évident que le sens le plus plausible, puisqu'il s'agit de démolir une construction, c'est celui de «pic» ou de «pioche». Or, tel est précisément le sens qu'appelle assez clairement le contexte dans notre ostracon, où il est question de «piocher» (*conv.*, l. 3 : יעדרן) [1].

L. 2. — וכתון. C'est le mot כְּתוּנָא «tunique», du judéo-araméen (cf. hébreu כְּתֹנֶת, syr. *kutino*); ce mot est plusieurs fois attesté dans les documents d'Éléphantine (pap. *Cowley*, n° 42, l. 8, 9, 13; *Ahiqar*, l. 41; ostraca inédits). — Ce mot est suivi du signe I «un», pour חד, lequel a ici la valeur d'un simple adjectif, ou article indéfini, comme en français «*un* homme»; cet emploi explétif de חד, avec un nom sg. à l'état absolu (indéterminé), n'est pas rare en araméen ancien. — Si l'auteur du billet demande une tunique, en même temps qu'une pioche, c'est en vue du travail indiqué l. 3; il s'agit donc d'une tunique de travail ou de rechange.

L. 3. — יעדרן. Le verbe עדר signifie «sarcler, piocher»; il est ici à l'imparfait 3ᵉ p. pl. ms. (la désinence définitive ן־, pour ון־, est assez fréquente dans les ostraca). La conjonction הן qui précède est conditionnelle : «si»; mais elle a ici une nuance temporelle : «pour le moment où». — ותנפק. Le ו a ici une valeur forte : il introduit une troisième demande. תנפק a pour sujet Ahutab, au début de la l. 4; c'est donc un imparfait 3ᵉ p. sg. fm., à sens jussif, de l'*afel* du verbe נפק : «qu'elle amène». Il faut noter l'assimilation du נ, comme dans l'impératif אפק

[1] On traduira donc עם תליהם du pap. *Cowley*, n° 30 «avec leurs pics»; dans pap. *Cowley*, n° 31, עם זניהם «avec leurs outils (ou : avec leurs armes)» a un sens plus général. — Le mot תלי se lit en hébreu dans *Genèse*, **27** 3 : תֶּלְיְךָ ; les Septante ont traduit φαρέτρα «carquois», *Onkelos* et *Peshitto* סֵיפָךְ, *sip'ok* «épée» (ξίφος). D'après le sens de תלי dans notre ostracon comme dans pap. *Cowley*, n° 30, c'est probablement «pique» ou «javelot» (sens voisin de «pic», en ce qu'il s'agit essentiellement d'un instrument, d'un outil pointu) qu'il faut comprendre, arme qu'il est naturel de mentionner dans l'équipement d'un chasseur, à côté de l'arc.

(*conv.*, l. 1), et aussi la syncope de la préformante ה; comparer dans les papyrus d'Éléphantine יהנפק (*Cowley*, n° 13, l. 11), תהנפק (*Cowley*, n° 15, l. 25, 28), יהנפקון (*Cowley*, n° 8, l. 15, 17), mais aussi ינפק (*Cowley*, n° 13, l. 12).

L. 4-6. — אחטב. Sur ce nom, qu'on écrit aussi אחוטב, voir *Revue des Études sémitiques*, 1942-1945, p. 69. — עמר. La dernière lettre est un peu effacée, et sa lecture n'est pas tout à fait certaine; ר nous semble paléographiquement très probable. עמר, comme nom, peut signifier : 1° «laine» (judéo-palest. עַמְרָא); 2° «gerbe» (judéo-palest. עֻמְרָא); 3° une mesure de capacité, le *ʿomer*, équivalent au 1/10 d'*épha*, c'est-à-dire à environ 3 litres 65[1] (hébreu עֹמֶר, cf. *Exode* **16** 16, 18, 22, 32, 33, 36; judéo-palest. עֻמְרָא). Étant donné que le mot עמר est suivi (l. 5) d'une barre verticale représentant le nombre 1, puis du mot פול «fèves», le sens à retenir pour עמר est probablement ici celui de *ʿomer* : «1 *ʿomer* de fèves» (cf. plus haut «2 *qab* de sel» [2]. — פול. Ce mot, signifiant «fèves», est attesté en judéo-araméen (פּוּלָא) et en hébreu (פּוֹל); cf. arabe *fūl*, égyptien *pu-r*[*a*]. Il s'agit très probablement de fèves à semer, puisque l'on vient de parler du «piochage» du champ. Notons que les fèves se cultivent aujourd'hui encore en Égypte; leur culture, dans la Haute Égypte, a lieu de novembre en avril. — La lecture des trois dernières lettres de la face convexe est difficile : le scribe manquait de place, et les lettres, n'ayant plus les proportions habituelles, sont malaisément déchiffrables; en outre, la dernière lettre semble en partie effacée. Si la deuxième lettre (à la fin de la l. 5) est assez sûrement un ל, et la troisième (l. 6), semble-t-il, un ח, la première peut être lue ו ou פ, ou même ב : nous transcrivons, sous réserves, פלח, mot qu'on peut interpréter ici comme en participe passif (pour פליח) se rapportant à פול : «des fèves fendues.»

(1) Cf. I. Benzinger, *Hebräische Archäologie*, p. 192 et suiv.

(2) Pour la tournure עמר I פול, comparer *Genèse* **18** 6 שְׁלֹשׁ סְאִים קֶמַח «trois *se'a* de farine»; le dernier nom est probablement en apposition (voir P. Joüon, *Grammaire de l'Hébreu biblique*, § 127 *d*).

II

MUSÉE DE BERLIN P. 1137 (= *C.I.S.*, II, 137).

(Pl. II et fig. 2.)

Cet ostracon fut trouvé à Éléphantine par Erman en 1886. Il fut publié dès l'année suivante par J. Euting[1], et prit place bientôt après, sous le n° 137, dans le *Corpus Inscriptionum Semiticarum, Pars Secunda*, où il fait l'objet d'une minutieuse étude[2]. Il figure dans le recueil classique de G. A. Cooke, *A Text-book of North-semitic Inscriptions* (Oxford, 1903), sous le n° 93. Enfin, il a été publié à nouveau et sommairement étudié dans E. Sachau, *Aramäische Papyrus und Ostraka...* (Leipzig, 1911)[3], ainsi que dans A. Ungnad, *Aramäische Papyrus aus Elephantine* (Leipzig, 1911), p. 106.

Le document présente sept lignes sur la face concave et six lignes sur la face convexe. Euting, Sachau, Ungnad le considèrent comme un fragment, mais c'est une erreur : il est certainement complet, ainsi que l'a soutenu le *Corpus*. En effet, un examen attentif montre clairement que, sur les deux faces, le scribe a terminé les lignes à l'endroit même où elles s'arrêtent sur le tesson actuel : s'il avait disposé de plus de place sur la gauche, pourquoi aurait-il superposé la dernière lettre aux lignes 3 et 7 de la face concave, aux lignes 3 et 6 de la face convexe? Pourquoi aurait-il laissé un blanc aussi considérable après ומן à la ligne 2 de la face

(1) *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Phil.-hist. Klasse*, 12 mai 1887; reproduit dans J. Euting, *Epigraphische Miscellen*, zweite Reihe, p. 1, n° 99, pl. VII (copie).

(2) Le fascicule premier, où se trouve cette étude, est daté de 1889; il a pour auteur M. de Vogüé. Excellente photographie du document à la planche XII; c'est elle qui est reproduite ici.

(3) L'auteur ne fait aucune allusion aux travaux de ses devanciers, qui semblent lui avoir échappé, y compris l'étude du *Corpus!* La photographie qu'il donne (pl. 65, 3) est bien moins bonne que celle du *Corpus*; ceci est dû peut-être en partie à l'état même du document, qui a pu souffrir quelque peu sous le climat berlinois de 1889 à 1911.

concave, après לא et après שאר aux lignes 4 et 5 de la face convexe? Et, si la fin des lignes est intacte sur les deux faces, il s'ensuit que leur commencement l'est aussi, puisque, sur la face concave, les lignes commencent là où elles se terminent sur la face convexe, et vice versa. Rien ne manque non plus en haut du tesson, puisque la première ligne de chaque face suit exactement le bord supérieur actuel de celui-ci, ni en bas, puisque le tesson s'achevait sûrement en pointe.

L'ostracon doit être lu en commençant par la face concave, comme il est d'usage dans les ostraca araméens de cette époque (les exceptions sont très peu nombreuses). Ici encore, le *Corpus* a raison contre Sachau et Ungnad; si ces deux savants commencent par la face convexe, c'est sans doute parce qu'ils lisent au début de la face concave וכען «*Et* maintenant». Mais le ו n'existe pas, et c'est כען qu'il faut lire, comme au début de la face convexe.

L'écriture est claire, bien qu'un peu empâtée. Comme l'ensemble des papyrus et ostraca d'Éléphantine, le document est à dater du courant du ve siècle avant J.-C.; impossible de préciser davantage [1].

Notre ostracon est un petit message. Il débute *ex abrupto,* sans formule de salutation, de même que l'ostracon que nous avons publié plus haut [2]; peut-être faisait-il suite, lui aussi, à un autre ostracon portant la formule de salutation. Nous ignorons le nom de l'expéditeur et celui du destinataire; nous savons seulement que le message était adressé à une femme, ainsi que le montrent les désinences féminines des verbes שלמי (conv. l. 7), צבתי (conv. l. 1), תזבני (conv. l. 2).

Si nous reprenons ici l'étude de cet ostracon, — le premier ostracon araméen qui ait été découvert, — c'est que les divers interprètes ont commis des fautes de lecture qui nous semblent certaines; c'est aussi que nous aboutissons à une exégèse d'ensemble entièrement différente de celle de nos devanciers.

---

[1] Le *Corpus* indique «le début du ive siècle avant J.-C.»; cette date, paléographiquement, est plausible, car la cursive araméenne a dû rester sensiblement la même aux ve et ive siècles. Mais nous savons maintenant, grâce aux papyrus dont beaucoup sont expressément datés, que l'histoire de la colonie d'Éléphantine s'achève vers 400.

[2] Collection Clermont-Ganneau, n° 16.



Fig. 2. — Copie de l'ostracon de Musée de Berlin P. 1137.
En haut, face concave; en bas, face convexe.

Transcription.

Conc.
כען הלו חלם
ו חזית ומן
עדנא הו אפה
חמם שנא
תחזי יח
מליה
שלמי

Conv.
כען הן צבתי
אל תזבניהמו
יאכלו ינקיא
הלו לא
שאר
קטין

Traduction.

Conc.
Maintenant, voici, une bourrache
j'ai vu, et dès
à présent (elle est) cuite,
toute chaude.
(Si) tu vois Yaḥ-
moliah,
paye(-le).

Conv.
Maintenant, si tu veux (ces choses-ci),
ne les vends pas;
que les enfants (les) mangent!
Voici, il ne
reste pas
de concombres.

Notes.

Conc. L. 1. — כען. Sachau, Ungnad, nous l'avons dit, lisent וכען; mais il faut sûrement lire כען : la première lettre est un כ de grandes dimensions, avec une queue très longue et une tête en proportion. Suivant l'usage épistolaire, כען «maintenant» correspond pratiquement ici, comme au début de la face convexe, à un simple signe de ponctuation tel que notre point ou notre alinéa. — הלו. Littéralement «voici», comme אֲלוּ dans l'araméen biblique; ce mot, très fréquent dans les ostraca (il se lit une seconde fois ici même, face convexe l. 4), n'y a en général qu'un sens exclamatif affaibli [1]. — חלם. Ce mot est traduit par tous les commentateurs «un songe», d'après judéo-araméen חֶלְמָא, syr. *ḥélmo;* il est suivi de חזית «j'ai vu» (l. 2), d'où la traduction : «somnium... vidi» (*Corpus*) [2] : interprétation tentante, à coup sûr, vu que l'expression חֵלֶם חֲזֵית «j'ai vu un songe» se trouve exactement dans *Daniel, 4,* 2 (cf. 7, 1, etc.). Le *Corpus* — suivi par Cooke [3] — adopte sans hésiter cette interprétation, et même il voit dans la phrase ainsi comprise la clé de l'ostracon tout entier; celui-ci ne contiendrait pas autre chose, du commencement à la fin, que le récit d'un songe : l'ostracon était présenté au prêtre, lequel donnait verbalement l'interprétation du songe. Mais, au point de départ, n'y a-t-il pas une fausse évidence? Les colons d'Éléphantine n'étaient guère des visionnaires racontant leurs songes dans le style du prophète Daniel, mais bien plutôt de braves cultivateurs et des pères de famille aux soucis généralement terre à terre. S'il est question de «concombres» à la fin du message (voir plus bas notre interprétation de la ligne 6 de la face convexe), ne s'agirait-il pas simplement, au début du même message, de quelque autre légume? Or, il existe en syriaque un nom à désinence féminine, *ḥlamto,* désignant une plante de la famille des borraginées, l'*anchuse,*

---

(1) Cf. *Revue des Études sémitiques,* 1942-1945, p. 74.

(2) De même, Euting : «ein Traum... du hast geschaut»; Cooke : «the 1st dream I saw.»

(3) Aussi par G. Hoffmann, *Zeitschrift für Assyriologie,* XI (1896), p. 223 s.

ou *buglosse* : nous proposons d'identifier notre חלם avec ce *ḥlamto;* la différence de genre est ici secondaire : plusieurs noms changent ainsi de genre d'un dialecte à l'autre. Il se peut que la buglosse ait été alors mangée comme légume; il se peut aussi que, dans l'araméen d'Égypte, le mot חלם ait désigné soit la «bourrache», plante potagère à laquelle la buglosse est apparentée et qu'on mange aujourd'hui encore en Orient en guise d'épinards, soit quelque autre légume d'une espèce voisine[1]. Nous traduisons «bourrache» sous réserve et à titre indicatif.

L. 2. — La petite barre verticale, au début de la ligne[2], représente le chiffre 1, par conséquent חַד. Mais ce mot n'est pas pris ici comme adjectif numéral; en vertu d'un processus sémantique tout à fait semblable à celui de notre mot «un», חד a souvent en araméen ancien la valeur d'un adjectif ou article indéfini (même phénomène en hébreu avec אֶחָד) : c'est cette valeur qu'il a ici, n'ajoutant à peu près rien à ce qu'indique déjà par lui-même l'état absolu (ou état «indéterminé»). Notons que le *Corpus* a interprété le chiffre 1 comme un adjectif ordinal : «somnium primum»[3]; mais jamais ce chiffre 1, dans les ostraca, n'est employé dans le sens ordinal. — ומן. Sachau, Ungnad : תמן; mais le ו est tout à fait sûr.

L. 3. — ערנא הו. Le pronom personnel הו est vraisemblablement employé ici comme démonstratif : «ce moment-ci»; on peut rapprocher

(1) En hébreu biblique, on rencontre une fois le mot חַלָּמוּת, désignant d'après le contexte un aliment sans saveur (*Job, 6, 6*). Dans la *Pešiṭto,* il est rendu précisément par *ḥlamto* «anchuse». Certains traduisent «pourpier», plante aqueuse et fade dont les jeunes feuilles, dans certaines espèces, se mangent en salade (selon d'autres, חַלָּמוּת désignerait le «jaune d'œuf»). Notons encore qu'en hébreu postbiblique, le nom féminin חֲלַמָּה signifie la «mauve». Mauve et pourpier se cultivent aujourd'hui encore en Égypte.

(2) Sachau voit trois barres, Ungnad en voit deux : il n'y en a qu'une en réalité, ainsi que l'a noté le *Corpus;* ce qu'on a pris pour une seconde barre est la queue du כ de la ligne 1.

(3) Le *Corpus* invoque ici un passage prétendûment parallèle d'un papyrus grec : *τὸ πρῶτον ἐνύπνιον*; mais le rapprochement est entièrement fallacieux. — Cooke traduit de même : «the 1st dream»; mais il faudrait alors חלמא (état emphatique) et non חלם.

יומא הו «ce jour-ci» dans pap. *Cowley* n° 22, l. 120[1]. Par conséquent : «depuis ce moment-ci, dès à présent»; *Corpus :* «a tempore isto». — אפה. Tous les commentateurs, jusqu'à présent, ont lu ici אנה «je»; c'est une erreur. La seconde lettre est sûrement à lire פ, et non pas נ : la tête d'un פ est très nettement reconnaissable sur la photographie[2]. On a donc affaire à la racine אפה «cuire»; il faut lire ici au participe passif : אֲפֵה, forme bien attestée pour les verbes ל״י dans l'araméen d'Éléphantine comme dans l'araméen biblique[3]. Ce participe se rapporte implicitement à חלם «bourrache»; nous traduisons donc : «(elle est) cuite», proposition participiale avec omission du pronom sujet[4].

L. 4. — חמם. Pour חמים (=חַמִּים) «chaud». — שנא. Pour שניא (=שַׂגִּיא) «très»; ainsi Euting, Cooke. Le *Corpus* traduit comme un participe : «errans, aberrans», sous prétexte que שניא «très» est toujours écrit *plene;* mais les graphies défectives sont innombrables à Éléphantine, surtout dans les ostraca : n'a-t-on pas à la même ligne חמם pour חמים?

(1) Cf. P. Leander, *Laut- und Formenlehre des Ägyptisch-aramäischen,* p. 34 (§ 14 *j*). Un tel emploi du pronom personnel 3e pers. est rare; il y en a un bon exemple dans l'araméen biblique : מַלְכַיָּא אִנּוּן «ces rois» (*Daniel, 2, 44*), et plusieurs exemples en nabatéen (cf. J. Cantineau, *Le Nabatéen,* I, p. 59, 60). — Notons que, dans notre ostracon, le pronom הו qui précède אפה, et que nous avons rapporté plus haut à ערנא, pourrait aussi être considéré comme représentant חלם «bourrache» et servant de sujet à אפה : le sens serait tout à fait le même. En ce cas, il faudrait admettre que, dans ערנא, l'état emphatique possède à lui seul une valeur déterminante forte, égale à celle d'un démonstratif : il en est ainsi dans יוֹמָא «aujourd'hui», équivalent à יוֹמָא זְנָה (cf. en hébreu הַיּוֹם); l'expression מן ערנא signifierait donc «dès ce moment-ci», tout comme מן ערנא הו. Mais cette dernière explication est peut-être un peu forcée, et sans doute vaut-il mieux rattacher הו à ערנא. De toute manière, qu'on fasse de הו un démonstratif ou bien le sujet de אפה, le sens du passage demeure identique.

(2) La tête du פ est surmontée, à droite, d'un petit trait vertical un peu effacé, qui ne peut être ici qu'une bavure.

(3) Ainsi בנה «construit» dans pap. *Cowley* n° 27, l. 6; n° 30, l. 14, 25; n° 31, l. 13; n° 32, l. 4; en araméen biblique, בְּנֵה (*Esdras, 5, 11*), חֲזֵה (*Daniel, 3, 19*).

(4) Le pronom sujet, comme on sait, est parfois omis dans la proposition participiale (cf. pour l'hébreu P. Joüon, *Grammaire de l'Hébreu biblique,* p. 467).

— Selon notre interprétation, il est clair que חמם שנא «très chaud» complète la proposition אפה : «(elle est) cuite, toute chaude», ce qui donne un sens excellent. Selon le *Corpus,* au contraire, חמם שנא a pour sujet אנה : «ego fervescens et aberrans» (Cooke : «I was very hot»); ainsi le visionnaire ferait part de son émotion : le songe qu'il a vu lui a donné «chaud»! Une telle confidence, à vrai dire, n'est-elle pas d'une naïveté un peu cocasse? En réalité, croyons-nous, il s'agit de quelque chose de bien plus simple : la scène se passe au marché, au *souq;* dans une boutique où l'on vend des aliments cuits, notre homme vient de «voir une bourrache», et cette bourrache est «cuite, toute chaude». Il annonce aussitôt cette humble, mais utile nouvelle à sa correspondante, qui est très probablement son épouse (on parlera plus loin «des enfants»), pour que celle-ci aille l'acheter. S'il envoie un message, c'est probablement qu'il n'est pas dans l'île même, mais à Syène, en face de l'île, sur la rive droite du Nil. Là, les boutiques étaient sans doute plus nombreuses et mieux achalandées qu'à Éléphantine, et les gens de l'île devaient s'y approvisionner volontiers.

L. 5-7. — תחזי. Le *Corpus* lit bien ces quatre lettres, mais, comme elles semblent à l'auteur ne donner aucun sens, il suppose ici une erreur : «תחזי errorem putamus pro אתחזי *visum est*»; de même, Cooke, Sachau, Ungnad. Le mot est pourtant épigraphiquement très clair; ajouter une lettre pour les besoins de la cause est un procédé inadmissible, d'autant plus que תחזי est, en soi, une forme tout à fait plausible : c'est celle d'un imparfait *peal* sing., soit 3e pers. fém., soit 2e pers. masc., soit 2e pers. fém.; le sens indique ici que c'est une 2e pers. fém. : «que tu voies» (mode jussif, étant donné l'absence de nounation). — Après תחזי, tous ont lu, à la fin de la ligne 5, les deux lettres חז; mais, comme elles ne correspondent pas à un mot connu, on a supposé que חז était ici pour חזו «une vision» (Euting, *Corpus,* Cooke), ou pour חזוא (Sachau). On a donc traduit ainsi la ligne 5 : «apparuit spectrum» (*Corpus*), «there appeared an apparition» (Cooke), «ist gesehen worden ein Traumgesicht» (Sachau)[1]. Mais il est arbitraire d'ajouter au texte une ou plusieurs

[1] Aussi G. Hoffmann, *loc. cit. :* «erschien ein Gesicht.»

lettres! Au surplus, le texte ne porte pas חז, mais יח; on a pris le י pour la partie droite d'un ח et le deuxième jambage du ח pour un ז, mais les deux lettres יח sont épigraphiquement certaines. C'est sans doute parce qu'elles semblent n'offrir aucun sens qu'on n'a pas su les reconnaître. En réalité, elles forment le début d'un mot qui s'achève à la ligne suivante (les mots coupés ne sont pas rares dans les ostraca); on lit, en effet, l. 6 : מליה, ce qui donne le mot יחמליה «Yaḥmoliah», nom propre théophore («Yahvé ait pitié!»), attesté sous la forme יחמליהו sur un cachet israélite publié par Clermont-Ganneau[1] et sous la forme apocopée יחמול à Éléphantine même[2]. Euting, le premier éditeur, a lu correctement מליה : il a traduit «ihre Worte», n'ayant pas vu que מליה était à rattacher aux deux lettres précédentes. Après lui, le *Corpus* et Cooke ont lu מלוהי «ses paroles»; Sachau, מלפה = מאלפה «belehrend (fém.)». Mais la troisième lettre ne peut être lue ni ו ni פ : c'est sûrement un י, ainsi que l'a vu Euting. Quant au י que le *Corpus* et Cooke lisent après מלוה, il appartient à la ligne suivante : le scribe l'a légèrement superposé, faute de place. — Le mot qu'occupe la ligne 7 est donc שלמי, et non pas, ainsi que tous ont lu, שלם «paix, salut!»; שלמי est un impératif *pael* 2e pers. sing. fem. : «paye»[3]. — Ainsi la phrase qui occupe les trois dernières lignes de la face concave est à lire comme suit : תחזי יחמליה שלמי. Quels rapports établir entre ces trois mots? Le verbe תחזי appelant un complément d'objet, on traduirait littéralement ainsi : «Que tu voies Yaḥmoliah! Paye.» En réalité, la première proposition est subordonnée quant au sens à la seconde : «Si tu vois Yaḥmoliah, paye(-le)[4].» Ce

[1] *Recueil d'Archéologie orientale,* II, p. 27-33 (= *Répertoire d'Épigraphie sémitique,* n° 1270).

[2] Pap. *Cowley* n° 22, l. 89, 97 (comme nom de femme).

[3] Le *pael* שלם, au sens de «payer», est fréquent dans les papyrus d'Éléphantine (par ex. *Cowley* n° 10, l. 7, 11, 14, 16; n° 11, l. 3, 5, 7, 10; etc.).

[4] On peut comparer en français : «Vienne le beau temps, vous partirez.» — Ce tour de syntaxe consistant à indiquer la relation conditionnelle par la simple juxtaposition des deux membres se rencontre également en hébreu; en ce cas, le verbe de la proposition conditionnelle se met volontiers au jussif (cf. P. Joüon, *Grammaire de l'Hébreu biblique,* p. 512 [§ 167 *a*]) : il en est précisément ainsi dans notre ostracon, où תחזי est un jussif.

sens est, croyons-nous, très satisfaisant; Yaḥmoliah est sans doute un marchand, peut-être celui même qui vend de la bourrache au *souq* : l'auteur de l'ostracon demande à sa correspondante de le payer, si elle le voit. Dans ce court billet, la précision des allusions nous échappe; mais les deux phrases de la face concave, selon notre interprétation, se meuvent dans le même cercle d'idées, achats et paiements. Selon le *Corpus*, au contraire, les lignes 5-7 sont la description du songe : «Un spectre est apparu. Ses paroles (furent) : Salut!»[1]. On allègue un passage parallèle dans un papyrus grec : Ἀπολλώνιον εἶδον· προσπορεύεταί μοι· λέγει· Χαῖρε; rapprochement fallacieux, auquel le texte de l'ostracon se refuse absolument.

Conv. L. 1. — צבתי. Telle est la lecture du *Corpus;* Euting avait lu ערבתי «mon mélange», Sachau et Ungnad ont lu plus tard ברכתי «meine Segen» : mais צבתי est tout à fait sûr. Le *Corpus* et Cooke font de ce mot un nom pluriel à l'état construit (cf. צְבְתָא, syr. *ṣeb'to* «ornement»), lequel nom, selon eux, serait suivi de כל : ils traduisent donc «ornamenta omnium» (*Corpus*), «ornaments of all kinds» (Cooke). Mais, comme nous le verrons bientôt, le mot qui suit צבתי n'est pas כל, mais אל (négation prohibitive); צבתי ne peut donc être un état construit. En réalité, ce mot est le parfait 2ᵉ pers. sing. fém. du verbe צבה, syr. *ṣ'bo* «vouloir»; on attendrait plutôt, il est vrai, צביתי (= צְבִיתִי), mais notre ostracon supprime volontiers dans le corps du mot la *mater lectionis* י (ainsi plus haut חמם par חמים, שנא pour שניא). הן צבתי est donc à traduire : «si tu (fém.) veux».

L. 2. — La première lettre est en partie effacée : le *Corpus,* qui en fait la remarque, conjecture un כ (aussi Cooke), tandis que Sachau et Ungnad proposent douteusement un מ. Comme la seconde et dernière lettre du mot est un ל, le choix des conjectures est assez limité; nous lisons א — par conséquent, אל —, à cause du verbe suivant qui est au

[1] Le *Corpus* traduit les mots מלוהי שלם exactement comme suit : «dixit (mihi) : Salve!» Mais cette traduction est forcée; מִלּוֹהִי «ses paroles» ne se trouve nulle part comme équivalent de אֲמַר «il a dit».

jussif : ce qui reste de la lettre représente, au reste, assez bien la partie supérieure d'un א. — תזבניהמו. Le pronom המו n'est pas séparé du verbe, ce qui est fréquent à cette époque. Quant à תזבני, c'est un imparfait jussif 2ᵉ pers. sing. fém. (l'imparfait ordinaire serait תזבנין) : précédé de אל, l'imparfait jussif 2ᵉ pers. remplace, comme on sait, l'impératif. Le sens du verbe : «acheter» (*peal*) ou «vendre» (*pael*), dépend du contexte; si, comme il est tout à fait probable, la phrase suivante (l. 3) est à joindre, quant au sens, à celle-ci, il faut traduire : «ne les vends pas». Mais à quoi se rapporte le pronom המו? Il n'y a dans ce qui précède aucun nom au pluriel. Il faut donc supposer que le verbe צבתי possède un complément d'objet sous-entendu : «si tu veux *ces choses-ci,* ne les vends pas»; il s'agit sans doute de denrées que le messager était chargé de remettre en même temps que l'ostracon. Elles étaient si présentes qu'on pouvait négliger de les désigner; de telles omissions, si elles créent pour nous une obscurité regrettable, se comprenaient d'elles-mêmes dans le concret : elles sont normales dans le style bref et rapide des ostraca[1].

L. 3. — יאכלו ינקיא[2]. יאכלו est évidemment un jussif (on aurait à l'indicatif יאכלון) : «Que les enfants mangent!» Le complément est sous-entendu : qu'ils mangent ces denrées que l'auteur du billet fait porter à sa femme et qu'il lui demande de ne pas vendre, si précisément elle veut les donner à ses enfants. Sans ce complément sous-entendu, la phrase serait une recommandation assez vaine.

L. 4-6. — לא שאר קטין. Le mot קטין, selon Euting, le *Corpus* et Cooke, est l'adjectif קְטִין, syr. *qaṭṭin* «petit»; mais ici, après שאר

[1] On pourrait aussi supposer que le pronom המו se rapporte à un nom pluriel qui aurait figuré vers la fin d'un premier ostracon dont le nôtre serait la suite; mais, en ce cas, il faudrait commencer la lecture de notre ostracon par la face convexe, ce qui est contraire à l'usage dans les ostraca araméens de cette époque, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut.

[2] Le *Corpus,* suivi par Cooke, transcrit le second mot יאנקיא, au lieu de ינקיא; c'est probablement un lapsus, car il n'y a pas trace d'un א entre י et נ (au reste, dans le commentaire, le *Corpus* écrit ינקיא). — D'autre part, Sachau a transcrit le premier mot יאכולו, au lieu de יאכלו; mais il n'y a sûrement pas de ו entre כ et ל.

(=שְׁאָר) «un reste», on attend un *nomen rectum* indiquant de quel reste il s'agit. Sachau propose de considérer קטין comme un nom pluriel : «chats» (cf. syr. *qaṭṭo*); mais la désinence masc. pl. *-în*, à cette époque, est presque toujours écrite ן־, et non ין־; d'autre part, quant au sens, une phrase telle que : «il ne reste pas de chats» paraît vraiment un peu étrange. En réalité, קטין (=קַטִּין) signifie «concombres», légume très répandu en Égypte; ce mot est bien attesté en judéo-araméen (pl. קַטַּיָא) comme en syriaque (*qaṭṭûto*, pl. *qᵉṭayyo*)[1]. Il se lit sur un ostracon d'Oxford (*Sayce-Cowley*, N), l. 2 : זרע קטין «de la graine de concombres» (cf. l. 6 זרע דלען «de la graine de potirons»)[2]; il se lit, en outre, sur trois ostraca araméens inédits (collection Clermont-Ganneau, nos 82, 102, 105). — La dernière phrase de l'ostracon est donc à traduire ainsi : «Voici, il ne reste pas de concombres.» Elle semble avoir pour but d'expliquer l'absence de ces légumes dans l'envoi de denrées qui accompagnait le message. Elle ne précise point, tant le style est concis, où manquaient ces concombres : si c'est dans quelque champ que pouvait posséder notre homme ou si c'est dans le *souq* où il fait son marché; cette dernière hypothèse nous semble la plus probable, car, si nous ne nous trompons, le billet tout entier a été écrit à la suite d'une visite au *souq*.

*
* *

Résumons-nous. Un Juif habitant l'île a pris une barque et, en quelques minutes, s'est rendu à Syène, au marché. Là il a fait divers achats; puis, comme il est retenu à Syène, il a confié le tout à un messager qui les portera à sa femme. Et il a joint à cet envoi une petite lettre, qu'un écrivain public, accroupi dans une échoppe, a rapidement écrite sous sa dictée : c'est notre ostracon. Les nouvelles qu'il donne sont très simples : il y a

(1) Cf. hébreu קִשֻּׁאִים (aussi מִקְשָׁה «champ de concombres»), pun. *κισσου*, akk. *qiššu*, arabe قثاء. — Rappelons que, selon *Nombres*, *11*, 5, les Hébreux dans le désert regrettaient amèrement, entre autres aliments, les concombres d'Égypte.

(2) Lecture et interprétation d'A. Cowley dans *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, t. XXXVII (1915), p. 221.

au marché des légumes tout chauds; il faudra payer Yaḥmoliah; sa femme, si elle le juge à propos, devra garder pour les enfants ce qu'il lui envoie, et ne pas le vendre; plus de concombres au marché. Ainsi entendu, ce billet ne manque ni de saveur ni de pittoresque : il nous fait un peu pénétrer dans la vie quotidienne de nos colons d'Éléphantine, il y a 2.500 ans.

Ni Euting ni Sachau ni Ungnad n'ont cherché à lui trouver un sens cohérent : ils ont seulement traduit isolément les mots. Dans le *Corpus*, au contraire, on a tenté une interprétation d'ensemble; mais plusieurs signes étaient mal transcrits, et surtout l'on partait d'une idée fausse, d'une évidence illusoire : «De somnii interpretatione sine dubio agitur». C'est ainsi qu'on a cru y reconnaître le récit de l'apparition d'un spectre et du discours que ce spectre aurait tenu; que si le sens obtenu n'est vraiment pas clair, n'était-ce pas naturel en une telle matière? «Materia obscura valde», explique le *Corpus*.

Ce spectre, croyons-nous, doit être exorcisé. Qu'on nous permette de mettre en regard la traduction entière du *Corpus* et celle que nous proposons (nous tournons celle-ci en latin, de manière à aider la comparaison) :

Conc.	*Nunc ecce somnium* *primum vidi et a* *tempore isto ego* *fervescens et aberrans;* *apparuit spectrum;* *dixit* (*mihi*) : *Salve!*	*Nunc ecce borraginem* *quamdam vidi et a* *tempore hoc cocta* (*est*), *calida valde.* (*Si*) *videbis Yaḥ-* *moliah,* *solve.*
Conv.	*Nunc, si ornamenta* *omnium vendideris,* *comedant infantes.* *Ecce non* *reliquum* *exiguum.*	*Nunc, si vis* (*hasce res*), *ne vendideris eas;* *comedant* (*eas*) *infantes.* *Ecce nulli* *restant* *cucumeres.*

Dans notre interprétation, plus de songe, plus de spectre, mais des légumes cuits, des concombres, des enfants à nourrir, des gens à payer ! C'est assurément plus banal, mais c'est aussi plus conforme au contenu habituel des ostraca, littérature modeste qu'inspirent le plus souvent les humbles soucis de chaque jour.

A. Dupont-Sommer.



Ostracon n° 16 de la collection Clermont-Ganneau (grandeur naturelle).
En haut, face concave; en bas, face convexe.



Ostracon du Musée de Berlin P. 1137.
En haut, face concave; en bas, face convexe.

SUR UNE FIGURINE FUNÉRAIRE EN BOIS
DE BAKENKHONSOU, GRAND-PRÊTRE D'AMON

PAR

LOUIS CHRISTOPHE.

Les figurines funéraires en bois de Bakenkhonsou sont dessinées [1] et étudiées [2] dans la *Description de l'Égypte* et signalées par Devéria [3] et M. Lefebvre [4].

Elles sont en sycomore peint et il semble qu'il y ait eu deux modèles : le plus grand, 0 m. 24 environ, représenté par les figures 2, 3, 4 de la planche de la *Description de l'Égypte ;* le plus petit, 0 m. 22 environ, correspondant aux figures 1, 5, 6 de la même planche.

Ces figurines ont été certainement dispersées dans les différentes collections mondiales. On ne connaissait jusqu'à présent que l'exemplaire du *Musée de Berlin* [5]. J'en ai retrouvé un autre au *Musée du Palais*

---

[1] *Description de l'Égypte,* A. vol. 2, pl. 76, fig. 1 à 6.

[2] *Description de l'Égypte. Recueil des observations et recherches...,* 2e édit., Paris, Panckoucke (1826), t. X, p. 209.

[3] Devéria, *Mémoires et fragments,* t. I. — *Bibliothèque égyptologique,* t. IV, Paris 1896, p. 295-296.

[4] G. Lefebvre, *Histoire des grands-prêtres d'Amon de Karnak jusqu'à la XXIe Dynastie,* Paris 1929, p. 254. — *Revue de l'Égypte ancienne,* t. I, 1925, p. 138, note 1.

[5] G. Roeder, *Aegyptische Inschriften aus den Staatlichen Museen zu Berlin,* t. II, p. 510, n° 7692. La figurine a 23 centimètres, 7 de hauteur.

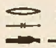
Saint-Pierre à Lyon, acquis après 1857 puisque Devéria ne l'a pas porté dans son catalogue [1].

Cette figurine (pl. I) [2] est d'une hauteur de 24 cm. 4 et ressemble parfaitement à celles qui sont dessinées dans la *Description de l'Égypte*. Son inscription reproduit le début du chapitre VI du *Livre des Morts* :

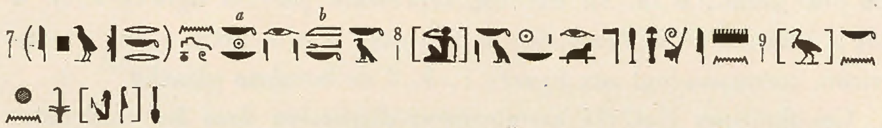


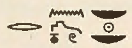
a. on trouve l'écriture normale à la ligne 3 .

b. pour  (variante ).

c.  est à lire .

Grâce aux figures 2, 3, 4, de la planche 76 de la *Description de l'Égypte*, on peut facilement compléter ce texte :

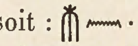


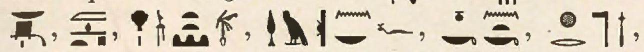
a. on rencontre aussi cette expression sous la forme 

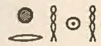
b. *mk* pour *mk·wi*

[1] Devéria, *op. cit. : Notice sur les antiquités égyptiennes du Musée de Lyon* (1857), p. 55-114 (6 planches). — La figurine funéraire semble être entrée au *Musée de Lyon* le 18 octobre 1893. A cette date on peut lire en effet dans l'inventaire E (1879 à 1934) : *n° 313. Envoi de M. le Ministre de l'Instruction publique* (*don du gouvernement Khédivial*) : *14 figurines* (*dont 9 à couverte bleue vitrifiée*) *provenant des tombes des prêtres d'Ammon*.

[2] Je dois cette photographie à l'obligeance de mon ami l'abbé André Barucq.

Jollois et Devilliers, les auteurs de la planche, ont dessiné encore cinq signes qui sont malheureusement illisibles (fig. 1) [1]. Il est très difficile d'y reconnaître l'une des expressions qui suivent généralement  soit : ,



, etc.

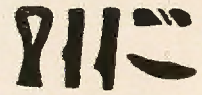


Fig. 1.

Louis Christophe.

[1] Sur la planche, les signes sont irréguliers. Ils sont à lire de gauche à droite, sur notre figure.



Bakenkhonsou, grand-prêtre d'Amon.

G. Lefebvre. — *Grammaire de l'égyptien classique,* Le Caire 1940, 1 vol. in-4° de xx - 467 pages.

Bien que nous possédions, rédigées en français, beaucoup plus de grammaires de l'ancien égyptien qu'il n'en existe dans n'importe quelle autre langue, jusqu'aux dernières années avant la guerre, force nous était de recourir pour apprendre cet idiome ou pour nous faire une idée de sa structure à des ouvrages anglais ou allemands. En effet, depuis la géniale *Grammaire égyptienne* de Champollion (1836) s'étaient succédé les manuels de De Rougé (1867-1876), de Loret (1889), de Lesquier (1914), de Drioton et de Chaîne (1936). Mais ces ouvrages, quel que soit leur mérite, soit du fait de leur date, soit parce qu'ils n'étaient plus accessibles, ou parce que leur présentation les rendait moins sûrs pour des étudiants, laissaient la place à un livre qui fût à la fois un précieux instrument de travail par ses références et une introduction à laquelle des commençants pussent se livrer en toute confiance. C'est cette mise au point des connaissances auxquelles on est actuellement parvenu que constitue la *Grammaire de l'égyptien classique* de M. G. Lefebvre, membre de l'Institut, somptueusement éditée par les soins de l'Institut français d'Archéologie orientale. L'ouvrage, bien que paru au Caire en 1940, n'a guère été accessible en Europe que depuis un an, étant donné les événements qui viennent de bouleverser le monde.

Il comprend une introduction de huit pages sur la langue égyptienne. Un chapitre nourri décrit ensuite le système d'écriture auquel les Égyptiens avaient recours au Moyen Empire. En soixante pages, cinq autres chapitres condensent ce que l'on sait des thèmes nominaux : pronoms, substantifs, adjectifs. Comme il se doit, la plus belle part est réservée aux formes verbales qui nous permettent peut-être d'approcher ce qu'il y a de plus intime dans une langue : presque un tiers du livre, dix chapitres, analyse les différentes manières d'exprimer les notions verbales. Après un exposé d'une trentaine de pages sur les mots invariables, tout le reste de l'ouvrage, soit plus de cent pages, est consacré à l'étude de la syntaxe que l'auteur a volontairement soignée et développée. Ce dernier point seul suffirait à distinguer cette grammaire de celle d'Erman qui est d'une concision presque obscure et de Gardiner qui, ayant parsemé ses remarques à travers tout son ouvrage, est en ce cas très difficile à consulter. La liste des signes hiéroglyphiques qui suit n'est qu'un répertoire commode et se présente comme une simple adaptation de celle de Gardiner,

dont elle n'a pas conservé la richesse. De copieux index rendent le livre d'un maniement aisé, ce qui, pour un ouvrage de ce genre, est quasi indispensable. Le moins précieux de ces index n'est certes pas la double liste de termes grammaticaux anglais et allemands traduits en français qui présente une utilité très grande, même à côté du *Lexique de terminologie linguistique* de Marouzeau.

Qu'il nous soit permis de dire combien ce plan clair et cette harmonieuse proportion dans les différentes parties du livre procurent de satisfaction à un esprit français. Moins de richesse que Gardiner peut-être, moins de références à la plus ancienne langue que dans Erman, mais une étude abondante sans être rebutante par sa masse et par son désordre, et un ouvrage concis sans être obscur.

* * *

Cependant, la lecture d'une grammaire égyptienne, dont beaucoup de points demeurent encore insuffisamment élucidés, n'est pas sans provoquer presque à chaque page un grand nombre de réflexions. Nous en choisirons seulement quelques-unes. En effet, le fait seul de noter quelques divergences de points de vue avec d'autres auteurs peut être de quelque utilité.

P. 1. — M. L. écrit : « L'égyptien comporterait donc essentiellement lui aussi un substrat africain (plutôt libyque) que pénétrèrent et modifièrent de fortes influences sémitiques : c'est bien plutôt, semble-t-il, une langue africaine sémitisée qu'une langue sémitique déformée.» C'est aussi, semble-t-il, l'avis de Gardiner (*Egyptian Grammar,* § 3, p. 3) puisqu'il compare l'égyptien à l'anglais qui s'éloigna tellement des dialectes germaniques sous l'influence de la langue française des conquérants normands. Cependant il y a lieu de remarquer que les rapports avec le sémitique se révèlent beaucoup plus vivants à l'origine. Les thèmes substantivaux en *-m* préfixe, par exemple, et peut-être même des thèmes de participes qui tendent à se substantiver, l'emploi comme forme finie du pseudo-participe, la formation de factitifs en *ś-* etc., sont encore dans une certaine mesure vivants dans l'ancienne langue et nous assistons à leur mort dès le moyen-égyptien. En néo-égyptien le pseudo-participe, lorsqu'il n'est pas employé dans la construction pseudo-verbale, ne paraît plus qu'une survivance littéraire ; les causatifs semblent surtout se former au moyen du verbe *di* et les substantifs ne se forment plus du tout comme dans les langues sémitiques : le prélude de ce qui se passera en copte apparaît. Comme d'autre part les langues libyco-berbères et couchitiques ne nous sont parvenues que déjà très évoluées, ne pourrait-on pas penser à une origine commune pour les quatre grands groupes dont le premier détaché serait l'égyptien, présentant, surtout en son verbe, une physionomie très particulière et dont l'évolution est déjà très avancée lorsque nous l'atteignons au quatrième millénaire. Puis se serait détaché le sémitique commun qui évolue d'abord pour son propre compte durant une longue période commune avant de pousser des rameaux distincts dont le plus

ancien est l'accadien. A quelle époque se sont séparées les langues libyco-berbères et couchitiques? Il est impossible de le préciser dans l'état actuel de nos connaissances. Une loi qui paraît constamment vérifiée par l'histoire des langues pourrait nous fournir quelque raison d'adopter cette hypothèse : ou bien un peuple change complètement sa langue, sous l'influence d'une conquête (les Gaulois après la victoire romaine), ou bien il garde l'ensemble du fonctionnement grammatical de son langage, en empruntant une énorme partie du vocabulaire à l'envahisseur (c'est le cas du saxon, lorsque les Normands parlant le français eurent conquis l'Angleterre). L'égyptien présente un cas beaucoup plus complexe puisqu'il nous fournit à la fois des analogies fonctionnelles et des analogies de vocabulaire. Il faut ajouter aussi que le substrat a dû jouer un rôle dans le développement ultérieur de la langue. Si la grammaire comparée du chamito-sémitique était plus poussée qu'elle ne l'est peut-être arriverions-nous alors à discerner dans quelle mesure l'égyptien a subi l'influence de parlers autochtones que nous ne connaîtrons jamais. La méthode en a été donnée par Meillet (*Linguistique historique et linguistique générale,* II, p. 9 et seq.). Par ce biais cette hypothèse retrouverait un peu celle qui est résumée dans les quelques lignes que nous citions.

Peut-on ajouter que l'étude comparée du sumérien non sémitique et de l'ancien égyptien présente aussi d'étranges analogies qui poseront un jour, croyons-nous, bien des problèmes? Toutes ces questions ne pourront être sinon résolues au moins mieux posées que le jour où l'étude de l'ensemble du sémitique, des langues libyco-berbères, couchitiques et autres, sera plus poussée...

P. 2. — Détail de maigre importance au n° 9 *b,* le sens passif est donné au niphal. Le sens primitif est réfléchi. Il s'est conservé dans beaucoup de cas bien que très souvent aussi il ait abouti purement et simplement au passif. (Cf. Gesenius-Kautzsch, *Hebrä. Gram.,* § 51, 2 et Joüon, *Gram. Héb. Bibl.,* p. 115.)

En ce qui concerne le piel sans doute faudrait-il indiquer que rien ne nous décélerait qu'il existe dans l'ancienne langue puisque nous ne connaissons ni les voyelles ni les lettres redoublées. Sethe l'a soupçonné le premier dans son *Verbum* et, bien que Till l'ait contesté, la question demeure ouverte. Du fait de la pénurie de notre information, plus d'une nuance nous échappe dont nous aurions grand besoin pour pousser plus loin notre étude comparative.

P. 3. — On voit figurer parmi les « concordances de l'égyptien avec les autres langues de la famille à l'exclusion du sémitique» les formes verbales obtenues par « réduplication de plusieurs des radicales». On peut cependant citer certaines de ces formes qui ont existé en sémitique. Pour sporadique qu'elle soit la forme *qeṭalṭal* se retrouve même plusieurs fois en hébreu (cf. לִבִּי סְחַרְחַר *Ps.* 38, 11. Forme analogue *Job* 16, 16).

D'une manière générale la division des faits adoptée ici qui est claire et précise,

a l'inconvénient de demeurer un peu théorique : quelques détails montrent que tel fait, très développé dans deux groupes, subsiste sous forme de traces sporadiques dans les autres. Comme nous saisissons ces langues à des moments très divers dans l'histoire, il est difficile d'en tirer une conclusion. Et en linguistique historique, ce qui importe surtout, c'est la forme rare, le résidu, qui trahit un état ancien dont presque plus rien n'a survécu.

P. 4. — Le choix de noms géographiques, comme celui du Nil, est extrêmement heureux car des exemples nombreux nous montrent qu'en France beaucoup de noms géographiques, également, remontent à une époque antérieure à l'occupation romaine, peut-être même à l'installation des Celtes : *Orobus, Heledus, Sequana, Beterrae,* ne sont que des noms très anciens latinisés. Et en Égypte, même, *Damanhour, Tell-Basta,* n'ont-ils pas résisté à des siècles de langue arabe?

P. 4 (§ 6, 2°). — Un des caractères qui oppose le plus le système verbal égyptien à celui du sémitique ancien, c'est, semble-t-il, cette conjugaison pseudo-verbale égyptienne qui aura la fortune de survivre seule à tout le système pour aboutir à la conjugaison auxiliaire copte. Il faut noter ici de curieuses ressemblances avec les langues couchitiques, le galla en particulier et même, par delà le couchitique, avec des parlers africains qui paraissent aussi différents de l'égyptien que le Bambara, et d'autres encore.

Il y aurait lieu d'étudier de près ces formes verbales périphrastiques qui apparaissent sporadiquement dès l'ancienne langue, se développent en moyen-égyptien, se manifestent surtout dans des textes dont la grammaire semble plus proche du langage parlé (cf. les contes, le *papyrus Westcar* en particulier), deviennent prépondérantes en néo-égyptien, jouent en démotique un rôle de premier plan pour finir par être en copte les seules employées. N'y aurait-il pas là, en considérant seulement les grandes lignes de son histoire, une indication sur son origine? Ce serait une conjugaison composée d'origine populaire, plus récente que la conjugaison suffixale, et manifestant une plus grande originalité par rapport au domaine sémitique. Comme des ressemblances sont attestées non seulement avec le domaine couchitique, mais avec des parlers africains de familles tout à fait différentes, ne pourrait-on essayer de voir là l'influence d'un substrat africain de parlers préhistoriques?

P. 5. — Peut-être pourrait-on, en indiquant les différentes périodes de l'histoire de la langue, insister davantage sur le caractère savant, artificiel de la littérature hiéroglyphique et même, bien qu'à un moindre degré, de la littérature hiératique quand elle est tant soit peu élevée. Ce caractère explique seul comment la langue des décrets ptolémaïques par exemple est encore celle des inscriptions du Moyen Empire et contient même des traces de constructions plus archaïques. Cela explique également que la langue du *papyrus Harris* ou celle de la première

partie du *décret pour Nsikhonsou* soit si proche de la langue classique. Et surtout cela permettrait à une étude très attentive de discerner les éléments littéraires et les éléments populaires qui mêlés dans nos textes donnent souvent à la langue une apparence non seulement de richesse mais d'inextricable profusion. Que l'on se reporte à la page 383 de Gardiner, où cet auteur donne les dix-huit manières de dire : «Sa Majesté sortit»!

P. 7. — On est étonné de ne pas voir figurer à la bibliographie, outre deux articles de Lexa, signalés à vrai dire dans l'article *Sur l'origine de la langue égyptienne* (*Chronique d'Égypte,* 1936), l'ouvrage fondamental de Calice, *Grundlage der ägyptisch-semitischen Wortvergleichung,* Beihefte zur Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes, Heft 1, Wien, 1936.

Aux pages 8-25, l'exposé clair et précis qui est fait des principes de l'écriture égyptienne, donne l'état des faits lorsqu'est entièrement constitué le système classique. Il serait fort intéressant de voir comment il s'est formé par une sorte d'extension et d'abstraction à la fois des procédés dont nous commençons à deviner la naissance dans les *Textes des Pyramides.* Mais ce serait là tout autre chose que l'exposé qui nous est ici donné.

Les notions de phonétique, classées sous la rubrique : Valeur des signes «alphabétiques», sont un peu concises si bien qu'elles en arrivent parfois à être obscures.

P. 26. — «Au début d'un mot 𓇋 peut aussi équivaloir à un ꜣ, exemple : 𓇋𓏠𓈖 *’Imn,* «Amon», copte ⲁⲙⲟⲩⲛ ; 𓇋𓃹𓈖𓁐 *ỉwn* «couleur», copte ⲁⲩⲁⲛ». Sans doute l'idée est-elle que, selon la règle établie par Sethe, le ꜣ change la voyelle qui l'accompagne en *a.* Donc les mots présentant un *ỉ* égyptien à l'initiale dont l'équivalent copte commence par un ⲁ- auraient eu pour première consonne en ancien égyptien un *aleph.* Mais on peut noter que la règle ne s'applique pas en Achmimique où le mot *ỉwn* a la forme ⲉⲟⲩⲉⲛ. L'explication donnée par Czermak (*Die Lauten der ägyptischen Sprache,* Vienne 1931-1934, § 77-80) nous paraît plus juste; il admet que le *ỉ* de l'écriture égyptienne quand il ne représente pas le «yod», équivaut à l'attaque vocalique douce. Le fait qu'étymologiquement *ỉ* puisse correspondre à un א sémitique n'inclut pas l'idée que l'égyptien ait noté par le même signe deux valeurs phonétiques très voisines l'une de l'autre ainsi que le א qui en est bien distinct et pour lequel il possède un signe spécial : le vautour percnoptère. Cette question de la valeur exacte du 𓇋 est du reste une des plus obscures de la phonétique égyptienne.

Ces quelques pages plus développées eussent peut-être pû rendre plus de services.

P. 27. — Peut-être vaudrait-il mieux dire que *ym* (copte ⲉⲓⲟⲙ) est tiré du cananéen (cf. hébreu : ים mer), car l'hébreu n'est qu'un dialecte cananéen; cf. Dhorme, *Langues et écritures sémitiques,* Paris 1930, p. 12-13 et 24-25.

En ce qui concerne les liquides, le *r* et le *l* en particulier, ne faudrait-il pas tenir compte dans l'explication des faits de la répartition géographique des formes, outre les explications purement phonétiques de Czermak et Worrell par exemple? Car les variations graphiques ici paraissent surprenantes et demandent à être éclaircies; mais ce serait là le sujet de tout un travail.

P. 39, dernier alinéa du § 56. — Un curieux exemple — et il n'est pas isolé — qui montre bien que cette écriture était un jeu de lettrés raffinés, une sorte de « plaisir de mandarins » est fourni par une inscription du temple d'Abou-Simbel : les montants de la porte de la partie souterraine y portent le protocole de Ramsès II, gravé à gauche en signes cryptographiques, à droite en caractères ordinaires» (Drioton, *Recueil de cryptographie monumentale, A. S. A.,* t. XL, p. 11 du tiré à part). Des scribes habiles devaient connaître outre les formules de style applicables à chaque cas, les principes et les applications de cette écriture contournée dont il est de bon ton de faire figurer les élégances, au moins à l'état sporadique, dans des textes officiels en clair, à peu près depuis la XVIIIe dynastie. On trouvera beaucoup de renseignements sur ces écritures dans le livre déjà ancien mais précieux de Junker, *Ueber das Schriftsystem im Tempel der Hathor in Dendera,* Berlin 1903. Depuis la *Grammaire* de G. Lefebvre de nombreux articles de MM. Drioton et Fairman ont contribué à éclaircir beaucoup de valeurs.

P. 49. — Dans la bibliographie ne sont mentionnés ni W. Czermak, *Die Lauten der ägyptischen Sprache,* I : *Die Lauten des Alt- und Mittel ägyptischen,* Vienne 1931; *Die Lauten des Neuägyptischen, ibid.,* 1934, ni Worrell, *Coptics sounds,* 1934.

Peut-être serait-il bon de signaler que la vocalisation égyptienne nous est presque inconnue. Elle devait avoir cependant en Moyen Égyptien une très grande importance. Cette langue synthétique, à l'instar des langues apparentées, connaissait pour les voyelles de la racine un grand nombre de combinaisons qui exprimaient autant de nuances sémantiques. (Cf. Lacau, *Notes de grammaire à propos de la grammaire égyptienne de M. Erman, R. T.,* XXXV, 1913, p. 3 et 4 du tiré à part).

Lorsque nous sommes devant un texte, bien des hésitations sur les formes verbales, même parfois substantivales, proviennent de l'ignorance où nous sommes de la vocalisation. Que l'on imagine ce que serait notre hésitation devant les textes bibliques, si les Massorètes ne nous avaient soigneusement renseignés sur leur vocalisme, quand une forme comme ספר peut représenter : סָפַר : trois pers. sing. masc. accompli qal : « il compta » — סְפֹר : infin. constr. qal. : « compter » — סֹפֵר : part. act. qal. : « comptant », « scribe » — סַפֵּר impérat. piel : « énumère » — סֻפַּר : trois pers. sing. masc. accompli pual : « il a été raconté » — סֵפֶר : subst. « lettre, livre » — סֵפֶר : équivalent de accad. « siparru », cuivre, bronze... etc. Malgré l'aide de la syntaxe et du contexte, bien des incertitudes planeraient encore sur la langue hébraïque et nous exposeraient à des surprises ou à des apories très

réelles. Sans doute au § 240, quelques indications sont données pour le verbe, mais elles sont schématiques et trop particulières. Une notion générale de ces difficultés et de ce que nous en entrevoyons, tant pour les autres parties du discours que pour le verbe, aurait peut-être été bienvenue dans une étude de la phonétique.

Dans le chapitre réservé aux substantifs, peut-être y aurait-il intérêt à indiquer quelques autres formations analogues à celles qui sont mentionnées. Nous en citerons une seulement, obtenue au moyen d'une finale 𓇋𓇋𓏏 (cf. *Whmyt :* « répétition »; *pryt,* « maison », *Wdyt,* « expédition ») qui confère sans doute au mot une valeur abstraite.

P. 86. — A propos des substantifs à préformante *-m,* il serait intéressant de savoir s'ils sont encore vivants en moyen-égyptien ou si, déjà figés, ils ne sont plus que les restes d'un état préhistorique de la langue quand elle n'était encore pas séparée de l'ancêtre commun à elle et au sémitique.

Quant aux substantifs composés du § 161, datent-ils déjà de l'ancienne langue ou les voit-on apparaître seulement par moments en moyen-égyptien? Car il est certain qu'en néo-égyptien ils vont se multiplier, d'autres types vont se créer (cf. *mdt-bint :* mal) et parallèlement à la conjugaison auxiliaire analytique ils vont devenir peu à peu la seule formation vivante de la langue parlée dont le copte héritera.

P. 68. — On peut se demander si vraiment, il faut admettre définitivement qu'il y a deux mots pour dire « père » : *it* et *tf.* M. Lacau, reprenant une idée d'E. Dévaud [1], a formulé dans ses cours au Collège de France une hypothèse séduisante, selon laquelle le Céraste (ou peut-être anciennement un autre animal) aurait une lecture *it;* le *t* serait alors à l'origine un complément phonétique de ce signe. Cette explication qui rend compte aussi bien sinon mieux que l'autre des diverses graphies du mot a l'avantage de faire l'économie d'un vocable que rien, sinon ces écritures embarrassantes, ne nous oblige à admettre [2].

Dans le remarquable chapitre sur le pseudo-participe, peut-être pourrait-on unifier la transcription des désinences du permansif accadien. Le *-ā-* de *-ākù* ne

[1] Dévaud : *L'état radical du mot «père» en Égyptien* (*Kemi* I, p. 142-143).

[2] La même hypothèse se trouvait en quelque sorte démontrée dans un appendice de M. B. Grdseloff à un article de M. Fairman paru dans les *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, t. XLIII, p. 311-318. Le titre de cette intéressante note est : *Le signe* 𓆑 *et le mot* 𓇋𓏏𓆑 *« père »*. Nous remercions M. G. Lefebvre qui nous a communiqué ce renseignement.

semble pas devoir être séparé du *-ku* puisqu'il forme un tout et que, par analogie, *-a-* est devenu la voyelle de liaison des autres désinences. Les *-u* et *-a* de *-tunû* et *-tinâ* sont écrits avec une voyelle longue, bien qu'en réalité celle-ci soit une abrégée. (Cf. Ryckmans, *Grammaire accadienne,* p. 53.)

En ce qui concerne le qualitatif berbère, il eût été intéressant de noter quel parler avait fourni le paradigme donné, car la grammaire générale du berbère n'est pas faite ; cette langue se résout pour l'instant en un grand nombre de parlers locaux qui, se différenciant davantage avec la distance, ne forment même pas entre eux de grands dialectes. Le mieux connu est celui des Touaregs du Hoggar dont le P. de Foucauld a si admirablement transcrit et traduit des textes de poésie et de prose. Le paradigme ici transcrit semble être le qualitatif de la Kabylie. Mais peut-être serait-il utile d'indiquer que le *γ* de la première personne commune du singulier représente le ghaïne arabe.

Le vocalisme jouait certainement dans le pseudo-participe un grand rôle ; l'évolution de la langue en laissant disparaître peu à peu les désinences de ce mode a dû, par nécessité phonologique, conserver, au moins pour ce thème, une partie du vocalisme ; aussi le copte a-t-il gardé une riche collection de qualitatifs qui tous diffèrent de l'infinitif par leurs voyelles, parfois peut-être aussi par leur accent. Ne pourrait-on pas essayer à l'aide du copte de se faire au moins une idée de l'ancien système égyptien. Ce serait une étude bien utile à tenter.

*
* *

Nous pourrions multiplier des remarques qui montrent quelles perspectives ouvre ce livre et combien il suscite de réflexions. La seule critique qu'on pourrait lui faire, c'est d'avoir tellement voulu atteindre la rigueur dans la perfection, qu'il n'a peut-être pas assez posé de points d'interrogations ou plutôt pas assez dit nos incertitudes. Sans doute présente-t-il trop l'égyptien comme une langue dont la grammaire désormais est définitivement acquise et donne-t-il parfois l'illusion que n'importe quel texte est pénétrable dans tous les détails à la lumière de ses règles !

C'est là l'excès d'un remarquable sens pédagogique qui rend dès maintenant cette grammaire indispensable à quiconque se propose de connaître l'égyptien. Puis l'auteur possède lui-même une telle maîtrise de la langue et est arrivé à donner des traductions d'une précision à la fois si pleine et si vigoureuse que l'on comprend aisément comment cette rigueur accaparant toute l'attention a laissé s'estomper ce qui demeure encore dans l'ombre. Ces traductions tout à fait remarquables sont trop nombreuses pour que nous puissions les signaler. Nous n'en voulons citer qu'un exemple mais qui nous paraît magistral. Approfondissant la signification du pseudo-participe, M. L. voit dans son sens fondamental, qui dépeint la qualité d'un état, d'une durée, une raison de le considérer comme dépendant de formes verbales finies, alors même qu'il paraît employé parallèlement à celles-ci. Comme

il s'apparente en cet emploi à des formes nominales, il ne saurait être mieux traduit quand c'est possible que par des adjectifs. Aussi § 344, traduit-il un passage bien connu de *Sinouhé* (B 292-294) d'une façon tout à fait nouvelle et extrêmement heureuse : « Vêtu désormais de belles étoffes de lin, oint d'huile fine et couchant sur un lit, je laissai le sable à ceux qui y vivent. » Ni Maspero, ni Erman, ni Rœder n'avaient donné de ce passage une traduction aussi rigoureuse et aussi légère en même temps [1], faute d'avoir clairement saisi le rapport entre le pseudo-participe et la forme *sḏm·n·f*. Or des traductions semblables, toujours personnelles et toujours motivées par des considérations grammaticales aussi solides qu'ingénieuses, font de cet ouvrage un instrument de premier ordre pour une interprétation minutieuse des textes classiques.

Plusieurs nouveautés s'y trouvent qui ne manqueront pas de frapper les lecteurs. En voici quelques-unes :

Pour ne point quitter le chapitre du pseudo-participe, il est signalé, pour la première fois nous semble-t-il, que « l'emploi du pseudo-participe, comme forme verbale indépendante, n'est pas absolument limité à la première personne ». Le texte de la tombe de Moâlla cité à l'appui de cette règle paraît décisif à ce point de vue.

Le même chapitre encore contient une quatrième partie précieuse sur *participe et pseudo-participe* où l'auteur définit avec précision leur rôle respectif.

Dans la cinquième section du chapitre sur l'infinitif, M. L. substitue délibérément à la notion d'*infinitif complémentaire* celle de *nomen actionis*. Erman avait, en s'appuyant nommément sur des analogies sémitiques donné à certains mots de forme infinitive ou très proche de l'infinitif, le nom d'infinitifs complémentaires : ils sont très souvent compléments de verbes de même racine (cf. Gesenius, *Hebr. Gram.,* § 113). Il notait seulement que ces infinitifs avaient parfois des formes particulières. Gardiner n'ajoute rien à la théorie d'Erman. M. L. se fondant sur le fait que ces infinitifs présentent des formes féminines dans des séries de verbes forts dont normalement l'infinitif est masculin, suit donc ici Gunn et introduit une classe spéciale de substantifs très voisins des infinitifs qu'il appelle *nomina actionis*.

Nous avons déjà signalé en décrivant l'économie du livre, l'importance que la syntaxe avait prise dans cette grammaire. Obéissant toujours aux mêmes principes de clarté et de précision, l'auteur a substitué au terme de « phrase nominale » celui de « phrase non-verbale », qui comprend aussi les phrases dont le prédicat est adverbial.

Dans ce domaine de la syntaxe, c'est presque à chaque chapitre qu'il faudrait

---

[1] Un fait significatif montre combien le souci d'atteindre à des traductions aussi parfaites que possible a préoccupé l'auteur. Il a publié dès 1942 dans la *Chronique d'Égypte* (p. 257) une rectification motivée à la version qu'il avait donnée de *Lebensmüde* 9, 10.

signaler le soin avec lequel chaque type de proposition est étudié. C'est certainement la première fois que dans un manuel de ce genre le sujet est développé avec cette ampleur et cette méthode. Le résultat d'ordre pratique le plus important est que le lecteur voit immédiatement l'organisation des rapports syntaxiques dans la langue égyptienne et l'importance pédagogique de ces pages est de premier ordre. Au point de vue théorique, on voit que beaucoup de propositions égyptiennes de forme absolument identiques se rangent dans des catégories très différentes pour nous tant dans leur forme grammaticale que dans leur valeur logique. Et ainsi se trouve posé par cet ouvrage le problème linguistique général des rapports de la pensée et de la langue, des catégories grammaticales et des catégories logiques. Le jour où l'on établira une étude de la syntaxe selon les catégories logiques [1], force sera de recourir aux minutieuses notations syntaxiques de cette grammaire où les types essentiels sont notés selon les procédés classiques — les seuls utilisables jusqu'ici.

Il faut se borner même en rendant compte d'un ouvrage aussi riche. Les réflexions qu'il suggère sont si nombreuses, qu'il faudrait de longues pages et une connaissance aussi profonde que celle de l'auteur tant dans le domaine égyptien que dans celui des langues qui lui sont apparentées pour mettre en lumière tout ce qu'il contient. Que celles qui précèdent ne soient considérées que comme un tribut à l'intérêt que présente sa lecture. La clarté de l'exposition, le soin et la propriété du style, la précision des détails, la perfection scrupuleuse de la forme typographique (nous n'avons jusqu'ici pas eu l'occasion d'y relever une coquille) ajoutent à cet ouvrage, que sa valeur scientifique rend indispensable, le charme que procure l'emploi d'un beau livre.

François Daumas.

15 septembre 1947.

---

(1) C'est une tentative de ce genre qu'a faite M. Lucien Tesnière dans ses *Cours de Syntaxe structurale* qui doivent bientôt faire l'objet d'une publication.

SUR DEUX TEXTES DE RAMSÈS IV

PAR

LOUIS CHRISTOPHE.

INSCRIPTION N° 86 DU OUÂDI HÂMMÂMÂT.

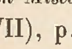
Cette inscription est publiée dans Couyat-Montet (*Les inscriptions.... du ouâdi Hâmmâmât — Mémoires.... de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. XXXIV, p. 64 et pl. XIX). Deux têtes de béliers amoniens, *oves platyrae aegyptiacae* [1], sont comprises dans l'angle droit formé par deux lignes de texte, la première horizontale et l'autre verticale : ⟶

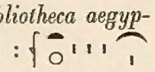
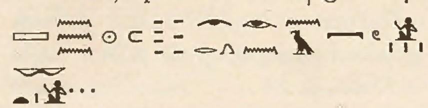


1 *An I, 5e jour du troisième mois de la saison* šmw, *sous la Majesté du Roi d'Égypte*, Râ est puissant (grâce à) Maât, l'élu d'Amon, *le fils de Râ*, Râ, maître de Maât, l'a enfanté, l'aimé d'Amon, 2 *jour même* [2] *de l'arrivée* [3] *du chef des prophètes, le grand-prêtre de Montou*, Tr ▒.

---

(1) L. Keimer, *Remarques sur quelques représentations de divinités-béliers*, dans *Annales du Service*, t. XXXVIII, p. 297-331.

(2) Pour ce sens de , voir F. Daumas, *Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité* dans *B.I.F.A.O.*, t. XLVIII, p. 81-106 et surtout p. 91, premier exemple.

(3) Pour une construction semblable, voir notamment : Gardiner, *Late-Egyptian Miscellanies* (*Bibliotheca aegyptiaca*, VII), p. 31, l. 10 :  ...

La photographie de la planche XIX permet de compléter la lacune et de connaître le nom du dédicant, [hieroglyphs], *Tr* (Ranke, *Die ägyptischen Personennamen*, I, p. 381, n° 28), dont on a les titres [hieroglyphs], *chef des prophètes* et [hieroglyphs], *grand-prêtre de Montou.*

La tombe de *Tr*, [hieroglyphs] (variante [hieroglyphs]), est connue, mais elle est très endommagée et porte des traces d'incendie. Elle se trouve à Qournet-Moraʿi et semble avoir été découverte à la fin du xix[e] siècle. On lit en effet dans les *Lettres* de Wilbour [1] : *Thursday, March 6, 1884..... I found another tomb behind Yussuf's house at Qoornet Murray, made for a High Priest of Mentu of Taood, Tooro in the time of Ramses IV.*

Gardiner et Weigall [2] la mentionnent sous le n° 222 et indiquent que *Tr* se nommait aussi [hieroglyphs], et qu'il exerçait son sacerdoce, non à Tôd, mais à Thèbes.

La tombe était inédite : on avait seulement signalé ses pleureuses [3]. Récemment Nina M. Davies a publié une scène de l'une de ses parois avec un court commentaire qui mérite d'être complété [4].

En combinant les renseignements fournis par Nina M. Davies et par l'inscription n° 86 du ouâdi Hâmmâmât, on peut, en effet, établir la biographie sommaire d'un haut dignitaire de la XX[e] dynastie.

1° *Tr* a vécu sous Ramsès III, puisqu'on rencontre les cartouches de ce souverain dans son hypogée, et qu'il était grand-prêtre de Montou en l'an I de Ramsès IV. C'est, semble-t-il, sous Ramsès III qu'il commença de décorer à son nom et à ses titres une tombe qu'il usurpa : en effet, des scènes du mur nord du passage sont dans le style de la XVIII[e] dynastie.

2° A la fin de sa vie, *Tr* portait les titres [hieroglyphs] (variante [hieroglyphs]) et [hieroglyphs]. C'était l'une des plus grandes figures du monde religieux thébain de son temps.

(1) C. E. Wilbour, *Travels in Egypt*, p. 285.

(2) Gardiner and Weigall, *A topographical catalogue of the private tombs of Thebes*, p. 36.

(3) M. Werbrouck, *Les pleureuses dans l'Égypte ancienne*, p. 56.

(4) N. M. Davies, *An unusual depiction of ramesside funerary rites* (*J. E. A.*, vol. XXXII, p. 69-70 et pl. XIII).

3° Dans les derniers jours de la première année du règne de Ramsès IV, *Tr* fut chargé par le Palais d'une mission au ouâdi Hâmmâmât, probablement pour préparer le voyage royal qui eut lieu trois mois plus tard [1]. Dix-huit mois après le séjour du Roi au Gebel oriental, le grand-prêtre d'Amon, Ramsès-nakht, à la tête d'une expédition de plus de huit mille hommes, allait chercher les blocs de pierre *bḫn* choisis par le souverain [2].

4° *Tr* ne fit pas partie de l'expédition de Ramsès-nakht en l'an III de Ramsès IV [3]. Son absence ne peut être que constatée.

5° Gardiner et Weigall pensent qu'à la fin de sa vie, *Tr* changea de nom et s'appela [hieroglyphs]. J'ai déjà signalé qu'à la XX[e] dynastie [4] les hauts fonctionnaires portaient fréquemment des noms composés avec les formules des premiers ou seconds cartouches royaux. Pour composer leurs noms, certains notables se sont sans doute servi du second cartouche de Ramsès IV; il est assez difficile de les reconnaître à cause de l'identité de formation des seconds cartouches des Ramessides. Je ne connais que trois cas où le premier cartouche de Ramsès IV servit à former le nom de trois contemporains du Roi : [hieroglyphs] [5], [hieroglyphs] [6], que l'on trouve dans la tombe de *Tr* et [hieroglyphs] [7]. Au cours d'une visite que j'ai faite à Qournet-Moraʿi en 1947, j'ai pu, dans l'hypogée de *Tr*, aux peintures endommagées ou fortement noircies, lire, ici [hieroglyphs] et là [hieroglyphs]; mais je n'ai jamais rencontré les deux

(1) Couyat-Montet, *Les inscriptions... du ouâdi Hâmmâmât*, n° 240, p. 112-113 et pl. XL.

(2) L. Christophe, *La stèle de l'an III de Ramsès IV au ouâdi Hâmmâmât* (n° 12), dans *B. I. F. A. O.*, t. XLVIII, p. 1-38 et pl. I.

(3) L. Christophe, *op. cit.*, p. 29.

(4) L. Christophe, *op. cit.*, p. 17. Ce procédé de formation des noms de particuliers se rencontre à toutes les périodes de l'histoire égyptienne.

(5) Stèle n° 320 (Maspero) ou 48 (Ranke) du Musée de Turin, signalée par Maspero (*Recueil de Travaux*, t. II, p. 181-182); Lieblein (*Dictionnaire de noms hiéroglyphiques*, t. II, p. 793, n° 2063); Ranke (*Die ägyptischen Personennamen*, t. I, p. 256, n. 9).

(6) Sous Ramsès IV, [hieroglyphs], grand-prêtre de Montou, et [hieroglyphs], grand-prêtre d'Amon, portent des noms de formation identique.

(7) B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh* (1934-1935), p. 167, fig. 64; p. 274, fig. 146. M. Bruyère a retrouvé ce nom sur la stèle n° 84 du Musée de Leyde.

noms dans la même inscription. Si et sont bien les deux noms d'une même personne, *Tr* a pris un nouveau nom, et non un surnom, dans la seconde période du règne de Ramsès IV, quand le Roi eut lui-même modifié ses cartouches. On pourrait peut-être même supposer que ne devint qu'après la mort de Ramsès IV qui régna seulement six ans.

6° L'un des fils de *Tr*, , a succédé à son père dans sa charge de .

INSCRIPTION DU TEMPLE DE KHONSOU À KARNAK[1].

A. pour . J'ai relevé[2] six exemples de cette curieuse métathèse. Les trois premiers, qui se rencontrent dans des inscriptions royales au Gebel Silsileh, et les deux derniers, qui se lisent sur des stèles de particuliers, sont d'époque ramesside. Seul l'exemple 4, tiré de la stèle du *sic* appartiendrait, selon l'éditeur du monument[3], à la XVIIIe dynastie. Rien ne le prouve de façon convaincante et on pourrait aussi bien supposer que Houy a vécu à la XIXe ou à la XXe dynastie. Voilà pourquoi j'ai cru pouvoir admettre que la métathèse pour était particulière à l'époque ramesside.

Il n'en est rien. En effet, j'ai trouvé un septième exemple qui prouve indiscutablement que, déjà sous Aménophis III, on pratiquait ce jeu d'écriture (W. C. Hayes, *The burial chamber of the treasurer Sobk-Mosĕ*, pl. VI et p. 20. — *The Metropolitan Museum of Art — Papers n° 9*).

Hayes (*op. cit.*, p. 35, note 147) m'a fourni encore le plus ancien exemple de la métathèse pour . Il est tiré de l'inscription de base d'une stèle que l'on doit, semble-t-il, dater du début de la XVIIIe dynastie et qui a été publiée par Gardiner (*J. E. A.*, vol. III, p. 256 et pl. XL).

[1] L. Christophe, *L'offrande solennelle de Ramsès IV à la triade thébaine dans le temple de Khonsou à Karnak*, dans *B. I. F. A. O.*, t. XLVIII, p. 39-56 et pl. I.

[2] L. Christophe, *op. cit.*, p. 48.

[3] Hall, *British Museum-Hieroglyphic Texts*, ... Part VI, n° 357, pl. 39 et p. 10.

B. *L'hymne*[1]. — Ce texte est déjà connu[2] : il appartient au rituel dit d'Aménophis Ier dont nous ne possédons que trois textes parallèles sur papyrus qui, tous, datent de l'époque de Ramsès II. Ce sont :

1° Le papyrus 58.030 du Musée du Caire (p. v, lignes 1 à 3), publié par Daressy, *Annales du Service*, t. XVII, p. 97-122 (voir p. 103); puis par Golénischeff, *Catalogue.... du Musée du Caire — Papyrus hiératiques*, p. 134-156 (voir p. 141-142).

2° Le papyrus *Chester Beatty*, n° IX, British Museum 10.689 (recto I, lignes 3 à 5), publié par Gardiner, *Hieratic Papyri in the British Museum*, vol. I, Text, p. 78-106 (voir p. 83); vol. II, Plates, pl. 50 à 58 (voir pl. 50).

3° Un papyrus du Musée de Turin, trouvé en 1908 par Schiaparelli et analysé par Botti (*Il culto divino dei Faraoni* dans *Reale Accademia nazionale dei Lincei*, 1923, série 5, vol. XVII, 4e fascicule, p. 161 et suiv.).

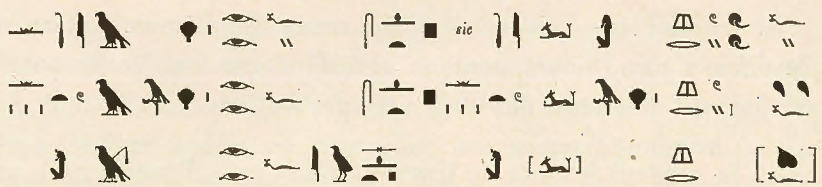
Il me paraît utile de publier en parallèle les trois textes qui m'ont été accessibles : le papyrus du Musée du Caire (C); le papyrus *Chester Beatty*, avec les restitutions de Gardiner, fondées sur le texte précédent, publication Golénischeff (B); l'inscription du temple de Khonsou à Karnak (K).



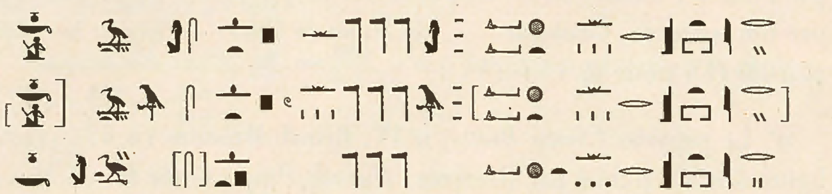
[1] L. Christophe, *op. cit.*, p. 49.

[2] Je remercie M. Varille pour les références qu'il m'a très obligeamment communiquées.

C.
B.
K.



C.
B.
K.



Les variantes (C et B), au lieu de (K), m'obligent à proposer une nouvelle traduction du texte de Karnak que j'ai précédemment publié :

Je connais ce qui est dans le ciel; je connais ce qui est sur la terre[a]; *je connais ce qui est dans Horus* (au nord, en Basse Égypte); [*je*] *connais ce qui est dans* [*Seth*] (au sud, en Haute Égypte). *Je contente Horus* (*en lui rendant*) *ses yeux; je contente* [*Seth*] (*en lui rendant*) [*ses*] *testicules*[b]. *C'est moi Thot qui* [*con*]*tente les Dieux et qui mets les choses à leur* (*juste*) *place*[(1)].

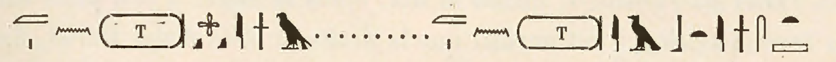
a) Peut-être s'agit-il des secrets du monde souterrain? En ce cas, il vaudrait mieux traduire : *sous terre.*

b) La variante (K) permet d'améliorer la traduction proposée par Gardiner : *Horus propitiates thee on account of his eyes, and Seth propitiates thee on account of his testicles.* Les variantes du genre (C et B) sont, semble-t-il, des formes passives.

C. Les expressions et — Horus et Seth représentent probablement, ici comme ailleurs, le nord et le sud.

(1) G. Lefebvre, *Grammaire de l'Égyptien classique*, p. 96, § 181 *b*.

J'ai déjà indiqué[(1)] que ces expressions doivent être rapprochées d'un passage des *Textes des Pyramides*[(2)] :



le côté droit de T. qui est Horus[(3)]........ *le côté gauche de T. qui est Seth*[(4)].

La tradition veut, depuis Champollion, que les Égyptiens anciens se soient toujours orientés, face au sud, ayant l'est à leur gauche et l'ouest à leur droite[(5)].

Plutarque rapporte pourtant qu'en Égypte «*il existe une lamentation sacrée en l'honneur de Cronos, dans laquelle on chante qu'Osiris naquit à gauche et qu'il périt à droite. Les Égyptiens en effet, considèrent l'Orient comme le visage du monde, le Nord comme étant la droite, et le Midi, la gauche. Pour eux donc le Nil, qui coule en venant du Midi et qui se perd au Nord dans la mer, est à bon droit regardé comme prenant naissance à gauche et trouvant à droite sa perte*[(6)]».

(1) L. Christophe, *op. cit.*, p. 51.

(2) Sethe, *Pyramidentexte*, I, 601 *d* et *f*.

(3) peut être, ainsi que le note Gardiner (*Hieratic Papyri in the British Museum*, vol. I, Text p. 81, note 5), d'après de Buck, la forme adjectivale du *m* d'équivalence : sic (Golénischeff, *Catalogue... du Musée du Caire, Papyrus hiératiques*, p. 138, l. 2), *Prends pour toi ces libations qui sont l'œil d'Horus.* C'est aussi l'opinion de Blackman, rapportée par Griffith (*The inverted use of* imy, dans *J. E. A.*, vol. 28, p. 67). Sethe (*Pyramidentexte-Kommentar*, Band III, p. 116) note qu'en ce cas correspond au néo-égyptien dont le sens est très particulier dans des expressions comme *Iniy, qui est un des notables...* (Gardiner, *The inscription of* Mes, N 3, dans Sethe, *Untersuchungen...* Band IV, p. 128).

(4) On peut se demander si on ne pourrait pas donner cette traduction de l'hymne du temple de Khonsou à Karnak : *je sais ce qu'est le ciel; je sais ce qu'est la terre; je sais ce qu'est Horus; je sais ce qu'est Seth.*

(5) Il y a des idées intéressantes, mais malheureusement très confuses, dans le petit article de Chabas (*Les inscriptions des mines d'or*, p. 32 et suiv.).

(6) Plutarque, *Isis et Osiris*, traduction Mario Meunier, chap. xxxii, p. 111-112.

Cette manière de s'orienter paraît être très ancienne. Elle est, semble-t-il, fondée sur la course du soleil dans le ciel. En conséquence, dans les *Textes des Pyramides,* quand le Roi, après sa mort, a pris place dans la barque solaire, il est normal que la droite du défunt soit Horus, dieu du nord, et sa gauche, Seth, dieu du sud.

Louis Christophe.

BRIDGES IN ANCIENT EGYPT

WITH A REPORT

ON A NEWLY EXCAVATED BRIDGE

FROM THE OLD KINGDOM, GIZA

BY

OSMAN R. ROSTEM.

The idea of constructing bridges over ditches or canals, if ever it occurred to the Egyptians, did not apparently appeal to their taste and thus bridges were very rare. It is moreover supposed that the word *bridge* did not exist in their language [1]. It seems that it was easier to them to slip out of their scanty dress and ford or swim a canal, or perhaps they found it safer to cross in a boat, than walking on an overhanging log. At present a peasant may be seen taking a short cut across a canal rather than walking a little distance and pass over a bridge. Moses, the arch-performer of miracles, who "was learned in all the wisdom of the Egyptians" [2], did not think of providing his hordes with a bridge which could have been as miraculously produced and destroyed as the parting of the waters. But the aim of Moses was to drag the Egyptians to the bottom of the sea!

Apparently, the only example known to the past generation of Egyptologists was a simple representation at Karnak of a bridge spanning a

(1) Montet, *La vie quotidienne en Égypte,* p. 168. — (2) *Acts,* vii, 22.

canal near the eastern frontiers of the country : «Les ponts étaient rares ; on n'en connaît jusqu'à présent, qu'un seul sur le territoire égyptien, encore ne sait-on s'il était long ou court, en pierre ou en bois, supporté d'arches ou lancé d'une volée. Il franchissait, sous les murs mêmes de Zarou, le canal qui séparait le front oriental du Delta des régions désertes de l'Arabie Pétrée ; une enceinte fortifiée en couvrait le débouché du côté de l'Asie.» [1]

Another Egyptian representation of two bridges dates from the same period. In the scenes of Ramesses' great achievements in the famous battle, the city of Kadesh is shown surrounded by two moats crossed by two bridges.

Some kind of bridge was probably used to give access to the fortresses of Nubia which were surrounded by ditches. Steindorff gives an interesting reconstruction of the western gateway to the fortress of Aniba in which a wooden bridge is shown [2]. Emery and Kirwan also show a drawbridge in connection with Kuban fort [3].

No actual remains of the above mentioned bridges were found, but remains of a bridge from the XVIIIth dynasty were found at Tell El-Amarna. The main street in Akhetaten passed between the Royal House and the Palace which were connected by a bridge spanning the road. The bridge had three openings and the lower parts of the piers were cleared by the excavators of the site [4].

This is not the only example of actual remains of a bridge known at present. At Dahshur a small bridge with an opening of about 2 metres by 2 m. 50, built in limestone from Tura, is included in the brickwork of the causeway of the pyramid of Amenemhat III [5] (XIIth dyn.).

Five bridges from the Old Kingdom (IVth dyn.) existed in the pyramid area at Giza. Two of them, shown in the map of Perring [6], were

(1) Maspero, *L'Archéologie égyptienne*, Paris 1887, p. 35 ; fig. 39.

(2) Steindorff, *Aniba II*, Blatt 9, Abb. 19.

(3) Emery and Kirwan, *The Excavations and Survey between Wadi Es-Sabau and Adindan*, vol. I, fig. 7 et 8.

(4) Pendlebury, *Tell El-Amarna*, London 1935, p. 38 et 88.

(5) Morgan, *Fouilles à Dahchour en 1894-1895*, fig. 144, p. 99 et 100.

(6) A. Vyse and J. S. Perring, *Operations*.

contained in the causeway of Khufu. These two bridges, if not already destroyed, may be located somewhere in the village of Nazlet El-Samman. Two other small bridges, spanning the channel infront of the valley temple of Khafra, can still be seen almost free from damage.

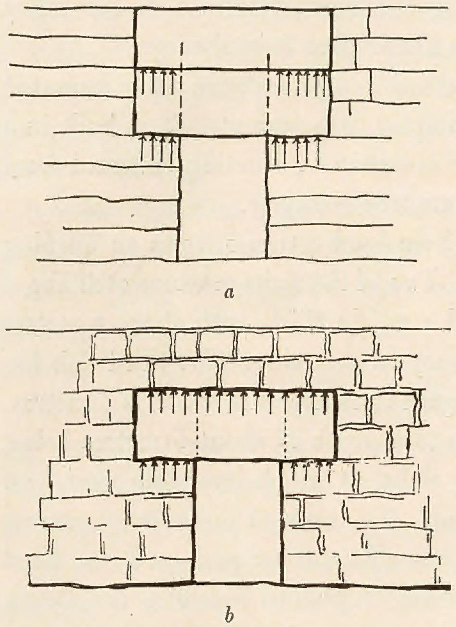
The fifth bridge, also shown in Perring's map, has been lately excavated by the author on behalf of the Antiquity Department. It is built in a stone wall, probably an extension causeway [1], running eastward from the base of the cliff south of the modern cemetery.

Three gigantic limestone slabs, from local quarries, span an opening 3 metres wide and 7 metres long. Two of the slabs measure each about 7 metres long, 2 metres broad and 1 m. 50 thick, with about 2 metres of their length resting on the masonry on each side. The third slab has the same dimensions except with regard to the breadth which is 3 metres. The excavations were carried down to a depth of about 5 metres below the lower surface of the spanning slabs, at which level Nile mud, wet with subsoil water, was encountered. The sides of the passage present a very coarse surface ; either it was never finished or perhaps it was faced with some sort of casing. Fragments of granite found in the debris suggest a casing, but the construction gives very insignificant indications to make this suggestion probable. Water had certainly flowed through the opening in its present state, as traces of corrosion due to water are visible on the southern side from which it came.

The top of the causeway was apparently two courses higher than the upper surface of the slabs. To reach this level over the bridge two blocks of stone having the same length as the slabs were laid over them. This continuos uniformly distributed load exerts less bending stresses in the middle part of the slabs than those caused by a load consisting of separate small blocks laid one beside the other. The upper blocks, having their ends resting over the bearing area of the abutments and their weight being thus directly transmitted to the masonry, are practically independant from the slabs which carry almost nothing of their weight (figs. *a* and *b*).

(1) According to Baedeker (édition 1929, p. 148) this wall is "the remains of a wall (perhaps the ancient town wall), with a gate-way".

Since it was much easier to transport, lift up and lay in place the smaller blocks we can safely conclude that, in adopting the more difficult but sounder practice, the builders knew quite well the advantages of loading the bridge in the manner explained above.



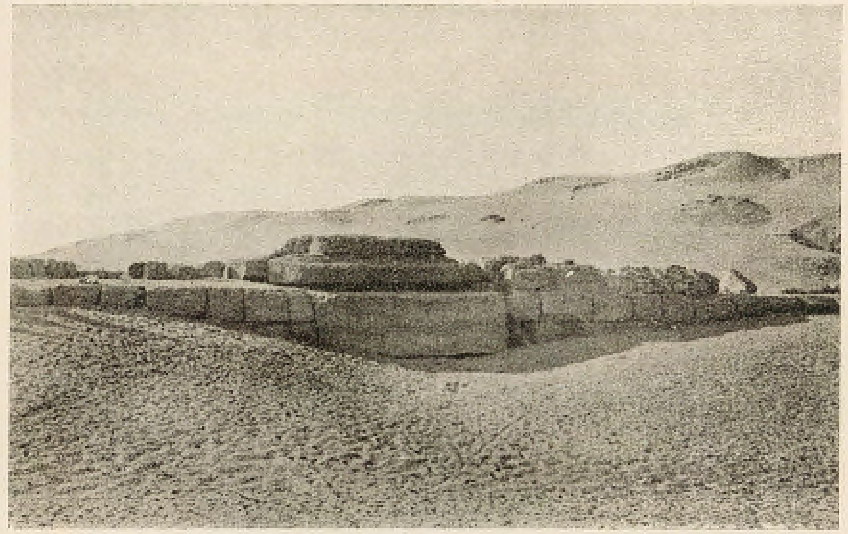
Figs. *a* and *b*.

At Aswan remains of an arched construction, known as the Baths of Cleopatra, can be seen jutting out into the river from the eastern bank. A corresponding mass of masonry, much dilapidated, suggests that both were heads of an ancient bridge, which, however, could not have been earlier than the Roman period [1].

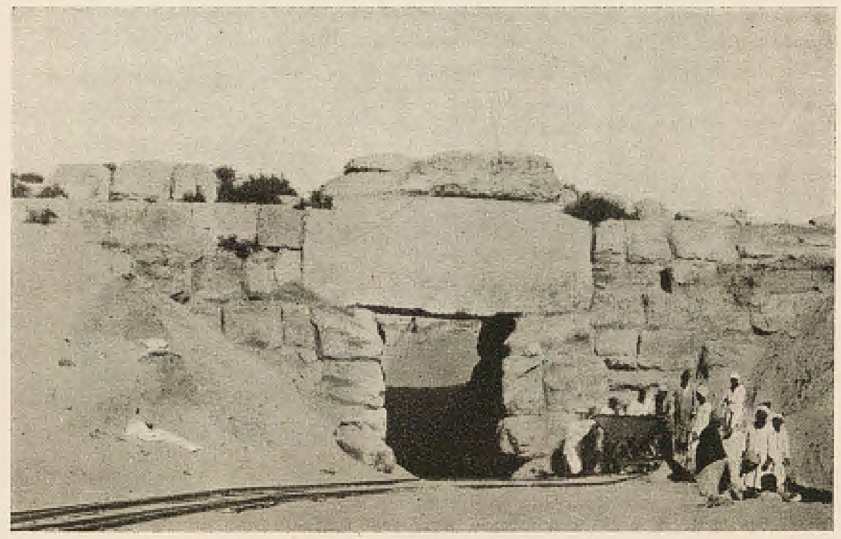
In conclusion, we may mention that, from an architectural point of view, the passage that usually connects the two towers of a pylon over the doorway can be considered as a kind of bridge.

Osman R. Rostem.

[1] For further study of this building see Morgan, *Catalogue des Monuments et Inscriptions de l'Égypte antique*, p. 45-47.



The bridge before excavation. North side.



The bridge after excavation. South side.

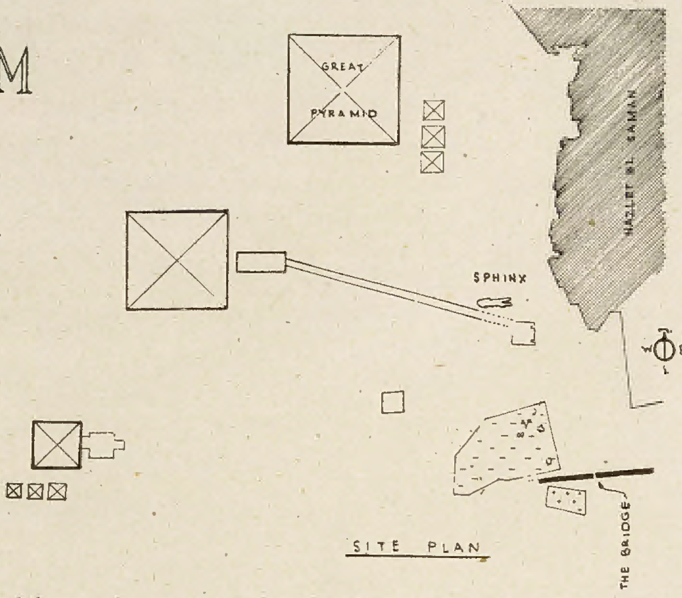


View showing underside of the slabs.

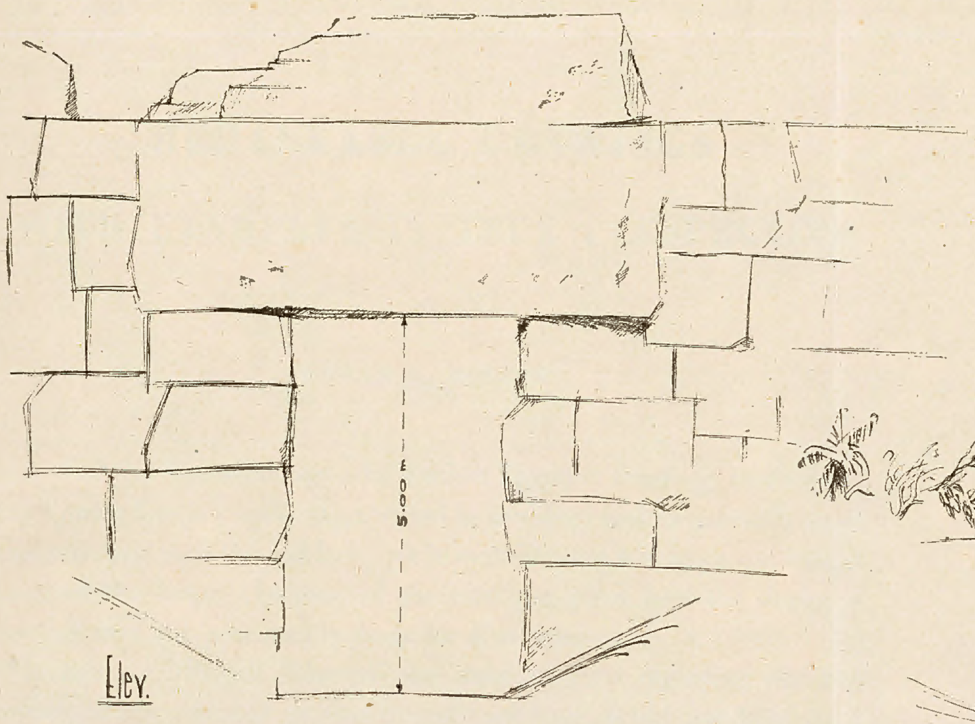
A Bridge From The Old Kingdom

In The Pyramid Area

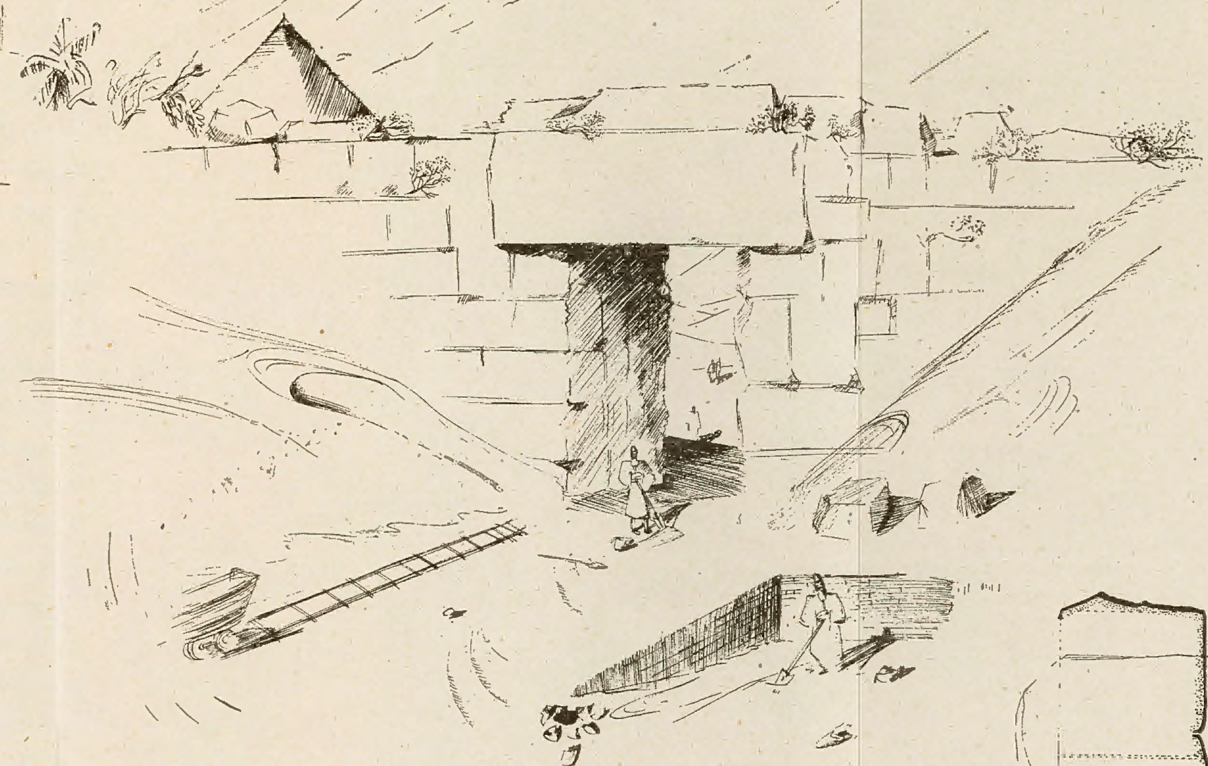
Gizeh



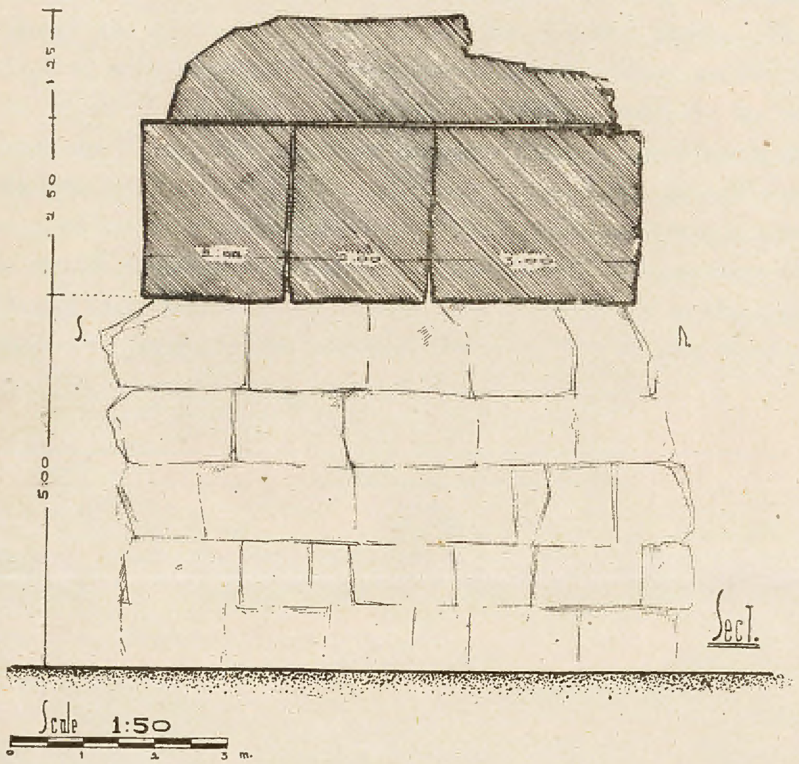
SITE PLAN



Elev.

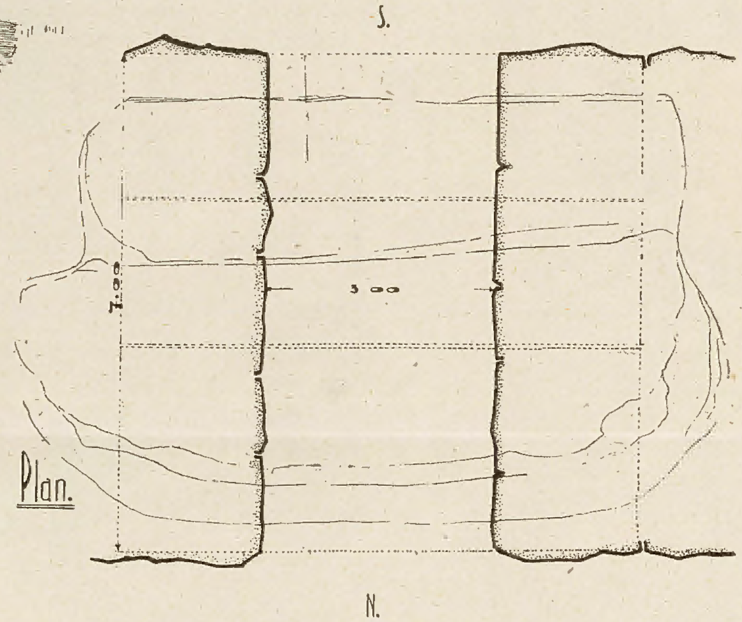


A SKETCH VIEW FROM THE SOUTHERN SIDE



Sect.

Scale 1:50



Plan.

Drawn by the architect Kemal Eff. El-Mallakh.

REMARKABLE DRAWINGS

WITH EXAMPLES IN TRUE PERSPECTIVE

BY

OSMAN R. ROSTEM.

I. *Full face representations.*—In Ancient Egyptian drawings and reliefs, the human face is usually represented in profile, which is generally more characteristic than the full face; yet in certain cases it is more convenient to show the latter. In most of the examples given here the choice of the full face was presumably made for that reason.

In figure 1 (British Museum) the essential facts regarding the two musicians, represented in that exceptional pose, could not have been better expressed if the profile position was adopted. The girl playing the double flute shows clearly the manner of holding the instrument though the movements of the fingers are not well shown. The one clapping with her hands shows a correct understanding, on the part of the artist, of the effect of inclining the head foreward on the relative positions of the eyes and other features; the two eyes are not on one straight line but have their outer corners tilted upwards, and a greater mass of hair is seen above the face. The cap under the wig has an edge of greater concavity than that of the flute player. The ear rings did not change their circular shape because they are not fixed to the head but suspended from the ears and are, therefore, free to keep their initial position before inclining the head.

Figure 2 shows two musicians in the tomb of Haremhab at Thebes (No. 78). Fortunately this scene was published by Bouriant[1] before the disappearance of a large part of it. All that which still remains is a portion of the face of one of the players showing one eye and parts of the nose and mouth, but enough to show that the face was full and not in



Fig. 1. — Flute player. British Museum.

profile. There is a similar scene in the tomb of Nebamon (No. 90) which is in the same condition of destruction. Incidentally it might be remarked that the two players are shown beating the rythm with their feet raising the dust which is represented as little yellow dots. The feet are shown as usual in profile.

[1] Bouriant, *Tombeau de Haremhabi I*, pl. I (*Mém. de la Miss. archéol. franç.*, Paris 1891, t. V), p. 413-433.

A relief on the second pylon of the temple at Medinet Habu shows Philistine captives, one of whom is in full face (fig. 3). This is probably due to foreign influence[1], which was more frankly manifested in later periods, for example in the tomb of Petosiris at Tuna El Gebel[2].



Fig. 2. — Musicians in the tomb of Haremhab.

The hieroglyphic signs  and ; also the Hathor frieze, the Hathor capital and the god Bes are always represented with a full face. It is almost impossible to imagine how to express the characteristics of these signs and deities in profile.

Certain other deities are also represented with a full face. For examples in the Cairo Museum, see the sarcophagus of a prince of Hermopolis (No. 1290) and the second shrine of Tutʿankhamon (No. 1321). The Godess Qadesh is almost always shown in the front view with a nude figure (No. 4659). Horus is also sometimes shown in the same manner (No. 4751).

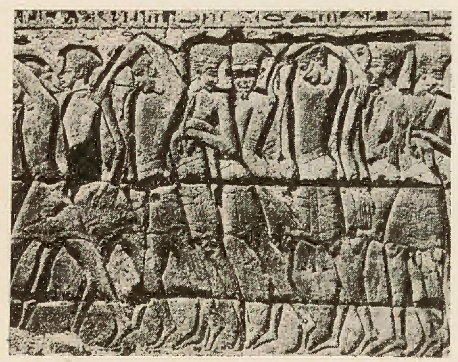


Fig. 3. — Captives in Medinet Habu.

A very interesting detail at Karnak, in the scene of the battle of Yenuam, illustrates clearly the fact that the artist had deliberately chosen the full face because it was the best if not the only way to express the idea he wanted to portray. Several men or soldiers conceal themselves

[1] Ramesses III had foreign mercenaries as the permanent element in his army (Breasted). — [2] Lefebvre, *Le Tombeau de Petosiris*, Cairo 1924.

in a forest and some of them, shown with full faces, peep from behind the trees to see what is going on (fig. 4).

II. *Free and natural poses.*—Egyptian artists are often blamed of sticking too much to hard conventions, yet they sometimes manifest great sensi-

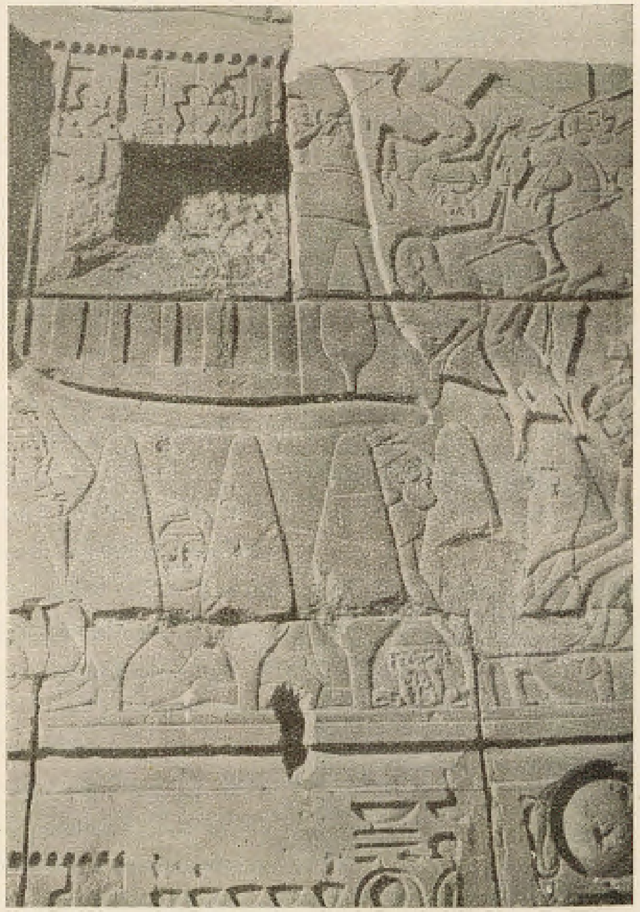


Fig. 4. — Scene from the batile of Yenuam, Karnak.

bility and freedom to represent easy natural poses. The ostraca of Deir El Medina contain ample examples of undoubted finesse. Two nude figures painted on faience bowls found by Petrie at Gurob can hardly be surpassed in their grace and elegant movements (figs. 5 and 6).

To them may be added a figure of a guitar player in the Cairo Museum (fig. 7).

These artists introduced in their compositions, between the scenes of more serious occupations, many lively details illustrating minor inci-



Fig. 5. — Faience bowl from Gurob.



Fig. 6. — Faience bowl from Gurob.



Fig. 7. — Faience bowl. Cairo Museum.

dents of daily life, showing their keen power of observation and their sense of humour. Such details are the true guide to grasp the characters of the people, their emotions and their way of thinking. The following example is one of many incidents of this kind.

III. *An incident in the fields.*—In the tomb of Penehsi (No. 16) at Thebes a scene represents an ox squatting on the ground and refusing to rise and draw the plough (fig. 8). A man, with a stick in his raised hand, is trying to urge it up. The ox stretches its head along the ground and looks up at the stick with an eye full of fear. The human expression attributed to the beast by the artist will bear comparison with the finest work of this kind by modern great animal painters.

The companion ox is still standing with its horns fixed to the cross bar which was forced into a vertical position by lowering its other end

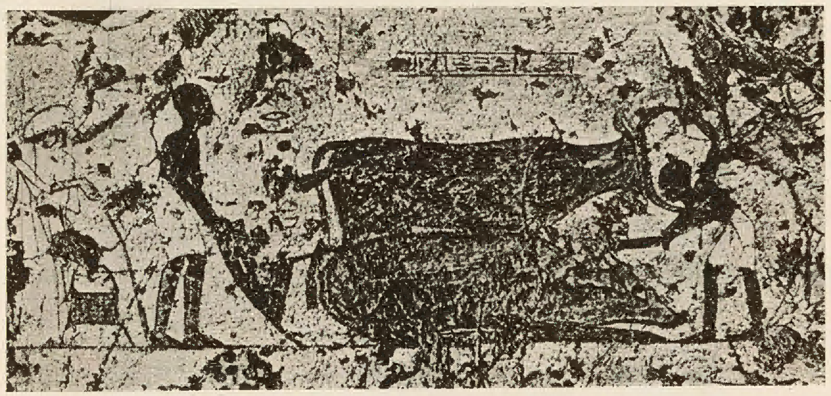


Fig. 8. — The stubborn ox in the tomb of Penehsi.

fixed to the horns of the squatting ox. Its neck is thus twisted round with the bar, showing the back of the head and the full curve of the horns.

The scenes in this tomb, though roughly painted are nevertheless interesting and full of life.

IV. *The jumping man, with a foreshortened leg.*—In the harvest scene of the tomb of Nakht (No. 52) a man is shown leaping up in the air with his arm hooked over a stick which has its other end passing through a hole in the edge of a basket overcharged with ears of corn. He is trying to exert greater pressure on the ears to force them into the basket (fig. 9). The vigorous action of the man is very well expressed but his right leg is much shorter than his left. A possible explanation of this fact is that

the artist wanted to show that the man, on jumping, threw his legs apart. So he represented the right leg foreshortened with the foot away from the spectator. This bit of breaking from the conventions of his art was sufficient to accomplish his desire. Therefore there was no need to further break the rules with regard to the foot, which is drawn in the side view whereas its upper surface and the rest of the toes should have been shown.

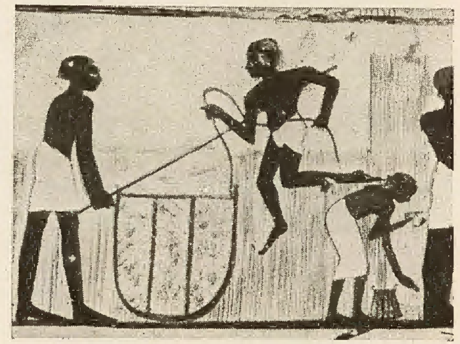


Fig. 9. — Man with foreshortened leg.

ATTEMPTS TO DRAW IN PERSPECTIVE.

That the Egyptians observed the effects of visual perspective on the appearance of things was first suggested by Champollion and referred to by Capart, who wrote : «Faut-il apporter une preuve qu'ils (the Egyptians) ont évité, plutôt qu'ignoré, la perspective, comme l'avait déjà si bien dit Champollion?»[1] However, the example given to illustrate this proposition is not conclusive. The servants in the banquet scene of Rekhmara are certainly very elegant in their poses and treated with admirable perfection, but yet according to the usual conventions, and moreover the whole picture shows no attempt at perspective as modern artists understand it.

The already mentioned drawing of the jumping man is nearer to modern perspective representation than the servants of Rekhmara or the superimposed figures of persons or animals; such as figures 10 and 11. In comparison with this superimposition of outlines of the Egyptians it may be mentioned that certain examples from Magdalenian Art show, in a surprising manner, how these artists had thoroughly mastered the principles of perspective (fig. 12).

[1] Capart, *Propos sur l'Art égyptien,* Bruxelles 1931, p. 94, fig. 71.



Fig. 10. — Example of superimposed outlines.

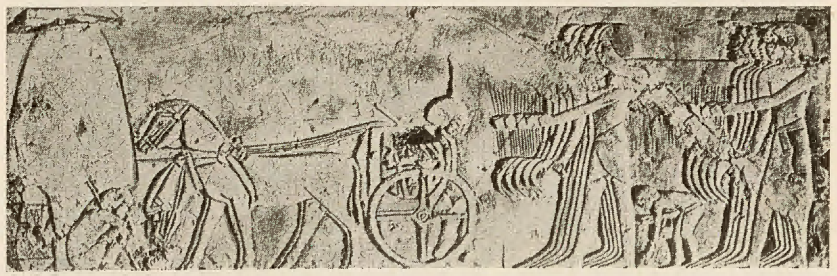


Fig. 11. — Example of superimposed figures of men.

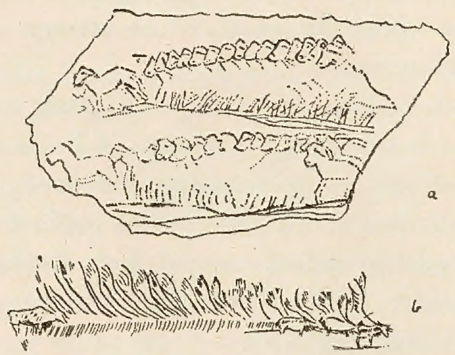


Fig. 12. — Perspective in Magdalenian Art.

The Egyptians have also inserted in their paintings few details drawn in what we may call perspective representation : as the following examples will show.

In the tomb of Nefer-hetep (No. 49) at Thebes (fig. 13) members of a garden party are seen arriving. The feast is laid out at the back of the open shelter in front of the house. Two stands are shown in the fore-

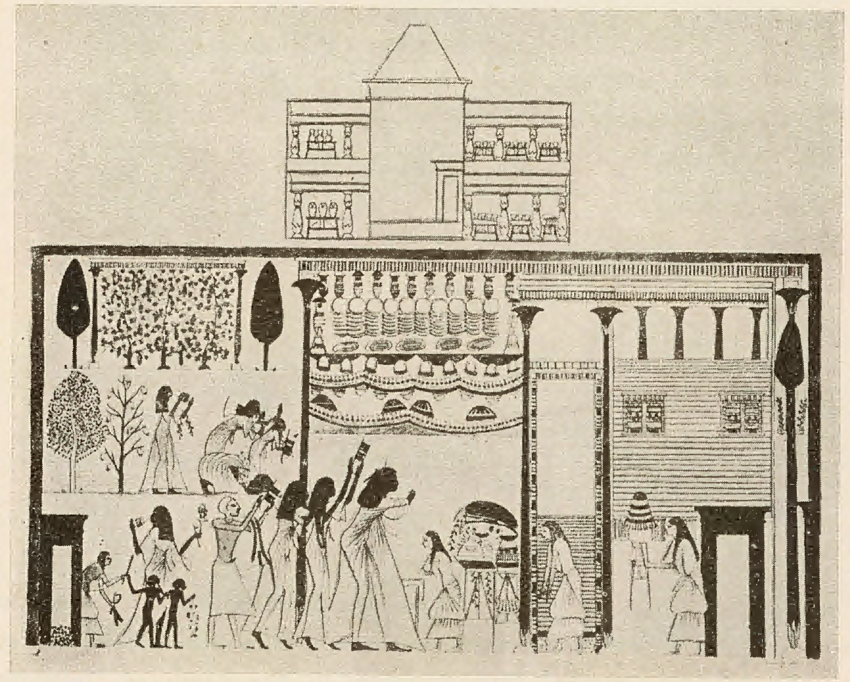


Fig. 13. — Garden Party in the tomb of Nefer-hetep.

ground; the first carries a jar, while fruits and vegetables are heaped on the other which is a little behind the first.

A tray or board is placed on the stand to provide larger space for the quantity of delicacies placed on it. This board is apparently rectangular in shape with one side almost equal in length to the top of the stand. This side, which is the shorter, faces the spectator. To represent the board in the usual "descriptive" way of the Egyptians two methods can be adopted; either in the side-view by drawing two lines parallel and

equal in length to the top of the stand (fig. 14) or by showing it in plan above the stand like the rest of the objects (fig. 15).

In the first case the board will not be noticed; in the second the drawing can represent various objects. To avoid any misunderstanding the artist drew the board in perspective; seen from below and projecting beyond the top hiding, as it should, portions of the fruits placed on it and having [1] part of it hidden behind the vase on the other stand (fig. 16).

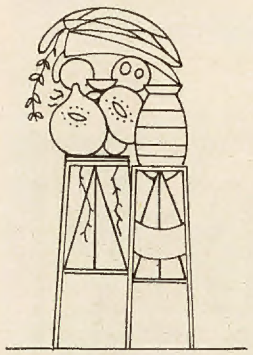


Fig. 14.

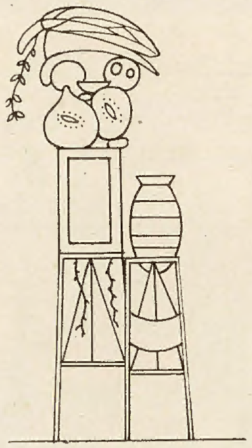


Fig. 15.



Fig. 16.

Capart's statement is, therefore, better illustrated by our detail than by the "preuve" he gives. Its correctness is further definitely proved by the following example [2]. A scene in the tomb of Nebamun (No. 17, at Thebes) represents a granary with a road leading to it. Three workmen are walking towards the granary and carrying grain to be stored. The nearest man is drawn taller than the next one, who is taller than the third man; in accordance with the rules of perspective (fig. 17).

[1] Dr. Alexandre Badawi thinks that the persons in this same scene are drawn in perspective. See Dr. Alex. Badawi. «Le dessin architectural chez les Anciens Égyptiens» 1948.

[2] I owe this reference to Mr. A. Stoppelaëre, director of the restoration section in the Department of Antiquities.

It is not, however, pretended here that the geometrical implications of the science of perspective were in any way developed by the artists of Ancient Egypt but that, involved as they were by their conventions, they still had understood and observed the visual appearance of things and



Fig. 17. — Scene with figures in perspective.

preferred to represent them in the descriptive way, which modern architects find more explicative and convenient to expose their designs and plans than a perspective view, sometimes used by them for the benefit of the layman.

Osman R. Rostem.

UN MOTIF VÉGÉTAL

DES ÉPOQUES ROMAINE ET COPTE

PAR

LOUIS KEIMER.

Virgile, dans la peinture de l'âge d'or qu'il annonce, dit que la terre fera naître quantité de jolies plantes :

Errantes hederas passim cum baccare tellus,
Mixtaque ridenti colocasia fundet acantho,

chante-t-il dans les *Églogues* ou *Bucoliques* (IV 19). «Partout la terre fera naître des Lierres rampants en compagnie de la plante Baccar et les Colocasia[1] mêlés à l'Acanthe riante», noms de végétaux souvent mal compris par ceux qui ont interprété ce passage[2]. Ainsi écrivit Paulet, dans sa *Flore et Faune de Virgile,* parue en 1821 : «acanthe. . . ne peut

---

(1) Le mot est parfois, comme ici, neutre, parfois féminin : *colocasium* (Virgile, Martial), *colocasia* (PLINE, *Nat. hist.*, XXI, 87, etc.); il en est de même en grec : *χολοκάσιον* (Diphile de Sinope dans ATHÉNÉE, *Deipnosoph.*, III, 73 *a;* DIOSCURIDE, *De mat. med.*, éd. Wellmanu, 1907, II, 106, etc.); *χολοκασία* (Nicandre de Colophon dans ATHÉNÉE, *Deipnosoph.*, III, 72 *b*).

(2) Je ne possède aucun commentaire récent des différentes œuvres de Virgile (Vergilius, 70 à 19 avant J.-C.), mais je me souviens, — étant étudiant à Berlin —, avoir entendu le latiniste Eduard Norden nous parler, dans ses cours sur Virgile, de la signification du mot *colocasium, colocasia.* Plus tard, il a traité la question dans l'une de ses publications. — A. Varille a eu l'amitié de me signaler le commentaire de Henri Goelzer, dans la traduction Guillaume Budé, mais il serait probablement difficile de trouver au Caire cet ouvrage.

s'interpréter que pour l'acacia d'Égypte, très-agréable à voir, sur-tout lorsqu'il porte ses boutons à fleurs dorées ou safranées, et qu'il mêle avec la colocase, plante précieuse pour le pays; et racine qui sert d'aliment, que quelques auteurs ont confondue avec la fève d'Égypte, qui est le *Nymphaea nelumbo* Lin.; au lieu que la colocase est une espèce d'*arum*, dont Prosper Alpin a donné une excellente figure dans ses *Plantes d'Égypte,* sous le nom de *Colocasia.* C'est une plante aquatique à feuilles ovales, à racine tubéreuse, très-bonne à manger [1]. »

En 1930, les habitants de Brescia ont fêté le deuxième millénaire de naissance du plus célèbre des poètes latins d'une manière originale et charmante. Ils ont eu l'idée de faire une exposition de la flore virgilienne dont les journaux italiens ont parlé en détail [2]. Plus de cent espèces différentes de plantes de jardins et de forêts s'y trouvèrent rassemblées et les visiteurs prirent plaisir à lire sur les étiquettes non seulement le nom scientifique actuel de la plante ou de la fleur, mais aussi tel joli vers des *Bucoliques* ou des *Géorgiques* qui la concerne. Et ainsi un double parfum s'éleva de ces salles [3] : le parfum éphémère de la nature et le parfum durable de la poésie virgilienne. Les érudits furent enchantés de voir résolues certaines questions. C'est ainsi que le professeur Bertolini, auteur d'une *Flora italica* qui fait autorité, a pu identifier le *beccar* du passage, cité plus haut, de la quatrième *Églogue.* Ce *beccar* serait le gracieux *cyclamen* [4] que les habitants de Brescia appelaient actuellement encore le «Beccara» [5]. On admira particulièrement, — et c'est ceci qui a principalement attiré mon attention sur l'exposition de Brescia —,

[1] Page 30. — Je ne corrigerai pas les erreurs contenues dans ce passage.

[2] Je suppose que les travaux suscités par cette curieuse exposition ont été publiés par des hommes compétents, mais personnellement je dois me baser sur certaines coupures de journal de l'année 1930.

[3] Il s'agissait des salles de l'Institut de culture fasciste de Brescia, car c'était alors l'époque du fascisme.

[4] On trouvera beaucoup de matériaux au sujet des différentes plantes comprises sous cette appelation, dans J. Löw, *Die Flora der Juden,* 4 vols., 1926-1934, voir t. IV, indices, p. 633, *s.v. Cyclamen;* voir également M. Meyerhof, *Un glossaire de matière médicale composé de Maïmonide,* dans *Mém. Inst. d'Égypte,* t. XLI, 1940, p. 14, n° 21.

[5] Cf. Löw, *Die Flora der Juden,* t. IV, indices, p. 627 (*bakar*).

des splendides Nélombos, les *colocasia* de Virgile, importés en Italie au temps de la soumission de l'Égypte par Auguste. Nous savons d'ailleurs que plusieurs auteurs classiques ont confondu les deux plantes que les botanistes modernes appellent *Nelumbo nucifera* Gaertn. (= *Nelumbium speciosum* Willd. = *Nymphaea nelumbo* Linné) et *Colocasia antiquorum* Schott (= *Arum colocasia* L. = *Arum esculentum* L.) parce que toutes les deux ont des rhizomes comestibles, mais surtout à cause de la ressemblance de leurs feuilles, comme on le constatera sur nos planches I (*Nelumbo*) et II (*Colocasia*).

Si jamais je trouvais la possibilité de publier mon grand ouvrage sur le Nélombo dans l'Égypte gréco-romaine et chrétienne, j'interpréterais dans ce travail tous les textes grecs et latins concernant ces deux plantes ainsi que les innombrables représentations anciennes de Nélombo. Aujourd'hui je voudrais simplement attirer l'attention des lecteurs des *Annales* sur le fait curieux que plusieurs monuments romains, pré-coptes et coptes, trouvés en Égypte, semblent prouver que les *colocasia mixta ridenti acantho* de Virgile sont bel et bien le Nélombo (*Nelumbo nucifera*) et l'Acanthe, l'un des ornements floraux des plus connus de l'art classique.

Bien qu'ayant la possibilité de donner de ce fait de multiples exemples, je me contenterai dans cette note d'en citer deux.

Le premier figure à la planche III. Il s'agit d'un fragment de marbre blanc provenant d'un grand bassin décoré de représentations en bas-relief. Ce fragment conservé au Musée du Caire (n° 27580 *a*) [1] a été publié par C. C. Edgar qui a judicieusement, — C. C. Edgar était un savant de grand format —, expliqué les plantes auxquelles nous nous intéressons ici comme étant des feuilles d'Acanthe, — on pourrait leur donner, suivant Virgile, l'épithète de «riantes» —, et des fleurs et boutons de Nélombo [2]. Lorsqu'on compare l'ornement floral de la planche III aux planches IV à VII qui figurent des Nélombos, on se rend parfaitement

[1] Le musée possède plusieurs fragments du même bassin. Voir l'ouvrage cité dans la note suivante.

[2] Cf. C. C. Edgar, *Greek Sculpture* (Catal. génér. du Musée du Caire), 1903, pl. XXIX (n° 27580 *a*), p. 62 : «... Round the neck, which is slightly concave, runs a frieze of wavy akanthos-sprays with flowers and buts of various kinds springing from them (rose-lotus

compte que la fleur à gauche de l'Ibis et les deux boutons à droite (pl. III) représentent une fleur et deux boutons de Nélombo. Inutile de souligner qu'ils sont stylisés, mais en se basant sur les photographies de Nélombo prises en 1928 au Jardin zoologique de Guizeh et reproduites ici aux planches I (fleur au centre), IV à VII, il ne subsiste, à mon avis, aucun doute que l'artiste auquel nous devons le motif floral du fragment de la planche III se soit inspiré, en ce qui concerne la fleur et les deux boutons, du «Lotus rose»[1] alexandrin (*Nelumbo nucifera*).

La fleur du fragment (pl. III) ressemble à celles des planches IV et I (centre), fleurs au milieu desquelles se voit le réceptacle qui dans cet état, c'est-à-dire non encore pleinement développé, se caractérise par sa superbe couleur jaune doré. Plusieurs textes religieux ou magiques écrits en grec et latin ont insisté sur cette particularité[2]. Lorsque les pétales de la fleur tombent (pl. V), le réceptacle, qui présente la forme d'un cône renversé, change de couleur et devient vert (vert clair). Mûr (pl. VI), il est brun foncé.

Quant aux deux boutons du fragment romain (pl. III), leur similitude avec ceux de Nélombo (pl. VII) est peut-être encore plus grande que la ressemblance entre la fleur ancienne (pl. III) et moderne (pl. IV et I, centre).

L'Ibis du fragment romain (pl. III) indique le milieu et la provenance du monument ou au moins celle du motif décoratif. Sur les paysages nilotiques de l'époque romaine et pré-copte, Ibis et Nélombo sont souvent figurés côte à côte. La figure 1[3] reproduisant une superbe mosaïque du

among others?), and on one of these a long-necked bird is perched.» Je n'emploie généralement pas le nom de Lotus rose ('rose-lotus', Edgar) parce que la variété actuellement connue (introduite) en Égypte a des fleurs complètement blanches, mais des nombreuses représentations datant de l'époque romaine, pré-copte et copte prouvent qu'il était jadis en Égypte de couleur rose.

(1) Voir la note précédente.

(2) Je m'occuperai de cette question dans un prochain travail.

(3) D'après Otto Keller, *Die antike Tierwelt*, t. II, 1913, p. 198, fig. 64; voir également le *Rapport sur la marche du service du Musée en 1912*, Alexandrie, 1913, pl. XXIII, fig. 3. Je mentionnerai enfin l'un des bois sculptés des IVe ou Ve siècles, non encore publiés, qui sont dernièrement entrés au Musée copte du Vieux-Caire.

Musée de Naples, montre, parmi les animaux caractéristiques du Nil, deux Ibis becquetants et des boutons, fleurs et réceptacles de Nélombo. On comparera la fleur de la figure 1, à gauche, du présent article, dont



Fig 1. — Mosaïque de Pompéi au Musée de Naples (d'après Otto Keller, *Die antike Tierwelt*, I, 1909, p. 198, fig. 64).

les pétales sont déjà en partie tombées, à la fleur de la planche V, les boutons de la figure 1 à la planche VII et enfin les trois réceptacles de la figure 1 à la planche VI.

Des Nélombos stylisés, bien que caractéristiques, se voient sur une mosaïque découverte vers 1930 par le R. P. Ev. A. Mader dans la Basilique de la Multiplication des Pains sur le Lac de Génésareth (IVe siècle); ils sont, eux aussi, entourés d'Ibis et d'autres oiseaux (Canards, etc.)[1].

Le deuxième exemple d'un motif floral qui fait penser aux *colocasia mixta ridenti acantho* des *Églogues* est reproduit à la planche VIII[2]. Cette

(1) Voir P. Chrysologus Spellucci s. d. s., *Une importante découverte archéologique en Palestine*, dans *L'Illustrazione Vaticana*, IIIe année n° 17, 5 novembre 1932, p. 798-900.

(2) Ici on pourrait citer également Hilde Zaloscer, *Une collection de pierres sculptées au Musée copte du Vieux-Caire* (*publications de la Société d'archéologie copte. Bibliothèque d'Art et d'Archéologie*), Le Caire, 1948, pl. VIII 14, texte p. 34-35 : «Archivolte..... un lotus dressé

frise décorative, trouvée à *Aḥnâsja el-Medinah* a été souvent publiée[1]. Elle date probablement du VIe siècle. Les motifs floraux du type de ceux de la planche VIII sont décrits par Ét. Drioton[2] qui nous a fourni la nomenclature française d'une grande quantité de ces motifs employés dans l'art copte. Les feuillages du rinceau de la planche VIII pourraient-ils être expliqués comme une stylisation poussée à l'extrême de la plante Acanthe? L'objet au milieu est, sans doute possible, le réceptacle, également très stylisé mais bien reconnaissable, de la plante *Nelumbo nucifera* (pl. VI). Les petites cavités, creusées dans la surface plane supérieure du réceptacle (pl. VI), sont remplacées ici par des lignes verticales parallèles.

On se rappelle que Karl Appelt, dans son article intitulé *Lotosfrucht als Ornament*[3], a pris certains motifs végétaux du Nouvel Empire pour des réceptacles de Nélombo. C'était une erreur, car personne n'ignore

---

flanqué de deux feuilles symétriques.» Il s'agit ici sans aucun doute possible d'un réceptacle de Nélombo; les fruits (ovaires), appelés par Hérodote, Théophraste, Pline, etc., *fèves d'Égypte,* qui devraient se trouver dans des petites cavités, sont placés ici, comme souvent dans l'art copte (surtout sur les tissus), sur le bord du réceptacle. Le «lotus dressé» de Mlle Zaloscer (pl. VIII 14 de son étude) présente à vrai dire la stylisation, fréquente, d'une fleur de Nélombo à pétales tombantes et au réceptacle déjà assez développé (pl. V du présent article). Parmi les très nombreux exemples connus, Mlle Zaloscer aurait pu mentionner à titre de comparaison Ev. BRECCIA, *Le Musée gréco-romain* (d'Alexandrie) 1925-1931, Bergamo, 1932, pl. XLVIII, n° 176, et IDEM, 1931-1932, Bergamo, 1933, pl. XXXVI (n° 6). J'ai noté également au Musée gréco-romain d'Alexandrie (août 1938) les pierres sculptées nos 23528, 23529, 23504, 23457, trouvées par Breccia à Behnesa. On voit sur ces pierres (conservées aujourd'hui probablement au Musée copte du Vieux-Caire) les mêmes ou presque les mêmes Nélombos que sur l'archivolte pl. VIII 14 (cf. également pl. VIII 15 et plus stylisés pl. XI 20 *c*) du mémoire de Mlle Zaloscer.

(1) Éd. NAVILLE et T. HAYTER LEWIS, *Ahnas el-Medinah,* 1894, pl. XIV, p. 33; J. STRZYGOWSKI, *Koptische Kunst,* (Cat. gén. du Musée du Caire), 1904, n° 7305, p. 48 («Friesstück mit lotosartiger Blüte in Ranken»); U. MONNERET DE VILLARD, *La scultura ad Ahnâs. Note sull'origine dell'arte copta,* Milan, 1923, fig. 82, etc.

(2) Ét. DRIOTON, *Les sculptures coptes du Nilomètre de Rodah* (*publications de la Société d'archéologie copte. Bibliothèque d'Art et d'Archéologie*), Le Caire, 1942, *passim* (surtout p. 39).

(3) *Mitteilungen des Deutsch. Inst. f. ägypt. Altertumskunde in Kairo,* t. Ier, 1930, p. 153-157.

que cette belle plante asiatique est en Égypte d'introduction tardive. Si Hérodote, qui visita ce pays vers 450 avant notre ère[1], l'a mentionnée le premier parmi les plantes aquatiques du Nil (II 92[2]), toutes les représentations de Nélombo trouvées en Égypte, qu'elles soient égyptiennes ou gréco-égyptiennes, ne sont pas antérieures à l'époque romaine. Ainsi la proposition de K. Appelt n'a pas été acceptée, si je suis bien renseigné, par les égyptologues, à l'exception du Baron de Bissing[3] qui, un moment donné, souscrivit avec enthousiasme à cette interprétation erronée[4].

L. KEIMER.

Le Caire, 31 juillet 1948.

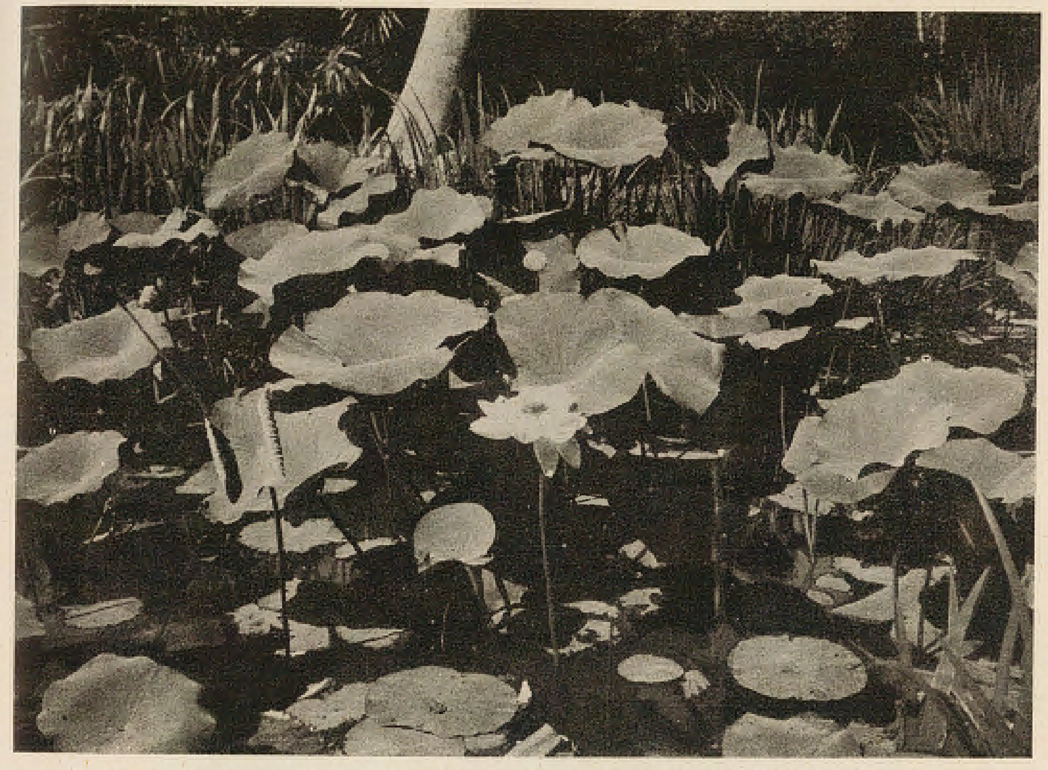
---

(1) Cf. W. G. WADDELL, *Herodotus Book* II, 1939, *Introduction,* p. 6 : «The visit of Herodotus to Egypt took place in the reign of Artaxerxes I, probably between the years 448 B. C., when peace was made with Persia, and 445 B. C., when Herodotus was in Athens.»

(2) Cf. WADDELL, *op. cit., notes,* p. 205, 13 : «καὶ ἄλλα κρίνεα : these are the *Nymphaea Nelumbo.* . . . It was probably introduced into Egypt by the Persians, but it no longer grows there» (cette dernière phrase n'est pas tout à fait exact).

(3) Voir L. KEIMER, *Zu Appelts Aufsatz 'Lotosfrucht als Ornament',* dans *Mitteilungen des Deutsch. Inst. f. ägypt Altertumskunde in Kairo,* t. II, 1932, p. 137-138, et *Études d'égyptologie,* fasc. I, 1940, p. 16, n° 57. Fr. W. v. BISSING, *Archiv für Orientforschung,* VII, 1931, p. 290 : «Appelts *Lotusfrucht als Ornament* ist ein sehr willkommener und manche Schwierigkeit lösender Beitrag zur Ornamenterklärung. Möchte der Verfasser sich der seit Schweinfurths Tod mehr und mehr versumpfenden Forschung annehmen und Keimers offenbar aufgegebenen Plan einer altägyptischen Flora in besserer Form fortsetzen und, wo nötig, berichtigen.» Mais voir également v. BISSING, *Les origines de l'Égypte,* dans l'*Anthropologie* (Paris), 1898, p. 410 «. . . *Nymphaea Nelombo,* probablement de provenance asiatique, ne se trouve que sur les monuments de basse époque»; v. BISSING, *Ägyptische Kunstgeschichte,* t. Ier, 3e livraison, 1935, *Text,* p. 151 : «. . . den vor der Perserzeit nicht nachgewiesenen [c'est-à-dire en Égypte] indischen Lotus.» Ses explications dans les *Denkmäler ägyptischer Sculptur,* 1914, *Text,* pl. 101, sont assez confuses.

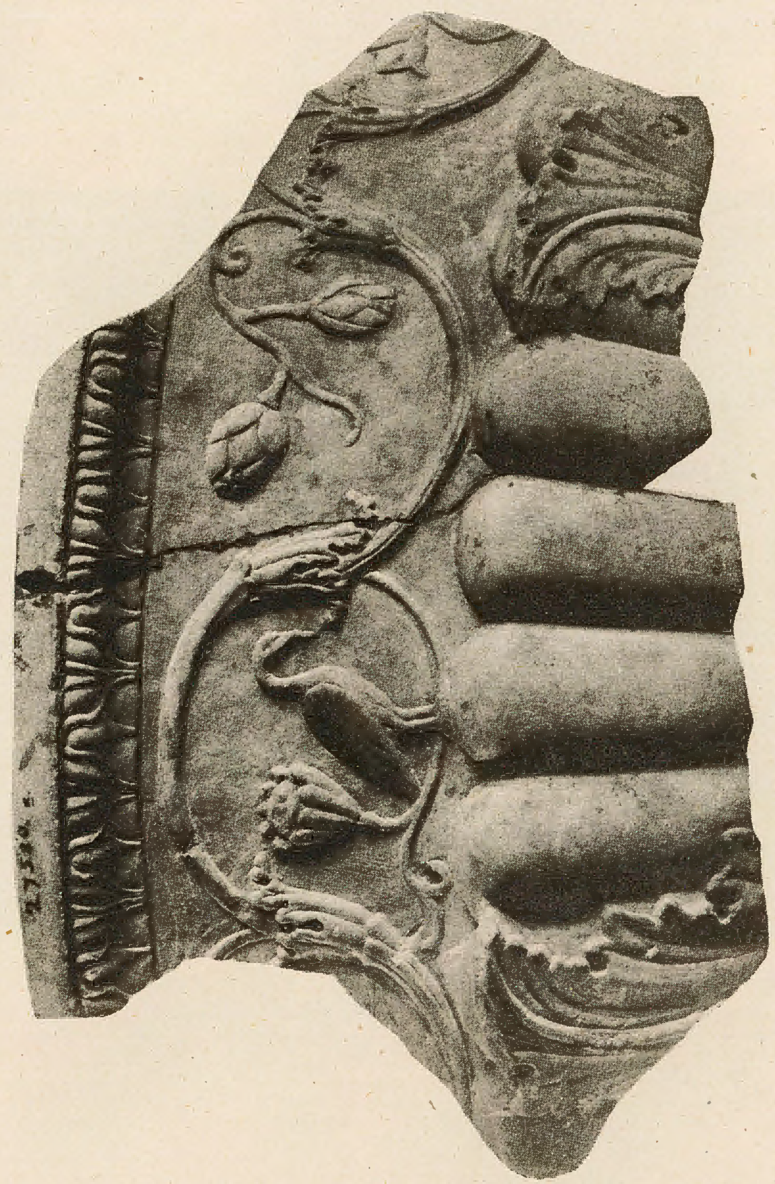
(4) *Postscriptum.* — D'autres vers de Virgile ont été interprétés par Thomas Whittemore dans un article intitulé *Two Coptic Cloths,* dans *Studies presented to Griffith,* 1932, p. 384-387, pls. 59 et 60.



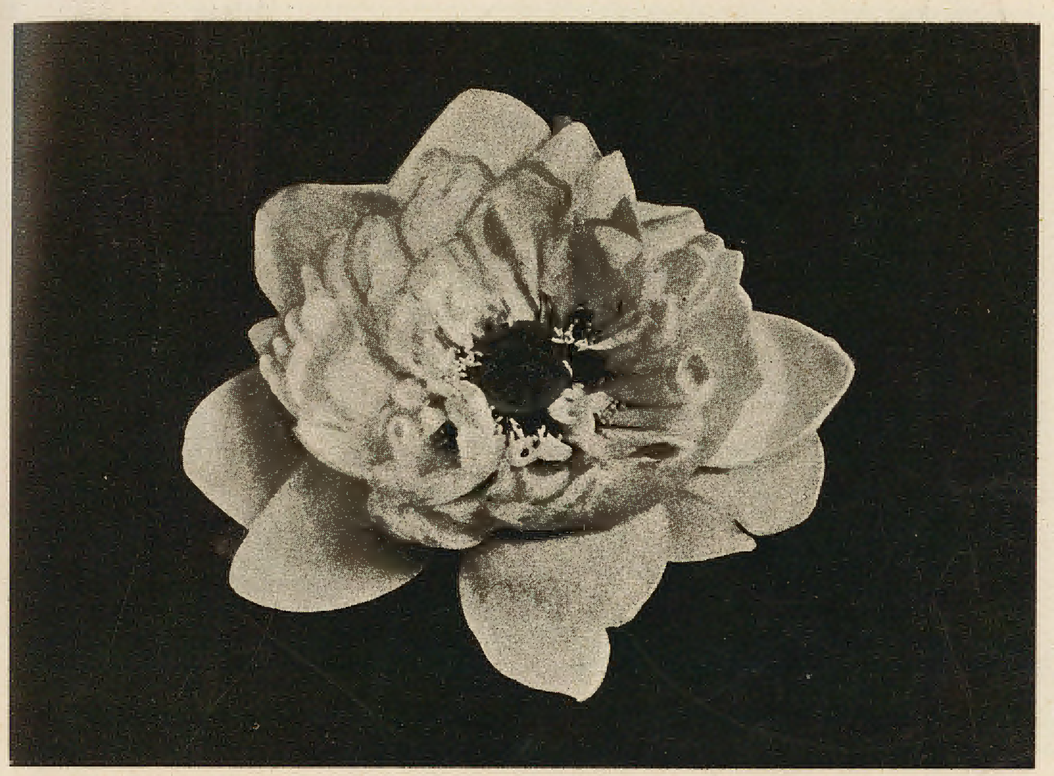
Nelumbo nucifera GÄRTN. (*Nelumbium speciosum* WILLD.).
Jardin zoologique de Guizeh (Le Caire), 1928.



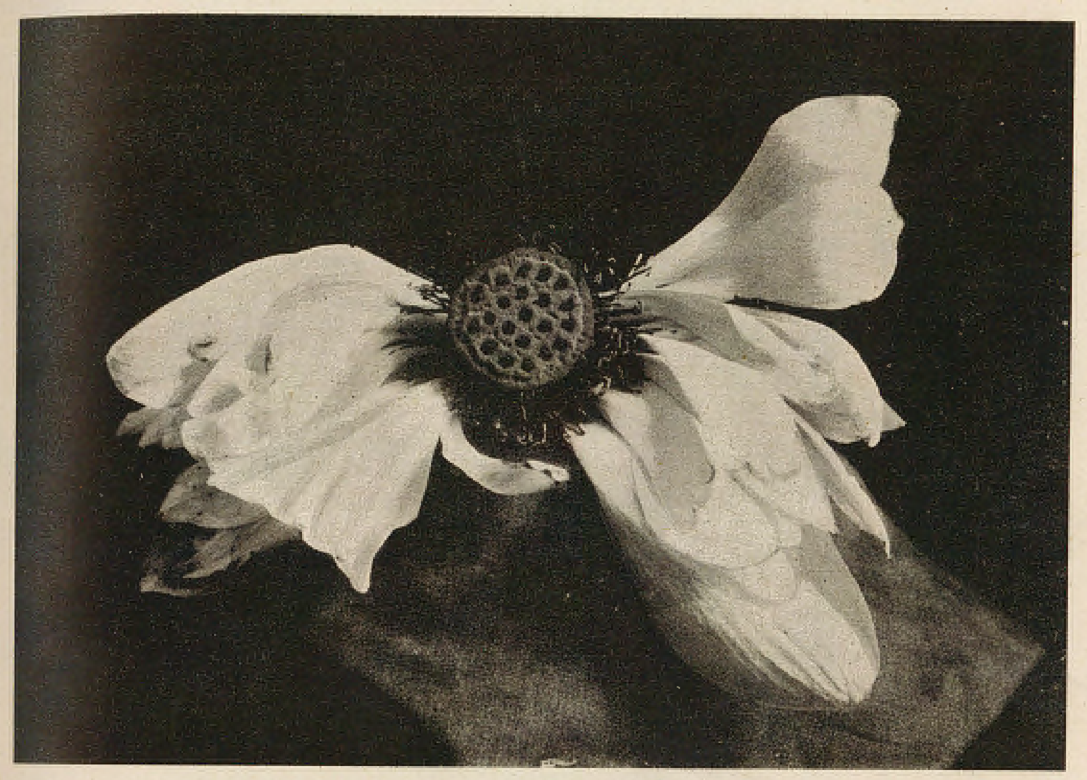
Champ de Colocases (*Colocasia antiquorum* SCHOTT).
Choubrah près du Caire (juillet 1938).



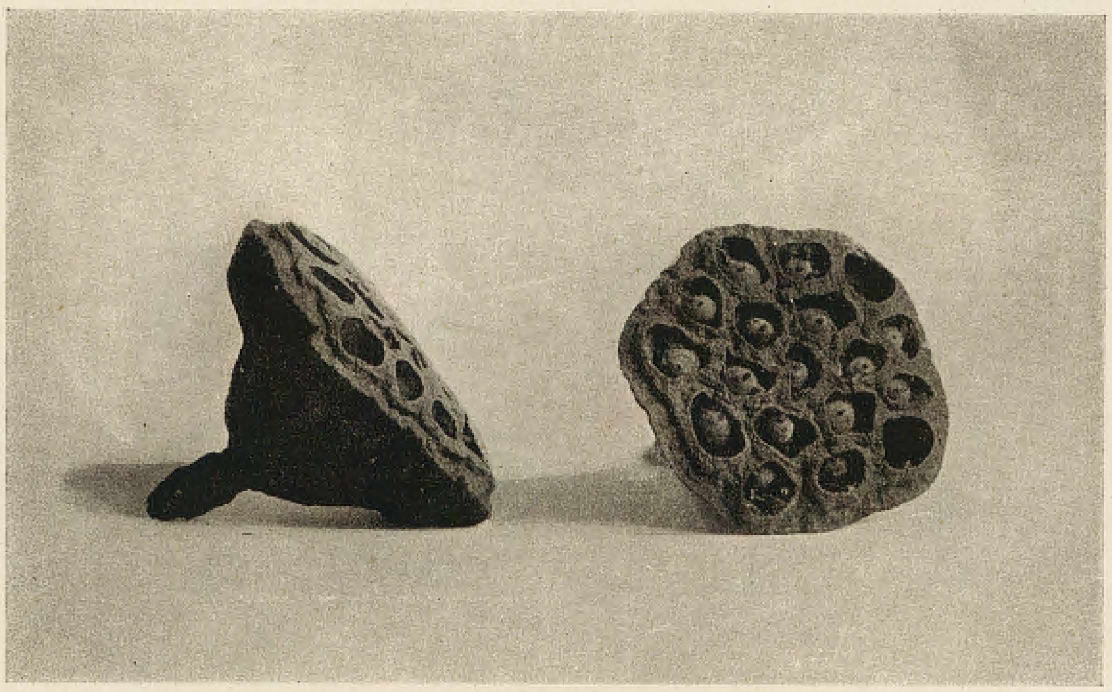
Fragment d'un bassin en marbre de l'époque romaine. Musée du Caire (nº 27580 *a*).



Fleur épanouie de *Nelumbo nucifera*. Le réceptacle au milieu est jaune doré.
Jardin zoologique de Guizeh (Le Caire), 1928.

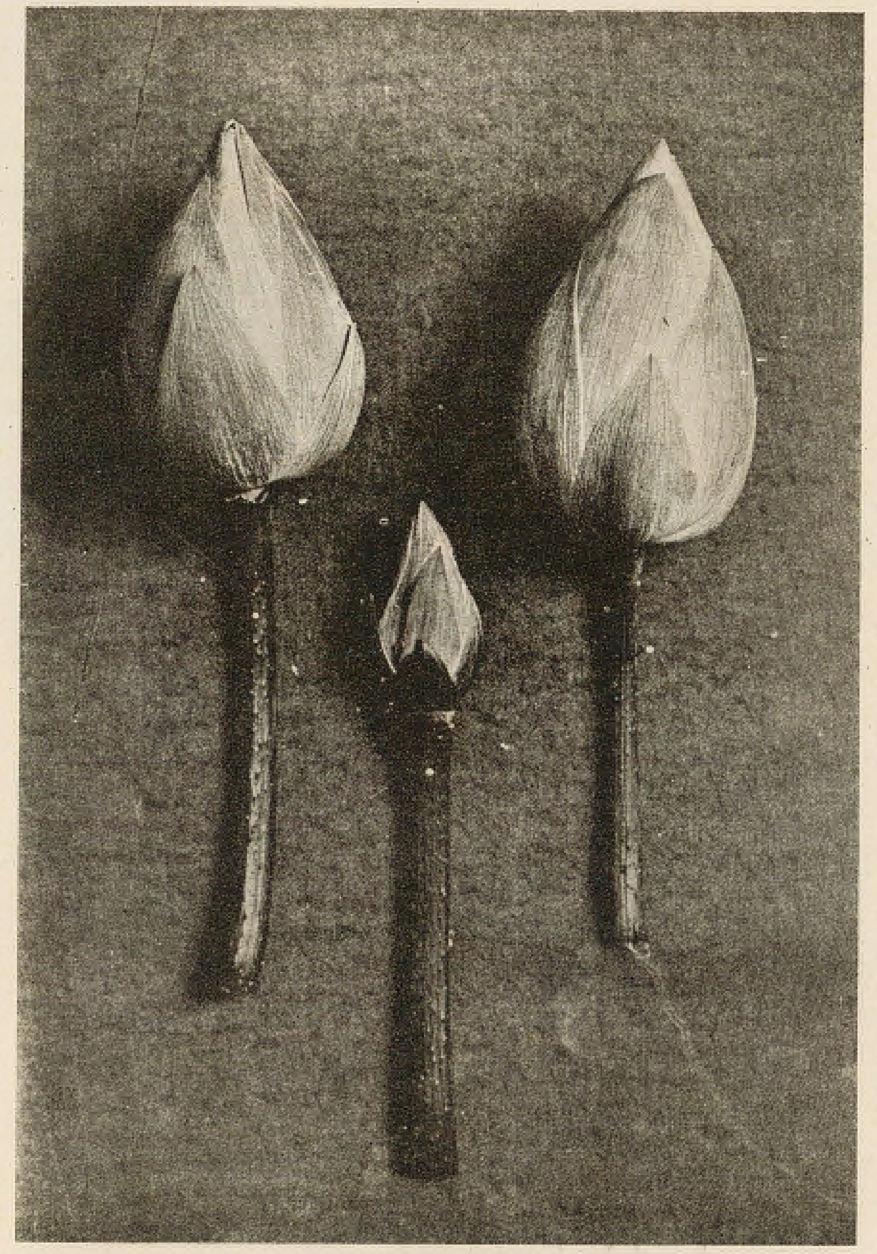


Le réceptacle de cette fleur de Nélombo à pétales tombants est vert clair.
Jardin zoologique de Guizeh (Le Caire), 1928.



Réceptacles de *Nelumbo nucifera* en pleine maturité, contenant des graines. Grand. nat.
Jardin zoologique de Guizeh (Le Caire), 1928.

Pl. VI



Boutons de *Nelumbo nucifera*.
Jardin zoologique de Guizeh (Le Caire), 1928.



Fragment de bandeau de frise. Sculpture copte du VIe siècle.
Musée Copte du Vieux-Caire.

TECHNIQUES NAVALES

ANCIEN EMPIRE ÉGYPTIEN — ROUTE DES INDES
AMÉRIQUE DU SUD

PAR

JEAN POUJADE.

Les bas-reliefs égyptiens de la haute époque montrent des barques gréées d'un mât fait de deux espars écartés en bas et liés en haut; cette construction affecte la forme d'un V renversé; ce mât qui soutient une voile carrée peut-être appelé mât à deux pieds, mât bipode, mât chèvre ou *mât double*.

Il semble disparaître brusquement au cours de la VIe dynastie; il est remplacé sur les barques figurées aux bas-reliefs, par un *mât à fût unique* tel que ceux que nous voyons aujourd'hui sur tous les bateaux à voiles. Ce mât double ne se rencontre pas à notre connaissance en Afrique noire ou l'on voit cependant des embarcations de roseau lié, à arrière relevé, selon la vieille technique égyptienne; il a disparu comme engin d'usage courant sur le Nil [1], mais on l'observe encore en Birmanie, sur l'Iraouadi, aux îles de la Sonde, en *Amérique du Sud*. La photothèque du Musée de l'Homme possède une très bonne photographie d'une grande barque birmane moderne portant le mât double; on relève en outre un mât tripode sur un bas-relief égyptien; or le mât tripode en bambou existe à côté du mât bipode aux Îles de la Sonde. Sur les

---

[1] Nous avons observé sur le Nil au Caire une felouque qui marchait vent arrière, voile latine et mât latin abattu; une voile carrée de fortune était établie sur deux espars réunis par la tête et pieds écartés. Cette pratique ne serait pas exceptionnelle paraît-il.

barques modernes des XVIIIe et XIXe siècles de Birmanie et du Siam il a pu exister, semble-t-il, un mât à deux pieds dont les jambes étaient légèrement incurvées (fig. 1) mais la grande majorité des documents (égyptiens anciens comme birmans et américains actuels) montrent des jambes droites (fig. 2 et 3).

Il faut enfin remarquer que le mât double figure en Amérique du Sud sur le lac Titica conjointement avec une embarcation de roseau lié à arrière relevé, identique de forme à celle de l'Afrique noire d'aujourd'hui (fig. 4).

Il y a donc une vaste aire de répartition du mât double qui va de l'Égypte à la côte du Chili; elle présente un caractère important parmi toutes les autres cartes de répartition des techniques humaines, du fait qu'on peut d'une part fixer avec précision sa limite occidentale, qu'on peut, d'autre part dater avec une égale précision le début de sa régression, de sa rétractation vers ses origines (VIe dynastie Égyptienne).

La première question qui se pose est celle de l'utilité ou du motif qui a conduit le charpentier naval à utiliser deux jambes au lieu d'un fût unique pour soutenir une voile.

Il faut remarquer tout d'abord que ce mât est *essentiellement rabattable*. Il sert semble-t-il surtout au vent arrière, car il porte une voile étroite et haute, tandis que son successeur en Égypte porte une voile plus large que haute, plus orientable, plus utilisable aux allures près du vent.

Il faut remarquer ensuite que dans la partie orientale de son aire de répartition il est principalement employé sur des *radeaux* et non sur des bateaux, ceux-ci (flotteurs creux à grande capacité) paraissant inconnus des précolombiens. On peut observer aussi que le radeau navigue surtout vent arrière, n'ayant par construction, aucun plan de dérive à opposer latéralement à la résistance de l'eau [1]; nous dirons encore que certains radeaux et des pirogues doubles à plateforme, en usage dans

[1] Cependant en plusieurs lieux les radeaux modernes ont des dérives enfoncées entre les poutres; une étude systématique de la dérive des radeaux reste à faire. C'est un point très important à élucider; il faut savoir si la dérive est, sur les radeaux, d'usage récent ou ancien et si elle existe dans le Pacifique; on la trouve en Asie du Sud-Est et en Amérique du Sud.

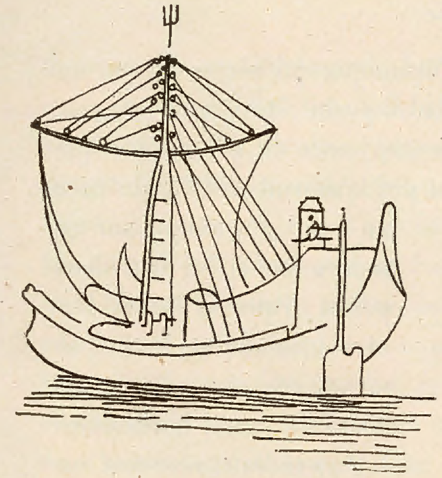


Fig. 1.

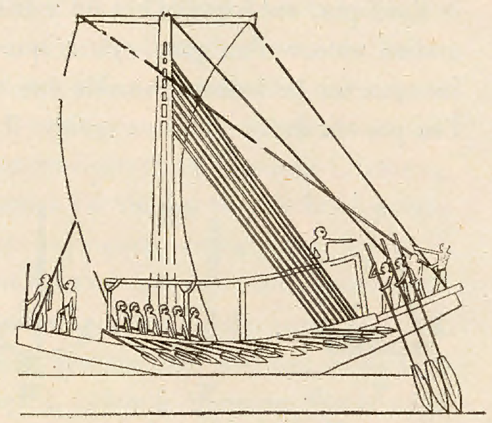


Fig. 2.

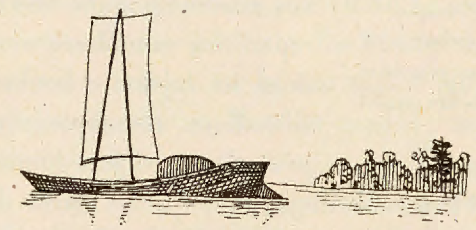


Fig. 3.

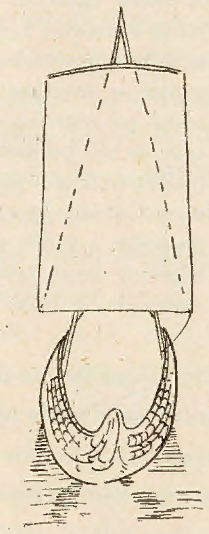


Fig. 4.

Fig. 1. — Schéma d'une grande barque birmane du siècle dernier. On remarque plusieurs caractéristiques de l'ancien gréement égyptien : vergue souple pouvant se courber vers le haut ou le bas, balancines nombreuses pour la soutenir, manœuvres aboutissant à l'arrière du bateau et non au pied du mât, mât à deux jambes (mât double) rabattable et à échelons; grand gouvernail manœuvre du toit de la cabane.

La coque est d'une autre tradition que le gréement.

Remarquons en passant la voile fendue (les crétois antiques et les japonais du XIXe siècle utilisaient ainsi des voiles fendues aux deux extrémités de la route des Indes).

Fig. 2. — Mât double en usage sous l'Ancien Empire égyptien.

Fig. 3. — Schéma des barques birmanes actuelles qui naviguent dans les bouches de l'Iraouadi.

Fig. 4. — Embarcation de roseau en usage au Pérou sur le lac Titica. On remarque le mât double supportant comme sous l'Ancien Empire une voile plus haute que large.

le Pacifique, ont aujourd'hui un mât à fût unique qui pivote d'avant en arrière autour d'un galet cylindrique; ce dispositif étrange et unique, inconnu sur les bateaux, semble être une survivance du mât double que l'on pouvait dresser plus ou moins. Il est pratiquement difficile de fixer un mât à fût unique sur un radeau car il lui faut deux points d'attache pour être bien assujetti et le radeau manque de creux. Les points d'attache sont horizontaux sur un radeau, verticaux sur un bateau (A, B, fig. 5).

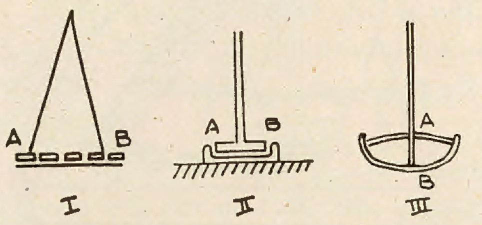


Fig. 5. — Schéma de mâts.

I. Mât double établi sur un roseau. Il a deux points de retenue A et B.

II. Mât de pirogue double du Pacifique; il tourne comme le précédent autour d'un axe horizontal qui cette fois est matérialisé par une pièce de bois tournant dans un canal; par ce truchement le mât peut être à fût unique.

III. Mât de bateau, l'axe A B est vertical; c'est impossible à établir sur un roseau sans faire intervenir une arc boutant, c'est-à-dire un mât double plus ou moins développé.

La théorie ethnographique qui veut que les spécimens les plus archaïques d'une technique se retrouvent aux extrémités d'une aire de répartition considérée vient donc ici rejoindre les considérations techniques; on peut admettre à leur lumière commune que le mât double fut le premier engin utilisé par les marins des radeaux pour naviguer à la voile; ceci veut dire qu'il est à l'origine de la navigation à longue distance, où le vent multiplie à l'infini la puissance et surtout l'endurance du moteur humain que furent les rameurs.

* * *

Il est intéressant de noter, parallèlement à ces observations sur le mât double, les noms des radeaux qui le portent aujourd'hui en Amérique du Sud : ces radeaux sont utilisés sur la côte du Chili et sur les rivières et les fleuves, l'Amazone notamment.

Sur la côte du Chili les radeaux sont quelquefois doublés d'outres gonflées, comme en Asie; sur les fleuves ils sont souvent attachés en trains de bois. Le petit radeau de la côte s'appelle *Balza;* le train de bois

des fleuves s'appelle *Jangada.* Le balza est le nom local du bois très léger qui compose le flotteur. Un balza est un radeau de troncs de balza. Le mât jangada est bien plus intéressant, car personne n'en peut donner l'étymologie amérindienne et portugaise ou espagnole en racine latine. Au contraire, lors d'une de nos conférences au Musée de l'Homme, M. Jules Bloch, professeur de Sanscrit à l'École des Hautes Études, qui nous faisait l'honneur d'être de nos auditeurs, voulut bien dire qu'il comprenait parfaitement le mot : pour lui c'est une définition ; en sanscrit, jangada voudrait dire attaché; la jangada est un radeau parce que fait de charpente liée. Le mot serait même spécialement employé en parlant du charpentage et non de tous objets. Grâce à Monsieur Bloch nous pûmes réunir la documentation que voici : si le mot jangada a été transmis aux langues modernes sous cette forme par les premiers navigateurs portugais, on le rencontre aux Indes sous diverses formes depuis les plus anciens temps; en Pali, le Ramayana raconte que, pour traverser une rivière, Rama et son frère fabriquèrent un grand esquif fait d'un assemblage des pièces de bois (Kâshthâ *sanghâta*) jonché de bambous et recouverts d'herbe odorante. En Tamoul deux pirogues réunies par une plateforme forment un bateau appelé cangadam; en canarais le même s'appelle jangal; en Marathe sangad; en Hindoustani on ne l'a par contre pas signalé; cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas.

Il est en outre fort important de savoir que, bien avant les Portugais et la découverte de l'Amérique, l'auteur grec du périple de la mer Erythrée (qui habitait vraisemblablement la rive africaine de la mer Rouge au milieu du premier siècle de notre ère) — a connu aux Indes le bateau et son nom : il l'a noté sous la forme Σαγαρα, qui a donné le français Sangarie.

Il serait utile de rechercher le mot exact que les Portugais ont transcrit en Amérique du Sud par le même mot que celui qu'ils ont employé pour le bateau des Indes Occidentales et de voir si la prononciation des Indiens de l'Amérique du Sud correspond à une des formes indoues.

Toutes ces observations sont a priori assez concordantes pour que l'on essaye de pousser plus à fond des recherches qui aboutiront peut-être à ceci :

Retrouver sous les civilisations que nous appellerons « d'estuaires »

(Égypte, Mésopotamie, Birmanie, Mékong) et *au delà des documents de fouilles* qui ne nous font remonter qu'au troisième millénaire, les traces de vastes migrations maritimes faites par radeaux à rames et à voile, que l'on pourrait quant à présent qualifier de «culture du mât double». La survivance de la navigation par radeaux dans le Pacifique, côte à côte avec la navigation sur pirogues, laisse supposer qu'une étude systématique de la question ne nous serait pas décevante.

* * *

A la limite de la civilisation d'estuaire en Égypte et de cette culture du mât double, reliant l'une à l'autre ou peut-être annonçant la décadence de la première en préface à un « splendide isolement » de l'Égypte, la marine de l'Ancien Empire mérite une étude particulière. Pendant longtemps les éléments ont manqué. Il n'en est plus de même aujourd'hui.

La flotille de la reine Neit découverte dans les décombres qui entouraient la base de la Pyramide de Pépi II montre seize bateaux dont dix sont du plus haut intérêt au point de vue qui nous occupe. S'ils étaient seuls, leur étude ne présenterait pas un caractère général, mais ils viennent confirmer les formes de toute une poussière de petits bateaux, produits de fouilles assez grossiers, auxquels on n'avait pu jusqu'ici attacher d'importance. Le Musée du Caire possède en effet divers petits modèles qui ne sont pas de tout pointus aux extrémités notamment à l'avant; ils se terminent par une ou deux plateformes; quelques-uns sont mêmes gréés du mât double. Les uns figurent au catalogue de Reisner, les autres ont été trouvés depuis (postérieurement à 1913). Tous sont de petite taille, à peine dégrossis du bloc du bois dans lequel ils ont été sculptés et sans personnages. Par contre les modèles de la reine Neit (VI[e] Dynastie) sont de grande taille, de 70 cms. environ ou lieu de 20 cms. ou 25 cms.; ils sont pourvus de superstructures, ailes, abris, cabanes, ils ont des formes très précises. Le relevé de leur plan auquel nous avons procédé méthodiquement pour le fixer sur le papier sous les projections habituelles des architectes navals (horizontale, verticale, longitudinale) montre

que ce sont de bons bateaux qui pourraient parfaitement naviguer.

La flotille de la Reine se compose avons-nous dit de seize bateaux. Six sont spécifiquement des produits du Nil; ils ont la forme de barques de papyrus, et s'ils ont été construits en bois ils ont gardé la vieille forme traditionnelle; les autres sont des bateaux de transport. La première remarque qui s'impose est que ces bateaux ne sont pas des barques solaires; ce ne sont pas des barques destinées à servir au double dans l'au-delà. Cette flotille a été trouvée sous quelques décimètres de terre hors de la pyramide tombale et hors de la pyramide d'offrande. Il semble que cette flotille n'ait servi qu'à un simulacre de convoi funèbre par eau au moment des funérailles de la reine qui eurent lieu à terre et qu'on l'ait enterrée sans ménagement, désormais inutile après usage.

C'est la conclusion avisée de M. Gustave Jéquier qui a fait la découverte; nous nous rallions entièrement à cette théorie. Les barques de papyrus sont censées transporter les dépouilles de la reine, les vases canopes et les objets rituels; les autres bateaux transportaient les parents, les amis et les objets matériels destinés à assurer la survie; les modèles de bateaux de charge, ouverts au milieu, contiennent encore quelques petits sacs de toile blanches pleins de grains de céréales. S'ils n'avaient pas été qu'un simulacre ils auraient trouvé place dans la tombe; ils sont d'autant plus précieux qu'ils devaient représenter aux yeux des spectateurs l'image exacte des divers types de bateaux en usage dans un convoi, sinon le modelliste se serait contenté de les faire tous pareils au lieu de se donner la peine de préciser leurs types divers. Nous avons classé ces barques en 5 séries, les séries B, C, D étant constituées par les bateaux larges, les séries A et E par les barques de papyrus.

Ces bateaux larges sont de trois types :

Les deux modèles de la série B sont couvert d'un toit; l'arrière comporte une cabane enveloppée par des ailes comme nous savons qu'en ont eue les bateaux de Méditerranée du moyen âge au XIX[e] siècle. L'absence du document figuré avant l'époque contemporaine portait à croire que les ailes étaient récentes en Méditerranée. Mais Rome les a connues sur ses bateaux de commerce qui sont d'une tradition méridionale (à la

différence des vaisseaux longs)[1]. L'Égypte les a utilisées dès le troisième millénaire.

La série C comprend quatre modèles analogues au précédent, pourvus d'ailes, mais sans abri ni toiture sur le pont. La série D, de quatre modèles elle aussi, est constituée par des bateaux de transport comprenant un logement pour l'équipage à l'avant, un compartiment de charge sur le pont et une cale arrière sans toiture; celle-ci étrangement incurvée rejoint l'arrière relevé de la coque comme sur certaines jonques chinoises.

L'aspect de ces dix modèles est extraordinaire pour un observateur quelque peu habitué aux formes des bateaux. Il nous arrache brutalement à l'Égypte pour nous transporter en Extrême Orient. Ces modèles n'ont aucun rapport avec tous ceux qu'ont livrés les tombes de la Vallée du Nil au Moyen Empire: bateaux pointus aux deux bouts, larges sur le pont vers l'avant; ici au contraire nous trouvons des barques larges à l'arrière à l'avant carré; nous croyons voir avec la série D des jonques du Yang Tsé, avec la série C des sampans de la baie d'Along et avec la série D des bateaux birmans, siamois ou chinois. Nous avions déjà constaté qu'il existe en Birmanie des bateaux à voiles qu'on croirait découpées sur des bas-reliefs égyptiens. Le gréement est identique (fig. 1) : mât double, vergue courbe aux balancines nombreuses, manœuvres aboutissant très en arrière du mât et non au pied comme en Europe Occidentale. Mais voici que maintenant nous trouvons des coques semblables.

Nous devons ici quelques explications au lecteur qui n'est pas familier des formes de bateaux. Deux remarques sont à faire.

1° Des observations faites sur des données d'époques différentes et en un même temps dans des lieux différents nous ont amené à conclure qu'il faut dissocier comme élément d'étude ethnographique ou archéologique les coques des bateaux et leurs gréements c'est-à-dire leur moteur.

[1] Nous avons fait cette démonstration dans un ouvrage actuellement sous presse à Paris chez Payot, qui doit paraître fin Août 1945; il a pour titre «La route des Indes et ses navires». Nous y traitons de la navigation en Égypte, postérieurement au mât double. Le présent article est inédit.

Les lois de transmission ou d'évolution auxquelles ces deux objets obéissent ne sont pas les mêmes[1].

2° On ne peut admettre qu'un ensemble d'objets ait été employé à deux époques par deux centres culturels s'il n'y a pas eu relation et continuité. On pourrait spéculativement admettre sans en expliquer les raisons que les Égyptiens anciens puis les Birmans aient créé de toutes pièces un mât double ou une vergue incurvée, mais on ne peut admettre raisonnablement qu'ils aient connu à la fois le mât double, la vergue incurvée, le gouvernail identique et bien d'autres choses encore. Il y a mieux : on observe en Birmanie tout comme en Égypte ancienne une voile haute et étroite avec une petite vergue droite, et une voile large avec la vergue courbe.

Voici donc pour nous résumer ce que nous suggèrent les documents de l'Ancien Empire Égyptien.

La gréement ancien des bateaux égyptiens à voiles carrées, remplacé depuis la venue de l'Islam dans la Vallée du Nil[2] par la voile latine, subsiste encore au delà des régions soumises au commerce des Arabes, et où leur domination politique n'a pu s'établir[3]. Les formes anciennes des coques correspondant à ce gréement ont existé elles aussi en Égypte. Elles y ont disparu complètement semble-t-il, et ont été remplacées par d'autres formes pointues aux extrémités : leurs variations traduisent les secousses profondes que dut subir la Vallée du Nil à une haute époque

[1] On trouvera longuement exposée cette théorie dans «La Route des Indes» *op. cit.*

[2] La voile latine a remplacé la voile carrée (moteur) mais le mât construit par le charpentier local n'a pas varié. La tête du mât des felouques du Nil et des barques de mer de Port Saïd a encore l'aspect caractéristique des mâts de l'Ancien Empire. La drisse passe à frottement dans un trou sans réa.

[3] Nous proposons dans «La Route des Indes» une théorie dite de la «Domination absolue» et qui peut s'énoncer ainsi «Quant deux types de gréement existent sur une côte donnée on peut admettre que deux cultures différentes y ont commercé dans la paix à une époque donnée; mais quant on aperçoit la disparition totale d'un type de gréement et son remplacement par un autre on peut admettre que le pays a été dominé totalement politiquement, militairement, économiquement». L'histoire de la voile carrée et de la voile latine en est le plus bel exemple. Il y en a d'autres corollaires, en Chine.

où toute une poulation, tout un corps de métier fut évincé et remplacé par un autre qui détruisit et oublia les techniques anciennes. Une étude systématique des formes des bateaux et de leurs modifications entre l'Ancien et le Moyen Empire pourra jeter quelques lueurs sur les périodes troublées de l'histoire de l'Égypte au cours desquelles le pays subit un isolement provisoire des marchés d'Orient.

Jean Poujade
Attaché au Musée de l'Homme
Membre de l'Académie de la Marine.

LA STÈLE FUNÉRAIRE SOUS L'ANCIEN EMPIRE : SON ORIGINE ET SON FONCTIONNEMENT

PAR
ALEXANDRE BADAWY.

I. — LE RÔLE DE LA STÈLE ABYDIENNE.

La stèle indicatrice archaïque.

Les plus anciennes stèles qui semblent être en rapport avec le rituel funéraire égyptien sont celles provenant d'Abydos. Ce sont des blocs rectangulaires de pierre, aux côtés en talus, érigés verticalement à proximité de la superstructure de la tombe ou du cénotaphe d'un roi ou d'un particulier. Elles se caractérisent par l'arrondissement du faîte de la face principale en cintre surélevé presque conique (*Pr-ỉb-sn*) ou surbaissé (*Mr-Nt*), très proche de la ligne horizontale. Assez épaisses elles étaient pour la plupart fixées en terre indépendamment de la construction. Quelques-unes cependant, très minces et au dos rugueux, ne pouvaient qu'être plaquées au mur (*S3b·f*). Après inventaire Reisner[1] mentionne, pour la Iʳᵉ et la IIᵉ dynasties, 9 stèles aux noms de rois et 167 stèles aux noms de particuliers. L'épigraphie de ces deux groupes abydiens est extrêmement succincte et se réduit à la représentation du défunt : faucon royal (*Ḳ'*, *Ḏt*) ou animal de Seth (*Pr-ỉb-sn*) posé sur un *srḫ* contenant le nom du roi, ou bien homme quelquefois simplement muni de l'insigne de son métier (soldat *ỉbnỉ*) ou femme (*Nṯr*), surmontée du nom. On connait même des stèles figurant des nains (*Ḥp*) ou des chiens (*Nbw*), probablement enterrés après avoir été sacrifiés aux funérailles, à l'entour de leur souverain. Comme on le voit rien dans la figuration ou la légende n'implique un rôle essentiellement funéraire. Semblerait-il exister d'ailleurs que les exemples des stèles de nains ou de chiens se hâteraient de le proscrire[2]. C'est pourquoi on a attribué à ce type de stèle le qualificatif d'« indicatrice »[3] ou de « stèle-témoin » et on ne lui reconnait aucun but cultuel[4]. On ne peut cependant lui dénier toute

[1] G. Reisner, *The position of early gravestelae*, Griffith Studies, p. 324-331.

[2] A. Scharff, *Eine archaische Grabplatte des Berliner Museum und die Entwicklung der Grabplätten im frühen Alten Reiche*, Griffith Studies, p. 346-357.

[3] G. Jéquier, *Manuel d'archéologie égyptienne, Les éléments de l'architecture*, 1924, p. 352-353.

[4] H. W. Müller, *Die Totendenksteine des Mittleren Reiches*, 1933, *Mitt. des Deut. Inst. für Ägyptische Alter. in Kairo*, IV, S. 165-206, S. 173.

attache à la tombe pour indiquer l'emplacement de la sépulture aux vivants[1] ou aux âmes mêmes des morts[2]. L'application du nom de stèle tombale à cette catégorie semble donc pleinement justifiée (Grabstein)[3]. Peut-être pourrait-on aussi y voir un moyen de préserver le nom du défunt[4], particularité d'importance vitale pour le bien-être de l'égyptien dans l'au delà[5]. On ne peut cependant attribuer à ces « pierres levées » une connection quelconque avec la théologie solaire, quoique il existat une vague ressemblance avec les obélisques qui flanquaient l'entrée de certaines tombes. L'absence du pyramidion et du plan carré suffirait à différencier les deux éléments[6].

Plus tard, au Moyen Empire, il fut coutume d'ériger en Abydos une stèle au faîte arrondi auprès de la tombe du roi *Ḏr*, considérée comme étant la tombe d'Osiris même[7]. Dans ce cas le but était de représenter la sépulture même auprès du dieu et de faire participer plus sûrement le défunt à la destinée osirienne. La stèle n'était donc plus seulement « tombale » ou « indicatrice » mais « votive ». On ne pourrait qualifier de même toute cette série de stèles à sommet arrondi qui servaient de support à toutes espèces de textes officiels : décrets royaux, commémorations de fêtes ou de victoires ou stèles-limites[8]. La stèle de type abydien employée comme stèle tombale ou funéraire continuera cependant à exister sous une forme plus évoluée.

La stèle funéraire.

Il existe certains exemples, assez rares d'ailleurs, de stèles de type abydien que l'on pourrait qualifier, non plus de stèles tombales, mais bien de funéraires, c'est-à-dire impliquant un rôle cultuel. Elles sont

[1] G. Jéquier, *op. cit.*, p. 353 : « semblable de forme et de destination aux cippes classiques. »

[2] G. Maspero, *Egypt, Ars Una*, 1913, p. 20.

[3] H. Junker, *Giza*, II, S. 13.

[4] S. Hassan, *Excavations at Giza*, V, 1944, p. 70.

[5] A. H. Gardiner, *The attitude of the Egyptians to Death and the Dead*, 1935; E. W. Budge, *From Fetish to God*, 1934, p. 334-335.

[6] H. W. Müller, *op. cit.*, S. 167.

[7] H. W. Müller, *op. cit.*, S. 191.

[8] G. Reisner, *op. cit.* Aussi G. Jéquier, *op. cit.*, p. 359-360.

postérieures aux stèles abydiennes archaïques et peuvent en marquer un stade ultérieur. Seules trois paires de stèles nous sont actuellement connues[1] : celle de la pyramide de Snefrou à Meydoum, celle du mastaba de *Rʿ-ḥtp* à Meydoum et celle ce *Špss-kȝ·f-ʿnḫ* trouvée in situ. Dans les deux premiers cas les stèles étaient érigées indépendamment du mur de la chapelle des offrandes et flanquant l'autel. A la pyramide de Meydoum les stèles sont dépourvues d'inscriptions ou de représentations, ce qui a laissé supposer un arrêt dans l'exécution occasionné par la mort du souverain[2]. Chez *Rʿ-ḥtp* les stèles étaient inscrites aux noms et titres de *Bw-nfr*. La position, qu'on a rapprochée de celle des deux obélisques flanquant la place d'offrande, niche ou chambre, ou la porte de certains mastabas de la Ve et VIe dynasties à Giza[3], indique certainement un rapport avec le culte funéraire, en particulier avec le repas d'offrande[4]. Les stèles de *Špss-kȝ·f-ʿnḫ* furent trouvées à l'amorce des murets de la rampe montant à la terrasse du mastaba. Faut-il ranger dans cette catégorie la soixantaine de stèles cintrées, d'environ 1 m. 40 de hauteur, au nom d'Anubis *ḫnty tȝ ḏsr*, dédiées aux princesses de *Ḏsr* et trouvées engagées dans le parement de l'époque avant même que d'avoir servi?[5] (fig. 1).

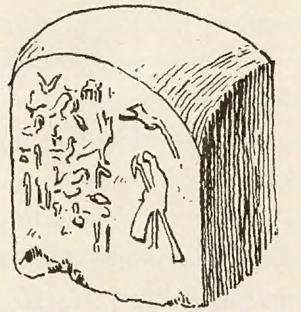


Fig. 1. — Partie supérieure d'une stèle des princesses de *Ḏsr*.

Comme déduction de l'étude de ces documents ultérieurs, Reisner émet l'hypothèse que les stèles abydiennes archaïques étaient aussi érigées par paires, flanquant l'entrée du mur d'enceinte de la tombe,

[1] H. W. Müller, *op. cit.*, S. 173. G. Reisner, *op. cit.*, p. 328.

[2] G. Maspero, *Histoire des peuples de l'Orient classique*, I, 1895, p. 360-361. H. W. Müller, *op. cit.*, p. 173.

[3] G. Jéquier, *op. cit.*, p. 353, qui mentionne les stèles flanquant la porte d'entrée dans les représentations de tombes au Nouvel Empire.

[4] H. Junker, *op. cit.*, S. 14.

[5] Ph. Lauer, *La pyramide à degrés, L'architecture*, I, 1936, p. 189-190. Firth-Quibell, *Excavations at Saqqarah, The Step Pyramid*, I, p. 119, pl. 86.

la fausse-porte elle-même ou simplement placées devant ou au-dessus du mastaba[1].

La stèle funéraire en cintre reparaîtra au Moyen Empire en un type classique, comme support de formules d'offrandes.

II. — ORIGINE DE LA STÈLE ABYDIENNE.

La stèle au faîte arrondi n'est pas exclusive à l'Égypte, on la rencontre en Babylonie dès l'époque de Naram-sin, donc après la période memphite, en Asie Occidentale et en Arabie, sous le nom de masseba[2].

La caractéristique de l'arrondissement en cintre ne peut être fortuite et se retrouve dans tous les exemples archaïques, traitée suivant une technique plus ou moins primitive. Elle semble donc d'importance vitale et doit avoir été dictée par une tradition funéraire. Quelquefois l'origine de ce motif en cintre est ignorée[3]. Dans des études plus poussées on a proposé d'y voir l'imitation des voûtes des chambres ou corridors des tombes de la Haute Égypte[4], la stèle elle-même représentant non seulement la porte mais aussi la tombe entière. Cette idée est contredite par Müller[5] qui préfère se ranger du côté de Reisner[6] et de Junker[7] pour y voir la représentation, ou tout au moins le rappel, de la façade latérale du tumulus funéraire primitif en Haute Égypte : « Die beiden Königsgräbern von Abydos gefundenen stelen sind aus ihrem oberen Ende gerundet, und ich glaubte eine verbindung zwischen eben dieser Form und dem gerundeten Oberteil der Tumuli erkennen zu können, und wenn sich auch kein positiver Beweis dafür finden lasst, so berechtigen die aufgeführten Unterlagen doch zu einer solchen Vermutung[8]. » Cette opinion, à première vue parfaitement plausible, n'est pas acceptée

[1] G. Reisner, *The Development of the Egyptian Tomb*, 1936, p. 334-335.

[2] G. Reisner, *The position of early grave stelae*, p. 327.

[3] G. Jéquier, *op. cit.*, p. 352-353.

[4] G. Maspero, *Egypt, Ars Una*, 1913, p. 20, 102.

[5] H. W. Müller, *op. cit.*, S. 191. Pour son opinion cf. S. 172.

[6] G. Reisner, *op. cit.*, p. 329.

[7] H. Junker, *Giza*, II, S. 12.

[8] H. Junker, *ibid.*

par Scharff, qui ne voudrait pas non plus d'un rapprochement avec le toit cintré d'un sanctuaire [1].

Il est certain qu'un type de superstructure de tombe sous l'Ancien Empire offrait l'aspect voûté que l'on rencontre réduit à petite échelle dans les sarcophages archaïques [2]. Certaines façades de tombes de la IIIe dynastie dans l'enceinte de *Ḏsr* à Saqqara affectent aussi la forme d'un rectangle à cintre surbaissé. Que la stèle emprunte cette caractéristique à la superstructure même de la tombe pour en rappeler l'aspect général et par là pouvoir la remplacer, n'est cependant pas facilement explicable. Car comment supposer que la stèle, qui était placée devant la superstructure, aurait pû survivre à la destruction de la tombe elle-même. On ne peut invoquer ici comme argument l'existence à l'intérieur de certains mastabas de la VIe dynastie de maquettes du tombeau, destinées à remplacer la superstructure [3]. Ces maquettes, cachées avec le mobilier funéraire dans la partie souterraine, étaient sensées pouvoir échapper à une destruction de la superstructure et la remplacer. Pour les stèles abydiennes ce rôle n'est pas à considérer. L'idée que la ressemblance avec la tombe et la mention du nom du propriétaire de celle-ci pouvaient faciliter à l'âme la reconnaissance de la tombe semble plus plausible.

La forme voûtée de la superstructure n'est elle-même qu'une imitation. On ne peut supposer qu'elle fut le résultat d'une méthode de construction tributaire de la voûte, la superstructure étant pleine. Cette forme architectonique ne pourrait non plus être l'aboutissement du tumulus de sable ou de cailloux qui devait marquer l'emplacement de la sépulture primitive. Tant le sable que les cailloux ou même le limon ne peuvent servir à ériger un massif rappelant le profil de la tombe ou de la stèle archaïque. Seul un matériau d'origine végétale peut mener à ce résultat. Cette conclusion est corroborée par certains indices trouvés sur la super-

(1) A. Scharff, *Eine archaische Grabplatte*, Griffith Studies, S. 353.

(2) W. Fl. Petrie, *Gizeh and Rifeh*, pl. V, E. *Egyptian Architecture*, 1938, fig. 151, p. 90. Reisner, *Naga ed Deir*, II, 61, 62, 68, 69, 72. H. Junker, *op. cit.*, S. 12.

(3) H. W. Müller, *op. cit.*, S. 179-180.

structure de tombes archaïques. Les surfaces latérales et en cintre sont « décorées » de bandes en redans alternativement blanches et bleues [1] (fig. 2), réminiscences des tiges végétales qui devaient former les arceaux de renforcement dans les constructions primitives. Les superstructures d'époque ultérieure (Mastaba el Faraʿoûn, tombe de *Ḫnt-kȝw-s*, les tombes des princesses de *Ḏsr*, les tombes de Saqqara Sud découvertes par Jéquier) remontent aussi bien à des prototypes en matériaux végétaux [2].

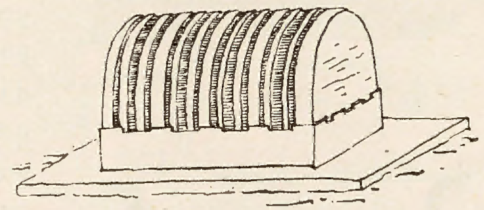


Fig. 2. — Reconstitution de la superstructure d'une tombe de la Ire dynastie.

Il semble donc qu'on doive ramener l'origine de la stèle abydienne, en passant peut-être par le stade intermédiaire de la petite façade de tombe primitive, à l'imitation d'une construction en matériaux légers. L'hypothèse d'une superstructure en matériaux légers n'est pas à considérer en raison même de leur caractère d'instabilité.

La hutte-sanctuaire d'Anubis [3].

On a récemment découvert dans le mastaba de *Ḥr-ʿḥȝ* (fig. 4) à Saqqara une série de cylindres donnant la représentation d'un édicule en matériaux légers [4]. Le dessin est du type complexe comprenant une façade latérale et la façade principale rabattue autour de la ligne d'angle commune. La façade latérale affecte la forme d'un rectangle placé horizontalement et dont la moitié

(1) W. Fl. Petrie, *Egyptian Architecture*, p. 90, fig. 151. Il est significatif que Reisner suppose, pour les tombes prédynastiques (fig. 3), une superstructure formée d'un clayonnage renfermant un remplissage de sable et gravier. Cf. G. Reisner, *The development of the Egyptian Tomb*, 1936, p. 238, fig. 10.

(2) L'architecture archaïque et les prototypes des différents éléments et formes ont été étudiés dans la thèse sous presse : Alexandre Badawy, *Le dessin architectural chez les Anciens Égyptiens*.

(3) Ce chapitre est traité dans la thèse sus-mentionnée.

(4) W. Emery-Z. Saad, *Ḥor-Aḥa*, p. 99, n° 47, A-G.

inférieure à armature en échiquier représente la paroi portante, avec une porte figurée à l'extrémité postérieure. Le haut de la façade à armature en diagonale est constitué par une voûte en clayonnage au profil longitudinal irrégulier et pourvue à l'extrémité postérieure d'un appendice imitant une longue queue. La façade principale se présente sous la forme d'un rectangle haut et étroit, cintré à l'extrémité supérieure et figurant une ouverture médiane encadrée d'un chambranle coiffé en cintre. On a indiqué la construction en matériaux légers au moyen d'éléments inclinés en diagonale et courant parallèlement le long du chambranle, mais en directions opposées de part et d'autre de l'ouverture de manière à devenir rayonnants dans la partie cintrée. Trois (quatre dans un cas) traits ayant l'aspect

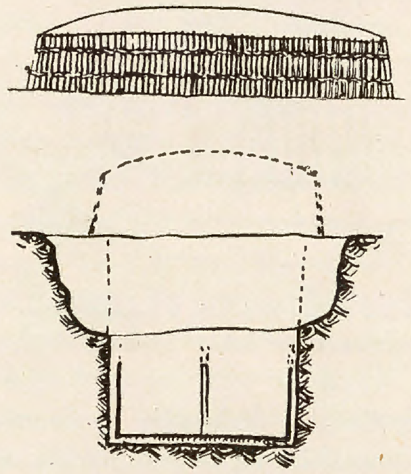


Fig. 3. — Structure hypothétique de tombe archaïque.

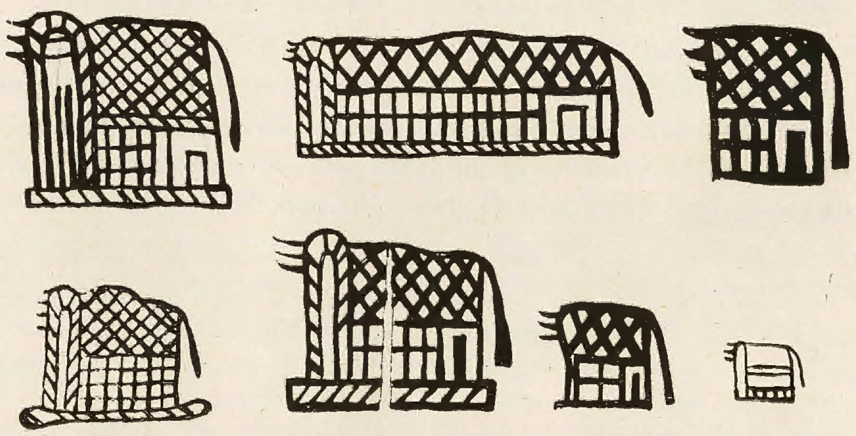


Fig. 4. — Représentations archaïques de la hutte-sanctuaire.

de cornes sont figurés en saillie l'un au-dessous de l'autre, au-devant du sommet, indiquant probablement, suivant la convention du dessin

égyptien, des éléments placés côte à côte sur le devant de la façade. Une base en forme de marche forme une assiette à tout l'édicule.

Ce type de construction n'est pas seulement connu d'après les

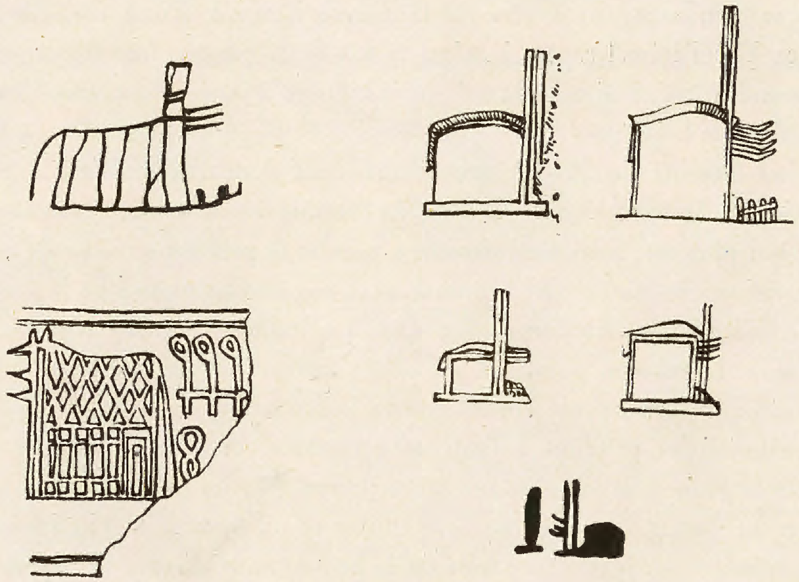


Fig. 4 *bis*.

cylindres de *Ḥr-ʿḥ*; mais il se retrouve aussi avec des variantes insignifiantes sur d'autres sceaux de provenance thinite [1] (fig. 4 *bis*). Ici cependant la façade principale d'entrée au sommet cintré est toujours ignorée et remplacée dans deux cas par un rectangle simple ou flanqué de deux mâts. Le profil de la voûte est simplifié et on peut y reconnaître déjà le prototype de ce singulier profil qui marquera la couverture des édicules religieux égyptiens, chapelles ou naoi, d'un cachet particulier jusqu'aux plus basses époques :



Que peut donc être l'origine de ce motif pour le moins insolite ? Il est certain que la façade latérale tâche de rappeler le profil du dos

[1] *P. S. B. A.*, XXV, 371. W. Fl. Petrie, *R. T.*, II, pl. XII, 3; XVI, 115-117. J. De Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1897, II, fig. 561-1.

d'un animal couchant[1]. Si l'on rapproche un autre type de figurations trouvées sur des cylindres d'époque thinite on peut facilement reconnaître le thème de l'anubis couché. L'animal y est figuré couché, la queue pendante, au-dessus de la façade d'entrée d'une chapelle . Chez *Ḳʿ*[2] l'animal repose à même le toit de la construction et la queue descend jusqu'au niveau du sol, mais ailleurs il est représenté au-dessus du faîte de la gorge[3].

Les dessins de *Ḥr-ʿḥ;* nous fournissent donc l'exemplaire le plus ancien de la figuration thématique de l'anubis couchant sur le sanctuaire et, qui plus est, peut être considéré comme le prototype même de cette figuration évoluée[4]. Car l'animal n'est pas encore séparé de la hutte-sanctuaire mais fait corps avec elle. La hutte est sensée représenter Anubis, le museau pointu et les pattes saillant sur la façade d'entrée, le corps au dos ondulé constituant la hutte même et la longue queue caractéristique pendant à l'extrémité opposée. Plus tard, on figurera, dans le groupe de l'anubis sur le sanctuaire, les pattes et le museau bien au devant du profil de la corniche et on aura soin d'indiquer la construction en joncs des parois de la hutte (Stèle de *Isi,* VIe dynastie, au Louvre).

Mais quel serait le but de cette incorporation architecturale? Anubis a été, dès la plus haute antiquité, un dieu de la sépulture et des funé-

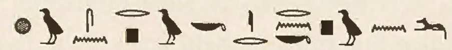
(1) Se basant sur l'interprétation des traits horizontaux au devant de l'édicule comme des cornes Ricke croit pouvoir reconnaître comme prototype un animal à cornes, en l'espèce le rhinocéros. Le fait que cette hutte est construite suivant la même méthode que la hutte à coupole n'implique pas qu'elle ait été aussi une habitation. Cf. H. Ricke, *Bemerkungen zur Ägyptischen Baukunst des Alten Reiches,* I, 1944, S. 29-31.

(2) W. Fl. Petrie, *R. T.,* I, pl. XXIX, 86. Aussi B. Gunn, *Teti Pyramid Cemeteries,* pl. 54.

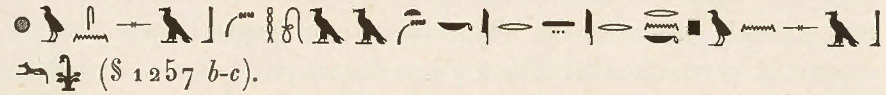
(3) M. Murray, *Saqqara mastabas,* I, pl. 13. Aussi R. Weill, *La IIe et la IIIe dynasties égyptiennes,* 1908, p. 76, 244-245, pl. VII.

(4) Cf. G. Jéquier, *Les temples primitifs, B. I. F. A. O.,* VI, p. 39, «Au commencement on avait certainement voulu représenter le temple même du dieu, temple d'une forme très spéciale, toute différente de celle des autres chapelles de l'époque thinite; la locution « celui qui se trouve dans le sanctuaire suffisait» étant donné cette particularité à désigner le dieu lui-même».

railles[1]. On reconnait cette caractéristique dès les textes archaïques des pyramides :

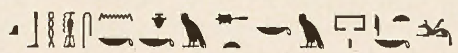
 (§ 1257 *a*)

«Elles (les déesses) empêchent que tu pourrisses en ton nom d'Anubis».

 (§ 1257 *b-c*).

«Elles empêchent que coule par terre ta putréfaction en ton nom de chacal du Sud».

Le roi défunt était donc identifié à Anubis pour que la putréfaction ne put avoir de prise sur lui. La préparation du cadavre pour les funérailles devait se faire dans une hutte-sanctuaire de ce type et le mort, étant « à l'intérieur d'Anubis», échappait mystiquement à la putréfaction, tandis que les tarycheutes, s'affairant autour de lui, tâchaient par des moyens plus pratiques, de traiter la dépouille mortelle. Ne pourrait-on pas voir dans cette hutte-sanctuaire la « Maison d'Anubis» des textes des pyramides :

 (§ 1995 *b*)

« Elle te rafraîchit ton cœur en ton corps dans la maison de ton père Anubis».

La salle où Anubis purifie et embaume le cadavre d'Osiris est désignée par le groupe [2]. Certains auteurs vont plus loin et supposent l'existence de rites de démembrement et de décharnement du cadavre, rites qui se seraient passés dans cette hutte-sanctuaire d'Anubis[3]. Les documents archaïques, tant archéologiques[4] que littéraires (*Pyr.* § 735 *b*), étayent l'hypothèse.

(1) A. Erman, *Die Religion der Ägypter,* 1934, S. 42-43.

(2) *Pyr.* § 184 *a;* 2100 *c;* 896 *c.* Erman-Grapow, *Wb.,* III, 465. B. Grdseloff, *Das Ägyptische Reinigungszelt,* 1941, S. 40. W. Fl. Petrie, *Medum,* p. 36.

(3) M. Murray, *op. cit.,* II, p. 6-7.

(4) W. Fl. Petrie, *Meydum and Memphis (III),* p. 15, 19, 20. Petrie-Wainwright, *The Labyrinth, Gerzeh and Mazghuneh,* 1912, p. 11-15. Petrie, *Shabtis,* 1935, p. 1, § 2-3.

Titres et fonctions d'Anubis.

Comme il a été déjà mentionné la stèle archaïque est dépourvue de toute inscription autre que celle donnant le nom du défunt, accompagnée quelquefois de sa représentation. La stèle abydienne disparaît après l'époque thinite sauf les trois exemplaires connus, pour reparaître en tant que stèle cintrée sous la forme classique du Moyen Empire, comme support de figurations et d'inscriptions funéraires. Celles-ci sont donc certainement en relation avec le rôle primitif de la stèle et comportent comme thème principal la formule d'offrande d'Anubis, d'Osiris et du roi.

C'est dans la formule simple au nom d'Anubis, la plus ancienne d'ailleurs, connue d'après les inscriptions des fausses-portes de l'Ancien Empire, que l'on retrouve certains indices susceptibles d'illustrer la théorie de la hutte-sanctuaire. Chez *Rˁ-ḥtp* (fausse-porte)[1] la formule d'offrande d'Anubis apparaît pour la première fois :



« Puisse Anubis être favorable et accorder (qu'il aille) comme vénéré vers l'Occident »[2].

Les demandes à Anubis sont exposées plus longuement chez *Mṯn*[3], où la formule prend déjà la forme classique qu'elle maintiendra sur les stèles du Moyen Empire : « Qu'Anubis, celui qui est au-devant de l'Auguste Terre (*ḫnty tꜣ ḏsr*), puisse être favorable et accorder ici une offrande funéraire de tous ses domaines à la fête *Wꜣg* et à la fête de Thot, aux débuts des mois et des demi-mois et au premier de chaque décade. »

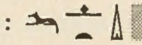
A la même époque la formule d'offrande au nom du roi (*ḥtp dì nswt*) a pour but de fournir au défunt le repas funéraire. Les deux formules fusionnent en une seule au temps de Khéops, avec l'en-tête : *ḥtp dì nswt*

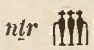
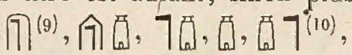
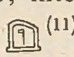
(1) H. W. Müller, *op. cit.*, S. 178.

(2) W. Fl. Petrie, *Medum*, pl. 13. H. Junker, *Giza*, II, S. 42 fll. Comp. R. Weill, *op. cit.*, p. 281.

(3) H. Junker, *ibid.* R. Weill, *La IIe et la IIIe dynasties égyptiennes*, p. 310, 327.

ḥtp dì Inpw[1] . Junker[2] et Hermann[3] pensent y voir une formule bipartite qui aurait pour effet de fournir les aliments grâce à la faveur royale et de permettre au défunt d'accéder à l'Occident grâce à la faveur divine. Cette opinion n'est cependant pas toujours acceptée[4].

L'étude des titres d'Anubis est très suggestive. Rarement Anubis est invoqué sans qualificatif dans la formule d'offrande :  (*Rˁ-ḥtp*). Le plus souvent cependant il est *ḫnty tꜣ ḏsr* (*Mṯn*, sarcophage de *Ḥˁ·f mnw*), ou selon la variante : *nb tꜣ ḏsr* (*Mrì·s-ˁnḫ*, *N-sḏr-kꜣ·ì*). « L'Auguste Terre » (*tꜣ ḏsr*) est une désignation de la nécropole[5] et Anubis est « Celui qui est au-devant de l'Auguste Terre » ou « Seigneur de l'Auguste Terre ». Car il est difficile d'assigner ici à ce qualificatif qui a pour sens basique : « celui qui est au-devant, à l'avant » le sens de « premier » (Erster) que lui donne Junker. Se basant sur l'existence de la variante « seigneur » il cherche à en rapprocher le sens de « premier » avec la nuance de « maître »[6] et il va même jusqu'à expliquer la substitution de *nb* à *ḫnty* comme un artifice littéraire du scribe égyptien, qui aurait ainsi voulu éviter une répétition du mot *ḫnty* dans les deux titres accolés : *nb tꜣ ḏsr ḫnty sḥ nṯr* (chez *N-sḏr-kꜣ·ì*)[7]. Il est cependant préférable de comprendre dans *ḫnty tꜣ ḏsr* « celui qui est au-devant de l'Auguste Terre » en étayant cette leçon sur le fait que les huttes de purification des cadavres, dérivées de la hutte-sanctuaire d'Anubis, se trouvaient sur la berge ouest du fleuve[8], « au-devant » de la nécropole.

L'examen du second titre est autant, sinon plus, intéressant. On a traduit *ḫnty sḥ nṯr* [9], [10], [11] par « premier

(1) R. Weill, *op. cit.*, p. 326-327.

(2) H. Junker, *Giza.*

(3) A. Hermann, *Die Stelen der Thebanischen Felsgräber der 18 Dynastie, Ägyptologische Forschungen*, 11, 1940.

(4) Cf. R. Faulkner, *J. E. A.*, XXVII, p. 166.

(5) Erman-Grapow, *Wb.*, V, 228.

(6) Comparer R. Weill, *op. cit.*, p. 310 « Chef du To-Zosir ».

(7) H. Junker, *Giza*, II, S. 116 « In unserem Fall ist der Wechsel von *nb* und *ḫnty* darauf zurückzuführen, dass die Titel neben einander stehen und eine Wiederholung vermieden werden soll ».

(8) B. Grdseloff, *Das Ägyptische Reinigungszelt*, S. 8-12.

(9) W. Hayes, *Royal Sarcophagi of the XVIII dynasty*, 1935, p. 101. H. Junker, *Giza*, III, Taf. VI, Abb. 3.

(10) H. Junker, *ibid.*

(11) H. W. Müller, *op. cit.*, S. 190.

de la Salle du dieu» (Junker, Budge), «chef du Palais divin» (Weill), «celui qui se trouve dans le sanctuaire» (Jéquier)[1], «qui est à la tête (Spitze) de la hutte de dieu» (Grdseloff)[2], «celui qui se trouve au-devant de la Salle du dieu»[3], «celui qui est au-devant de la hutte divine» (Hayes)[4]. De toutes ces traductions les trois dernières seulement sont à retenir : Anubis est bien celui qui est placé au-devant de la hutte divine, son museau et ses pattes saillant sur la façade sous l'aspect de trois cornes. Mais peut-on bien considérer la hutte-sanctuaire d'Anubis comme équivalant à la hutte divine ? (Cf. *infra* «Évolution de la hutte-sanctuaire d'Anubis»).

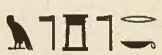
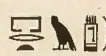
Dans le papyrus d'Ani une illustration montre *ḫnty sḥ nṯr* comme un chien noir, la laisse au cou et couchant sur un naos [5].

Anubis est aussi qualifié de *imy wt* (*Mri-s-ʿnḫ*) «celui qui est dans la chambre d'embaumement» (Budge)[6], «celui qui est dans le bandage» (Hayes)[7]. Sur les sarcophages du Nouvel Empire Anubis est représenté comme *ḫnty sḥ nṯr* sur le côté est, tandis que sur le côté ouest il est *imy wt*, peut-être avec le but de marquer une association en tant que *ḫnty sḥ nṯr* avec le culte des vivants (Est) et en tant que *imy wt* avec celui des mort (Ouest)[8].

Le titre d'Anubis «qui est sur la montagne», «qui est sur sa montagne» n'est pas facile à éclaircir. S'agit-il d'une montagne funéraire ?[9]

Les textes les plus anciens illustrent le caractère funéraire des fonctions d'Anubis (*Pyr.* § 1257, 1995 voir *supra*) et il y est fait mention de la «Maison d'Anubis». Autre part il y est dit :



 (var. ) (§ 1364,5 § 2012).

[1] G. Jéquier, *Les temples primitifs*, *B. I. F. A. O.*, VI, p. 39.

[2] B. Grdseloff, *op. cit.*, S. 40.

[3] Erman-Grapow, *Wb.*, III, 305.

[4] W. Hayes, *op. cit.*, p. 73.

[5] W. Hayes, *op. cit.*, p. 92-93.

[6] E. W. Budge, *The gods of the Egyptians*, II, p. 263. Aussi Erman-Grapow, *Wb.*, I, 380.

[7] W. Hayes, *op. cit.*, p. 73. Cette traduction semble être aussi celle de A. Moret, *Mystères égyptiens*, 1912, p. 13. Je dois cette référence à M. J. Leibovitch que je remercie.

[8] W. Hayes, *op. cit.*, p. 108.

[9] E. W. Budge, *op. cit.*, p. 263. Erman-Grapow, *Wb.*, V, 543.

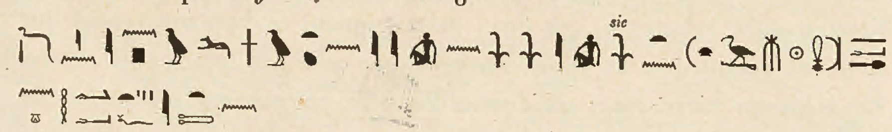
«Ordonne Anubis, qui est au-devant de la hutte divine . . . que tu te purifies avec ceux-ci, tes quatre vases *nmst*. . . qui te sont sortis dans la hutte divine, pour que tu te divinises !»[1] Peut-on donc supposer qu'à l'origine la purification, l'ouverture de la bouche et la momification se faisaient dans la hutte divine ?[2] (Cf. *Pyr.* § 1257, 1995). Quoi qu'il en soit la hutte de purification (*ibw*) qui lui succéda n'en est que l'imitation et en garda traditionnellement la couverture caractéristique et la méthode de construction en matériaux légers (*Wꜣš-Ptḥ*, IV, 4)[3].

Plus tard, vers la Vᵉ dynastie, Osiris usurpa les prérogatives d'Anubis en tant que dieu des morts et il déplaça le nom de celui-ci dans la formule d'offrande et les textes funéraires. L'officiant des funérailles récite à Osiris : «En ton nom "celui qui est dans la hutte divine"» (*Pyr.* § 184 *a*), et aussi : «O N. N. Horus a tressé sa hutte (*sḥ*) au-dessus de toi et Seth a étendu tes arceaux fasciculés; puisses-tu être enveloppé, ô père, par la hutte divine !» (*Pyr.* § 2100)[4].

A la XVIIIᵉ dynastie Anubis, personnifiant le roi défunt, invoque sa mère Isis :



«Récitation par Anubis, celui qui est au-devant de la hutte divine : «ô mère Isis, viens détruire les bandelettes qui sont au-dessus de moi ainsi que celui qui agit contre moi !»[5] Le texte parallèle, au nom du dieu en tant que *imy wt*, est aussi significatif :



«Récitation par Anubis, celui qui est dans son bandage : «J'ai jeté

[1] B. Grdseloff, *op. cit.*, S. 42.

[2] B. Grdseloff, *ibid.*

[3] Cf. S. Hassan, *Excavations at Giza*, IV, 1943, p. 70, qui considère le *sḥ nṯr* comme la hutte royale de purification et le *ibw* comme la hutte ordinaire.

[4] B. Grdseloff, *op. cit.*, S. 41. Aussi : *Notes d'épigraphie archaïque*, *A. S. A.*, XLIV, 1945, p. 280-281.

[5] W. Hayes, *op. cit.*, p. 88.

bas la fatigue du roi *Ḏḥwty-ms-mỉ-Rʿ*, justifié et ceux-ci, ses membres, ne sont pas fatigués[1]. »

Anubis *ỉmy wt* est figuré comme un homme à tête de chien, mettant la dernière main à la préparation du défunt couché sur sa bière, abrité sous un dais au toit caractéristique[2].

Divers passages du *Livre des Morts* illustrent les différents rôles d'Anubis, les plus essentiels étant ceux qui ont trait au jugement et à l'embaumement du défunt. C'est ainsi qu'on le voit accueillir la momie, la parachever, s'occuper du cœur et du corps du défunt pendant le jugement[3].

Évolution de la hutte-sanctuaire d'Anubis.

L'évolution de la hutte-sanctuaire peut être suivie au moyen d'un choix de dessins égyptiens représentant les différents stades. De la forme toute animale de chez *Ḥr-ʿḥꜣ* elle passe à une couverture simplifiée en une voûte à une seule «bosse», dans les tombes royales d'Abydos[4]. La façade d'entrée semble flanquée de deux mâts et le dessin ne donne aucun détail montrant la conformation de la porte. L'aspect général est cependant très proche de celui du premier stade.

Le troisième stade est illustré par nombre d'exemples où la hutte-sanctuaire est devenue une chapelle *ỉtrt*[5] (fig. *4 bis*). La voûte s'est aplatie de manière à ne plus montrer sur le côté que la tranche, formée d'éléments transversaux, et qui suit la courbure du toit classique connu dans l'architecture religieuse; les deux mâts gagnent en hauteur tandis que la queue s'amincit en un appendice rectiligne collé à la façade postérieure. Les éléments horizontaux qui font saillie à l'avant passent quelquefois de trois à quatre et une balustrade de pieux apparaît de chaque côté de l'entrée. La caractéristique la plus importante est la disparition de la

(1) W. Hayes, *op. cit.*

(2) W. Hayes, *op. cit.*, p. 92-93. Cf. *Livre des Morts*, § CLI.

(3) E. W. Budge, *op. cit.*, p. 262-263. *Livre des Morts*, chapitres CLI, CXLX, XXVI.

(4) W. Fl. Petrie, *R. T.*, II, pl. XVI, 116.

(5) P. Lauer, *La pyramide à degrés*, pl. XXXVII. W. Fl. Petrie, *Medum*, 9 (*Rʿḥtp*). L. Borchardt, *Sahu-reʿ*, 18.

façade d'entrée et la représentation de deux mâts qui la flanquaient, l'un à côté de l'autre, en échelonnement (fig. 5 *a*). Il est probable que la voûte sur la façade d'entrée n'offrait plus qu'un cintre surbaissé, aux éléments transversaux, et visible par la tranche.

Dans le quatrième et dernier stade la couverture stylisée se sépare du

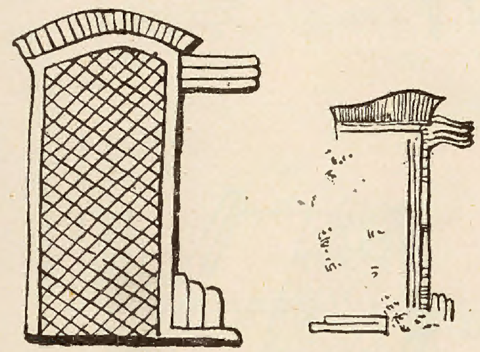


Fig. 5. — Façade latérale de la hutte-sanctuaire à son stade classique.

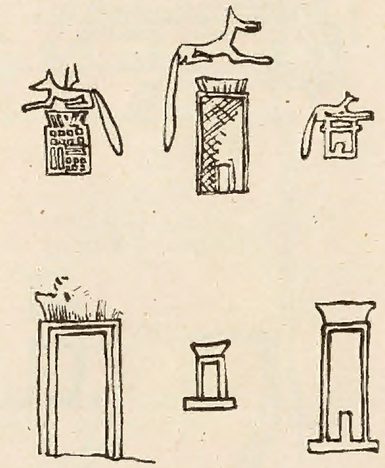


Fig. 6. — Façade principale de la hutte-sanctuaire à son stade classique.

faîte des murs portants suivant une ligne horizontale de démarcation. Désormais elle formera un élément indépendant posé sur la construction, bordé sur sa façade latérale par la courbe supérieure classique, en forme d'arc à une «bosse» avec couronnement en gorge et sous-tendu par une droite de base (fig. 5 *b*). Sur la façade d'entrée l'arc s'est réduit à une horizontale et l'on peut dire que la façade est née[1] (fig. 6). La porte, après avoir occupé toute la façade, devait aussi se réduire aux dimensions normales dictées par le canon des proportions du corps humain. Cette façade a donc évolué (fig. 7) de la conformation figurée par la stèle cintrée, aux côtés verticaux ou inclinés[2], pour aboutir

(1) Fr. W. von Bissing avait entrevu la possibilité que fut la façade principale et la façade latérale d'un même édicule dès 1923. Cf. Fr. W. von Bissing, *Beiträge zur Geschichte der altägyptische Baukunst*, in *Sitzungberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, 1923, S. 9.

(2) Cf. H. G. Evers, *Staat aus dem Stein*,

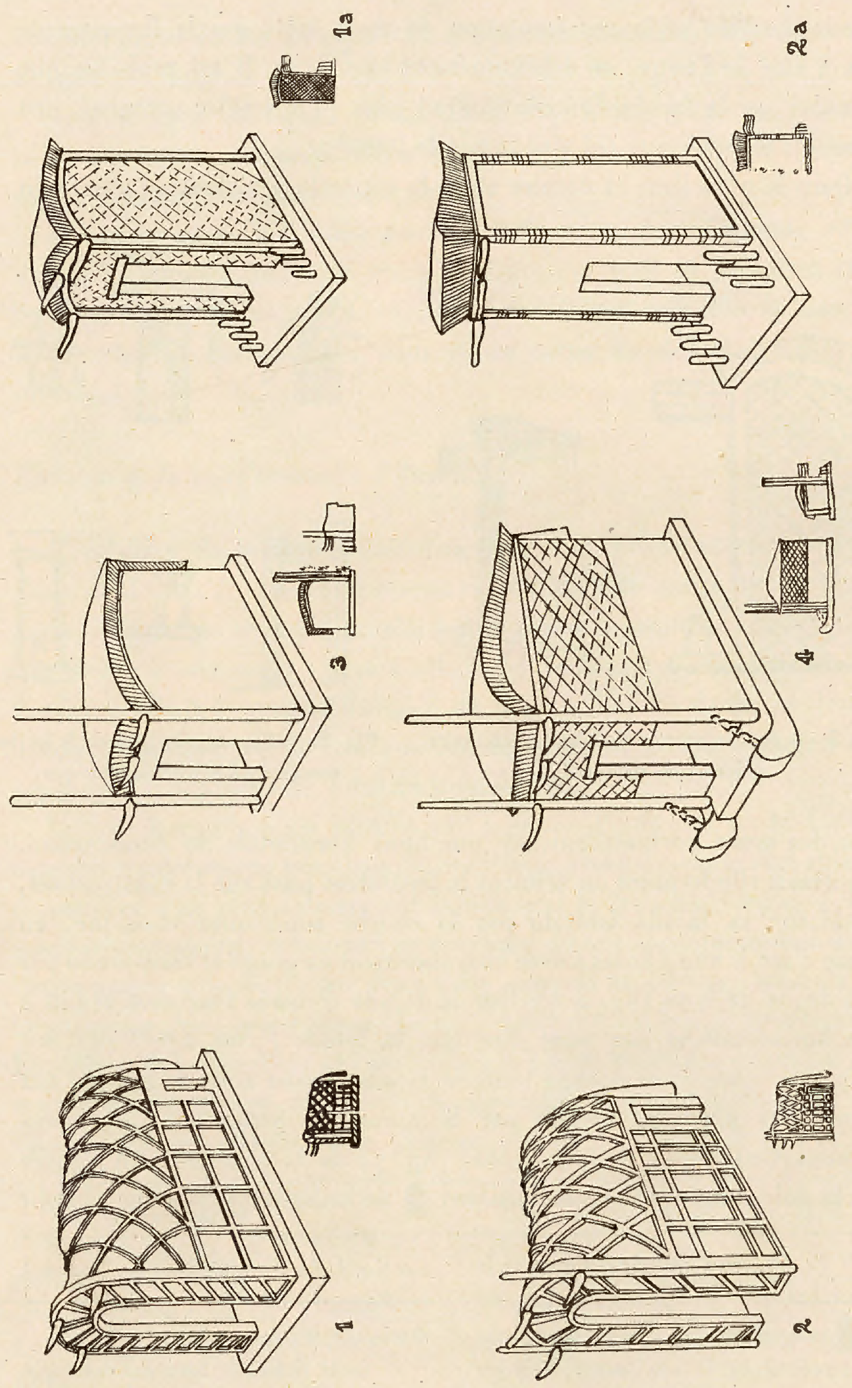


Fig. 7. — Évolution de la hutte-sanctuaire.

à celle de la stèle simple [hieroglyph] couronnée de la gorge et entourée du tore (fig. 8). La hutte-sanctuaire d'Anubis, telle que figurée chez *Ḥr-ʿḥꜣ*, est donc le prototype de la hutte divine [hieroglyph]. Il est significatif de mentionner ici que les variantes [hieroglyph], [hieroglyph], [hieroglyph] prouvent que la couverture

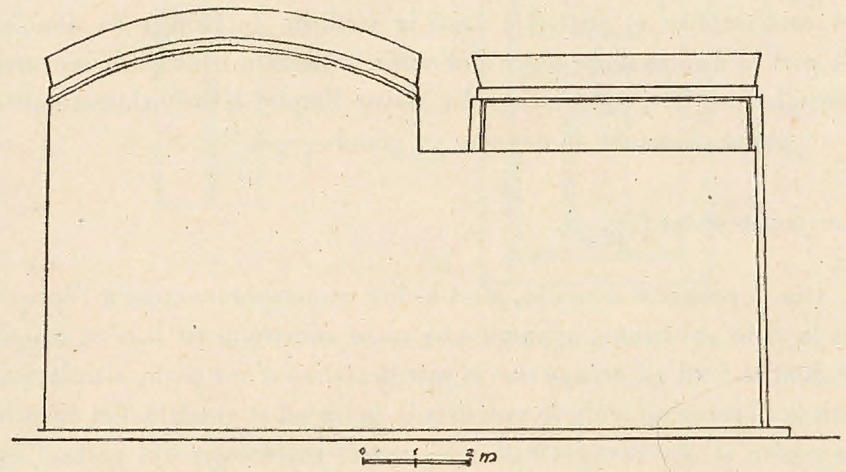


Fig. 8. — Façades surmontées de corniches en cintre ou rectiligne, chez *Dsr*.

voûtée est une caractéristique essentielle de la hutte [1]. Ailleurs il est dit de la hutte divine qu'elle se compose d'arceaux (*Pyr.* § 2100).

On pourrait déduire l'existence d'un sanctuaire ayant la façade identique à une stèle cintrée [hieroglyph] de l'emploi de ce déterminatif [hieroglyph] en corrélation avec [hieroglyph] dans les mots *ỉtrty* (*Pyr.* § 731, *c;* 896, *b;* 1182, *c;* 2172, *b*) et *snwt* [2] (*Pyr.* § 577, *c;* 645, *b-c*) désignant des sanctuaires primitifs de même type que la hutte-sanctuaire d'Anubis [3].

1929, II, § 551, où il suppose sans raison que les côtés de la stèle sont inclinés pour s'adapter plus facilement au cintre.

(1) H. G. Evers, *op. cit.*, § 527, où il est dit que le cintre ne rappelle pas un toit de chapelle, celui-ci étant plat.

(2) Ce point est étudié en détail dans Alex. Badawy, *Le dessin architectural.*

(3) Il est très suggestif de comparer la structure abritant un personnage représentée par le petit modèle archaïque n° 36115 au Musée du Caire. On est frappé par la forte ressemblance avec le stade I de la hutte-sanctuaire.

III. — ÉVOLUTION DE LA STÈLE FUNÉRAIRE.

La stèle cintrée du type abydien disparaît vers la fin de la IIe dynastie. Sa conformation et peut-être aussi la méthode de l'ériger en double, de part et d'autre d'une place d'offrande, subsistent dans quelques rares exemples des III-IVe dynasties. Au Moyen Empire la stèle cintrée imitée des types abydiens est de nouveau en grande vogue[1].

La «fausse-porte» (fig. 9).

Dès la première dynastie, c'est-à-dire contemporairement à l'époque de la stèle abydienne, apparaît une niche construite en bois et brique et dont le fond est occupé par la représentation d'une porte, simplement peinte en rouge ou sculptée avec détails de loquet et gonds[2]. Cet élément se répète et chacune des niches est sensée représenter une porte. C'est ainsi que chez *Mnì* la façade est présente douze niches, avec douze stèles identiques figurant douze portes. Comme cette articulation de la façade de la tombe à redans et niches rappelle celle de la façade du palais figurée par le *srḫ* royal sur certaines stèles (roi serpent) et sarcophages (*Mn-kꜣw-Rꜥ*, *Ḫwfw-ꜥnḫ*) on lui attribué le nom de «stèle en façade de palais»[3]. On peut lui assigner la Basse Égypte comme lieu d'origine[4]. Le fond des niches est quelquefois occupé par un panneau en bois figurant le mort assis au repas ou debout, le bâton à la main (*Ḥsy-Rꜥ*).

L'évolution du motif à niches multiples tend à accuser deux niches aux extrémités Sud et Nord de la façade Est, qui seules subsisteront en définitive. Une importance particulière sera attribuée à la niche sud qui marquera la place d'offrande.

---

[1] H. W. Müller, *op. cit.*, S. 191.

[2] H. Junker, *Giza*, II, S. 6.

[3] G. Reisner, *A history of the Giza necropolis*, I, 1942, p. 330-342, 372-379, 379-382.

[4] H. Balcz, *Die altägyptische Wandgliederung*. W. Wolf, *Bemerkungen zur frühgeschichtlichen Ziegelarchitektur*, *Ä. Z.*, 67, 129.

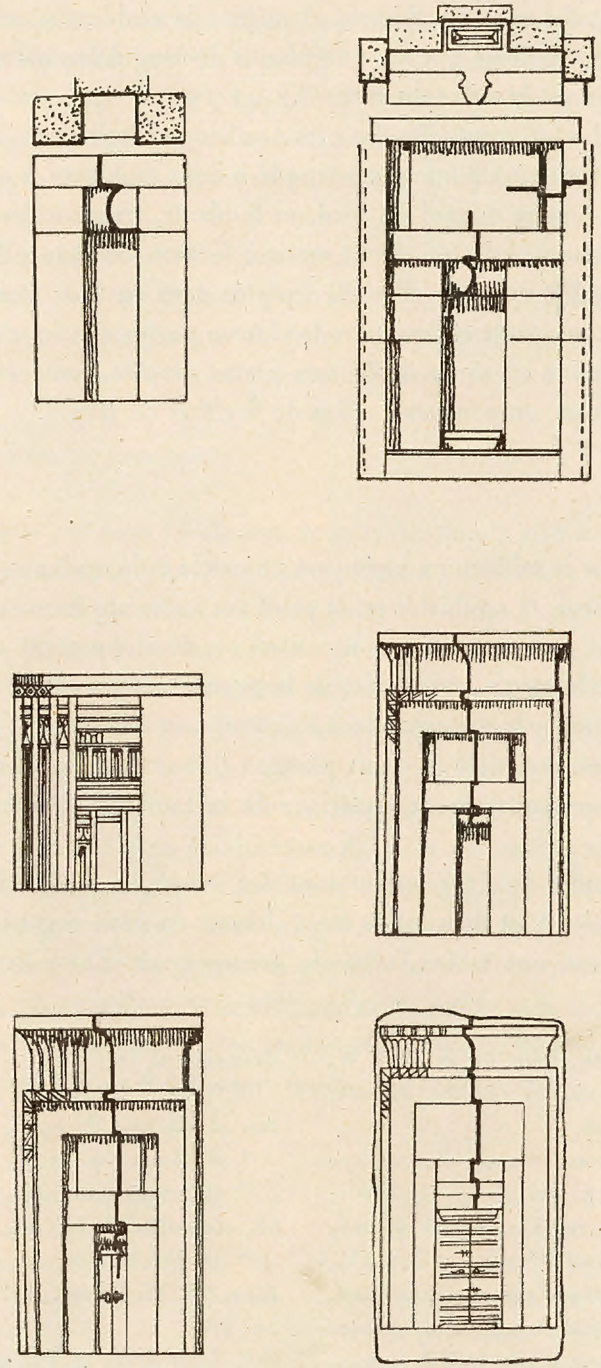


Fig. 9. — Évolution de la fausse-porte.

Dès la IIe dynastie un élément étranger, le «tableau», est introduit au-dessus de la niche : c'est une plaque rectangulaire entourée d'une bande et portant la scène du repas[1].

Cette niche fut construite dans les tombes des trois premières dynasties et figure en réalité une porte simple à deux montants supportant un linteau, au-dessous duquel est posé un tambour, transposition en pierre ou bois du store roulé qui devait servir à fermer l'ouverture[2]. Elle sera bientôt, à la IVe dynastie (*Mṯn*)[3], sculptée dans un bloc monolithe adjoint à deux montants et deviendra la «fausse-porte» classique de l'Ancien Empire. Comme exemples de fausses-portes simples, comportant cependant le tableau, on peut citer celles de *Šry*[4] et de *Ḫtty*[5].

Le tableau.

A l'origine le tableau en pierre est une stèle indépendante, non appliquée à la paroi, et semblable en ce point aux stèles abydiennes[6]. C'est ce qui a induit certains auteurs à y voir un développement de la stèle abydienne elle-même, vers la fin de la première dynastie[7], à l'époque de *K̲ʿ*. Elle ne tarde pas cependant à s'incorporer à la niche et à la fausse-porte dans un rectangle en creux placé au-dessus du linteau. On a voulu y voir la représentation de l'intérieur de la tombe, à l'emplacement de la fenêtre[8].

Les exemples du type ancien sont des rectangles posés sur le grand ou le petit côté[9] et figurant le mort debout ou assis regardant vers la droite, devant une table d'offrande accompagnée d'une liste de mets

(1) H. Junker, *Giza*, II, S. 8. H. W. Müller, *op. cit.*, S. 169. G. Jéquier, *Manuel*, p. 358.

(2) G. Jéquier, *Manuel d'archéologie égyptienne*, I, p. 126.

(3) G. Reisner, *The position of early grave stelae*, Griffith Studies, p. 324-331.

(4) G. Maspero, *Egypt, Ars Una*, 1913, fig. 50. Le tableau qui la surmontait semble se trouver à Oxford. Cf. R. Lepsius, *Auswahl.*, pl. IX.

(5) N. de G. Davies, *The rock tombs of Deir el Gebrawi*, II, 1912, pl. XXVIII.

(6) R. Weill, *op. cit.*, p. 210-212.

(7) H. Junker, *Giza, ibid.*, Rusch, *Ä.Z.*, 58, contredits par Müller, *op. cit.*

(8) H. W. Müller, *op. cit.*, S. 176, citant W. Fl. Petrie, *R. T.*, I, p. 30, 36, 48.

(9) G. Jéquier, *op. cit.*, p. 127.

divers, surmontée d'oiseaux divins sur perchoirs. Au-dessus du défunt court une ligne horizontale d'inscriptions donnant ses titres et noms (*ꜣbnb, Tty-ʿnḫ, Ḥsy, Mrì-ìb*). La liste d'offrandes prend de l'importance et évolue vers la «pancarte» du tableau classique (*Nfr*). Le défunt peut être accompagné des membres de sa famille qui participent quelquefois au repas.

Le renfoncement central, dont le dos figure la porte, et les retraits des montants perdent de leur profondeur vers la Ve dynastie et aboutissent à être figurés suivant un même alignement sur une stèle plate (*Wsìrw*)[1].

Types complexes de fausse-porte.

Le premier pas dans l'évolution de la niche simple vers la fausse-porte peut être considéré comme étant l'incorporation du tableau, qui cependant ne déplace aucun des éléments de la porte et occupe l'emplacement original de la fenêtre à treillis. Le résultat immédiat de cette incorporation fut le dédoublement des montants et l'apparition de la niche à double retrait[2] (*Ptḥ-ḥtp, Nì-ḫft-kꜣ*). Les montants prirent de l'extension en largeur aux dépens de la niche même.

Un type plus complexe se forma lorsqu'on plaça devant le panneau de la porte une statue en ronde-bosse du mort debout[3] (*ʿnḫ-ìrì-s*).

Quelquefois le thème de la façade entière à niches et redans est représenté à petite échelle dans un stèle à «façade de palais» (*Stw, Ptḥ-ḥtp*)[4][5], encadrant la figuration en bas-relief d'une porte centrale à un battant. Ce traitement de la stèle funéraire semble caractériser l'époque de Khefren[6] mais subsiste plus tard et passe du rôle funéraire au simple rôle décoratif (mur du temple funéraire de *Snwsrt* I à Lisht)[7] ou

(1) G. Maspero, *op. cit.*, fig. 52. G. Reisner, *op. cit.*

(2) G. Jéquier, *op. cit.*, fig. 69. G. Maspero, *op. cit.*, fig. 64. J. Capart, *L'Architecture*, pl. 48.

(3) G. Maspero, *op. cit.*, fig. 61, p. 34. J. Capart, *op. cit.*, pl. 53.

(4) G. Maspero, *op. cit.*, fig. 44, p. 28. J. Capart, *op. cit.*, pl. 29.

(5) J. Capart, *op. cit.*, pl. 48.

(6) R. Weill, *op. cit.*, p. 335.

(7) J. Capart, *op. cit.*, pl. 64.

représentatif (tombe de *Nḫt*)[1]. La princesse *Kꜣwìt* se l'est fait graver, en un style simplifié, sur la paroi de son sarcophage[2].

Le stade le plus important du développement est marqué par l'apparition, à la fin de la Ve dynastie, d'un tore entourant toute la stèle et d'une corniche à gorge la couronnant. C'est donc bien l'identification de la stèle avec la façade de la hutte divine, qui n'est elle-même qu'un dérivé de la hutte-sanctuaire d'Anubis (Cf. supra : Évolution de la hutte-sanctuaire d'Anubis). On ne s'étonnera donc plus de la disparition de la stèle cintrée à la IVe dynastie puisqu'on la retrouve évoluée en stèle rectangulaire à la Ve. On retrouve les différents types de fausse-porte combinés avec la stèle : simple avec tableau (*Ptḥ-ḥtp*[3]; Deir el Gebrawi, tombe 87, VIe dynastie; tombe de *Dꜣw*, d'*Ìsì* (72), (95), Ve dynastie[4]. Les retraits peuvent être simplement indiqués sur une stèle plane (*Wsìrw*)[5], remarquable d'ailleurs par sa large porte à deux battants et le développement extraordinaire de la gorge, en hauteur. Il n'y a pas jusqu'à la fausse-porte à statue elle-même qui ne se soit accomodée de la façade de la hutte divine. S'élargissant en repoussant les tores latéraux elle donne asile à deux statues debout atteignant la corniche et flanquant l'ensemble demeuré indépendant de la fausse-porte (*Wr-ḫwy*, Ve dynastie)[6]. Chez *Nfr-Sšm-Ptḥ* les deux statues flanquent aussi une fausse-porte qui montre, à la place du tableau, un buste du défunt regardant par la fenêtre[7] (VIe dynastie).

La stèle simple.

Les différents stades de l'évolution de la fausse-porte montrent l'assimilation de ses divers éléments par le motif de la façade de la hutte divine. Il est donc naturel de voir celui-ci apparaître comme thème unique d'une stèle au Moyen Empire, sous forme de plaque rectangulaire posée verti-

(1) J. Capart, *op. cit.*, pl. 113.

(2) G. Maspero, *op. cit.*, fig. 261. Cf. E. Naville, *Deir el Bahari*, I, pl. XX.

(3) J. Capart, *op. cit.*, pl. 49. N. de G. Davies, *The tomb of Ptahhetep and Akhethetep at Saqqara*, II, pl. II, 1.

(4) N. de G. Davies, *Deir el Gebrawi*, II, pl. I, XII, XIII, XVI, XXI, XXVIII.

(5) G. Maspero, *op. cit.*, fig. 52, p. 32.

(6) J. Capart, *op. cit.*, pl. 45.

(7) J. Capart, *op. cit.*, pl. 54.

calement, encadrée du tore et couronnée de la gorge[1]. Comme dans la fausse-porte le mort peut être représenté en ronde-bosse, entièrement ou la tête seule apparaissant dans une ouverture au haut du renfoncement figurant la porte (*Nb-Rʿ*)[2]. Le motif ordinaire cependant tient tant du tableau, puisqu'il représente le défunt assis au repas, avec une liste d'offrandes inscrite devant lui, que de la fausse-porte, puisqu'une porte est toujours indiquée en bas-relief à la partie inférieure de la stèle.

La reprise de la stèle cintrée au Moyen Empire fut probablement dûe à l'imitation des stèles des premières dynasties érigées dans le voisinage de la tombe de *Ḏr*, qui passait a l'époque pour la tombe d'Osiris[3]. Il est possible que l'on se doutait que l'on ne faisait que représenter la façade de la même hutte-sanctuaire d'Anubis, figurée par la stèle rectangulaire, à deux stades différents d'évolution (voir *infra*). On n'a pas craint d'unir les deux façades en un seul complexe où prime tantôt la façade rectangulaire, tantôt la façade cintrée[4].

Les dénominations de la stèle funéraire.

Müller a rassemblé diverses dénominations de la stèle, dont[5].

ʿbꜣ Pourrait-on en rapprocher le mot «sanctuaire», d'époque plus tardive ? (Cf. *Wb.*, I, 176).

ʿḥʿw «Stèle tombale», dérivé du verbe *ʿḥʿ* «se tenir debout», équivalent égyptien de σ*τήλη*. A rapprocher de *ʿḥʿt* «tombe». (Cf. *Wb.*, I, 221).

srḫ «commémorative», dérivé causatif de *rḫ* «savoir» (Cf. *Wb.*, IV, 200).

šps «Stèle funéraire», déterminé quelquefois par (C.M. 20043) ou par (K. Sethe, *Lesestücke*, 88, 20 «petite chapelle»).

(1) N. de G. Davies, *op. cit.*, II, pl. XXVII. G. Jéquier, *op. cit.*, fig. 237.

(2) G. Maspero, *op. cit.*, fig. 63. P. Lacau, *Stèles du Nouvel Empire*, N. 34044.

(3) H. W. Müller, *op. cit.*, S. 191.

(4) Lange-Schäfer, *Grab- und Denksteine des Mittl. Reiches*, N. 20748. P. Lacau, *Stèles du Nouvel Empire*, N. 34049, 34051. Stèle c. 75 du Louvre.

(5) H. W. Müller, *op. cit.*, S. 170-172.

r-pr . Bien plus significatif que ceux-là est le nom *r-pr* «temple» que portent certaines stèles de l'Ancien Empire. Capart a depuis longtemps attiré l'attention sur cette curieuse dénomination, chez *Ti*, à laquelle il a dernièrement ajouté celle d'une stèle chez *Gm. n·i-kꜣ·i* : «Apporter dans le magasin du *rꜣ-pr* les étoffes nécessaires au prêtre ritualiste»[1]. Dans ces deux cas la stèle représente donc bien un sanctuaire (cf. *Wb.*, II, 397).

rwt «Fausse-porte» (*var.* *Wb.*, II, 403).

IV. — LE FONCTIONNEMENT DE LA STÈLE FUNÉRAIRE.

Suivant l'hypothèse qui vient d'être exposée la conformation architectonique de la stèle concorde avec les données fournies par la littérature religieuse qui lui est rattachée. La stèle funéraire peut être ramenée à deux types, tant aux points de vue religieux qu'architectonique : la stèle abydienne et la fausse-porte. Dans les deux types, à l'époque archaïque, le nom du défunt est mentionné. Le rôle vital attribué à la conservation du nom chez les Égyptiens est clairement illustré ici[2]. La consécration de la stèle par le fils aîné du défunt se dira plus tard «faire vivre le nom» *sꜥnḫ rn* (cf. *supra*).

Imitation de la façade d'entrée de la hutte-sanctuaire d'Anubis (fig. 10), la stèle abydienne n'a en réalité pour rôle primordial que l'application au défunt des rites divins qui étaient observés dans cette hutte. Peut-on qualifier ces rites de «culte divin», comme semble le comprendre Hayes[3] dans son étude du titre *ḫnty sḥ nṯr* ? Ou faudrait-il y voir l'ensemble des préparatifs religieux et anatomiques faits sur le cadavre même, sous les auspices d'Anubis ? On ne saurait trop s'avancer, aucun document

(1) J. Capart, *Études et Histoire*, p. 75-7. *Chronique d'Égypte*, n. 38, 1944, p. 230, citant G. Steindorff, *Ti.*, Taf. 31, et V. Bissing, *Gem-ni-kꜣ·i.* chambre V.

(2) A. H. Gardiner, *The attitude of the Egyptians to Death and the Dead*, 1935, p. 27, 44.

(3) H. W. Müller, *op. cit.*, S. 108.

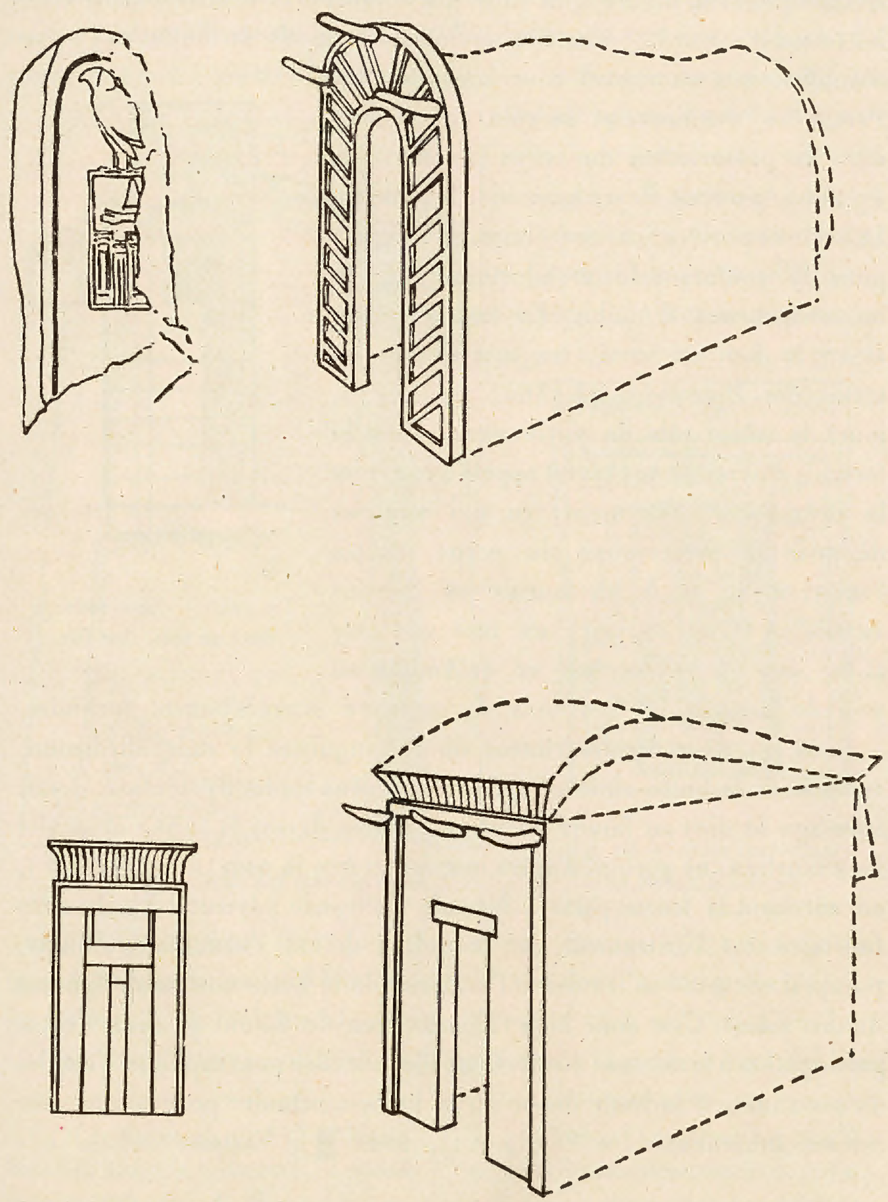


Fig. 10. — Les deux types de stèles funéraires, imitations de la façade de la hutte-sanctuaire, à deux stades différents de son évolution.

n'éclaircissant la nature d'un culte qui aurait pû être observé dans cette hutte-sanctuaire. Le caractère architectonique de la hutte en forme d'Anubis, mis en regard avec les textes des Pyramides mentionnant le rôle de ce dieu dans la préservation du corps (§ 1257 *a-c*, 1995 *b*), pourrait étayer la seconde hypothèse. La hutte de purification (*ỉbw*) s'inspire d'ailleurs, pour la conformation architecturale, de la hutte-sanctuaire d'Anubis. En tant que *ḫnty sḥ nṯr* le dieu est sensé, toujours d'après les textes des Pyramides (§ 1364, 5; 2012), jouer le même rôle de purificateur. Dans la formule d'offrande Anubis est appelé à conduire le défunt vers l'Occident, ce qui pourrait désigner la préservation du corps jusqu'à l'enterrement, et à lui fournir un don de victuailles. C'est toujours en tant que *ḫnty tȝ ḏsr ḫnty sḥ nṯr* ou *ỉmy wt* qu'Anubis est prié de remplir les fonctions de caractère essentiellement funéraire.

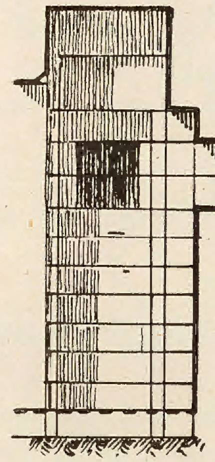


Fig. 11. — Naos aménagé dans un mur, chez *Ḏsr*.

Sous ses deux formes cintrée ou rectangulaire la stèle abydienne, symbole de la hutte-sanctuaire d'Anubis à deux stades d'évolution, devait faire agir le dieu en faveur du défunt. Placée devant la tombe et qu'elle fut « muette », ne portant d'autre inscription que le nom (dynasties I-IV), ou enrobant la fausse-porte à formule d'offrande (dynastie V), la stèle funéraire est l'instrument par lequel le défunt s'identifie à Anubis, puisqu'il est sensé se trouver à l'intérieur de la hutte-sanctuaire figurant Anubis même. C'est donc bien l'identification du défunt au dieu[1] et sa participation à la destinée divine. Cette identification peut expliquer l'emploi du naos imitant la hutte divine ou la hutte-sanctuaire pour abriter des statues funéraires (*Ḏsr*[2] (fig. 11), naos ▮). Certains indices tels

[1] Capart, dans ses *Études et Histoire*, p. 77, et souvent depuis, a clairement différencié les rôles des deux stèles qu'il nomme « simple » et « ornée ».

[2] Ph. Lauer, *La pyramide à degrés*, I, 1936, fig. 162.

que les côtés en talus (*Pr-ỉb-sn, Ỉḫrt-nfrt*[1] (fig. 12), le rebord plus ou moins saillant des stèles cintrées[2], l'évolution de certaine stèle vers le naos à toit voûté portant la formule *ḥtp dỉ nswt* et renfermant des statues funéraires (fig. 13)[3], jusqu'à se transformer en naos (fig. 14)[4], tendent à prouver que les Égyptiens eux-mêmes n'avaient pas complètement perdu de vue l'origine de la

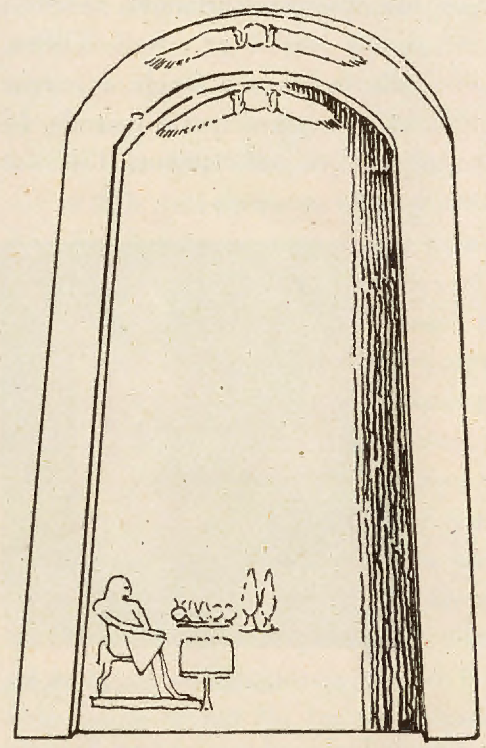


Fig. 12. — Stèle aux côtés en talus.



Fig. 13. — Stèle renfermant des statues funéraires.

stèle. On peut donc dire que la stèle doit être comprise comme un édicule, chapelle ou naos (fig. 15)[5], et non dans le sens grec classique de pierre levée (στήλη > στέλλω ériger)[6].

La « fausse-porte », résultat de l'évolution de la niche construite sur

[1] H. G. Evers, *op. cit.*, § 551, Abb. 40. Bankfield stela, in Gardiner, *An archaic funerary stela, J. E. A.*, IV, pl. LV.

[2] *Kʿ, Pr-ỉb-sn*, Bankfield stela, *Ỉḫrt-nfrt, Ay* (XIIe dynastie, Petrie, *Abydos*, III, pl. XII, p. 10.

[3] Lange-Shäfer, *Grab- und Denksteine*, N. 20531; 20569; 20136; 20038; 20748 et la stèle extraordinaire N. 20726.

[4] *Ḥkȝ-ỉb* (Evers, *op. cit.*, Abb. 22, 42, § 557), *Nḫt* (*ibid.*, Abb. 39).

[5] J. Capart, *Chronique d'Égypte*, N. 38, 1944, p. 230.

[6] H. W. Müller, *op. cit.*, S. 168.

la façade de certaines tombes archaïques, est inspirée d'une construction royale : palais ou salle de couronnement. Répétée sur le côté du mastaba elle est la représentation entière de cette construction et, réduite à petite échelle sur certaines stèles, elle figure une façade à retraits et redans avec porte centrale. La porte en est toujours l'élément

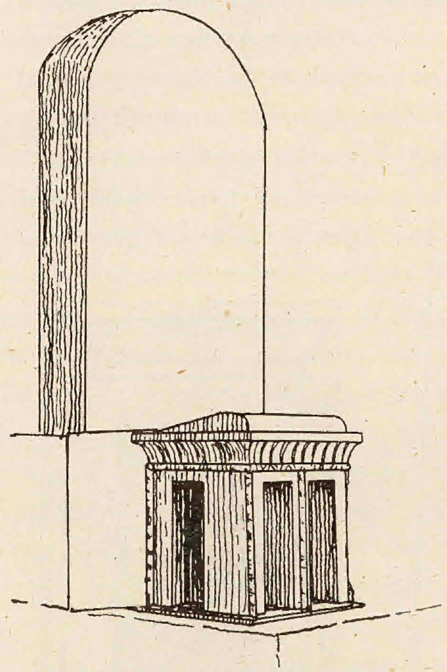


Fig. 14. — Stèle-naos et naos.



Fig. 15. — Naos de type classique (C. M.).

essentiel, depuis les tombes archaïques de Tarkhan jusqu'au type classique de fausse-porte de la IVe dynastie. C'est par là que le défunt pouvait avoir accès pour se promener ou pour «sortir la voix» (*prì ḫrw*). Pour ce second rôle une place d'offrande était aménagée et dès la IIe dynastie une table mentionnant les noms et titres du défunt lui fut adjointe [1]. Ce tableau fut tout naturellement posé au-dessus de la porte, à l'emplacement de la fenêtre et était sensé représenter le mort à table, à l'intérieur de la tombe [2].

Les niches multiples sont autant de portes pour l'accès du défunt, une seule cependant, plus importante, étant aménagée pour le rite de l'offrande. On a voulu expliquer la multiplicité des niches, en relation avec les magasins derrière elles, par la multiplicité des *k;* mêmes des diverses

(1) H. Junker, *Giza*, II, S. 8. — (2) G. Jéquier, *op. cit.*, p. 358.

offrandes. Elles seraient alors autant d'instruments pour l'accès des victuailles au défunt [1].

La conformation de l'instrument destiné à faire parvenir l'offrande suivant au thème architectonique royal n'est que la contrepartie concrète de la formule d'offrande *ḥtp dì nswt*, connue dès la IIe dynastie. C'est donc bien le roi qui est appelé, non seulement à fournir la parcelle de terrain et la construction de la tombe sur la cassette de ses wakfs particuliers, mais aussi à faire don de nourriture et de fournitures de toute espèce. Ainsi au moyen de la stèle cintrée ou rectangulaire, imitation de la hutte-sanctuaire d'Anubis, le défunt participait aux rites divins et, par l'intermédiaire de la façade de palais ou la fausse-porte, il participait aux rites royaux [2].

La théorie de Junker [3] (Hermann) suivant laquelle la formule d'offrande *ḥtp dì nswt ḥtp dì Ìnpw* (*Wsìr*) aurait eu un effet bipartite, le défunt disposant d'aliments, grâce à la faveur royale, et accèdant au royaume des glorifiés, grâce à la faveur divine, peut être étayée archéologiquement par les doubles caractères royal et divin qu'on rencontre, dès la IIIe dynastie, dans la stèle funéraire complexe.

L'ingénieuse interprétation de la tablette de *ʿḥ;* [4], proposée récemment par Grdseloff, confirme cette théorie par ses représentations schématisées d'édicules. Il s'agirait là en effet de l'Horus *ʿḥ;* représenté sur le *srḫ* en tant que dispensateur de rites royaux et qui aurait érigé la hutte divine au roi défunt *Mn*, lui assurant ainsi le bénéfice des rites divins. Le *srḫ* est bien un type de représentation de la «façade de palais», dont la stèle du même nom est la sculpture sur pierre et l'édicule aux arceaux en forme de *sḥ* figure la façade principale de la hutte d'Anubis, dont la stèle cintrée est la représentation sur pierre [5].

Dr Alexandre Badawy.

(1) S. Hassan, *Excavations at Giza*, V, 1944, p. 67.

(2) J. Capart, *Chronique d'Égypte*, N. 38, 1944, p. 230.

(3) H. Junker, *Giza*, III, 144.

(4) B. Grdseloff, *Notes d'épigraphie archaïque*, *A.S.A.*, XLIV, 1945, p. 281-282, fig. 27.

(5) J'ai proposé une interprétation parallèle pour les stèles coptes à motif architectural. Cf. Alexandre Badawy, *La stèle funéraire copte à motif architectural*, *B.S.A.C.*, t. XI, 1945, p. 1-25. Ce serait la représentation symbolique d'une façade d'église ou de chapelle.

LA STATUETTE EN IVOIRE DE HELMIYEH

PAR

J. LEIBOVITCH.

INTRODUCTION.

Au cours de la dernière guerre mondiale, la regretté Nessim eff. Gohar qui était en ce moment-là Inspecteur en Chef au Service des Antiquités pour la zone du Caire, apportait un jour au Directeur Général un paquet de fragments d'ivoire. L'objet avait été écrasé par mégarde par les soldats de l'armée britannique qui avait établi un campement à Helmiyeh. L'objet a été restauré autant que les éléments le permettaient, par Ahmed eff. Youssef[1] et L. Keimer en a parlé succinctement dans une de ses communications présentées à l'Institut d'Égypte[2]. Il attribue à la statuette une origine étrangère, ce qui est très juste, comme on le verra par la suite. Il émet aussi l'hypothèse que la pièce a été taillée dans la même défense d'éléphant qui a servi à sculpter un vase en ivoire, décoré aux chèvres sauvages (*capra hircus aegagrus*) affrontées devant un motif central qui est constitué par un arbre (l'acacia). Ce genre de décoration existe en Égypte, comme il le déclare d'ailleurs, depuis la plus haute antiquité. On voit en effet, des girafes affrontées devant un palmier, sur les palettes en schiste des premières dynasties ainsi que sur un cylindre récemment découvert à Hélouan. Mais c'est surtout à l'époque du roi Aménophis III qu'apparaît le thème le plus évolué et le plus stylisé

[1] A. eff. Youssef publiera bientôt une note sur cette restauration.

[2] L. Keimer, *Plusieurs antiquités récemment trouvées*, dans *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, t. XXVIII, Session 1945-1946, pp. 129-131.

qui ressemble à la décoration asiatique, ce qui correspond exactement à la date que L. Keimer a assignée aux deux objets précités (statuette et vase en ivoire). Le Musée du Caire possède un fragment de stèle (fig. 1) provenant du palais d'Aménophis III à Thèbes[1] (au sud de Médinet-Habou) représentant deux capridés (des gazelles) affrontés devant ce qu'on appelle un arbre sacré (?) et qui est formé par une gerbe stylisée composée de volutes écartées et de rosettes disposées symétriquement par rapport à une tige centrale de laquelle partent aussi les volutes. Ces dernières sont produites par le développement de la fleur symbolisant la Haute Égypte, par opposition à l'ombelle de papyrus qui symbolise la Basse Égypte.



Fig. 1.

On peut voir ces fleurs, généralement, dans les cérémonies du *sema-taoui* ou sur des piliers sculptés en relief (comme ceux de Karnak).

C'est depuis le règne d'Aménophis II[2] (dans sa tombe) et probable-

[1] H. E. Winlock, *The work of the Egyptian Expedition*, in *Bulletin of the Metropolitan Museum of Art*, 1912, p. 184, fig. 1; J. Leibovitch, *Le Griffon*, dans *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, t. XXVIII, Session 1945-1946, pp. 388/9, fig. 13, n° 2.

[2] On a trouvé dans la tombe d'Aménophis II des ostraca portant des signes pseudo-hiéroglyphiques. G. Daressy (dans : *Fouilles de la Vallée des Rois*, *Catalogue Général du Musée du Caire*, pl. XVIII n[os] 24105, 24106, 24107, 24108) appelle ces ostraca, des feuilles de présence. Cela prouve que des ouvriers ou artistes étrangers, probablement phéniciens, furent employés dans cette tombe, ce qui est d'ailleurs justifié par le style de certains objets qui y furent trouvés (voir dans le même ouvrage, pl. XX, n[os] 24124, 24125, 24126, 24133; pl. XXII, n° 24144; pl. XXIII, n° 24160).

ment depuis celui de Thoutmès III que l'emploi d'artisans asiatiques en Égypte peut être confirmé par des preuves évidentes. C'est sous Aménophis II que le culte de certaines divinités cananéennes est introduit dans le pays. Les archives d'el-ʿAmarna nous apprennent qu'on échangeait entre l'Égypte et la Syrie (Alasia) des défenses d'éléphants, sûrement pour y être travaillées et sculptées par des artistes[1].

On s'explique alors que des éléments nouveaux et étrangers aient fait leur apparition spontanée dans la décoration locale, à partir de la XVIII[e] dynastie. L'apport égéen aussi n'a pas manqué d'exercer son influence.

Le thème du bouc s'appuyant sur un arbre est peut-être d'origine mésopotamienne et s'est développé à travers la Syrie. On le voit à Ur (fig. 2) où L. Woolley le compare au bélier biblique du sacrifice d'Isaac par Abraham[2]. La comparaison est très ingénieuse, mais l'auteur ne s'explique pas l'existence de ce parallèle à un si grand intervalle de temps.

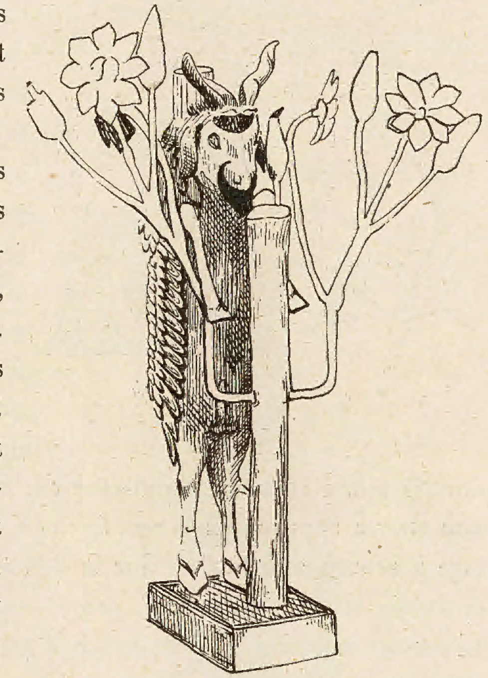


Fig. 2.

Au fond, on trouverait des points de ressemblance remarquables si l'on comparait ce bouc à la scène de la chèvre sauvage décrite par L. Keimer et qui est représentée sur son vase en ivoire (fig. 3 *a*). Les poils qui recouvrent le cou et le corps de l'animal appartiennent probablement à un type déterminé de capridé que l'auteur a identifié, dans son exposé, avec la chèvre sauvage. L'arbre n'est pas encore stylisé et ne joue ici qu'un rôle secondaire. Sur la stèle d'Aménophis III (fig. 3 *b*), par contre,

[1] J. A. Knudtzon, *Die el-Amarna Tafeln*, p. 297, n° 40. — [2] C. Leonard Woolley, *Ur und die Sintflut*, F. A. Brockhaus, Leipzig 1931, p. 44.

l'arbre est stylisé (l'étude de sa fonction sera décrite plus loin dans cet article). Dans la décoration assyrienne [1] on rencontre les bouquetins et les mouflons affrontés devant un arbre sacré constitué par une touffe étalée en forme de palmette (fig. 4), qui a aussi son pendant en Égypte.



a b
Fig. 3.

La gamme des capridés qui entrent dans la décoration mésopotamienne, assyrienne et égyptienne, est très variée. On emploie indifféremment le bouquetin, la chèvre, la gazelle, etc. avec des détails variant selon le pays d'origine; mentionnons à cette occasion le ravissant vase en or et argent appartenant au trésor de Tell-Basta (Bubastis) qu'on peut admirer dans la salle des bijoux du Musée du Caire [2], dont la panse et le col remplacent l'arbre et dont l'anse est formée par une chèvre appuyée sur le col (fig. 5 *b*). La panse est décorée d'un feuillage à branches verticales. Sur le dessous on a tracé une fleur de lotus épanouie et sur le col on a gravé des scènes diverses qui sont toutes fortement inspirées d'un style Syrien prononcé. On attribue à ce vase la date de la XIX[e] dynastie [3]. (Voir le pendant mésopotamien (fig. 5 *a*).)

DESCRIPTION DE LA STATUETTE DE HELMIYEH.

Cette statuette une fois restaurée (fig. 6), prit la forme d'une femme dans le genre des déesses au serpent qu'on a découvertes à Knossos [4]

[1] H. Layard, *Monuments of Niniveh*, pl. 43.

[2] E. Vernier, *Bijoux et orfèvreries, Catalogue Général du Musée du Caire*, 1927, 4e fasc., p. 416, pl. CV.

[3] Le Musée du Louvre a le pendant mésopotamien à ce vase (voir fig. 5 *a*). Cette anse est en argent incrusté d'or. Le bouquetin est debout sur un masque de silène et appuie ses pattes de devant sur le vase. (D'après A. Vigneau et Mlle Rutten, *Encyclopédie photographique de l'art, L'art de la Mésopotamie ancienne au Musée du Louvre*, VII, pp. 62-63).

[4] A. J. Evans, *The Palace of Minos at Knossos*, vol. II, p. 137, fig. 89.

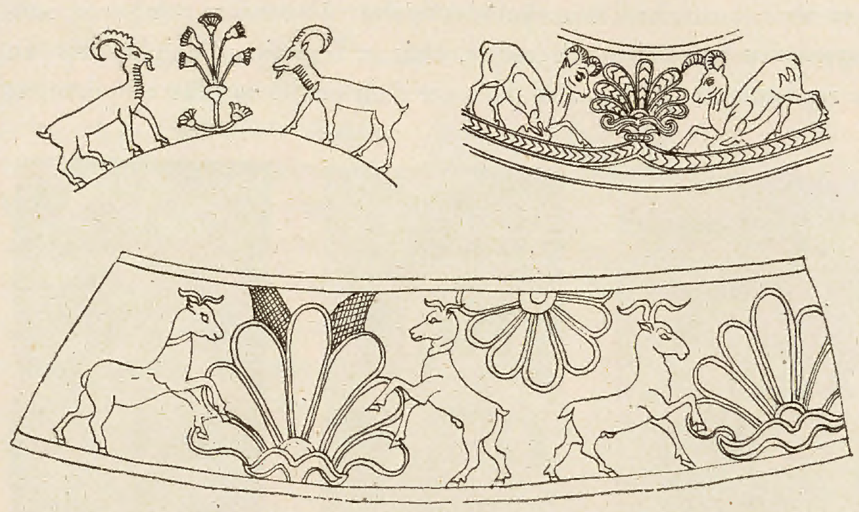
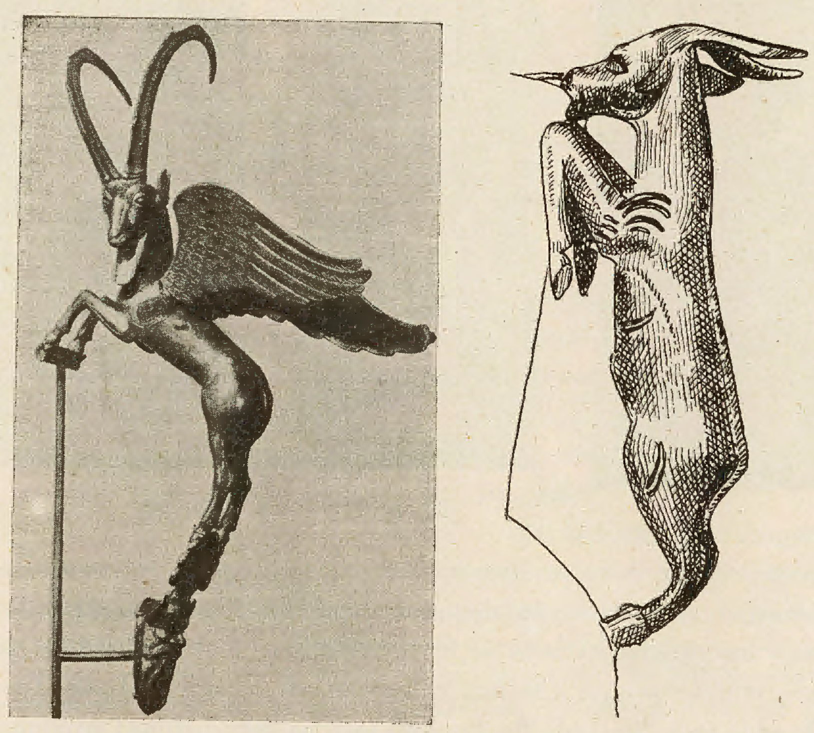


Fig. 4.



a b
Fig. 5.

Son aspect extérieur nous porte à croire, à première vue, que cette supposition ne serait pas à écarter. Mais en l'examinant de plus près, on se rend compte qu'on est en présence d'un problème plus complexe, et



Fig. 6.

qu'il s'agit d'une statuette de femme d'un caractère tout particulier. Jamais une pareille statuette ne fut trouvée dans tout le répertoire des ivoires sculptés connus à ce jour en Égypte, en Samarie, à Arslan Tash, à Megiddo ou à Nimroud, etc. Les bras sont malheureusement manquants et l'on ignore complètement leur pose originale. La coiffure des cheveux

(fig. 7) se laisse deviner avec plus de facilité grâce aux éléments existants. Ils étaient séparés en deux, à la partie supérieure du crâne, par une raie médiane et se terminaient probablement en cinq tresses bouclées, dont deux tombaient par devant sur la poitrine, une de chaque côté de la tête, et trois par derrière, sur le dos. Ces cheveux sont traités avec assez de soin et rappellent un peu la coiffure des statuettes syriennes en ivoire sculpté du Metropolitan Museum (fig. 8) datées du XIIIe au XIIe siècle avant l'ère chrétienne [1]. On pourrait aussi penser à la coiffure hathorienne qui se termine par deux boucles sur la poitrine mais elle n'a pas



Fig. 7.

les trois autres boucles par derrière et ses cheveux ne sont pas tressés. Une pareille coiffure se rencontre aussi sur les têtes de Megiddo qui ont probablement servi à la décoration d'un mobilier [2]. On rencontre aussi des cheveux tressés à Megiddo (voir fig. 9) mais il ne se terminent pas par des boucles.

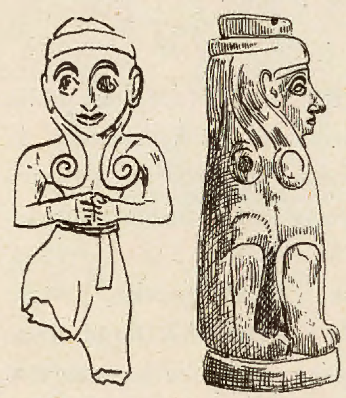


Fig. 8.

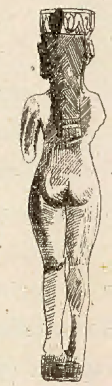


Fig. 9.

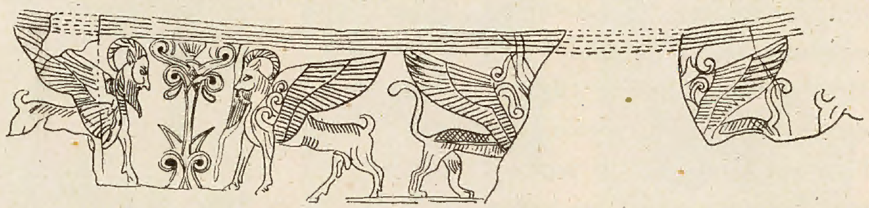
Les éléments de la robe sont assez rares, et ce qui en reste suffit cependant pour affirmer qu'elle portait un décor sur le corsage, mais ce décor nous demeure inconnu.

[1] M. S. Dimand, *A gift of Syrian ivories*, in *Bulletin of the Metropolitan Museum of Art*, vol. XXXI, 1936, n° 11, p. 221-222 (prob. XIII-XIIth cent. B.C.).

[2] G. Loud, *The Megiddo Ivories*, *University of Chicago Press*, pl. 44, n°s 190-193.

Quatre lignes horizontales assez serrées et faisant tout le tour, sont gravées au-dessous du corsage près de la jupe. Le bas de la robe, par contre, porte une frise en forme de bordure (fig. 10), composée de deux scènes en diptique, gravées dans l'ivoire. Une d'elles est assez complète, l'autre ne l'est pas mais les éléments qui en restent sont du plus haut intérêt.

La première scène (A) est composée d'un arbre sacré flanqué de part et d'autre par un quadrupède ailé à tête humaine pourvue d'une longue barbe. Le corps de l'animal est celui d'un capridé, ressemblant à un bouquetin. Les cornes sont recourbées en arrière mais elles sont assez



A B

Fig. 10.

courtes comme celles du mouflon. Le corps est musclé et les deux pattes de droite sont portées en avant pour l'animal qui est à droite, et le contraire pour celui qui est à gauche. Les figures sont posées en regard l'une de l'autre. (Ces animaux seront appelés des «génies» pour les besoins de la rédaction).

Le génie de droite de la scène A porte sur l'épaule gauche, partant de dessus l'aile, une décoration composée de trois boucles. Cette ornementation ne paraît pas sur les sphinx égyptiens mais elle se rencontre sur les griffons. Ceux de l'Ancien et du Moyen Empire sont, évidemment exclus vu qu'ils sont d'un caractère différent de ceux du Nouvel Empire comme celui de la hache d'Ahmès trouvée à Gournah avec le trésor de la reine Ah-hotpou [1]. Sur ce griffon (pl. I), la décoration partant du cou est aussi formée de boucles, mais elles y sont disposées en sens inverse.

[1] E. Vernier, *Bijoux et Orfèvreries, Catalogue général du Musée du Caire,* 1925, p. 205, pl. XLIII, n° 52645.

Peu importe le sens de cette décoration, le fait est qu'elle existe, qu'elle est d'origine étrangère (peut-être égéenne) et qu'elle apparaît spontanément à la XVIIIe dynastie sans avoir connu en Égypte un prototype dont il aurait pu être une réminiscence. Ce décor nous permet donc d'avoir un point acquis c'est que la statuette ne va pas au delà de la XVIIIe dynastie. On peut rapprocher du génie de la scène A quelques autres figures parallèles comme celle d'une situle [1] du Louristan (fig. 11), ayant un caractère funéraire (mais ici le génie est dépourvu de cornes), celles de quelques cylindres assyriens (fig. 12) où le motif central est constitué par un personnage (une divinité) à la place de l'arbre sacré [2]. Les gé-

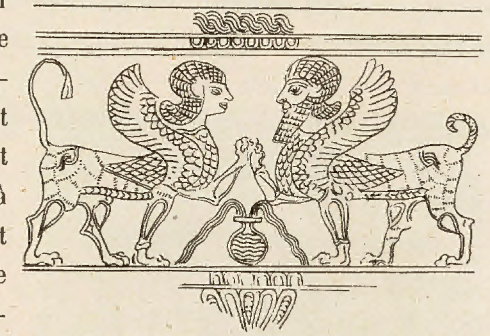
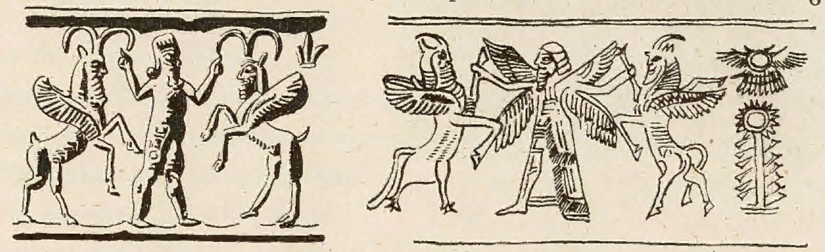


Fig. 11.



a b

Fig. 12.

nies, sur ces deux cylindres sont pourvus de cornes, de barbes touffues, mais leur attitude est semblable à celle du thème des capridés. Ils sont debout sur leurs pattes arrière et appuyés sur le motif central. Cette

[1] G. Contenau, *Monuments mésopotamiens nouvellement acquis ou peu connus,* dans *Revue des Arts Asiatiques (Annales du Musée Guimet)* XXIV, Situles du Louristan, p. 32.

[2] (fig. 12 *a*) A. Vigneau et Mlle Rutten, *Encyclopédie photographique de l'art, Cachets et cylindres de la Mésopotamie,* p. 91, n° 121 : Cylindre assyrien, cornaline, claire, haut, 0,025, A. 658; (fig. 12 *b*) O. Weber, *Altorientalische Siegelbilder,* 2. Bd., p. 11, n° 46, *Der alte Orient,* Leipzig 1920.

caractéristique est purement asiatique, ce qui n'est pas le cas des génies de la statuette. Les cylindres mentionnés ici ne doivent pas être très anciens; un des génies a une aile légèrement recourbée en avant ce qui le rapproche vaguement de l'époque perse qui est illustrée par de pareilles ailes comme sur cet objet en bronze (fig. 13) (peut-être une fermeture de boîte) qui se trouve au Musée du Caire où la courbe de l'aile est fortement accentuée. Il incombe donc d'étudier en détail les ailes des génies de la statuette.

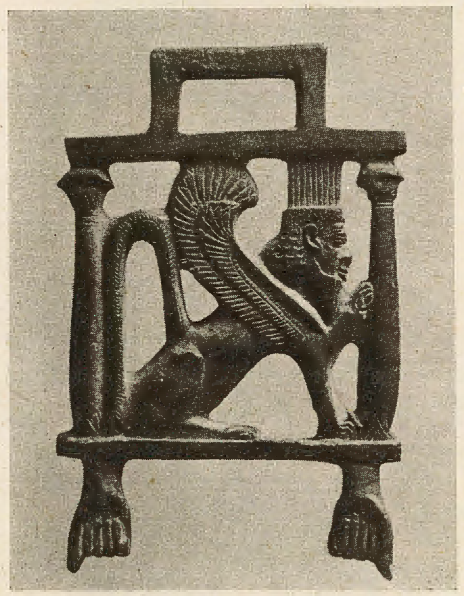


Fig. 13.

Les ailes sont composées de deux couches de plumes, l'une superposée à l'autre. Les plumes les plus rapprochées du corps se terminent en ligne droite, celles se trouvant aux extrêmités, en forme de pointe. Ces ailes en couches superposées rappellent celles du griffon de Megiddo[1] (3 couches); le décor en boucles par contre est une survivance de la sphinge crétoise sur laquelle les cheveux se terminent en boucles arrondies sur les épaules[2], exactement comme la chevelure de notre statuette (fig. 14). Je pencherais donc pour un style à influence égéenne, si ce n'est pas crétois proprement dit.

La deuxième scène (B) semble être différente de la première. La queue du génie n'est plus petite; elle est longue, relevée et arrondie en forme de S. Les pattes sont légèrement plus épaisses et les pieds sont ceux d'un félin. Il s'agit ici très probablement d'un corps de lionne dont le corps est recouvert d'une sorte de couverture rappelant les ailes

[1] J. Leibovitch, *Le griffon, Bulletin de l'Institut d'Égypte*, p. 42. — [2] A. J. Evans, *The Palace of Minos at Knossos*, vol. III, p. 417, fig. 281.

comme sur les sphinges de Nimroud[1]. Les cornes sont absentes et sont remplacées par une autre coiffure qu'on ne distingue pas clairement (peut-être un bonnet allongé). Cette coiffure se termine par une plume en panache. Or nous avons déjà observé des plumes pareilles sur des sphinges provenant de Delphes, de Rhodes[2], elle a son origine dans la sphinge crétoise. Ces sphinges égéennes se distinguent précisément des sphinges asiatiques par la coiffure. Ces dernières portent généralement un disque solaire flanqué d'uræus ou une double couronne égyptienne[3]. On peut donc affirmer avec assez de certitude que nous avons dans la scène B deux sphinges affrontées devant un motif central qui manque, et qui est constitué très probablement par un arbre sacré, comme celui de la scène A. Dans la scène funéraire de la situle du Louristan nous avons déjà rencontré la représentation d'un génie avec une sphinge; nous avons sur la statuette deux génies et deux sphinges combinées dans la même frise.

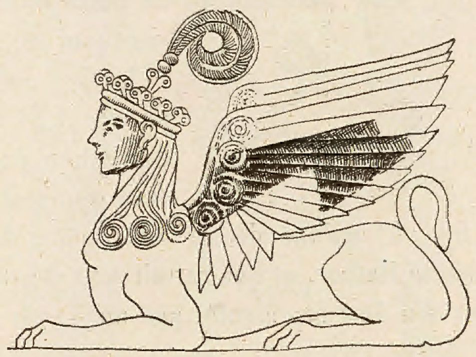


Fig. 14.

Quant à l'arbre sacré, sa partie supérieure est composée d'une double paire de volutes s'écartant d'un ombilic central surmonté d'une palmette constituée par sept pétales. Les volutes inférieures sont enroulées vers le bas, tandis que les volutes supérieures sont dirigées vers le haut qui est limité par cinq lignes horizontales faisant le tour de la robe. Au bas du tronc, deux volutes sont adossées verticalement contre le bas du tronc et une corne part de chaque volute. Cet arbre ressemble beaucoup à cet arbre sacré publié par Poulsen (fig. 15) qui correspond à une combinaison de la colonne palmiforme avec le développement du calice

[1] A. H. Layard, *The Monuments of Niniveh*, London 1853.

[2] J. Leibovitch, *La Sphinge*, dans *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, p. 27.

[3] F. Thureau-Dangin, *Arslan-Tash*, vol. II, pl. XXXI, etc. Nimroud, etc.

à volutes[1]. Ces volutes s'écartent du centre et laissent paraître la palmette qui se révèle au centre. Cette période est illustrée par les chapiteaux proto-ioniques chypriotes et convient au VIIIe siècle avant l'ère chrétienne. Mais l'arbre sacré publié par Poulsen est de nature composite et par conséquent plus tardif que celui de notre statuette, donc sa date ne lui convient pas.



Fig. 15.

L'arbre sacré de la statuette est d'ordre purement décoratif et ne correspond pas à la conception purement égyptienne telle qu'elle était connue à son origine. Cette dernière veut (fig. 16) qu'une déesse soit cachée dans l'arbre[2], probablement la déesse Hathor, et que ce soit cette déesse qui verse de l'eau à un défunt ou son âme représentée par un oiseau à tête humaine. En Égypte cet

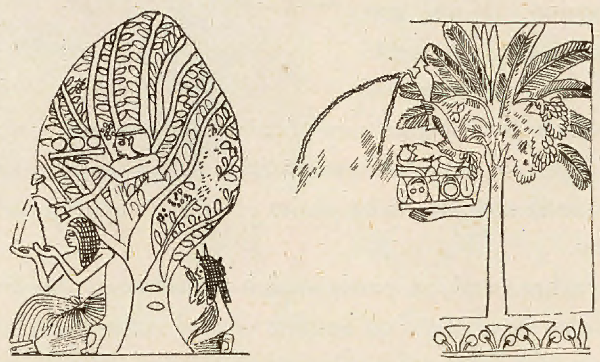


Fig. 16.

arbre peut être un palmier (d'où la survivance) ou un sycomore et la déesse est quelquefois représentée par un demi corps émergeant des branches, soit aussi par deux bras qui émergent et apportent la nourriture au défunt.

---

(1) F. Poulsen, *Der Orient und die frühgriechische Kunst*, 1912.

(2) A. Erman, *Die ägyptische Religion*, p. 153; L. Keimer, *La déesse dans le sycomore et dans le palmier-dattier*, *Annales du Service des Antiquités*; L. Borchardt (Berlin 7322, Abusir), *Pflanzensäule*, p. 45.

L'arbre sacré tel qu'il paraît stylisé et conventionnel comme sur la statuette de Helmiyeh et sur une série d'autres objets trouvés en Égypte, est une création du Nouvel Empire, qui comme tant d'autres nouveaux éléments sont entrés dans la décoration égyptienne. On pense toujours qu'il est d'origine asiatique, mais il est bien plus probable qu'il se soit créé et développé en Égypte même où le lys constitue son point de départ et celui de son symbolisme. On peut voir la colonne-papyrus déjà dans la Maison du Nord restaurée par Ph. Lauer[1] dans les monuments de Zoser à Sakkarah et à l'époque de Thoutmès III la colonne à pilier en forme de lys symbolisant le sud à Karnak[2]. C'est bien l'Égypte qui a produit les colonnes (fig. 17) aux superbes chapiteaux complexes développés du lys et de l'ombelle de papyrus ainsi que du lotus[3]. La tunique de Tout Ankh Amon est décorée par une série d'arbres stylisés (fig. 18) formés par des lys et dont l'ombilic central est un grand

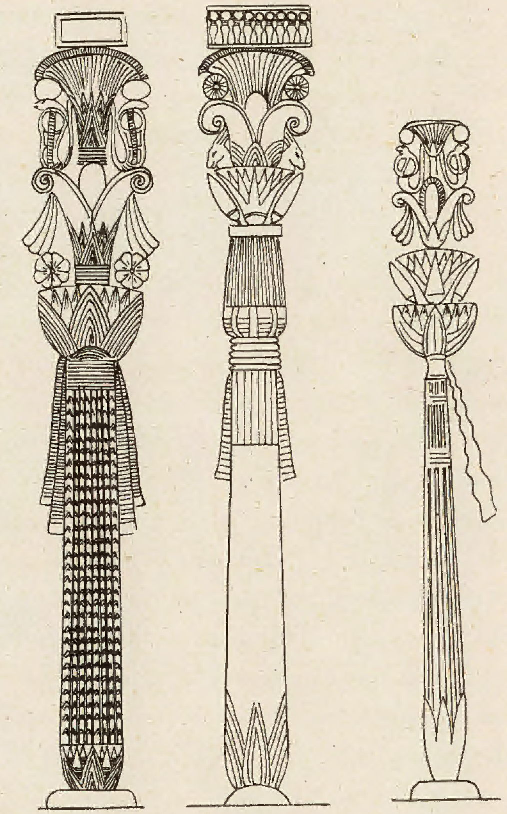


Fig. 17.

---

(1) J. Ph. Lauer et Ét. Drioton, *Les monuments de Zoser*, pl. 66.

(2) J. Capart, *Les piliers héraldiques de Thoutmès III*, dans : *Thèbes*, fig. 121, p. 198.

(3) G. Jéquier (dans : *Les éléments de l'architecture*, Paris 1924, p. 167) dit : «Les ordres floraux sont non seulement une des gloires de l'art égyptien, mais une des créations les plus originales et les plus intéressantes de l'architecture universelle. . .»; voir aussi L. Borchardt, *Die ägyptische Pflanzensäule*, Berlin 1897, p. 19, etc.

lys identique aux petits[1]. C'est donc en Égypte que s'est formé cet arbre stylisé qu'on appelle « sacré » par reminiscence à l'arbre dont se nourissent les âmes des défunts. N'est-ce pas par allusion à cette conception qu'on voit l'égyptien faire sa prière et se prosterner devant un palmier, à côté d'un bassin d'eau[2] ?

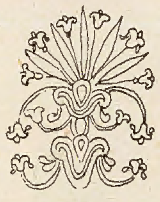


Fig. 18.

CONCLUSION.

La statuette de Helmiyeh ne peut appartenir qu'au Nouvel Empire (XVIIIe ou XIXe dynastie) son style est définitivement égéen avec une vague allusion à une influence asiatique. Elle a probablement été faite par un artiste étranger, peut-être un des Haou-Nebout (peuplade étrangère qui selon J. Vercoutter[3] vivait dans le nord du Delta), ou un des Keftiou dont les ambassadeurs sont représentés dans les tombes de Sen-Mout et de Rekh-ma-Râ et dont l'art est originaire, selon W. M. Muller[4], de la Crête ou du Péloponèse. Quant à l'ivoire qui a servi à faire la statuette, il n'a pu être importé que de la Syrie ou des pays du Sud car à la XVIIIe dynastie l'éléphant avait depuis longtemps disparu du territoire égyptien après avoir été refoulé vers le sud. On le chassait en Syrie et on en importait l'ivoire[5]. Comme on le voit aussi dans la tombe de Rekh-ma-Râ[6], l'ivoire était aussi importé des pays du sud; les Keftiou en apportaient aussi.

J. Leibovitch.

(1) G. M. Crowfoot and N. de G. Davies, in *Journal of Egyptian Archaeology*, vol. 27, Dec. 1941, p. 113, pl. XX.

(2) W. Wreszinski, *Kulturatlas*, pl. 111 (tombe de *Pachedou*).

(3) J. Vercoutter, *Les Haou-Nebout*, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale*, t. XLVI, p. 125.

(4) W. M. Müller, *Egyptological researches*, I, p. 12, 16; II, p. 19.

(5) Norman de Garis Davies, *The Tomb of Rekh-mi-Rēʿ at Thebes*, pl. XXIII.

(6) Norman de Garis Davies, *The Tomb of Rekh-mi-Rēʿ at Thebes*, pls. XVII, XVIII, XIX. (L'importation de l'ivoire par des Minoens, est illustrée, pl. XX.)



Le Griffon de la hache d'Ahmès.

THE ORIGIN

OF THE 365-DAY EGYPTIAN CALENDAR

BY

R. W. SLOLEY.

The existence of a 360-day calendar in very early times in ancient Egypt has long been established. It was obviously based on 12 lunar months [1] each of 30 days — a convenient approximation to the interval between successive new (or full) moons, now known to be a little more than 29 $^1/_2$ days. This approximation must have been reached by counting the days between successive appearances of the new moon, exactly as is done in modern times in connexion with the Muhammadan months.

This calendar remained in use for certain purposes in connexion with priestly offices and calculations of temple provisions and revenue, down to very late times [2]. Diodorus tells us that, at Philae, 360 bowls were kept in the temple of Osiris, one bowl being filled with milk every days by the priests. At Acanthus, the 360 priests in turn poured water daily into a perforated jar. These are interesting survivals of primitive methods for ensuring a correct count of the days in the year [3].

---

(1) The crescent moon sign was used in writing the word «month». About 1850 B.C. we find months alternately 29 and 30 days (*Zeitschr. für Äg. Sprache*, 37, 99).

(2) *e. g.*, «A temple day is $\frac{1}{360}$ of a year» (XIIth Dyn.) Br. A. R. 552. The astronomical tables on XIIth Dyn. coffin lids, in the Cenotaph of Seti I and in the Ramesside tombs, assume a 360-day year.

(3) *Diod. Sic.*, 22 and 97. The jar was probably a clepsydra filled daily to a mark. Mr. G. A. Wainwright to whom I am indebted for several valuable suggestions tells me that Acanthus, a little south of Memphis, is thought perhaps to have been Dahshur.

For a long period (of unknown duration) the Egyptians remained satisfied with this calendar, although they must have known it was only approximative. A few years would have sufficed to make it evident that the New Year's Day — whenever that was first marked and records were kept — occurred earlier and earlier at the rate of about 5 days a year until in 18 years it was 3 months out of step with the seasonal year as indicated by the rise and fall of the Nile. But there came a time when it was decided to introduce a new calendar for civil and administrative purposes, presumably with the idea that it should correspond more closely with the seasons. The date of this change is still widely discussed, but it resulted in five days being added — the «five days over and above the year» (*i. e.*, the year of 360 days) the epagomenal days, bringing the number to 365.

How was the figure of 365 arrived at? The problem has been the subject of much discussion[1]. In 1938, Professor O. Neugebauer suggested that it was obtained by averaging up the counts of days between successive commencements of the Nile flood[2]. He rightly points out:

(*a*) that «every phenomenon which occurs only once a year leads to the same average, no matter how inaccurately the date of the phenomenon may be defined».

(*b*) that the «averaging of the excess number of days over an interval of constant length (say 12 lunar months) gives the same result».

(*c*) that the primitive method of simply using counting strokes avoids all fractions.

Neugebauer's hypothesis has attracted the attention it deserves, but one aspect of the problem has not yet been seriously considered and that is whether the process of averaging was within the capabilities of the Egyptian of the day, Winlock (*loc. cit.*), however, refers briefly to the matter.

[1] See H. E. Winlock, *The Origin of the Egyptian Calendar*, Proc. Amer. Phil. Soc. 83 (1940), pp. 447-464. *Acta Orientalia*, 17 (1938), pp. 169-195 and *The Origin of the Egyptian Calendar.* Journal of Near East Studies (1942), p. 398.

[2] O. Neugebauer, *Die Beteutungslosigkeit der 'Sothisperiode' für die älteste ägyptische Chronologie.*

Let us consider a seasonal event which recurs in England within far closer limits of dates than those of the Nile rise. The cuckoo is one of the most regular of bird migrants and records of the dates of its reported arrival in England yield interesting data. The intervals in days between the successive 'events' for the years 1925 to 1938 for the neighbourhood of Amersham, Bucks[1], are given in Col. 3 of the table. Col. 4 shews the variations (plus or minus) from a 360-day year set out in primitive fashion, each stroke in the plus column representing a day in excess, each dot in the minus column representing one day less than 360. In the actual full count, of course, there would be 360 strokes preceeding each set in the plus column and for the years 1928, 1931 and 1938 the deficit in days would be represented by blanks to the number of the dots in the minus column. In practice, as soon as ten strokes had been recorded they would probably be replaced by the ten-sign ∩.

1	2 DATE WHEN FIRST HEARD.	3 INTERVAL IN DAYS.	4 VARIATION FROM A 360-DAY YEAR COUNTING BY STROKES. minus	 plus
1925	April 18	—		
1926	— 19	366		III III
1927	— 23	369		III III III
1928	— 12	355	•• •••	
1929	— 18	371		III III III II
1930	— 24	371		III III III II
1931	— 10	351	•••••••••	
1932	— 15	371		III III III
1933	— 15	365		III II
1934	— 18	368		III III II
1935	— 14	361		I
1936	— 12	364		III I
1937	— 25	378		III III III III III III
1938	— 15	355	•• •••	

[1] From Reports of the Oxford Ornithological Society.

The question we must now ask is- "Could the Egyptian determine *the average excess over 360* by a study of a stroke count such as Col. 4? Let the reader attempt this for himself before reading on. He must start with the idea of a 360-day year and should try and look at the question from the point of view of the Egyptian, or, say, that of the average boy or girl of to-day, without special mathematical aptitude, faced with a similar problem to-day.

Of course, the modern method would be to total the plus and minus variations (84 and 19 respectively) and divide the difference (65) by the number of years (13) obtaining the average excess over 360, namely 5 exactly, giving a 365-day year. The figures well illustrate Neugebauer's statement that the averaging up of intervals between successive seasonal occurrences will lead eventually to a 365-day year. They have been quoted here, designedly, as providing a *very simple* case for considering the difficulties which the process of averaging would present to the primitive mind-non-mathematical in the modern sense.

The process of averaging, so familiar and so easy for us, would have presented far greater difficulty to the Egyptian. Of course, it may be argued that it *might* have occurred to him to cancel out the 19 dots on the minus side with 19 of the strokes on plus side and finding there remained 65 strokes, saw that could be evenly distributed in groups of 5 over the 13 years. But it is difficult to believe that he was capable of this. There is no hint of any similar process in any of the calculations that have come down to us. Further it must be emphasised again that the above figures represent *a very simple case* of averaging compared with those of the Nile rise where the fluctuations are far wider. Between 1875 and 1900 the variation was between 332 and 412 days : These two figures alone would involve 28 dots and 52 plus strokes. It would seem that we must look elsewhere for the solution of our problem.

Professor Neugebauer dismisses any explanation based on observations of the heliacal rising of Sirius, for the reason that, "after 100 years of 365 days each, Sirius rises 25 days too late" — that is, too late as shewn by the calendar, when it had been invented, though not of course in relation to the Nile. The statement is true, but, surely the Egyptian only wanted a closer approximation to the length of the year and having

decided on the figure 365, ceased to trouble himself further as to its accuracy or inaccuracy.

The most important event of the year in the life of the Egyptian has always been the rise of the Nile, on which the whole prosperity of the country and the people depend. Sirius had been associated with that event in very early times, for it was noticed that the heliacal rising (*i. e.*, rising just before dawn after an interval of invisibility of about 70 days) heralded the inundation, which might be expected some time after the heliacal rising. The length of the Sirius year (*i. e.*, the interval between successive heliacal risings) was almost exactly 365 1/4 days for some centuries covering the period during which the 365-day calendar was instituted [1].

Day counts of the interval between successive heliacal risings, without reference to any calendar at all, would thus give a far closer approximation to the length of the year and it may well be that the figure of 365 was adopted as the result of even *only one or two year's observation.* The error of observation might not be more than one or two days. In earlier times the conditions of observation were much more favorable than to-day, since the point of the horizon at which Sirius rose was then about 8 degrees further from the point of sunrise and the star would be more clearly seen in the early dawn.

For these reasons it is difficult to avoid the conclusion that it was observations of Sirius rather than of the Nile risings which led the Egyptians to adopt the 365-day year.

R. W. Sloley.

---

[1] Length of the Sirius Year
B. C. 4236 365 days 5 hrs 59 min. 46 sec.
B. C. 2776 365 .. 6 .. 0 .. 8 ..
B. C. 1318 365 .. 6 .. 0 .. 43 ..
A. D. 139 365 days 6 hrs. 1 min. 29 sec.
from Ginzel, *Handbch d. Math. u. tech. Chron.*, 1, p. 185.

A COPTIC MALEDICTION

(with 4 plates)

BY

J. DRESCHER.

The following magic texts are inscribed on two bones owned by M. Robert Nahman, the Antiquities Dealer, of Cairo. I am grateful to M. Nahman for letting me publish them and to M. Togo Mina, Director of the Coptic Museum, Old Cairo, for providing the photographs. I also thank Mr. D. S. Crawford, my colleague at the Fuad Ist. University, Cairo, for suggesting several improvements in this article.

The interest of the texts themselves—and they are excitingly reprobate—is enhanced by the curious material on which they are written. I know of only one other example of a Coptic magic text written on a bone. Of this more anon. But Mr. Nahman has also a considerable collection of bones with Arabic inscriptions of which some at least appear to be magic.

SUMMARY DESCRIPTION OF THE BONES.

They are the ribs of a large animal, probably a camel.

Their measurements are as follows :

Bone A : length of outer edge 52 cm.; height 47 cm.; greatest width 5 1/3 cm.; greatest thickness 1 cm.

Bone B : length of outer edge 52 cm.; height 46 cm.; greatest width 5 cm.; greatest thickness 1 cm.

Bone A is inscribed only on the convex side, Bone B on both sides but the last 6 lines or so (*c.* 35-40 letters) on the convex side of B are worn away and I have not been able to decipher them. They probably only repeat something of what has gone before.

The writing throughout is in red.

Provenance : Akhmim was mentioned but not so as to carry conviction. Otherwise we are left to linguistic evidence. This, too, is not very helpful here (cf. Crum's remarks in Kropp, I, pp. ix, x) but perhaps suggests rather the Lower Thebaid than anywhere else.

Date : The script indicates the 9th or 10th century, perhaps about 900 A. D. or a little later.

SUMMARY DESCRIPTION OF THE TEXTS.

There are three of these. Each occupies one side of a bone. They all have much the same content. The petitioner first addresses by name the six ministers of Death and adjures them to take the soul, *i. e.* cause the death, of Aaron, his enemy. Then he addresses the spirit of a corpse and adjures it to bring on Aaron all the sufferings it has endured in the next world. The spirit is to do this when the bone is placed under the corpse. As will be seen, the texts abound with errors, omissions, repetitions, and false starts, which, incidentally, do not make the translation given below any easier to follow.

TEXT.

Bone A, convex side :

ⲭⲩ | ⲕⲟⲩⲭⲟⲥ | ⲧⲣⲟⲫⲱⲥ | ⲕⲓⲙⲫⲓⲁⲥ | ⲡⲥⲟⲑⲟⲙⲓⲥ | ⲙⲉⲛ ⲡⲗⲉ|
ⲙⲟⲥ | ⲙⲏⲟⲗⲓⲁⲧ | ⲛⲁⲓ ⲛⲉ | ⲉⲛⲣⲁⲛ ⲉⲛ|ⲧⲥⲟ ⲉⲛⲧⲏ|ⲛⲁⲙⲓⲥ ⲉⲙ|ⲡⲙⲟⲩ
ⲛⲁⲓ | ⲉⲧⲓⲛⲉ ⲉⲛ|ϣⲱⲛⲉ ⲛⲓⲙ | ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲉⲛ | ⲉⲛⲣⲱⲙⲉ | ⲛⲓⲙ ⲛⲁⲓ |
ⲉⲧⲓⲛⲉ ⲉⲛ|ⲡⲥⲓⲭⲏ ⲛⲓⲙ | ⲉⲃⲟⲗ ϩⲉⲛ | ⲥⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ | · · · ⲡⲓⲱⲣⲉⲕ |
ⲉⲣⲱⲧⲉⲛ ⲉⲛ|ⲛⲉⲧⲉⲛⲣⲁⲛ ⲙ|ⲉⲛ ⲉⲧⲉⲛ|ⲣⲁⲛ ⲙⲉⲛ | ⲛⲉⲧⲉⲛϭⲟⲙ | ⲙⲉⲛ
ⲛⲉⲧⲉⲛ|ⲧⲟⲡⲟⲥ ⲙⲉⲛ | ⲡⲟⲩϫⲁⲓ ⲉⲙ|ⲡⲙⲟⲩ ϫⲉ|ⲕⲁⲁⲥ ⲉⲧⲉⲃⲱⲕ | ϣⲁ
ϩⲁⲣⲱⲛ ⲡϣ|ⲉ ⲛⲧⲕⲟⲩⲓⲕⲓⲣⲁ | ⲧⲉⲧⲉⲃⲓ ⲉⲛⲧⲉ|ϥⲯⲓⲭⲏ ⲧⲓⲧⲁⲣ|ⲕⲟ
ⲙⲉⲙⲟⲕ ⲱ ⲡⲉϥ|ⲙⲟⲩⲧ ⲉⲛⲧⲉϩⲓⲏ | ⲉⲛⲁⲩϫⲓⲧⲉⲕ | ⲉⲣⲟⲥ ⲙⲉⲛ ⲧⲁ|ⲓ-
ⲕⲟⲗⲁⲥⲓⲥ ⲉⲛ|ⲧⲁⲥⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁⲕ | ⲉⲛⲧⲁⲕⲥⲱⲧⲉⲙ | ⲉⲣⲟⲥ ⲙⲉⲛ ⲧⲁⲓ-
ⲕⲟ|ⲗⲁⲥⲓⲥ ⲉⲛⲧⲁⲕ|ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ | ⲙⲉⲛ ⲉⲛϩⲟ | ⲉⲛⲧⲁⲕⲛⲁⲩ | ⲉⲣⲟⲥ
ⲙⲉⲛ | ⲡⲓⲉⲣⲟ ⲉⲛⲕⲱ|ϩⲧ | ⲉⲃⲃⲓ ϩⲟⲓⲙⲉ | ϩⲟⲓⲙ ϫⲉ ⲉⲓⲛⲁ|ⲕⲱ ⲉⲛⲧⲓ |

ϩⲉⲛⲧⲉⲩ|ⲛⲟⲩ ⲉⲓⲛⲁ|ⲕⲱ ⲉⲛⲧⲓ|ⲕⲉⲥ ϩⲁ | ⲡⲉⲕⲥⲟⲓ | ϫⲉ ⲑⲉ ⲉⲛ|
ⲧⲁⲕϩⲓⲥⲉ | ⲉⲕⲉⲉⲓⲛⲉ | ⲉⲙⲡⲉⲕϩⲓ|ⲥⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ | ⲉϫⲉⲛ ϩⲁⲣ|ⲱⲛ ⲡϣⲉⲛ|
ⲧⲕⲟⲩⲓⲕⲓ|ⲣⲁ ⲁⲓⲟ ⲁⲓⲟ | ⲧⲁⲭⲏ ⲧⲁⲭⲏ | ⲥⲱⲕ ⲧⲁⲭⲏ.

Bone B, convex side :

ⲕⲟⲩⲭⲟⲥ | ⲧⲣⲟⲭⲟⲥ | ⲁⲫⲱⲛⲟⲥ | ⲡⲉⲥⲫⲟⲕⲟⲯ | ⲙⲉⲛ ⲡⲗⲉ|ⲙⲟⲥ
ⲙⲉⲛ | ⲟⲩⲗⲓⲁⲧ | ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲧⲥⲟ | ⲉⲛⲧⲏⲛⲁ|ⲙⲓⲥ ⲉⲙⲙ|ⲡⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲉ|ⲧⲓ-
ⲛⲉ ⲉⲙ|ⲡⲥⲩⲭⲏ | ⲛⲓⲙ ⲉⲃⲟⲗ | ϩⲉⲛ ⲥⲱⲙⲉ | ⲛⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉ | ⲛⲁⲉⲓ
ⲛⲉ ⲉⲧⲛⲁ|ⲃⲱⲕ ϣⲁ ϩⲁ|ⲣⲱⲛ ⲡϣⲉⲛⲧⲕ|ⲟⲩⲓⲕⲓⲣⲁ ⲧⲓⲧⲁⲣ|ⲕⲟ ⲉⲙ-
ⲙⲟⲟⲕ | ⲱ ⲣⲉⲙⲟⲟⲩⲧ [?] | ⲉⲛⲧⲉϩⲓⲏ ⲉⲛ|ⲧⲁⲩϫⲓⲧⲉⲕ | ⲉⲣⲟⲥ | ⲙⲉⲛ
ⲑⲉ ⲉⲛⲧⲁⲕⲃ|ⲱⲕ ⲉⲛϩⲏⲧⲉⲥ | ⲙⲉⲛ ⲉⲙⲙⲁ ⲉⲛ|ϩⲟⲧⲉ ⲙⲉⲛ ⲡⲓⲉⲣⲟ |
ⲉⲛⲕⲱϩⲧⲉ | ⲉϥⲃⲓ ϩⲟⲓⲙⲉ ⲙⲉ | ⲉⲛⲧⲁⲕⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ | ⲙⲉⲛ ⲛⲉⲕϩⲓⲥⲉ
ⲧⲏ|ⲣⲟⲩ ⲉⲧⲕⲉⲉⲓⲛⲉ | ⲉⲙⲡⲉⲕϩⲓⲥⲉ | ⲧⲏⲣⲉϥ ⲉϫⲉⲛ | ϩⲁⲣⲱⲛ ⲡϣⲉⲛ|
ⲧⲕⲟⲩⲓⲕⲓⲣⲁ | ⲁⲓⲟ ⲧⲁⲕⲭⲏ | ⲧⲓϣ ⲧⲓⲱⲣⲉⲕ | ⲉⲣⲟⲕ ⲱ ⲣⲉϥⲙⲟ|ⲟⲩⲧ
ⲉⲛⲧⲉϩⲓⲏ | ⲉⲛⲧⲁⲩϫⲓⲧⲉⲕ | ⲉⲣⲟⲥ ⲙⲉⲛ ⲉⲙⲙⲁ ⲛ|ϩⲟⲧⲉ ⲉⲛⲧⲁⲩ-
ϫⲓ|ⲧⲉⲕ ⲉⲣⲟⲥ | ⲙⲉⲛ ⲉⲙⲙⲁ ⲛ|ϩⲟⲧⲉ ⲉⲛⲧⲁⲕⲛⲁⲩ | ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲙⲉⲛ
ⲡⲓⲉ|ⲣⲟ ⲉⲛⲕⲱϩⲧⲉ | ⲉϥⲃⲓ ϩⲟⲙⲉ | ϩⲟⲙⲉ ϫⲉⲕⲁ|ⲁⲥ ⲉⲕⲉⲉⲓⲛⲉ | ⲉⲙ-
ⲡⲉⲕϩⲓⲥⲉ | ⲧⲏⲣⲉ ϫⲉⲕⲁⲁⲥ | ϩⲉⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ | ⲉⲓⲛⲁⲟⲩⲱϩ | ⲉⲛⲧⲓⲕⲉⲥ
ϩⲁ | ⲡⲉⲕⲥⲟⲓ ⲉⲕⲉ|ⲉⲓⲛⲉ ⲉⲙⲡⲉⲕ|ϩⲓⲥⲉ ⲧⲏⲣⲉϥ | ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲉⲛ | ϩⲁⲣⲱⲛ
ⲡϣ|ⲉⲛⲧⲕⲟⲩⲓ|ⲕⲓⲣⲁ ⲁⲓⲟ ⲧⲁ|ⲭⲏ ⲧⲁⲭⲏ | ⲥⲱⲕ ⲥⲱⲕ | ⲧⲁⲭⲏ ⲧⲁⲭⲏ |
ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲉⲧⲓⲛⲉ | ⲉⲛϣⲱⲛⲉ | ⲛⲓⲙ ⲉϫⲉⲛ | ⲉⲛⲣⲱⲙⲉ | ⲉⲧⲉⲧⲛ ⲁⲉⲓ| · · ·
(c. 6 lines). . .

Bone B, concave side :

ⲕⲟⲩⲭⲟⲥ | ⲧⲣⲉⲫⲱⲯ | ⲕⲏⲙⲫⲓ|ⲁⲥ ⲡⲥⲟⲑⲏ|ⲙⲓⲥ ⲙⲉⲛ | ⲡⲗⲉⲙⲟⲥ |
ⲙⲉ ⲟⲗⲓⲁⲧ | ⲛⲁ ⲛⲉ ⲧⲥⲟ ⲉ[ⲛ]|ⲧⲏⲛⲁⲙⲓⲥ | ⲉⲛⲡⲙ[ⲟⲩ] | ⲛⲁⲓ ⲉⲧ[ⲓ]-
ⲛⲉ | ⲉⲛϣⲱⲛⲉ ⲛⲓⲙ | ⲉϫⲉⲛ ⲉⲛⲣⲱⲙⲉ | ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲓⲛⲉ | ⲉⲙⲡⲥⲓⲭⲏ
ⲛⲓⲙ | ⲉⲃⲟⲗ ϩⲉⲛ ⲥⲱ|ⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉ|ⲉⲓⲛⲉ ⲉⲛⲧⲉ|ⲯⲓⲭⲏ ⲉⲛϩⲁ|ⲣⲱⲛ |
ⲡϣⲉⲛⲧⲕⲟⲩⲓⲕⲓ|ⲣⲁ ⲧⲓⲱⲣⲉⲕ ⲉⲣⲟⲕ | ⲉⲛⲧⲉϩⲓⲏ ⲉⲣⲟⲥ | ⲙⲉⲛ ⲑⲟⲧⲉ
ⲉⲛⲧⲁⲕ|ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ ⲙⲉⲛ | ⲉⲛⲕⲟⲗⲁⲥⲓⲥ | ⲙⲉⲛ ⲉⲛϩⲟ ⲉⲩϣⲟⲃⲉ | ⲉⲛ-
ⲧⲁⲕⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ | ⲙⲉⲛ ⲡⲓⲉⲣⲟ | ⲉⲛⲕⲱϩⲧ ⲉϥⲃⲓϩⲟ|ⲙⲉ ϩⲟⲙⲉ | ϫⲉ-
ⲕⲁⲁⲥ ϩⲉⲛ|ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲉⲓⲛⲁⲟ|ⲩⲱ ϩⲁ ⲡⲉⲕ|ⲥⲟⲓ | ϫⲉ ⲛⲑⲉ | ⲉⲛⲧⲁⲕ-
ϩⲓ|ⲥⲉ ⲉⲕⲉⲉⲓ|ⲛⲉ ⲉⲙⲡⲉⲕ|ϩⲓⲥⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ | ⲉϫⲉⲛ ϩⲁⲣⲱ|ⲛ ⲡϣⲉⲛ|ⲧⲕⲟⲩⲓ-
ⲕⲓ|ⲣⲁ ⲁⲓⲟ ⲧⲁⲭⲏ | ⲧⲁⲭⲏ.

TRANSLATION.

Bone A (convex side).

Christ (?) : Kouchos, Trophôs, Kimphias, Psothomis, and Plemos and Oliat : these are the names [1] of the six powers [2] of Death [3], these which bring every sickness upon every man, these which bring every soul out of every body. I adjure you by your names [4] and your names (*sic*) and your powers and your places [5] and the wellbeing [6] of

In the notes references are, as far as possible, indicated by the abbreviations used in Crum's Coptic Dictionary. *Unless otherwise indicated, Roman numerals indicate the volume, Arabic ones the pages.*

It has not been thought necessary to give exhaustive explanations of the more usual magical phenomena which these texts share with others e. g. the use of the mother's name, not the father's (cf. n. ad loc.). For these as well as the general principles of Magic readers are referred to such standard works as Th. Hopfner's Griechisch-Ägyptischer Offenbarungszauber *and the articles on* Magic *in* Pauly-Wissowa, Daremberg and Saglio, etc.

[1] With these names cf. (i) Bap 1 sq. : ⲁⲃⲃⲁⲧⲱⲛ ⲇⲉ ⲉⲧⲉ ⲛ̄[ⲧⲟϥ ⲡⲉ] ⲡⲙⲟⲩ ⲙⲛ̄ ⲅⲁⲓⲟⲥ · ⲙⲛ̄ ⲧⲣⲩⲫⲱⲛ · ⲙⲛ̄ ⲱⲫⲓⲁⲑ · ⲙⲛ̄ ⲫⲑⲓⲛⲱⲛ · ⲙⲛ̄ ⲥⲟⲧⲟⲙⲓⲥ · ⲙ[ⲛ̄] ⲕⲟⲙⲫⲓⲟⲛ · ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲡⲥⲟⲟⲩ ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ ⲡⲙⲟⲩ; (ii) *ibid.*, 2 : ⲡⲙⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲙ̄ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲉⲧⲉ ⲡⲗⲟⲓⲙⲟⲥ ⲡⲉ; with commentary of O. von Lemm, *Bull. Acad. Imp. Sciences*, Petrograd 1915, p. 207, To his essays at interpretation we add ⲅⲁⲓⲟⲥ, *χάος*? ⲅⲟⲙⲫⲓⲟⲥ, *γνόφος*? ⲫⲑⲓⲛⲱⲛ, *φθόνος* or *φθίνων*?

[2] Besides ⲇⲩⲛⲁⲙⲓⲥ and 'sons' of Death, they are called ⲇⲩⲛⲁⲧⲟⲥ and ⲇⲉⲕⲁⲛⲟⲥ. Cf. *P. O.*, II, 186 sq. : ⲁⲃⲃⲁⲧⲱⲛ ⲇⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲡⲉ ⲡⲙⲟⲩ · · · ⲡⲉϫⲁϥ ⲙⲡⲉϥⲇⲩⲛⲁⲧⲟⲥ ⲡⲗⲟⲓⲙⲟⲥ; *ibid.* 187 : ⲁϥⲡⲱⲧ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲡⲙⲟⲩ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲁⲙⲛⲧⲉ ⲙⲛ ⲡⲉϥⲕⲉⲥⲟⲟⲩ ⲛⲇⲉⲕⲁⲛⲟⲥ.

[3] For much about Death personified cf. (i) TstAb 174 sq. : (ii) BMar 489, 490; (iii) FR 59, 139, 157; (iv) (Ancient Egypt) G. Thausing, *Ueber die Personifikation des Todes, Archiv für ägyptische Archäologie*, I, Wien 1938, p. 215.

[4] The virtue of the 'name' in magic is well-known. Cf. Pauly-Wissowa, XIV, c. 334 *sq.*, *sub* Mageia (Name).

[5] ⲧⲟⲡⲟⲥ, ⲇⲩⲛⲁⲙⲓⲥ etc. are Gnostic survivals. Cf. G. Horner, *Pistis Sophia*, London 1924, p. xv; Stegemann, p. 61, n. 2.

[6] ⲡⲟⲩϫⲁⲓ, 'health', 'safety' 'wellbeing', is regular in oaths. This is a strong use. Cf. (i) BMar 37 ϣⲉ ⲡⲟⲩϫⲁⲓ ⲙⲡⲁⲡⲟⲗⲗⲱⲛ, (ii) PBad 311 ϯⲱⲣⲕ ⲉⲣⲁⲕ ⲱ ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ ⲙ̄ⲡⲟⲩϫⲁⲓ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲣⲓⲁⲥ ⲛ̄ϩⲱⲙⲁⲩⲥⲓⲱⲛ.

Death that ye go [1] to Aaron, the son of Tkouikira [2], and take his soul.

I adjure thee, O dead one [3], by the way thou wast taken and the punishment which came forth for thee . . . which thou didst hear and the punishments [4] which thou didst see and the faces (? forms ?) [5] which thou didst see and the raging river of fire [6], that I shall place this — so soon as [7] I shall place this bone beneath thee, that, as thou hast suffered, thou shalt bring thy suffering on Aaron, the son of Tkouikira.

Yea, yea; quick, quick; away, quick.

Bone B (convex side).

Kouchos, Trochos, Aphônos, Pesphokops, and Plemos, and Oliat : these are the six powers of Death, these which bring every soul out of every body; these are they that will go to Aaron, the son of Tkouikira.

I adjure thee, O dead one, by the way thou wast taken and the manner in which thou didst go and the fearful places and the raging

[1] ⲉⲧⲉ- for ⲉⲧⲉⲧⲛⲉ-

[2] Just as we have the names ⲧⲕⲁⲗⲏ (Ep II Nos, 361, 533) and ⲕⲏⲣⲁⲕⲁⲗⲏ (BKU I No. 24), so we have ⲧⲓⲕⲟⲩⲓ (PGM II 136) and, here, ⲧⲕⲟⲩⲓⲕⲓⲣⲁ

The mother, and not the father, is mentioned, as regularly in magic texts. Cf. (i) R. Wünsch, *Antike Fluchtafeln*, Bonn 1912, p. 9, n. 3, '*Pater incertus, mater certa*, und die Benennung des unrichtigen Vaters hätte den Zauber unwirksam gemacht.... Unsicher ist es, ob dieser Zauberbrauch sich unabhängig entwickelt hat, oder ob er vielmehr von der ganz gleichen ägyptischen Sitte abhängig ist'. (ii) S. Eitrem, *Papiri Osloenses*, I, Oslo 1925, p. 44 sq.

[3] *Gk. ὁρκίζω σε, νεκύδαιμον*...

[4] For the various punishments of the damned cf. BMis 583 sq.

[5] For the various terrifying forms assumed by the infernal powers cf. (i) TstAb 236, (ii) BMis 556 sq., (iii) FR 204, 211, 212, 225.

[6] The river of fire is prominent in Coptic apocrypha and earlier. Cf. BAp lxvi. All souls, good or bad, must encounter it but the good pass it easily. Cf. (i) JTS, VII, 1907, p. 243, (ii) Kropp, III, 92.

[7] This formula is common in Coptic and something similar is found in Latin written in Greek characters on a 2nd century *A. D.*, lead tablet from a grave at Hadrumetum : *εξ κουα ορα οχ κομποσυερο νον δορμιατ Σεξτιλλιος Διουνσιε φιλιους i. e.* ex qua hora hoc composuero, non dormiat Sextillius, Dionysiae filius (Hopfner, II, 91). The usual, corresponding formula in Greek is one of manner, not of time, *i. e.* 'as I place.... so may...'.

river of fire which thou didst see and all thy sufferings, that thou bring all thy suffering on Aaron, the son of Tkouikira. Yea, quick.

I adjure thee, O dead one, by the way thou wast taken and the fearful places to which thou wast taken and the fearful places which thou didst see and the raging river of fire, that thou bring all thy suffering—that, so soon as I place this bone beneath thee, thou bring all thy suffering upon Aaron, the son of Tkouikira.

Yea; quick, quick; away, away; quick, quick.

These are they that bring every sickness upon every man. . .

Bone B (concave side).

Kouchos, Trephôps, Kêmphias, Psothêmis, and Plemos, and Oliat : these are the six powers of Death, these which bring every sickness upon (every) man and bring every soul from every body. Bring the soul of Aaron, the son of Tkouikira.

I adjure thee by the way (thou) . . . and the dread . . . which thou didst see (*sic*) and the chastisements and divers (? dreadful ?) faces (? forms?) which thou didst see and the raging river of fire, that, so soon as I place beneath thee . . . , as thou didst suffer, thou bring thy suffering on Aaron, the son of Tkouikira. Yea; quick, quick.

GENERAL REMARKS.

To understand these bones properly it is necessary to remember that they are probably but a part, the only surviving part, of a more or less elaborate magic process. This we may try to reconstitute according to what seems to have been the usual practice in such cases.

The scene, then, is somewhere in Upper Egypt in the 9th or 10th century. There a certain Aaron, son of Tkouikira, has an enemy, discreetly anonymous, who is prepared to resort to black magic to do Aaron harm. For this purpose he consults the local magician. This man has a kind of recipe-book of magic processes to meet various needs[1]. It prescribes what materials and what

[1] Cf. (i) *Z.A.S.A.*, XXXIII (1895), A. Erman, *Ein koptischer Zauberer*, (ii) *A.J.S.L.*, XLVI (1930), W. H. Worrell, *A Coptic Wizard's Hoard.*

formulae[1] shall be used in each type of case, and how and when and where.

Here the formulae are written on bones. Was this part of the instructions ? At this point we naturally turn to the only comparable example, a bone in the Florence Museum[2]. The inscription on this, however, is, defective and obscure, at least in its edited form; and it does not help much. It is nevertheless clear that, like those on our bones, it enlists the aid of the spirit of a corpse in order to harm someone.

But the Florence bone is described as a human rib. If so, its use was probably different from ours. Whereas ours merely carried the petition of the client to the spirit of the dead person under whose body it was laid, the other was taken from the dead person's remains and, so to speak, brought his spirit with it. So it might be brought into proximity with the person whom it was desired to injure. We read that Germanicus 'died at Antioch as a result of the machinations of Piso and Plancina; for human bones which had been exhumed were found in his house'[3], while Ovid describes Medea as 'wandering among the tombs and gathering certain bones from the still-warm funeral pyres'[4].

But the bones with which we are dealing are certainly not human and their use was confined to carrying the message to the dead person's spirit. We have many examples of such invocations written on various materials and placed in graves. The best known are the leaden *defixionum tabellae*[5]; but papyrus was also used and sometimes stuck in the mouth of the corpse[6]; while in one case the invocation is to be written on an ass's membrane which is then to be placed under the corpse[7].

It is not clear if there was any special reason for the use of animal bones here. Perhaps there was some confused idea of 'sympathy' which

[1] In the recipes nim (Gk. *δεῖνα*) *i.e.* 'so and so' takes the place of the proper names which are inserted when the recipes are put to use.

[2] Cf. *Sphinx*, X, 156 and further comments in RChamp 538 and Kropp, III, 111 sq.

[3] Dio Cassius, LVII, 18. Cf. Tacitus, *Annals*, II, 69.

[4] *Heroides*, VI, 89-92.

[5] Cf. A. Audollent, *Defixionum Tabellae*, Paris 1904.

[6] PGM, II, 141; and cf. *ibid.*, I, 138 . . . *ἐνστόμισον* . . . .

[7] PGM, I, 134 . . . *ὑπόστρωσον τὸν ὑμένα* . . . ; cf. 136 . . . *ὑπόθες αὐτῷ*.

plays so large a part in magic; and bones, bones of any kind, were felt to be apt for the purpose. Also their durability may have recommended them. Durability is given as one reason why leaden tablets were preferred [1]. In any case bones were occasionally used as writing material for ordinary purposes [2].

Next, why two bones? It is unlikely that they were intended for two different corpses, invoking two different spirits. They bear the same invocation copied, with differences of detail, three times. Rather is the emphasis to be put on this triple repetition which made two bones necessary since a separate side was used each time. The importance of the number three in magic is well-known [3].

If, however, this is the right explanation, the differences of detail mentioned above are hardly compatible with the supposed need for accuracy in copying magical formulae. It would seem as if the magic art itself had degenerated in these late times.

Next, the ink. The magic recipes usually prescribed the kind of ink to be used. Our inscriptions are in red. Blood? 'Blood of all kinds constitutes a good magic ink.' [4] Examples abound in the magic texts [5]. It is tempting to suppose that blood of some kind was used here.

Then, who did the actual writing, Aaron's enemy himself or the magician whom, we assume, he was consulting? Audollent discusses this question for the *defixionum tabellae* and comes to the conclusion that sometimes the magician did the writing, sometimes the client himself [6]. But one imagines that more often the magician did the writing since his clients would be mostly illiterate. So, then, perhaps, here. The false starts, repetitions, omissions, and mistakes generally, may be explained partly by the difficulty of copying on a narrow bone of this sort, partly by the probability that the magician himself had but little learning.

---

(1) Audollent, *lib. cit.*, p. xlix.

(2) Two bones in the Coptic Museum, Old Cairo, seem to contain lists or accounts of some kind.

(3) Cf. (i) Audollent, *lib. cit.*, p. lxxvii, n. 7, (ii) S. Eitrem, *Papiri Osloenses*, I, Oslo 1925, pp. 55, 61, 62.

(4) Eitrem, *lib. cit.*, 50 sq.

(5) *e.g.* PGM, II, 14, blood of black ass; *ibid.*, 30, of black cow or goat; *ibid.*, 54, of black dog; *ibid.*, 67, of quail; Kropp, II, 32, of bat; *ibid.*, 93, of white dove.

(6) Audollent, *lib. cit.*, p. xliv sq.

Turning again to the inscriptions themselves and considering their content, we are confronted with more questions. For example, is the spirit of the dead person expected to harm Aaron in this world or the next? All the sufferings mentioned, which are to come upon Aaron when the bones are placed under the corpse, are those of the next world; and yet is it likely that Aaron's enemy would prepare the bones against the unlikely contingency of Aaron's death? It is true that he also adjures the ministers of Death to take Aaron's soul from his body but in this he seems to be expecting a great deal to happen in a short time. And, to say the least, it was not usual in magic to pursue a man beyond the grave [1].

These questions in turn provoke another. According to the best Coptic eschatology only the wicked suffered pains after death [2]. How, then, should Aaron's enemy attribute them to the spirit whose aid he was invoking? The best answer is to suppose that he had no clear ideas about the matter himself. He was clear only in his desire to harm Aaron and rather vague about all else. And in general, it must be remembered that there is little, if anything, that is really Christian here [3]. It is in magic practices, and especially in black magic, that we should most expect to find pagan survivals; and these bones provide a conspicuous example [4]. In spite of the borrowings from the Christian

---

(1) Crum comments on this question in RChamp, 538, 539 but I do not well understand his remarks. In the three texts which he mentions I see no evidence that the curse was to take effect after death.

(2) Cf. (i) C. Kopp, *Glaube und Sakramente der koptischen Kirche*, (*Orientalia Christiana*, XXV, 1, 1932), pp. 51-74, (ii) BMar 491.

(3) For the Coptic feeling about death, in spite of the consolations of Christian teaching, cf. (i) E. Revillout, *Les affres de la mort*, RE, II, 1882, p. 64 sq., (ii) M. Kramer, *Die Totenklage bei den Kopten*, Wien und Leipzig 1941, *passim*.

(4) Coptic Magic is of course largely traditional and preserves much from pre-Christian Egypt. So, too, even with the borrowings from the Christian apocrypha. Cf. BAp lxi sq. But the sort of communication with the dead which we have here does not seem to derive, at least directly, from the Ancient Egyptian letters to the dead. Cf. A. H. Gardiner and Kurt Sethe, *Egyptian Letters to the Dead*, London 1928, Ch. 1, p. 12. It has closer parallels in other countries.

apocrypha, the whole spirit of the thing remains pagan and primitive. Incidentally, it may be noticed that Coptic magical texts of this disreputable kind are mostly of a late period, coinciding with a general decline and decadence of Christianity in the country.

Finally, the magic recipe may well have included detailed instructions for the disposition of the bones. Thus, for example, it may have prescribed a special time for placing them under the corpse. Night and especially the times just after sunset and before sunrise were preferred for this sort of thing [1]. Then, too, the kind of corpse was not usually left to chance. Favourite ones were those of persons who had died prematurely (ἄωροι) or by violence (βίαιοι) [2]. The spirits of such were held to be more indignant and dissatisfied with their fate and, therefore, more restless and 'excitable' in the magic sense [3].

About these questions and the like we have no information here and are left to conjecture; but it would be a defective survey of the bones that did not make allowance for them.

J. Drescher.

POSTSCRIPT.

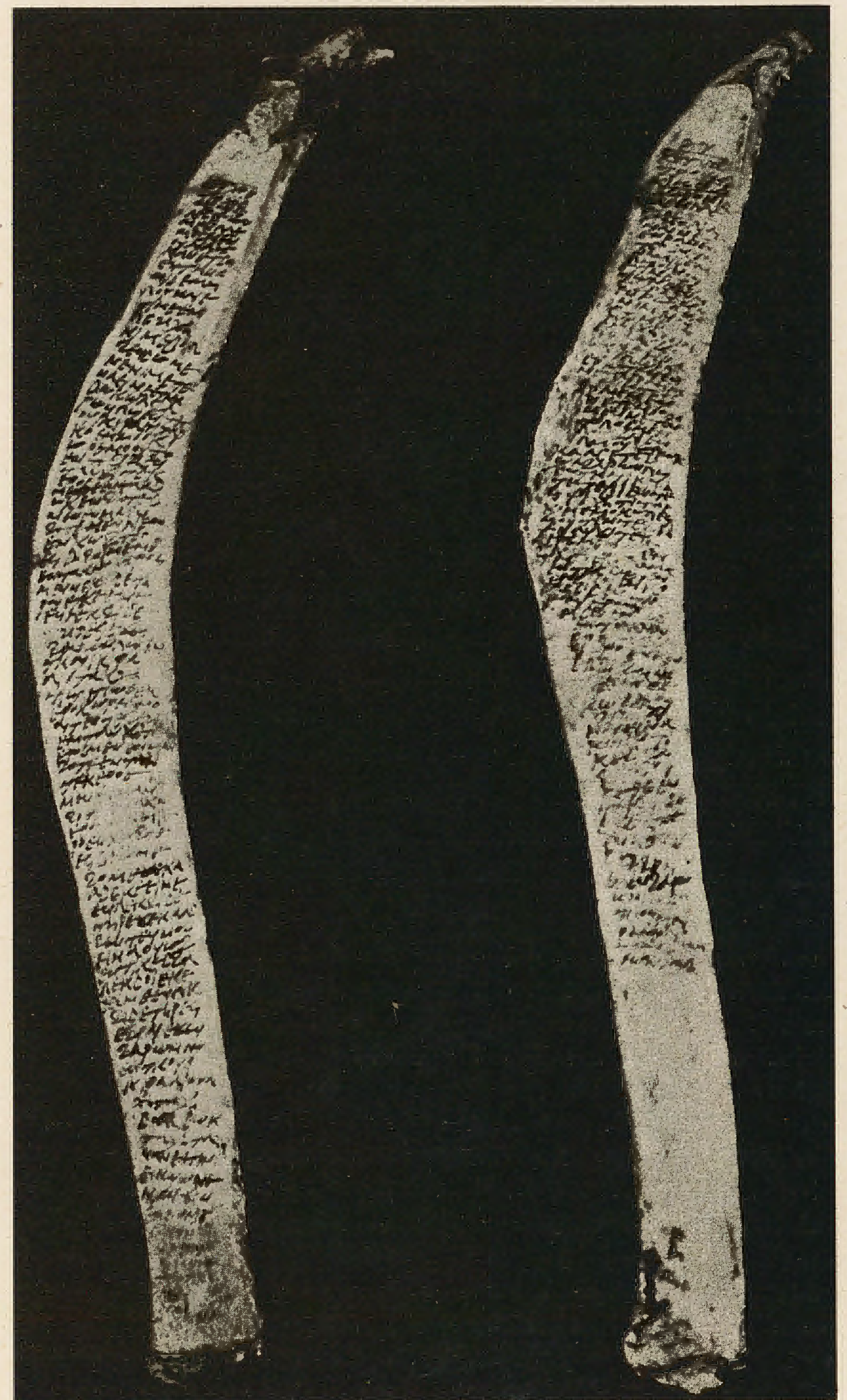
A. Grohmann (*Corpus Papyrorum Raineri, III Series Arabica, t. I, pars I*, Vindobonae 1924, p. 63) deals interestingly with the Arabic use of bones as writing material. About one at least of his examples, that edited by P. Casanova (*Annales du Service*, IX, 1908, p. 193 sq.), I should have said more, if I had known of it earlier; for it has much in common with the subject of this article. But it is now too late to do more than give the bare reference.

J. D.

(1) Cf. Kropp, III, 148.

(2) Cf. Pauly-Wissowa, *art.* 'Nekydaimon' (Preisendanz) *passim*.

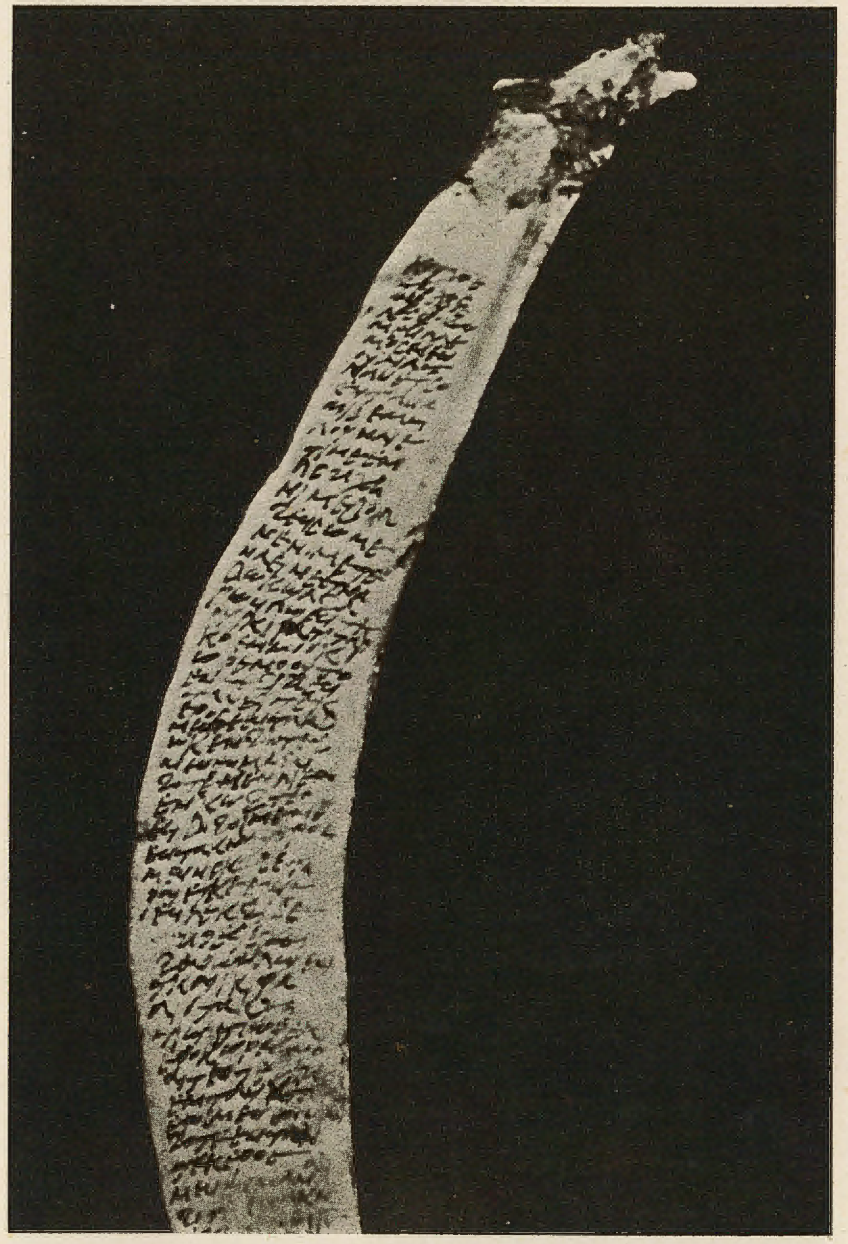
(3) Cf. Virgil, *Eclogues*, VIII, 99... saepe animas imis excire sepulchris...



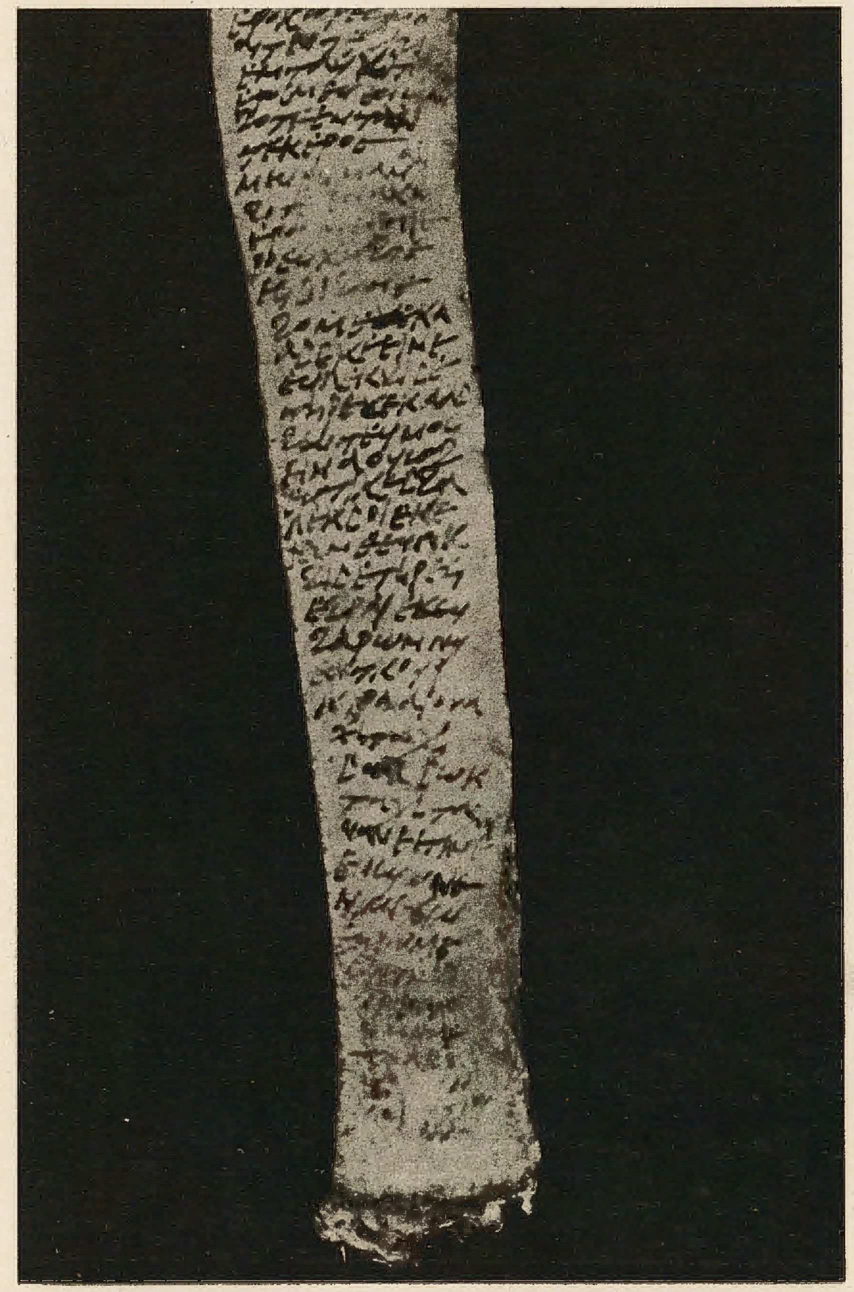
Right : Bone A, convex side.
Left : Bone B, do.



Bone B : concave side.



Bone B : convex side, upper part.



Bone B : convex side, lower part.

HENRI MUNIER,

BIBLIOGRAPHE ET COPTISANT (1884-1945),

PAR

JEAN-EDOUARD GOBY.

Henri Munier était un Français d'Égypte.

Son père, Jules Munier, naquit à Meursault, dans la Côte-d'Or, en 1856. Venu en Égypte en 1881 en qualité de professeur de langue et de littérature françaises des Écoles secondaires gouvernementales, il se consacra tout entier au journalisme à partir de 1891, collaborant à l'*Écho d'Orient*, au *Bosphore*, au *Courrier du Nil*, aux éditions françaises de l'*Ahram* et du *Moayaad*, fondant même en 1912 l'*Écho d'Égypte*. A la fin de sa vie et jusqu'à sa mort survenue en 1929, il fut secrétaire administratif de l'Union des Agriculteurs d'Égypte. Il a laissé des *Notes de lexicographie française*, une *Petite histoire anecdotique de l'Égypte durant le dernier demi-siècle*, enfin et surtout une plaquette intitulée *La presse en Égypte, 1799-1900, Notes et souvenirs*, dont l'intérêt fait regretter la faible diffusion.

La mère d'Henri Munier appartenait à la famille Mourès, propriétaire de la grande imprimerie française d'Alexandrie qui fut fondée sous le règne du Khédive Mohamed-Saïd.

Originaire du même bourg que son père, Henri Munier naquit le 14 juillet 1884. De sa Bourgogne natale, il devait garder toute sa vie ce délicieux accent si doux aux oreilles de ceux qui le savent reconnaître, si poétiquement évocateur de la Côte, des vignobles bien alignés et bien soignés, des vignerons si pleins de joyeuse vitalité mais aussi tout pénétrés d'honnêteté, de conscience professionnelle, d'amour du travail

bien fait. Ces qualités, encore affirmées par une rare délicatesse de sentiments, étaient, avec une bonté et une modestie peu communes, les vertus cardinales d'Henri Munier, qui orientèrent sa vie privée et familiale de catholique pratiquant, si simple et si belle, et donnèrent à son œuvre professionnelle et scientifique sa grandeur et sa noblesse.

Il ne faudrait pourtant pas croire qu'Henri Munier manquait de cet esprit malicieux si répandu entre Saône et Seine : aussi bien que quiconque il excellait à conter finement de délicieuses histoires sur les choses et les hommes d'autrefois mais il le faisait toujours avec son indulgence souriante qui ne blessait personne. On a écrit ailleurs que sa trop grande bonté lui attira parfois de menus désagréments : la chose nous a été confirmée par l'un de ses meilleurs collaborateurs immédiats de naguère. Il convient donc de considérer comme exactes les anecdotes qui furent relatées à ce sujet. Elles permettent d'achever de brosser le portrait très humain d'un être dont tant d'aspects furent exceptionnels.

*
* *

Venu tout jeune en Égypte, Henri Munier fréquenta d'abord l'École des Frères de la Doctrine chrétienne puis il poursuivit ses études en France, au petit séminaire de Plombières-lès-Dijon puis à la Faculté des Lettres de Dijon.

Il était âgé de vingt-quatre ans lorsque Gaston Maspero, alors Directeur général des Antiquités, le fit entrer au service du Gouvernement égyptien en qualité de bibliothécaire du Musée. En 1908 donc, Henri Munier se fixa définitivement en Égypte, pays qui allait devenir vraiment pour lui une seconde patrie, comme il lui arrivait souvent de le dire, non sans une pointe d'émotion.

Il resta au Musée des Antiquités jusqu'en 1925. A cette époque disparut Adolphe Cattaui Bey, Secrétaire général de la Société royale de Géographie, qui venait d'assurer le secrétariat du Congrès international de Géographie tenu au Caire en avril 1925 avec le succès dont témoignent les cinq volumes de comptes rendus de ces beaux travaux scientifiques. L'on sait que le Souverain alors régnant qui avait été, avant de monter sur le trône, Président de la Société de Géographie et qui avait daigné



HENRI MUNIER.

provoquer l'organisation du congrès auquel nous venons de faire allusion, avait une dilection particulière pour la géographie. Ce fut donc pour Henri Munier un honneur spécial d'être choisi comme successeur de Cattaui Bey par S. M. le Roi Fouad. Le nouveau Secrétaire allait occuper son poste pendant vingt ans, jusqu'à sa mort, survenue dans la nuit du 19 au 20 août 1945.

Henri Munier exerça ses fonctions administratives successives avec la plus grande conscience. Tous ceux qui l'on connu peuvent témoigner que tout visiteur était reçu par lui avec courtoisie et aménité. D'une complaisance inlassable, Henri Munier renseignait chacun, le dirigeait au besoin dans le dédale des catalogues, lui donnait des idées, jouait, s'il estimait que c'était utile, le rôle d'un «président de thèse», et tout cela sans effort, le plus naturellement du monde.

Nous ne saurons évidemment jamais combien de fiches Henri Munier rédigea lui-même de sa belle écriture bien formée ou fit préparer par d'autres. Mais ce que nous pouvons dire c'est que toutes celles que nous avons consultées nous-même étaient impeccables.

On a déjà souligné le rôle d'Henri Munier dans l'organisation du beau Musée d'ethnographie africaine dont les collections s'accroissent sans cesse grâce aux dons royaux. On a dit aussi les efforts que fit inlassablement Henri Munier pour enrichir la bibliothèque de la Société de Géographie. Il aimait du reste faire les honneurs des vastes salles du Musée ethnographique, comme il se plaisait à montrer les collections de cartes de la Société. C'était avec précision qu'il donnait un détail, rectifiait une erreur de son interlocuteur, développait une idée générale, et toujours avec la même urbanité souriante qui était la sienne.

Il convient de rappeler aussi qu'il suivait de très près la publication des nombreux ouvrages édités par la Société de Géographie : certes, il est plus facile de préparer une table ou un index, ou encore de corriger des épreuves que de rechercher de la documentation, de composer et de rédiger un ouvrage. Mais ces utiles travaux matériels doivent pourtant bien être exécutés et Henri Munier y excellait. En particulier, il revoyait minutieusement les épreuves même déjà corrigées par les auteurs; nous savons, par expérience personnelle, que ce n'était jamais inutile.

Ce dernier genre d'activité professionnelle nous conduit tout naturellement à passer à l'étude de l'œuvre proprement scientifique d'Henri Munier.

*
* *

En dressant la bibliographie de ses publications, nous avons délibérément écarté le plan chronologique classique pour essayer de mieux faire ressortir le double caractère des principaux travaux d'Henri Munier, bibliographe et coptisant.

Bibliographe, nous sommes à peu près sûr qu'Henri Munier le devint par suite de la haute idée qu'il avait de sa profession de bibliothécaire; il commença par établir des fiches; tout naturellement ces fiches rassemblées devinrent des répertoires, des index, des catalogues, des tables. Des travaux de ce genre peuvent paraître à certains esprits quelque peu fastidieux et surtout «peu glorieux». Tel n'est pas notre avis. Qui n'a pas connu les heures fiévreuses passées dans les grandes bibliothèques des capitales alors que le temps dont on dispose est si restreint; qui n'a pas vu les derniers lecteurs couvrir leurs fiches de quelques lignes supplémentaires plusieurs minutes encore après qu'un garçon de salle a annoncé le fatidique : «Mesdames et Messieurs, on va bientôt fermer», ignore tout le prix de tables, d'index, de catalogues bien faits. Or, pour mener à bien des travaux de ce genre, il ne faut pas craindre de chercher, de vérifier, de comparer, de contrôler, de revérifier : l'erreur possible est là, partout, sournoise, insidieuse, malveillante et il la faut sans cesse dépister. Une ligne avant d'être écrite demande parfois des heures de recherches. Et bien souvent, de laborieuses investigations sont faites sans résultat. C'est pourquoi, tous ceux qui aiment l'étude n'auront jamais trop de reconnaissance envers les hommes patients et laborieux qui leur préparent les bons outils de travail que sont les bibliographies sérieuses, les tables correctement établies.

Henri Munier consacra d'innombrables heures à «forger» de tels outils : catalogue de la Bibliothèque du Musée égyptien, index des trente premiers tomes des *Annales du Service des Antiquités,* table des quinze premiers tomes du *Bulletin de la Société de Géographie,* bibliographie de la géographie historique de l'Égypte, mise à jour de la bibliographie géographique de la Vallée du Nil, Henri Munier s'occupa de tout cela, avec un égal bonheur. Et dans tous les ouvrages sortis de sa plume, dont certains ne sont même

A MÉDITER

pas signés de lui, on reconnaît l'application des mêmes méthodes cartésiennes qui procurent à l'esprit une si grande satisfaction, une si pure joie intellectuelle.

Il couronna son œuvre bibliographique par la publication, en 1943, de ses *Tables de la Description de l'Égypte,* livre que les érudits attendaient depuis cent-vingt ans[1]. Dans ce précieux ouvrage on trouve encore un index général des titres et sous-titres, des tables de la *Décade égyptienne* et des *Mémoires sur l'Égypte,* enfin une bibliographie de l'Expédition française. Sans doute des esprits chagrins pourraient prétendre que cette bibliographie n'est pas absolument complète. Le fait est exact. Mais a-t-il jamais existé une bibliographie complète dès que le sujet traité est un peu vaste? Et puis, il importe de se souvenir de la date de publication : à cette époque, il était bien impossible en Égypte de disposer des ressources de la Bibliothèque nationale de Paris ou de celles du British Museum.

La meilleure preuve qu'Henri Munier ne considérait pas lui-même son travail comme définitif est que l'on a retrouvé dans sa bibliothèque un exemplaire de son livre contenant d'assez nombreuses adjonctions manuscrites de sa main. Mais sentant sans doute ses forces décliner, il voulut rendre aux chercheurs le grand service de publier ce qu'il avait déjà mis au point. Telle quelle, son œuvre peut rendre les meilleurs services.

Nous croyons personnellement que la science bibliographique est en train de subir de profonds bouleversements, grâce aux travaux d'un G. Cordonnier par exemple. Il n'en importe que davantage de rendre hommage aux efforts de ceux qui œuvrèrent laborieusement suivant les anciennes méthodes.

*
* *

Dans un article paru dans le premier volume du *Bulletin de l'Association des Amis des Églises et de l'Art coptes,* Henri Munier a rendu un juste

[1] On avait bien établi des tables de la *Description* à l'époque de la publication mais ces tables étaient restées manuscrites. Les originaux se trouvent à la Bibliothèque nationale à Paris.

hommage aux efforts peu connus de Gaston Maspero pour faire refleurir les études coptes. Henri Munier, qui fut l'un des meilleurs et des plus fidèles élèves de Maspero dans ce domaine, était particulièrement qualifié pour apprécier comme il convenait cette partie de l'œuvre du grand égyptologue. Maspero fut vraiment le pionnier de l'archéologie copte et Henri Munier eut la bonne fortune de pouvoir recueillir de la bouche même de son maître les enseignements les plus précieux.

Au cours des premières années qu'il passa à la Bibliothèque du Musée, Henri Munier se contenta d'étudier la langue copte, tout en se perfectionnant en arabe et en hébreu. Il ne commença à publier qu'en 1914 mais, à partir de cette date, il ne s'arrêta plus de donner aux *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte,* au *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale,* au *Bulletin de la Société d'Archéologie copte,* à d'autres publications savantes encore, des transcriptions et des traductions de textes, des études, des mémoires.

Les premiers articles d'Henri Munier consistent seulement en des transcriptions et des traductions accompagnées de quelques commentaires. Puis il se livra à des études de plus en plus importantes.

En prenant connaissance de l'article paru dans *Aegyptus,* en 1931, *les stèles coptes de Saint Siméon à Assouan,* l'on ne peut oublier qu'Henri Munier était aussi bibliographe. Ses études sur *la géographie de l'Égypte d'après les listes coptes-arabes* et sur *les pays étrangers connus des Coptes,* tout en mettant en vedette l'esprit critique et l'érudition de l'auteur, présentent un grand intérêt pour tous ceux qui s'intéressent à la géographie historique de l'Égypte et des pays voisins. Dans ces derniers articles, Henri Munier semble avoir donné sa pleine mesure.

Ce qui prouve de façon irréfutable la qualité des connaissances d'Henri Munier sur l'époque copte est la manière dont il sut traiter l'*Égypte byzantine de Dioclétien à la conquête arabe* dans le *Précis de l'Histoire d'Égypte.* Les quatre tomes de cet ouvrage, préfacé par S. E. Mohamed Zaki El-Ibrachy Pacha, sont dus, on le sait, à la plume de «divers historiens et archéologues» qui avaient noms Jacques Bainville, Paul Bovier-Lapierre, Étienne Combe, Edouard Driault, Henri Gauthier, Pierre Jouguet, Henri Munier, Angelo Sammarco, Gaston Wiet. Or, dans la partie qui lui fut dévolue, Henri Munier ne le cède en rien en clarté et en précision aux

plus distingués de ses confrères. Et pourtant, *a priori,* l'on pourrait considérer cette partie de l'histoire de l'Égypte comme moins intéressante que d'autres par suite de la confusion des événements et l'importance des hérésies si éloignées de nos préoccupations actuelles. Henri Munier réussit à animer cette période, à trouver «le fil directeur» d'événements un peu compliqués.

L'on pourrait présenter des observations analogues à propos de sa collaboration à *Égypte,* ouvrage de luxe à tirage limité, remarquable par la beauté de ses photographies.

Ajoutons qu'Henri Munier a laissé des notes manuscrites importantes qui pourront constituer pour les coptisants de précieux éléments d'étude et précisons en passant que ce n'est pas seulement dans le domaine de l'archéologie copte qu'il existe des inédits d'Henri Munier. Il nous prêta par exemple un jour de précieuses fiches sur le Père Sicard en nous confiant son intention de poursuivre un jour les études qu'il avait entreprises sur l'auteur des *Lettres édifiantes et curieuses.* La mort ne lui a pas permis de donner suite à ce projet.

*
* *

Henri Munier a encore écrit de nombreux articles de vulgarisation dans divers journaux et revues sur des sujets variés. Dans sa bibliographie nous avons cité ceux dont nous avons eu connaissance sans nous dissimuler que la liste de ces articles doit être incomplète.

Sous le pseudonyme de Claude Milleray, il a publié plusieurs contes. D'autre part, il a donné un certain nombre de conférences dont le texte n'a pas été retrouvé.

Quoi qu'il en soit, même en ne faisant état que de ce qui est cité dans sa bibliographie, Henri Munier laisse un ensemble d'ouvrages et de mémoires qui lui font le plus grand honneur. Tous ceux qui l'ont connu et aimé peuvent donc être certains que, lorsqu'ils auront disparu à leur tour, son souvenir survivra encore longtemps dans les milieux d'études où le savant bibliographe et coptisant passa sa vie.

SOURCES.

1. Renseignements communiqués par M. Gabriel Munier, fils d'Henri Munier.
2. M. Henri est mort, par Ibr. F. (*Bourse égyptienne* du 20 août.)
3. *In Memoriam*. M. Henri Munier, secrétaire général de la Société royale de Géographie, par J. T. (*Journal d'Égypte* du 21 août 1945.)
4. Henri Munier par A. Valenti (*Rayon d'Égypte* du 9 septembre 1945).
5. Henri Munier (1884-1945) par Jean Catafago (*Bulletin de la Société royale de Géographie d'Égypte*, t. XXI, p. 313-314).
6. Souvenirs personnels de l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE.

I. — CATALOGUES, INDEX, ETC.

A) Égyptologie.

1. Index des tomes I à X des *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, 1 vol. in-8°, de 220 p., Le Caire 1912.
2. Index des tomes XI à XX des *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, 1 vol. in-8°, de 168 p., Le Caire 1921.
3. Index des tomes XXI à XXX des *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, 1 vol. in-8°, de 148 p., Le Caire 1931.
4. *Catalogue général du Service des Antiquités égyptiennes au Musée du Caire*, n° 9.201-9.304, *Manuscrits coptes*, VII-213 p., XXI planches, Le Caire 1916.
5. Bibliographie des ouvrages de Georges Legrain (*Extrait des Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, t. XIX (1920), p. 118 à 126).
6. *Catalogue de la Bibliothèque du Musée égyptien du Caire*, 2 fascicules in-8°, de III-496 et 514 p., Le Caire 1927 et 1928.

B) Géographie.

7. Georges Schweinfurth (1836-1926). Notice biographique (*Bulletin de la Société royale de Géographie d'Égypte*, t. XIV, 1926, p. 65 à 72).

Bulletins bibliographiques de divers *Bulletins de la Société royale de Géographie d'Égypte*.

a) En collaboration avec M. Henri Gauthier :

8. Tome XIV (1925-1926), p. 217 à 243.
9. Tome XV (1926-1927), p. 307 à 326.
10. Tome XVI (1927-1928), p. 331 à 344.
11. Tome XVII (1928-1930), p. 159 à 176.
12. Tome XVIII (1930-1933), p. 219 à 255.

b) Seul :

13. Tome XIX (1934-1936), p. 425 à 456.
14. Tome XX (1937-1939), p. 369 à 391.
15. Tome XXI (1940-1942), p. 69 à 82.
16. Bibliographie géographique de l'Égypte, publiée sous la direction de M. Henri Lorin, t. II, *Géographie historique*, 1 vol. in-8°, de 272 p., Le Caire 1929.
17. Table des tomes I à XV (1875-1927) du *Bulletin de la Société royale de Géographie d'Égypte*, un vol. in-8°, de 51 p., Le Caire 1928.
18. *La Société royale de Géographie d'Égypte*. Guide du visiteur. (Édition bilingue, traduction de M. Charles Bachatly), une plaquette in-16 de 66 p., Le Caire 1944.

Enfin, Henri Munier fut le collaborateur de la *Bibliographie géographique internationale* (Armand Colin éditeur, Paris) de 1926 à 1939. Il publia un grand nombre de comptes rendus que nous ne citerons pas ici.

C) Histoire.

19. *Bonaparte en Égypte* «Hier et aujourd'hui» (aperçu historique sur le Musée Bonaparte fondé par Gallardot-Bey). *Revue du Monde égyptien*, I, n° 12, novembre 1921, p. 763 à 765.
20. Tables de la *Description de l'Égypte* suivies d'une bibliographie sur l'Expédition française, 1 vol. in-8°, de x-382 p., Le Caire 1943.

II. — ARCHÉOLOGIE COPTE.

A) «Annales du Service des Antiquités de l'Égypte.»

21. Tome XIII (1914), p. 187 à 192 : «Sur deux passages de la *Genèse* en copte sahidique.»
22. Tome XIII (1914), p. 285 à 286 : «Stèle copte-arabe.»
23. Tome XVI (1916), p. 247 à 252 : «Un passage du martyre de saint Philothée.»

24. Tome XVI (1916), p. 253 et 254 : «La stèle funéraire du moine Mîna.»
25. Tome XVII (1917), p. 145 à 159 : «Fragments des Actes du martyre d'apa Chnoubé.»
26. Tome XVII (1917), p. 160 à 162 : «Une lampe chrétienne de Karnak.»
27. Tome XVII (1917), p. 163 : «Note sur le village de Hagé.»
28. Tome XVIII (1918), p. 65 à 71 : «Un éloge copte de l'Empereur Constantin.»
29. Tome XVIII (1918), p. 72 à 74 : «Vestiges chrétiens à Tinnîs.»
30. Tome XVIII (1918), p. 284 à 286 : «Deux recettes médicales coptes.»
31. Tome XIX (1920), p. 69 à 80 : «Mahroou et les Actes de son martyre.»
32. Tome XIX (1920), p. 225 à 241 : «Mélanges de littérature copte, I, Collection du Rev. E. C. Hoskyns.»
33. Tome XXI (1921), p. 77 à 88 : «Mélanges de littérature copte (II) : Manuscrits coptes de Cheikh Abadéh.»
34. Tome XXII (1922), p. 49 à 59 : «Résultats épigraphiques des fouilles d'al-Qarîâh bil Dûeîr.»
35. Tome XXIII (1923), p. 53 à 58 : «Stèles coptes du Fayoum.»
36. Tome XXIII (1923), p. 210 à 228 : «Mélanges de littérature copte (III) : Manuscrits coptes sa'îdiques d'Assur.»
37. Tome XXIV (1924), p. 121 : «Courte note à la fin d'un article de G. A. Wainwright.»
38. Tome XXIV (1924), p. 128-132 : «Une scène de la nativité sur un bas-relief copte.»

B) «Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale.»

39. Tome XII (1916), p. 243 à 257 : «Recueil de manuscrits coptes de l'ancien et du nouveau testament.»
40. Tome XIII (1917), p. 93 à 140 : «Une relation copte sa'îdique de la vie des saints Maxime et Domèce.»
41. Tome XIV (1918), p. 97 à 190 : «Les actes du martyre de saint Isidore.»
42. Tome XV (1918), p. 227 à 259 : «Un nouveau martyre copte : saint Nabraha»

C) «Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie.»

43. 1924, n° 20, p. 196 à 201 : «La sibylle alexandrine chez les Coptes.»
44. 1926, n° 22, p. 237 à 239 : «Remarques sur la stèle copte 11.799 du Musée d'Alexandrie.»
45. 1936, n° 30, p. 26 à 30 : «Le monastère de saint Abrahama à Farshout.»

D) «Bulletin de l'Association des Amis des Églises et de l'Art copte», devenu le «Bulletin de l'Association des Amis de l'Art copte», puis le «Bulletin de la Société d'Archéologie copte.»

46. Tome I (1935), p. 27 à 36 : «Gaston Maspero et les études coptes.»
47. Tome III (1937), p. 1 à 5 : «Le Deir Abou-Lifa.»
48. Tome III (1937), p. 75 à 78 : «Comptes rendus.»
49. Tome IV (1938), p. 37 à 49 : «Le christianisme à Philæ.»
50. Tome V (1939), p. 201 à 243 : «La géographie de l'Égypte d'après les listes coptes-arabes.»
51. Tome VI (1941), p. 141 à 168 : «Les monuments coptes d'après les explorations du Père Michel Jullien.»
52. Tome VI (1941), p. 209 à 229 : «Chronique (1940).»
53. Tome VI (1941), p. 263 : «Compte rendu de W. E. Crum *Varia coptica*.»
54. Tome VII (1942), p. 73 à 94 : «Chronique (1941).»
55. Tome VIII (1942), p. 205 à 225 : «Chronique.»
56. Tome IX (1943), p. 141 à 157 : «Les pays étrangers connus des Coptes.»

E) Revues diverses.

57. Bibliothèque de l'École des Hautes Études. *Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de Champollion,* 1922, p. 361 à 366 : «Un achat de terrain au temps du roi Si-Amon.»
58. *Aegyptus,* t. IV (1923), p. 132 à 136 : «Un graphite copte d'Esneh.»
59. *Aegyptus,* t. XI (1931), p. 257 à 300 et 433 à 489 : «Les stèles coptes du monastère de Saint-Siméon à Assouan.»
60. *Revue de l'Égypte ancienne,* t. II (1928), p. 57 à 88 : «Les édifices chrétiens de Karnak» (en collaboration avec M. Pillet).
61. *Bulletin de la Société royale de Géographie d'Égypte,* t. XVIII, 1934, p. 47 à 51 : «Notes sur le Ouadi Mouellah», I, «Notes historiques.»

F) Publications de manuscrits coptes.

62. La scala copte 44 de la Bibliothèque nationale de Paris. *Transcription et Vocabulaire,* t. I : «Transcription», un vol. in-4°, de 252 p., Le Caire 1930.
63. *Recueil des listes épiscopales de l'Église copte* (*Publications de la Société d'Archéologie copte. Textes et documents*), in-8°, de x + 90 p., Le Caire 1943.

III. — OEUVRES DE SYNTHÈSES.

64. Boissonnas, Jéquier, Jouguet, Munier, Tremblay et Wiet, *L'Égypte,* un vol. in-fol., Paris 1932. La partie p. 135 à 144 est due à Henri Munier.

65. *Précis de l'Histoire d'Égypte,* t. II : « L'Égypte byzantine et musulmane », un vol. in-8° de 416 p., Le Caire 1932. La première partie : « L'Égypte byzantine de Dioclétien à la conquête arabe », p. 1 à 106 et 295 à 301, est due à Henri Munier.

IV. — OEUVRES DIVERSES.

66. « Note sur la culture du lin dans l'Égypte ancienne » (*Bulletin de l'Union des agriculteurs d'Égypte,* n° 114, Le Caire 1916).

67. « Documents et nouvelles. » « Nouvelles d'Égypte. » « Lettre du Consul général de France à M. Jomard » (*Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie,* n° 24, 1929).

68. « La fiancée du Nil » (*Le Rayon d'Égypte,* 1re année, n° 4, 1928).

69. « Les bazars du Caire » (*L'Art vivant,* n° 98, 15 janvier 1929).

70. « Le déchiffrement des hiéroglyphes » (*Le Rayon d'Égypte,* numéro spécial du centenaire de Champollion, 1932).

71. « Les touristes anciens dans la vallée du Nil » (*La Liberté* du 16 février 1933).

72. « Les Dominicains en Égypte. » (*Cahier du Cercle thomiste* n° 2, 1934).

73. « La mort du Père Mallon. » (*La Liberté* du 20 avril 1934).

74. « Le Saint voyage en Égypte. » (*Le Rayon d'Égypte* du 1er février 1937).

75. « Deux beaux annuaires. » (*Bulletin de Khoronfish* 11e année, n° 1).

76. « Les deux appels. » (*Le Rayon d'Égypte,* numéro spécial sur l'Art copte 1937. Cet article est signé du pseudonyme de Claude Milleray ainsi que deux autres contes, « La croix tatouée » et « Eudaimon » dont nous n'avons pas retrouvé les références exactes).

V. — OEUVRES POSTHUMES.

77. « Aperçu sur l'histoire de l'Égypte à l'époque byzantine » (*Le Rayon d'Égypte* du 30 mars 1947).

78. « Le lieu de la naissance de saint Cyrille d'Alexandrie » (*Kyrilliana,* Le Caire 1947, pages 199 à 201).

79. « Guide des principales bibliothèques publiques du Caire et d'Alexandrie », en collaboration avec Jacques Tagher un vol. in-32 de 71 + ٧٣ pages, Le Caire 1947.

EXCAVATIONS AT KOM EL-ḤISN

THIRD SEASON 1946

BY

A. HAMADA AND SH. FARID.

Work began on the 4th of March and lasted about seven weeks during which 402 graves were dug. These graves fall in six different classes :

1—(A) Sand-pit burials, numbered from A 1 to A 62.
2—(B) Sand burials with plaster, numbered from B 1 to B 171.
3—(C) Massive brick tombs, numbered from C 1 to C 21.
4—(D) Brick-built tombs, numbered from D 1 to D 15.
5—(E) Wooden coffins, numbered from E 1 to E 132.
6—(G) Pot-burials of children; only one case, numbered G 1.

The excavations had been carried out in five separate parts of the Kôm (General Plan, Pl. I). It was noted that each part had particular features with regard to the type of burial, attitude of the body and the antiquities found.

At the South East part (Plan, 33-35, B'-C') work revealed, for the first time, the foundations of brick-built dwellings (Pl. II). It was noticed that some graves were forced inside the walls. Others were made in the rooms (Pl. III), but in a higher level than that of the floor. It is most probable that these burials were made after the destruction of the dwellings. During the process of clearing out the rooms, some pottery jars, fragments of quartzite corn-grinders, loom-weights of limestone and pottery head-rests were found.

The west part (Plan, 29-30, M-N) was distinguished by the frequency of massive brick tombs divided into two or three divisions (Pl. IV), each for the reception of one body. Some of these tombs were found empty although they were intact, indicating that they were prepared beforehand.

Disposition of the body.

The commonest position for both sexes was extended at full length on one side, which was in most cases the left, with head to the north and hands by the sides or over the pelvis. Examples of burials lying on back were not few. In some cases the bodies had the knees slightly or sharply flexed (Pl. V). In some other burials bent arms occurred. The majority of the bodies were complete. In few cases they were mutilated or incomplete. Owing to the quantity of decayed cloth found, it is quite sure that the bodies were carefully wrapped. Few graves were overcrowded, each containing more than ten bodies, mostly of children.

Contents of graves.

In most of the graves dug, nothing was found. But generally the valuable objects existed in graves of class B. The contents as found may be classified as follows :

1. Pottery vases [1].

These had been divided into two main divisions (Pl. VI). The first represented examples of vases found in the graves which were similar of the type to those found in the previous seasons. The second comprised jars, bowls, and plates picked up from the rubbish at the north-west part of the cemetery (Plan, 1·2-14, O). They lay in a level slightly higher than that of the graves. The forms of these vases were common in the 18th dynasty. A buff pot 28.5 cms. high painted blue, red and black with designs of lotus-flower is worthy of special attention.

2. Alabaster and faience vases.

These are few in number and generally found in female graves. They consist of one vase of alabaster for ointment [2] 7 cms. high, and two kohl-pots of faience [3] 2 and 3 cms. high.

---

[1] Registered in Temp., Nos. 17-1-47 from 1 to 8 and No. 17-1-47-11.

[2] Registered in *Journal d'entrée*, No. 87985.

[3] Registered in *Journal d'entrée*, Nos. 87986 and 87987.

3. Copper collection.

A collection of 19 copper mirrors [1] were found in several graves, mostly those of class B. They vary in diameter from 10 to 19 cms. Some of them still bear remains of cloth which once covered the body. Others have rivetted tangs of the same material. War implements (Pl. VII) form a comparatively small collection of the copper finds. They include two axe-heads [2], two daggers [3] about 18 and 17 cms. long with ivory hilts, and one spear-head [4] 22.5 cms. long.

4. Jewellery (Pls. VIII and IX).

The excavations had yielded a lot of various kinds of jewellery. The most frequent of these were necklaces [5] made of beads of different forms and materials such as gold, carnelian, amethyst, lapis-lazuli, rock crystal, green-felspar, steatite, faience, turquoise and shell. Some necklaces are so long that they extended as far as the waist. Others have pendants in the centre, occasionally different in material from the beads. Some deceased had as many as four strings round the neck. Sometimes only one bead suspended at the neck. Gold necklaces are notable. Among these are four composed of hundreds of tiny ring beads of very delicate work (Pl. VIII, above). Another necklace consists of small rings and a quantity of striated barrel beads (Pl. VIII, above). Large quantities of ring and disk beads [6] of faience and shell were picked up at the pelvis of some bodies and most probably had once formed bead-work. Some gold beads, came from anklets. Barrel,

---

[1] Registered in *Journal d'entrée*, Nos. 87993-87003 and in Temp., Nos. 2-2-47 from 16 to 23.

[2] Registered in *Journal d'entrée*, Nos. 87990 and 87991.

[3] Registered in *Journal d'entrée*, Nos. 87988 and 87989.

[4] Registered in *Journal d'entrée*, No. 87992.

[5] Registered in *Journal d'entrée*, Nos. 87959, 87960 A-E, 87961, 87962 A, 87963 A-C, 87964, 87968 A, 87973 A, B; 87974, 87975 A, 87976 A, B, 87977 A and 87978; and in Temp., Nos. 2-2-47 from 1 to 8, 2-2-47-10, 2-2-47-11 and 2-2-47 from 13 to 15.

[6] Registered in *Journal d'entrée*, Nos. 87965 A and 87972 and in Temp., Nos. 2-2-47-9 and 2-2-47-12.

ball and oval beads[1] (Pl. VIII, bottom) were found round the ankles. Others in the form of buttons[2] (Pl. VIII, middle) with loops inside were used for decorating some cloth.

There was also a fine set of seven pieces of wavy gold sheets[3] (Pl. IX) covering the body in grave No. 191 (B 71). These are as follows :

One band for hair 45 cms. long.

One *wsḫ* collar 15 cms. wide.

Two bracelets; each about 11 cms. long and 2.8 cms. wide.

Two anklets of the same size.

One kilt 15 cms. high, surmounted with a hawk.

To this group also belong some earrings of copper[4] and one bracelet of gold sheet[5].

5. Amulets and scarabs (Pls. X and XI).

A great variety of amulets[6] were found. The majority of these are very fine, specially the wonderful set picked up from grave No. 280 (B 106). Very few are degraded in type and difficult to identify. The position of the loops or holes used for the suspension of amulets is worthy to note. Some are front or side-pierced, others are pierced lengthwise. In some cases they have loops at the back or at the top. Specimens of amulets are shown on Pl. X as follows :

1. Two legs of carnelian.
2. Sacred eye of gold.
3. Sacred eye of lapis-lazuli.
4. Recumbent lion of banded carnelian.
5. Hippopotamus' head of amethyst.

[1] Registered in *Journal d'entrée*, Nos. 87962 B, 87965 B-D and 87977 B, C.

[2] Registered in *Journal d'entrée*, No. 87968 B.

[3] Registered in *Journal d'entrée*, No. 87980 A-G.

[4] Registered in *Journal d'entrée*, No. 88004, and in Temp., No. 2-2-47-24.

[5] Registered in *Journal d'entrée*, No. 87979.

[6] Registered in *Journal d'entrée*, Nos. 87967, 87968 C, 87969 A, B, 87970, 87971, 87975 B, 87981, 87982 A, B, 87983, and 87984.

6. Hare of lapis-lazuli.
7. Ball bead of amethyst with gold mount to imitate a vase.
8. Floral ornament of faience representing pomegranate bud.
9. *Ḏd*-sign (?) of turquoise.
10. Hawk of carnelian.
11. Crowned hawk of carnelian.
12. Hawk of turquoise
13. Gold fish of very accurate work.
14. Frog of carnelian.
15. Scarab of blue frit.

16, 17 and 18. Three scarabs of faience with symmetrical designs and scrolls common in the Second Intermediate period.

All these amulets were threaded on the necklaces as a centre-piece or alone on a string, except the leg-amulets which were found near the legs. Some amulets were found repeated more than twice on one string. Hippopotamus' heads occurred 7 times (4 amethyst, 2 carnelian, 1 lapis-lazuli).

On Pl. XI is a print of a cylinder bead of black hard stone 1.6 cms. high with archaic inscriptions[1]. It was found at the neck of a child in grave No. 230 (B 85). Such amulets were occasionally re-used in a later period.

Description of some graves.

We now proceed to the description of the important graves according to their classes.

1. Sand-pit burials.

Grave No. 70 (A 19).—The body lay in a crouched position on its left side, head to the north and face to the east. The elbows were bent with hands raised to the face.

Grave No. 114 (A 25).—A remarkable burial; the body being laid at full length on face, with head to the north and hands by the sides.

[1] Petrie, *Scarabs and cylinders*, Pl. IV, No. 114 and Pl. V, No. 115.

Grave No. 143 (A 31).—The attitude of the body was supine extended with face up, head north, hands down. A copper mirror about 16 cms. in diameter was placed on the chest. Round the neck was a string of beads of various forms, mostly small rings and barrels of carnelian, two faience balls and one plain carnelian scarab in the centre.

Grave No. 164 (A 36).—It was the burial of a child laid on its left side, with head to the north and face to the east. A short string of cylindrical beads of steatite and faience suspended at the neck.

2. Sand burials with plaster.

Grave No. 78 (B 13).—An ordinary sand burial with a lining of plaster round the corpse of a warrior stretched on the left side, head north, face east and arms down. Near the chest was a fine set of copper weapons, consisted of a semi-circular axe-head 12 cms. long with three holes, a dagger 17 cms. long with an ivory hilt and a spear-head 22 cms. long.

Grave No. 90 (B 22).—It was an example of a rich burial. The body lay on its back, face up, head to north and hands over the pelvis. A copper mirror 19 cms. in diameter was placed at the left arm. On the right wrist was a fine gold bracelet of thin sheet. Four strings were found at the neck; two of which were made of tiny gold rings, the others of small carnelian beads. A considerable quantity of ring beads of black and white shell with few faience disks were picked up at the pelvis.

Grave No. 96 (B. 26).—This burial was found under another brick-built tomb. The arrangement of the body was the same as in grave No. 90 (B 22), except that the face was turned to the east. At the head was a pottery head-rest of coarse work about 15 cms. high.

Grave No. 144 (B 49).—The body was supine extended with head to north and hands by the sides. A copper mirror 19 cms. in diameter was found under the head. The deceased wore a long necklace of golden ring beads and anklets of barrel and ball beads of thin gold sheets, mounted on a core made of powdered crystal.

Grave No. 191 (B 71).—This burial resembles that of grave No. 144 (B 49) in the attitude of the body which was found surrounded and covered with a layer of plaster. Under the head was a copper mirror 18 cms. in diameter. A fine set of seven pieces of gold sheets adorned the corpse. It consisted of one circlet, one collar, two bracelets, two anklets and one kilt. A small ointment vase of alabaster 7 cms. high and a sandstone palette for grinding the koḥl lay beside the left hand. Two silver bracelets rotted by damp were found at the wrists.

Grave No. 203 (B 76).—The body was fully extended on back, head north, arms down. On the wrists were two silver bracelets in a very bad condition. A copper mirror 17.5 cms. in diameter lay at the legs. A collection of 57 oval beads of gold, each having two holes, seemed to form anklets. On the pelvis was a quantity of disk beads of faience. A small sandstone palette stood near the left arm.

Grave No. 260 (B 97).—It was exactly the same as the above grave. To the chest of the deceased stuck a copper mirror 18 cms. in diameter. A gold string of ring beads and striated barrels of fine work was round the neck. A collection of 30 buttons of gold with loops inside, apparently for decorating cloth, were picked up near the legs. Two carnelian leg-amulets, each about 2.5 cms. high were found at the ankles.

Grave No. 378 (B 168).—The body was laid at full length on its left side, but the direction of the head was to the south, which was uncommon in this cemetery. The face turned to the west.

3. Massive brick tombs.

Grave No. 18 (C 3).—It was a large rectangular tomb about 5.60×1.80 ms. A brick lining 0.30 m. thick divided the tomb longitudinally into two main divisions; each containing a corpse. One of

them was fully stretched on its left side, with head to the north, face to the east and hands down. Over the pelvis was an offering of an ox-head. The other had the same attitude, but the head was found apart from the body.

Grave No. 23 (C 5).—The tomb measured 2.60×1.60 ms. Only the upper part of the body existed, with head to the north and face to the east. At the east side of the tomb was a skeleton of a dog well preserved.

Grave No. 40 (C 6).—This was an interesting tomb measuring 2.60×1.70 ms. The corpse was found in a very decayed wooden coffin buried inside the tomb. Remains of a sacrificed animal were found above the brick-covering of the tomb. The corpse lay on its left side, head to the north and face to the east. The arms were bent and hands raised to mouth while the knees were slightly flexed. Under the head was a small copper mirror 11 cms. in diameter. A few odd beads of gold, carnelian, faience, felspar and quartz formed a necklace. Two small amulets, one of copper representing a vulture, the other of blue frit in the form of a man were picked up from the filling. The man stood with the right hand to the mouth and the left holding the phallus.

Grave No. 57 (C 9).—It was the only instance in which a tomb was divided into three parts. Two were found empty although they were intact. The third part contained traces of a rectangular wooden coffin enclosing a body of an adult. It lay on its left side, head to the north, face to the east, hands down and knees slightly bent.

Grave No. 269 (C 14).—This was an example of a burial made in the rooms of the brick dwellings excavated at the south-east portion of the cemetery. The body surrounded with a plaster layer, was supine extended with face up, head north and hands over the pelvis.

Grave No. 397 (C 21).—This tomb measured 3.00×1.50 ms. The attitude of the body was the same as in grave No. 269 (C 14) except

that the face was turned to east. The back was found resting on two rectangular slabs of white limestone each measuring 0.95×0.33×0.18 m. Round the neck was a necklace of gold wire with three odd beads of carnelian, faience and lapis-lazuli. Near the legs were remains of a decayed copper dagger.

4. Brick-built tombs.

Grave No. 75 (D 7).—It measured 2.10×0.90 ms. A thin layer of plaster surrounded the body which was laid on its left side, face east, head north and hands down. In the N. E. and N. W. corners of the tomb stood four jars of pottery; one rough pale about 16 cms. high and the other three broken. Three more pots each about 15 cms. high were found in the S. E. corner.

Grave No. 83 (D 8).—This tomb measured 2.00×0.70 ms. The body, enclosed in a case of plaster, was supine extended with face up, and hands by the sides. The head was placed on a brick used as a head-rest. In the N. W. corner were two oblong pots 29 and 26 cms. high. A quantity of ring beads of black and white shell were scattered over the pelvis.

Grave No. 357 (D 12).—The body was buried in a decayed wooden coffin, the traces of which were found in the tomb (measuring 1.40×0.55 ms.) It lay on its left side, face east, and head north. The right hand being on the pelvis, while the left was by the side. The knees were sharply bent.

Grave No. 374 (D 15).—It contained three corpses laid side by side. They were all fully stretched on their left sides with heads to the north, faces to the east and hands down. We could judge from the sizes of the three bodies that they were for a man, his wife and their child.

5. Wooden coffins.

Few traces of decayed wood were found indicating that there were rectangular coffins of thin wood laid in the loose sand.

Grave No. 50 (E 19).—This belonged to a child fully stretched on its left side, head north, face east and hands down. Beads of gold, carnelian,

steatite, turquoise, glazed quartz and blue frit were picked up near the chin. At the feet was an oval mirror of copper 13.5 cms. in diameter.

Grave No. 232 (E 78).—It was for a body of an adult laid on its left side, head north, face east and knees bent. The right hand was before the face, the left by the side. Round the neck was a string of ring beads of carnelian. Anklets of oval golden beads were found near the legs.

Grave No. 275 (E 97).—This was a double burial, possibly of a woman and her child placed side by side. Both lay on their back, face up, head north and hands down.

Grave No. 343 (E 106).—The body was placed on its left side, face to the east and head to the north. The right hand was laid on the chest, the left under the head. The knees were sharply flexed (see pl. V).

Grave No. 352 (E 109).—The corpse was supine extended and the face was slightly turned to the west. A high-backed scarab of faience with designs on bottom was found near the neck.

Grave No. 354 (E 110).—It was a somewhat different type of this class. The body was placed in a double coffin, the space between them being filled with plaster [1]. The attitude of the body was supine extended with head to the north and hands down.

6. Pot-burials of children.

Grave No. 13 (G 1).—This was the only case found during this season where the body of an infant was put inside a large pot (50 cms. high). The mouth of the pot was intentionally broken for the admittance of the body, and then closed with a pottery saucer.

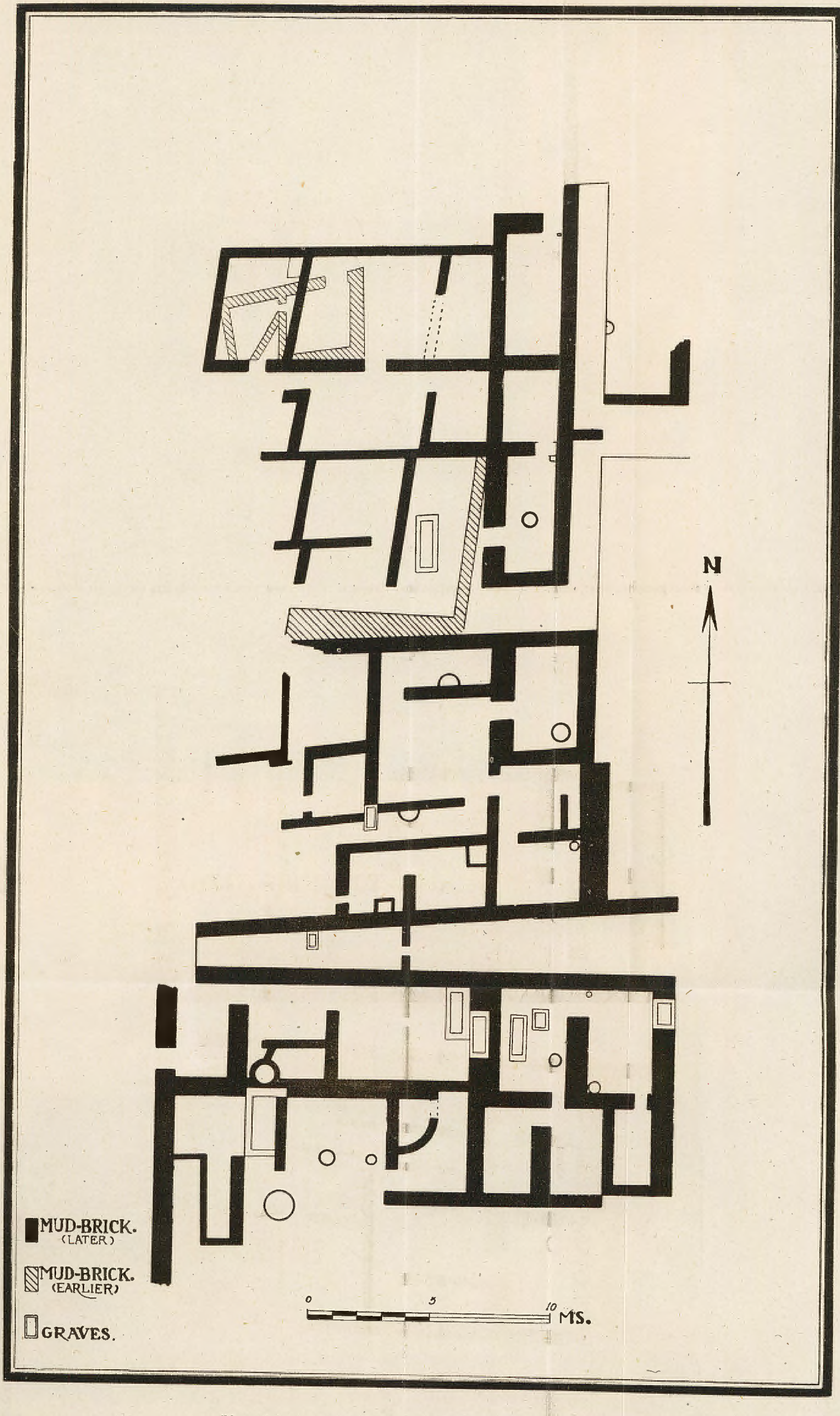
A. Hamada and Sh. Farid.

---

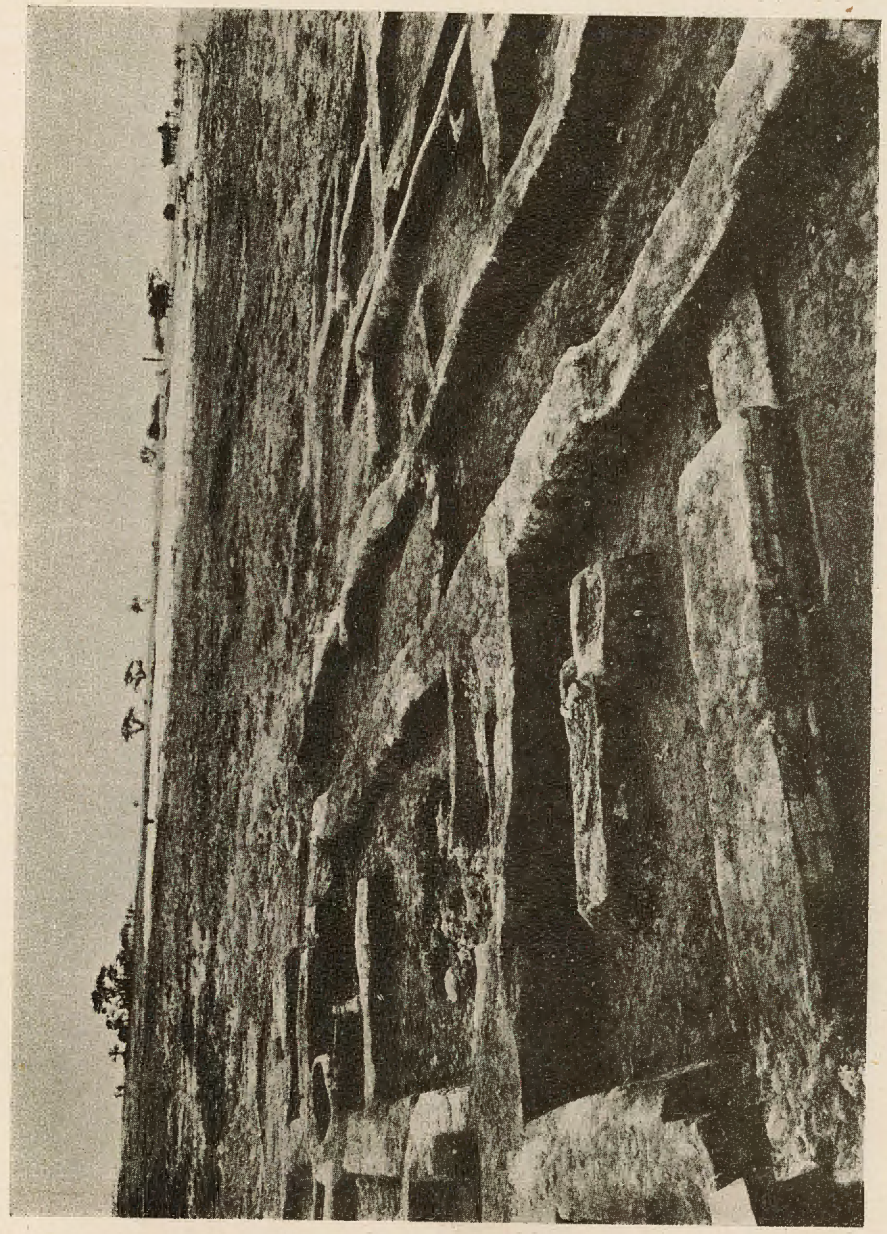
[1] For similar graves see Petrie and Brunton, *Lahun*, II, pp. 29, 31, 38.



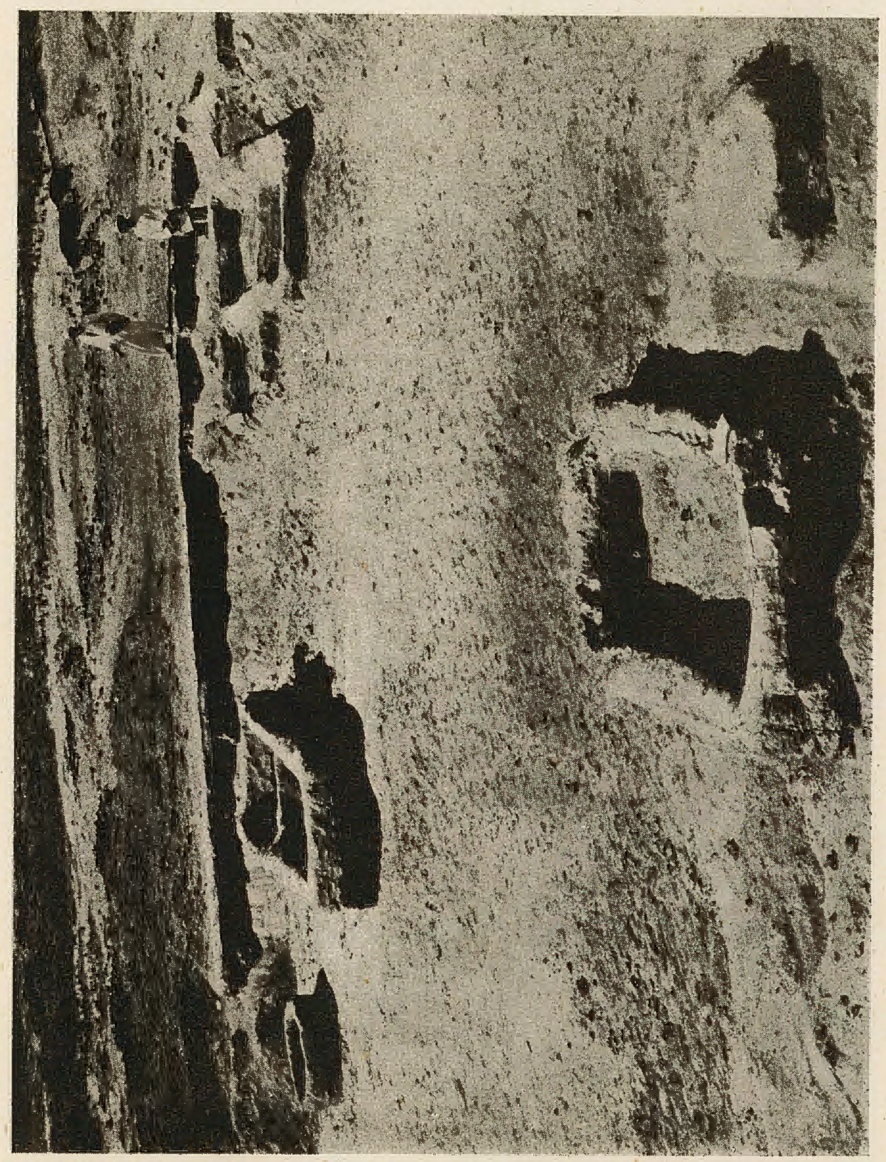
Plan of Kôm el-Ḥisn.



Plan of the brick dwellings at the S. E. part of the cemetery.



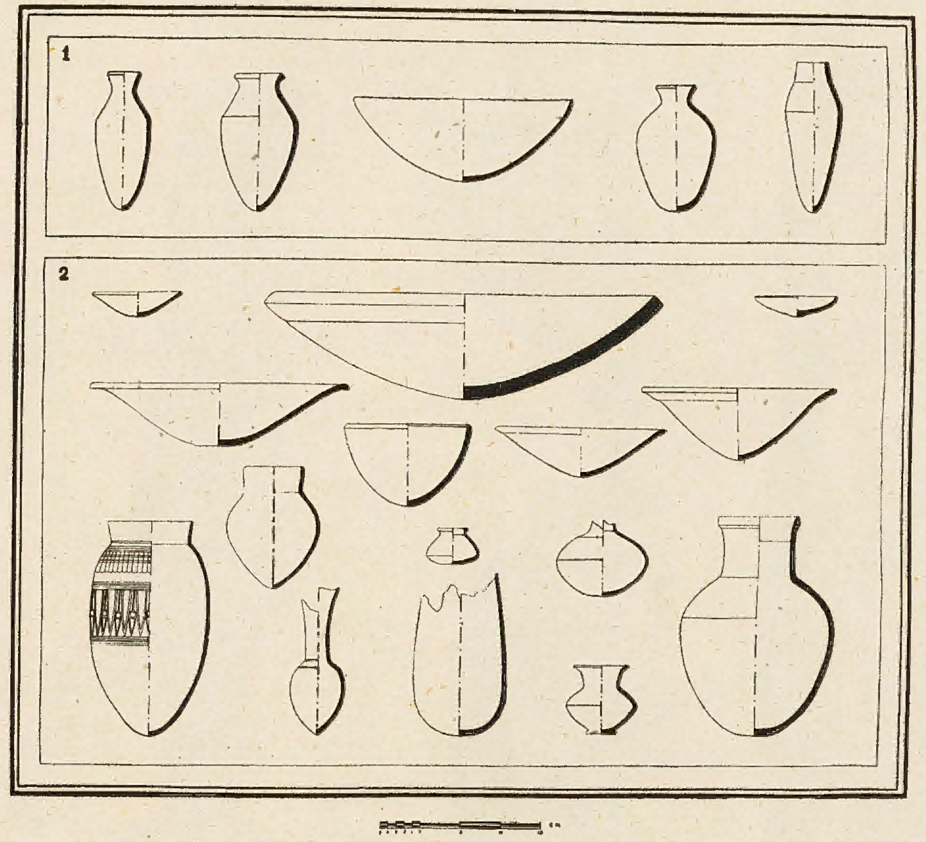
Part of the brick dwellings showing graves inside the rooms.



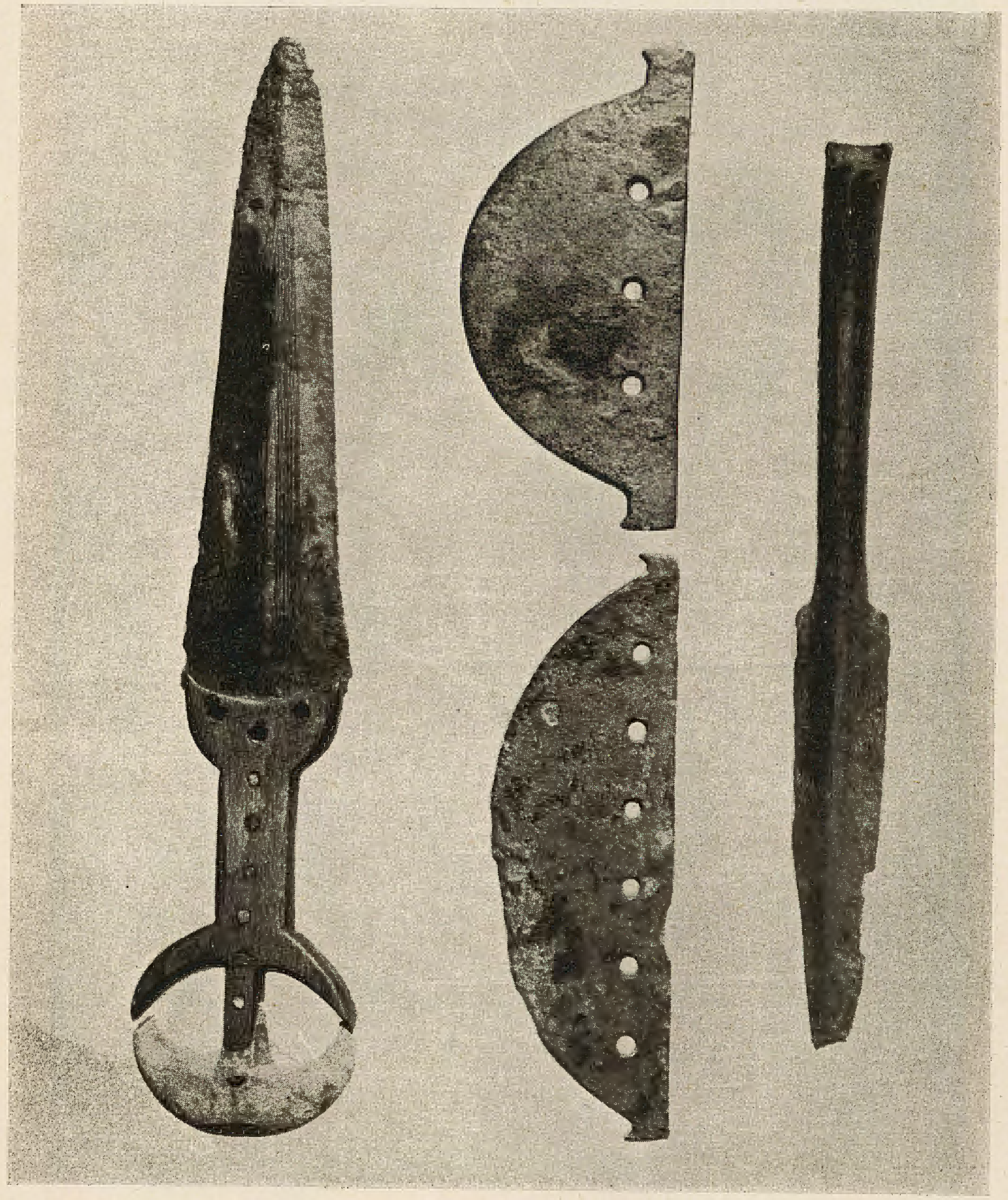
Massive brick tombs at the west part of the cemetery.



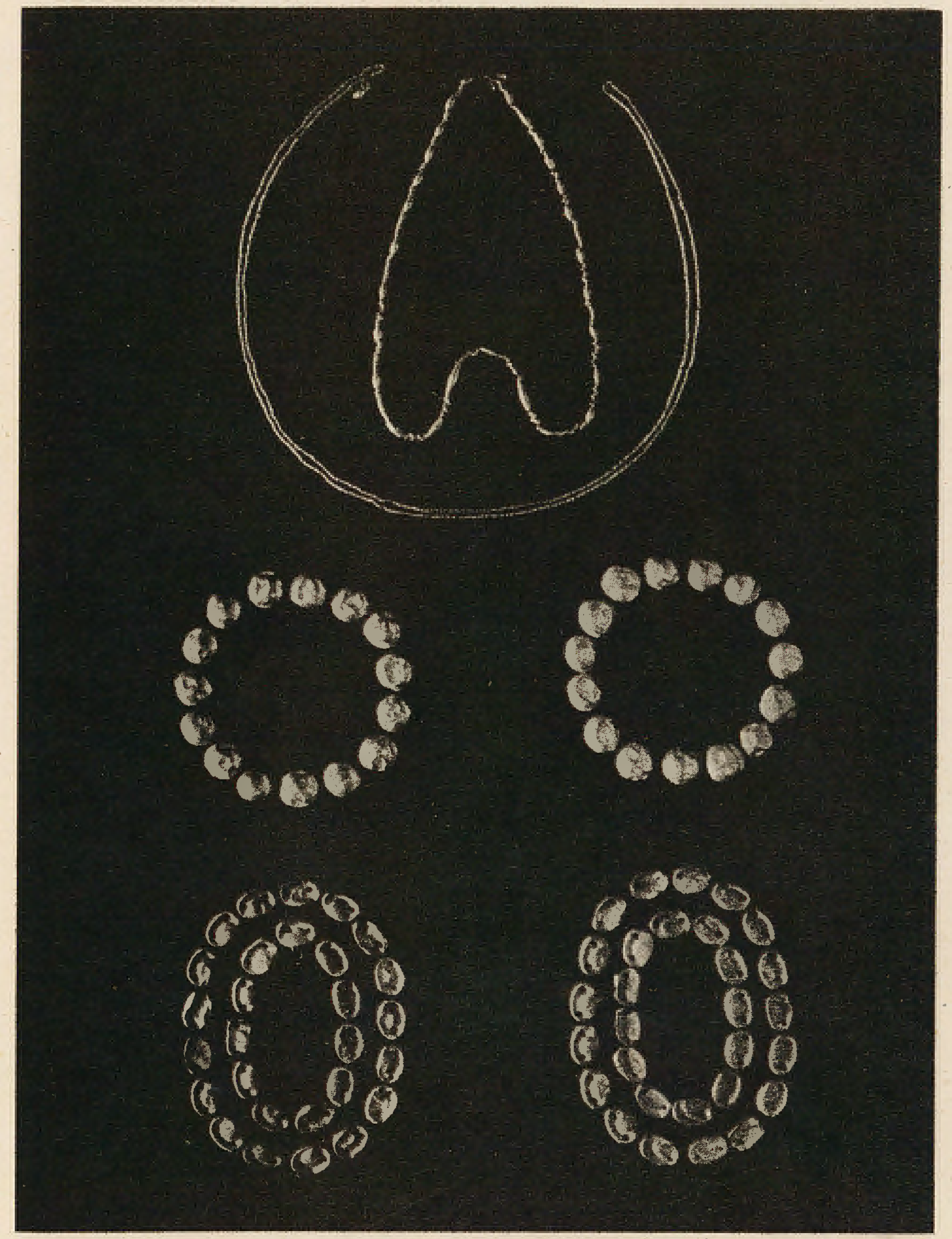
Body with knees sharply flexed in grave No. 343 (E 106).



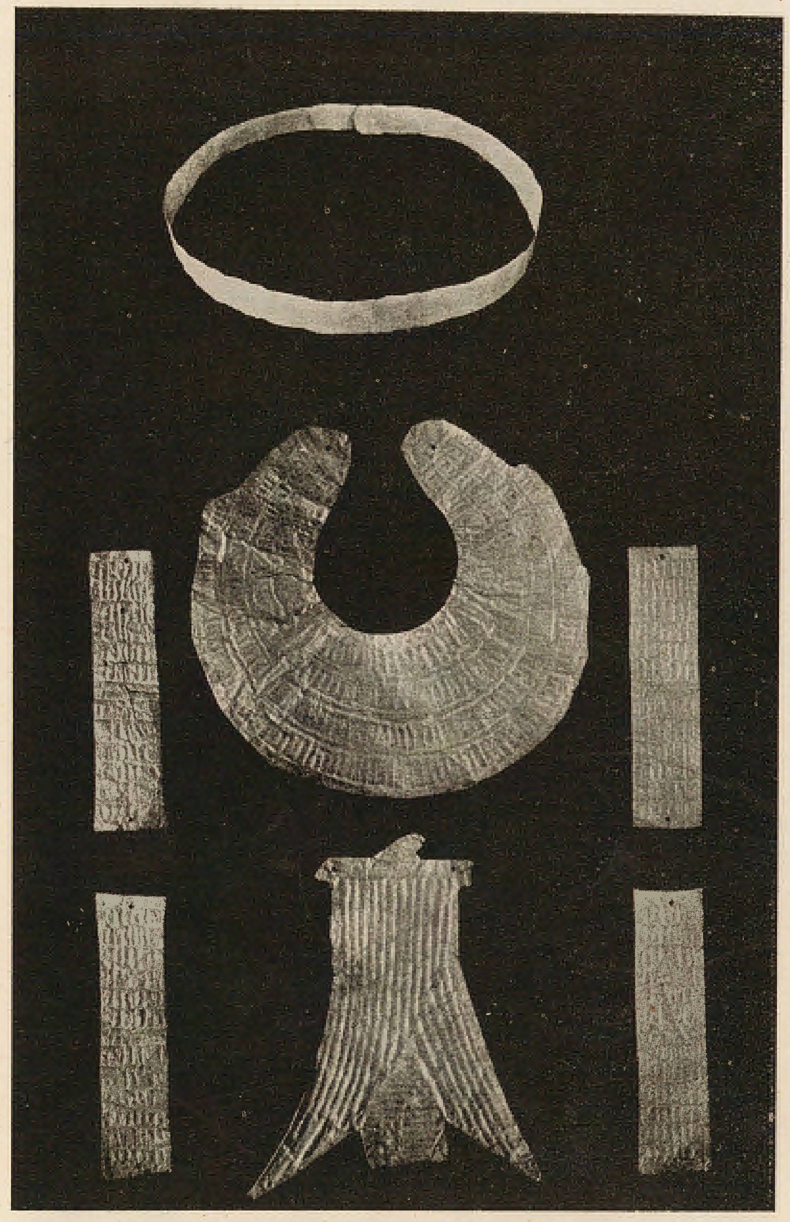
Types of pottery.
1. Vases found in the graves.
2. Vases picked up from the rubbish at the north-west part of the cemetery.



Copper war-implements consisting of a dagger, two axe-heads and a spear-head.



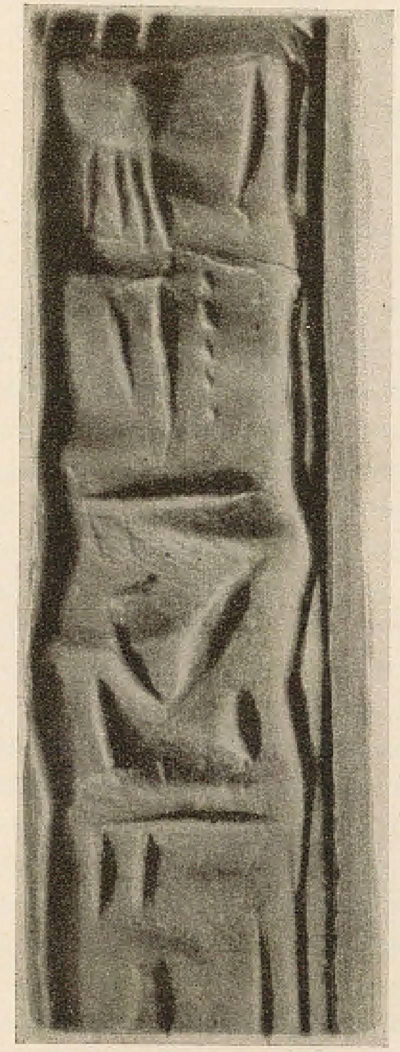
Jewellery found in some graves.



Set of seven pieces of gold sheets from grave No. 191 (B 71).



Choice of amulets found with several burials.



Print of the cylindrical stone bead with archaic inscriptions.

Survey 1/100000 - Sheet C9 (A6)

A GRÆCO-ROMAN CEMETERY AT KOM EL-KHARAZ

BY

A. HAMADA AND SH. FARID.

The interesting results of the excavations at Kôm el-Ḥisn encouraged us to make some soundings in the neighbouring sites. Among these was the mound called Kôm el-Kharaz, which forms the subject of this article. This sandy stretch lies near the edge of the Western Desert, not far from the village of Qubur el-Umara (Delingat, Behera), and is about 10 kms. to the south-west of Kôm el-Ḥisn. It covers an area of some hundreds of acres, some spots of which are about 4 ms. higher than the level of the neighbouring cultivated land. Wild herbs grow thickly on the great part of it. Fragments of pottery jars and bronze coins are seen scattered on its surface. Some years ago, during the process of removing sand and sebakh for cultivation, two uninscribed white limestone sarcophagi of coarse work were found. One of them is anthropoid, the other rectangular. They still lie in the pits where they had been buried.

No proper soundings were ever made in this Kôm except those carried out by us in 1946-1947 for about three weeks (Pl. I). Soundings were made in three separate parts of the site and yielded thirty one burials of different types, dating back to the Græco-Roman period. Nearly all the graves were found intact, but in a very few cases, where the burials were on a higher level they were thoroughly disturbed. The excavations in the northern part of the Kôm revealed mud-brick buildings used as dwellings (Pl. II), and contained some pottery and fragments of quartzite corn-grinders. It was remarkable to find some burials forced inside the walls or made in the rooms. It is most probable that these burials were made after the destruction of the buildings.

Types of graves :

Some bodies were buried in anthropoid coffins of cartonnage, which were too decayed to be described in any detail. These were placed in brick tombs either rectangular or coffin-shaped with curved sides. Other burials were made either in the mere sand or, in a few cases, in pottery or plaster coffins. There were also jars used for children's burials. In a few burials two large pots, placed mouth to mouth, enclosed the body. The majority of burials discovered were single. Double burials occurred in five cases (graves nos. 2, 14, 16, 30 and 31). A part of the cemetery was devoted for large family-tombs built of mud-brick. These were almost rectangular with vaulted roofs (Pl. III). The average size of brick used was about 32 × 15 × 8 cms.

Disposition of bodies :

The regular position was supine extended. Exceptions to this rule were few. The corpses in graves nos. 19, 23 and 30 were laid on their left sides. One child (grave no. 19) had the knees slightly flexed. The hands were at the sides or over the pelvis in nearly all the cases, except two, where the arms were crossed over the chest with the hands on the shoulders. The head lay to the west in fourty three instances; to the east in one and to the north or south in eleven.

The majority of the bodies were mummified. Materials of embalming were found sticking to the bodies when examined. Most heads had been covered with masks of gilt plaster and crowned with head-dress of the same material, decorated with cobras (Pl. IV). The noteworthy feature was the net-work of beads found over some mummies of both sexes. This was made of round and cylindrical beads of blue glaze.

The sizes of the bodies differed. Certain skeletons represented comparatively taller persons than the others. Men of stout structure were common, especially among the deceased buried in the family-tombs already mentioned. The sex of the deceased was a difficult matter to determine. But one could decide the presence of females among the bodies examined, in spite of being rotted by damp and crushed by the weight of sand masses over them.

Finds :

All the graves were poor and contained nothing of importance. During the work of clearing out the tombs some pottery jars and bowls [1] were found (fig. 1). One child wore a short string [2] of small and debased beads of glaze. A big amulet of granite [3] representing the sacred eye was found in the filling of one grave. The small collection of coins [4] (Pl. V) found on the surface of the mound or picked up from the graves, is worthy of notice. They date a long period extending from the reign of Cleopatra VII to the time of Marcus Aurelius (48 B.C. - 161 A.D.). They show the continuation of the bronze mint of Ptolemaic currency in the time of Augustus and his successors, but reveal nothing new regarding the problem of Alexandrian Era. Among this bronze collection there was only one piece of billon (debased silver) bearing the name of Nero (no. 8). The coins were chemically treated by Zaky Iskander Eff., chief of Antiquities Chemical Laboratory, and studied by Dr. Abd el-Mohsen El-Khashâb, numismatist of the Cairo Museum, who gave us real help in putting the following list :

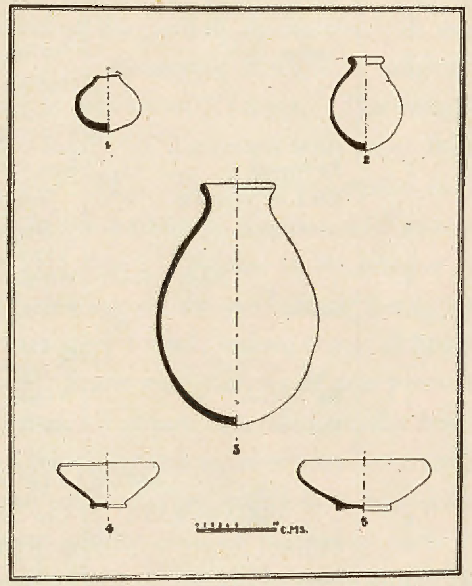


Fig. 1.—Types of pottery.

[1] Registered in Temp., nos. 7-12-47 from 23 to 27.

[2] Registered in Temp., nos. 7-12-47-21.

[3] Registered in Temp., no. 7-12-47-22.

[4] Nine pieces registered in Temp., nos. 7-12-47 from 1 to 9.

No.	O B	Rev.	Meas.
	CLEOPATRA VII (48-31 B. C.)		
1	Bust of Cleopatra VII, r. (obscure)	.....inscr. effaced Eagle standing on thunderbolt, l.; in front double cornucopiæ behind [ΠΑ] (obscure)	25 mms.
2	Similar.	Similar. (but rev. effaced)	28 mms.
	AUGUSTUS (27-14 B. C.) — 14 A. D.		
3	No legend. Head of Augustus laureated r.	Bust of Euthenia r. holds ears of corn. In field : [E]YΘH NIA (regnal year 38-42?)	24 mms.
4	.... inscr. effaced Similar.	Wreath. within. LMA	25 mms.
	LIVIA		
5	No legend. Head of Livia r.	Wreath. within LMA	24 mms.
	CLAUDIUS I (41-54 A. D.)		
6	..... [K]ΛΑVΚΑΙ CЄΒΑ..... (obscure) Head of Claudius I laureated r.	Niké advancing l. holds (wreath) to r. [AV]TOKPA (obscure) In field : L B	21 mms.
7	TIKΛΑVΚΑΙ CЄΒΑCΓЄ Head of Claudius I laureated r.	AVTO KPA Eagle stands r. looking back. In field : L IΓ	25 mms.
	NERO (54-68 A. D.)		
8	NEPΩK ..... ΣΣEB Head of Nero radiated l. in front LIΓ	[TIB]EPIOΣ KAIΣAP Head of Tiberius laureated r.	25 mms.
	MARCUS AURELIUS (138-161 A. D.)		
9	.... [P]HΛIOC Head of Marcus Aurelius laureated l.	Two canopi facing; between heads crescent. In field : I L [S] (obscure)	32 mms.

Description of some graves :

The following is a short description of some important graves according to the order of their discovery :

Grave No. 1.— A large mud-brick tomb, the upper part of which had been destroyed through the removal of the sand by the natives. It was nearly rectangular, with vaulted roof, measuring 4.20 ms. long by 3.40 ms. wide. The original height was about 3.20 ms. The eastern façade which bore traces of white-wash was decorated with three false doors, each about 1.20 × 0.60 ms. (Pl. VI). The tomb was roofed with two vaults, one above the other. At the bottom of the west wall was an arched door 0.80 × 0.65 m. (Pl. VII) giving allowance to the interior of the lower vault. In the work of clearing off the sand filling the upper vault, fragments of large pottery jars were found, but no traces of bones had remained. In the lower vault, there were corpses of ten persons belonging to one family. They were all supine extended on the brick floor, with heads to the west, and hands by the sides or over the pelvis. Fragments of gilt plaster were found on heads, indicating that they wore masks. Faience bead-work of poor quality covered the lower parts of some mummies. In the south-east corner of the tomb, three mutilated skeletons of dogs were found. The custom of burying dogs with their masters was not uncommon in the Græco-Roman period.

Grave No. 2.—It was of a different type, having the shape of a coffin with curved roof. Its measurements were 4.30 ms. long, 2.30 ms. wide at the bottom, 1.25 ms. at the top, and 2.15 ms. high. At the east wall was a sort of niche. As the entrance was lacking, it was found necessary to destroy the brick-massive structure built over the burial, which contained two corpses, most probably of a man and his wife interred in the sand. They lay on their backs, having their heads to the west; one had the hands over the pelvis, and the other with arms crossed on the chest.

Grave No. 7.—Here a red pottery coffin (1.20 × 0.38 ms.) with rounded corners and flat lid, had been used. The body of a child was laid on back with head towards the west, and hands down. The

coffin and the lid were found broken by the weight of sand over them.

Grave No. 14.—It was a rectangular mud-brick tomb (1.90×0.90 ms.), containing a woman and a child (Pl. VIII). The woman was stretched at full length on her back, head to the west, and arms crossed on the chest. Her face was covered with a thin layer of gilt plaster. The child had the same position except that the right hand was placed on the pelvis, and the left at the side. Two slabs of limestone were put under their backs.

Grave No. 15.—This is an instance where the body was found in an anthropoid coffin of decayed cartonnage, buried in a rectangular tomb of mud-brick measuring 2.40 × 0.60 ms. The body was fully stretched on the back, head to the west, and hands over the pelvis.

Grave No. 17.—It was pot burial of a child. The pot was about 60 cms. high, and the upper part of it was knocked out for the admission of the body and then closed with sherds.

Grave No. 19.—It was one of those graves made in the dwellings excavated in the north part of the cemetery. It contained a child lying on its left side with face to the east, and head to the north. For the first time in this cemetery, the knees of the deceased were bent. A string of faience beads with a drop-pendant in carnelian was found at the neck.

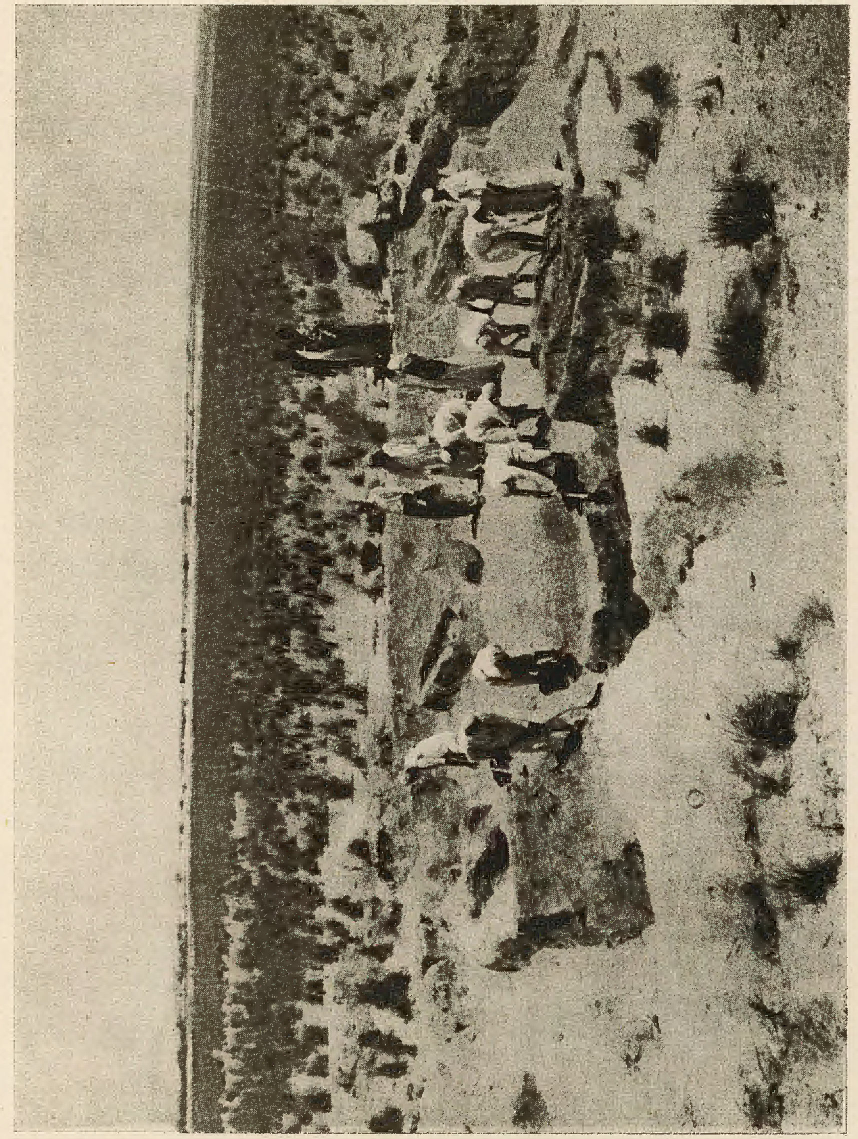
Grave No. 25.—The body was found surrounded with few bricks. It lay on the back, head to the south, and hands over the pelvis.

Grave No. 27.—A coffin of coloured plaster was used here to contain the body of an adult extended on its left side with face to the north, head to the west, and hands down.

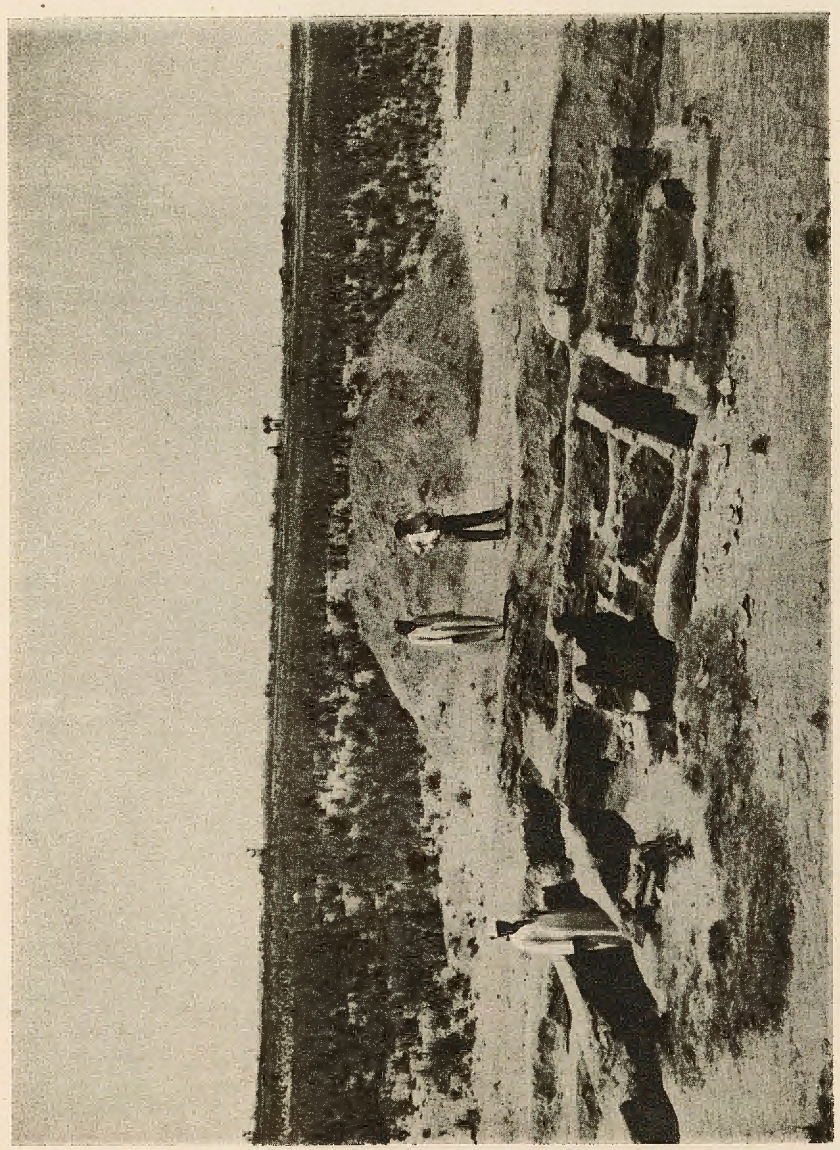
Grave No. 28.—This was a double-pot burial [1] (Pl. IX). Two large pots each measuring 90 cms. in length, 45 cms. in diameter at the mouth, and about 30 cms. in diameter at the bottom, were placed mouth to mouth with the corpse enclosed. The pots were of a nice type, decorated with horizontal incised lines running round the top.

A. Hamada and Sh. Farid.

[1] For similar burials see Petrie, *Hyksos and Israelite cities,* pp. 37, 64.



Part of the cemetery during work.



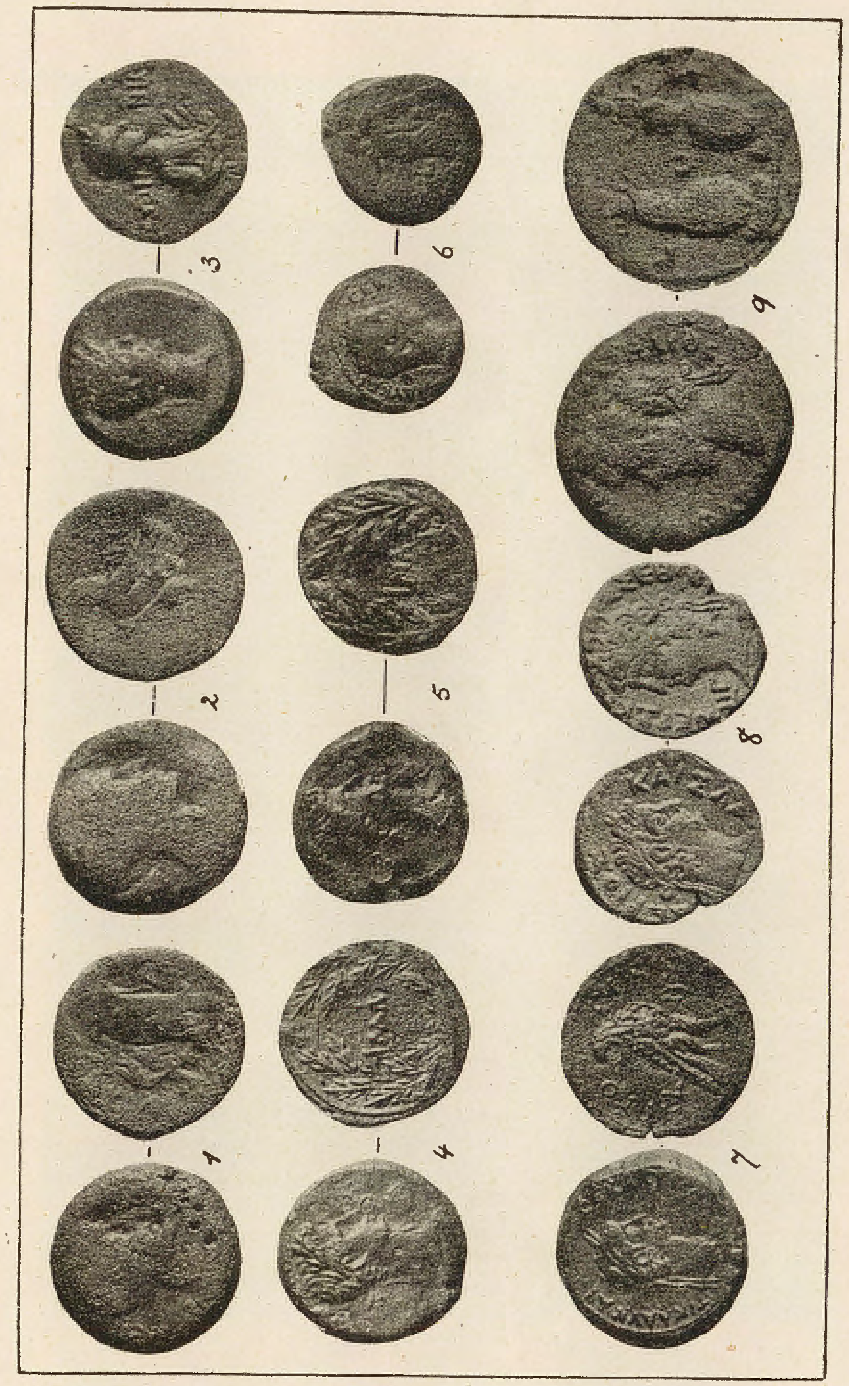
Mud-brick buildings at the northern part of the Kôm.



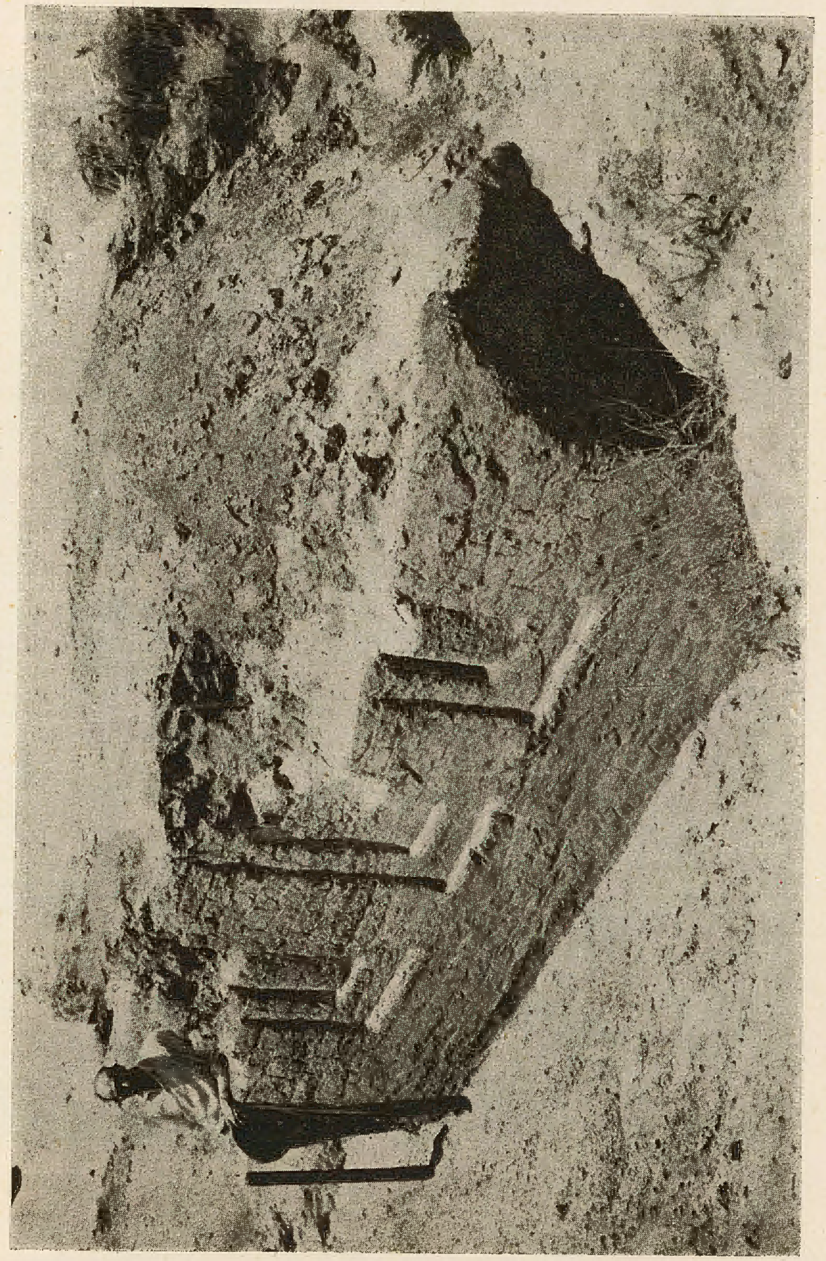
A family-tomb with vaulted roof.



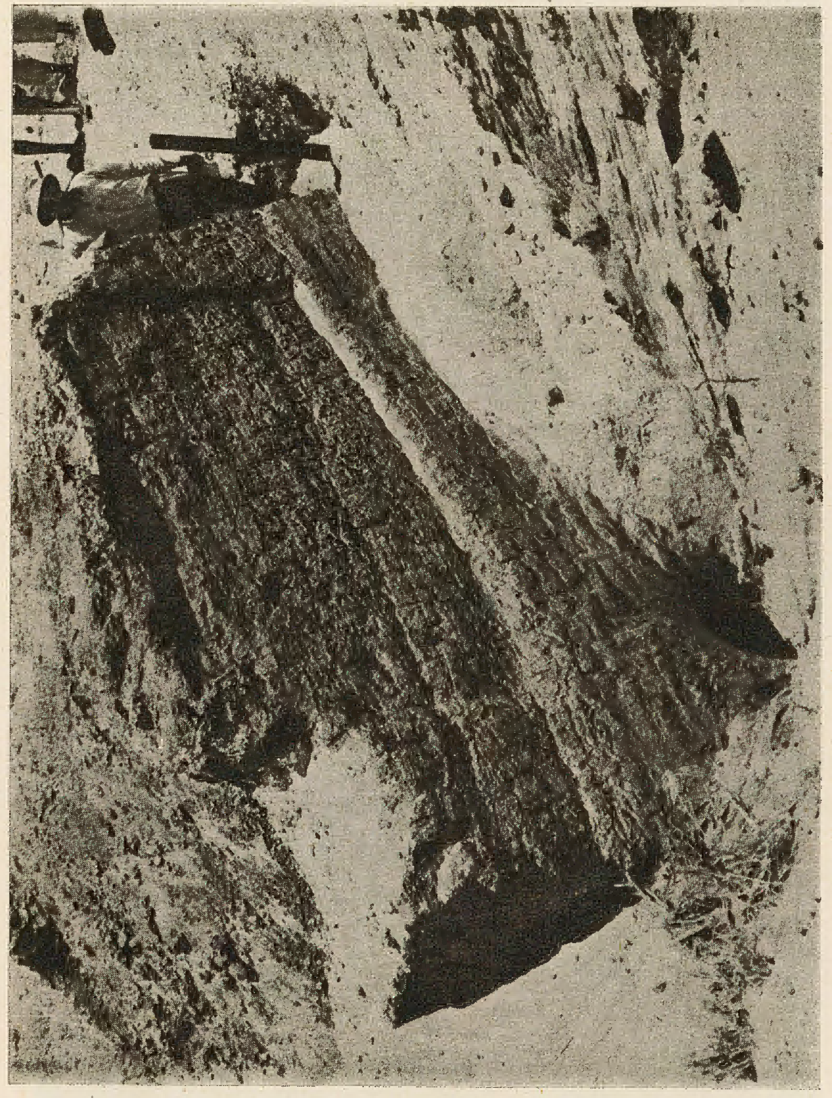
A mask of gilt plaster covering the head of a female corpse.



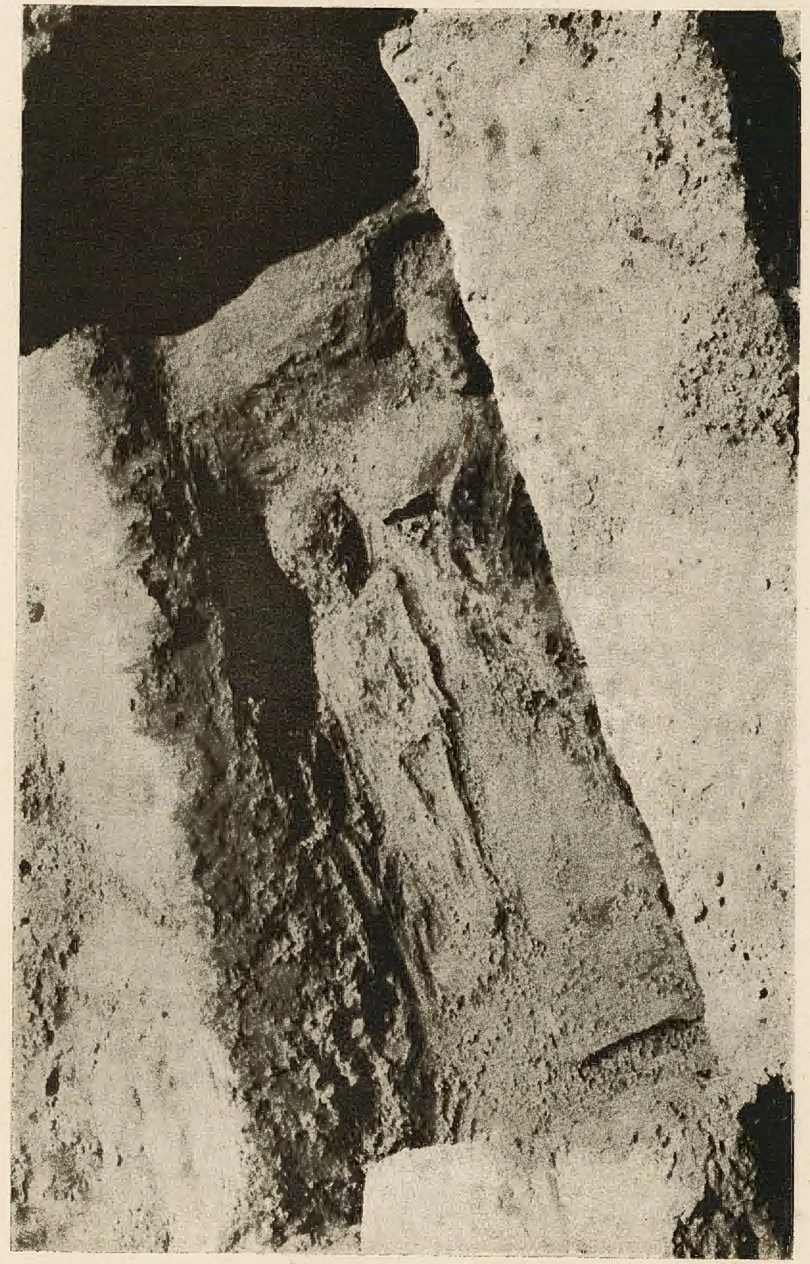
Collection of coins.



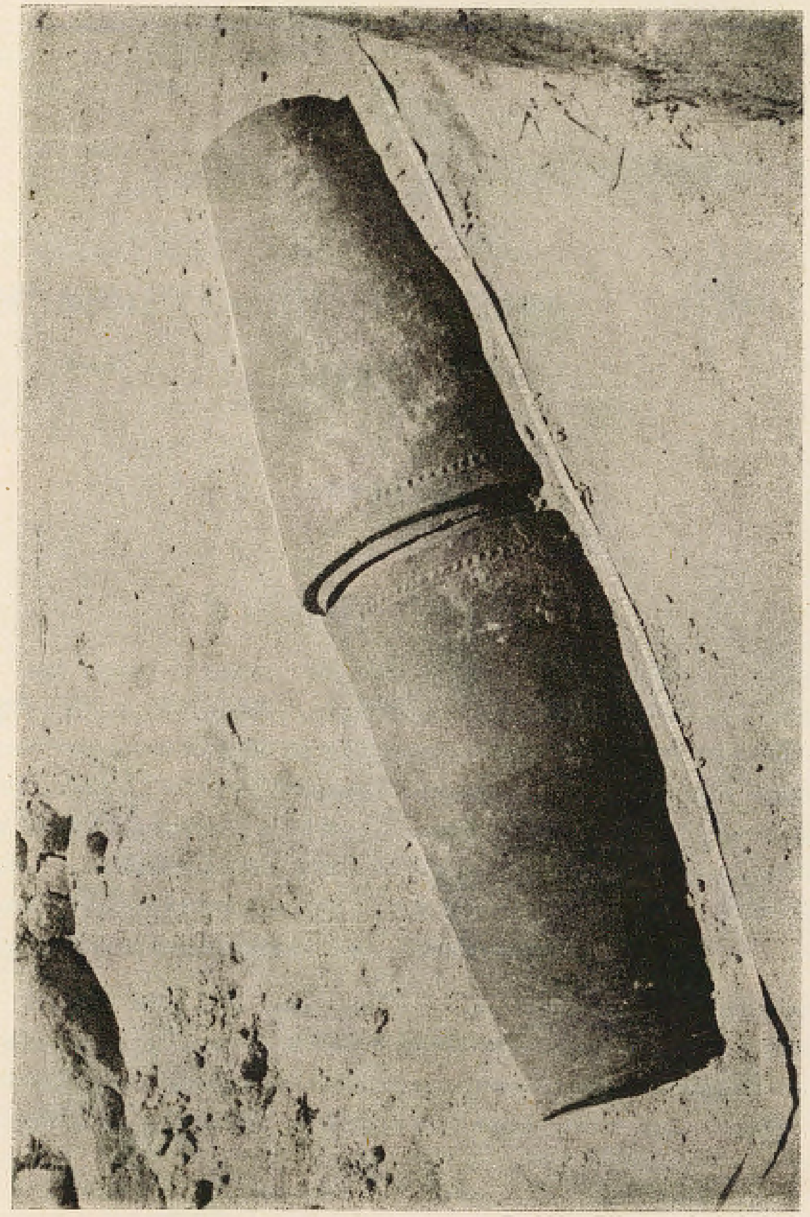
The eastern façade of the grave no. 1 decorated with false doors.



West wall of grave no. 1 showing the door at the bottom.



Double burial (grave no. 14).



Double pot-burial (grave no. 28).

RESTAURATIONS ET «ANASTYLOSE»

DANS LES

MONUMENTS DU ROI ZOSER À SAQQARAH

(1927-1947)

PAR

JEAN-PHILIPPE LAUER.

I. — PÉRIODE DE 1927 À 1939.

Les travaux de restauration et de protection des monuments de Zoser, qui m'avaient été confiés par le Service des Antiquités depuis 1927, furent interrompus dans l'été de 1939 par la seconde guerre mondiale, où répondant à l'ordre de mobilisation générale, je rejoignis mon poste sur le front de Lorraine. A cette date, l'état d'avancement de ces restaurations, où j'avais constamment appliqué les principes de l'*anastylose,* définis à la conférence internationale d'Athènes réunie par les soins de l'Office International des Musées en 1931 [1], était le suivant :

1. Le temple T de nos plans [2]. — Les tambours des trois colonnes cannelées, qui forment têtes de murs, avaient été après identification replacés sur chacune d'elles, et les remplissages intermédiaires nécessaires effectués en briques silico-calcaires revêtues de pierre artificielle [3].

[1] Voir dans *La conservation des monuments d'art et d'histoire,* ouvrage publié par cet office : *Le relèvement des monuments de l'Acropole.*

[2] *La Pyramide à degrés. L'architecture,* t. II, pl. III et LV.

[3] Cf. *Ann. Serv. Antiq.,* t. XXX, p. 129 et 133 à 136, et t. XXXI, p. 65 et pl. I.

2. Les « Maisons du Sud » et « du Nord ». — La restauration avait porté principalement sur les colonnes cannelées ornant leur façade principale. La repose des tambours ayant appartenu de façon certaine à chacune de ces colonnes avait été limitée au niveau de la première lacune importante. En outre, comme ces colonnes étaient engagées dans les murs de façade, ceux-ci avaient été complétés parallèlement en utilisant des blocs anciens à surface patinée recueillis à proximité.

A la « Maison du Sud », l'une des colonnes, dont il ne subsistait que la trace sur le soubassement et un tambour au niveau du départ de la frise de *khakerou*, à 2 m. 75 de hauteur, avait été entièrement reconstituée en pierre artificielle jusqu'à ce tambour. Enfin le linteau du passage d'entrée, brisé en deux et surmonté également par cette frise, avait été remis en place [1].

A la « Maison du Nord », outre le rehaussement général du niveau de conservation de la façade principale, nous avions remonté les trois petites colonnettes-papyrus, qui ornaient le mur bordant vers l'est la cour située devant cet édifice [2]. Les parties manquantes de ces colonnettes furent refaites en pierre artificielle.

3. Le « serdab ». — C'est dans ce *serdab* adossé au revêtement de la Pyramide, presque dans l'angle formé par celui-ci avec le temple funéraire nord, qu'avait été retrouvée la curieuse statue de calcaire du roi Zoser. Peu après le transfert de celle-ci au Musée du Caire, un bloc détaché de la Pyramide était tombé sur le *serdab* et en avait brisé plusieurs éléments. Ceux-ci furent restaurés, en même temps que nous complétions et couvrions l'édicule par une toiture de bois, afin d'y abriter à l'intérieur un beau moulage de la statue royale dont nous avions obtenu l'exécution par les ateliers du Musée [3].

4. Le mur aux « cobras » et la cour Sud. — Le mur à redans, qui borde la grande cour située au sud de la Pyramide, présentait d'intéressants vestiges dans l'angle formé par l'avant-corps comprenant la chapelle du tombeau de l'enceinte sud. En ce point gisaient, en outre,

[1] *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXXVII, p. 99-100 et pl. III. — [2] *Ibid.*, p. 97 à 99 et pl. I et II. — [3] *Ibid.*, p. 100-101.

de nombreux blocs ornés de cobras, dont les têtes avaient été cassées; mais trois bons spécimens de celles-ci avaient heureusement été retrouvés dans le sable. L'étude de ces blocs ainsi que des autres éléments du mur recueillis à proximité nous avait permis d'en établir avec certitude la reconstitution théorique. Aussi n'avions-nous pas hésité à compléter une portion de ce mur, qui, située dans l'axe de la colonnade d'entrée, et visible dès l'arrivée par celle-ci, permet de se faire une idée de ce que fut cette cour Sud ainsi entourée [1].

5. Les colonnes fasciculées du hall d'entrée. — Au cours de recherches méthodiques réparties sur plusieurs campagnes [2], nous avions réussi à identifier et à replacer 516 secteurs de tambours de ces colonnes, sur les 1350 environ, qui avaient été recueillis au cours des fouilles. Les huit colonnes accouplées de la salle succédant à la colonnade vers l'ouest furent ainsi remontées jusqu'à 4 m. 92, leur hauteur d'origine [3], tandis que dans l'allée la hauteur moyenne atteinte par les colonnes se trouvait très sensiblement relevée. En outre, en 1939, le tambour comportant les courbes qui délimitent vers le haut le faisceau de tiges de roseaux, avait été replacé sur l'une des colonnes de l'allée. Sachant, par ailleurs, que ce tambour se situait à trois assises d'intervalle de l'abaque, nous pouvions désormais évaluer la hauteur totale de ces colonnes à 6 m. 60, chiffre très supérieur à celui atteint par les 8 colonnes de la salle de l'ouest. Il devenait ainsi possible d'établir au-dessus de ces ruines uniques dans l'art égyptien, une toiture de protection durable, qui les mît à l'abri des ardeurs du soleil, et aussi parfois de la violence de certaines ondées [4].

Le problème de la protection de ces monuments du roi Zoser, qui ne sont, en effet, ni en marbre comme les monuments de Grèce, ni en grès comme la plupart de ceux de Haute Égypte, ni en granit comme certaines constructions des IVe et Ve dynasties, mais en un beau calcaire fin malheureusement fragile, préoccupa le Service des Antiquités dès leur

[1] Cf. *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXXIX, p. 470 à 472 et pl. LXXII et LXXIII.

[2] *Ibid.*, t. XXX, p. 129 et seq., t. XXXI, p. 65 à 69, t. XXXIII, p. 146 et seq., t. XXXVII, p. 101-102, et t. XXXIX, p. 472 à 475.

[3] *Ibid.*, t. XXXIII, p. 147 à 149 et planche.

[4] *Ibid.*, t. XXXIX, p. 475 à 477.

découverte par C. M. Firth de 1924 à 1927. La question fut alors longuement discutée entre ce dernier, Messieurs Lacau, alors directeur général, et A. Lucas, expert chimiste du Musée, auparavant directeur du Service chimique du Gouvernement Égyptien, et nous-même. Nous convînmes que le principal facteur de destruction de ces blocs de calcaire fin était, d'une part en été, la calcination sous le soleil brûlant, et d'autre part en automne et en hiver, la succession brutale, à l'humidité de la nuit et au brouillard ou à la rosée des heures matinales, d'une insolation particulièrement vive dès 10 ou 11 heures, ce qui par un brusque changement d'état faisait éclater et se fendiller la pierre. La partie la plus exposée est le lit supérieur, surtout lorsque, comme dans la majorité des cas, il ne présente pas une surface soigneusement parée, mais, au contraire, taillée plus ou moins irrégulièrement, qui facilite le dépôt des gouttelettes d'eau et leur infiltration. L'idéal au point de vue de la conservation de ces monuments aurait donc été de les recouvrir de toits parasols, mais comme il s'agissait presque partout de façades et de murs extérieurs, la chose n'était pas possible sans les défigurer totalement. L'un des rares édifices où cela fût admissible était précisément le hall d'entrée, qui formait autrefois une allée couverte traversant un terre-plein élevé de 5 mètres environ, au-dessus duquel elle prenait jour par des soupiraux latéraux.

Ordre nous fut donc donné dès 1928 d'exécuter sans tarder une toiture au-dessus de cette colonnade; mais, ne connaissant alors pas encore la hauteur des colonnes, nous ne pûmes que construire une toiture légère provisoire en bois, qui placée à moins de 5 mètres de haut, n'émergeait pas du terre-plein et n'était pas visible à distance. Ce n'est qu'en 1938-1939, nous l'avons vu, que la hauteur des colonnes put être évaluée à 6 m. 60; en y ajoutant l'épaisseur de l'architrave ainsi que celle nécessaire à la figuration du plafond ancien qui imitait des rondins, soit de 60 à 80 centimètres, le niveau inférieur du nouveau toit devait être porté à 7 m. 40, et ce dernier allait émerger de près de 3 mètres des terres-pleins avoisinants.

Pour pallier à cet inconvénient surtout sensible du côté de l'est, lorsque venant de la vallée, on se dirige vers l'entrée de l'enceinte, nous proposâmes à M. le Directeur général de commencer, au cours même de l'exécution

de la toiture, la reconstitution du bastion d'entrée de l'enceinte et d'une petite portion de celle-ci avec les blocs anciens en provenant. Ceux-ci avaient été retrouvés en assez grand nombre, surtout en ce qui concerne la moitié supérieure du mur ornée de rangées de petits rectangles en très léger défoncement. Ces éléments ainsi que ceux prouvant l'existence d'un chemin de ronde avec parapet, qui couronnait le mur, nous avaient permis antérieurement d'établir avec une approximation très serrée le dessin de reconstitution de l'enceinte[1]. M. le Directeur général donna son accord, et après que la moitié du toit de protection eut été construite dans l'hiver et le printemps de 1939 en collaboration avec notre assistant, l'architecte Abd Es-Salam M. Hussein Eff., nous comptions entamer, parallèlement à l'exécution de la seconde moitié du toit, la reconstitution proposée du mur d'entrée, lorsque survint la déclaration de guerre.

II. — PÉRIODE D'OCTOBRE 1939 À JUILLET 1945.

En notre absence, Abd Es-Salam poursuivit seul l'achèvement de la toiture, selon le plan que nous avions étudié ensemble pour permettre au-dessous de celle-ci une reconstitution éventuelle d'une portion de la colonnade. Il tint en outre, ressentant la nécessité de dissimuler au plus tôt la toiture nouvelle (voir pl. I, 1), à entreprendre les reconstitutions projetées. Renonçant après quelques essais à appliquer tant à la colonnade qu'au mur d'enceinte les principes d'*anastylose* ou de recomposition avec les blocs anciens, que nous avions adoptés jusque là pour la restauration de ces édifices, il estima préférable de reconstruire avec de la pierre neuve. Cependant après une saison d'effort, devant la masse et la blancheur éclatante de cette pierre, qui ne s'harmonisait guère avec les ruines et les vestiges avoisinants, il jugea opportun, en accord avec la direction du Service des Antiquités, de ne pas pousser plus loin cette expérience. La restauration de l'enceinte atteignait alors (été 1942) 3 m. 07 de hauteur au-dessus de l'assise de base, sur une longueur de 45 mètres (voir pl. I, 2).

---

[1] *La Pyramide à degrés. L'architecture,* t. I, p. 82 à 92, et t. II, pl. XXVIII et XXIX.

III. — CAMPAGNES 1945-1947.

1. Étude préliminaire en vue de la reconstitution de l'entrée de l'enceinte. — Rappelé en Égypte au cours de l'été 1945 pour mettre à exécution notre projet initial, nous avons commencé par rassembler en vue de leur étude tous les blocs provenant du dégagement de l'enceinte sud, qui seulement amorcé par Firth avait été complété depuis 1940 par Zaki Saad puis par Abd Es-Salam.

En ce qui concerne, en particulier, les blocs ornés de petits rectangles nos recherches antérieures n'avaient pu porter que sur moins d'une centaine de spécimens, alors que nous en avions désormais neuf fois autant à notre disposition. Cette abondance d'éléments nouveaux nous permit donc de pousser l'étude du mur de façon beaucoup plus précise.

Classement des blocs. — Nous avions déjà antérieurement noté que les lits supérieurs et inférieurs des pierres des monuments de Zoser ne présentaient pas le même aspect, les premiers étant généralement dressés plus soigneusement [1]; cette particularité nous permit ainsi d'identifier dans la plupart des cas le lit de pose des blocs à petits rectangles; en outre, ces derniers sont eux-mêmes à ce point de vue un élément de contrôle très sûr, car ils sont creusés plus profondément à leur partie supérieure, sans doute afin d'accuser davantage les jeux d'ombre et de lumière.

Tous les éléments comportant ces petits rectangles furent ainsi examinés et groupés par catégories. Les blocs présentant, par exemple, un rectangle entier situé à peu près à équidistance des deux lits constituèrent un groupe; ceux où le rectangle affleure l'un des lits formèrent respectivement un second et un troisième groupe, tandis qu'un quatrième et un cinquième comprirent les pierres dont le lit supérieur ou le lit inférieur recoupait le rectangle, et ainsi de suite. Les hauteurs d'assises, en outre, qui varient de 27 à 41 cm. furent également un précieux élément de classement, car dans les monuments de Zoser les lits ne présentant jamais de ressaut, une même assise conserve toujours à 2 ou 3 centimètres près la même hauteur.

---

[1] *La Pyramide à degrés...*, t. I, p. 219, et t. II, pl. XCIV.

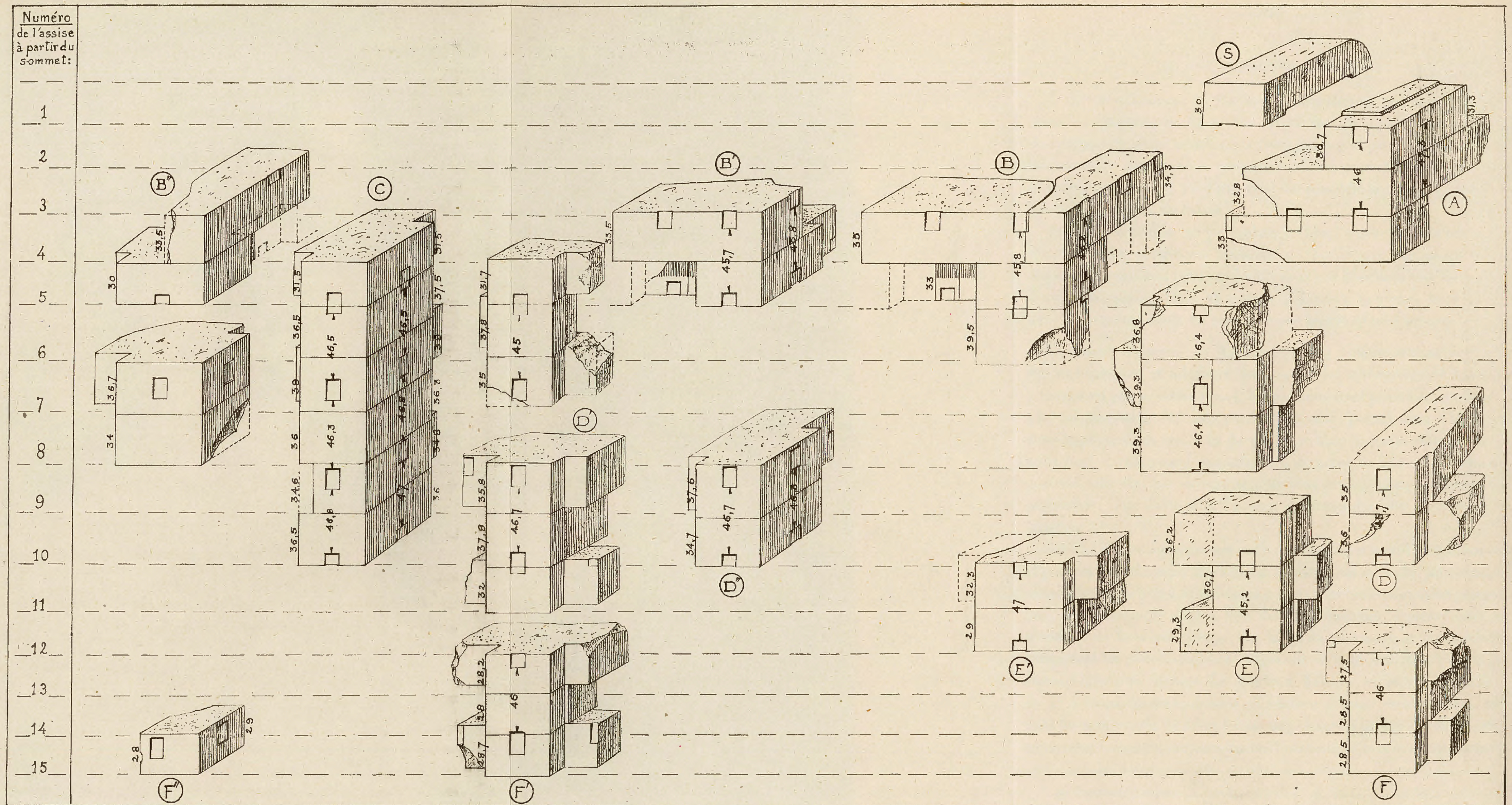


Fig. 1. — Superpositions certaines de blocs de l'enceinte ornés de petits rectangles.

Différentes assises furent ainsi identifiées, que nous avons désignées provisoirement par des lettres, en attendant de pouvoir les numéroter lorsque leur ordre aurait été déterminé.

Ordre des assises et répartition des rangées de petits rectangles. — Les pierres ayant été ainsi classées par assises, nous avons recherché entre des éléments de celles-ci les superpositions possibles, et peu à peu des réussites encourageantes nous permirent de reconstituer des groupes comportant deux ou plusieurs blocs, et parfois jusqu'à cinq ou six. Nous donnons sur la figure 1 les croquis d'un choix des groupements les plus caractéristiques ainsi obtenus, grâce auxquels nous avons pu retrouver l'ordre exact des assises ornées de rectangles. En particulier :

a) Dans le groupement marqué A (fig. 1) nous voyons réassemblés des éléments des 3 assises du parapet situées sous celle qui en formait le couronnement; le lit supérieur de la troisième assise présente une saillie d'encastrement destinée à empêcher le glissement des blocs de couronnement du type S ; les quatre assises du parapet comportaient ainsi deux rangées de petits rectangles.

b) Les groupes B, B′ et B″ donnent la superposition de la dernière assise avec redans par la première assise du parapet présentant au contraire des faces planes continues. Sur le lit inférieur de cette première assise du parapet les traces des redans sont encore souvent discernables.

c) Le groupe C consiste en une remarquable série de blocs des six assises situées immédiatement sous celles du parapet; elles comportent trois rangées et demie de rectangles.

d) Les groupes D, D′ et D″ sont formés respectivement de deux ou trois blocs ornés de tout ou partie des cinquième et sixième rangées de rectangles à partir du sommet du mur.

e) Les groupes E et E′ sont des exemples de superposition des assises où se raccordent les sixième et septième rangées de rectangles.

f) Enfin les groupes F et F′ montrent les trois assises ornées de la partie inférieure de cette septième rangée de rectangles et de la totalité d'une huitième et dernière rangée. La hauteur de ces trois assises ainsi que celle de l'assise inférieure des groupes E et E′ sont nettement plus

faibles que celle des assises supérieures, mais l'espacement des rangées de rectangles reste toujours le même.

Les superpositions ainsi obtenues sont la preuve que ces petits rectangles étaient bien répartis en 8 rangées comme nous l'avions admis[1], mais ces rangées étaient légèrement plus espacées (45 à 47 centimètres au lieu de 40 à 45cm.) et s'étendaient à partir du couronnement du parapet sur 15 assises au lieu de 14. L'ordre de ces assises en commençant par le sommet était le suivant (voir fig. 2) :

1	assise de couronnement du parapet, variant de o m. 29 à o m. 31, soit en moyenne	o m. 30
3	autres assises constituant le parapet, variant de o m. 32 à o m. 345, soit au total	1 m. 00
1	assise, à l'affleurement supérieur de laquelle se terminent les redans de la façade, variant de o m. 30 à o m. 34, soit en moyenne	o m. 32
5	assises pouvant varier de o m. 34 à o m. 40, soit au total.	1 m. 85
1	assise de o m. 31 en moyenne, soit	o m. 31
4	assises de o m. 283 en moyenne, soit au total	1 m. 13
15	assises au total, mesurant ensemble	4 m. 91

Niveau de la rangée inférieure des rectangles et hauteur de l'enceinte. — Nous venons d'établir que les assises ornées de petits rectangles, qui formaient la partie supérieure de l'enceinte totalisaient 4 m. 91. D'autre part, le plus haut point conservé de ce mur, près du tombeau sud, atteint à la dix-neuvième assise, qui ne comporte pas encore de rectangles, 4 m. 72 au-dessus du niveau de base (voir fig. 2). L'enceinte s'élevait donc obligatoirement au moins à 4 m. 72 + 4 m. 91 = 9 m. 63, chiffre qui ne correspond pas à un nombre entier de coudées royales (un peu moins de 18 coudées et demie). Il nous sembla alors extrêmement probable, étant donnée la préférence marquée des architectes égyptiens pour l'emploi de chiffres ronds dans leurs cotes maîtresses, que celle donnée à la hauteur de l'enceinte aurait été de 20 coudées, soit 10 m. 48. La différence de o m. 85 représente encore 3 assises sans rectangles de o m. 283 chacune, soit sensiblement la hauteur des dernières assises en place, et très exactement celle des premières assises ornées de rectangles (voir fig. 1 en F et F′).

[1] Cf. *La Pyramide à degrés...*, t. I, p. 86 à 90.

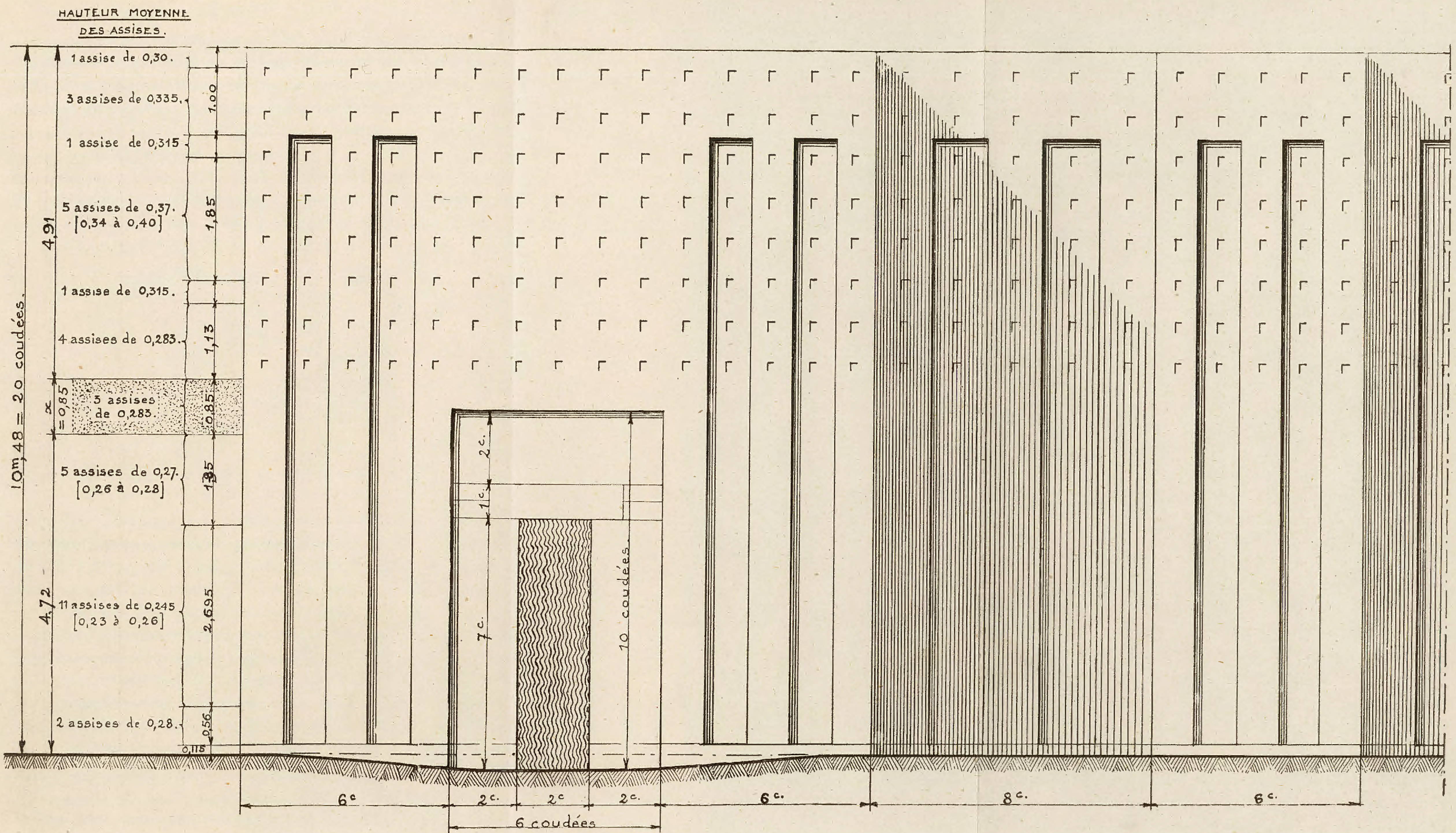


Fig. 2. — Détermination de la hauteur de l'enceinte par l'étude de ses assises à petits rectangles.

Une seconde constatation nous conduit, d'autre part, au même résultat. Les bastions des quatre angles nord-est, nord-ouest, sud-ouest et sud-est de l'enceinte présentent chacun une largeur supérieure d'un peu plus d'une trentaine de centimètres à celle des bastions ordinaires. Cette particularité fut motivée par l'élargissement à la base des panneaux qui forment ces quatre angles de l'enceinte et mesurent o m. 945 au lieu de o m. 63 en moyenne : cet accroissement de o m. 315 correspond exactement à la moitié de la largeur d'un panneau normal. Il importait, en effet, étant donné le fruit existant sur les deux façades principales que sont seuls à comporter les quatre bastions d'angle [1], de conserver au sommet de ces derniers

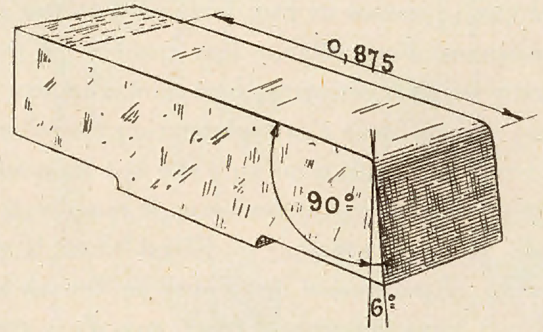


Fig. 3. — Pierre du chemin de ronde.

une largeur au moins égale à celle des bastions ordinaires, et pour cela d'accroître d'autant la base des panneaux d'angle (voir fig. 4). Or le fruit étant ici à peu près de 3 centimètres par mètre, nous constatons précisément que pour une hauteur de 10 m. 40 environ, un élargissement à la base de 10 m. 4 × o m. 03 = o m. 312 était nécessaire.

Un troisième recoupement vient encore confirmer cette hauteur de mur. Nous avons recueilli plusieurs blocs qui formaient les dalles du chemin de ronde et présentaient, du côté opposé au parapet, une face de parement inclinée de 6° environ par rapport à la perpendiculaire à leur surface supérieure (voir fig. 3 et fig. 4 en T). Le graphique de la coupe de l'enceinte (fig. 4) montre qu'avec cet angle de talus le chemin de ronde était situé

---

[1] Dans tous les autres bastions de l'enceinte les faces latérales ne présentent, en effet, pas de fruit, celui-ci n'existant que sur leur face principale.

à un niveau qui correspond très exactement, en y ajoutant 1 m. 30 de hauteur pour le parapet, aux 20 coudées (=10 m. 48) que nous avons attribuées à ce mur.

2. Restauration et recomposition du mur. — Ayant achevé ces recherches préliminaires nous avons constaté que les hauteurs d'assises du mur d'enceinte, qui nous sont connues par les importants vestiges de sa partie sud atteignant encore près de 5 mètres, n'avaient pas été respectées dans la restauration commencée pendant la guerre. A 3 m. 07 au-dessus de l'assise de base, niveau maximum atteint dans cette restauration, il n'y a en effet que 11 assises au lieu de 12, à 3 mètres environ, dans les portions anciennes. Pour rétablir leur nombre, il était nécessaire d'enlever les quatre assises supérieures, de réduire la hauteur de la suivante de 6 centimètres environ, puis d'en replacer cinq nouvelles de 0 m. 23 de hauteur moyenne au lieu de 0 m. 29. Cette opération offrait en même temps l'avantage de permettre dans ces assises le remploi de blocs anciens à surface patinée, et de réduire ainsi considérablement la proportion des pierres neuves, qui, d'une qualité de calcaire de Tourah beaucoup plus tendre que celle des bancs utilisés sous Zoser, sont d'une grande fragilité; des blocs assez nombreux déjà altérés demandent, en effet, à être remplacés, ce qui en bien des points nécessite la dépose d'un plus grand nombre d'assises. Les quelques assises nouvelles restantes ne constitueront plus désormais qu'une bande de raccord d'un mètre ou deux accusant utilement le point de départ de la restauration.

Afin d'éviter de donner à ces travaux l'aspect fâcheux d'un chantier de démolition, nous avons décidé de procéder à ces réfections par étapes, c'est-à-dire de travailler à chacune des faces de bastion ou de courtine successivement. Nous avons commencé ainsi par la moitié nord du bastion de l'entrée; la planche II rend compte de l'état d'avancement du mur qui atteignait 5 m. 50 de hauteur en ce point, lors de l'interruption de nos travaux en fin avril 1946. Cette planche montre en outre que, lorsque la moitié sud du bastion d'entrée reconstituée de semblable façon aura été reliée avec celle du nord, et que le niveau de l'une et de l'autre aura été rehaussé encore de 5 ou 6 assises, la toiture ne sera plus visible de la place située à une cinquantaine de mètres de cette entrée, où les

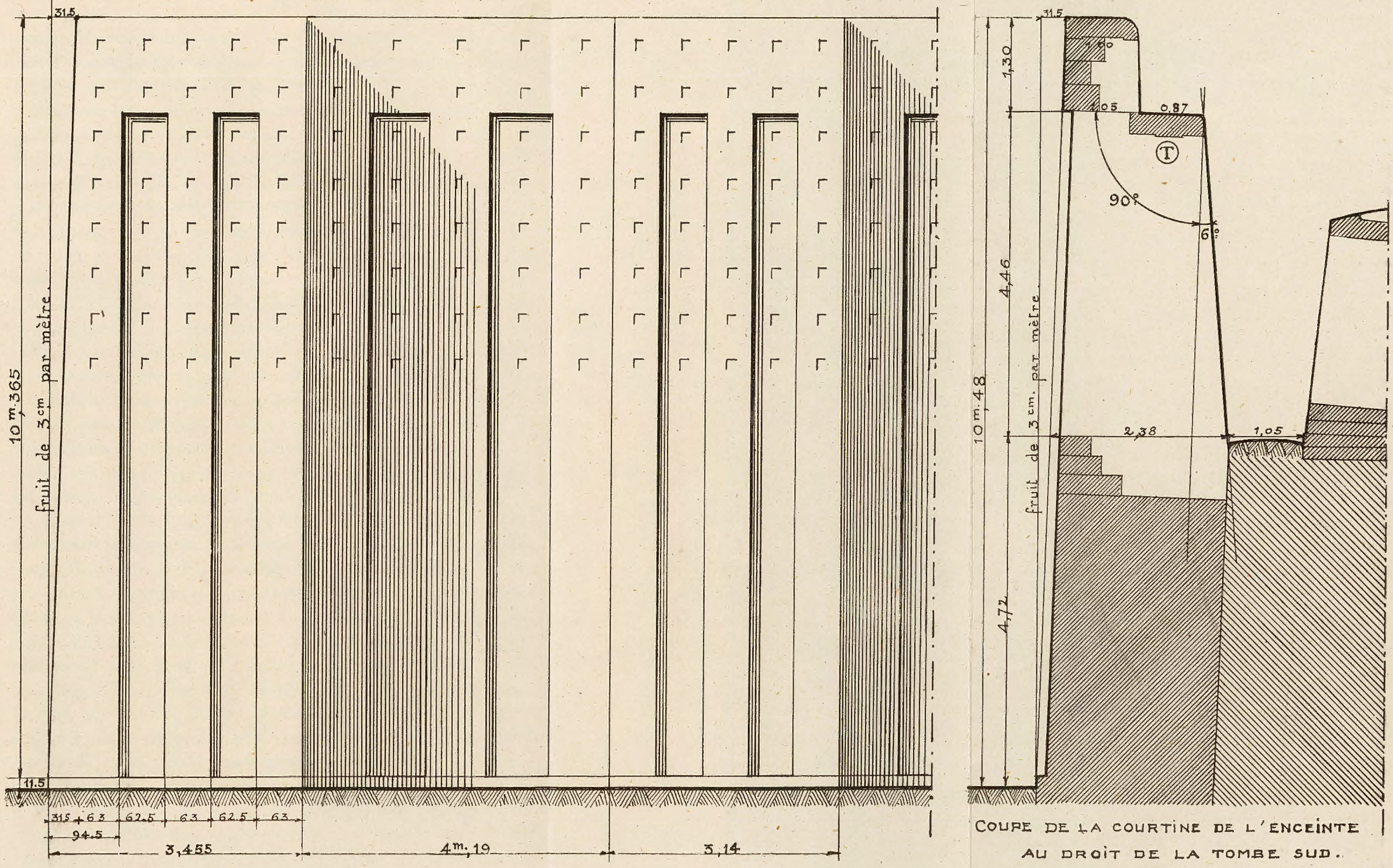


Fig. 4. — Détermination de la hauteur de l'enceinte par le fruit de son bastion d'angle et par le talus de son chemin de ronde.

visiteurs descendent d'automobile. Le calque apposé sur la planche indique enfin l'ensemble de la reconstitution projetée, si nous arrivons à rassembler le nombre nécessaire de pierres anciennes.

La démonstration est donc faite qu'en poursuivant la recomposition du mur suivant ces principes d'*anastylose* nous arriverons rapidement, d'une part, à dissimuler complètement la toiture aux yeux des visiteurs se dirigeant vers l'entrée de l'enceinte de Zoser, et, d'autre part, à redonner à celle-ci son caractère monumental, en y réincorporant les nombreux éléments épars au sol qui, autrement, seraient voués à une destruction plus ou moins rapide. Nous rétablissons ainsi une portion d'un monument unique dans l'histoire de l'architecture, dont des circonstances exceptionnelles nous ont providentiellement conservé les éléments qui en permettent la restitution sans hésitation possible.

Au cours de ce travail nous avons reçu constamment l'approbation de M. le Directeur général, ainsi que celle de toutes les personnalités du monde archéologique et artistique, qui eurent l'occasion de passer à Saqqarah; et notre confrère Abd Es-Salam reconnut également avec une parfaite loyauté l'heureuse tournure que prenait la reconstitution. Néanmoins, Abdel Fattah Helmy Bey chargé par intérim de la direction de la section des fouilles et restaurations du Service des Antiquités, pris de scrupule à la suite de certaines critiques, qui lui avaient été formulées concernant la toiture de la colonnade, nous donna l'ordre en fin d'avril 1946 d'arrêter jusqu'à nouvel avis tous travaux au mur d'enceinte. Il nous apprit alors qu'il envisageait la destruction de cette toiture, ce qui, estimait-il, rendrait désormais inutile toute restauration de l'entrée de l'enceinte. Nous avons objecté aussitôt que la destruction de cet ouvrage en béton armé présenterait incontestablement de sérieuses difficultés, risquant des dégâts dans la colonnade, qui pourraient être particulièrement graves, sinon irréparables. En outre, une fois cette toiture disparue, que proposer pour la protection et la conservation de ce monument capital, problème qui, depuis sa découverte en 1926, n'avait cessé de préoccuper la direction du Service des Antiquités?

Par contre, nous avons le projet de reconstituer sous ce toit, dont le niveau et les points d'appui ont été étudiés et prévus à cet effet, l'aspect ancien de la colonnade avec son plafond imitant des rondins, cela au

moins sur quelques travées. La toiture moderne sera ainsi en ces points complètement habillée par la silhouette ancienne de l'édifice.

Enfin, il paraît évident que la question de la reconstitution de l'entrée de l'enceinte n'est pas obligatoirement liée à celle du maintien ou de la destruction de la toiture de la colonnade. Cette reconstitution offre simplement l'avantage appréciable d'ajouter à son intérêt propre, dont nous croyons avoir suffisamment démontré toute l'importance, une solution qui permettra de dissimuler la toiture à partir des seuls points de vue où celle-ci soit vraiment choquante.

Devant cette controverse, M. le Directeur général jugea nécessaire de constituer une commission, qui aurait à statuer de façon définitive. Malheureusement cette commission qui devait comprendre, outre M. Drioton lui-même et Abdel Fattah Helmy Bey, Sir Robert Greg et M. le Professeur Wace, ancien directeur de l'école archéologique anglaise d'Athènes, ne put se réunir, par suite de circonstances fortuites, qu'au début de janvier 1947, et ce retard nous fit perdre près de six mois. Après une visite détaillée des travaux effectués depuis le début aux monuments du roi Zoser et l'examen des documents servant de base à la restitution entreprise, une discussion serrée eut lieu entre les membres de la commission, qui donnèrent finalement leur entière approbation à notre œuvre et à notre programme de recomposition de l'entrée de l'enceinte.

L'exécution de ce programme put ainsi reprendre vers le 15 janvier, et se poursuivre avec des moyens financiers assez modiques jusqu'au 15 juin, date où la partie reconstituée du bastion de l'entrée, ayant atteint 7 m. 30 de hauteur au-dessus de l'assise de base, présenta l'aspect reproduit sur la planche III. La photographie est prise sous un angle d'où, à une quinzaine de mètres de l'entrée, la toiture de la colonnade se trouve déjà dissimulée par le mur, vers le haut duquel on peut remarquer les trois premières des huit rangées de petits rectangles, qui doivent y retrouver place.

Nous comptons au cours de la prochaine campagne élever parallèlement le côté gauche (sud) du bastion, en le reliant au côté droit par-dessus le passage d'entrée, et supprimer ainsi totalement au visiteur se dirigeant vers celui-ci la vue de la toiture de la colonnade.

Le niveau exact du linteau du passage d'entrée est le seul point où subsiste une légère indétermination. Il est cependant fort probable que

celui-ci fut marqué par cet accroissement léger de la hauteur des assises que nous constatons à partir de la quinzième d'entre elles, et qui dût coïncider avec le désir de donner plus d'épaisseur au linteau. Le passage d'entrée aurait atteint ainsi 7 coudées de hauteur, et en laissant 3 coudées au-dessus pour le retour de la saillie d'encadrement de la porte, cette saillie aurait été située à 10 coudées (voir fig. 2). Telles sont les cotes que nous avons adoptées, mais étant donné qu'il n'y a pas ici de certitude mathématique, nous exécuterons ce linteau et cet encadrement en pierre artificielle, afin de laisser notre restauration en ce point toujours reconnaissable.

3. L'«ANASTYLOSE» DU HALL D'ENTRÉE. — Parallèlement à ces travaux, nous avons poursuivi nos recherches pour l'identification des secteurs de tambours des colonnes de l'allée d'entrée. Durant notre absence pendant la guerre quelques tentatives avaient été faites, mais elles étaient restées sans résultat. Par contre, notre classement des tambours au sol avait été quelque peu dérangé : en particulier, tous les morceaux situés dans la partie orientale de l'allée avaient été transférés dans sa partie occidentale au cours de l'exécution de la seconde moitié de la toiture en béton armé, et les numérotations nécessaires avaient été omises sur la plupart d'entre eux. Malgré ces difficultés supplémentaires, 82 secteurs purent être identifiés. Leur répartition est indiquée dans le tableau ci-contre, qui rend compte du présent état d'avancement de la reconstitution des colonnes. Nous voyons que le total général des secteurs de tambours replacés depuis le début de nos travaux dans la colonnade s'élève ainsi à 598. Notons, en outre, que 6 fragments identifiés par nous antérieurement avaient disparu de leurs colonnes au cours de la guerre, sans doute jetés à bas par des soldats; nous avons pu les retrouver et les réintégrer de nouveau à leurs places respectives, sauf un petit élément qui appartenait à la colonne 10.

Sur ces 82 nouveaux éléments replacés, 62 appartiennent à huit des douze premières colonnes à partir de l'est, qui atteignent toutes dorénavant au moins de 2 à 3 mètres de haut. Les deux colonnes de l'entrée, en particulier, mesurent respectivement 2 m. 75 et 3 m. 20 au lieu de 1 m. 45 et 1 m. 67. L'aspect général de l'allée s'en trouve notablement amélioré, car il est évident que des colonnes que l'on domine de la taille ne présentent plus guère de caractère monumental.

Tableau des fragments de colonnes remis en place.

NUMÉROS DES COLONNES.	NOMBRE D'ASSISES EN PLACE.			NOMBRE DE BLOCS IDENTIFIÉS.	
	LORS DE LA DÉCOUVERTE 1926.	AVANT LA GUERRE 1939-45.	APRÈS LA RESTAURATION 1947.	AVANT LA GUERRE 1939-45.	AU COURS DE LA CAMPAGNE 1946-47.
1° Allée de la colonnade.					
1	4 1/2	7	12 1/2	6	10
3	3 2/3	7 1/4	8 1/2	6	4
5	8 2/3				
7	4 2/3	13		19	
9	4 1/4	7 1/3	13 1/2	7	11
11	6 3/4	9	13 4/5	7	7
13	6 1/3	11 3/4		13	
15	6 3/4	7	7 1/2	2	2
17	3	8 1/5	10 1/3	16	4
19	7	21 1/2		23	
21	5 1/4	7 3/4		6	
23	7 2/3	8		1	
25	9 1/2	12 2/3		9	
27	8				
29	9 1/2	16 3/4		11	
31	5 3/4	16 1/2		14	
33	7 2/3	11 3/4		8	
35	8 3/4				
37	6 3/4	12 3/4		13	
39	8				
			Totaux......	161	38
2	5	8	14 1/3	9	10
4	5 3/4	14		12	
6	7 1/3	7 3/4	10 4/5	3	6
8	6	13 3/5		12	
10	6	10 1/4	10 4/5	7	3
12	4 3/4	6 3/4	11 2/5	4	12
14	6	8 1/3	11 1/2	4	3
16	7 3/4	8 1/3	10 1/4	2	4
18	7 3/4	10 3/4		5	
20	7	7 2/5	9 1/2	2	1
22	6 9/10	7	10 1/4	1	3
24	6 4/5		7		1
26	7	15 1/2		15	
28	5	16 3/4		24	
30	7 3/4	16 3/4		14	
32	7 2/3	8	9 1/2	1	1
34	8 1/2	15 1/2		12	
36	6	24 1/2		23	
38	6	16		15	
40	6 3/4	23		24	
			Totaux......	189	44
2° Salle de l'extrémité ouest de la colonnade.					
1	4 2/3	22		29	
2	6 1/2	20		21	
3	5 2/3	21 1/4		23	
4	6 1/4	21 2/3		22	
			Totaux......	95	
5	8	21		17	
6	8 1/2	20 1/3		17	
7	9	21 1/2		17	
8	8 2/3	22		20	
			Totaux......	71	

Total des fragments identifiés jusqu'en 1939........ 161 + 189 + 95 + 71 = 516

Total des fragments identifiés en 1946-47......... 38 + 44.......... = 82

Total général 598

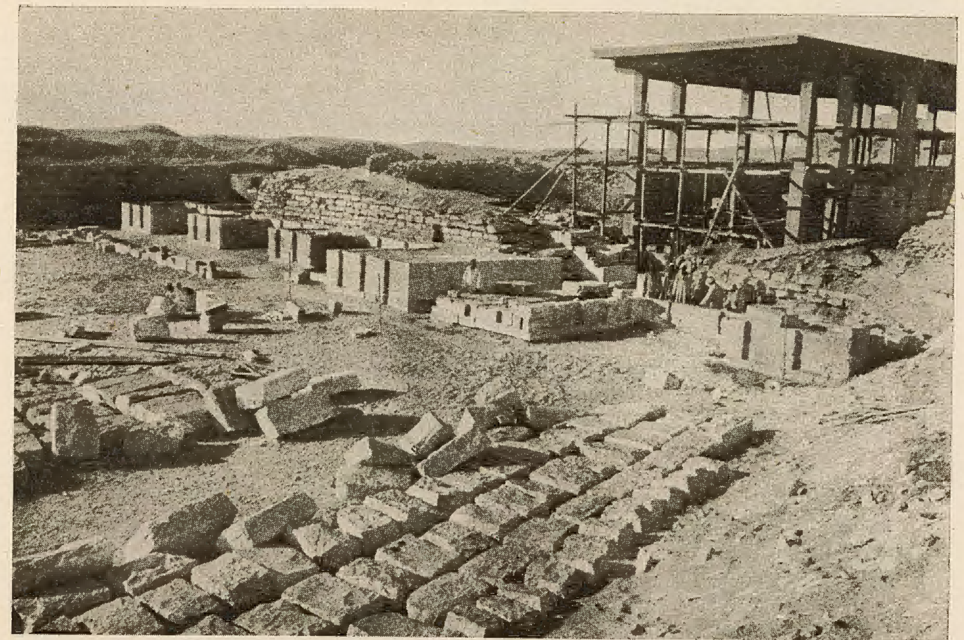
Tel est après la longue interruption causée par la guerre mondiale l'état d'avancement des travaux entrepris depuis 20 ans aux monuments du roi Zoser à Saqqarah. Il est à souhaiter qu'il ne soit pas fait d'autre entrave à l'exécution de reconstitutions d'un intérêt aussi certain que celle que nous avons proposée pour l'entrée de l'enceinte. Cette recomposition basée sur une étude approfondie des nombreux éléments du mur recueillis dans le sable, que nous y réincorporons peu à peu, et sur des cotes de hauteur rétablies mathématiquement, ne saurait en aucune façon se comparer aux restaurations critiquables entreprises autrefois par Viollet-le-Duc et son école, ou plus récemment en Crète à Cnossos. Elle s'apparente, au contraire, nettement à celles pratiquées au cours de ces dernières années dans les principales ruines antiques de France, d'Italie, de Grèce, de Syrie, de Cyrénaïque, etc., suivant les méthodes qui ont été approuvées et consacrées sous le terme d'*anastylose* à la Conférence internationale d'Athènes de 1931. Qu'il nous soit permis pour terminer, de rappeler à ceux qui mettraient encore en doute l'opportunité de telles reconstitutions, que bien des monuments antiques parmi les plus justement admirés sont en majeure part, sinon même en totalité, des œuvres recomposées, témoins à l'Acropole le petit temple de la Victoire Aptère [1] et l'Erechthéion [2], ou à Delphes le trésor des Athéniens [3]. Ces charmants édifices n'étaient plus qu'amoncellement de pierres avant les patientes recherches et les remarquables travaux de réédification qui y furent entrepris par quelques savants archéologues et architectes.

Jean-Philippe Lauer.

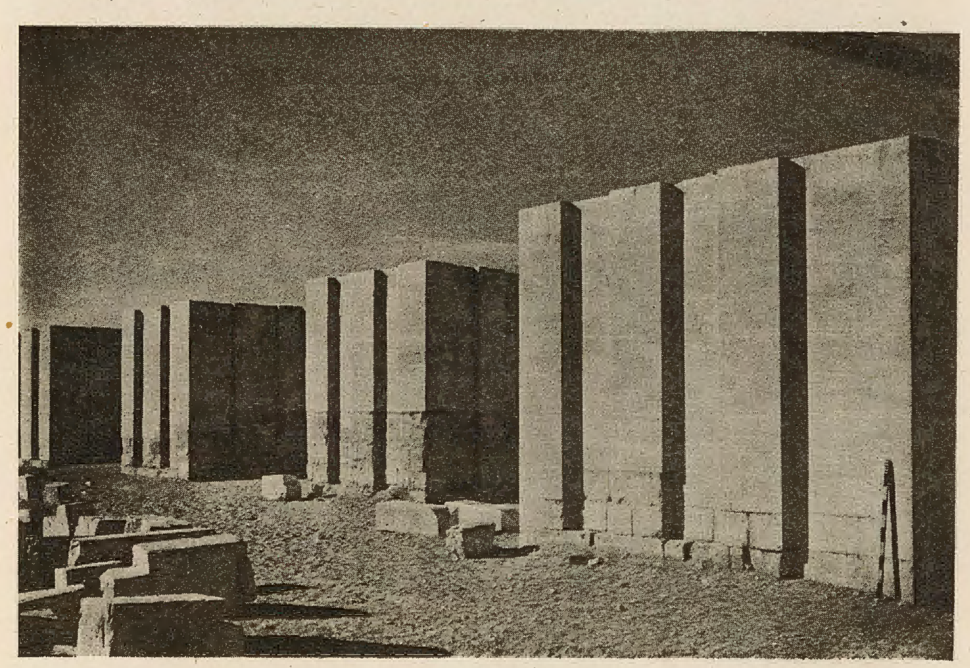
[1] Il fut reconstitué pièce à pièce en 1835 par les archéologues et architectes Ross, Schaubert et Hansen.

[2] En 1838, l'éphore Pittakis en fit dégager et relever en partie les murs écroulés lors du siège de l'Acropole pendant la guerre de l'Indépendance; en 1842-1844, la France fit restaurer sous la direction de Paccard la tribune des Cariatides. Depuis 1902, les autres restaurations entreprises à ce monument comme au Parthénon et aux Propylées furent confiées à l'ingénieur Balanos, l'un des plus ardents promoteurs de l'*anastylose*.

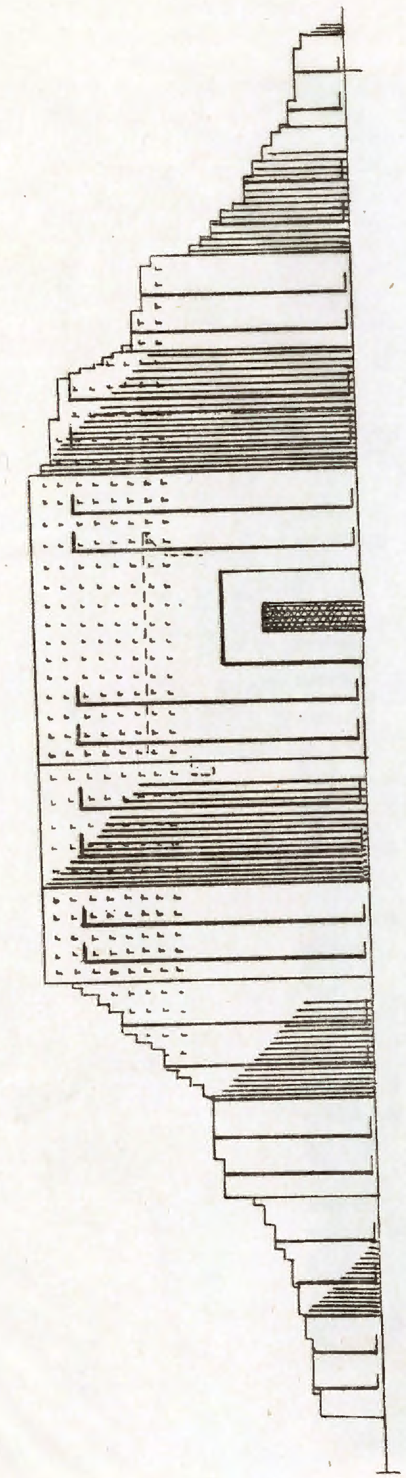
[3] Relevé de 1904 à 1906 par l'architecte Replat, sous les directives de Th. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, grâce à une subvention de la municipalité de cette ville.

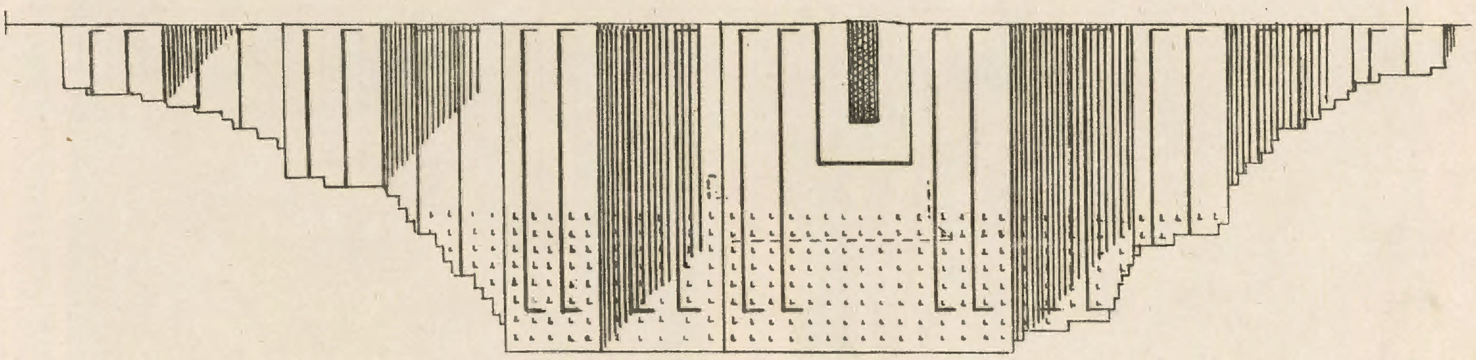


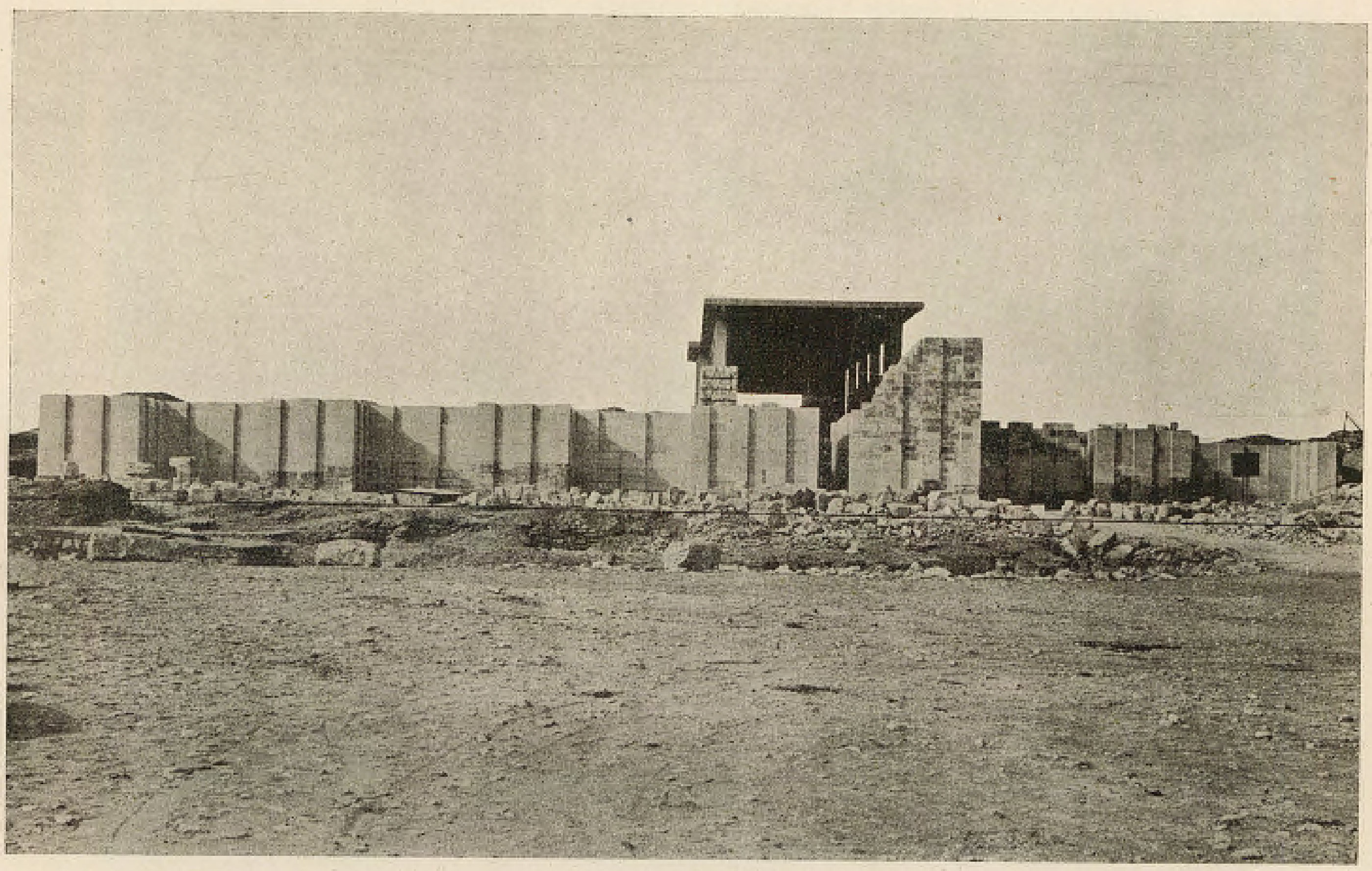
1. — Commencement de la restauration de l'entrée de l'enceinte de la Pyramide à degrés par Abd Es-Salam M. Hussein Eff. (décembre 1941).



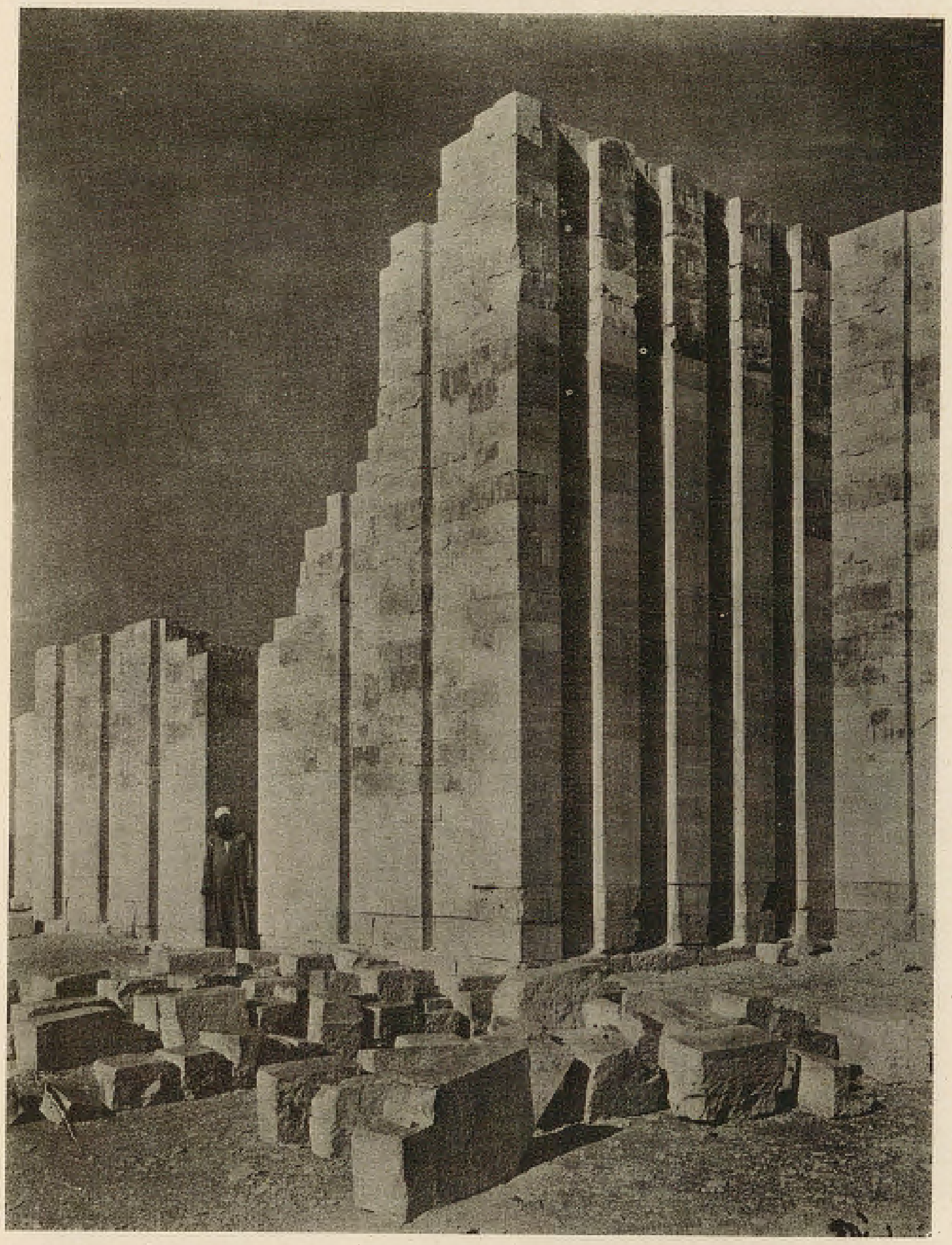
2. — État de la restauration lors de sa première interruption en 1942.



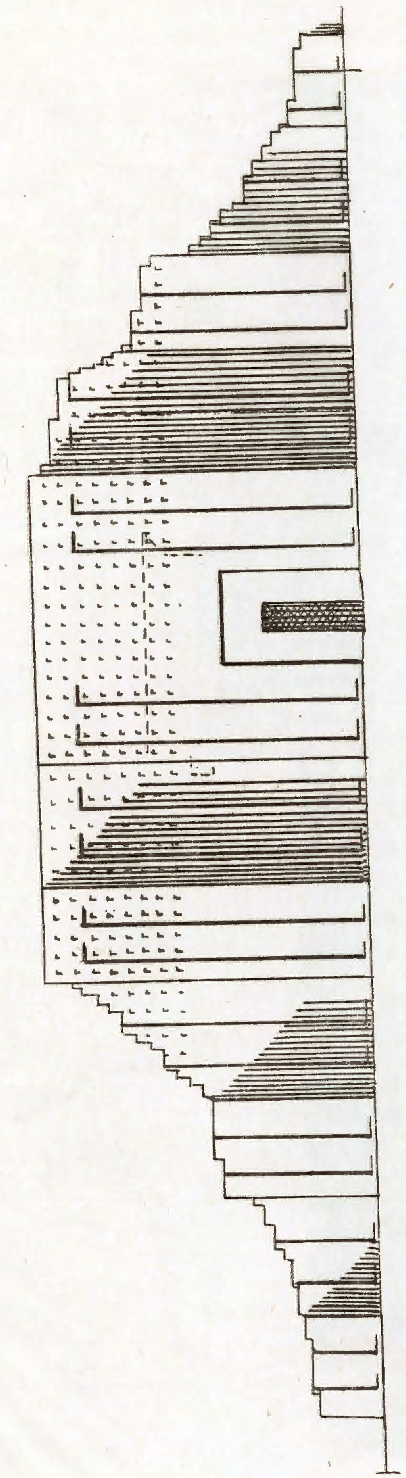


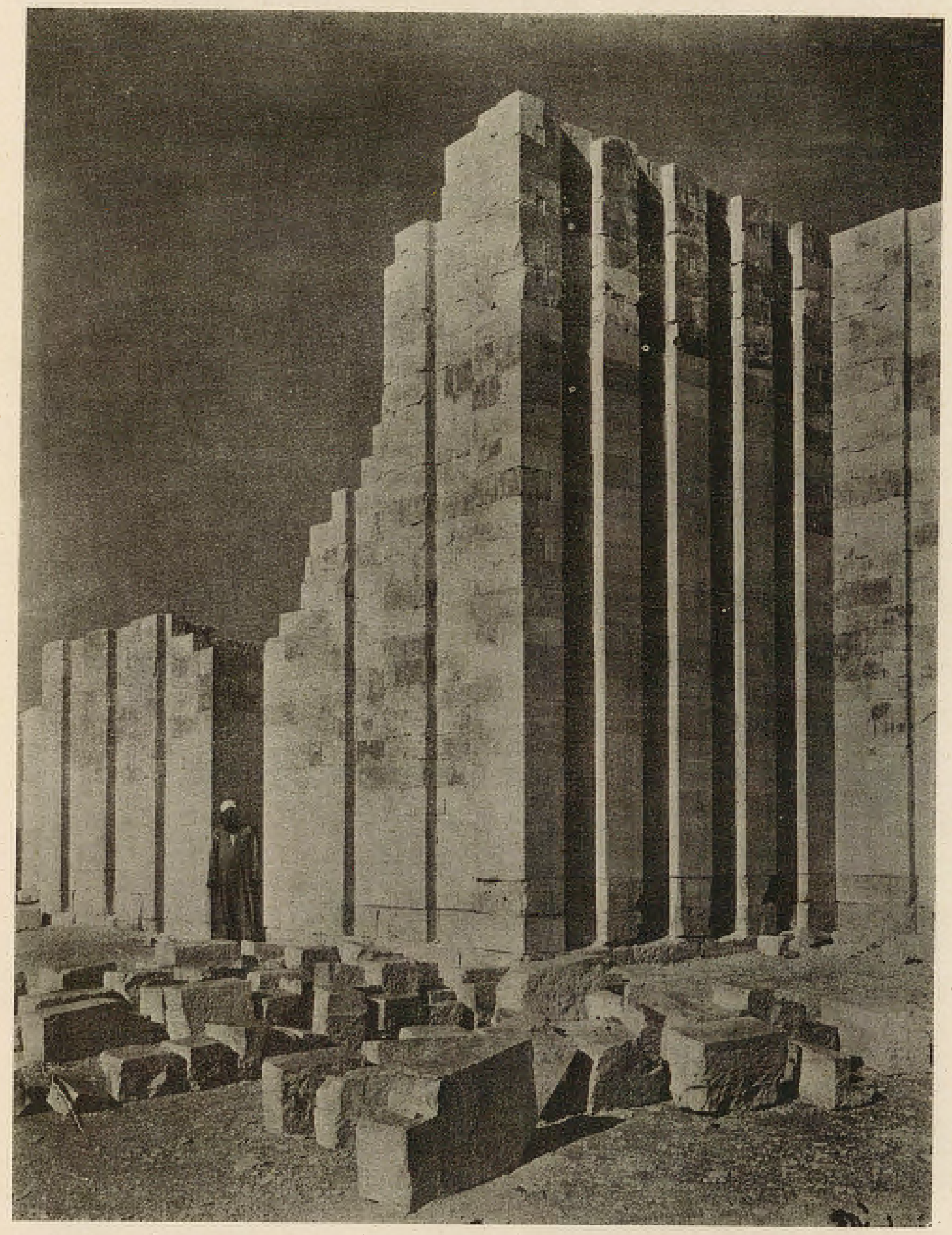


État de la restauration, lors de sa seconde interruption, en mai 1946. — Sur le calque, dessin de la reconstitution projetée.



Reconstitution en cours du bastion de l'entrée de l'enceinte (été 1947).





Reconstitution en cours du bastion de l'entrée de l'enceinte (été 1947).

INB ,

LE CARACAL (*Caracal caracal* Schmitzi Matsch.) DANS L'ÉGYPTE ANCIENNE

PAR

L. KEIMER.

Le chapitre sur les félidés de petite taille, que je prépare pour ma *Zoologie de l'Égypte ancienne,* est l'un des plus difficiles à composer. Il est en effet dans la plupart des cas malaisé, sinon impossible, d'identifier telle ou telle des rares représentations pharaoniques de félidés avec le Lynx des marais (*Felis chaus* Güldenstädt, 1770), le chat ganté (*Felis ocreata* J. F. Gmelin, 1791), le Caracal ou Lynx du désert ou Lynx à oreilles noires (*Felis caracal* Güldenstädt, 1766 = *Caracal caracal* Schmitzi Matsch.) ou avec le Serval, le Chat-tigre africain (*Felis serval* Schreber, 1777)[1].

Les importants bas-reliefs découverts avant la dernière guerre à Saqqarah par Sélim bey Hassan et ayant appartenu à la voie montante reliant la pyramide d'Ounas au temple que ce dernier roi de la V[e] dynastie fit ériger à la lisière du désert, nous ont fait connaître quantité de figurations rarissimes d'animaux que j'ai toutes étudiées. Deux d'entre elles, l'Hippotrague (*Hippotragus* sp.)[2] et la Zorille de Libye (*Ictonyx libyca* Ehrenberg)[3], ont été déjà publiées par mes soins et j'espère trouver l'occasion

---

[1] Les chapitres consacrés à ces félins par O. Keller, *Die antike Tierwelt*, t. I[er], 1909, p. 64-85, sont assez faibles. Ils contiennent en tout cas plusieurs identifications erronées.

[2] *La représentation d'une Antilope chevaline sur un bas-relief de Saqqarah*, dans *Bull. Inst. d'Égypte*, t. XXV, 1943, p. 101-128.

[3] *La Zorille de Libye*, dans L. Keimer, *Études d'égyptologie*, fasc. IV, 1942, p. 15-25.

d'analyser les autres. En tout cas, je voudrais inclure les résultats de mes études sur les animaux de la chaussée d'Ounas dans ma *Zoologie de l'Égypte ancienne.* Sélim bey Hassan, dans son rapport préliminaire du volume XXXVIII des *Annales* [1], a déjà fait allusion à quelques-unes de ces représentations d'animaux, mais il s'est borné, — et ceci est tout à fait naturel —, à une énumération des noms anglais de ces animaux, sans donner la nomenclature scientifique.

M'occupant encore d'interpréter la trouvaille de Saqqarah, mon collègue W. S. Smith du *Museum of Fine Arts* de Boston (Mass. U. S. A.), me remit au début de l'année 1947 des photographies de très intéressantes figurations d'animaux sculptées sur quelques blocs de calcaire. Ceux-ci trouvés par feu G. Reisner proviennent du mastaba, situé à Guizah, d'un nommé *'Issì-mr-nṯr* [2] et remontent à peu près à la même époque (fin de la Ve ou début de la VIe dynastie). Les sculptures sont malheureusement très mal conservées, la surface de la pierre s'étant en grande partie effritée sous l'effet de la salpétration. La plupart de ces représentations d'animaux montrent des mammifères en train de s'accoupler tels que nous les rencontrons sur les fameux bas-reliefs du temple solaire de Niouserrēʿ à Abousir [3] (V^e dynastie). Toutes

(1) Le Caire, 1938, p. 520 : «F.-Scenes showing the most complete collection of animals known in the Old Kingdom : the giraffe (unknown elsewhere in the Old Kingdom), the oryx, the addax, the ibex, the stag, the antelope, the gazelle, the lion, leopards, servals, the hyena, the wolf, the fox, hounds, hedge-hogs, jerboas, wild cattle, sheep, goats, moufflons, etc. (pl. XCVII A).»

(2) M. W. S. Smith a eu l'amabilité de me donner (lettre du 28 juillet 1947) les renseignements suivants sur le mastaba auquel appartenaient ces bas-reliefs: «The mastaba number is 92097. The name of the owner is (I suppose this must be *mr*). Evidently the date cannot be made more precise than late Dynasty V-Early Dynasty VI. I have just looked it up again in Dr. Reisners text.» Cf. Ranke, *Personennamen,* 1935, p. 45, n° 23; ici le est remplacé par un . Gardiner, *Egypt. Grammar, Sign-list,* p. 502, U 6, mentionne que est parfois employé pour *ḥn.*

(3) Une étude d'ensemble de ces importants bas-reliefs n'existe, je crois, pas encore, mais on a souvent examiné certaines scènes des saisons de l'année, etc. (J'ai dressé à mon usage personnel une liste contenant les publications s'occupant des bas-reliefs du temple solaire de Niouserrēʿ).

ces scènes que nous voyons sur les blocs du dernier monument, de la voie montante d'Ounas et enfin du mastaba de *'Issì-mr-nṯr* proviennent sans aucun doute possible d'illustrations des différentes saisons de l'année [1].

En examinant les nombreux animaux figurés sur les sculptures des trois monuments en question, je crois avoir pu constater que les dessins des différentes bêtes, leur composition et leur distribution sont l'œuvre d'une seule et même école artistique à laquelle ont travaillé de nombreux maîtres. Ceci ressort de l'existence de certaines différences entre les sujets représentés. L'état très fragmentaire des trois monuments mentionnés (temple solaire d'Abousir, le chemin d'Ounas à Saqqarah et le mastaba de *'Issì-mr-nṯr* à Guizah) explique le fait que plusieurs animaux ne se rencontrent actuellement que sur l'une de ces anciennes pièces de construction. Tel est par exemple le cas de l'Hippotrague [2] de la chaussée d'Ounas et des deux Caracals du mastaba de *'Issì-mr-nṯr* de Guizah qui feront l'objet de cette étude.

Ceux-ci sont reproduits ici en photographie (pl. I) et en un dessin (fig. 1) dû à l'amabilité de M. W. S. Smith qui a copié sur l'original ces deux félins assez mal conservés, comme il appert de la photographie (pl. I). On constatera ainsi l'absence du museau (sur la photographie, pl. I, la tête entière est assez mal venue) et de la queue de la femelle. En me basant sur le croquis de M. W. S. Smith l'original mesurait à peu près 24 centimètres de longueur sur à peu près 24 centimètres de hauteur.

On lit au-dessus du mâle *nk ìnb,* légende qui nous apprend que les Égyptiens donnaient à ces bêtes le nom de *ìnb* , un ἅπαξ λεγόμενον, semble-t-il, comme appellation d'animal [3]. Ceci n'est pas étonnant car le Caracal, le Lynx du désert, le Lynx roux ou le Lynx à oreilles noires, — nous avons en effet affaire à ce petit félidé —, est partout, où il se rencontre, plutôt rare et son rôle dans la vie des anciens Égyptiens a dû être par

(1) Voir par exemple Heinrich Schäfer dans W. Wreszinski, *Atlas zur Altägyptischen Kulturgeschichte,* IIIe partie, 1936, texte p. 2 (pl. 1, n° IV), p. 116 (pl. 58, n° III), p. 174 (pl. 84).

(2) Cf. *supra,* p. 373, note 2.

(3) Junker, *Gîza,* VIII, 1947, p. 175, mentionne un nom propre *'Inb,* mais la ou les racines *ìnb* ont des significations très variées (*Wb.,* I, p. 94-95).

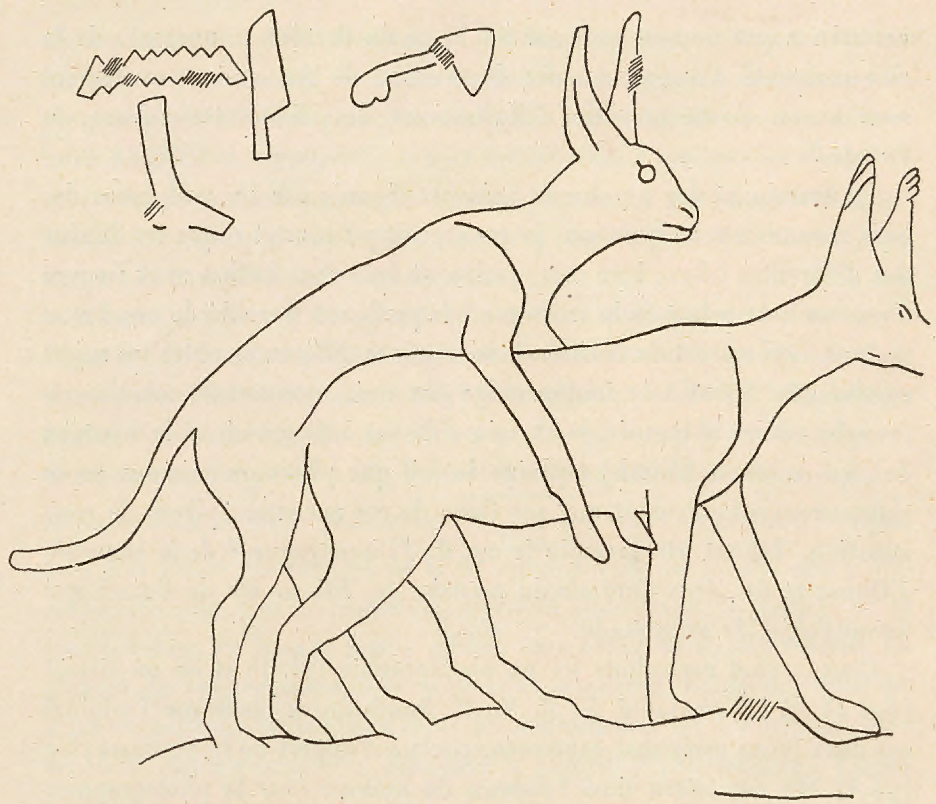


Fig. 1. — Deux Caracals. Mastaba de *'Issi-mr-nṯr*, Guizah, Ve dynastie. Croquis de M. W. S. Smith, d'après l'original (cf. pl. I).

conséquent assez limité [1]. L'animalier auquel nous devons les deux Caracals était un maître qu'un sculpteur moderne de talent ne dépasserait point. La seule restriction que l'on pourrait peut-être faire [2], au sujet de l'œuvre

[1] Les constatations de Th. Hopfner, *Tierkult*, 1913, p. 11***, ne reposent sur aucun fondement sérieux.

[2] La tête est peut-être un peu trop longue (cf. pl. I; le croquis de la figure 1 ne donne qu'une impression générale), voir M. Hilzheimer, *Säugetierkunde und Archäologie*, dans *Zeitschrift für Säugetierkunde*, t. Ier, fasc. 2, 1926, p. 164, où il parle de représentations mésopotamiennes, etc., d'animaux (félins, etc.) : «Der Kopf ist zwar zu lang. Aber ich habe auch sonst gefunden, dass die kurzen Katzenköpfe anscheinend den alten mesopotamischen Künstlern Schwierigkeiten machten. Ich kenne z. B. Abbildungen des Sumpfluchses, wo nur der kurze buschige Schwanz das Tier erkennen lässt, der zu lang und zu schwer geratene Kopf aber eher an einen Hundekopf gemahnt.»

égyptienne, concerne l'aspect réaliste de l'acte d'accouplement car, d'après les naturalistes, il diffère, notablement pour les différents mammifères, et on doit se demander si les anciens Égyptiens en avaient vraiment étudié tous les détails. Ainsi M. Hilzheimer, en parlant de la scène d'accouplement des Léopards (*Felis leopardus* = *Panthera leo*) de la tombe de Ptahhotep à Saqqarah, a signalé que l'acte était rendu de manière inexacte car en fait la femelle se couche à cet effet [1]. Les photographies et dessins de Caracals modernes accompagnant cet article (pl. II [2], III [3], IV [4], V [5] VI [6], VII [7]) permettent d'apprécier toute la technique de l'artiste du mastaba de *'Issi-mr-nṯr*. La description suivante du Caracal (*Caracal caracal* Schmitzi Matsch.) [8] s'applique par conséquent aussi bien à la figuration ancienne (pl. I et fig. 1) qu'aux photographies et

[1] Cf. Heinrich Schäfer dans W. Wreszinski, *Atlas zur altägyptischen Kulturgeschichte*, IIIe partie, 1936, p. 24 (I e) : «Leoparden bei der Paarung» et *ibidem*, note 7 : «Die Darstellung der Paarung ist falsch und wohl von anderen Tieren hier übertragen, denn die weibliche Katze [c'est-à-dire de la Panthère] legt sich dazu hin.»

[2] D'après *Rowland Ward's Records of big Game. African and Asiatic Sections. Tenth edition, edited by Guy Dollman and J. B. Burlace,* Londres, 1935, p. 408 (*Caracal caracal*).

[3] D'après *Animals of All Countries* (s. l. n. d.), t. Ier, p. 211.

[4] D'après *Animals of All Countries* (s. l. n. d.), t. Ier, p. 213.

[5] D'après A. E. Brehm, *Thierleben*, t. Ier, Hildburghausen, 1864, planche en face de la page 301.

[6] Caracal vivant depuis 1946 au Jardin zoologique de Guizah (Le Caire).

[7] Comme la note précédente.

[8] Synonymes mentionnés par John Anderson («revised and completed by W. E. de Winton) dans sa *Zoology of Egypt : Mammalia*, Londres, 1902, p. 184 :

Felis caracal, Güldenstaedt.....

Felis caracal, var. *γ. nubicus*, Fischer.....

Felis (*Lynx*) *caracal*, Heuglin.....

Caracal berberorum, Matschie.....

Quant aux noms arabes du Caracal, on se référera à Fritz Hommel, *Die Namen der Säugethiere bei den südsemitischen Völkern*, Leipzig, 1879, p. 322 et suiv.; Amin Maluf, *An Arabic Zoological Dictionary*, 1932, p. 49-51. Nom vulgaire : *Om rišaʿt* ام ريشعت. Cf. Stanley S. Flower, *Zoological Gardens, Giza near Cairo. List of Animals* (2nd edition), Le Caire, 1910, p. 42, n° 74, voir également M. Th. v. Heuglin, *Reise in das Gebiet des Weissen Nil und seiner westlichen Zuflüsse in den Jahren 1862-1864*, Leipzig et Heidelberg, 1869, p. 42; John Anderson ("revised and completed by W. E. de Winton"), *Zoology of Egypt : Mammalia*, 1902, p. 184.

dessins modernes (pl. II à VII) : il a les formes et l'allure d'un grand chat élevé sur pattes [1]. «Il est beau de silhouette, sa robe a la teinte du chameau bai et ses oreilles sont noires .... son dos est très long.» [2] La face externe des oreilles complètement noire lui a valu son nom de Caracal, c'est-à-dire «celui à l'oreille noire», déformation des mots turcs *qara* قره «noir» et *qulaq* قولاق «oreille» [3]. Leurs pointes sont surmontées d'une touffe de longs poils. Ces touffes, présentant l'aspect d'une mince brosse, se dressent généralement toutes droites [4] (pl. I, II, III, VI, VII) et donnent ainsi aux oreilles une forme très allongée; parfois au contraire elles sont plus ou moins (pl. IV, V) recourbées faisant alors penser à de petites cornes. Ces touffes dressées des deux Caracals du mastaba de *'Issi-mr-nṯr* de Guizah sont, comme tous les autres détails de ces félins, admirablement observés. Un examen de la photographie reproduite ici à la planche I montre que le sculpteur a su représenter de manière très naturaliste aussi bien les touffes de poils que la transition de ces touffes avec la pointe de l'oreille. Je mentionnerai ici la représentation ancienne d'un Lynx où les touffes des oreilles sont

(1) J'ajouterai encore la belle description que l'on trouve dans les *Animals of All Countries*, s.l. n. d., t. Ier, p. 213-214 : "The *Caracal* is a southern, hot-country lynx; it has a longer tail than the other lynxes, reaching to the hocks, but the same tufted ears. It seems a link between the jungle-cats and the lynxes. Its colour is bay or chestnut, with black ears ...."

(2) Louis Mercier, *La Chasse et les Sports chez les Arabes*, 1927, p. 76 (d'après El Fagîhy, cf. Mercier, *op. cit.*, p. 65).

(3) Voir par exemple : A. E. Brehm, *Thierleben*, t. Ier, Hildburghausen, 1864, p. 301 : «Der Name Karakal soll, wie man erklärt, aus dem Türkischen stammen und Schwarzohr heissen»; E. Littmann, *Morgenländische Wörter im Deutschen*, 1924, p. 110 : «Der Karakal oder Wüstenluchs hat seinen Namen von den auffälligen schwarzen Ohren, die sich von seinem gelben Körper charakteristisch abheben; die wörtliche Uebersetzung von türkisch *qara qulaq* ist 'Schwarzohr', die Perser geben ihm denselben Namen, aber mit persischen Wörtern *sijâh gûsch* (alt : *gôsch*)»; Louis Mercier, *La Chasse et le Sport chez les Arabes*, 1927, p. 76 : «Ses oreilles sont noires (sens des mots turcs *qara-qulaq* déformés en caracal)»; *The Living Animals*, s. l. n. d., t. Ier, p. 63 : «'Caracal' means in Turkish 'Black Ear'»; *Wonders of Animal Life*, s.l.n.d., p. 65.

(4) "The lynx with tufts of hair standing erect from the tips of his ears" (Dr. Merrill, dans Peters and Thiersch, *Marisa*, 1905, p. 94).

indiquées de manière si exagérée que l'on pense involontairement à une caricature de Lynx (fig. 2) [1]. Il s'agit d'un dessin de Marisa (Mareshah), situé au sud de Beit Jibrîn en Judée, c'est-à-dire au sud de la Palestine. Marisa était une colonie sidonienne (phénicienne) fondée vers 250 av. J.-C. Les peintures de Marisa, parmi lesquelles on trouve beaucoup



Fig. 2. — Le Lynx de Marisa (Palestine).

d'animaux rares et exotiques (Rhinocéros, Éléphant, Girafe, etc.) [2], sont de style grec (hellénistique). En effet, depuis plusieurs siècles déjà, les Phéniciens étaient alors si hellénisés que leurs villes et maisons offraient l'aspect de foyers caractéristiques de l'époque hellénistique [3].

(1) D'après *The Illustrated London News* du 13 mai 1905. La figure 29, p. 84, d'O. Keller, *Die antike Tierwelt*, t. Ier, 1909, est tirée de la même revue.

(2) Voir par exemple Salomon Reinach, *Répertoire de Peintures Grecques et Romaines* (RPGR.), Paris, 1922, p. 354 (le Lynx, n° 5, est appelé ici par S. Reinach : «felin cornu»!).

(3) La bibliographie sur Marisa étant très grande et très dispersée, je me borne à citer celle que j'ai pu consulter en Égypte : J. P. Peters and H. Thiersch, *Painted tombs of Marissa*, Londres 1905 (le Lynx se trouve à la planche 15; texte p. 28 et 94); L. H. Vincent, *Rev. Bibl.*, 1920, p. 176 et suiv.; V. Tscherikower, *Mizraim*, IV-V, 1937, p. 9

Le Lynx de Marisa est désigné comme tel par le mot ΛΥΝΞ. Il ressemble, à cause des stries de son pelage et des poils longs de la nuque, à un Lynx européen (*Lynx lynx*)[1], et non pas à un Caracal[2], mais une identification précise me paraît être très difficile. Ainsi la queue beaucoup trop longue du ΛΥΝΞ de Marisa (fig. 2 et 6) pour un Lynx européen[3] ressemble davantage à celle du Caracal (pl. I et II), bien qu'elle devrait être encore plus courte. Si j'ai fait intervenir ici cette figuration curieuse d'un Lynx de l'époque hellénistique[4], c'était uniquement à cause de la représentation caricaturale de ses oreilles.

La queue du Caracal est moyenne, elle atteint, lorsqu'elle pend, les genoux des pattes de derrière[5] (pl. II); elle a sur toute sa longueur la même épaisseur (comme le chat domestique), cf. pl. II. Ces mêmes détails sont, eux aussi, parfaitement rendus sur le bas-relief de Guizah (pl. I, fig. 1). Si les Caracals de ce dernier sont un véritable chef-d'œuvre, on ne pourrait dire autant d'une seconde figuration pharaonique du même félin. Elle est, en ce qui concerne son habitus général, sans élégance et même passablement maladroite, mais elle a gardé, — j'espère

et suiv.; W.F. ALBRIGHT, *Archaeology and the Religion of Israel*, Baltimore 1946, p. 144 et suiv. et p. 215-216 (notes 51-59), et IDEM, *From the Stone Age to Christianity*, p. 260.

(1) La variété *Lynx pardina* Ok., le Lynx du Sud de l'Europe, a un pelage tacheté.

(2) Cf. JOHN ANDERSON ("revised and completed by W. E. de Winton"), *Zoology of Egypt : Mammalia*, Londres, 1902, p. 184 : "it [c'est-à-dire le Caracal — L. K.] has no long hair on the throat forming a ruff", et *Rowland Ward's Records of big Game. African and Asiatic Sections. Tenth edition edited by Guy Dollman and J. B. Burlace*, Londres, 1935, p. 384 : "The Caracal ... there is ... no ruff developed in the Caracal."

(3) Cf. FRANCES PITT, *Strange Tails and their Many Uses*, dans *Wonders of Animal Life*, s. l. n. d., p. 512 : "Certain cats, to wit the lynx family, have also bobbed their caudal appendage, leaving only a ridiculous bit of a tail that makes but a shabby contrast to the handsome tails of other cats."

(4) Pour d'autres représentations hellénistiques de Lynx (*Caracal* ou *Lynx pardina?*), voir *Antioch-on-the-Orontes. The Excavations of 1937-1939*, Princeton University, 1941, pl. 23, No. 429, p. 129 : "Lynx (?) springing to left. Traces of red color" (il s'agit à mon avis certainement d'un Lynx); pl. 23, n° 428 *b* (tête de Lynx).

(5) *Animals of All Countries* (s. l. n. d.), t. Ier, p. 213-214 : "...it has a longer tail than the other lynxes, reaching to the hocks."

jusqu'à ce jour —, intacte sa coloration qui manque, au moins actuellement, aux bas-reliefs du mastaba de *'Issi-mr-nṯr*. Le Caracal de la tombe n° 3 (Khnemhotep) de Béni-Hassan (Moyen Empire, vers 1900 av. J.-C.), — car je parle de lui —, a été souvent copié, avec plus ou moins d'exactitude[1], mais nous possédons grâce à feu Norman de Garis Davies et à Mrs Nina Davies une superbe copie de ce Caracal dont au moins une reproduction photographique en noir a été publiée (pl. VIII)[2], tandis qu'une planche en couleurs est attendue. N. de G. Davies a exactement identifié l'animal comme "wild cat or caracal" et ajoute judicieusement que "the artist has not been able to achieve much grace of action. It is a stuffed specimen, badly set up". Soixante ans avant N. de G. Davies, un naturaliste allemand, Robert Hartmann, avait déjà décrit avec exactitude ce félin comme *Felis caracal* Güld, qui, d'après ce savant, est «sehr naturgetreu, in braunrother Farbe und mit dem Ohrpinsel gemalt»[3]. Ici quelques remarques s'imposent. Insistons tout d'abord sur la manière erronée de représenter la queue de ce Caracal car elle est, pour ce félin, beaucoup trop longue et marquée par un élargissement qui manque à la queue du Caracal (pl. I et II). Aucun dessin saurait mieux rendre cette queue que celui du mastaba de *'Issi-mr-nṯr* de Guizah (pl. I et fig. 1). Les quelques traces de rayure sur la queue du Caracal de Béni-Hassan (pl. VIII) ne correspondent probablement pas à la réalité car la face supérieure de la queue de ce félin avait, dans tous les cas que j'avais observés, la teinte du dos. Mais j'avoue qu'un tel détail peut se trouver ou non sur les différentes variétés d'un animal ayant, — nous le verrons encore —, une aire de dispersion particulièrement grande. Quant à moi, je n'ai constaté ces traces de rayures qu'à la partie supérieure des membres[4]. Bien que je n'aie pas

(1) Cf. PORTER and MOSS, *Beni Ḥasan and Speos Artemidos*; dans *Topographical bibliography of ancient Egyptian hieroglyphic texts, reliefs and paintings*, t. IV, Oxford, 1934, p. 145 (dernier paragraphe).

(2) N. de GARIS DAVIES, *The work of the Graphic work of the Expedition*, dans *The Metropolitan Museum of Art. The Egyptian Expedition*, 1931-1932, New York, 1933, p. 24, fig. 1, texte p. 24-25.

(3) *Versuch einer systematischen Aufzählung der von den alten Aegyptern bildlich dargestellten Thiere*, dans *Zeitschrift für ägypt. Sprache und Altertumskunde*, 1864, p. 11.

(4) Cf. O. KELLER, *Die antike Tierwelt*, t. Ier, 1909, p. 82. «... Wüstenluchs oder

vu, ni le Caracal de Béni-Hassan lui-même, ni l'original du dessin en couleurs de Davies, la photographie en noir de ce dessin (pl. VIII) me fait penser au manteau brunâtre à reflets miroités du Caracal vivant déjà depuis 1946 au Jardin zoologique de Guizah (pl. VI et VII). Les longues moustaches du Caracal de Béni-Hassan (pl. VIII) sont caractéristiques de cet animal (pl. V, croquis de R. Kretschmer, dessinateur d'A. E. Brehm). Les touffes des oreilles sont indiquées par cinq, respectivement quatre, minces traits verticaux placés sur les oreilles. Ce détail rend certaine l'identification du félin avec le Caracal, mais la manière différente avec laquelle le sculpteur du mastaba de Guizah (pl. I et fig. 1) et le peintre de Béni-Hassan ont rendu cette touffe de poils est également une preuve de la différence existant entre les deux artistes : celui de Guizah était un maître, celui de Béni-Hassan probablement un artisan qui copiait sans doute scrupuleusement des anciens modèles, mais qui était dépourvu de vrai sens artistique.

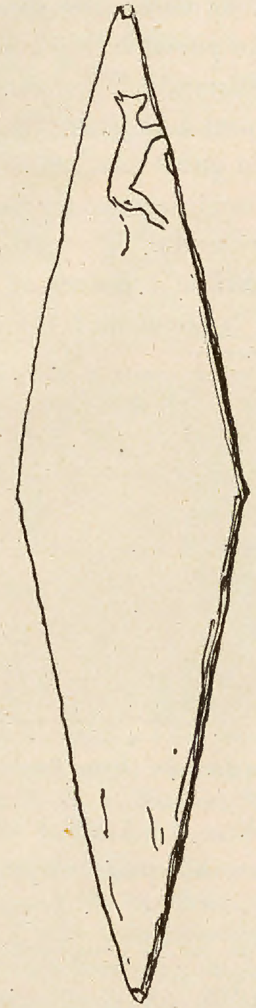
Ce sont là les seules figurations représentant *certainement* un Caracal que je connaisse de l'Égypte ancienne [1]. Je pourrais encore citer plusieurs graffiti archaïques, mais sans apporter la preuve formelle qu'il s'agit vraiment de notre félin. Les meilleurs exemples sont constitués par deux palettes rhomboïdales en schiste dont chacune porte un dessin

Karakal... Diese Luchsart... unterscheidet sich äusserlich von anderen Luchsen durch das meist ungefleckte Fell.» La photographie d'un Caracal à robe tachetée ou striée (mais à taches ou stries peu précises) se trouve dans les *Tiere, wie ich sie sah. Aus Urwald und Steppe,* d'*Artur Heye,* Berlin, 1933, pl. 60 (les bords de la photographie ayant été maladroitement coupés, les touffes des oreilles et la queue du félin n'apparaissent pas sur la planche de Heye). Je n'ai pas l'impression qu'il s'agisse d'un *Lynx pardina.* — Un nom anglais pour Caracal est celui de "unspotted lynx".

[1] O. Keller, *Die antike Tierwelt,* t. I[er], 1909, p. 82, mentionne encore Lepsius, *Denkmäler,* II 61 «Pyramiden von Saqara. Grab 16» (= O. Keller, *op. cit.,* fig. 28 *b Karakal, ägyptisch*) qui représente d'après lui un Caracal («Ganz vortrefflich gezeichnet ist der Wüstenluchs oder Karakal, *Felis caracal,* auf einem ägyptischen Denkmal bei Lepsius...» et p. 423, note 45), mais cet animal tenu en laisse par une villageoise de l'Ancien Empire ne représente pas, à mon avis, un Caracal car à la figuration en question manque surtout la touffe de poils placée sur les oreilles du Caracal. La queue de ce mammifère reproduit par Lepsius est en outre pour celle d'un Caracal trop longue et trop fournie. Cf. *supra,* p. 373, note.

incisé (fig. 3 et 4) [1]. Les deux animaux (surtout celui de la figure 4) sont pour un Caracal trop courts (on comparera les figures 3 et 4 aux Caracals anciens et modernes, pl. I-VIII et fig. 1), mais à part cela ils ressemblent, à cause de la hauteur des pattes, par la longueur de la queue et les oreilles pointues, beaucoup à notre félin.

La tombe thébaine de Antefoker [2], remontant à l'époque de Sésostris I[er],



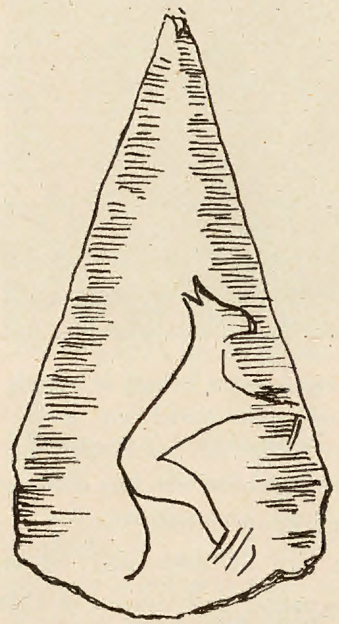


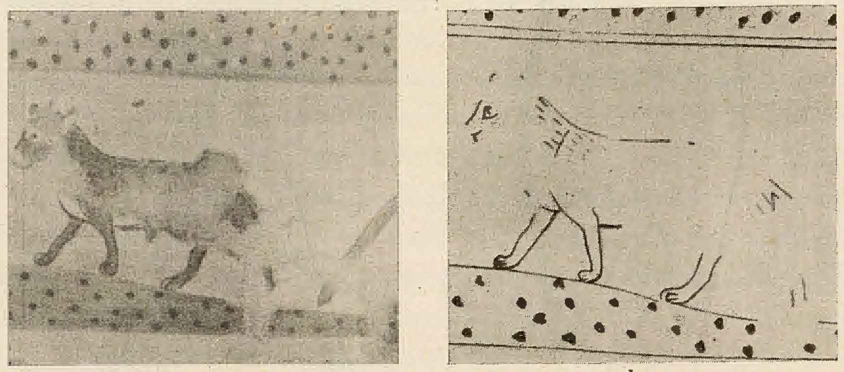
Fig. 3 et 4. — Graffiti en forme de Caracal (?) sur palettes de schiste.

[1] D'après J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte,* II, 1897, p. 144, fig. 510 et 511 (= Idem, *La préhistoire orientale,* t. II, 1926, p. 138, fig. 178, au milieu et à droite = Capart, *Les débuts de l'art en Égypte,* 1904, p. 89, fig. 58, p. 82, notes 3 et 4 = Capart, *Primitive Art in Egypt,* 1905, p. 91, fig. 61, p. 82, notes 4 et 5), palettes trouvées à Beit Allam.

[2] N. de Garis Davies, *The Tomb of Antefoker, vizier of Sesostris,* I, *and his wife Senet* (No. 60), Londres 1920, frontispiece (en couleurs), deuxième registre d'en bas, troisième animal de droite, et pl. VI, croquis en traits, troisième

montre parmi d'autres animaux du désert, — celui-ci est clairement indiqué par des gros grains de sable —, un mammifère dans lequel on peut, en dépit de son état de conservation pitoyable (fig. 5 *a* et *b*)[(1)], voir très probablement un Lynx de désert (Caracal). Sa coloration jaunâtre, à ventre blanc[(2)], correspond exactement à ce félidé. On cherche cependant en vain les touffes des oreilles et la queue relativement courte, mais sur la peinture thébaine, ces détails essentiels d'une représentation de Caracal ne sont malheureusement pas conservés.

Les différents manuels zoologiques s'accordent à donner au Caracal une longueur moyenne, de la tête jusqu'à la racine de la queue, d'un



a *b*

Fig. 5. — Le Lynx (?) de la tombe thébaine de Antefoker (Moyen Empire).

mètre, ils attribuent à la queue 30 centimètres et à l'animal entier une hauteur moyenne de 40 à 45 centimètres; son poids moyen est de 10 à 12 kilogrammes.

Son aire de dispersion est très étendue car il comprend la plus grande partie de l'Afrique et l'Ouest de l'Asie[(3)].

registre d'en bas, troisième animal de droite. Texte p. 13 (''wild cot'').

(1) D'après Davies, *Antefoker*, frontispiece et planche VI.

(2) Cf. Davies, *Antefoker*, frontispiece.

(3) Voir par exemple *Rowland Ward's Records of big Game. African and Asiatic Sections. Tenth edition, edited by Guy Dollman and J. B. Burlace,* Londres, 1935, p. 384 : "The Caracal (*Caracal caracal*), common to both Africa and Western Asia, is distinguished from the true Lynxes by its longer tail and rufous colouring; there is, further, no ruff developed in the Caracal. This species extends from Africa eastwards through Arabia and Syria into Persia and India; it is not found in Ceylon and the range

L'ancienne croyance, selon laquelle le Caracal se trouve toujours dans l'entourage du Lion[(1)], remonte au moins à l'antiquité classique car le Lynx de Marisa datant de l'époque hellénistique (cf. *supra*, p. 7) est représenté à côté d'un Lion (fig. 6)[(2)].

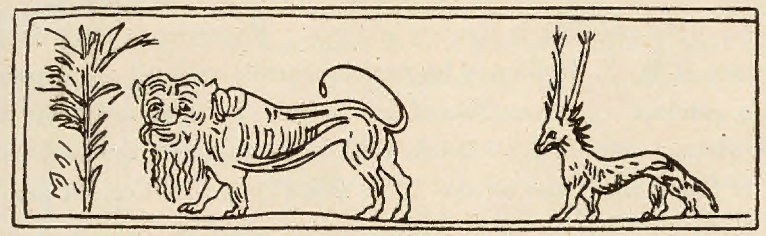


Fig. 6. — Le Lynx (cf. fig. 2) et le Lion à face humaine de Marisa (Palestine).

Il paraît être très rare en Égypte.

D'après le docteur H. Couvidou, «un Lynx roux de la grosseur d'un chat» vivait à l'époque de l'inauguration du Canal de Suez (1869) dans

stops short of Bengal and the Eastern Himalayas.'' — Eduard Rüppell, *Reisen in Nubien, Kordofan und dem petrãischen Arabien,* 1829, p. 70 («Luxe ... *Felis caracal*); M. Th. v. Heuglin, *Reise in das Gebiet des Weissen Nil und seiner westlichen Zuflüsse in den Jahren* 1862-1864, Leipzig et Heidelberg, 1869, p. 42 : «Von Raubthieren erscheint der Gepard (*Cynaelurus*...), einzeln der schwarzohrige Luchs (*Felis caracal, Om rischad* ام رشاد)»; Schweinfurth, *Im Herzen von Afrika* (1re éd. 1874), éd. de 1922, p. 436, 496; Albert Jeannin, *Les bêtes de chasse de l'Afrique française* (Paris, Payot), 1945, p. 131; H. B. Tristram, *The Survey of Western Palestine,* 1884, p. 73 (*Felis caracal*); F. S. Bodenheimer, *Prodromus faunae Palestinae* (*Mém. Inst. d'Égypte,* t. XXXIII), 1937, p. 48 : «*Caracal caracal* Schmitzi Matsch».

(1) Voir par exemple A. E. Brehm, *Thierleben,* t. Ier, Hildburghausen, 1864, p. 302 : «Freilich behauptet man auch, dass er dem Löwen nachschleiche, um die Ueberbleibsel seines Raubes zu verzehren, oder dass er sich in förmliche Meuten zusammenrotte und gemeinschaftlich jage....», et E. Littmann, *Morgenländische Wörter im Deutschen,* 1924, p. 110 : «Vom Karakal glaubt man im Orient, dass er den Löwen begleite, ihm die Beute erspähe und die Brocken vom Tische des Wüstenkönigs esse....»

(2) D'après Salomon Reinach, *Répertoire de Peintures Grecques et Romaines* (rpgr.), Paris, 1922, p. 354, n° 5 (le Caracal seul est déjà représenté à la figure 2, cf. *supra*, p. 379, d'après *The Illustrated London News* du 13 mai 1905).

le désert non loin d'Ismaïlia ou de Damanhour[1]. S'agit-il ici d'un Caracal ou d'un Lynx des marais (*Felis chaus*)? Je pense plutôt à un Caracal dont le pelage est franchement roux-fauve, tandis que la coloration du Lynx des marais est un peu plus foncée, plus verdâtre, rappelant davantage celle d'un Loup européen ou d'un Ichneumon.

J'emprunte encore à la *Zoology of Egypt : Mammalia* (1902) de John Anderson et W. E. de Winton les renseignements suivants : « A specimen of this species .... was ... obtained from some Arabs in the Wadi Hoaf, Heluan; and Mr J. C. Mitchell thinks it came from the banks of the Gulf of Suez, near Suez on the Ataka side » (p. 184). Ceci est possible, mais dans un livre de vulgarisation sur le sport en Égypte et publié il y a dix ans, il est encore question d'un Lynx tué près de Hélouan — le dernier, d'après le chasseur en question ! ?[2]

S'il est souvent question dans les récits des voyageurs, naturalistes, etc., de la chasse au Caracal[3], on parle encore davantage de ce félin

(1) Le docteur H. Couvidou, *Étude sur l'Égypte contemporaine*, Le Caire 1873 ("une partie de l'étude que nous publions aujourd'hui parut en 1870 dans le Journal de Port-Saïd," Jules Barbier, éditeur), p. 79 : "les autres mammifères qui habitent cette région [c'est-à-dire non loin d'Ismaïlia ou de Damanhour — L. K.] se trouvent un peu partout. Le lièvre, le renard, le chacal, le loup, l'hyène, un lynx roux de la grosseur d'un chat et même le blaireau dont un individu est venu se faire tuer à Port-Saïd dans le campement Dussaud" [sans doute un *Ratel* — L. K.].

(2) *Sport in Egypt by J. Wentworth Day and others*, Londres, 1938, p. 75 et 76 (chap. 7, dû à Alec Ralli) : "Lynx is reported as existing in the rocky hills round Baharia Oasis, but I have no verification of this..... However, only just lately, a lynx was shot in the hills west of Helouan near Cairo, and for once its genuineness was duly proved, but I think that particular lynx must have been the last specimen existing in the vicinity of the Nile Valley" (pourquoi ? L. K.); p. 34 (chap. dû à Sir T. W. Russell Pacha) : "Ibex shooting in Sinai ... Besides ibex, you may get on to the track of leopard or lynx..." Étant donné qu'il s'agit ici de Lynx du désert, nous avons probablement affaire au Caracal (Lynx du désert), mais les auteurs ne donnent pas de nom scientifique.

(3) Eduard Rüppell, *Reisen in Nubien Kordofan und dem peträischen Arabien*, 1829, p. 70 : «Luxe, kleine Leoparden, wilde Hunde werden gleichfalls mit Pferden gehetzt»; *Rowland Ward's Records of big Game. African and Asiatic Sections. Tenth* edition, *edited by Guy Dollman and J. B. Burlace*, Londres, 1935, p. 384; Albert Jeannin, *Les bêtes de chasse de l'Afrique française*; Paris-Payot, 1945, p. 131.

comme un auxiliaire à la chasse[1] (pl. IX[2] et fig. 7[3]). C'est surtout aux Indes[4] que l'on trouve le Lynx employé pour la chasse comme

(1) A. E. Brehm, *Thierleben*, t. Ier, Hildburghausen, 1864, p. 302; O. Keller, *Die antike Tierwelt*, t. Ier, 1909, p. 82 : «In Indien wird heute mit ihm auf Hasen gejagt (46) ((46) [p. 423] Erzherzog Franz Ferdinands Tagebuch I 281)» : Gustave Loisel *Histoire des ménageries de l'Antiquité à nos jours*, Paris, 1912, t. III, p. 19 : «Le Dr Arbel a pu voir aussi un caracal dressé qui appartenait aux équipages de chasse du même maradjah [celui de Baroda] et qui servait surtout à capturer les grands oiseaux, tels que les outards et les grues (Buffon signalait déjà ce fait. 'On se sert du caracal aux Indes, dit-il, pour prendre les lièvres, les lapins et même les grands oiseaux qu'il surprend et saisit avec une adresse singulière', éd. Laness., t. IX, p. 210)»; Louis Mercier, *La Chasse et les Sports chez les Arabes*, Paris 1927, p. 76 : «Selon Mohammed ben Mangaly et El Fagîhy (les citations suivantes sont dues au second), 'on compte aussi parmi les animaux de chasse le *'anaq el'ard*, appelé aussi *tuffa*.... Il chasse toute sorte de gibiers, mais a un goût plus marqué pour le lièvre, la gazelle et le renard'» *Living Animals*, s. l. n. d., t. Ier, p. 62-63; *Animals of All Countries*, s. l. n. d., t. Ier, p. 214 : "The Caracal is swifter of foot than cats generally, and is or used to be trained in India for hunting"; *Les Animaux dans la légende, dans la science, dans l'art,* dans le travail, *leur utilisation et leur exploitation par l'homme. Ouvrage publié avec la collaboration de MM. Le Lieutenant* Chollet, etc., etc., t. Ier, Paris, s. l. n. d., p. 399 : «Dans l'Inde, le lynx de chasse (*Felis caracal*) sert comme autrefois le guépard à chasser; mais on l'emploie pour le petit gibier (lièvre, lapin, et même les grands oiseaux)»; George Jennison, *Animals for show and pleasure in ancient Rome*, 1937, p. 183 : "Caracal (*Felis caracal*), the unspotted lynx used so largely for hunting in the East. Found in Asia and Africa; Hussein bey Enan, *Egyptian Sport Through the Ages*, dans *The Egyptian Gazette*, 29 février 1940 : "... According to an historian, the Arabs used lynxes for hunting hares and foxes", etc.

(2) D'après G. Loisel, *op. cit.* (dans la note précédente), t. III, pl. I*a* (en face de la page 18).

(3) D'après *Les Animaux dans la légende*, etc. (*op. cit.*, note 1), p. 396.

(4) Voir les notes précédentes.— On peut donc apprivoiser le Caracal (cf. pl. IX et fig. 6), bien que la plupart des auteurs s'accordent sur le fait que le Caracal d'*Afrique* reste, en captivité, toujours méchant (voir Brehm, *Thierleben*, t. Ier, 1864, p. 302; mais voir également A. Jeannin, *Les bêtes de chasse*, etc., 1945, p. 131 : « apprivoisement variable, certains sujets très doux, d'autres sont féroces»). Il est d'ailleurs probable que les Indiens ont obtenu dans l'apprivoisement des animaux dits sauvages des succès que les Africains n'ont jamais pu atteindre, cf. par exemple *Living Animals*, s. l. n. d., t. Ier, p. 63 : "In Africa it is believed to be the most savage and



Fig. 7. — Lynx de chasse (Caracal) hindou.

autrefois le Guépard; mais il y est ou était surtout utilisé pour le petit gibier (Lièvre, etc.).

Les anciens Égyptiens employèrent-ils de la même manière le Lynx du désert (Caracal)? Nous ne possédons, autant que je sache, aucun renseignement qui pourrait appuyer une telle supposition, mais le fait ne paraît pas impossible quand on pense aux efforts des Égyptiens des temps très reculés pour apprivoiser et domestiquer toutes sortes d'animaux.

L. KEIMER.

Le Caire, 16 août 1948.

NOTES ADDITIONNELLES.

On ajoutera aux notes 6 et 7 de la page 377 : j'ai vu encore, vers la mi-novembre 1948, le Caracal du Jardin zoologique. Le joli fauve est mort quelques jours après, sans doute d'un coup de froid.

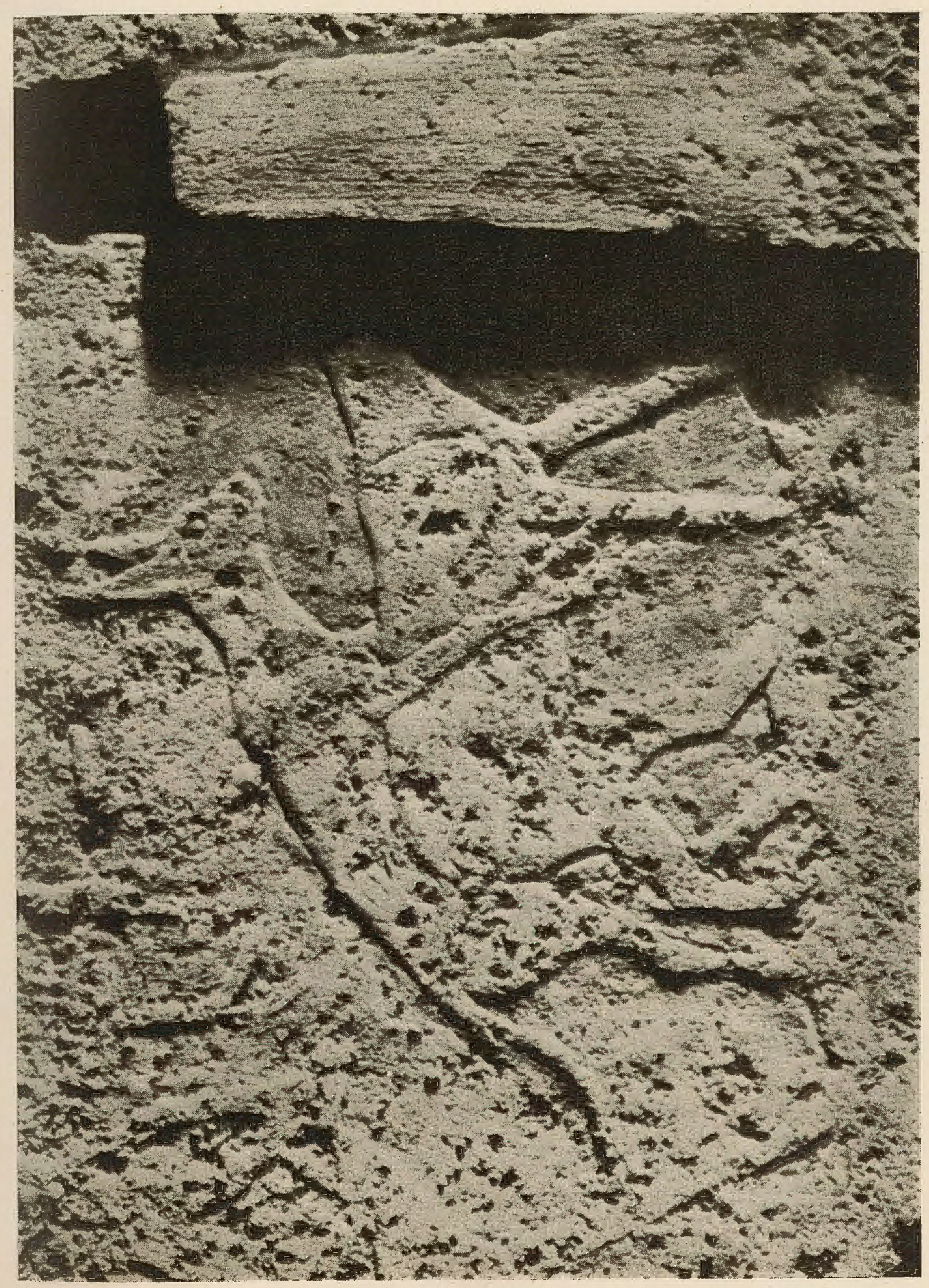
On ajoutera à la page 8 (début) : Le Dr Merrill, dans PETERS AND THIERSCH, *Marissa*, 1905, p. 94, identifie le Lynx de *Marisa* (fig. 2 et 6) avec "the red lynx of this country", c'est-à-dire avec le Caracal ("Dr. Merrill... call attention to the fact that while certain Palestinian animals are represented in this group, such as the leopard, porcupine, wild goat, oryx, wolf (?), and lynx, 'these are different species from those found here, although the lynx with tufts of hair standing erect from the tips of his ears resembles the red lynx of this country. They are all, however, African species'". J'ajouterai encore quelques notes bibliographiques sur le Caracal dans la Mésopotamie ancienne : WILLIAM

untamable of the Cats. That is probably because the Negro and the Kaffir never possessed the art of training animals, from the elephant downwards. In India the caracal's natural prey are the fawns of deer and antelope, pea-fowl, hares, and floricans. The caracal is the quickest with its feet of any of the Cats. One of its best-known feats is to spring up and catch birds passing over on the wing at a height of six or eight feet from the ground. A writer, in the Naturalist's Library, notes that, besides being taimed to catch deer, pea-fowl, and cranes, the caracal was used in 'pigeon matches'.

Houghton, *The mammalia of the assyrian sculptures. Part II. — Wild Animals,* dans *Transact. of the Soc. of Bibl. Archaeol.*, t. V, 1877, p. 327; Bruno Meissner, *Babylonien und Assyrien,* t. Ier, 1920, p. 224 (l'auteur cite ici également Jérémie 50, 39); B. Landsberger, *Die Fauna des alten Mesopotamien nach der 14. Tafel der Serie Ḫar-ra = Ḫubullu,* Leipzig 1934 (cf. E. Douglas Van Buren, *Mesopotamian fauna in the light of the monuments. Archaeological remarks upon Landsberger's Fauna des Alten Mesopotamien* [1934], dans *Archiv für Orientforschung,* XI, 1-37, 42 figs, 1936), p. 8 et 87 : « . . . . . 'gehörnte Katze' [cf. *supra,* p. 379, note 2] (die Ohren des Caracal gleichen vollkommen Hörnern); 'gelbe Katze' (der Caracal ist fahlgelb ohne Flecken)".

L. Keimer.

Le Caire, 15 décembre 1948.



Deux Caracals (*Caracal caracal*). Mastaba de *'Issi-mr-nṯr,* Guizah, fin de la Ve ou début de la VIe dynastie.



Caracal caracal.



Caracal caracal.



Caracal caracal.



Caracal caracal.



1

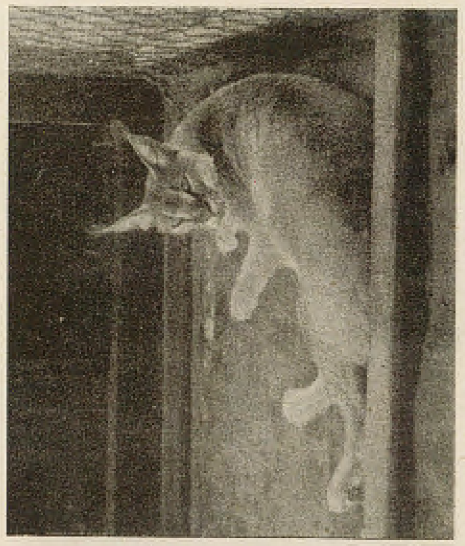


2

Le Caracal du Jardin zoologique de Guizah (Le Caire).

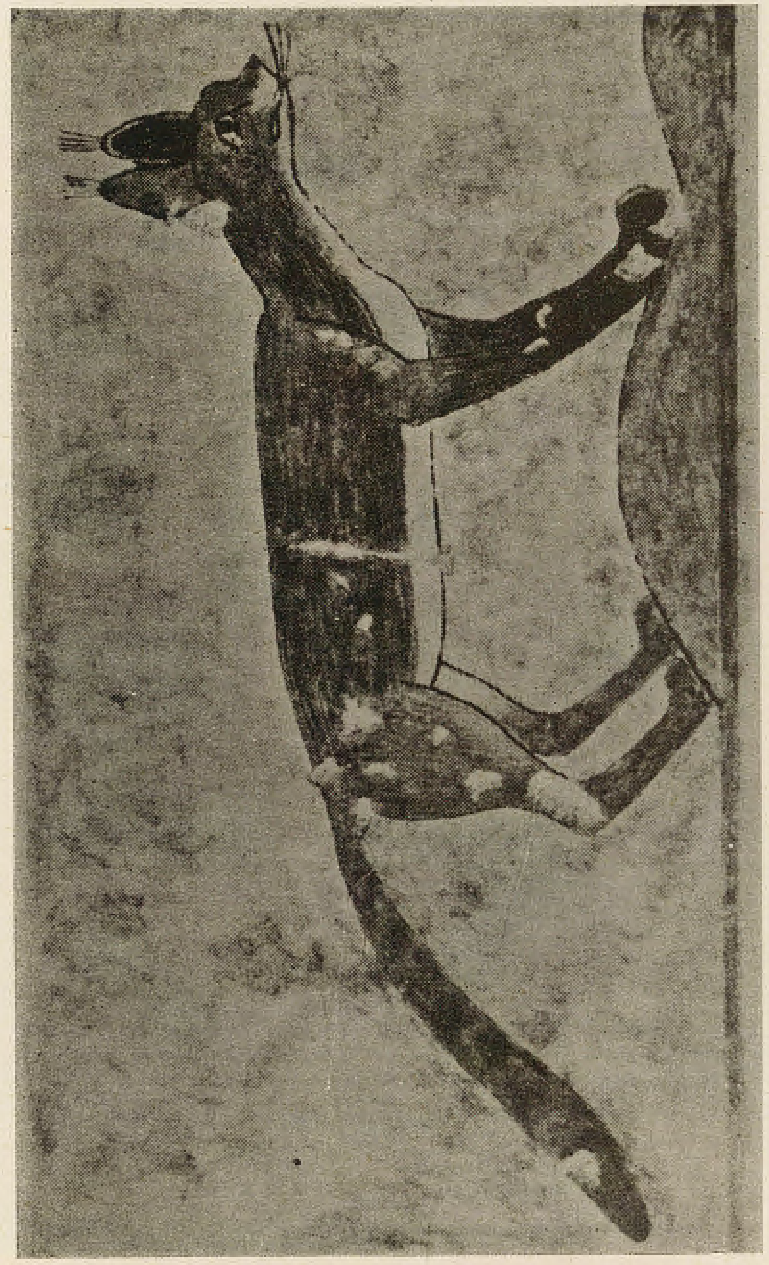


1



2

Le Caracal du Jardin zoologique de Guizah (Le Caire).



Le Caracal de Béni-Hassan. Moyen Empire.



Caracal sur un chariot de chasse indien conduit par deux Zébus.

HUMAN SACRIFICES IN EGYPT : THE CLASSICAL EVIDENCE[1]

BY

J. GWYN GRIFFITHS

UNIVERSITY COLLEGE, SWANSEA.

The classical evidence relating to human sacrifices in Egypt may be grouped under three heads : I. The Story of Busiris. II. The Alleged Sacrifice of 'Typhonian' Men. III. General Statements.

I.—THE STORY OF BUSIRIS.

There are numerous references, ranging from the 5th Century B. C. to the 6th Century A. D., to a story which tells how Busiris, an Egyptian king who used to sacrifice strangers, attempted to sacrifice Heracles when he visited Memphis. These references, like those in the two other sections, can be conveniently consulted in Theodor Hopfner's *Fontes Historiæ Religionis Aegyptiacæ*, Bonn, 1922-25.

Pherecydes of Athens, a contemporary of Herodotus, frgt. in Schol. Apollon. Rhod., iv, 1396, says that Heracles, when he was seeking the golden apples, came to Memphis, where he slew Busiris, together with his son Iphidames, his herald Chalbes, and his companions, near the altar of Zeus, where they used to slay strangers (ἐξενοκτόνουν). Apuleius,

(1) The writer wishes to thank Professor A. M. Blackman for reading this essay and suggesting corrections and improvements.

De orthographia, § 2 makes a similar, but shorter, reference to this statement by Pherecydes : «According to Pherecydes, Busiris used to sacrifice foreign guests near the altar of Jupiter, and through a divine judgement he was sacrificed by Hercules in the same place.»

Herodotus II, 45 gives the story without mentioning the king Busiris. He calls it a 'silly story'—*εὐήθης δὲ αὐτῶν καὶ ὅδε ὁ μῦθος ἐστι.* He adds : «The Egyptians do not think it permissible to sacrifice even cattle, excepting sheep, and the male kine and calves, provided they be pure, and also geese. How then can it be believed they would sacrifice men?» (*κῶς ἂν οὗτοι ἀνθρώπους θύοιεν*).

Isocrates of Athens (436-338 B. C.) in his *Busiris,* cap. 5, 10 mentions the lofty origin of Busiris : he was the son of Poseidon and Lybya, the latter being the daughter of Epaphos the son of Zeus. In cap. 15, 36-37 he suggests the impossibility of the story about the sacrifice of Busiris by Heracles : «It is agreed by all the chroniclers that Heracles was later by four generations than Perseus the son of Zeus and Danae, and that Busiris was earlier by more than two hundred years.» In cap. 10, 26 he describes Busiris as the founder of the cult of animals «which are scorned by us». Referring to what Polycrates the Athenian sophist said about Busiris, he states that Polycrates accused Busiris not only of sacrificing strangers, but also of eating them.

Eratosthenes of Cyrene (275-195 B. C.), frgt. in Strabo, XVII, 1, says that the expulsion of foreigners was a custom common to all barbarians and that this was exemplified in Egypt by what was related about Busiris in the Busirite nome; some of the later inhabitants who wished to do away with this inhospitality said that Busiris was after all a king and not a tyrant. Eratosthenes does not speak of a sacrifice. By using the words *ξενηλασία* and *ἀξενία* he tones down the crudeness of the tradition.

Diodorus Siculus (90-21 B. C.), I, 17 describes Busiris as a guard placed by Osiris, whom he regards as an early king, over the maritime parts of Egypt. He also describes him as the founder of Thebes (I, 45) and denies the story of the sacrifices (I, 67) : «The profanity concerning Busiris was bruited abroad among the Greeks because of the inhospitality of the natives, although the story did not approach the truth; but it was

placed in the form of a legend because of the excess of lawlessness.» Elsewhere, however (IV, 27), in mentioning the visit of Heracles, he talks of «Busiris, who throughout Egypt used to sacrifice to Zeus the strangers who sojourned there», citing the tradition without comment.

Busiris is mentioned by Virgil, *Georgics,* III, 5 as a hackneyed poetic theme : «Quis illaudati nescit Busiridis aras?» Ovid, *Ars Amatoria,* I, 647-652 says that when Egypt had experienced a nine years' drought, a Thracian came to Busiris and told him that Jupiter could be appeased by sacrificing a stranger. Busiris told him, «You shall be Jupiter's first victim». This version, it will be noted, contains a number of new details[1]. Quintilian, *Inst. orat.,* II, 17, 14 suggests that the panegyric of Busiris by Polycrates involved the exercise of ingenuity rather than sincerity of treatment. «The cruel altars of Busiris» («inmites... Busiridos aras») are mentioned in Statius, *Thebaid,* XII, 155, while Plutarch (46-120 A. D.), *Parallela min.,* 38 briefly refers to the slaying of Busiris by Heracles as retribution fitting his «treacherous hospitality». His authority is Agathon of Samos.

A fuller account is given by Apollodorus (1st or 2nd Century A. D.), *Bibliotheca,* II, v. 11. He says of Busiris : «This man used to sacrifice strangers on an altar of Zeus, in accordance with a certain oracle. He mentions Ovid's point of there having been a drought for nine years, and says that Phrasius, a seer from Cyprus, advised the annual sacrifice of a stranger. Busiris began by slaughtering the seer himself, and did likewise with strangers who afterwards landed. Heracles was dragged to the altars, but he burst his bonds, and slew Busiris and his son Amphidamas.

Hyginus the mythographer (fl. 190 A. D.), XXXI and LVI is similar, except that he says that Busiris had summoned «ex Græcia augures», and that Phrasius was the son of a brother of Pygmalion. Heracles, according to him, slew Busiris and the «ministros sacrorum». Minucius Felix (2nd Century A. D.) says briefly, «Aegyptio Busiridi ritus fuit hospites immolare»; nor does Eusebius (262-340 A. D.), *Fragmenta Græca. Sync.,* 288, 18-20 give anything new. Claudian (370-404 A. D.),

---

[1] Cf. Ovid, *Metam,* 9, 183 and *Tristia,* 3, 11, 39.

in Eutropius, I, 159-162 describes the death of the seer as one who was hoist with his own petard :

«et cecidit saevi, quod dixerat, hostia sacri.»

In a note on Virgil, *Aeneid,* VIII, 299, Servius (355-410 A. D.) makes a brief reference to the story; he gives it in some detail in his note on Virgil, *Georgics*, III, 5, mentioning the drought or dearth («sterilitas») as one of eight and not nine years. Pygmalion, a Cyprian, is named as the adviser of Busiris, but Thyestes as the first victim. The ferocity of Busiris is referred to in *Scriptores Historiæ Augustæ, Maximinus prior,* 8.5, where he is named in parallelism with a Cyclops, Sciron, Falaris, and Typhon; and the words «crudelis hospitalitas et crudelior religio» are used of him by Orosius (obiit post 418 A. D.), *Hist. adv. pagan.*, I, 11. Lactantius Placidus (6th Century A. D.), *Commentar, in Stalii Theb.,* XII, 155 describes Busiris as «advenas solitus ad aras mactare».

The story is also attested by a vase-painting, the «Busiris Hydria», now in Vienna. The painting is dated to about 520 B. C., and the following is a description which accompanies a photograph of it in the *Cambridge Ancient History* [1] :

«The finest of the so-called Caeretan Vases, painted probably all by one man, a Greek of Asia Minor, is the Busiris Hydria in Vienna, with its wonderful group of Heracles, the huge sun-burnt Greek, slaying six puny foreigners at a blow. The Pharaoh, still wearing the Uraeus-crown, lies on his nose upon the step of an altar round which cluster four more chattering Egyptians... The whole is a brilliant parody of Egyptian representations of Pharaoh smiting his enemies. Round the back of the vase... come five stalwart negroes carrying hooked sticks, but they are too late to help even the remnant of the celebrants. The artist was that rare thing, a great comic draughtsman...»

The King is shown lying like a victim, with his hands tied behind him, and the only Egyptian round the altar (the three other persons there seem to be negroes) is kneeling on top of it with outstretched hands, as though welcoming the action of Heracles.

[1] Vol. of Plates, I, p. 382.

Buschor [1] says that «the knowledge of the Egyptian and black races, of Egyptian priestly dress... can only have been obtained in Africa; the origin of the Busiris legend is only conceivable in the neighbourhood of the kingdom of the Pharaohs». Contact of Greeks and Egyptians is certainly proved by the legend, but the degree of contact shown is debatable.

In trying to assess the evidence of this story, one has first to bear in mind that it has all the marks of a Greek folk-tale and belongs to Greek rather than Egyptian folklore. The story of the Tauric cult connected with Iphigenia provides some important similarities. It was said that in the Tauric Chersonese on the Black Sea there prevailed a cult which included the regular sacrifice of foreigners, especially of Greeks. «The Taurians», says Herodotus (IV, 103), «have the following customs. They offer in sacrifice to the Maiden all shipwrecked persons, and all Greeks compelled to put into their ports by stress of weather». The Maiden was identified with the Greek Artemis, whose worship at Halae and Brauron in Attica probably included human sacrifices originally [2]. As C. S. Jerram [3] remarks, «the transference of the legend respecting human sacrifices to the barbarous shores of the Euxine found a ready acceptance with the Greeks, who thus relieved their progenitors of an imputation so repugnant to the humanity of their own times», the tradition being that the image of Artemis Brauronia was brought to Greece from the land of the Tauri. All this does not preclude the possibility of there having been human sacrifices to the ancient goddess of the Tauri, but it illustrates the desire of the Greeks to ascribe it to barbarians, although the story of the sacrifice of Iphigenia herself points to the practice of human sacrifices among the early Greeks [4]. The condemnation by Iphigenia of the rites among the Tauri and the plan to found purer cults at Brauron and Halae give to the Greeks the same moral

[1] E. Buschor, *Greek Vase-Painting* (London 1921), 89. See also fig. 79.

[2] See E. B. England, *The Iphigeneia among the Tauri of Euripides,* London 1886, pp. xiii-xvi.

[3] Euripides, *Iphigenia in Tauris,* Oxford 1885, p. xvi.

[4] For further evidence see L. R. Farnell, *Outline History of Greek Religion,* London 1920, pp. 30-32, 68-69.

superiority as is accorded to Heracles in the story of Busiris. The chroniclers of the story suggest the Greek sense of repugnance at the idea that human sacrifices were possible, and although Heracles is said to treat Busiris and his friends in the same way, this act is represented as one of just retribution for a long episode of ceremonial violence. There is no apparent connection, it is true, with any Greek cults involving the same practice, and here the Taurian legend differs.

It should be noted that the names of all the persons mentioned in the Busiris legend are Greek—Heracles, Poseidon, Iphidamas, Chalbes, Zeus, Libya, Epaphos, Anippe, Lysianassa, Phrasios, Amphidamas, Pygmalion, Thyestes,—with the exception of Busiris which is probably from the Egyptian *pr Wsir* «the house of Osiris» [1]. Busiris is known to Herodotus (I, 144) only as a place-name, and there seems little doubt that its use as a king's name was purely artificial [2]. Whereas the Egyptian gods were often equated by the Greeks with parallel Greek gods, a tendency which is apparent in the works of Herodotus, Diodorus, and Plutarch, Egyptian parallels are not mentioned for the persons in the Busiris story. The altar of Zeus is said to be the scene of the sacrifices, and Zeus is equated with Amun by Herodotus (II, 42). Plutarch, *De Iside*, 9 also mentions the equation. But none of the references to the Busiris story suggests that Zeus was here thought of as an Egyptian god. That the theme was, on the other hand, thoroughly familiar to the Greeks is proved by the fact that Euripides treated it in a Satyric play [3].

With Ovid begins the version which explicitly ascribes the sacrifices to influences other than Egyptian. His Thracian is replaced in Apollodorus by Phrasius, a Cyprian; Hyginus mentions the summoning of augurs from Greece, and the advice given by Phrasius, nephew of Pygmalion; while Servius names Pygmalion a Cyprian as the adviser. Ovid, Apollodorus, Hyginus, Claudian, and Servius all represent the sacrifices as

[1] Cf. for the first element, Alan H. Gardiner's remarks on Buto, in *JEA*, 30, 55, n. 1.

[2] Cf. ERATOSTHENES, *frgt. apud Strabo*, XVII, 1, where mention is made of «Busiris in the Busirite nome».

[3] See *Tragicorum Græcorum Fragmenta*, ed. A. Nauck², pp. 452 ff.

fertility-rites following a period of drought. As Wiedemann [1] points out, there is come kind of parallel in the legend given by Herodotus (II, 119) concerning Menelaus' departure from Egypt. After receiving great hospitality and regaining Helen, he was said to have been held up, when he was ready to depart, by unfavourable weather, whereupon he seized two native children and killed them as sacrifices. Here the purpose of the rite is similar to that in the story of Iphigenia, and it may confidently be stated that its background is Greek rather than Egyptian.

E. Lefébure [2] compares with the story about the sacrifice of children by Menelaus, which he thinks credible only from the Egyptian side, another story told in Herodotus III, 4-11 about the ritual slaying of the sons of Phanes the Halicarnassian in front of their father, when he was attacking Egypt. The incident is placed in Egypt or on its borders, but the perpetrators, it should be noted, are Greek and Carian mercenaries. The Busiris story differs from this and from the story of the sacrifices of Menelaus in that the purpose of the rites is not described. The fertility motif is not present in the original form of the story, and it is likely that this motif was superimposed through contamination with some other legend.

It is important to recognize that a number of the Greek writers who record the Busiris story deny either the whole legend or that part of it which says that human sacrifices were practised by Busiris. The denials come, too, from the most important of the earlier writers—Herodotus, Isocrates, Eratosthenes of Cyrene, and Diodorus Siculus. Of these, Eratosthenes and Diodorus may well have hit upon the aetiology of the legend : the inhospitality of the Egyptians and the occasional show of violence they made to Greek visitors gave rise to a story of ritual slaughter. How Heracles was brought into the legend is another problem which cannot here be considered.

Wiedemann [3] thinks otherwise : «Der Ausgangspunkt der Sage sind Fremdenopfer in Aegypten...» He bases his view mainly on evidence which he has collected from Egyptian sources to prove the prevalence in Egypt of human sacrifices; but the purpose of the present investigation

[1] *Herodots Zweites Buch.*, Leipzig 1890, 442.

[2] In *Sphinx*, III, 137.

[3] *Op. cit.*, 213.

is to see what clear evidence there is, one way or the other, in the classical sources regarded independently.

Sir James Frazer [1] says of the Busiris legend : «Yet there are grounds for thinking that the Greek tradition was substantially correct.» He thinks the late accounts of the eight or nine years' drought as being the cause of the sacrifices may be derived from Pherecydes, who is the earliest authority for the legend—at least, Pherecydes as cited by the Scholiast on Apollonius Rhodius. Unfortunately Sir James does not give any reason for making Pherecydes the *fons et origo* of this version. That the Scholiast who cited Pherecydes did not mention the drought at all is a significant fact. He had a good opportunity to do so, as his statement is fairly detailed. His silence on the point must be considered in conjunction with the fact that no writer before Ovid has any reference to it. The truth is that Sir James is here on the track of his favourite pattern, a king (Busiris) being slain for fertility purposes. After citing evidence in favour of human sacrifices in Egypt, he says [2] :

«In view of these facts, the Greek tradition that the sacrifices were offered in order to restore the fertility of the land or to procure rain after a long drought, and that on one occasion the king himself was the victim, may not be without significance.»

It needs to be emphasized that the majority of the Greek writers who record the legend, including all those who wrote about it before the Christian era, know nothing about the fertility aspect of it.

Frazer's interpretation is accepted by Wainwright, who [3] at the same time adds many new and interesting suggestions, some of which attempt to point to the reflection of Libyan influences in the legend But his ingenious superstructure totters, based as it is on Frazer's faulty treatment of the sources.

To sum up : the story of Busiris and Heracles does not allow one to assume more than that the Egyptians sometimes showed inhospitality and violence to foreigners.

(1) *Apollodorus* (Loeb Classical Library), I, 224.

(2) *Op. cit.*, I, 225.

(3) *The Sky-Religion in Egypt*, Cambridge 1938, pp. 34 ff.

II.—THE ALLEGED SACRIFICE OF «TYPHONIAN» MEN.

The evidence for this practice consists of two statements, the first of which comes from Plutarch's *De Iside*, 73, where Manetho is cited as the authority for what is said :

«For in the city of Eileithyia [1] they burnt living men, as Manetho has related, calling them Typhonians; and winnowing the ashes, they did away with them and scattered them abroad. But this was done openly on a special occasion in the dog days.»

The other statement is by Diodorus Siculus (I, 88) :

«They say that it was agreed to sacrifice red oxen because it seemed that this was the colour of Typhon who plotted against Osiris and upon whom vengeance was wreaked by Isis because of the murder of her husband. They say that men also of the same colour as Typhon were of old sacrificed by the kings near the grave of Osiris. Now of Egyptians few were found to be red, but of foreigners the majority. Hence the story had gained currency among the Greeks concerning the killing of foreigners practised by Busiris, not the king called Busiris, but him who bore this name of the grave of Osiris according to the speech of the native.»

Both statements link the sacrifice of the men with that of animals, attaching the same symbolism to each type. Men and animals so slain are considered Typhonian, that is, they represent Seth or Typhon. As far as the sacrifice of animals is concerned, Egyptian texts like the Opening of the Mouth fully bear out this interpretation.

For the rest, the statements differ considerably. There is nothing in Diodorus about burning men alive, although *θύεσθαι* might presumably involve that. Diodorus does not mention Eileithyaspolis [2], either,

(1) The MSS read *ἰδυθίας πόλει* or *ἰδιθύας πόλει*; the correction to *Εἰλει-θυίας πόλει* is due to Marsham. The best text of the *De Iside* is that given in W. Sieveking's Teubner edition of 1932.

(2) There is some doubt, be it noted, about the name; but on the whole Marsham's emendation is likely to be right, because λ is easily corrupted into δ.

or any place-names; he speaks neither of the dissemination of human ashes nor of a special time for the sacrificial ceremonies. On the other hand, it is he only who speaks of the Osirian legend in this connexion, of red as a Typhonian colour, of the grave of Osiris as the place of sacrifice, and of the association with Busiris. It is not clear why Diodorus, in mentioning Busiris, should deny his connexion with the *king* Busiris. Probably his mention both of Busiris and of the grave of Osiris may be discounted. Busiris may well have been dragged in because Diodorus thought all red men were foreigners, and this was for him a natural link with the Busiris legend; and the grave of Osiris is mentioned because of the etymological explanation of Busiris as «the grave of Osiris». Plutarch's statement follows a description of animal sacrifices aimed at securing rain and fertility, and it is likely that the same interpretation must be applied to the human sacrifices mentioned by him. The scattering of the ashes and the seasonal location in the dog-days confirm such an interpretation. The rite described by Diodorus does not bear the same complexion, although the Typhonian aspect of animal sacrifices is previously emphasized by him also.

Plutarch's testimony is the more important, first because of its detailed nature, secondly because of its antiquity. One cannot be sure, it is true, what period it purports to describe. Manetho himself wrote in the 3rd Century B. C., but he may be recording a much earlier tradition. Unlike the Busiris legend, this tradition probably reflects an Egyptian religious ceremony of which a vague report reached Diodorus. At some period there probably were human sacrifices at Eileithyaspolis, the Egyptian Nekheb.

III.—GENERAL STATEMENTS.

The accounts of Egyptian religion given by Herodotus, Diodorus, and Plutarch do not warrant the belief that human sacrifices were a regular or widespread feature of the ceremonial system. Diodorus and Plutarch mention what seems to be an isolated rite, and Herodotus (II, 45) regards as incredible the suggestion that the Egyptian sacrificed men.

But certain other testimonies must now be examined.

(1) Seleucus of Alexandria (fl. 20 A. D.) is said to have written an account of «human sacrifice among the Egyptians», where he stated that cakes (*πεμμάτα*) were eventually offered instead of men. Reference is made to it in Athenaeus, IV, p. 172 D. (*ἐν οἷς περὶ τῆς παρ' Αἰγυπτίοις ἀνθρωποθυσίας διηγεῖται*).

(2) Suetonius [1] says of Nero, that he wished to make an Egyptian who was accustomed to eat raw flesh and whatever was given him, have living men thrown to him. Lefébure [2] adduces this as evidence for the prevalence of human sacrifice, but there is nothing here about sacrifice, nor indeed is it evidence of cannibalism.

(3) Juvenal, however, in his XVth Satire does attack the cannibalism of the Egyptians, referring to the feud between Ombos and Tentyra which resulted in one of the Tentyrites being caught and eaten by the Ombites :

«ast illum in plurima sectum
frusta et particulas, ut multis mortuus unus
sufficeret, totum corrosis ossibus edit
victrix turba.»

(lines 78-81 of Satire XV).

He uses expressions—*quantum ipse notavi* (1.45) and *nuper consule Junco* (1.27)—which suggest that he may have witnessed such a scene. The feud is described as being due to religious differences, but the act of cannibalism is not represented as a religious ceremony. On the other hand, it might be argued that to such a people human sacrifice would not be intrinsically repugnant.

(4) Sextus Empiricus (fl. end of 2nd Century A. D.), *Pyrrh. hypot.*, III, 24 refers to a sacrifice of men to Cronus :

«[The people of some place I] sacrifice man to Cronus which by most (of the Egyptians) is considered impious.»

[. . .] *τῷ Κρόνῳ θύουσιν ἄνθρωπον, ὁ τοῖς πλείστοις ἀσεβὲς εἶναι νομίζεται.*

---

[1] *De Vita Cæsarum*, VI, 37 : «Creditur etiam polyphago cuidam Aegypti generis crudam carnem et quidquid daretur mandere assueto, concupisse vivos homines laniandos absumendosque obicere.»

[2] *Op. cit.*, III, 139.

The Latin versions add : «In certain rites they (*i. e.* these customs) are considered sacred.» (*in quibusdam sacris putantur sancta.*)

In Diodorus Siculus I, 26 and in Plutarch *De Iside,* 12 Cronus is the father of Isis and Osiris, and therefore stands for Geb; unless of course the reference is to a Greek rite. There are grounds for believing that human sacrifice was occasionally offered to Cronus by the early Greeks [1]. The story of his swallowing his children is in line with this, and one result was that he was identified with foreign gods like Baʿal and Moloch to whom human sacrifices, especially of children, were made.

(5) Porphyrius (fl. 250 A. D.), *De Abstinentia,* II, 55 records a statement by Manetho :

« Amosis abrogated in Heliopolis in Egypt the law of human sacrifice (. . . τὸν τῆς ἀνθρωποκτονίας νόμον. . .), as Manetho attests in his book *Concerning Antiquity and Piety.* They were sacrificed to Hera and examined like pure calves which are tested and sealed. They were sacrificed three times a day, and Amosis ordered waxen equivalents to be offered instead of them.» .

Amosis, unfortunately, is not known. Wiedemann [2] suggests the name is for Ahmose I, the first king of the XVIIIth Dynasty; he also cites von Gutschmid's suggestion that Amasis is meant, the well-known king of the XXVIth Dynasty.

(6) Achilles Tatius (fl. 300 A. D.), III, 15 describes a sacrificial scene :

«There was an altar belonging to Egyptian peasants at hand, made of clay, and the urn of the altar was hard by. A certain two persons led the captive maiden with her hands bound behind her. . . Then, pouring a libation on her head, they led her round the altar in a circle, and the flute was played to her, and the priest, as is likely, sang an Egyptian song. For the form of the mouth and the opening of the face signified a song. Then, at a given sign, they all retired from the altar at a distance, and one of the young men, making her lean on her back, tied her from pegs fixed firmly in the earth. . . Then, taking a sword, he thrust it down on her heart, and taking it out, he struck at her stomach below. The inward parts instantly leapt forth; these they took out with their hands and placed on the altar; and when they were cooked, they cut them into pieces and ate them.»

(1) See H. J. Rose, *A Handbook of Greek Mythology* (London 1928), 43.

(2) *Herodots Zweites Buch* (Leipzig 1890), 214, n. 1.

It will be noted from the fourth sentence of the translation that pictorial representations are here being interpreted.

(7) Procopius of Caesarea (fl. 550 A. D.). *De bell. Pers.*, I, 19 (32-37), a historian of the reign of Justinian, mentions the occurrence of human sacrifices near Elephantine :

«These two peoples, the Blemyes and the Nobatae, believe in all other gods like the Greeks, and also worship Isis and Osiris, and not least Priapus. The Blemyes are accustomed to sacrifice even man to the sun. These barbarians held these temples at Philae up to my time, but the Emperor Justinian decided to destroy them.»

Herodotus (II, 65) says that the death-penalty was imposed in Egypt on any one who killed a sacred animal deliberately; and Diodorus (I, 83) tells of the murder of a Roman citizen who, on a visit to Egypt, had accidentally killed a cat at Alexandria. Neither of these statements can be regarded as evidence for human sacrifice, but it seems likely that such incidents would easily lead foreigners to think that human beings were regularly sacrificed in Egypt.

Perhaps the most important of the seven statements quoted is the Manethonian note preserved by Porphyrius. Manetho's attitude is strikingly similar to that of some modern scholars, for he is obviously trying to explain why wax figures should have been used in offering ceremonies. It is, however, a debatable point whether the use of wax or other figures allows one to assume that the figures are substitutes for human beings, in the manner of M. Lefébure when he says, « Mais les atténuations mêmes des sacrifices sont significatives». There is a *prima facie* case for this point of view, which seems to be present also in the statement ascribed to Seleucus of Alexandria; but these testimonies are not in themselves sufficient to prove that human sacrifice was common in Egypt before the Persian conquest.

There remains the evidence for the later period. The statements of Achilles Tatius and Procopius Caesarea do not leave much room for doubt. The former writer, as we have noted, seems to be describing

not a scene witnessed by him, but a relief seen perhaps on a temple wall. It is not easy to parallel the description with reliefs which are extant, but its evidence cannot thus be controverted. Although the statement by Procopius is curious in the naming of the sun-god as the recipient of human sacrifices, his reference to the interference of Justinian places his evidence beyond doubt. It must be concluded that human sacrifice was practised in Egypt during the Roman period. What Sextus Empiricus states, at the end of the 2nd Century A. D., may constitute a reservation; it is clear that he regarded the practice as something horrible in the eyes of the majority of Egyptians, the religious sanction for it being confined to certain rites. On the other hand, his reference to the practice itself is a doubtful one, and a similar doubt must therefore be attached to his subsequent comment.

Junker [1] says of the evidence of Procopius that since the representations of human offerings at Philæ are common, the statement of Procopius gains much probability, and that we must then assume that the horrible rites were carried out even in the latest period. Procopius certainly deserves to be believed with regard to his own period. What is not so certain is the assumption here again that what prevailed in a later period must still more have prevailed in an earlier one. In the Old Empire of the Maya human sacrifice was rarely practised; nine centuries later, in their New Empire, it prevailed on a substantial scale [2].

It may also be noted that Schmidt [3] finds elaborate human sacrifices in the «primary cultures» but not in the «primitive cultures» which came first. These facts at any rate refute the idea that there is a general law of development according to which cruder practices are gradually softened or eliminated. Humanity may in some ways have evolved progressively on the whole, but the evolution does not seem to have been either even or constant, since periods of reversion or retardation are attested [4].

(1) *Z. Ä. S.*, 48, 70.

(2) S. G. Morley, *The Ancient Maya* (Stanford University Press, 1947), 210-11.

(3) W. Schmidt, *The Origin and Growth of Religion* (trans. Rose), 68-69.

(4) In addition to the instances cited concerning the Maya and «primary cultures», cf. the statement by H. J. Rose, *Concerning Parallels* (Frazer Lecture, 1934), 14 «that in classical Greece the best-attested case of theriolatry is attached, not to the early cults of Zeus or Poseidon, but to the somewhat later worship of Dionysos».

In seeking to decide a question like the present one, allegiance is due in the first place to the known evidence and not to theories as to how development can be expected or assumed to have occurred.

The evidence suggests that human sacrifices were not frequent in Egypt in the period of the Egyptian dynasties, but that in a later era they became common in certain areas and cults. Can this change be explained? Von Gutschmid [1] has suggested that it was due to Semitic influences, perhaps through a cult of the Hyksos. Not only, however, is it doubtful whether the Hyksos were a Semitic people, but the estimation of such a foreign influence is a difficult matter. In the case of the Greeks, it can be safely assumed that human sacrifices were abandoned by them before the time of their ruling influence in Egypt, although their folk-tales would naturally incorporate memories of their distant past. Nor can such a suggestion be substantiated about Persian influence. If human sacrifices were not unknown in the dynastic period, there is no need to postulate foreign influence to explain their origin. The reasons for their increasing prevalence in later times are at present unknown, and will probably remain so; for to approach them requires much more detailed knowledge of the mental and spiritual processes of the Egyptians than is available through their literature and monuments.

J. Gwyn Griffiths.

(1) Cited in Wiedemann, *Herodots Zweites Buch*, 214, n. 1.

THE CAIRO CALENDAR OF LUCKY AND UNLUCKY DAYS[1]

(*Journal d'Entrée*, No. 86637)

BY

DR. ABD EL-MOHSEN BAKIR.

Among the documents which have come down to us from ancient Egypt, there is a certain class which we may consider as calendars. Unlike our modern calendars, they are intended to commemorate various mythological events connected with the lives of the gods; and in accordance with the nature of these events, the day on which they occurred is classed as lucky or unlucky. To this class belong the following documents :

A. The Middle Kingdom Papyrus known as 'Illahun Papyrus' published by F. Ll. Griffith[2]. This deals with only one month, and does not go into any details whatsoever.

B. Papyrus Sallier No. IV[3] which, although it lacks several months at the beginning and the end and is also corrupt, has been, until now, our principal document for this class of texts.

---

[1] Communication made on Wednesday, July 28th, 1948 at the Twenty-first International Congress of Orientalists, Paris.

[2] See *Hieratic Papyri from Kahun and Gurob*, Pl. 25.

[3] See W. Budge, *Hieratic Papyri in the British Museum* (2nd Series), Pls. 88-111.

C. The Budge Papyrus on the *verso* of the 'Precepts of Amenemope'[1]. It is of little importance as it does not give the mythological reason for its classification of the day as lucky and unlucky. Besides, no mention is made of the epagomenal days.

D. A number of ostraca from Deîr el-Medîneh[2] naming certain days picked out from a full calendar and showing the writer must have had a special interest in these days.

E. The Turin ostracon No. 6415 which mentions the feasts of the first half of the first month of the year[3].

Thus all these documents are, for one reason or another, unsatisfactory, and the information they give is neither complete nor lucid. It is perhaps for this reason that their serious study has been somewhat neglected. In 1870 Chabas did, however, attempt a study of Papyrus Sallier No. IV[4]; and since then a few short articles on that subject have appeared[5]. Interested scholars were probably waiting for the possible appearance of a more complete and less corrupt document upon which to base their studies. Now, I have the pleasure to announce to my colleagues that, in the summer of 1943, the Egyptian Museum acquired by purchase a roll of papyrus, measuring 6.90 mts. by 20 cms., which contains, among other related texts, a complete calendar of the lucky and unlucky days (see plate). It was at once unrolled by Mr. Octave Guéraud[6] and the identification of the text was then made by Dr. Jaroslav Černý, who drew my attention to the importance of this new discovery, and who suggested to the authorities of the Department of Antiquities that

(1) It is *BM.* 10474 *vs.* in Budge, *Hieratic Pap. BM.* (1st Series), Pls. 31-32.

(2) Cf. M. Malinine, *Nouveaux Fragments du Calendrier Égyptien des Jours Fastes et Néfastes* in *Mélanges Maspero*, I, 879-899.

(3) For this reference I am indebted to Mr. G. Posener.

(4) See F. Chabas, *Le Calendrier des Jours Fastes et Néfastes.*

(5) Cf. F. W. Read, *Egyptian Calendars of Lucky and Unlucky Days*, in *PSBA*, 38, 19-26 and 60-69; R. Dawson, *Some Observations on the Egyptian Calendars of Lucky and Unlucky Days* in *JEA*, 12, 260 *ff.*; M. Malinine, *op. cit.* (see note 1 above).

(6) Cf. *Ann. Serv. An.*, 44, 243 *ff.*

the study and publication of it should be intrusted to me[1]. To-day I can only give a brief survey of the contents and a few words on the other texts on the roll. The full account will, I hope, appear in the near future.

PROVENANCE.

The papyrus was probably found in the Theban necropolis. No precise provenance has yet been identified; but the fact that it contains details of the measurements of a royal tomb of the Ramesside Period suggests that it might have been found at Deîr el-Medîneh. It is dated by the mention of the ninth year of Ramesses II.

CONTENTS OF THE PRINCIPAL TEXT.

This new document bears the title *ḥ3t ḥḥ pḥwy ḏt* for which I give the provisional translation (based on Tausing's conclusions in *Mélanges Maspero*, I, pp. 35-42) 'beginning of ever-lastingness (with reference to time) (to) the end of eternity (with reference to space)'. It is arranged on the same pattern as P. Sallier No. IV which shows that, at that time, a certain type of calendar was in use, and was reproduced in a number of copies. The basic principle of this type of calendar is that of sympathetic magic, since it considers that the daily happenings of this world are a direct reflection of events of a similar nature which had occurred in the lives of the gods on that particular day. In other words, the Egyptians had a fatalistic idea that events in the past of the gods determined, for all time, the future of human beings. Therefore, the three hundred and sixty days are mentioned each with reference to a special event which had taken place in the lives of these gods. Our papyrus is of unique interest, because it gives fuller detailed explanations of the mythological events determining the nature of the particular day. This mythological background shows that the documents in question are of a popular character and are not concerned in any way with the higher beliefs of the great temples of Egypt. Furthermore, it contains a narrow

(1) I was then his pupil.

sphere of Egyptian religious beliefs. They are principally based upon the beliefs of Memphis and Heliopolis—the old traditions so firmly implanted in the minds of the people. So far, no document of this class has been found which contains Amun and the Theban triad, and this argues for a very great antiquity for these calendars. It is to be noted also that even the language is not New Egyptian. Thus, the destinies of the members of the Heliopolitan Ennead are considered as the determining factors which justify the nature of every day of the year. I will quote a few examples, none of which could have been deduced from Papyrus Sallier No. IV :

1. The close connection of the mythology of the calendar and the story of Horus and Seth especially the episode of the struggle between the two gods and the interference of Isis on behalf of Horus. In fact the wording of our calendar is nearly the same as that of this well known story as related in Pap. Chester Beatty I, which seems to show that it was well known to the users of the calendar [1].

2. Another close parallel between our papyrus and the Chester Beatty is the episode of ʿAnti and his dealings with Isis and this confirms the very interesting prohibition of the use of gold in the town of ʿAnti [2].

3. The magical character of the text is shown by the rubrics which are worded in accordance with the rubric formulae of other magical texts known to us elsewhere, such as :

(*vs.* XVI, 2-3) 'This is to be said on a figure of Osiris, of Horus and Seth and a female image of Isis and Nephtys drawn on a strip of linen suspended on a man; *found useful a million times'.*

(*vs.* XI, 2) 'Words to be said after them when the five epagomenal days are completed'.

4. The kind of injunctions or prognostications given in the document is of a kind suitable to the mentality of the man in the street, which are again more peculiar than those in Papyrus Sallier No. IV :

(*rt.* VI, 9-11) 'Bad, bad, bad. .... Do not burn incense for the

[1] Cf. *rts.* VII and VIII. — [2] Cf. *rts.* XIII and XIV with *Ch. Beatty I, rts.* V and VI.

god on this day. Do not listen to singing or watch dancing on this day'.

(*rt.* XIII, 2-3) '..... Do not let the light fall upon you until the sun sets in its horizon'.

(*rt.* IV, 11) '..... Do not look at a bull, and do not copulate on it (*i. e.*, on this day)'.

Sometimes we come across prognostications, such as :

(*rt.* I, 6) '..... If anyone suffers from his belly he will not live'.

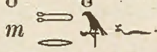
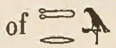
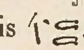
(*rt.* III, 9) '..... Whoever is born on this day will die of a crocodile' or, as on *rt.* V, 2-3, will die of blindness'.

In conclusion, our complete calendar helps us to understand which were the holidays and festivals of the people and when they took place. It also shows the difference between popular beliefs and the official religion in a way which we could never have learned from the temple inscriptions alone.

THE SUBSIDIARY TEXTS.

(I) A short calendar for the first month of the year, namely, Thoth. This was a palimpsest text attached to the beginning of the roll, and thus immediately preceding the main calendar. The Egyptians considered the month of Thoth the most sacred one of the year, and seemed to have used a special list of feasts dedicated to the different gods on each day of the month. Of special interest in this list are two points :

(*a*) The mention of a feast of the Hathor of Byblos in Egypt.

(*b*) The title of this list which reads : 'Beginning of the manifestation feasts of every god and every goddess, *hrw pn m*  *ṯr·f* on its exact day, found in the writings of old'. The puzzling part of this sentence is the writing of  *ṯr* followed by the god-sign. As Mr. Posener suggested to me yesterday, this may be explained palaeographically. In hieratic *ṯr* is . It may be that in the original document from which the scribe was copying the tick on the *t* sign was displaced making the *t* appear like *ṯ* and the upright like *nṯr* instead of the determinative for *ṯr* (ʃ).

(II) The calendar of the five epagomenal days. These have been treated in the main document. They concern the birth of the great gods and goddesses after whom they are named. To us this text is of special interest, because it describes the rites which had to be performed at the end of the fifth day. Those rites have a direct connection with the great Nile Feast which is similar to to-day's 'cutting of the gulf'. The principal ceremony lay in throwing a roll of papyrus containing drawings of the chief gods into the Nile, and a great offering ceremony in honour of Ḥor-Akhty. This was followed by a ceremonial bath in the new waters of the Nile and ended in a great banquet. On *vs.* XVI is an independent text concerning the epagomenal days, but treated from a magical angle, and consisting of appeals to each of the newly born deities for succour from evil or disease. This spell is followed by another list of the epagomenal days each of which is preceded by a progressive measure starting with one *hine* and rising to five *hine*, which may refer to an increasing allowance of wine and beer for each day. The magical spell for the five epagomenal days seems to have been popular among the people, since a more developped version of it is preserved on a papyrus in Leiden, approximately of the same period which was entitled 'Book of the Last Day of the Year Festival'[1].

(III) Before leaving these interesting lists of the epagomenal days, I would like to draw attention to a point which might turn out to be of the greatest importance to those interested in chronology. This main document, after enumerating the five epagomenal days, ends in a list of another extra thirty days, which in no way can be considered as the beginning of the following year, since the entries do not coincide with those of the month of Thoth in this calendar. For the time being we find no other explanation for this than by admitting that at this particular period of the Ramesside Age, it was necessary to intercalate a supplementary month for chronological purpose.

(IV) A list of feasts of the first two months of the year entitled 'Festival list to know the good from the bad day'. It seems to be of an

[1] It is *P. Leiden*, I, 346.

astrological nature; but for us its astronomical importance lies in the enumeration of the celestial bodies, such as : 'the Great Bear' and the planets 'Mercury' and 'Neptune', and the names of the Decans.

(V) Another interesting feature in our document concerns the length of the days and nights during the twelve months of the year. In this column, nights and days are valued according to their number of full hours, and the different months are named, not only in accordance with their position in the four seasons, but also with their corresponding Egyptian names which have been known already from Aramaic, Greek and Coptic names. This particular part has already been published by Dr. J. Černý in the *Ann. Serv. An.*, 43, 173 *ff.*

(VI) Lastly, there is a list of measurements of some parts of a certain royal tomb of the Ramesside Period which reminds us of a similar document on a Turin Papyrus, and which was published by Dr. Alan Gardiner and Howard Carter in the *JEA*, 4, 130-159.

At the end of the roll there is the titulary of Ramesses II and a colophon indicating that the whole roll was compiled by a scribe named *Pꜣy-sn nb* who must have finished copying the main document in the year 9 of the king's reign.

In this brief survey, I could only touch upon very limited points of interest in which our papyrus abounds. They do not, in the least, do justice to the importance of this remarkable document in every field of Egyptological and astronomical interest. The scholars interested in religion and mythology of the Ancient Egyptian masses, the philologists who look for the history and peculiarities of the language, will all find in it an inexhaustible source of new and valuable information. And I hope that, in the near future, this new discovery will be made accessible to all in an adequate publication which it so richly deserves.

Dr. ABD EL-MOHSEN BAKIR.

Cairo, 10. 7. 1948.



Cairo Papyrus. — Journal d'entrée nº 86637.

UN NOUVEAU DIEU ÉGYPTO-CANANÉEN

PAR

J. LEIBOVITCH.

LA STÈLE DE OU LE VULCAIN ÉGYPTO-PHÉNICIEN.

On vient d'assister à l'apparition du dieu « Houroun » dans le panthéon égypto-phénicien et voilà qu'une nouvelle divinité paraît aujourd'hui sous la forme de « Qeser » ou Qeser(ti). Monsieur le Dr Ét. Drioton, Directeur Général du Service des Antiquités a fait récemment l'acquisition pour le Musée du Caire, d'une petite stèle mesurant 23 1/2 cms. de hauteur sur 16 1/2 de largeur, de provenance inconnue. Le petit monument est dans un état excellent de conservation; une cassure dans tout le sens de la largeur n'offre aucun empêchement à son déchiffrement.

Le champ de la surface gravée est divisé en deux parties ou registres. Le registre supérieur est occupé par un orant portant le nom de « Ouser-Seti ». Ce nom signifie « Seti est fort» et comme il est suivi de l'expression *maʿa-kherou,* il s'agit de quelqu'un qui est décédé. Devant lui se trouve l'expression suivante : *ỉry n ṯꜣj b šꜣ Fait par le graveur.* Gardiner explique cette fonction avec plus de précision comme étant «celui qui manie l'outil *bšꜣ*»[1].

Le titre de graveur s'écrit exactement : mais d'autres variantes sont aussi connues[2].

---

[1] Sir A. H. Gardiner : *Ancient Egyptian Onomastica,* I, On. Am. 169. — [2] *Wb.,* I, 478, 13, etc.

Le nom de Ouser-Seti paraît parfois sous la forme de « Ouser-Set » comme sur un fragment de base d'une petite statue d'un prêtre de Khonsou et de Set qui portait ce nom [1]. Quant au nom de Set, il se rencontre plusieurs fois depuis le Nouvel Empire sous la forme de « Seti » [2].

Le personnage en question est dans l'attitude de l'orant, levant les bras en signe d'adoration devant une divinité assise. Si le nom de cette divinité n'était pas indiqué, on aurait pu penser que c'était un «*Ršpw*» ou Rechef. Il est coiffé d'un bonnet conique retenu par un bandeau noué à l'arrière laissant tomber deux rubans jusqu'à terre. C'est la coiffure caractéristique des divinités sémitiques telles qu'elles sont représentées en Égypte. Sur le front, il y a une tête de gazelle qui émerge, ce qui, jusqu'à présent, s'est rencontré seulement chez deux autres divinités connues :



Fig. 1.

1° Chez Rechef (fig. 1), une divinité guerrière, dieu du feu, des étincelles, qui accompagne souvent la déesse Qadech, hiérodule sacrée; dans ces scènes Rechef fait le pendant au dieu Min ithyphallique [3].

2° Shedou (fig. 2), dieu sauveur ou Soter, qu'on voit debout sur les deux crocodiles dans les groupes des stèles magiques et des statues guérisseuses, tenant dans ses mains le

[1] A. Pellegrini, *Glanures* dans *Rec. de Trav.*, n° 20, p. 96, n° 30; A. et H. Ranke, *Die äg. Personennamen*, p. 86, n° 11.

[2] Lepsius, *Denkm.*, Texte 3,296; Berlin, *Pap. hiérat.*, III, 31, 1; *Pap. Anast.*, 8, 3, 1; *Annales*, XVIII, 282-283 et H. Ranke, *Personennamen*, p. 322, n° 7.

[3] Stèle du British Museum. Voir *A guide to the Egyptian collections in the Br. Museum*, 1909, p. 248, pl. XL, etc.

scorpion, la gazelle (ennemie du dieu Raᶜ), des serpents et un lion par la queue. On le voit aussi debout sur un char traîné par un ou deux griffons en plein galop, écrasant deux crocodiles et lançant des flèches contre les serpents du mal [1].

Notre nouveau dieu Qeserti serait donc le troisième être divin portant la tête de la gazelle au front. Rechef tient généralement un bouclier, une

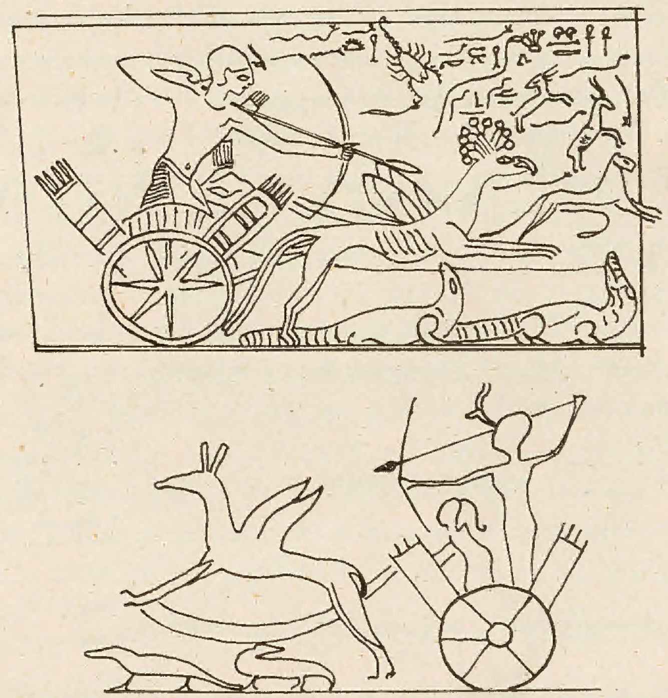


Fig. 2.

lance, une massue, de même le dieu de notre stèle tient une hache dans la main droite et une massue avec une lance, dans la main gauche. Il est assis sur un siège égyptien et porte une jupe longue retenue par une ceinture à la taille et une queue de taureau reportée en avant.

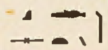
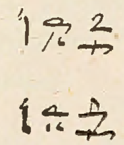
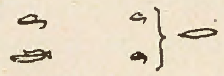
Il est à remarquer que Qeserti, Rechef et Shedou sont tous les trois munis d'armes, mais Shedou seul est représenté dans une attitude agressive.

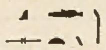
[1] W. Golénisheff, *Stèle de Metternich*; J. Leibovitch, *Le Griffon*, p. 15, fig. 17 et p. 34, fig. 37; V. Lanzone, *Dizionario di mitologia egizia*, III, Turin 1881.

Et si les deux premiers sont muets à cet égard, du moins le troisième nous révèle son intention par son attitude, lançant les flèches contre les serpents du mal et les ennemis du dieu Ra'. On pourrait prêter une intention pareille à Rechef. Qadech présente d'un côté les fleurs de lotus à Min, symbole de génération, et de l'autre, des serpents à Rechef armé. Quant à Qeserti, son rôle sera défini plus loin. Un seul texte égyptien semble se rapporter à son nom [1]. Parmi les comptes de Seti I, il y en a un que Spiegelberg ne pouvait pas traduire autrement que par *Qsdt*, car Qeserti était encore inconnu. Il l'a lu par conséquent Qesedt au lieu de Qesert dans le texte suivant [2] :



Il s'agit d'une levée de bois et on a pris *au marché* (ou quartier) *de Qsdt sur la rue Qsdt, un gouvernail en bois de cyprès* (sans manches?) *de 16 coudées de longueur* [3]. . .

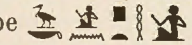
Le mot  s'écrit exactement en hiératique  et les signes  et s'écrivent à peu près de la même manière 

Voici d'ailleurs comment Spiegelberg a commenté ce nom : « Die Bedeutung von  ist unsicher». Et comme il a transcrit le déterminatif par un bâton des étrangers, il dit encore : «Eine mögliche Transkription würde auf das קְשִׁיטָה Gewicht führen, und ich kann nicht leugnen, dass diese Identifikation zu dem Namen eines Bazaars gut stimmt. Was die Schreibung anlangt, so würde der Abkürzungsstrich das Gewichtsdeterminativ vertreten, der Pfahl) als Determinativ der Fremdvölker könnte sich auf

(1) Cette référence m'a été aimablement communiquée par B. Grdseloff.

(2) W. Spiegelberg, *Rechnungen aus der Zeit Setis I*, Strasbourg 1896. *Rechnung*, IX, P. B., n° 211, pl. XIII et XIII *a*.

(3) La scène se passait dans l'ancienne Heliopolis et le gouverneur de la ville était un certain Ra'-Mose.

die in dem Quartier ansässigen Fremden beziehen». . . D'une manière ou de l'autre, Spiegelberg ne s'est pas trompé de beaucoup, car il s'agit bien d'étrangers, mais naturellement il ne pouvait pas soupçonner l'existence d'une pareille divinité. Les découvertes d'Ougarit nous permettent heureusement d'affirmer l'identification du nouveau dieu. Dans les poèmes trouvés sur les tablettes cunéiformes alphabétiques, on rencontre : Un nouveau chant du poème d'Aleïn-Baal et « La Révolte de Kousor contre Baal [1]. Dans un papyrus de Leyden [2] le même nom se rencontre chez un scribe qui avait pour maître, le scribe  Bakenptah et qui s'appelait  que Gardiner traduit par «Kawiser».

Le dieu Kousor joue surtout un rôle important dans la construction du temple de Baal. Dussaud rapporte qu'il est l'artisan qui fabrique les ustensiles du culte et que c'est plutôt l'œuvre du binome Kousor-et-Ḥasys qui a pour acolyte, s'identifiant parfois à lui, le nommé Ḥiyon [3]. Kousor est appelé « dieu marin », il porte le titre de «Fils des mers» et il s'est chargé de contrôler les quatre saisons [4]. Parmi ses activités on dit notamment que Ḥiyon monte vers ses soufflets, que Ḥasis tient en mains les pinces; il coule l'argent, il plaque l'or, il coule en argent des taureaux, et en or ils coulent des vaches. Ceci rappelle le décor des vases étrangers reproduits sur les murs des tombes thébaines et sur ceux du temple de Karnak. Le décor des bouchons est formé par des bœufs, des veaux, des

(1) Ch. Virolleaud : Syria XIII, 1932, pp. 144, 147, 153, et Syria XVI, 1935, pp. 29-45; Will. Foxwell Albright, *The early alphabetic inscriptions from Sinai and their decipherment, B.A.S.O.R.*, n° 110, p. 17 et : *Archæology and the religion of Israel*, p. 82, Baltimore 1946. Le même auteur a aussi parlé de *Kôtar-and-Ḥasis* dans *J.P.O.S.*, vol. XIII, 1934 : *The North-Canaanite Poems of Al'êyân Ba'al*, p. 25 et ss. H. L. Ginsberg dans son article : *Women singers and wailers among the northern Canaanites, B.A.S.O.R.*, n° 72, p. 13, 1938, rapproche KTRT de KÔŠĀRÔṮ (Ps. LXVIII, 7) = woman singer et par cette étymologie il arrive à la valeur de Cain, Kenan, Tubal-cain.

(2) A. H. Gardiner, *Late-Egyptian Miscellanies, Bibliotheca Aegyptiaca*, VII, pap. de Leyden 348 verso : *A letter from Kawiser on various matters*, p. 153.

(3) R. Dussaud, *Les découvertes de Ras-Shamra (Ougarit) et l'Ancien Testament*, Paris 1937, p. 72-74.

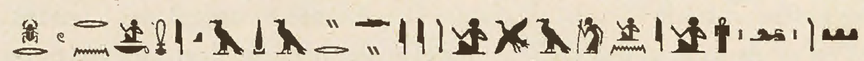
(4) Claude A. Schaeffer, *The cuneiform Texts of Ras-Shamra*, in *The Schweich Lectures of the British Academy*, p. 68.

chevaux, etc., et les vases sont généralement apportés par des Syriens ou des Égéens [1].

A l'époque gréco-romaine, le dieu Kousor fait sa réapparition qui confirme d'ailleurs sa nature. Le Père S. Ronzevalle a publié [2] deux bustes acéphales qu'il présume être ceux du Vulcain des Romains et à cette occasion il mentionne ce curieux passage puisé dans les théogonies de Philon de Byblos et qu'il traduit ainsi : «Après avoir parlé d'Agreus et d'Haliens, l'auteur continue ainsi, du moins dans le texte que nous a conservé d'Eusèbe : D'eux naquirent deux frères et de la manière de le travailler. L'un d'eux, Chrysôr (on lit Chousôr), exerça l'art des formules magiques, des incantations et de la divination : c'est Héphaistos...»

La permutation du avec le en sémitique étant un fait établi on doit donc pouvoir identifier Qesert ou Qeserti avec le Qousor des textes d'Ougarit.

Il y aurait lieu de mentionner encore que le papyrus Anastasi I [3] contient un nom propre qui se rapproche phonétiquement de celui de Qeserti :



Ton nom devient comme (celui de) *Kdrdy le chef de 'Isr...*

Burchardt croit que ce nom est dérivé de קצר [4]. Quant à la terminaison il est probable qu'elle ne se prononçait pas. On écrivait comme on a écrit et ailleurs [5] pour désigner la ville de Gaza (qui s'écrit en arabe : غزة). Notre serait peut-être dérivé d'un nom géographique, comme une Nisbé de Gézer (celui de Gezer) mais alors il aurait fallu que le existât comme terminaison dans le nom radical. Il est vrai que les noms des villes sont au féminin, mais ils le sont seulement dans l'écriture et dans la syntaxe.

(1) P. Montet, *Les reliques de l'Art syrien dans l'Égypte du Nouvel-Empire*, p. 96.

(2) S. Ronzevalle, *Deux bustes de Vulcain trouvés à Homs*, dans *Mélanges de la Faculté orientale de l'Univ. de Beyrouth*, t. VII, p. 163-164.

(3) *Pap. Anast.*, I, 23, 6.

(4) Burchardt, *Altkan. Fremdwörter*, II, 49, 960.

(5) H. Gauthier, *Dict. Géogr.*, t. V, p. 164.

Entre l'orant Ouser-Seti et le dieu Qeserti il y a une table d'offrandes sur laquelle on a posé un vase muni d'un bec comme une aiguière portant un couvercle. Dans le registre inférieur on a représenté la famille du défunt. On voit avant tout sa femme agenouillée devant une fleur de lotus, comme en adoration. Elle porte l'épithète de (sic) pour c'est-à-dire «véritable femme» titre qui correspond exactement à celui de בעלת־הבית. Son nom est : *b3.j* ou «Bay». Ce nom est connu au Nouvel-Empire [1]. Elle est suivie de ses quatre enfants, d'abord sa fille (sic) Ta-Oukhedet. Ce mot signifierait «la souffrante» ou «souffre-douleur» [2] à moins qu'il ne soit dérivé du mot *ḫwd* et la fille de Ouser-Seti s'appellerait alors «la riche» [3]. La fille suivante porte le nom de *t3 in.t.* Ce nom ressemble beaucoup à ceux qui sont mentionnés par Ranke : et s'écrirait peut-être plus exactement : , , *t3-n.t-ḥr.t* [4] qui signifie «la servante». L'avant-dernier enfant s'appelle : *wśḫ-nmt.t* «celui qui fait des grands pas» [5] en arabe : أبو خطوة. On ne peut pas préciser s'il s'agit d'un garçon ou d'une fille. Je pencherais en faveur du sexe mâle. Finalement, la dernière fille porte le nom de *ip3.t* [6] ou peut-être *ip.t* qui est le nom d'une déesse et qui veut dire «Harem». Il est à remarquer que les trois premiers noms des enfants du défunt se rapportent à l'idée de servitude.

Il est très possible, puisque la provenance de la stèle est inconnue, qu'elle soit originaire de l'ancienne Héliopolis puisqu'il y avait dans cette ville le culte du dieu Qesert ou Qeserti. Il se pourrait aussi qu'elle soit originaire de Memphis (si elle était plus tardive) puisque dans cette ancienne capitale de l'Égypte on pratiquait le culte de Ptaḥ, l'équivalent phénicien de Qeserti, dont le syncrétisme a fait naître l'Héphaistos ou le Vulcain des Gréco-Romains. La date de la stèle est probablement la XIXe dynastie.

(1) H. Ranke, *Die äg. Personennamen*, p. 89, n° 18, , il y donne plusieurs références.

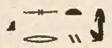
(2) *Wb.*, I, p. 356.

(3) *Wb.*, III, p. 249.

(4) H. Ranke, *op. cit.*, p. 353, 358 (n°s 17 et 15).

(5) H. Ranke, *op. cit.*, p. 87, n° 4, s'écrit aussi : , .

(6) H. Ranke, *op. cit.*, p. 22, n° 11 : .

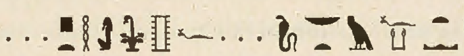
 ET SES PAPPORTS AVEC LES INSCRIPTIONS PROTO-SINAÏTIQUES ET LES PSEUDO-HIÉROGLYPHIQUES DE BYBLOS

Dans son article précité (page 17 et note 57) le professeur Albright a voulu voir dans la représentation de Ptaḥ sur la stèle proto-sinaïtique n° 8, le dieu cananéen *Koshar* puisque ce dernier a été identifié avec Ptaḥ. Cette supposition est très ingénieuse et surtout logique. Il le qualifie de «*Ptaḥ-Koshar*, patron of the arts, in particular of the mining and metallurgy». Mais à cause de son déchiffrement :

ḏt btn mṯ nqb
m' hb ʿlt

«*O Serpent-lady, o Lord of Mine* (*s*)
Pray give a burnt offering.»

Albright est obligé d'avoir recours à la déesse Sekhmet léontocéphale compagne (en anglais : consort) de Ptaḥ qu'il rapproche de la déesse «Qudshu» qui à son tour est identifiée avec «Asherah» d'après les textes ougaritiques. Il serait un peu difficile d'admettre cette suite d'identifications pour expliquer une simple représentation de Ptaḥ dont il faudra absolument identifier le nom dans l'inscription proto-sinaïtique n° 8, puisqu'il semble que la stèle lui a été dédiée. S'il s'agissait d'une déesse, ne serait-il pas plus logique d'y rencontrer la Ḥatḥor, patronne de la turquoise, c'est-à-dire du district minier de Serabit où elle est mentionnée si souvent, surtout comme elle est désignée sur une stèle de l'an 41 du règne d'Amenemhat III à Ouady Maghara ensemble avec le nom de Ptaḥ :

 [1]

L'inscription n° 8 est composée de deux lignes verticales et on ignore laquelle des deux doit être lue la première. Supposons que la ligne de gauche se termine par le mot *Baʿalat*, et que ce mot indique la fin de l'inscription; commençons, par conséquent par la ligne de droite. Le

[1] Raymond Weill, *Recueil des inscriptions égyptiennes du Sinaï*, n° 27, p. 137.

début est marqué par les deux signes qu'Albright prend pour une exclamation et Butin pour le pronom démonstratif au féminin [1]. Ce mot est donc relativement peu important pour la discussion qui va suivre, basée sur la reconstitution (fig. 3) que j'ai pu faire sur la photographie de la stèle *in situ* reproduite par Grimme [2] en 1923 et qui est la meilleure.

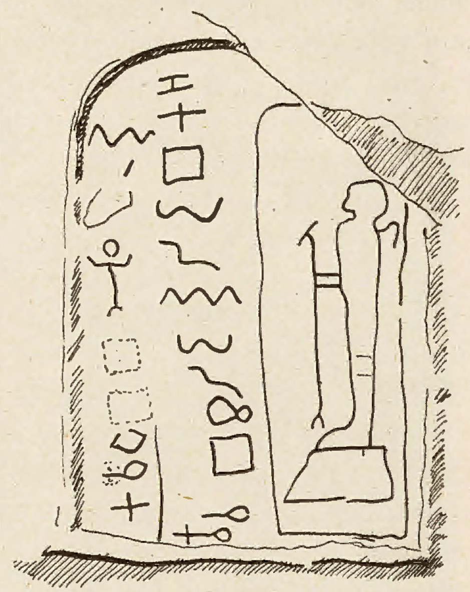


Fig. 3.

Les mots *Ptaḥ* et *Koshar* sont composés chacun de trois consonnes alphabétiques, par conséquent on pourra rencontrer l'un de ces deux noms dans le troisième, le quatrième et le cinquième signe. Le premier de ces trois signes correspond au *p* égyptien et au *b* sémitique. Le deuxième signe est lu *ṯ* par Albright qui se base sur les textes ougaritiques; il le prononce *ṯ* (th) ou *ś* en cananéen du sud (South-Canaanite). Butin le prend naturellement pour un ש *shin* en se basant sur le principe acrophonique. La lecture de ce signe n'est donc pas très sûre. Le troisième signe est le qui a été reconnu unanimement pour être le *noun* ou *naḥash*. Mais il y a une coïncidence curieuse qui semblera peut-être trop osée : le en pseudo-hiéroglyphique de Byblos est un ḥ (*ḥet*) d'après le déchiffrement de Dhorme [3]. Cette lecture conviendrait admirablement pour la fin du mot si ce dernier devait être «Ptaḥ». Et la lecture pourrait être : *Ceci est Ptaḥ, seigneur unique*. . . car après le mot *mṯ* il faut voir de nouveau le serpent

[1] *The Serabit Expedition of 1930* : *Harvard Theological Review*, april 1932, vol. XXV, n° 2, p. 173.

[2] Hubert Grimme, *Althebräische Inschriften vom Sinai*, Hannover 1923, pl. XXI.

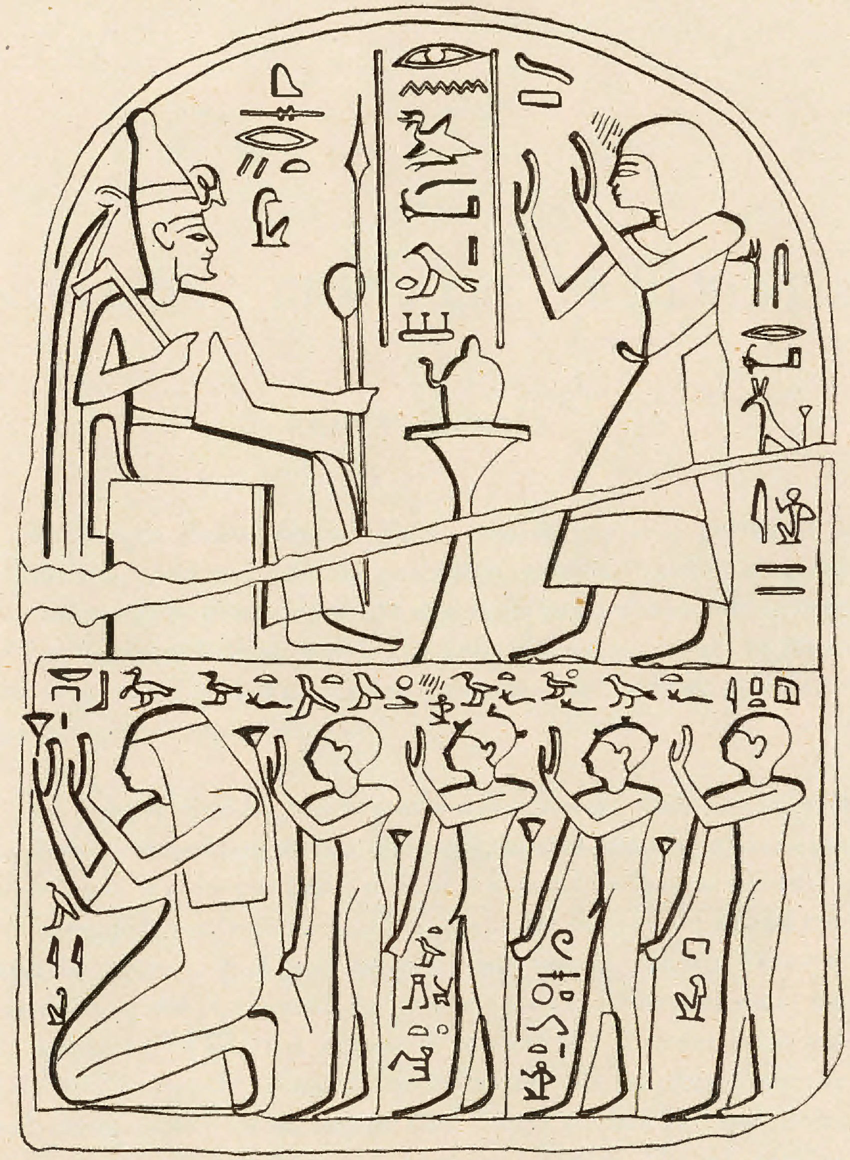
[3] E. Dhorme, *Déchiffrement des inscriptions pseudo-hiéroglyphiques de Byblos*, Syria, t. XXV, 1946-1948.

suivi d'un poisson qui correspond à ד (*daleth* ou *dag*). On pourrait prolonger ces tâtonnements à l'infini, mais ils seraient pleins de conséquences dangereuses, et le moment n'est pas encore venu pour tenter un déchiffrement des inscriptions proto-sinaïtiques. Un résultat semble cependant se dessiner : on s'éloigne de plus en plus du principe de l'acrophonie, comme pour le pseudo-hiéroglyphique giblite. Un autre fait semble aussi acquis : le mot Koshar est probablement exclus de la stèle n° 8. Le nom de apparaît pour la première fois sous la XIXe dynastie tandis que les inscriptions proto-sinaïtiques appartiennent au début de la XVIIIe.

J. Leibovitch.



La stèle de Ouser-Seti.



La stèle de Ouser-Seti.

UNE

STÈLE D'UN GRAND PRÊTRE MEMPHITE

PAR

CHARLES MAYSTRE.

M. Georges Michaelidès, au Caire, possède une stèle provenant de Mitrahineh. C'est une dalle de grès rouge, mesurant environ cinquante centimètres de largeur sur soixante et onze de hauteur, et brisée en deux.

Les figures et le texte, gravés peu profondément en creux, se répartissent en trois registres placés l'un au-dessous de l'autre et séparés par des lignes horizontales (planche I).

Au premier registre, trois personnages adorent Ptah et Sekhmet. Le dieu est emmailloté du cou aux pieds; sa tête et ses avant-bras sont seuls libres. Il porte une barbe et est orné d'un collier dont on ne voit que le contrepoids pendant dans son dos. Ses mains tiennent un sceptre composé des signes 𓊽, 𓋹 et 𓌀. Il est posé, ainsi que le naos qui l'entoure, sur un socle 𓐙. La légende le nomme : ⟶ (la flèche indique le sens de la lecture) 𓊪𓏏𓎛𓎟𓐙 *Ptah, seigneur de la vérité* (A). Derrière lui se tient Sekhmet, à corps de femme et tête de lionne; elle est vêtue d'une robe collante et sa tête est surmontée d'un disque entouré par une uraeus. D'une main, elle tient le sceptre 𓌀, et de l'autre 𓋹. Elle est appelée : 𓌂𓐍𓏏𓅨𓏏𓌻𓂋𓏏𓊪𓏏𓎛, *Sekhmet la grande, aimée de Ptah.*

Les personnages placés vis-à-vis de Ptah et de Sekhmet font tous trois le même geste d'adoration en levant les bras, légèrement repliés, et

présentant la paume de leurs mains aux divinités. Le premier est orné d'une grosse tresse tombant sur l'épaule droite. Quatre petites colonnes de texte le concernent : (a) 3 4

(a) Un fragment de roche cristalline encastré dans le grès sous le nom propre ne permet pas de dire si celui-ci est déterminé par ou non.

Pour le ka du sem, grand des chefs des artisans **(B)**, *Hori, fils du grand des chefs des artisans Khamouas* **(C)**.

Le second personnage, qui porte la longue robe des vizirs, est intitulé, dans les deux colonnes de texte qui suivent celles de Hori : 5 6 *Son aïeul, le préfet de la ville et visir Hori* **(D)**.

Le troisième personnage, dont la représentation est identique à celle du premier, est appelé : 7 (a) 8 9 (b) (c).

(a) *Hori* est séparé du haut de la colonne par les bras du personnage.— (b) Ce nom propre est gravé horizontalement.— (c) Les deux derniers signes sont gravés l'un au-dessous de l'autre, et sous le nom propre.

Le père du grand des chefs des artisans Hori, le sem et grand des chefs des artisans Khamouas juste de voix **(E)**.

Au second registre, quatre femmes et un homme adorent Hathor. La déesse a un corps de femme et une tête de vache avec un disque entre ses cornes. Elle est vêtue d'une robe collante et tient un sceptre et un signe ; elle est nommée simplement → *Hathor* **(F)**.

La première et les trois dernières des personnes qui adorent Hathor sont des femmes vêtues d'une longue robe à manches très amples. Leur chevelure est surmontée d'un cône d'onguent et ornée d'une fleur. Elles tiennent un sistre de la main gauche, tandis que la droite fait le geste d'adoration déjà décrit pour les personnages du premier registre.

La première femme est ← (a)

(a) Le signe ressemble bien à une femme assise quoique sa hauteur soit petite.

Son épouse, la chanteuse de la Maîtresse du Sycomore du sud, Satka, juste de voix.

Derrière elle, un homme au crâne rasé, vêtu d'une longue robe à manches larges, lève les mains en adoration. C'est ← *sic* *Son fils, le prophète de Baal, Kem* **(G)**.

Il est suivi de trois femmes : ← *Sa fille Ta-imet;* ← *Sa fille Merit-Ptah;* ← *Sa fille Ta-Bès.*

Le troisième registre est formé par trois lignes de texte : ← (a) (b)

(a) a la forme .— (b) La restitution n'est valable que si la cassure, très usée, de l'angle inférieur gauche de la stèle est postérieure à la gravure.

Offrande que le roi donne (à) Ptah le Grand qui est au sud de son mur, le Seigneur d'Ankh-taoui, et Sekhmet la Grande, l'Aimée de Ptah, afin qu'ils fassent que sortent à la voix le pain, la bière, les bœufs, les volailles, le vin, le lait, toutes les choses qui paraissent devant Ptah et en plus pour le ka du pacha, père divin aimé du dieu, maître de ses allées et venues dans Ro-setaou, supérieur des secrets dans la Demeure de Ptah, sem, grand des chefs des artisans, Hori, fils du grand des chefs des artisans Khamouas (juste de voix ?).

(A) — Nous avons là certainement, étant donné la qualité du possesseur de la stèle, une représentation de l'image de Ptah conforme à l'original enfermé dans le sanctuaire principal de Memphis. Si la forme et la parure de cette idole n'ont pas changé au cours des âges, il n'en est pas de même du sceptre qu'elle tient devant elle. A la XVIIIe dynastie, sous Thoutmôsis Ier (1), puis sous Thoutmôsis IV (2), le sceptre est un simple . Peut-être sous ce dernier pharaon devient-il déjà un assemblage de et (3). Avant Ramsès II, soit vraisemblablement à la fin de la XVIIIe ou au début de la XIXe dynastie, il se complique encore et se

(1) Petrie, *Memphis I*, 1909, pl. VII 46. — (2) *Ibidem*, pl. VIII, 4. — (3) *Ibidem*, pl. VIII, 3 = pl. IX, droite.

compose de [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes][1]. Sous Ramsès II, on rencontre la forme composée de [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes][2]. Sous Meneptah[3], puis sous Siamon[4], peut-être plus tard encore[5], le sceptre est formé des trois éléments [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] superposés.

(B) — Il est certain que la dernière interprétation proposée pour le titre [hiéroglyphes], soit *chef des artisans du Grand* (= *de Ptah*)[6], n'était pas celle du célèbre fils de Ramsès II, le grand prêtre memphite Khamouas qui, dans un appel aux vivants, s'adresse aux [hiéroglyphes] *sems, grands des chefs des artisans et dignitaires de la Demeure de Ptah*[7], ni celle de tous les grands prêtres qui, de la XIXe à la XXIIe dynastie, s'intitulent fréquemment *grand des chefs des artisans de Ptah*, tels Neferrenpet[8] et Khamouas, père du Hori de notre stèle[9].

(C) — Le grand prêtre Hori et son père, le grand prêtre Khamouas, sont connus par un fragment de pilier[10] qui avait appartenu au tombeau de Hori et servit plus tard aux fondations de la seconde église copte bâtie dans le monastère de l'Apa Jérémie sur le plateau de Saqqara. Sur ce monument, Hori, qui porte un [hiéroglyphes] posé sur l'épaule, est appelé [hiéroglyphes] *L'Osiris, pacha placé à la tête des deux pays, sem, grand des chefs des artisans Hori juste de voix, fils du grand des chefs des artisans Khamouas*[11] et aussi [hiéroglyphes] *Le grand des chefs des artisans Hori juste de voix, fils du grand des chefs des artisans de Ptah Khamouas, juste de voix*[12].

---

(1) Petrie, *Memphis I*, 1909, pl. XVII, 45.

(2) Petrie, *Riqqeh and Memphis VI*, 1915, pl. LVI, 18.

(3) Petrie, *Memphis I*, pl. XV, 37; *idem, The palace of Apries*, 1909, pl. XXI.

(4) Petrie, *The palace of Apries*, 1909 pl. XXIV.

(5) Petrie, *Riqqeh and Memphis VI*, 1915, pl. LVIII, 34; LIX, 39.

(6) Junker, *Die Götterlehre von Memphis, Abh. Preuss. Akad. Wiss.*, Jahr. 1939, phil-hist. Kl., n° 23, p. 28-29.

(7) Brugsch, *Thesaurus*, V, p. 957.

(8) Berlin 2290 = *Ägypt Inschr.*, II, 316-317.

(9) Quibell, *Saqqara*, IV, pl. LXX, 3.

(10) Caire *Journal* 43271 = Quibell, *Saqqara*, IV, pl. LXX, 1, 2, 3.

(11) *Loc. cit.*, 1.

(12) *Ibidem*, 3.

(D) — [hiéroglyphes] ne peut en tout cas pas signifier ici *son père*, puisque le père du grand prêtre Hori est le grand prêtre Khamouas, représenté et expressément nommé à la fin du premier registre. La seule traduction possible est *son aïeul*[1]. Par ailleurs, le vizir Hori est difficile à situer. Au nouvel Empire et à la Basse Époque, il semble qu'il y a eu plusieurs vizirs Hori[2]. En Basse Égypte, il y en a un qui est représenté aux côtés du grand prêtre de Ptah Pahemneter du début de la XIXe dynastie[3]. Un autre est nommé dans la généalogie d'une famille du Domaine de Baal à Memphis, mais son nom est Hor[4]. Hori de notre stèle est-il identique à l'un de ces deux ou est-ce un troisième Hori vizir de Basse Égypte ?

(E) — Ce Khamouas n'est pas le prince de ce nom, fils de Ramsès II, d'abord parce qu'il paraît bien qu'il a eu pour père le vizir Hori, ensuite parce que le fils de Ramsès II fait toujours entrer les termes *fils de roi* dans sa titulature.

(F) — Hathor ici nommée est la *Maîtresse du Sycomore du sud*, ainsi que l'indique le titre de la première femme qui lui fait face. Le Sycomore du sud était un quartier au sud de Memphis[5], et la déesse Hathor qui y avait son sanctuaire est représentée tantôt avec un corps de femme surmonté d'une tête de vache[6], tantôt sous forme de vache[7].

(G) — Le dieu Baal, adoré en Égypte depuis la fin de la XVIIIe dynastie[8], a eu à Memphis sa *Maison*; on connaît un *prophète de Baal*[9] qui porte un nom d'origine syrienne[10], et une famille de prophètes du

---

(1) *Wörterbuch*, I, 141, 16.

(2) Weil, *Veziere*, NR, Nos. 27, 35, 35a-35d, 38; Spätzeit, Nos. 4, 8, 14, 37.

(3) Louvre A 72 = Boreux, *Antiquités égyptiennes, catalogue-guide*, I, 1932, p. 55 et pl. IV (photo); Capart, *Recueil de monuments égyptiens*, I, 1902, pl. 42 (photo).

(4) Berlin 8169 = *Ägyptische Inschr.*, II, p. 233.

(5) Gauthier, *Dict. géogr.*, III, 1926, p. 97.

(6) L., *D.*, III, 178 *e*; 182 *c*; Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 332 = Berlin 7269 (*Ägypt. Inschr.*, II, p. 19 mentionnent Hathor sans la décrire).

(7) Quibell, *Saqqara*, IV, 1912, pl. LXV.

(8) Gressmann, *Hadad und Baal* (*Baudissin-Festschrift*, 1918, p. 191-216).

(9) L., *D.*, *Text*, I, 16.

(10) Grdseloff, *Les débuts du culte de Rechef en Égypte*, Le Caire, imprimerie I. F. A. O., 1942, p. 39-43.

temple de Baal dont plusieurs membres sont appelés *le prophète N. juste de voix du temple de Baal de Memphis* [1].

La date de la stèle de Hori peut être fixée avec un degré de probabilité assez grand. Le sceptre de Ptah a une forme qui paraît n'avoir pas été employée avant la fin de la XVIIIe dynastie. Deux signes hiéroglyphiques sont aussi post-amarniens :  et . Les robes des femmes, avec leurs longues manches, dont la fin très ample pend en triangle jusqu'à hauteur du genou, se retrouvent sur des monuments qui semblent bien être de la XIXe dynastie [2]. Les titres, enfin, du grand prêtre Hori peuvent aider à dater cette stèle. Il s'appelle *sem et grand des chefs des artisans*, alors que, du règne de Ramsès II à la fin de la XIXe dynastie en tout cas, les grands prêtres memphites se sont appelés *grand des chefs des artisans et sem*. Nous n'en citerons que quatre exemples : Houi, dont une statuette funéraire a été retrouvée parmi les ossements de l'Apis enseveli en l'an 16 de Ramsès II [3]; Neferrenpet, contemporain du règne de Ramsès II, sur une statuette cubique [4]; Khamouas, entre autres dans les inscriptions qu'il a fait graver sur des monuments de l'Ancien Empire [5]. On pourrait objecter que Khamouas, dans l'appel aux vivants que nous avons cité ci-dessus (**B**), s'adresse aux *sems*, grands des chefs des artisans, mais, dans ce cas où il ne s'agit pas des titres d'un grand prêtre déterminé, il a pu reprendre le groupe habituellement employé depuis la VIe dynastie, avec *sem* placé devant grand des chefs des artisans; Iyri, contemporain de Séti II, est encore grand des chefs des artisans et *sem* [6]. Ces diverses remarques permettent de placer avec vraisemblance la stèle de Hori entre l'époque amarnienne et le début du règne de Ramsès II.

---

(1) Berlin 8169 = *Ägypt. Inschr.*, II, p. 233.

(2) Boeser, *Beschreibung der ägypt. Sammlung in Leiden*, VI, 1913, pl. XX; Mariette, *Monuments divers*, pl. LXI = Caire, *Journal* 3299.

(3) Mariette, *Sérapéum*, 1857, pl. X, haut droite.

(4) Caire 713 = Borchardt, *Statuen*, III, p. 50-51.

(5) Drioton-Lauer, *Une inscription de Khamouas*, dans *Annales du Service des Antiquités*, XXXVII, 1937, p. 208-209.

(6) Louvre A 71 = Pierret, *Études égyptologiques*, I, p. 10.

Relevons enfin la signification du titre porté par le fils de Hori. Il est *prêtre de Baal*, alors qu'on connaît plusieurs enfants de grands prêtres memphites qui ont été *pères divins de Ptah* : un fils du grand prêtre de la fin de la XVIIIe dynastie dont le cortège funèbre est magnifiquement représenté [1]; un fils de Neferrenpet sur le pyramidion de ce dernier [2]; le fils d'Iyri sur la statue de son père [3]. Le culte de Baal avait donc pris de l'importance à Memphis au temps du grand prêtre Hori, fils du grand prêtre Khamouas.

Charles Maystre.

Le Caire, 21 juin 1946.

---

(1) Berlin 12411 = Erman, *Aus dem Grabe eines Hohenpriesters von Memphis*, dans *Ä. Z.*, XXXIII, 1895, p. 18-24.

(2) Edwards, *The provincial and private collections . . . in Great Britain*, dans *Rec. Trav.*, X, 1888, p. 130-132, avec correction par Anthes dans *Ä. Z.*, LXXIV, 1938, p. 110.

(3) Louvre A 71, cité ci-dessus.



Stèle du grand prêtre Hori.

NOTE

SUR UN TRÉSOR DU IIIe SIÈCLE AP. J.-C.

PAR

JACQUES SCHWARTZ.

Nous avons pu étudier, en décembre 1947, grâce à l'amabilité de M. A. Eid, antiquaire, un trésor de 1058 monnaies romaines d'Égypte frappées entre 268 et 282 ap. J.-C.[1] Nous en donnons ci-dessous le détail par années et types, d'après l'ouvrage de Dattari; la répartition par années donnera lieu à quelques remarques d'ordre économique.

CLAUDE II.

an 2 (268-9). Elpis (5387) : 1 - Niké (5401) : 1 - Aigle (5417) : 3; (type 5519) : 2 .... = 7

AURÉLIEN.

an 2 (270-1). Euthénia (5445) : 1 .... = 1
an 3 (271-2). Aigle (5486) : 2 .... = 2
an 4 (272-3). Niké (5461) : 1 - Aigle (5470) : 2; (5480) : 1; (5481) : 1; (5486) : 1; (5492) : 9; (5494) : 2 .... = 17
an 5 (273-4). Couronne (5467) : 1; (5469) : 3 - Niké (5458) : 1 - Aigle (5476) : 11; (5483) : 2; (5489) : 20; (5490) : 5 .... = 43
an 6 (274-5). Alexandrie (5434) : 2 - Aigle (type 5475) : 21; (5588) : 23 - [Séverine] Dikaiosyné (5499) : 1 - Elpis (5501) : 2 - Aigle (5506) : 4 .... = 53
an 7 (275-6). Athéna (5441) : 1 - Dikaiosyné (5444) : 2 - [Séverine] Rome (5498) : 1 - Aigle (5507) : 1 .... = 5

[1] Elles auraient été trouvées dans la région de Girga, en Haute Égypte.

TACITE.

an 1 (275-6). Athéna (5514) : 1 - Dikaiosyné (5515) : 7 - Elpis (5516) : 10 - Niké (5518) : 2 - Aigle (5519) : 5; (type 5506) : 13 .... = 38

PROBUS.

an 1 (275-6). Dikaiosyné (5526) : 1 - Elpis (5532) : 3 - Aigle (5551) : 3 .... = 7
an 2 (276-7). Dikaiosyné (5527) : 15 - Elpis (5533) : 11 - Aigle (5552) : 26; (5549) : 30 .... = 82
an 3 (277-8). Eiréné (5529) : 19 - Elpis (5537) : 2 - Tyché (5545) : 13 - Aigle (type 5557) : 20; (5562) : 16 ...... = 70
an 4 (278-9). Eiréné (5530) : 22 - Athéna (5523) : 4 - Tyché (5546) : 16 - Aigle (type 5557) : 41; (5563) : 21. = 104
an 5 (279-280). Eiréné (5531) : 19 - Athéna (5524) : 2 - Niké (5540) : 29 - Aigle (5550) : 31; (5553) : 32 ..... = 113
an 6 (280-1). Homonoia (5535) : 15 - Athéna (5525) : 17 - Niké (type 5537) : 7[1] - Aigle (5554) : 66; (5557) : 86. = 191
an 7 (281-2). Homonoia (5536) : 5 - Aigle (5555) : 107; (type 5557) : 141 .... = 253
an 8 (282-3). Aigle (5556) : 5; (type 5557) : 7 .... = 12

CARIN.

an 1 (282-3). Aigle (5578) : 1 .... = 1

Soit en tout 999 monnaies datées (7-0-1-2-17-43-53-50-82-70-104-113-191-253-13), auxquelles il faut ajouter 59 monnaies indatables :

AURÉLIEN : Aigle (type 5506-7) : 1 - illisibles : 4 .... = 5

PROBUS : Aigle (type 5552 : ans 2, 5, 6, 7, 8) : 15; (type 5557 : ans 6, 7, 8) : 32; (type 5562 : ans 3, 4) : 1 - illisibles : 6 .. = 54

[1] Cette Niké marche vers la gauche; trois pièces ont la date à gauche (cf. 5537) et les quatre autres, de part et d'autre de la Niké (comme 5542).

Les pièces les plus anciennes sont donc celles de Claude le Gothique qui, précisément en l'an 2, fit encore baisser la teneur d'argent des tétradrachmes[1]; quant aux monnaies des deux premières années d'Aurélien, elles font pratiquement défaut, parce que, frappées dans leur immense majorité aux effigies d'Aurélien et de Vaballath de Palmyre, elles ont dû être retirées de la circulation après la défaite des Palmyréniens.

Les nombres augmentent, ensuite, avec une régularité remarquable jusqu'à la fin du règne de Probus. Le léger fléchissement de l'an 275-6 est sans doute dû aux troubles que deux changements d'empereur ont créés à la Monnaie et l'on peut admettre que le monnayage de l'année suivante (an 2 de Probus) fut plus abondant que de coutume pour des motifs de propagande.

La nouvelle de la mort de Probus parvint à Alexandrie après le début de la huitième année officielle[2] et on a l'impression que cette nouvelle, apprise peut-être par la lecture du nom du César Carin[3] sur le seul exemplaire que contient le trésor, a été le motif de l'enfouissement de cette modeste fortune[4] par un possédant inquiet. De là, à penser qu'un trésor constitué dans ces conditions, après réalisation de tout ou partie du patrimoine, pourrait donner une image de la circulation monétaire en Égypte à la fin de 282, il n'y a qu'un pas et c'est de l'hypothèse du « prélèvement », telle la prise de sang destinée à renseigner sur l'état général, que vont partir les quelques considérations qui suivent.

Plusieurs trésors allant jusqu'à l'an 12 de Dioclétien, qui vit la fin du monnayage propre à l'Égypte, ont été publiés par Milne, dont deux

[1] Cf. G. MICKWITZ, *Geld und Wirtschaft im römischen Reich des IV. Jahrhunderts n. Chr.*, p. 52 et 53 (n. 96). A. SEGRE, *Metrologia e circolazione monetaria degli antichi*, p. 409. A cette date, normalement, la mauvaise monnaie chassa la bonne.

[2] Sur la chronologie de cette époque, cf. A. STEIN, dans : *Arch. f. Pap.*, VII, p. 50.

[3] Les monnaies de l'an 1 de l'empereur Carus sont moins nombreuses que celles de son fils le César Carin. Milne (*The shops of the Roman mint of Alexandria*, dans : *J. R. S.*, VIII, 1918, p. 175-6) note le fait sans pouvoir l'expliquer.

[4] Ce trésor d'un peu plus de quatre mille drachmes devait correspondre alors, à la campagne, au pouvoir d'achat actuel d'une trentaine de livres égyptiennes au plus.

complètement [1]; l'examen de ces deux trésors (A = XIV et B = XV) révèle l'existence, dans les deux cas, d'un premier noyau constitué en l'an 2 d'Aurélien [2] avec des monnaies qui ne remontent guère au delà de l'an 12 de Gallien [3]. Le second noyau ne comprend que des monnaies relativement peu nombreuses, mais en progression croissante, de l'an 3 d'Aurélien jusqu'à la mort de Probus; les nombres augmentent ensuite assez brusquement pour passer par un maximum en l'an 2 de Dioclétien et décroître ensuite assez régulièrement.

Les détails du trésor C ne sont connus que pour les années de Dioclétien; si, pour ces années, on calcule les proportions annuelles et on fait un graphique, la similitude d'allure des trois lignes brisées ainsi obtenues est remarquable; seul B présente une irrégularité en l'an 7 de Dioclétien, irrégularité que Milne explique fort bien [4] : le propriétaire a touché cette année-là une somme en monnaies fraîchement frappées et il l'a aussitôt mise de côté, comme il ressort de l'apparence neuve des monnaies de l'an 7 du dit trésor.

Si ces trésors sont le résultat d'un ramassage officiel, ils constituent typiquement un «prélèvement» tel que nous l'entendons. Si les enfouissements sont le fait de particuliers, ils ont dû être provoqués par la méfiance envers les *folles* de la tétrarchie; de toutes façons, la très faible proportion de monnaies antérieures à la mort de Probus exclut l'hypothèse de thésaurisations annuelles au moins jusqu'au début du règne de Dioclétien et la similitude de trois trésors à partir de cette date, soulignée par la thésaurisation de B en l'an 7, oblige à placer leur constitution au lendemain de la réforme de 296.

(1) Les trésors A, B et C figurent dans le *J. E. A.*, III, 1916, p. 209 à propos de *The organisation of the Alexandrian Mint in the Reign of Diocletian;* A se compose, d'ailleurs, en réalité, de deux trésors de même type mélangés par erreur (*Arch. f. Pap.*, II, p. 529 sq.). Les trésors XIV et XV sont ceux de la planche XII des *Historical Studies*, II, de la *British School of Archaeology in Egypt* (1911); cf. *ibid.*, p. 30-34.

(2) Dans le trésor XV, il s'agit surtout de monnaies avec Vaballath, enfouies sans doute au moment de la «reconquête» par Aurélien. Cf. *Historical Studies*, II, p. 33.

(3) Milne (*Ancient Egypt*, IV, p. 160 en haut) signale, à propos de 5 trésors du temps de Valérien et Gallien, que l'un d'eux s'arrête à l'an 12. N'y aurait-il pas eu cette année-là une baisse dans la teneur en argent des tétradrachmes?

(4) *J. E. A.*, III, p. 210.

En utilisant le calcul des probabilités [1], nous devons obtenir un écart (compté en unités d'écart) inférieur à 2 pour qu'il y ait probabilité que deux trésors, semblables entre eux, donnent une image de ce qui doit être caractéristique de tout autre trésor constitué dans des conditions analogues, autrement dit, dans notre cas, de la circulation monétaire à l'époque de leur constitution. Comme, en comparant ces trésors deux à deux, l'écart reste très nettement inférieur à 2 sauf pour le trésor B et l'an 7 (ainsi que, par voie de conséquence, partiellement pour les années suivantes), nous pouvons affirmer que le trésor A, en particulier, reflète la composition par année de la masse monétaire en circulation en Égypte en 296.

D'un autre côté, Milne nous donne les nombres concernant un trésor assez important qui irait de l'an 1 d'Aurélien à la mort de Probus [2]. L'allure générale pour le règne d'Aurélien fait croire que nous avons la date haute du trésor; par contre, pour la date basse, le mutisme de Milne nous laisse dans l'ignorance. C'est avec ces données, peut-être incomplètes, qu'il convient de comparer celles qui résultent de l'analyse du trésor récemment découvert.

Les nombres pour les quatorze années à partir de l'an 1 d'Aurélien sont :

0	1	2	17	43	53	50	82	70	104	113	191	253	12
28	12	34	83	174	227	228	465	626	655	435	597	752	123

respectivement pour notre trésor et celui de Milne. Après calcul, les écarts restent minimes sauf pour les six dernières années où ils prennent les valeurs 1,3; 3,5; 2; 0,5; 2,6; 3,2.

Il y a deux perturbations nettes aux années 3, puis 6 et 7 de Probus et elles sont en sens inverse. Vu la similitude constante des pourcentages, dans les deux trésors, jusqu'à l'an 2 de Probus (y compris donc l'année qui vit des monnayages de trois empereurs différents) et l'augmentation graduelle des pourcentages annuels du trésor à étudier, le gonflement subit du trésor de Milne aux années 3 et 4 de Probus pourrait bien être dû à une cause propre à ce trésor, telle que la constitution d'un premier

(1) Nous tenons à remercier ici M. Maurice Giraud, agrégé de mathématiques au Lycée du Caire, pour ses renseignements. — (2) *J. R. S.*, VIII, 1918, p. 171-173.

noyau au cours de l'an 5; d'ailleurs si le trésor de Milne descendait effectivement plus bas que Probus, son fléchissement pour les années 6 et 7 s'expliquerait automatiquement et l'hypothèse d'un premier noyau en l'an 5 serait renforcée. Aussi sommes-nous autorisés, par ce qui a été constaté plus haut, à voir dans notre trésor une image de la circulation en Égypte vers la fin de 282.

Ne peut-on pas déduire des pourcentages annuels quelque indication sur une augmentation possible de la circulation monétaire pendant le temps écoulé entre les deux dates extrêmes données par notre trésor? Étudiant la hausse des prix, autrement dit l'inflation, au cours de la seconde moitié du IIIe siècle, Heichelheim [1] admet qu'elle débuta vraiment à la mort de Gallien mais que la hausse catastrophique n'intervint que dans les premières années de Dioclétien : à ce moment, la hausse (et donc l'inflation) atteignit 20 fois les chiffres des alentours de 250 ap. J.-C.

En admettant une usure telle que Milne et Petrie l'ont calculée [2], la progression, qui apparaît avec l'analyse par année, ne peut s'expliquer que par des émissions annuelles de plus en plus abondantes. La masse émise en l'an 7 de Probus vaudrait à elle seule environ le tiers de la circulation totale à la fin de l'an 6 et il en serait à peu près de même pour les années précédentes, si bien qu'en dix ans, la circulation aurait augmenté, *grosso modo*, de 8 à 10 fois. Dans ce cas, l'inflation serait pratiquement antérieure à Dioclétien.

Or, la comparaison des salaires d'ouvriers respectivement aux années 270, 280 et 299 permet de penser qu'en 280, le coût de la main-d'œuvre avait peu augmenté [3]. D'autre part, le nombre très faible de monnaies antérieures à l'an 5 d'Aurélien implique le fait qu'à l'usure normale s'ajouta un retrait volontaire, qui porta sur de fortes sommes puisque Claude le Gothique avait, par sa politique monétaire, rendu à la fois nécessaire et inévitable le retrait (et le remplacement), en un laps de

[1] *Zur Währungskrisis des römischen Imperiums im 3. Jahrhundert n. Chr.*, dans : *Klio 26*, p. 107-8 et 113. Sur la politique monétaire, en général, cf. aussi : A. C. Johnson, *Roman Egypt*, p. 437-8 et P. W., *Supplementband*, VI, col. 127-133, art. *Inflation* (G. Mickwitz).

[2] *Historical Studies*, II, p. 32.

[3] Cf. *B G U* 952, *P. Oxy.* 1631, *P S I* 873, cités par Mickwitz, *op. cit.*, p. 227, à rapprocher des exemples de Heichelheim, *loc. cit.*, p. 108.

temps indéterminable mais assurément bref, de toutes les pièces frappées avant son avènement. S'il y eut retrait de monnaies et non point inflation et si l'émission de l'an 7 de Probus correspondait à un retrait normal, il faudrait supposer un roulement d'environ quatre ans; auquel cas il ne devrait pratiquement plus y avoir de monnaies d'Aurélien, ce qui n'est pas.

Dans ces conditions, les années 6 et 7, avec leur assez forte augmentation de pourcentage, portent les marques de l'inflation et les frappes au type de l'aigle, destinées à célébrer le triomphe de 281 [1], ne justifient pas à elles seules l'augmentation que révèle, pour 280-2, l'étude du trésor. La progression apparente de l'an 2 de Claude jusqu'à l'an 5 de Probus s'explique alors fort bien par l'usure et le retrait, suivi de remplacement immédiat, d'environ un dixième de la circulation chaque année.

Milne [2] prétend que la frappe était plus abondante en été, vers la fin de l'année égyptienne. Nous estimons qu'il n'en est rien et que la frappe était également répartie sur l'année; ce fait une fois démontré, nous allons pouvoir, par les monnaies, préciser la date de décès de Probus.

Pour l'année 275-6, nous avons le tableau :

Aurélien	Tacite	Probus
5	38	7
30	172	26

On est porté à croire que l'on frappa 9 mois pour Tacite et environ 6 semaines pour chacun des deux autres. L'on place la mort d'Aurélien, près de Byzance [3], fin août ou début septembre, et le monnayage a très bien pu continuer à Alexandrie jusqu'à la mi-octobre étant donné les délais d'arrivée de la nouvelle. Comme on datait encore du nom de Tacite fin juin 276 en Égypte [4], l'avènement de Probus, à Tarsè (?),

[1] Cf. M. Besnier, *Histoire romaine* (t. IV), p. 274 et la *Cambridge Ancient. History*, XII, p. 317.

[2] *Chronological Pitfalls*, dans : *J. E. A.*, XIV, p. 21.

[3] Besnier, *o. c.*, p. 265. Novembre suggéré par Stein (*l. c.*, p. 46) est inadmissible puisque Aurélien, proclamé empereur à Sirmium, était reconnu à Oxyrhynchus avant le 25 mai 270 et qu'il régna un peu moins de 2 ans et demi. La date basse extrême serait le début d'octobre; la seconde quinzaine de septembre paraît préférable.

[4] Ces données chronographiques ainsi que les suivantes viennent de Stein, *l. c.*, p. 46 sq.

peut avoir été connu à Alexandrie début juillet, remontant à la seconde moitié de juin ou même plus haut. Pour l'année 284-5, les proportions, dans les trésors A (= XIV) et B (= XV), pour Carin et Dioclétien sont 11 contre 32, et 69 contre 211, ce qui attribuerait trois mois à Carin; or la proclamation de Dioclétien à Nicomédie se place au 17 novembre 284; le monnayage de Carin a dû se prolonger, normalement, jusqu'à fin novembre.

Dans notre trésor et dans celui de Milne les rapports pour les années 7 et 8 de Probus sont respectivement : 253 à 12 et 752 à 123; étant donné le temps que demande la diffusion, dans le pays, des émissions nouvelles, il faudrait supposer, en se basant sur le trésor de Milne, à condition que le rythme d'émission soit le même en l'an 8 qu'en l'an 7, deux mois de frappe pour Probus. Le chronographe de 354 donne au règne de Carin une durée de 2 ans, 11 mois et 2 jours, durée inadmissible et dont il faut sans doute retrancher les 10 mois et 5 jours reconnus à Carus. Ce laps de temps nous mènerait pour la mort de Probus et l'avènement de Carus au 20 octobre 282 (date trop basse) ou mieux au 20 août si nous comptons à partir du 17 septembre 284, date de l'avènement de Dioclétien d'après le Chronicon Paschale [1]. Or le chronographe de 354 donne à Probus 6 ans, 2 mois et 12 jours, ce qui met alors l'avènement au 8 juin 276. Les monnaies nous faisaient placer l'avènement de Probus au courant de juin; la date établie avec l'aide des chronographes s'accorde fort bien avec celle déduite des monnaies.

Probus meurt sur le Danube; sa mort ne peut être connue à Alexandrie avant le 15 septembre et à Girga avant la mi-octobre; le trésor dut être enfoui dans les jours qui suivirent, et si le nombre de monnaies de Probus de l'an 8 n'est pas plus grand, c'est que les monnaies frappées à Alexandrie remontaient lentement la vallée du Nil. Comme la frappe de l'an 8 ne dut pas dépasser la durée d'un mois, l'abondance relative de monnaies de cette année dans le trésor de Milne est peut-être due en partie à un programme d'inflation prévu pour l'an 8, avec des moyennes mensuelles sensiblement plus fortes que celles de l'an 7.

J. Schwartz.

[1] Cf. Besnier, *o. c.*, p. 277, n. 337.

FEUDALISMUS

IN DER RAMESSIDENZEIT

VON

DR. PAHOR LABIB.

Auf dem ersten Blick könnte man aus der Geschichte des Ramessiden-Reiches schliessen, dass die ägyptischen Könige dieser Zeit in absoluter Monarchie als unumschränkte Herrscher regierten und dass der Staat als absolutistisch zu betrachten sei [1]. Aber bei genauer Betrachtung stellt sich heraus, dass für die Beurteilung der Königsmacht und für die Frage der staatlichen Organisation des Ramessiden-Reiches die Prüfung der Stellung der Priesterschaft im wirtschaftlichen Leben und in der Steuerordnung des Staates von grösster Wichtigkeit ist, da ein ständiger Kampf zwischen der weltlichen und geistlichen Gewalt herrschte [2].

Selbstverständlich ist der König der oberste Leiter der Priesterschaft [3], doch wuchs die Macht der Priester dauernd durch die

[1] Das ist die allgemeine Auffassung, die von G. Steindorff, *Die Ägyptischen Gaue und ihre politische Entwicklung*, Seite 893; Breasted, *History*, S. 293 ff; Erman und Ranke, *Ägypten*, S. 114 ff; Meyer, *Geschichte*, II, 1, S. 494 ff; Kees, *Kulturgeschichte*, S. 208 ff; Junker, *Geschichte*, S. 153 ff; Hanotaux, *Histoire de la Nation Égyptienne*, II (*L'Égypte Pharaonique*, par Alex. Moret, p. 325 ff.) und anderen Gelehrten vertreten wird.

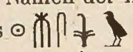
[2] Zur Geschichte einer solchen Erscheinung vergleiche : Pahor Labib, *Zur Echnaton-Zeit*, in *Moktataf*, April 1945.

[3] Die religiöse Seite der Königsmacht zeigt deutlich, dass der König für die ägyptische Anschauung ein Gott auf Erden war. (Vgl. z. B., die Namen der königlichen Titelatur, in Jacobsohn, *Die Dogmatische Stellung des Königs in der Theologie der alten Ägypter*, in Scharff, *Ägyptologische Forschungen*, Heft 8, 1939). Von höchster Bedeutung ist ganz besonders der Titel  (Sa Ra), der von der göttlichen Natur

zunehmende Schenkungen, die die Könige der Ramessiden-Zeit dem Tempelgut als steuerfreies Eigentum zukommen liessen [1].

Natürlich waren die Schenkungen an die Tempel und die steigernde Macht der Priester auch schon bereits in der 18. Dynastie vorhanden, aber es war eine lange Pause in der Ketzerzeit und das hat seine Rückwirkung in der Ramessiden-Zeit ausgeübt. So war nach Tutanchamons Vorgang Haremheb [2] bestrebt, alle Verluste wieder gut zu machen, die Amon und seine Stadt (Theben) in der Ketzerzeit erlitten hatten. Auch

---

des Königs spricht. Seit der 4. Dynastie heisst der König der «Sohn des Gottes Ra». Der Ausdruck geht zurück auf die Vorstellung, dass der König ein Sohn des höchsten Gottes ist. Diese Gleichsetzung des Königs mit dem Sonnengott ist in den offiziellen Inschriften der Ramessiden im ganzen Zeremoniell des Hofes durchgeführt, z. B. die Beamten reden zum König Ramses II, indem sie sagten «Wir kommen zu dir, Herr des Himmels, Herr der Erde, du lebende Sonne des ganzen Landes». (Gauthier, *Inscription Dedic.*, Zeile 36-40). Auch das Vorkommen der Namen der meisten der Ramessiden als  *R'-msśw* «Re, der ihm geboren» ist auch eine ähnliche Bezeichnung wie , Sa Ra, und in diesem Zusammenhang zu treffen.

Auch im Aussehen unterscheidet sich der König von seinen Untertanen durch die Tracht und die Insignien, wie man überall auf den Reliefs und Gemälde beobachten kann. Die Gestalt des Königs ist grösser als die seiner Untertanen (dies liegt in der ägyptischen Zeichenweise, begründet, die die Hauptperson durch die Grösse hervorhebt) ausser in einem einzigen Falle, dem aber besondere Bedeutung zukommt, wie wir unten Seite 483 sehen werden. Vgl. auch Scharff, *Handbuch der Archäologie.*

Drioton et Vandier, *Les Peuples de l'Orient Méditerranéen*, p. 435-437. Ferner, das Recht der Priesterernennung steht nur allein dem König zu. So ernennt Ramses II den Nebwnenef den Sohn eines Hohepriesters des Amon. Es ist interessant hier zu bemerken, dass die feierliche Audienz, in der diese Ernennung erfolgte, in seinem (Nebwnenef) Grab dargestellt ist.

Sethe, *Die Berufung eines Hohepriesters des Amon*, in *Äg. Z.*, 44, S. 30.

(1) Dass solche Grundstücke steuerfrei sind, wird bestätigt durch das, der König durch Dekrete Stiftungen an die Tempel verleiht. Vgl. z. B. das Dekret Sethos I von Nauri.

Griffith, *The Abydos Decree of Seti I at Nauri*, in *Journal of Eg. Arch.*, XIII, 1927, S. 193.

Auch ein solches Dekret aus der Zeit Ramses III für die Chnumtempel auf Elephantine ist uns erhalten, Vgl. Sethe, *Untersuchungen*, II, 1901.

(2) z. B., Seine *Thronbesteigungsinschrift*, Z. 22 ff (vergl. Brugsch, *Thesaurus*, V, Seite 1077-1078).

seine Nachfolger z. B. Ramses I [1], Seti I [2], Ramses II [3], Ramses III [4] und Ramses IV [5] haben dasselbe nicht nur für Amon sondern auch für die anderen Götter z. B. Osiris, Re, Chnum und Ptah, aber für Amon das meiste getan.

Auch riesige Bauten wurden für die Götter und ihre Tempel errichtet; besonders Ramses II hat sich in dieser Hinsicht hervorgetan. Durch die Beute der Kriegszüge war der Reichtum der Tempel mehr und mehr angewachsen [6]. Der grosse Papyrus Harris bietet uns ein Bild von den ungeheuren Schätzen, die zur Zeit Ramses' III und Ramses' IV die ägyptischen Tempel besessen haben [7].

Die Tempel haben nicht nur einen ganz bedeutenden Landbesitz, bestehend aus Äckern [8], Gärten [9], und dem eigentlichen Tempelbezirk [10] gehalt, sondern sie besassen auch Herden [11], Schatzhäuser [12], Scheunen [13], Einheimische [14], Ausländische [15] und Kriegsgefangene [16] als Hörige und sogar eigene Schiffe [17] und eigene Nil-Häfen [18].

Die Tempel verfügten auch über einen Stab von Priestern [19], die einem Oberpriester als Leiter unterstanden [20]. Da sind auch Beamte von verschiedenem Range, die das Vermögen der zahlreichen Tempel

---

(1) z. B., Brugsch, *Thesaurus*, V, 1233 ff.

(2) z. B., *Dekret von Nauri.*

(3) z. B., Gauthier, *Inscription Dédicatoire*, Z. 49, Seite 9 «Ich setzte seine (Tempel) Acker fest».

(4) z. B., *Papyrus Harris.*

(5) *Papyrus Harris.*

(6) Scharff, *Handbuch der Archäologie* S. 590 Drioton et Vandier, p. 400.

(7) Schaedel, *Die Listen des grossen Papyrus Harris.*

(8) z. B., Mariette, *Abydos*, II, Tafel 3, Zeile 6.

(9) z. B., *Papyrus Harris*, I, 7, 10.

(10) Die Tempel haben nicht nur ein grosses Gebiet, auf dem die Heiligtümer und ihre verschiedenen Anlagen gebaut sind, sondern sie haben sogar eigene Städte. Vgl. z. B., *Stele Ramses IV aus Abydos*, Kairo, Z. 14.

(11) z. B., die *Thronbesteigungsinschrift des Haremheb*, Z. 25, Brugsch, *Thesaurus*, V, Seite 1078.

(12) z. B., *Papyrus Harris*, I, 12 a, Z. 4-5.

(13) z. B., Mariette, *Abydos*, II, Tafel 3, Zeile 7.

(14) z. B., *Papyrus Harris*, I, 59, 9-10.

(15) W. Wolf, *Papyrus, Bologna* 1086, Zeile 9, in *Äg. Z.*, 65, Seite 92.

(16) z. B., *Papyrus Harris*, I, 60, 3-4.

(17) Gauthier, *Inscription Dédicatoire*, Z. 83-84.

(18) *Das Dekret von Nauri*, Z. 24.

(19) Viel belegt vgl. *Wörterbuch.*

(20) Viel belegt vgl. *Wörterbuch.*

verwalten, ebenso ihre Äcker [1], ihre Herden [2], ihre Schatzhäuser [3] und ihre Scheunen [4]. Sie haben ihrerseits wieder ihre Schreiber [5]. Da sind auch für die Tempel arbeitende Handwerker und Gewerbetreibende wie z. B. Maler [6], Weber [7], Fischer [8], Hirten [9], Vögelfänger [10], Ärzte usw [11]. Es ist interessant hier zu zubemerken, dass es in dem Grabe des Nefer-rompet (Grab in Sheich Abd el-Gurna, Nr. 178 bei Theben für den Beamten des Schatzhauses des Amon, der zur Zeit Ramses II lebte) eine Reihe von Bildern der Werkstätten des Amon-Tempels gibt [12].

Sogar eigene Polizei stand zur Verfügung der Tempel [13]. Im ganzen war der Beamtenapparat der Tempelverwaltung ähnlich dem der staatlichen Verwaltung gegliedert; man darf es vielleicht mit einer lokalen Verwaltung bezw. Regierung vergleichen.

Welchen Einfluss hat der König auf die Tempelverwaltung gehabt?

Waren die Beamten des Tempels Staatsbeamte oder gehörten sie zum Klerus?

Die geschichtliche Entwicklung, scheint mir so zu sein, dass am Anfang der ramessidischen-Zeit die Tempelverwaltung nicht ausschliesslich unter

---

(1) Peet, *Tombrobberies*, Tafel V, 3, 3.

(2) Peet, *The Mayer Papyri*, A Tafel 12, Zeile 17.

(3) Gardiner und Weigall, *A Topographical Catalog of the Private Tombs*, Grab Nr. 30.

(4) Engelbach, *A Supplement to the Topographical Catalog of the Private Tombs of Thebes*, Grab Nr. 332.

(5) z. B., Rossi et Pleyte, *Papyrus de Turin*, Tafel 157, Zeile 10-11, wo folgendes steht: «Empfangen ... von dem Rechnungsschreiber des Amontempels».

(6) z. B., Champoll, *Mon.*, II, 191, 1-3.

(7) z. B., Gardiner und Weigall, *A Topographical Catalog of the Private Tombs*, Grab Nr. 133.

(8) z. B., Das Dekret aus der Zeit Ramses III für den Chnumtempel auf Elephantine, wo folgendes steht: «... Die Fischer, die Vögelfänger, die Natronsucher, die Salzsucher und alle, die ihre Gewerbe verrichten für die Tempel des Vaters aller Götter und Göttinnen, nicht soll ihnen etwas in den Weg gelegt werden durch irgend jemand...»

(9) *Das Dekret von Nauri*, Zeile 21-22, wo steht: «Die Hirten sorgen für ihre Scharen, die unter ihrer Hand sind von Sohn auf den Sohn in Ewigkeit.

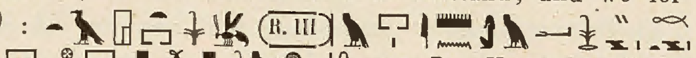
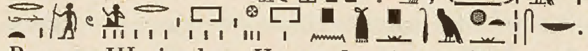
(10) Siehe oben die vorletzte Anmerkung.

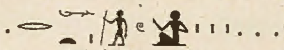
(11) z. B., Papyrus des Britischen Museums Nr. 10068; Peet, *Tombrobberies*, Tafel IV, 4, 12.

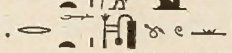
(12) Wreszinski, *Atlas*, I, 73 ff.

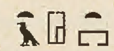
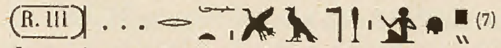
(13) z. B., Papyrus des Britischen Museums Nr. 10068; Peet, *Tombrobberies*, Tafel XV, 5, 16 und Tafel XVI, 7, 7.

den Hohepriestern, d. h. nicht nur unter dem Klerus stand, sondern auch staatliche Beamte dabei eine Rolle spielten. Während am Ende der ramessidischen Zeit die Tempelverwaltung nur unter dem Klerus stand, nämlich entweder unter Hohepriestern, oder unter den 2. Priestern die zugleich Oberpriester und Tempelverwalter waren.

Einige Beispiele dafür, dass die Tempelverwaltung entweder unter staatlichen Beamten stand oder vom Klerus ausgeübt wurde, bietet uns der grosse P. Harris, der zur Zeit Ramses III entstand, und wo folgendes steht [1] :   «Das Haus des Königs Ramses III, in dem Hause des Amon (Tempel) im Süden und Norden untersteht den hohen Beamten (*Śrw*) der Tempel dieses Tempelgutes versehen mit alle seine Sachen.»

...  ... [2] «untersteht den hohen Beamten».

...  [3] «untersteht dem Schreiber und dem Kontrolleur». ...  [4] «untersteht dem Wesir des Südens». Alle diese Beispiele zeigen deutlich, dass zur Zeit Ramses III die Tempelverwaltung entweder unter den hohen Beamten (*Śrw*) oder den Schreibern oder der Kontrolleure oder sogar unter dem höchsten Staatsbeamten d. h. dem Wesir stand [5]. Es ist interessant hier zu bemerken, dass ausser den *Śrw* traten auch der Schreiber und der Kontrolleur hervor. Das ist ein Mitbeweis, dass die *Śrw* mehr staatliche Beamte waren. Nur am Ende des Ramessiden-Reiches gibt es Schreiber des Hohepriesters [6].

Eine andere Stelle von demselben Papyrus-Harris besagt :  ...  [7] «untersteht dem Oberpriester» das zeigt auch, dass der Hohepriester mit der Tempelverwaltung zu tun hatte. Ein klares Beispiel, hierfür bieten uns die Inschriften des Hohepriesters Nebwnenef (der z. Z. Ramses II lebte) wo folgendes steht : «Ich (König Ramses II) ernenne dich zum Hohepriester des

---

(1) *Papyrus Harris*, X, 3.

(2) *Papyrus Harris*, X, 4 auch XII, 2.

(3) *Papyrus Harris*, XXXI, 5-7.

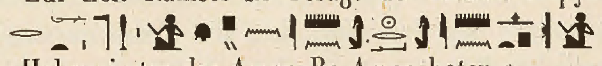
(4) *Papyrus Harris*, X, 10.

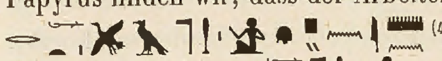
(5) Das wird uns erklären, warum viele von der Wesire des Ramessiden-Reiches mit dem Titel «Vorsteher der Priester Ober- und Unterägyptens»; versehen sind.

(6) z. B., Papyrus Turin, Chabas *Lieblein*, 2, 11.

(7) *Papyrus Harris*, X, 6.

Amon, indem seine Schatzhäuser und Scheunen unter deinem Siegel sind.[1]»

Dagegen zeigen alle Inschriften in diesem Zusammenhange, gegen das Ende der Ramessidenzeit, dass die Tempelverwaltung nur unter dem Hohepriester stand. Zur Zeit Ramses IX besagt der Abbott Papyrus das Folgende : . . . [2] «. . . untersteht dem Hohepriester des Amon-Re Amen-hotep.»

Schaedel[3] hat mit Recht gezeigt, dass derselbe Tempel ursprünglich z. Zt. Ramses III unter der Aufsicht der *Śrw* war. Auch im Amhearst Papyrus finden wir, dass der Arbeiter namens Hapi des Hauses des Amon [4] «dem Hohepriester des Amon untersteht» oder [5] «dem zweiten Priester des Amon». Auch Pap. Brit. Mus. Nr. 10054[6] und Nr. 10053[7] besagen dasselbe.

Man kann auch zu dieser Zeit mehr sehen, nämlich dass nicht nur die Tempelverwaltung unter der Priesterschaft war, sondern dass auch am Ende der Ramessidenzeit die Nekropolenverwaltung ihren Sitz im Tempel hatte[8].

Durch diese zunehmende Selbstständigkeit der Tempel[9], die dadurch nahezu vom Staatsapparat unabhängig wurden, wuchs die Priesterschaft sich mehr und mehr zu einem Staat oder sogar zu mehreren Staaten in den verschiedenen Gauen im Staate aus.

Dazu kommt, dass die Priester in bestimmten Familien die priesterlichen Stellen vererbten z. B. waren sowohl «Nebwnenef» als auch sein Sohn «Hohepriester der Hathor von Denderah» (Zeit Ramses II)[10].

---

(1) *Papyrus Harris,* I, 59, 11-12.

(2) *Papyrus Abott,* 4, 13, 14.

(3) Schaedel, *Die Listen des grossen Papyrus Harris,* Seite 22.

(4) *Papyrus Amherst,* 3, 1 und 3, 3.

(5) *Papyrus Amherst,* 4, 4.

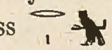
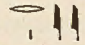
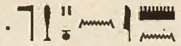
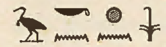
(6) Papyrus Brit. Mus. Nr. 10054, r. 2, 7 und 3, 3.

(7) Papyrus Brit. Mus. Nr. 10053, r. 5, 16.

(8) Peet, *Tombrobberies,* Seite «37».

(9) Eine derartige Deutung gibt uns der *Papyrus Harris,* I, 59, 11-12 wo es heisst : «Ich machte die Priester und Beamten des Tempels von Athribis selbständig, so dass sie die Leibeigenen direkt an den Tempel Steuern zahlen lassen konnten».

(10) Sethe, in *Äg. Zeitschrift,* 44, Seite 30 ff.

Die Stellung des Hohepriesters des Amon war auch fast dauernd erblich geworden. Die allgemeine Meinung glaubte dass der erste Fall der Vererbung des Hohepriesters des Amon sei zur Zeit Mery-Ptah gewesen[1], aber Lefebvre hat[2] mit Recht nachgewiesen, dass  und  dieselbe Person waren. Dieser Rome-Roy hatte mehrere Kinder und sein ältester Sohn (Bakenchonsu) war nur . . .   «Zweiter Priester des Amon». Wir wissen auch, dass er nicht mit dem Bakenchonsu, der erster Priester des Amon, identisch ist[2].

Die Stellung des Hohepriesters des Amon ist erst dauernd erblich geworden z. Zt. Ramses IV, d. h. zum ersten Mal nur erst in der 20. Dynastie und zwar als Ramses-Nacht das Amt des Hohepriesters des Amon Reʿ seinem Sohn Nesj-Amon, vererbte[3], und dieser, seinem Bruder Amen-Hotep. Bemerkenswert ist, dass die Zeitdauer dieses Hohepriesters und seiner zwei Söhnen, der Regierungszeit von nicht weniger als sechs Königen entspricht. So muss das Hohepriestertum im Gegensatz zu dem ständigen Wechsel des unterworfenen Königtums der unruhigen Zeit als ein stabilisierender Faktor erschienen sein[4].

Auch Wen-en-nefer und sein Vater Mrj bekleideten das Amt des «Hohepriesters des Osiris»[5] in Abydos (Zeit Ramses II).

Die neuen Priester-Generationen führen zugleich die Titel  oder nur  «Fürst». Also sind diese Priester jetzt mit dem Fürstentitel ausgestattet, d. h. ein Erbadel der Priester ist entstanden, eine neue Art von Fürsten, die wir als «Geistliche Fürsten» bezeichnen dürfen. Beispiele dafür sind folgende : Ramsesnacht nennt sich : *Rpꜣʿ.t* Fürst, Hohepriester aller Götter und Hohepriester des Amon Reʿ[6]. Auch sein Sohn Amen-Hotep ist *Rpꜣʿ.t* Fürst . . . . . und Hohepriester des Amon-Reʿ[7].

---

(1) Breasted, *Anc. Records,* III, Seite 264.

(2) Lefebvre, *Histoire des Grand-Prêtres,* Seite 140 ff.

(3) Lefebvre, *Histoire des Grand-Prêtres,* Seite 177 ff.

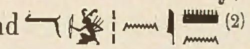
(4) Vgl. unten Seite 13-14.

(5) Legrain, *Recherches, Généalogiques, Les Premiers Prophètes d'Osiris d'Abydos sous la XIXe Dynastie,* in *Rec. de Trav.,* 31, Seite 201 ff.

(6) Legrain, *Statues et Statuettes,* II, Seite 29.

(7) Brugsch, *Thesaurus,* Seite 1319.

Auch erst nach der Zeit Ramses II sind die Hohepriester des Amon mit dem Titel :  Hohepriester von Ober- und Unterägypten ausgestattet [1].

Endlich bekleideten diese «geistlichen Fürsten» auch militärische Ämter im Rahmen des Priesterstaats, z. B. Rome-Roy, der zur Zeit Ramses II «Hohepriester des Amon und  [2] Kommandant der Heere des Amon» war. Ebenso war Nebwnenef «Hohepriester des Amon» und zugleich «Kommandant der Heere des Amon» (zur Zeit Ramses II) [3]. Der militärische Charakter blickt dabei deutlich durch [4].

Besonders bemerkenswert ist, dass derselbe König Ramses II den Titel des Hohepriesters des Reiches und des Gottes «Amon» führt : «Hohepriester des Amon König von Ober und Unterägypten *Wser-mꜣʿ·t reʿ stp-n reʿ* Sohn der Sonne Ramses. . . » [5].

Die Hohepriester d.h. die «geistlichen Fürsten», waren um so gefährlicher, als sie jetzt auch die militärische Macht in Händen hielten. Denn die Tempel haben eigene Heere und eigene Offiziere gehabt, an deren Spitze der Hohepriester selbst als «Kommandant» stand.

Was für unserer Frage fernerhin eine wichtige Rolle spielt, ist der grosse Landbesitz, über den sie verfügten, und zwar, was entscheidend ist, in verschiedenen Gauen und zahlreichen Städten mit Tausenden von Hörigen, die vom Kriegsdienst frei waren. Dass diese Hörigen vom Kriegsdienst befreit waren, bestätigt der folgende Text : «Nicht habe ich Leute als Zehnten aus den Tempeln irgendwelcher Götter genommen, seit jenen Königen, die es taten, um sie für die Infanterie oder Kavallerie zu rekrutieren» [6].

Wenn wir einen richtigen Begriff von dem Landbesitz und den Reichtümern der ägyptischen Tempel und von ihren Hörigen gewinnen wollen, müssen wir uns an den Papyrus Harris wenden. Im Verlaufe

(1) z. B., Rome-Roy (Mery-n-Ptah) Ramses-Nacht (Ramses IV).

(2) Lefebvre, *Inscriptions* Seite 44.

(3) Sethe, in *Äg. Zeitsch.*, 44, Tafel III, Zeile 22.

(4) Auch Herihor, der Königssohn von Nubien war, liess sich als letzten Schritt vor der Ergreifung der Krone durch ein Orakel des Amon zum Hohe-Priester des Amon ernennen (vgl. Kees, *Herihor*).

(5) Sethe, *Ramses II als erster Prophet des Amon*, in *Äg. Z.*, 58, Seite 54.

(6) Erichsen, *Papyrus Harris*, Seite 66.

der ägyptischen Geschichte finden wir Urkunden die den ganzen Umfang des Tempeleigentums ermessen. Wie Schaedel gezeigt hat, gehörten sie an nicht weniger als 20 % der ganzen Bevölkerung, als Hörigen der Tempel, und die Ländereien über welche die Tempel verfügten, umfassten bis zu 30 % des Landes [1]. Die Wurzeln dieses Zustandes reichen bereit bis in die 18. Dynastie zurück. Im Ramessiden-Reiche nimmt die Besitzverschiebung zu Gunsten der Götter einen solchen Umfang an, dass wir mit der Erklärung Haremhebs und seiner Nachfolger die Schäden die Echnaton dem Amon-Tempel angetan hatte wieder gut machen zu wollen, nicht auskommen; wir sehen vielmehr eine allerdings ursprünglich durch die Reaktion auf die Ketzerei ausgelöste, veränderte, besonders fromme, Einstellung des Königs zu den Göttern; so tauchen Statuen des Königs von der 19. Dynastie an mit einem Götternaos [2] oder Götterbildern [3] vor sich auf, ebenso solche mit Götterstandarten im Arm [4].

Die Tempel mit ihrem priesterlichen Erbadel und ihrem grossen Grundbesitz, den zahlreichen Hörigen und dem Beamtenapparat, bildeten eine Gefahr für die Politik. Denn es hätte sich ein «geistliches Fürstentum» oder «Tempelfürstentum» entwickeln können ganz ähnlich, wie in früheren Zeiten der ägyptischen Geschichte ein Gaufürstentum, nur, wie es mir scheint, dass an die Stelle der weltlichen Fürsten, Priesterfürsten und an die Stelle der Gaue, die Tempel getreten waren, eine ähnliche Entwicklung wie im deutschen Mittelalter. Dieselbe Gefahr, wie früher durch Gaufürstentum, drohten also jetzt dem ägyptischen Staat die «geistlichen Fürsten».

Also lautet die Frage : Ist die Königsmacht im Ramessiden-Reich durch Feudalismus oder eine Art von Feudalstaat beschränkt? Wenn wir eine Antwort darauf suchen, müssen wir uns die Frage vorlegen, ob und warum die Anwendung des Wortes «Feudalismus» auch auf das Ramessiden-Reich zu Recht besteht. Eine kurze Antwort hierauf soll

(1) Schaedel, *Die Listen des grossen Papyrus Harris*, Seite 73.

(2) Statue des Königs Mry-n-Ptah im Museum zu Kairo. Vgl. auch Pahor Labib, *Naosstatues*, in *Citadel*, November 1942.

(3) Legrain, *Statues et Statuettes*, Nr. 42144, Seite 5, Tafel VI (Ramses II).

(4) Legrain, *Statues et Statuettes*, Nr. 42150, Seite 15, Tafel XIII (Ramses III).

in den folgenden Seiten gesucht werden. Vor allem können wir aus dem Dekret von Nauri [1], dem Papyrus Harris [2], und dem Dekret von Elephantine [3] schliessen, dass es Priesterschaft mit grossem Landbesitz und vielen Hörigen wenigstens in den folgenden Städten oder Gauen gab:

1) Pi-Ramses; 2) Athribis; 3) Heliopolis; 4) Memphis; 5) Hermopolis; 6) Siut; 7) Achmim; 8) Thinis; 9) Abydos; 10) Karnak; 11) Theben; 12) El-Kab; 13) Kom-Ombo; 14) Elephantine [4].

Das beweist, dass es Tempel mit Grundbesitz und Hörigen in den verschiedensten Teilen des Landes gab.

Diese Tempel haben eigene Verwaltung, wie wir oben auf Seite 468 gesehen haben. Auf einer Holztafel in University College zu London [5] aus der Zeit Ramses II sind die Titel der Beamten des Tempels aufgezählt: «Ich belehre dich über die Ämter der Tempelverwaltung: Der Wächter des Schatzhauses, der Wächter der Scheunen, der Bereiter von BIT, der Bäcker, der Bereiter von SESAU, der Kuchenbäcker, der Schlächter, der Dattelbearbeiter, der Bereiter von PR-SN, der Weihrauchbrenner. ...... usw.» Ein Bild über die Verwaltung der Tempel kann man ebenso aus dem Papyrus Nr. 10068 des Britischen Museums [6] gewinnen; dort werden die Häuser der verschiedenen Leute

(1) Griffith, in *Journal of Eg. Arch.*, XIII, Seite 193.

(2) Erichsen, *Papyrus Harris;* Schaedel, *Die Listen des grossen Papyrus Harris.*

(3) Sethe, in *Untersuchungen,* II, 1901.

(4) In den Inschriften des Alten und Mittleren Reiches war «Abw» der Name für Elephantine und Aswan. Erst mit dem Anfang des neuen Reiches ist das Wort «Swnw» für Aswan belegt. Man hat zuerst gedacht, dass die Bedeutung des Wortes «Swnw» «der Markt» ist, (vgl. z. B. Gauthier, *Dict. des Noms Géographique,* V, 17-18 und Selim Hassan, in أقسام مصر الجغرافية في العهد الفرعونى سنة ١٩٤٤ صحيفة ٣٥. Aber Sethe hat mit recht gezeigt, dass «Swn» «Festung» bedeuten soll, (vgl. Sethe, *Pyramidentexte,* Spruch 410 (719 c).

Die Ausgrabungen, die ich in diesem Jahre in Elephantine gemacht habe, werde ich bald veröffentlichen.

Das auffällige Fehlen von unterägyptischen Orten erklärt sich durch unsere lückenhafte Kenntnis dieses Landesteiles überhaupt, ausserdem zählten im Altertum, Pi-Ramses, Athribis, Heliopolis und Memphis zur nördlichen Landeshälfte.

(5) *Recueil de trav.,* 19, Seite 92.

(6) Peet, *Tombrobberies,* Tafel XIV-XVI.

genannt, die die Tempel im Westen von Theben verwalten. Ebenso sind die Titel der verschiedenen Arten von Priestern, Beamten und Gewerbeleuten aufschlussreich, z. B. «Priester, Wab-Priester, Gottesvaterpriester, Schreiber des Schatzhauses, Schreiber des Heeres usw. ...»

Ferner besitzen die Tempel, wie ich vorher erwähnt habe, eigene Finanzverwaltung (d. h. Schatzhäuser und Scheunen) eigenes Militär und eigene Polizei.

Ein weiterer Beweis für die steigende Bedeutung der Priesterschaft im Ramessiden-Reich ist die Beteiligung der Priester am Gericht. Haremheb bildete in jener Stadt einen Gerichtshof, in dem Priester und andere Personen die Bürger richteten [1]. Auch die Zusammensetzung der Gerichtshöfe zeigt deutlich die grosse Zahl der Priester, die am Gericht teilgenommen haben [2].

Die Gerichtshöfe tagten in besonderen Teilen der Tempel [3], die damit die Bedeutung von öffentlichen Gebäuden erhielten; Der Wesir, der als oberster Richter unter dem König stand, besass sogar ein besonderes Zimmer im Tempel wie uns der Papyrus des Britischen Museums Nr. 10383 verrät [4]: «Er sagte, der Schreiber des Schatzhauses Setechmose, der Vorsteher der Felder war, war es, der gekommen ist und nahm ..... zu dem Zimmer des Wesirs, das im Tempel ist.»

Seti I erliess sogar eine Bestimmung zur Bestrafung eines Mitglieds einer Knbt (Die Knbt ist eine Art juristischer Körperschaft oder Gerichtshof), das nicht auf die Anzeige von Leuten des Tempels reagierte [5].

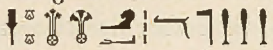
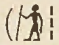
(1) Übrigens ist Haremheb, historisch gesehen, der Begründer des Ramessiden-Reiches, da er die Grundlagen des Reiches geschaffen hat. Da das Dekret des Haremheb für die innere Verwaltung dieser Zeit sehr wichtig ist, und da es bis jetzt nirgends ausführlich publiziert ist, weder bei Pflüger, der über Haremheb gearbeitet hat, noch bei Sander Hansen, der die historischen Inschriften der 19. Dynastie mit Sethos I angefangen hat, hoffe ich den vollständigen Text der Gesetzparagraphen mit Übersetzung, die auf meiner neuen Kollation der Inschrift beruht, in meiner Abhandlung über: «Die Stellung des Königs und des Wesirs im Ramessidenreich» zu veröffentlichen.

(2) Vgl. z. B., Erman, in *Äg. Z.,* 17, Seite 72 (Von den Zehn Mitgliedern des Gerichts sind neun Priester). Peet, *J. Eg. Arch.,* 10, Seite 118.

(3) z. B., der bekannte Prozess von Gräberplünderungen.

(4) Peet, *Tombrobberies,* Tafel XXII, Papyrus Brit. Mus. Nr. 10383, 1, Z. 5.

(5) Vgl. das Dekret von Nauri, 114.

Eine besondere Rangordnung der Priester zeigt sich in ihrer Reihenfolge bei den Audienzen am Erscheinungsfenster des Königs. Zum Beispiel in den Beischriften zum Zuge der Prinzen und Beamten vor dem König Ramses II finden wir :  [1] «die *Hrp-nsti* des Südens und Nordens, Fürsten und Priestervorsteher. . . » Auch zur Zeit Ramses III folgten sich : «Priester, Grosse ( d. h. Beamte) und Offiziere des Fussvolkes und der Wagenkämpfer. [2]»

Dass die Ehrenbezeugungen seitens des Königs fast ausschliesslich Priestern zukamen, haben wir viele Beispiele. Ferner die Tempel waren die Stätten der Bildung, vor allem der Schreibkunst. Zum Beispiel auf den Rücken einer Statue des Bakenchonsu die im Kairiner-Museum [3] ist, steht folgendes : «Ich bin ein Thebaner von Vaters- und Mutters-Wegen, Sohn eines zweiten Priesters des Amon in Karnak. Ich verliess die Schule als ein tüchtiger Bürger im Tempel der Mut. Ich wurde zum Priesterdienst erzogen unter der Hand meines Vaters.» Also ist die Priesterschaft ein wichtiger Träger der Bildungsbestrebungen. In ihren Händen liegt die geistige Ausbildung der Jugend. Diese jungen Leute oder die Schreiber, brauchten wir aus den Briefen dieser Zeit schliessen zu dürfen, dass sie damals keine Steuern zahlten; z. B. heisst es in Anast. V [4] : «Allein der Schreiber, der die Arbeit aller Leute leitet, für ihn gibt es keine Steuern.»

Da wir schon gesehen haben, dass sich nicht nur in bestimmten Familien die priesterlichen Stellen vererbten, sondern auch die Priesterfürsten-Titel führen durften, können wir nunmehr sagen, dass das Wort «Feudalismus» für unsere Zeit gerechtfertigt ist; denn die Elemente, die das Wesen des Feudalismus ausmachen, nämlich : Grundbesitz mit Hörigen in verschiedenen Teilen des Landes, eigene, vom Staat unabhängige Verwaltung dieses Besitzes einschliesslich Finanz und Militärhoheit sowie Erblichkeit dieser Machtpositionen und den entsprechenden Titel, sind vorhanden. Doch handelt es sich um eine besondere Art von

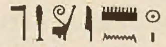
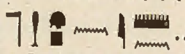
(1) *Rec. de trav.*, 14, S. 31.

(2) L., *D.*, III 128 *b* (Zeit Sethos I); Nelson, *Medinet Habu*, II, Tafel 98, Z. 10.

(3) M. G. Lefebvre, *Sur l'Âge du Grand Prêtre d'Amon*, Bakenkhonsou, in *Revue de l'Égypte Ancienne*, 1, S. 139.

(4) *Papyrus Anast.*, V, 17, 1, in Gardiner. *Late Eg. Mis.* S. 65.

Feudalismus, die wir hier «Tempel-fürstentum», «geistliches Fürstentum» oder «priesterlicher Feudalismus» nennen dürfen.

Dass die Königsmacht durch die in den verschiedenen Teilen des Landes verstreuten lokalen Verwaltungen des Tempelstaates, der unter den «Tempelfürsten» steht, eine Einbusse erleidet und sogar einen Teil ihres Besitzes verliert, ist klar [1]. Zur Verdeutlichung möchte ich die folgende Erscheinung anführen : am Ende der Ramessidenzeit (in der Whm-Mswt Periode, d. h. die Endezeit der Regierung Ramses IX [2], ist die Schrumpfung des königlichen Machtbereiches soweit vorgeschritten, dass das Land zwischen dem Hohepriester des Amon Herihor [3] in Theben und einem anderen Hohepriester des Amon namens «Nesu-ba-neb-ded» (dem Smendes der Griechen) in Tanis aufgeteilt war. Dieser Smendes wird allgemein fälschlich als Gaufürst angesehen. In Wahrheit war dieser Nesu-ba-neb-ded ein Hohepriester des Amon in Tanis, wie wir aus seinen folgenden Titeln ersehen können. Auf einer bronzenen Statuette [4] heisst er :  . . . «Priester des Amon-re. . . . . Nesu-ba-neb-ded». Auch auf seinem Sarg nennt er sich :  ... [5] «der Hohepriester des Amon, Nesu-ba-neb-ded». Auch die Geschichte des Wenamon schildert uns Nesu-ba-neb-ded nicht nur als Befehlshaber und als Händler mit Schiffe [6], die mit Phönizier verkehrten, sondern auch als Priesterkönig» : «Lass mir meinen Schreiber holen, damit ich ihn zu Smendes und Tentamon (die Frau des Nesu-ba-neb-ded) sende,

(1) Aus den Inschriften des Hohepriesters Neb-wn-on-of, (Sethe, *Äg. Z.*, 44, Seite 30, Tafel I) dürfen wir vermuten, dass jeder Hohepriester einen Amtsbereich hat.

(2) Vgl. H. Kees, *Herihor*. Es ist interessant zu bemerken, dass derselbe Ausdruck für die Nebtj-Namen des Königs Amen-em-hat I gebraucht wurde.

(3) Wenn er auch, wie Kees gezeigt hat ursprünglich ein Kommandant des Heeres war, so ist in unserem Zusammenhang doch ausschlaggebend, dass er Hohepriester des Amon war.

(4) Vgl. Petrie, *A History of Egypt*, III, S. 214, Abbildung Nr. 87.

(5) G. Daressy, *Les Cercueils des Prêtres d'Amon* (Deuxième Trouvaille de Deir El-Bahari, in *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, 8 (1907), Seite 35, Momie Nr. 135.

(6) Das zeigt, dass die örtlichen Hohepriester nicht nur durch Urbarmachung von Land, sondern auch durch zunehmenden Handel und Schiffsverkehr mit Phoenizien an Reichtum zugenommen hatten.

den Befehlshaber, dem Amon den Norden seines Landes gegeben hat[1]». Für sich alleine wäre diese Stelle, da man sie auch anders deuten könnte, nicht beweisend; doch im Zusammenhang mit den beiden vorher-angeführten Stellen lässt sich wohl auch sie auf eine Stellung des Smendes als Hohepriester des Amon bezw. «Priesterkönig beziehen.»

So sieht man hier klar, dass die geistlichen Fürsten mehr und mehr einen gewissen königlichen Charakter erhielten und zum Schluss zu Priester-Königen wurden; eine Erscheinung, die in der 21. Dynastie augenfällig wurde.[2]

Nach dem Gesagten kann man mit gutem Gewissen das Wort Feudalismus oder genauer «Geistlicher Feudalismus» auf das Ende des Ramessidenreiches anwenden.

Eine in vielen Beziehungen lehrreiche Paralelle bietet der Kirchenstaat im byzantinisch-ägyptischen Reich[3] wo teilweise Feudalismus herrschte.

Dieses «Priesterliche» oder «Geistliche» Fürstentum war nicht die einzige Erscheinung des Feudalismus in dem Ramessidenreiche, sondern wir finden im Papyrus Harris[4] eine Schilderung, die in dieselbe Richtung weist. Die fragliche Zeit war zwar nur kurz, aber wir dürfen doch schliessen, dass zwischen dem Wechsel von der 19. zur 20. Dynastie eine Art von Feudalstaat bestanden hat. Der Text sagt[5] : «Viele Jahre hindurch gab es keinen Herrscher, sondern Ägypten war in den Händen der Vornehmen und Stadtfürsten, und einer erschlug den andern, bei den Vornehmen wie bei den Geringen. Danach kam eine Zeit mit leeren Jahren (ohne König). Ein Syrer Irsu war als Fürst da, er hatte sich das ganze Land abgabepflichtig gemacht und seine Genossen gesammelt, um die Reichtümer zu plündern; die Götter behandelte er wie Menschen, und Opfer wurden in den Tempel nicht mehr dargebracht, dann aber wurden die Götter wieder gnädig .... und setzten ihren Sohn .... zum Herrscher über das ganze Land, den König Setnacht». Das zeigt deutlich, dass das Land in Anarchie war, und dem adligen Grundbesitzer

---

(1) *Die Geschichte des Wen-Amon*, Zeile 34-35.

(2) Ed. Meyer, *Geschichte*, II, 2; Seite 1 ff.

(3) Hardy, *The Large Estates of Byzantine Egypt*, Seite 44 ff.

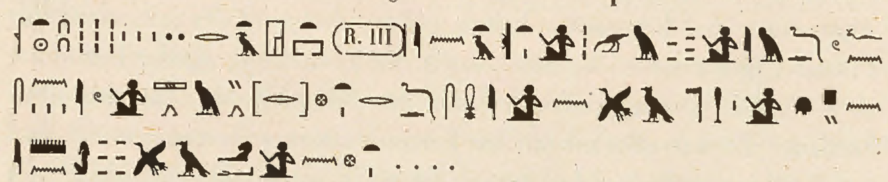
(4) *Papyrus Harris*, I, 75, 3 ff.

(5) *Papyrus Harris*, I, 75, 4.

und Staatherrscher in die Hände fiel. Wir wissen sogar, dass ein Syrer, der Irsu hiess, sich zum König[1] machte.

Auch finden wir Titel wie [2] «Fürst von Theben» [3]. «Fürst von Westen-Thebens» [4] «Fürst von Elephantine», die auf eine Art von Gaufürstentum zurückgehen müssen. Auch im Dekret des Harembeb kommt der Ausdruck [5] «Fürst der *Ḥnw*» vor, ob sie wirklich Städte (= *Ḥnw*) beherrschten, stehe dahin.

Es ist interessant zu beobachten, dass die Hohepriester eine grosse Macht und bessere Stellen innehaben, als die [6] «Fürsten von Theben», wie wir aus den folgenden Text schliessen dürfen. Im Papyrus Turin[6], in dem Tagebuch der Nekropole Ramses III steht



«Jahr 29 ....an Ramesseum» ..... Die Arbeiter fanden ..... da. Er sagte zu ihnen : «Ich werde zur Stadt gehen um eine Klage vorzulegen den Hohepriester des Amons wegen (?) des Stadtfürsten (er gab ihnen die Brote ...nicht)».

Auch dürfen wir vermuten, dass verdiente Beamte und Günstlinge vom König freigibig mit Grundstücken und vielleicht mit Hörigen beschenkt wurden, so gut wie die Götter mit ihren Tempeln : z. B. zeigen uns die Inschriften des Mes[7], dass, obwohl die Beschenkungen bereits unter König Ahmose I. stattgefunden hatten, der Grundbesitz doch bis zur Zeit Ramses II in derselben Familie bleibt. Dass wir solches Eigentum als «Grossgrundbesitz» bezeichnen dürfen, erscheint mir nicht

---

(1) *Papyrus Harris*, I, 75, 4 ff.

(2) z. B., Peet, *T. R.*, Tafel III, 5, 14.

(3) z. B., Peet, *T. R.*, Tafel II, 4, 9.

(4) z. B., Spiegelberg, *Ein Papyrus aus der Zeit Ramses V*, in *Äg. Z.*, 29, S. 73.

(5) So führen auch fast alle Wesire der Ramessidenzeit den Titel oder

(6) Rossi und Pleyte, *Turin*, Tafel 41, Zeile 1-5.

(7) Gardiner, *Mes*, in *Untersuchungen*, IV, 3.

ausgeschlossen, obwohl wir die Grösse des Stückes und den Einfluss seines Besitzers nicht im Einzelnen kennen.

Um die Stellung der Königsmacht in der 20. Dynastie, und dass sie mehr und mehr zurückging zu zeigen möchte ich die Stellung zwischen Haremheb und Ramses IX heranziehen. Bei der Tronbesteigung Haremhebs ist die Königsmacht absolut und stark. Er sass nicht wie die Könige der 18. Dynastie (ausser natürlich Echnaton [1]), in Theben, sondern in Memphis [2]. Die Verlegung der Residenz war von grösserer Bedeutung für die Verwaltung Ägyptens weil es der Mittelpunkt des Landes war [3]. Er führte mit grossem Erfolge die Innen-und Aussenpolitik des Landes durch. Er hat die Übelstände, die nach Echnaton im Lande herrschten, zu Ende gebracht durch ein Edikt, das wir auf Anmerkung 103 besprochen haben. Das Edikt zeigt deutlich wie er das Finanz-, und das Gerichtswesen sowie die Verwaltung wieder herstellte. Er stellte die Tempel wieder her von den Sümpfen des Delta bis nach Nubien. Er war offenbar auf das Vertrauen seines Heeres gestützt und auf die Priesterschaften des Amon, die er in einer völligen Abkehr von den Grundsätzen des Echnatons restituierte.

Nachdem er Recht, Ordnung, Ruhe und Sicherheit hergestellt hatte, fängt er an, seine Aussenpolitik, die mit Erfolg gekrönt war, in Angriff zu nehmen [4].

Was uns bei Ramses IX besonders interessiert, sind seine Beziehungen zu den Oberpriestern des Amon von Theben. Wir leugnen nicht, dass der Untergang des Ramessidenreiches schon vorbereitet war, vor der Zeit dieses Königs (weil auf dem Tod Ramses III eine Reihe von schwachen Königen folgte, die alle nur den grossen Namen Ramses führten) aber seine Regierung bezeichnet überhaupt nicht nur einen grossen Schritt vorwärts auf dem Wege zu einem neuen Abstieg, sondern auch noch zu seiner Lebenszeit wurde der Zerfall der Königsmacht der Ramessiden zur Tatsache.

---

(1) Maj. Sandman, *Texts from the time of Akhenaten.*

(2) A. Scharff, *Haremheb*, in Brunton, *Great Ones of Egypt*, Seite 150.

(3) Sethe, *Denkmal Memphitischer Theologie.*

(4) In meiner Abhandlung über, «Die Stellung des Königs und des Wesirs im Ramessidenreich», die erscheinen wird, wird diese Frage besprochen.

Die Stellung des Hohepriesters des Amon und Ra...ist ständig gewachsen worüber wir oben auf Seite 467 ff. besprochen haben, während die Königsmacht immer mehr und mehr erschlaffte. Eine bezeichnende Erscheinung für die Schwäche des Königs ist die jetzt auftretende Erblichkeit des Hohepriestertums des Amon. In Theben hatten die Amonspriester schon lange versucht, sich selbständig zu machen. In dieser Beziehung sind von höchstem Wert die Darstellungen und Inschriften des Hohepriesters Amon-Hotep [1], die im Amonstempel sind. Ramses IX übergibt die Einkünfte und die Steuerabgaben des Tempels des Amons (die zum Pharao gültig waren) dem Hohepriester Amon-Hotep. Also der König gibt selbst eine Gelegenheit mehr für den Hohepriester mächtiger zu werden. Er verleiht ihm nicht nur den riesigen Tempelbesitz, sondern auch die Finanzen.

So ist es kein Wunder, dass auf denselben Denkmälern der Zeit des Ramses IX die Gestalt des Hohepriesters Amen-Hotep in der Grösse erscheint wie der König sie darstellen lässt [2] (s. Tafel I); und ist bewiesen, wie er gleichberechtigt neben dem König steht und wie er seine mindere Macht genoss, ob, auf der Wand des Tempels oder in der Verwaltung der Regierung, als der Pharao selbst.

Weiter hat Amen-Hotep durch den prächtigen Neubau des priesterlichen Wohnhauses im Karnaktempel in Theben, der von Senusert I begründet war, auch nach aussen diese Macht zum Ausdruck gebracht, weil solche Bauten nur bei den Königen gemacht waren.

Die innere Gefahr der Machtlosigkeit des Königs bestand darin, dass Ägypten in einem Zustand innerer Zwietracht versank.

Unter der Herrschaft des Ramses IX erlosch die Königsmacht fast völlig. Das zeigt sich durch die Unsicherheit in der thebanischen Nekropole, wo die Einbrüche und Räubereien in den Gräbern der Privatleuten und früherer Könige stattgefunden haben, und woran sich selbst priesterliche Personen beteiligt haben [3].

Auch eine Revolte des Hohepriesters des Amen-Hotep, führte soweit,

---

(1) Lefebvre, *Hist.*, 57 und Lefebvre, *Inscrip.*, 63, auch Brugsch, *Thesaurus*, 1318-1319.

(2) A. Scharff, *Handbuch der Archaeologie*, 596 ff.

(3) Peet, *Tombrobberies*, Tafel XIV-XVI.

dass man nach ihr datierte. Auf ihr hat zuerst Spiegelberg [1] hingewiesen, er deutete ihr als «Empörung des Hohepriesters Amen-Hotep unter Ramses IX». Sethe [2] aber fasst diese Stelle, gegen Spiegelberg, als «Eine Empörung gegen den Hohepriester Amen-Hotep auf. Die Stelle lautet folgendermassen : [hieroglyphs]. So konnte man im Zweifel sein, ob die Angabe eine Erhebung des Hohepriesters gegen den König deutet, oder eine Unbotmässigkeit gegen den Hohepriester. Ich glaube aber nach dem ganzen Sachverhalt ist es mehr als eine Revolte gegen den König aufzufassen [3].

Unter Ramses IX glitt allmählich Ägypten von seiner Höhe herab und versank wegen diesem Feudalismus in einen Zustand innerer und äusserer Schwäche.

Dr. Pahor Labib,
Direktor der Gau-Museen.

---

(1) Spiegelberg, *Rec., de trav.* 19, 91, dann in *Äg. Z.*, 58, Seite 47.

(2) Sethe, in, *Äg. Z.*, 59 Seite 60.

(3) Schliesslich möchte ich an dieser Stelle aussprechen, wie sehr ich mich in Dankschuld fühle bei allen Herren, die mir die Anfertigung dieser Arbeit ermöglicht haben.



Der König Ramses IX, belohnt den Hohepriester des Amon Amenhotep mit einem Goldorden.

REPORT

ON THE ANATOMICAL REMAINS

RECOVERED FROM

THE TOMBS OF AKHET-HETEP AND PTAH-IROU-KA,

AND A COMMENT ON THE STATUES OF AKHET-HETEP

BY

D[R] A. BATRAWI.

These are two rock tombs which lie side by side to the south of the funerary causeway of the pyramid of *Ounas* at *Sakkara*. They are considered to have been undisturbed by robbers, and to date not later than the Vth Dynasty, circa 2600 B. C. The material found in each tomb will be treated separately.

I wish here to express my deep gratitude to Mr. E. Drioton, Director General, Department of Antiquities, Cairo, and Abd El Salam Mohammed Hussein, Director of Works, *Sakkara*, for providing the material itself and the collateral information utilised here.

THE TOMB OF AKHET-HETEP.

Three skeletons in all, one male and two female, were found each in a separate burial-chamber. All bones were found absolutely clean of soft tissues. They are in a fairly good state of preservation but very light and fragile.

The first skeleton was found inside a stone sarcophagus and it was the only male. For these two reasons it may be safely concluded that this

skeleton belonged to the chief burial in the tomb, viz., to Akhet-Hetep himself.

Examination of the individual bones has revealed the following facts. The cranial sutures are closed on the outside of the skull at many points. The manubrium, however, is not joined to the body of the sternum. It may therefore be said that, at the time of his death, Akhet-Hetep, was elderly but not very much advanced in years.

A number of pathological conditions has been discovered in the course of the examination of this skeleton.

The teeth are greatly worn down and most of them are heavily covered with tartar. The alveolar margins of both jaws are irregularly eroded at several points suggesting severe pyorrhœa. Abscess cavities are present at the following sites :

1. A large area of erosion including the sockets of the second premolar and the three molar teeth of the left maxilla.

2. At the apex of the root of the second premolar of the right maxilla. This cavity opens on the external surface of the bone above the alveolar margin.

3. The sockets of the first and second molar teeth of the right maxilla also. Apart from the erosion of the outer margin of the latter socket, the common abscess cavity opens higher up on the outer surface of the bone at the apex of the antero-lateral root of the former tooth.

4. On the outer surface of the mandible at the postero-lateral root of the first molar on the left side. The cavity here opens widely on the outer surface of the bone.

5. At the socket of the right first molar of the mandible again. This cavity opens on both surfaces of the bone.

The right lower second molar tooth was lost during life and its socket completely absorbed. There are no lower third molar teeth and it is doubtful if they were ever erupted.

The orbital plates of the ethmoid bones are irregularly perforated. It is difficult to say whether the deficiencies were caused by senility or

by inflammation. On the right side, however, it is more likely that the ethmoidal air cells had been inflamed.

The left maxillary sinus is exposed owing to a recent fracture of its anterior wall. The interior of the sinus shows several minute perforations at its floor opposite the sockets of the second premolar and the three molar teeth. The sinus was probably infected as a result of extension from the large alveolar abscess already observed (No. 1 in the above list). The condition of other paranasal sinuses could not be ascertained.

The neck of the left femur is appreciably shorter than that of the right, and its inclination to the shaft of the bone is considerably changed in two directions :

1. It is so much pushed down that the top of the head appears on a lower level than that of the greater trochanter (see Pl. I). The angle between the neck and shaft has thus become reduced to little more than a right angle instead of the normal 125°.

2. It is so much pushed backwards that the head of the femur looks medially and backwards instead of medially and forwards.

The circumferential line of separation between the neck and shaft of the same femur is marked by a considerable bony thickening suggesting a callus. The case is obviously one of a healed fracture of the neck of the right femur, which resulted in a condition of coxa vara. The fracture was extracapsular and excellently healed.

The articular surfaces of this femur exhibit certain changes. There is an irregular area on the head above and posterior to the fovea for the ligamentum teres. There is a corresponding roughened area along the concave border of the articular surface of the acetabulum. The articular surface on the lower end of the femur under consideration is more severely changed. It is greatly roughened and irregular at the patellar and adjacent parts of the condylar areas. The medial condylar surface, further backwards, is even pitted. The borders of the slit-like pits are rounded off as if through them passed adhesions connecting the subchondral bone with some other articular structure. Corresponding changes are present on the articular surfaces of the patella and upper

surface of the tibia of the same side. The non-articular area on the upper surface of the tibia considered is further covered with projecting exostoses which even overlap the articular surfaces as if the horns of the menisci themselves had been ossified.

Similar but less severe changes are present in the hip and knee joints of the right side. No clear eburnation, however has been detected at any joint.

The right femur is deformed but not because of any traumatic lesion. The forward curvature of the shaft is much exagerated. The shaft exhibits further a certain amount of torsion to the, lateral side. The result is that when the femur is placed on a flat surface, with the linea aspera directed upwards, it rests on two points only, one on the head and the other on the body below its middle. The greater trochanter and the two condyles remain considerably raised above the surface. A normal femur treated in the same way would rest on at least three of the points mentioned.

In spite of this deformity the right femur is almost two centimetres longer than the left both in the maximum and the physiological measurements (see Appendix).

Apart from the hip and knee the articular surfaces of many other joints, the temporo-mandibular included, show obvious lipping. Abnormal bony excrescences are present around numerous joints, and in the anterior longitudinal ligament of the vertebral column.

There is bony ankylosis in some joints. The two sacro-iliac joints are partially ankylosed. The articulations between the second cuneiform and second metatarsal bone, on both sides, are almost completely ossified.

All these pathological conditions observed in the skeleton under consideration give a picture of an advanced case of osteo-arthritis. The combination of osteo-arthritis and fracture of the femur, however is of particular interest.

Wood Jones (1910), who studied osteo-arthritis in ancient remains, especially in Nubian material, gave a warning when he wrote the following statement : "This production of coxa vara is very common, and some care must be exercised in diagnosing between these cases (osteo-arthritis) and examples of well healed fractures of the neck of the femur.

In both cases the joint is very apt to show the typical signs of arthritis deformans, but they may be more developed in a case of fracture than in the condition just described".

In view of these remarks it was deemed desirable to verify in the first place, the diagnosis of fracture of the left femur, under consideration, by means of x-rays [Plate I]. This gives the picture obtained by that means for the upper ends of the right and left femora of the same skeleton. Comparison between the two sides reveals at once the fracture of the left femur at the trochanteric plane. There is further an evident difference between the trabecular patterns on the two sides. This difference seems primarily due to the actual displacement of the neck of the left femur.

To sum up the case of Akhet-Hetep it may be usefully pictured in the following way. He must have had an accident, a considerable time before his death, in which his left femur was fractured. The fracture demanded a long confinement which caused stiffness in many joints and possibly disuse atrophy in many muscles. When ultimately the fracture healed and Akhet-Hetep started to get about, his body equilibrium must have deviated to a great extent from normal. The shortening of his left femur, added to the weakening effects of confinement, must have produced a limp in his gait, which even caused distortion of the right femur.

All these disabling factors acting together should be considered sufficient cause for the osteo-arthritic changes observed. It has to be remembered, however, that Akhet-Hetep suffered also from the toxic effects of pyorrhoea and chronic sinusitis as well as from the degenerative changes accruing from old age.

The second skeleton is that of a young female who died about the age of puberty. The second molar teeth are all fully erupted but the segments of the pelvic bone had not joined at all. Apart from the perforation of the olecranon fossa of the humerus, on both sides, this skeleton has revealed neither anatomical nor pathological features of any particular interest.

The third skeleton, also female, is incomplete. Apart from the right half of the mandible, the skull is wholly missing. Most other bones

available are in a fragmentary state. Judging by the condition of the alveolar margin of the mandible and of other bones this woman was, at the time of her death about middle age. She is considered on account of her age and some collateral evidence to be Akhet-Hetep's wife.

Severe osteo-arthritic changes are present at nearly all the joints of the vertebral column including those of the cervical region. Similar but less severe changes are also present at several other joints especially those of the shoulder and hip.

The sockets on the available piece of mandible are all healthy. No teeth are present, and no site of chronic inflammation, besides the joints, has been discovered.

The occurrence of one pathological condition in two skeletons very probably belonging to two members of the same family, may be in itself interesting but not surprising. The condition has been found by various observes to be extremely common in all series of human remains recovered from the ancient cemeteries of Egypt and Nubia. It is generally believed that there is an environmental factor, atmospheric, dietary or social, in the œtiology of osteo-arthritis.

THE STATUES.

Nine wooden statues, eight male and one female, were found in a special compartment, a serdab, in the tomb of Akhet-Hetep. Five of the male statues and the single female one are all covered with plaster and painted, while the wood of the other three was left bare. These plastered statues have proved to be of singular interest from an anthropometric point of view.

It was noticed that one statue (No. 1, Pl. II), which carried the name of Akhet-Hetep, looked about life size. Since the living stature of the original could be estimated from the measurements of the long bones (*first skeleton above*), it was considered worthwhile, if only to satisfy a natural curiosity, to measure the height of that statue and compare it to the calculated living height.

The living stature of Akhet-Hetep was found, according to one of Karl Pearson's (1898) Reconstruction Formulae, to be 174.7 cms.

The height of the statue under consideration was found to be 175 cms. This remarkable correspondence between the two measurements was rather astounding and further investigation had to be carried out.

Another statue (No. 1, Pl. III), the lower limbs of which have greatly decayed, was also examined. In spite of its deficiencies this statue seems to have been originally another life size specimen. The upper half of the body could be measured as the distance between the top of the head and the highest point of the symphysis pubis, which could be easily located on the statue. This measurement was found to be 87.5 cms., thus giving the height of the complete statue as 175 cms. again.

It would seem now justifiable to suppose that the two statues considered above were *deliberately* made to represent the exact living height of Akhet-Hetep.

The heights of the two statues (Nos. 3 and 6, Pl. II), also painted and inscribed, were found to be 140 cms. and 87.5 cms. respectively. It was at once noticed that these two figures gave simple proportions of the full height of the original, viz., 4/5 and 1/2.

There is another statue, not shown in the Plates, which is also painted but whose lower limbs and all inscriptions have been lost through decay. The height of this statue in its original state could not be ascertained with sufficient accuracy but it was very probably another specimen giving a 4/5th representation of Akhet-Hetep.

The heights of the remaining three statues of bare wood—only two of them Nos. 4 and 5 appear in Pl. II—did not give any simple proportions of the full height of the original, whose name was nevertheless inscribed on them.

The statue No. 2, Pl. II, is the only female one in the collection and is also painted and inscribed. It is supposed to be a representation of the wife of Akhet-Hetep. The lower limbs again have been partially destroyed by decay. The upper half of the body, however was measured in the manner explained above, and found to be 78 cms., thus giving the height of the complete statue as 156 cms. The living stature of the adult woman, whose skeleton has already been described (*third skeleton*), was calculated from the measurements of the long bones and found to be 156.4 cms. There can be little doubt now that this statue was also

a full size representation of the owner of that *third skeleton*, whatever was her relationship to Akhet-Hetep.

The most salient fact revealed in the foregoing account on the statues of Akhet-Hetep and his wife is this : The plastered statues made of a cheaper quality of wood, represented each either the full height or a simple proportion of the full height of the original; while the uncovered statues, made of a better quality of wood, did not represent any simple proportion of the living stature of the original.

There can be more than one explanation to that fact :

1) The height of any one statue might have been determined more by the size of the block of wood available rather than by the desire of the sculptor. In support of this view is the better quality of the wood of the bare statues which might even have been imported.

2) The two groups of statues, the plastered and the unplastered, might have been executed by two different artists one of whom preferred to take a simple proportion of the height of his living original.

There are however two observations which are worth noting.

1) The artists of the Period under consideration were well acquainted with certain anatomical landmarks and proportions of the human body. This is evidenced by the position of the highest points of the symphysis pubis on the statues.

2) In the case of the statues where the height bore a definite proportion to the height of the original, the same proportion was not adhered to in the execution of the parts, e. g. where the height of a statue was half that of the full size one the length of the arm or foot of the former was not exactly half that of the corresponding part of the latter.

The conclusions arrived at in the course of this study are of course tentative, but the matter is certainly worth keeping in view in order to be further investigated in the future when more material, suitable for the purpose, becomes available.

THE RACIAL AFFINITIES.

The two intact skulls, his own and that of the young female, found in the tomb of Akhet-Hetep, were particularly examined from a racial point of view. Being only two, resort had primarily to be made to a personal appreciation of their biological characters. Both crania are of the smoothly full ovoid type. The nose is long, straight and almost frontal. The orbital orifices are quadrilateral in form and the infero-lateral angle is slightly drawn downward and backward. The face is long and the maxillae are not inflated. The cheeks are not unduly high. These are all features that conform to the type, known as the Lower Egyptian, which was prevalent in this part of the country during the Old Kingdom.

The main measurements (see Appendix) of the two crania fully confirm the above conclusion.

THE TOMB OF PTAH-IROU-KA.

Only one skeleton was found in this tomb. The cranium has been broken into fragments and the mandible is the only skull-bone that is intact. Other bones of the skeleton are very fragile and many have been broken.

The skeleton is clearly male, the bones are fairly large and the muscular ridges are well developed. Ptah-Irou-Ka was a sturdy strong man, although he was only about average height.

The sutures are at some points closed on the interior only. The teeth are fairly worn down and most of them are heavily covered with tartar. The manubrium and body of the sternum are not joined together, Ptah-Irou-Ka probably died at about fifty years of age.

There is a cavity of an alveolar abscess, at the socket of the first molar of the right maxilla, which opens both on the facial and palatal surfaces of the bone.

All signs of osteo-arthritis and spondylitis are present at various parts of the skeleton. There is moreover complete ankylosis of the proximal

interphalangeal joint of a left finger, probably the index. The two phalanges do not show any osteo-arthritic changes and the ankylosis might have been due either to trauma or to a rheumatoid condition.

It is interesting to note here again the prevalence of osteo-arthritis and spondylitis, and to stress the probability of an environmental factor in its etiology.

REFERENCES.

Pearson, Karl, 1898. *Reconstruction formulae for living stature from dry long bones.* Phil. Trans. Roy. Soc., Series A, Vol. 192.

Wood Jones, F., 1910, *Report on the Human Remains.* The Archæological Survey of Nubia, Gov. Press, Cairo.

APPENDIX.

MEASUREMENTS.

The usual measurements were taken on the skulls and long bones. The technique utilised and abbreviations used in the case of the cranial characters are those described by the Biometric School in London. The definitions used here for mandibular characters are as follows :

ML = mandibular length. *rh* = ramus height. *rb* = ramus breadth.
M∠ = mandibular angle. *Sym·h* = symphysis height.
These measurements are all taken on the mylometer.

Bic = bicondylar diameter between outermost points on the condyles.
Big = bigonial diameter between the two gonion points.

The definitions for measurements of long bones taken on the osteometric board are as follows :

Fem. max. = maximum length of femur.
Fem. min. = physiological length of femur.
Tibia = measurement including malleolus but not spine.
Hum = maximum length of humerus.
Rad = maximum length of radius.

St = living stature.
Rt = Right.
Lt = Left.

All measurements are in mms. except St., which is in cms.

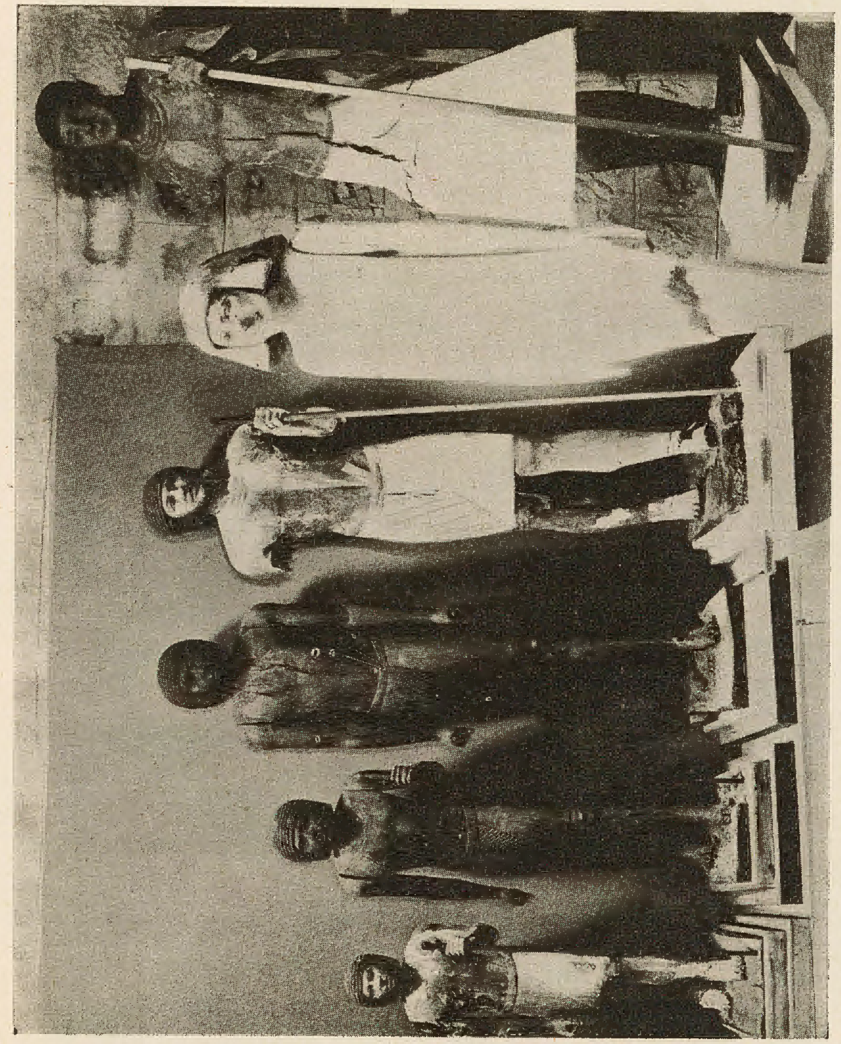
CHARACTER	AKHET-HETEP (1) ♂	AKHET-HETEP (2) ♀	AKHET-HETEP (3) ♀	PTAH-IROU-KA ♂	CHACACTER	AKHET-HETEP (1) ♂	AKHET-HETEP (2) ♀	AKHET-HETEP (3) ♀	PTAH-IROU-KA ♂
L	179.5	168	—	—	G′₁	43	41	—	—
B	142	140	—	—	G₂	36.5	37	—	—
B′	87	86	—	—	OH	107.5	107.5	—	—
H′	131	130.5	—	—	P∠	85°	83°	—	—
S′₁	115.5	108	—	—	Ml	75	69	—	88
S′₂	115.5	105.5	—	—	*rh*	61	49	—	65.5
S′₃	96	92	—	—	Bic.	118	111	—	116
S₁	130	120.5	—	—	Big.	93.5	88	—	102.5
S₂	136	120	—	—	—	—	—	—	—
S₃	103	102	—	—	*rb* min.	31	28	34.5	32
S	368	340	—	—	M∠	127.5°	126°	—	119.5
U	512	484	—	—	Sym.h	25	28	29	34
fml	33	35.5	—	—	Fem. max. Rt	492.5	—	—	448
fmb	27	29	—	—	Fem. max. Lt	471.5	—	—	448
LB	95.5	96	—	—	Fem. min. Rt	490	—	435 (?)	446
GL	91	88.5	—	—	Fem. min. Lt	470	—	434	447
G′H	72	66	—	—	Tibia Rt	400	—	—	383
J	128.5	—	—	—	Tibia Lt	405	—	—	—
GB	96.5	87.5	—	—	Hum Rt	351	—	—	320
NB	26	23	—	—	Hum Lt	351	—	292	316
NH	53	50.5	—	—	Rad Rt	—	—	228	—
O₂	35.5	33	—	—	Rad Lt	269	—	228	—
O₁	41	41	—	—	St.	174.7	—	156.4	167.6

Dr A. Batrawi.



a b

Rt (a) and Lt (b) femora of Akhet-Hetep.



6 5 4 3 2 1

Different statues of Akhet-Hetep.



2 1

Statues of Akhet-Hetep (1) and his wife ? (2).

REMARQUES

CONCERNANT

L'OPPOSITION À UN RESCRIT DU VIZIR

PAR

B. GRDSELOFF.

Lors du déblaiement des divers édifices à l'intérieur de l'enceinte du monument de Doser à Sakkara, Firth découvrit le 13 décembre 1925 dans une petite chambre attenante à la cour de la fête Sed un petit lot de papyrus datant de la fin de la VIe dynastie. Le professeur Gunn [1] ne tarda pas à publier la même année une lettre [2], entièrement conservée, faisant partie de ce lot et qui constitue un véritable joyau parmi ce qui nous reste aujourd'hui du genre épistolaire remontant à l'Ancien Empire.

Dans cette édition, l'auteur nous fournit une reproduction parfaite du feuillet de papyrus et, en regard, la première tentative de déchiffrement du texte hiératique. Des commentaires, à la fois abondants et concis, nous mènent à une compréhension approfondie du contenu de la lettre. Rares sont les points sur lesquels l'auteur avance de simples conjectures et où il y aurait des doutes dans l'interprétation de détail.

Cependant, deux années plus tard, Gardiner [3] reprit l'étude de cette intéressante missive et mit en lumière l'exacte portée de son contenu.

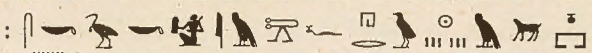
---

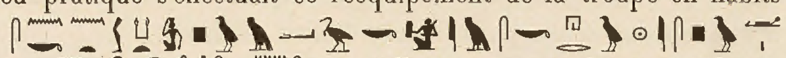
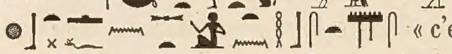
(1) Battiscombe GUNN, *A Sixth Dynasty Letter from Saqqara, Annales du Service,* t. XXV, 3e fasc., Le Caire 1925, pp. 242-255 et pl. I-I *a*.

(2) Musée du Caire, *Journal d'Entrée* n° 49623.

(3) Alan H. GARDINER, *An Administrative Letter of Protest, J.E.A.,* XIII (1927), pp. 75-78.

Il s'agirait, en définitive, d'une lettre de protestation expédiée par le commandant des troupes stationnées à Ṭoura, à quelque subalterne du vizir, afin de s'opposer à un rescrit de ce dernier ordonnant le transfert d'un bataillon d'hommes peinant dans les carrières de Ṭoura, à l'autre rive, probablement dans le voisinage de Memphis, afin de délivrer à ces hommes des habits neufs.

Cette interprétation se fonde surtout sur le sens exact de la locution *mdw m* «parler contre» (quelque chose), «faire opposition à» (quelque chose), tournure bien attestée dès cette époque, dont le sens avait d'abord échappé au professeur Gunn dans ce contexte. Par cette remarque, Gardiner est amené à rechercher avec plus de précision l'objet particulier de cette protestation. Il semble qu'il fut de routine, en ces temps reculés, de transférer pour quelques jours à la capitale, les équipes de carriers enrégimentés, travaillant à Ṭoura, pour que l'administration royale leur délivrât de nouveaux vêtements. Cela ressort clairement d'un passage de cette lettre :   «Déjà quand le serviteur-ci (il s'agit de l'expéditeur de la missive, le commandant des troupes) doit passer (parfois jusqu'à) six jours à la Capitale, avec ce bataillon, avant qu'il ne soit rhabillé», c'est une chose qui retarde le travail, etc.

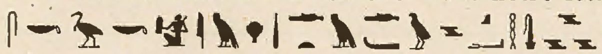
Ainsi, ce transfert routinier des carriers à Memphis occasionnait toujours un grand gaspillage de temps aux yeux du commandant pour lequel toute journée de travail devait être précieuse, sans doute parce qu'il était tenu à fournir le rendement maximum avec ses hommes. L'auteur de la lettre le souligne d'ailleurs immédiatement, après avoir rappelé de quelle façon peu pratique s'effectuait ce rééquipement de la troupe en habits neufs :   «c'est là une chose qui retarde (beaucoup) le travail que doit fournir le (litt. (exigible) du) serviteur-ci, alors qu'il suffirait à déduire une seule journée (de travail) de cette troupe afin de la rhabiller».

A ce propos, le commandant des troupes fait une suggestion à peine déguisée, pour rendre plus pratique cette opération de la livraison des vêtements. Au cours de la lettre, il insiste sur le fait que le rescrit du vizir lui fut transmis par le courrier qui avait passé le fleuve dans un

grand chaland affecté au transport des pierres. Ce courrier avait probablement l'habitude de s'en servir pour emmener les messages de la résidence jusqu'aux carrières de Ṭoura :   «alors que le facteur vient à Ṭoura en se servant du chaland». C'est encore Gardiner qui a mis en relief ici la mention significative d'une de ces spacieuses embarcations qui faisaient la navette entre les deux rives, lourdement chargée en partant des carrières, mais évidemment vide en revenant de la capitale. Sur ce trajet de retour, rien ne serait plus simple, à l'occasion, de la charger de toute la nouvelle livraison de vêtements en provenance de la capitale, dont la remise s'effectuerait avec la moindre perte de temps à Ṭoura même.

Jusqu'ici l'interprétation nouvelle de Gardiner, en nette avance sur celle du prof. Gunn, est certainement à retenir en tous points. On a ainsi, à première vue, une impression d'ensemble, d'après laquelle le commandant des troupes de Ṭoura vient se plaindre dans sa requête aux autorités, des défauts d'une ancienne routine, en suggérant en quelque sorte une innovation pratique. Par cette façon de voir on est amené à se demander pourquoi l'auteur de la lettre «proteste» avec la plus grande véhémence, si l'ordre émis par le vizir n'avait pour but qu'une opération coutumière. A mon avis, la lettre aurait dû avoir dans ce cas l'aspect d'un rapport administratif, conçu en termes très calmes, et exposant les raisons du commandant pour un changement avantageux de la routine.

On voit que cette façon de comprendre la lettre est insuffisante. A vrai dire, il existe dans cette missive deux points qui, autrement interprétés que ne l'avaient fait les auteurs précités, projettent une vive lumière sur le véritable motif de la protestation, sur la cause immédiate qui induit le commandant des troupes à faire carrément opposition. On prévoit que l'ordre a dû impliquer une condition qui, au lieu d'améliorer une routine déjà fort oiseuse, devait la rendre encore plus compliquée. En quoi consista cette exigence nouvelle de l'administration centrale ?

Tout d'abord, je pense que le texte nous dit explicitement que le commandant s'oppose à une réglementation inacceptable contenue dans le rescrit du vizir. On lit en effet dans notre lettre le passage suivant :  qui a suscité chez les éditeurs en question, bien des commentaires peu concluants. Ils ont été

arrêtés surtout par les signes identiques qui déterminent les deux derniers mots de la phrase. A première vue, la transcription du prof. Gunn paraît impeccable sur ce point : le signe semble bien correspondre aux formes hiératiques que l'on trouve sur l'original. Mais ce signe, s'il convient en général au mot *kˁḥ*, est loin de nous satisfaire après le mot *dbḥw*. Pour ce dernier terme, c'est surtout le rouleau auquel on s'attendrait. Ainsi déterminé, il veut dire surtout, en sa forme nominale, «exigence», terme très courant et particulièrement en place, semble-t-il, dans notre texte; jusqu'ici la phrase signifierait donc : «Or, le serviteur-ci s'oppose à (telles) exigences.» On sent l'utilité à cette place d'un adjectif définissant le caractère plus particulier de cette exigence. Je n'hésite pas, pour ma part, à voir dans ce mot *kˁḥ*, celui même que le *Wb.* [1] cite comme adjectif et qui, d'après son attestation apparemment unique, mais précisément contemporaine de notre missive, dans l'inscription de *Ḥw-f-ḥr* à Assouan (*Urk.*, I, 124), signifie : «rare», «inaccoutumé». Il s'agit là, en effet, de cadeaux exotiques pour le roi Merenrēˁ que le gouverneur d'Assouan a rapportés de son premier voyage en pays lointain. Accompagné de son père, il passa en effet sept mois en explorations dans le pays *Iꜣam*, près de la seconde cataracte (Wadi Halfa) : «rapportant de cette contrée tout produit précieux et rare». Ce même adjectif revient d'ailleurs dans un passage de la célèbre stèle de Koubân qui remonte à l'an 3 de Ramsès II, à la ligne 30 (éd. *Tresson*, p. 10); l'inscription se réfère à ce sport auquel les rois d'antan aimèrent tellement s'adonner, la pêche sur les étangs du Delta. On y décrit ces monarques «harponnant les poissons dans les étangs inexplorés des marais du Delta». Le texte fait clairement allusion à des étendues d'eau, rarement fréquentées, se trouvant au delà des chemins battus. Peut-être faut-il voir dans le signe qui détermine le mot *dbḥw* dans notre lettre, un rouleau écrit d'une manière plus cursive que d'habitude, et *kˁḥ(w)* gardant son déterminatif approprié, au pluriel, nous proposons de rendre le passage en question : «Or, le serviteur-ci s'oppose à (telles) exigences singulières!»

[1] *Wb.*, V, 18, 4.

Il ne reste plus qu'à découvrir en quoi consista l'extravagance de l'ordre du vizir. Ce point s'éclaircit en corrigeant dans la transcription du prof. Gunn un signe qui, sur l'original, ne laisse subsister aucun doute sur son identité. Voici, en effet, comment le prof. Gunn lisait et traduisait la première phrase de la lettre : «There has been brought to this servant the writing of the Chief Justice and Vizier about bringing the battalion of the gangs of Toura to be given clothes in his presence on (?) the very beautiful *śrḫ*-building». Dans son commentaire (p. 249), il ajoute : «. A difficult word..... The meaning "stela" is evidently an extension of an earlier meaning "door" (or "false door") which again will be derived from the royal *śrḫ*, perhaps the palace. It is thus possible to see in *śrḫ* here a name for the palace or a part thereof.» — . The sign is written in this summary form also in the name which occurs twice in document (3)..... The sign after is surely a long » [1]. De même, dans l'article mentionné de Gardiner, on lit à ce sujet : «I do not know what the *śrḫ*-building (?) was, or why it should have been qualified by the epithet "very beautiful" (*nfr wrt*). It is hard to connect *śrḫ* with the well-known term for the "banner" which carried royal Horus-names [2].»

En premier lieu, la préposition *ḥr* devant le mot *śrḫ* ne fait pas difficulté. Si l'Égyptien voulait dire «sur le *śrḫ*», il aurait employé ici la préposition composée *ḥr-tp* [3]. En réalité, pour l'Ancien Empire, j'avais noté déjà un cas de l'emploi de la préposition simple *ḥr* précédant le nom d'un édifice pour exprimer que quelqu'un est sur le point de pénétrer dans ce dernier : «l'officiant (se dirige) sur la maison» [4].

Deux autres cas sont encore attestés dans des mastabas de l'Ancien Empire. Dans la tombe de «Gemni-Kai» [5] on lit :

[1] Gunn, *loc. laud.*, p. 249.

[2] Gardiner, *loc. cit.*, p. 77.

[3] Inscription d'Hatchepsout, Speos Artemidos, l. 42 = *J.E.A.*, 32 (1946), pl. VI.

[4] Grdseloff, *Reinigungszelt*, p. 14.

[5] Bissing, *Gemni-Kai*, II, pl. 26 = Montet, *Scènes de la vie privée*, p. 153.

etc., « Abattre la victime journalière, diriger l'offrande sur la maison (*i. e.* la chapelle du mastaba), chaque jour », etc. Le second exemple semblable se trouve dans un fameux mastaba de la « Rue de Tombeaux » à Saḳḳara [1], en guise de légende à une scène de boucherie également : « Debout, vite, mon camarade! Fais diriger cette rangée de côtes sur la maison, avant que l'officiant n'arrive pour effectuer les rites ». Dans tous ces cas, *ḥr pr* localise le but de l'action à l'entrée de la tombe, devant la porte de la chapelle funéraire.

Le *Wb.* connaît, semble-t-il, cette tournure : « *ḥr,* durch eine Tür gehen, bei jemand eintreten [2]. » Car, il n'est pas possible de voir dans notre *šrḫ* autre chose qu'un édifice bien défini, seulement il ne dut pas se trouver à Memphis, puisque le commandant des troupes a eu justement le mérite de nous renseigner par sa lettre que le rhabillement de son bataillon s'effectuait d'habitude à la capitale. Le *šrḫ* en question devait donc être un édifice ou quelque grande enceinte, sous forme de murailles à redans, s'élevant à un endroit plus éloigné encore.

Or, cela ressort nettement de l'épithète qui suit le mot *šrḫ* dans notre texte. Le groupe hiératique que le prof. Gunn transcrit par doit, à notre sens, être rendu par « à l'ouest », « à l'occident ». Le signe hiératique en question prend ici sa forme la plus pure pour rendre l'hiéroglyphe *ìmì* et le groupe tout entier, *ìmì-wrt,* est arrangé de la façon coutumière sous l'Ancien Empire pour écrire cette expression [3]. L'édifice *šrḫ,* dont il s'agit ici, s'élevait donc « à l'ouest » de la capitale, autrement dit, sur le plateau des pyramides de la VIe dynastie. Nous savons, en effet, qu'au haut de ce plateau que l'on appelait le *ḥr,* il existait de véritables petites cités, dont chacune était désignée par le terme « cité de la pyramide ». Les inscriptions de l'Ancien Empire nous attestent aussi qu'il y avait là des édifices de l'organisation administrative et judiciaire. C'est ainsi que dans la titulature d'un célèbre représentant de la noblesse de robe à Guizeh, *Wr-ḫww* [4], on rencontre

(1) Capart, *Rue de Tombeaux,* pl. 56 = Montet, *Scènes,* p. 168.

(2) *Wb.,* III, 132, 10, 12.

(3) Cf. p. ex. *Urk.,* I, 203, 12.

(4) *Urk.,* I, 47, 8 et note *b* = Sélim Hassan, *Giza,* V, p. 237 et pl. XXVI.

la mention des charges suivantes : « Clerc et inspecteur des scribes des deux grandes Cours de Justice à l'ouest de la capitale »; , var. [ ] « Chef des équipes [1] de l'Ouest, le grand plateau (des pyramides) ». De ces deux titres nous pouvons déduire nettement la localisation précise de l'édifice *šrḫ* auquel il est fait allusion dans notre lettre et, du même coup, tout devient clair au sujet des implications du rescrit du vizir.

Tandis qu'il était d'usage d'amener les carriers de Ṭoura à Memphis, en vue de leur rhabillement, voilà que le commandant des troupes reçoit un ordre du vizir d'aller chercher les nouveaux vêtements, avec son bataillon, encore plus loin, sur le plateau des pyramides, où le vizir compte les remettre en sa présence, à l'entrée de l'édifice *šrḫ,* probablement parce que l'administration des carrières était dirigée, comme il convient, depuis les chantiers des pyramides, où le vizir se rendait pour surveiller cette organisation. Dans l'esprit du vizir, sans doute, l'ordre émis par lui s'inspira de l'idée de concentration de toutes les affaires et opérations afférentes à l'administration des carrières dans l'office central, sur le plateau des pyramides. Seulement, pour le commandant des troupes à Ṭoura, cette innovation produit l'effet d'une surprise, à peine contenue. Déjà le transfert du bataillon à Memphis lui paraissait très peu pratique, la demande de le conduire jusqu'au haut des chantiers, sur le plateau occidental, le fâche par son extravagance. Puisqu'il est question de changer la routine, il préférerait que les vêtements lui fussent expédiés à Ṭoura où le rhabillement de la troupe pouvait s'effectuer presque sans aucune perte de temps.

Voici donc la traduction qui nous semble mieux convenir pour rendre compte du contenu de notre lettre :

[Année de règne] 11, 1er mois d'été, jour 23.—

Le commandant des troupes dit :—

« Vient de parvenir au serviteur-ci le rescrit du grand juge et vizir concernant le transfert du bataillon des équipes d'ouvriers de Ṭoura

(1) Il s'agit d'équipes d'ouvriers de la Nécropole memphite; voir Schäfer, *Inschriften Berlin,* I, p. 203; Couyat-Montet, *Hammâmât,* n° 48, l. 14; 19, pl. 14 et Grdseloff, *Annales,* 42, p. 26, note 2.

pour être rhabillé en sa présence, à l'entrée de l'édifice *šrḫ* du plateau occidental. Or, le serviteur-ci s'oppose à (telles) exigences singulières, alors que le facteur vient à Ṭoura en se servant du chaland! Déjà quand le serviteur-ci doit passer (parfois jusqu'à) six jours à la Capitale, avec ce bataillon, avant qu'il ne soit rhabillé, c'est une chose qui retarde (beaucoup) le travail que doit fournir le serviteur-ci, alors qu'il suffirait à déduire une seule journée (de travail) de cette troupe afin de la rhabiller.» — (Par suite) le serviteur-ci dit : «Fais connaître au facteur (ta décision).»

B. Grdseloff.

REPARATION OF ANCIENT TOMBS.

DESCRIPTION OF A METHOD OF TREATING A DANGEROUS CASE AT THEBES

BY

AHMED YOUSSEF.

In repairing ancient ruined tombs each case should be considered with regard to its own state and circumstances, and thus methods of reparation should vary according to those conditions. Some of the tombs at Thebes were hewn in hard solid rock[1], the irregularities in the surface being rendered plain by the application of flat coats of mud and plaster on which the funerary scenes were painted[2]. In cases where the rock was soft and weak mud-brick walls were built against the rock as a casing which was plastered and painted over[3]. This type of tomb also requires different methods of reparation suitable to the kind of brick and materials used and to various other factors such as the effects of the weather.

The tomb of Pere (No. 139)[4] provided an opportunity to try a method, hitherto untried by us, and treat a case which required imme-

(1) As in the valley of Kings.

(2) As in the valley of Queens.

(3) As in the tombs of the Nobles.

(4) At Sheikh 'Abdel Qurna, Pere was "Priest-in-Front in the reign of Thuthmosis IV from the 18th Dynasty". The tomb is decorated with beautiful scenes representing a special school of painting from that period, and containing important historical texts.

diate operation in order to save a beautiful scene painted on a brick wall that was in danger of falling down.

The principle was very simple but the practical difficulties which were expected during the work desired great care and prudence. The aim was to remove the defective material behind the picture and to make a new *support* to the *ground* on which it was painted, provision being made to protect and preserve the picture itself.

To insure equal treatment to the whole area at the back and because the work could only be carried out while the picture was in a horizontal position it was decided to transfer, in one block, the whole mass (wall, plaster and picture) to a convenient place outside the tomb with enough space to lay it down and move about it freely. Then after the work would be finished the picture could be returned to its original place in the tomb.

The satisfactory result obtained in our case justifies the method and proves that it is the best to follow in similar cases.

The operation will be described with the aid of a series of photographs which were taken during the progress of the work. The plan given shows the position of the camera from which each photo was taken, and helps to give an idea of the state of the walls as found before reparations.

The left-hand wall (A in plan) of the entrance passage was completely separated from the rock which had disintegrated, leaving a wide cavity behind it. It was just standing on the ground and partly held in place by the roof so that it could fall down at any moment destroying with it the fine picture showing the owner of the tomb and his wife. The adjoining wall (B in plan) in the transverse hall was found in fragments on the floor; happily it was not painted.

Work was, therefore immediately started to prevent the destruction and loss of the scene on the wall of the passage. This wall was built in mud bricks coated with several layers of mud-rendering and plaster on which the scene was painted. The block is about 1 m. 80 high and 1 m. 20 large. Figures No. 1 and 2 (plate I) give an idea about the state of the wall and the width of the space between it and the rock before reparation.

The first step taken was to cover the painting with thin sheets of silver paper to act as a safeguard against probable injuries during the work and specially to prevent any moisture from the materials used to reach and affect the paints.

Over the layer of silver paper a thin coat of plaster of Paris was spread and over it another thicker coat of the same material but strengthened with flax was laid using timber battens 0 m. 5 thick as a reinforcement. In this way a temporary protecting *covering* to the painting was constructed. To hold it secure against the picture it was tied to the wall with flax and plaster all round the edges (plate II).

After the plaster had completely set and dried it was possible to transport the block to the workshop and lay it down flat on a table with the painted face downward resting on the *covering* and with the mud wall upwards (plate III).

All the bricks and the old materials of the *support* were removed bit by bit until nothing remained except the coat of plaster (*i. e.* the ground 2 to 5 mm. thick) with the painting on its lower surface, care being taken to leave four bits of the flax ties near the corners to prevent the covering sliding over the picture. Since the fine layer of painting was very fragile and the slightest pressure or vibration would have cracked it, the amount of care taken in this most delicate work can better be imagined than described (see fig. 5, plate III).

A diluted Potassium Silicate solution was applied to the back of the plaster (the ground) in several coats to consolidate it. Three coats of plaster were then spread one over the other on the back of the painting; the first in liquid plaster of Paris was sprinkled over the dry silicate (fig. 6, plate III), the second was in plain plaster and the third was mixed with flax.

The total thickness was between 0 m. 4 and 0 m. 5, timber battens 0 m. 5 thick were embedded in the plaster (fig. 7, plate IV).

The painting with its *covering* and newly made *support* were laid on the floor, this time, with the *covering* and painted surface upwards (fig. 7, plate IV). The four flax ties were cut and removed; and thus it was possible to lift up the *covering* and put it aside exposing the painting (fig. 8, plate IV). There was no difficulty to lift the *covering*

because the silver paper prevented any adhesion between it and the painting.

The necessary work of cleaning the painting and treating the parts which needed refixing was then done [1] (compare fig. 9 with fig. 10, plate V).

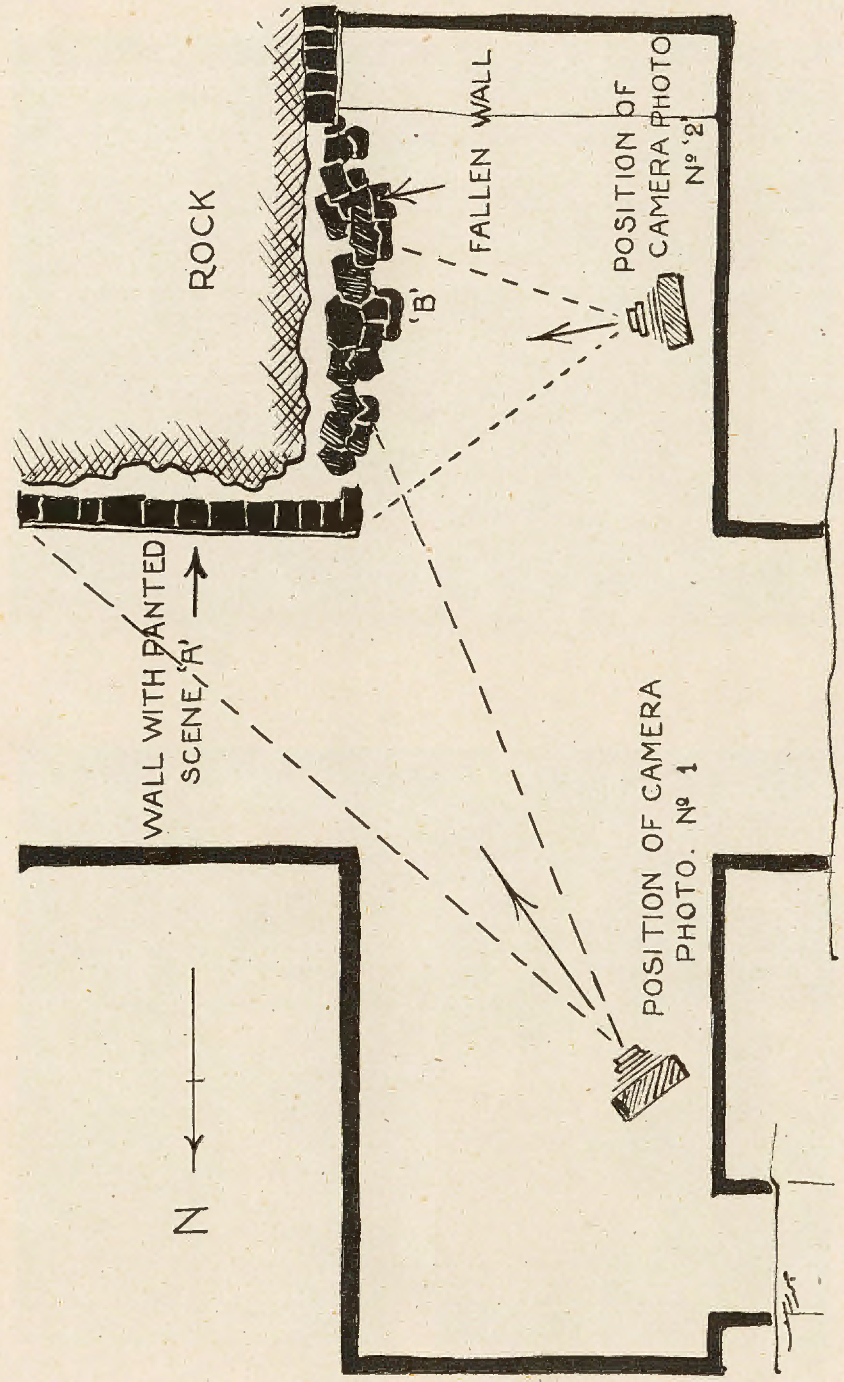
After cleaning the original place of the picture in the tomb and removing away all debris (fig. 11, plate VI) the picture was slipped in and made secure to the rock by means of timber battens fixed with plaster strengthened with flax (fig. 12, plate VI).

The fallen wall in the hall was rebuilt to conceal the back so that the modern work of restoration will be hidden to view and the old aspect retained (pl. VII).

Ahmed Youssef.

---

[1] The cracks were stopped with coloured plaster of Paris (gypsum) and liquid lime. The same materials were used to strengthen the edges. The painting was fixed with a solution of resin in alcohol.



Sketch plan of tomb showing positions of camera.

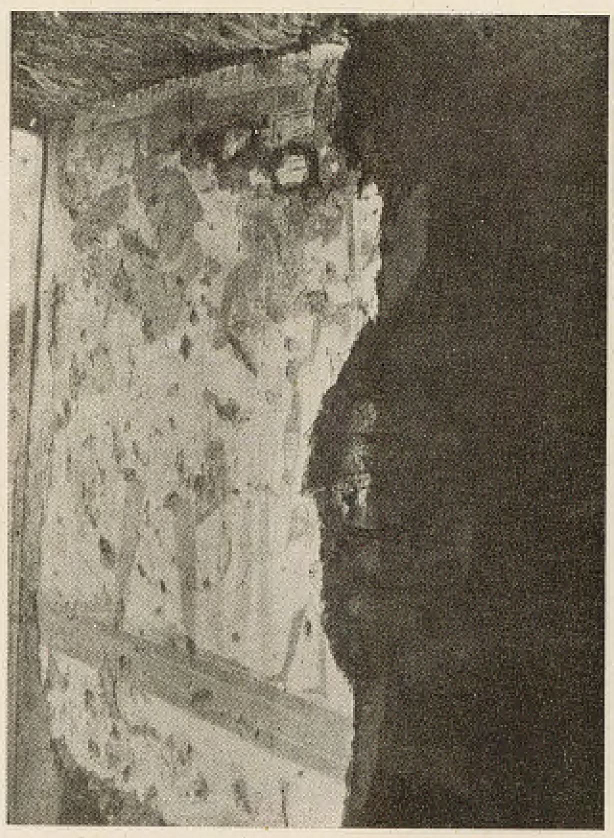


Fig. 1.—The wall before reparation.



Fig. 2.—Cavity between the back of wall and the rock.

Pl. I

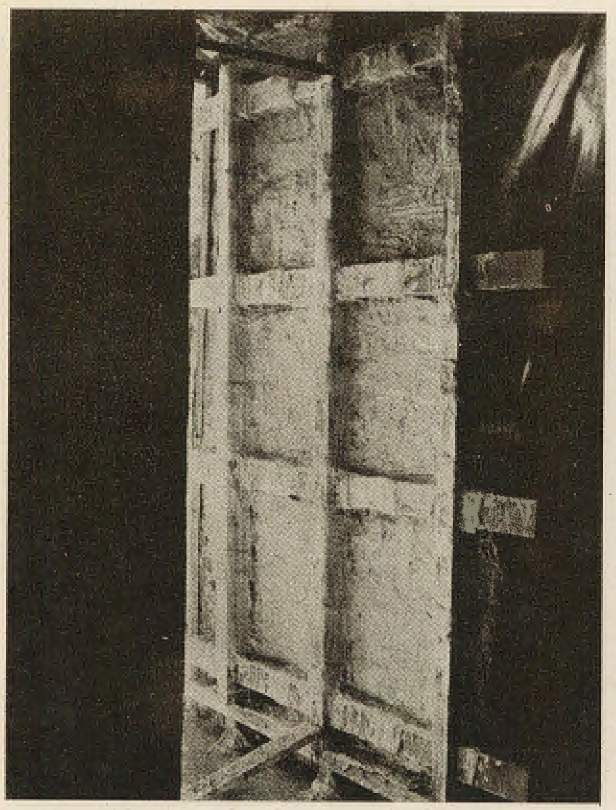


Fig. 3.—Plaster *covering* to protect the painting.

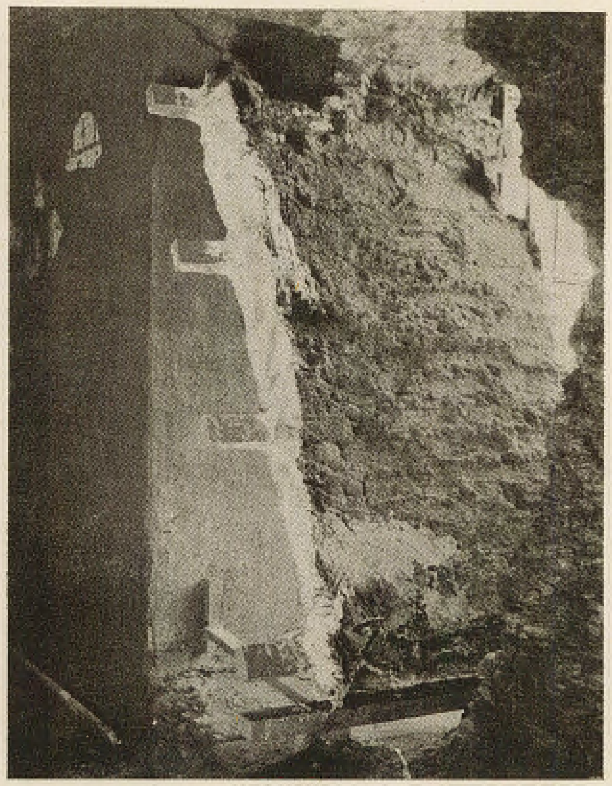


Fig. 4.—The painting removed
from its place and carried by the covering.

Pl. II



Fig. 5.—Removal of the old *support* (bricks and other materials).

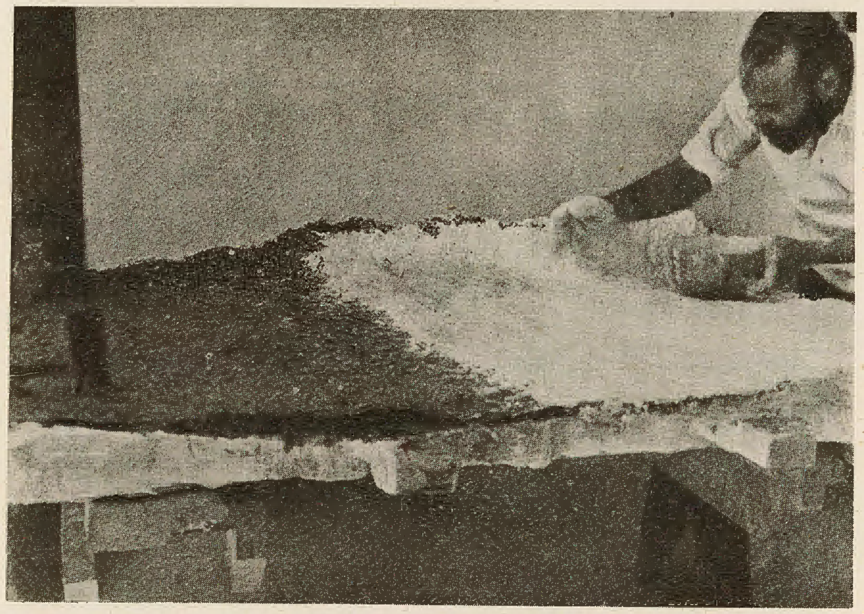


Fig. 6.—Laying of the new support (Plaster and flax).

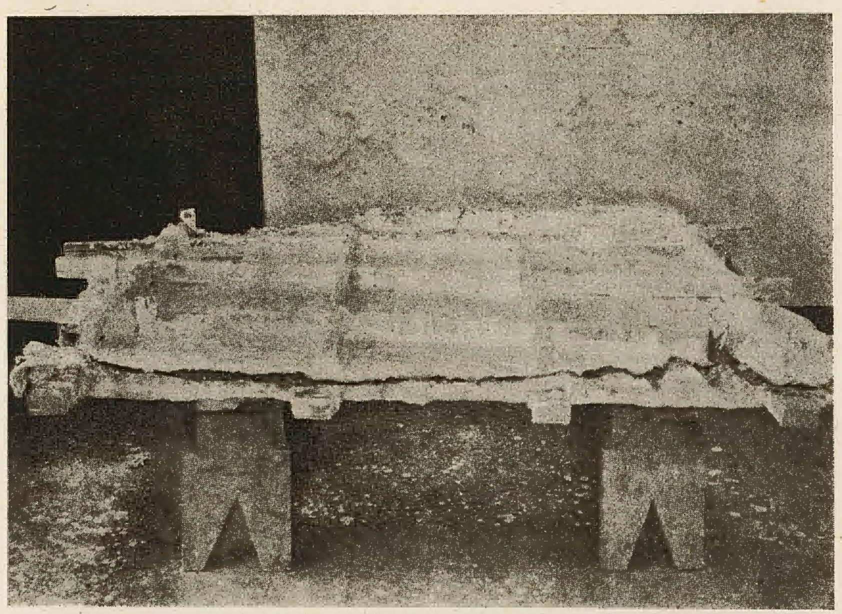


Fig. 7.—The finished *support*.

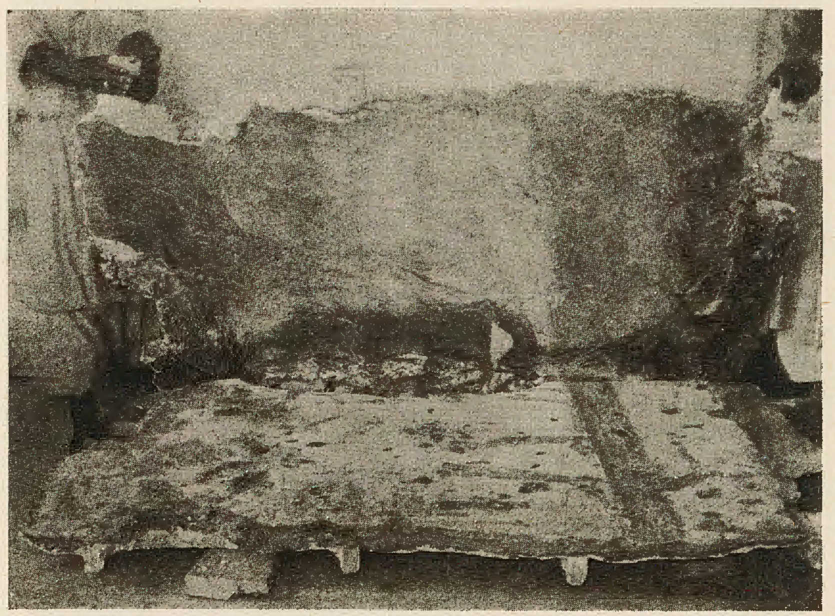


Fig. 8.—Removal of *covering*.



Fig. 9.—The painting before cleaning.



Fig. 10.—The painting after cleaning.



Fig. 11.—Preparation
of the original place of the picture in the tomb.

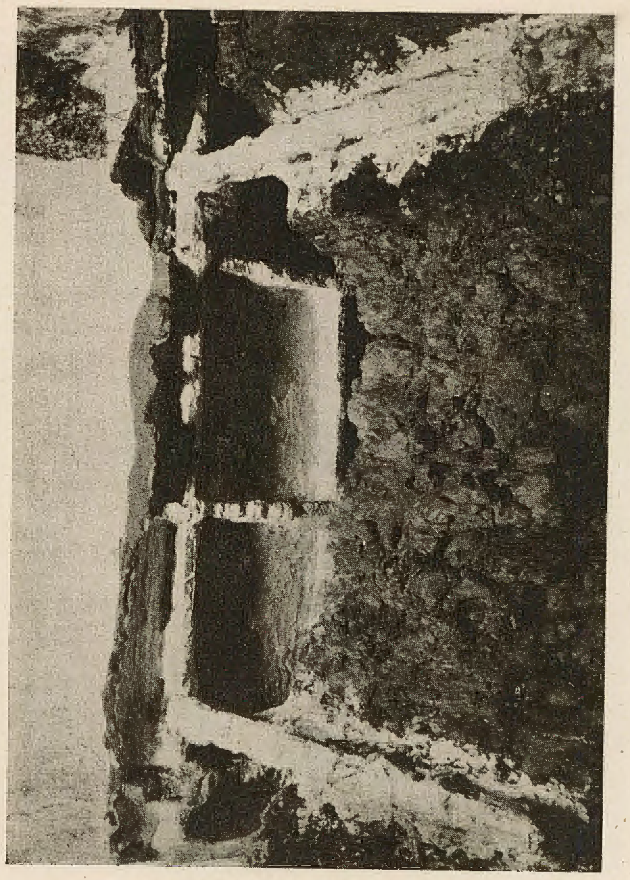


Fig. 12.—The picture refixed
to the rock by means of wooden battens and plaster.

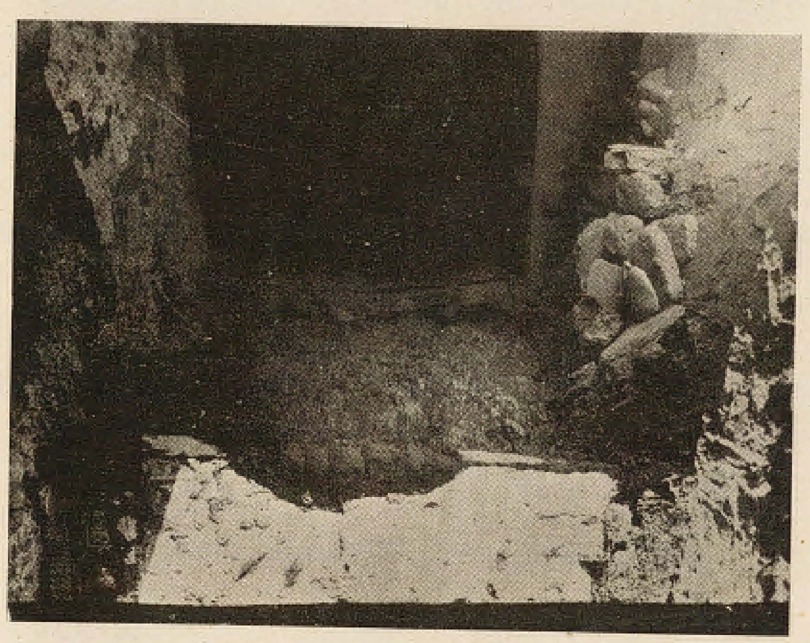


Fig. 13.—The fallen wall.

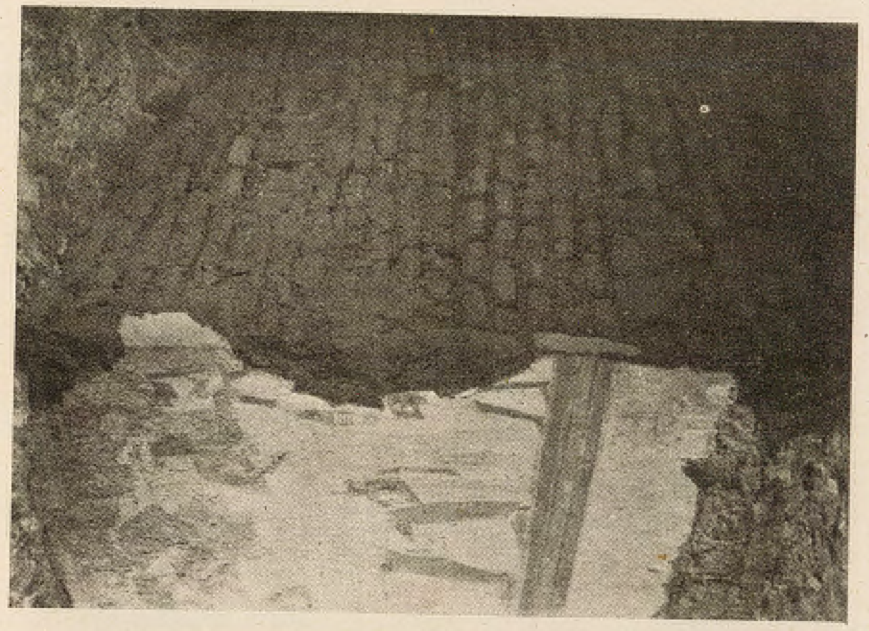


Fig. 14.—The wall rebuilt showing the painting in position.

THE THREE COLOSSI FROM KOPTOS

AND

THEIR MESOPOTAMIAN COUNTERPARTS

BY

ELISE J. BAUMGARTEL.

When Petrie excavated at Koptos in 1893/4 he found in the ruins of the temple the fragments of three colossal statues the like of which are not known from Egypt. Two of them and the head of the third were given to the Ashmolean Museum Oxford, the third is at Cairo. It was not possible to secure a photograph of the Cairo statue. We thus have to content ourselves with reproductions of the Ashmolean figures (pl. I) and of the head (pl. III).

When first publishing these three colossi Petrie strongly emphasized the stylistic differences between them and the remainder of the stone sculptures found at Koptos, and he was most certainly right in doing so. Not only are they different from the smaller Koptos figures, they also differ in style and execution from other Egyptian works of art. This seems to be the reason why they were labelled as « Prehistoric » regardless of the fact that nothing similar is known to us from that period. To assess their date and stylistic relationship will be the task attempted in this paper.

Petrie thought that the statues represented the god Min of Koptos in whose temple they were found. Like Min they are ithyphallic though not in the traditional attitude of the god, who raises his right arm with outstreched hand to which a whip seems to stick, an attitude as yet

unexplained, but already shown on an engraving on a prehistoric sherd from the Berlin Museum [1]. We shall have to investigate whether this ascription to Min can be maintained. Before we go any further it seems necessary to give a short description of the colossi.

The Oxford statues are of hard somewhat porous Egyptian limestone, from Turah [2]. They are 75 ins. and 65 ins. in height respectively when measured in front, 70 ins. and 62 ins. at the back. Their width measured across the chest is 27 ins. and 24 ins., the thickness in both cases is 12 ins. They are broken just under the armpits and under the knees. The smaller statue, which is in the worse condition has also lost the greater part of its right arm and the part of the chest which adhered thereto; in addition its surface is badly damaged. They are standing statues in the nude, their left hands in the attitude of the ithyphallic Min, their right arms and hands, however, hang down and are not separated from the bodies. The hands, probably clenched, are broken, but show traces of perforations. This makes it likely that they held something in their fists [3]. The phallus was made of a separate block of stone, part of which is left to one of the statues. On the larger statue a lump on the chest indicates the end of the beard. This can scarcely have been the remnant of the typical plaited beard of the Egyptian gods which was thin and curved up at the tip, but of a much larger one. It may have been like the one King Djoser wears on his statue from the serdab of the Step Pyramid [4]. But whilst the king's face is shaven and the beard probably is artificial, as can be seen better on the reliefs representing him discovered underneath the pyramid, the head from Koptos has whiskers. The face is too much battered to allow a safe conclusion as to whether it had a moustache also, but the whiskers on the right cheek (pl. III, 1) are sufficiently well outlined to show that they only framed the face. The head does not belong to the torso with the remnant of the

[1] A. Scharff, *Die Altertümer der Vor- und Frühzeit Aegyptens*, I, p. 168.

[2] Mr. W. J. Arkell kindly identified the stone.

[3] H. Schäfer, *Die Kunst des Alten Orients*, p. 44, explains the un-orthodox attitude by the nature of the stone, which did not allow free-standing parts. This seems to be contradicted by the phallus.

[4] J. P. Lauer, *Fouilles à Saqqarah : La Pyramide à Degrés*, II, p. 24.

beard, but, as the colossi are otherwise very similar, we can only assume that the head of the torso did not differ from the one preserved.

Apart from the beard the head is completely hairless. The skull is well modelled, high and short. It is thus different from all other heads of Egyptian gods, who all wear either crowns or emblems on their heads. Ptaḥ and Chonsu of whom one might think in this connection wear either narrow skull caps to which their beards are attached, or are swathed in mummy bandages. The combination of a hairless head with whiskers and beard is not an Egyptian fashion. H. Frankfort who has found two hairless but whiskered and bearded heads among the statues from Khafajah states that this fashion is known in Assur, and «prevalent to the exclusion of all others in Mari (Tell el-Hari)» [1]. This seems to indicate that the Syrians prefered this style. Sidney Smith, to whom I showed the photograph of the head, said that «the head belonged to a class represented in the late Early Dynastic Sumerian heads», and dated it to the First Intermediate Period of Egypt. [2] The hairless and bewhiskered head at Oxford must be considered as unegyptian and the persons represented by the three colossi as intended to be foreigners, either Syrians or Sumerians in all probability.

The face itself is so much damaged that it does not help in our investigations. Petrie even thought that the head never possessed a face, but that a wooden mask was originally fixed to it. The most likely explanation seems to be that the face was destroyed either deliberately or through the action of the soil in which it had lain so long [3].

The three statues from Koptos are naked but for a multiple girdle around the waist. Along the right sides below the fists reliefs are pecked out which Petrie has described at some length. The subjects represented are not quite identical on each figure. On the smaller one in Oxford is carved the head of an animal which Petrie calls a stag (pl. II). A stick protrudes from its mouth; below it are two pteroceras shells.

[1] H. Frankfort, *More Statues from the Diyala Region*, pl. 12, 120; quotation from *Sculpture of the Third Millenium, B. C.*, p. 29.

[2] Cf. E. de Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, I, pl. 6.

[3] The soil at Koptos is clay and not sand.

The head seems to stand upright on its mouth as if fastened to the stick; the shells stand upright also on their sides with their mouths to the right. The second statue has two incised poles which carry the Min emblems. Below them are two saws of the sawfish of the Read Sea, and two rather indistinct objects in which Petrie again recognizes two pteroceras shells. There may have been more pictures below these, but they are lost to us with the lower part of the figures legs. The Cairo statue on which the legs are preserved down to the ankles, has more reliefs (fig. 1). Below the two Min emblems, which have between them an additional pole, are again the saws of the sawfish and the pteroceras shells. Above the right shell and under one of the poles of the Min emblems—shortened to allow room—is a bird, perhaps an ostrich. Below the shells are two more panels with reliefs. On the left of the upper one the forepart of an elephant is preserved, his feet resting on hills, and to the right what seems to be the tail and wing of a bird. Below is the forepart of a hyena and a bull; they also have each of their feet on a hill. It is obvious that with the exception of the Min signs and perhaps the bull on the Cairo statue none of the carvings have any known connection with Min, nor is any representation of the god known which has a similar relief or similar symbols represented in connection with him.

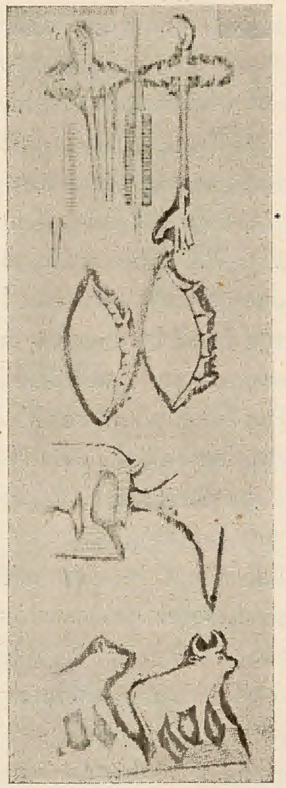


Fig. 1.—Reliefs of the Cairo statue.

The Min emblems on two of the statues have been taken as proof that the statues represent the god Min. It seems, however, doubtful whether this is correct, and whether the Min signs should not be interpreted together with the other symbols with which they are grouped. An explanation of these remains is difficult as we have nothing similar in Egypt with which to compare them. Daressy did not include the Min

fragment in the Cairo catalogue of *Statues de Divinités* [1], because he thought them to be images of a king or an important personality. This does not seem convincing. It is as strange for a king as it is for a god to appear without an appropriate head gear, and the portrait of a man in the attitude of the ithyphallic god is not known to me. As the colossi were found in the precincts of the Min temple they should have had some connection with the god. Egyptian analogies fail us here, but as for the head, we shall find parallels in the circle of the Syro-Sumerian civilisations.

The link with Asia will be found in another unusual feature of the three colossi; they are in the nude and wear round their waists a multiple belt as their only garment. This distinguishes them from other Egyptian gods as well as from other representations of the god Min. Only the Horus child is sometimes naked, to characterise him as an infant, or the dwarf Bes who may belong to the same circle of fertility gods or half gods as Min and the three colossi from his temple. The belt does not occur elsewhere in Egypt, and is never found on representations of Min. It is made of several stripe of material [similar, Petrie points out [2], to belts still worn by the men of the region, and «not only by the desert-dwellers, the Ababdeh, but also generally among the fellahin»]. And here, as with the hairless and whiskered head, we can quote parallels from the great civilisations of Asia. The representation of the collossi, bearded and nude but for a multiple belt, is the same as that of certain semi-divine creatures connected with the fertility god of Mesopotamia, to which Frankfort has given special attention. In the deposit of statues found by him in the Abu temple of Tel Asmar one was different from all the others. It has a large beard, is nude but for a multiple belt, «an article of dress» so Frankfort says [3] «never shown in ordinary life». He relates this figure and some similar ones to the well-known heroes «whose combats with beasts are the favourite theme of Early Dynastic and Sargonid seal cutters», for they also are nude but for a multiple belt and are bearded though not hairless. As certain priests in

[1] I, p. 26, note 1. — [2] *Koptos*, p. 7. — [3] H. Frankfort, *Sculpture of the Third Millenium B. C.*, p. 11-12.

Mesopotamia are represented as naked Frankfort is not sure whether these statues are those of men or of superhuman beings. He has, however, no doubt in the case of an extremely interesting alabaster figure from Umma in the Irak Museum at Bagdad [1], which is naked but for a multiple belt, and is bearded. «It represents none other than the bull-man who appears together with anthropomorphic heroes in the animal combats of the seals.» The head of this statue has holes into which a pair of horns could be fitted. Its legs below the knees are missing; they might have been shaped like those of a bull, for the thighs have dowel-holes for the lower legs. «A similar rivet in the lowest part of the back served, no doubt, to fix a bull's tail to the alabaster. Finally the Umma figure resembles the bull-man of the seals in being ithyphallic.» The head of the Umma statue has a long beard but it is too damaged to say with confidence whether its skull was hairless.

Here then, we have Mesopotamian parallels to the colossi from Koptos. It cannot be mere coincidence that the three ithyphallic Egyptian statues found in the temple of the fertility god Min at Koptos represent foreigners and are characterised by two features typical of the attendants of the Mesopotamian fertility god Abu : their nakedness and the unusual belt.

The bull-man with whom the figures are connected in Mesopotamia does not seem to occur among the attendants of the Egyptian fertility god, but we should not forget that Min himself is a bull-man. The emblem in front of his archaic chapel is a pair of bull's horns, he is called the bull of his mother and the strong bull. He is represented by a white bull at his festival of *prt* at Thebes [2], bull's horns crown his bearded effigy in the shrine on a Roman stela from Koptos [3]. The name of the bull-man is not known from Mesopotamia, but similar beings are mentioned in a poem found among the texts of Ras-Shamra [4], and commented upon by R. Dussaud, and here we are back to the Syrian connection which the shaven head and the whiskers first indicated [5].

[1] *Sculpture of the Third Millenium B.C.*, p. 12, pl. 115, E. 205.

[2] H. Gauthier, *Les Fêtes du Dieu Min*, pp. 176 ff.

[3] *Koptos*, pl. 22, *a*.

[4] I have to thank Sydney Smith for drawing my attention to this text.

[5] René Dussaud, *Revue de l'Histoire des Religions*, 113, 1936, pp. 5 ff.

The poem is called «Les chasses de Baʿal». In it occurs an episode dealing with the creation of some demons. In Dussaud's translation the text runs as follows : «Ils auront des cornes comme les taureaux et une queue (?) comme (les bœufs) puissants avec une face de Baʿal.» Dussaud remarks that these demons which are called the devourers seem to be related to the Sumero-Accadian bull with the human face. He also maintains that Baʿal is the same as Hadad [1] who is assimilated to a bull, and, he adds this is not a privilege of Baʿal, for it seems that this was : «très anciennement la prérogative des grands dieux par laquelle s'exprimait leur force supérieure.» [2] In Egypt Min corresponds to these Asiatic bull-gods. He is the fertility god who causes the grain to grow in plenty and men and animals to multiply. It is the same position that Abu holds in the Sumerian pantheon, and it is in his temple that Frankfort found the statues of semi-divine attendants, naked, but for the multiple belt round their waists.

True, we know nothing about the myths that must have been attached to Min as to any other god and literary sources which might speak of attendants of Min fail us. The archaeological evidence, however, goes far to show that the colossi of Koptos correspond to the statues of semi-divine attendants which Frankfort excavated in Mesopotamia and with whom they share attitude, ceremonial nudeness and the characteristic belt not known from ordinary use. They all are connected with divinities in the shape of a bull or of a bull-man. They are among the oldest gods of their respective countries. The symbol of Min is already found on the red-painted pottery of the prehistoric Naqāda II period of Egypt. This period is credited with having contributed the semitic element in Egyptian. A fertility god which belongs to the family of the Mesopotamian bull-gods would therefore not be out of place, nor would it be in any way illogical if he had semi-divine attendants similar to those of the fertility god of Mesopotamia.

If we now try to date the figures we are confronted with great difficulties, since they are unique and nothing similar bas been unearthed

[1] *Op. cit.*, p. 19. — [2] It might be worth while to enquire whether the Minotaur belongs to this same family of divine bulls.

in Egypt. The very rudeness of execution together with the enormous size of the statues have induced people to call them prehistoric. But this is a fallacious argument. Nothing is known to us from prehistoric times corresponding in size or execution to the Koptos colossi. Only statuettes but no large standing figures are known to us from prehistoric or even archaic times [1]. The earliest stone statues of some size are either seated or kneeling [2]. The earliest remains of standing figures of some size are the statue bases from Djoser's Pyramid, and even they once supported figures smaller by far.

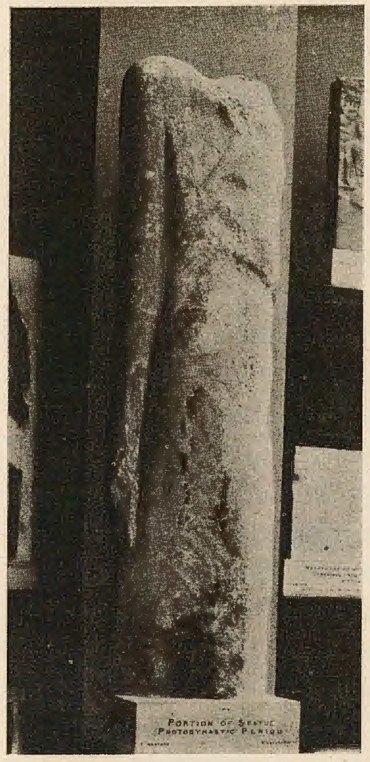


Fig. 2.—Torso of a man from Hierakonpolis (Ashmolean Museum, Oxford).

The only Egyptian statue which has ever been compared with the Koptos statues is the torso of a man from Hierakonpolis (fig. 2), now in the Ashmolean Museum, Oxford. It was found two and a half metres in front of the northern gateway of the ancient city [3]. It lay on its left side, and was believed to have served as a doorstep. Along the upper side of the statue as it lay, is a row of shallow holes, which the excavator took to be sockets to take the pivot of a door. This seems unlikely, not only in view of the position of the statue well in front of the gateway, but also on account of the number of holes, which are unnecessary for a single pivot. The position in front of the city gateway would rather suggest that the side of the torso was put to the same use

[1] Dynasties I and II.

[2] Cf. L. Borchardt, *Statuen and Statuetten von Königen und Privatleuten im Museum von Kairo*, I, pl. I, 1-2.

[3] Quibell and Green, *Hierakonpolis*, II, p. 15, pl. 57.

which was served by the stones covered with shallow holes found in front of the temple gates at Malta [1]. These were meant to take offerings of a propitiatory kind made by those entering the town.

The torso found on its side before the city gate was, of course, not in the position for which it had been intended by its maker. It cannot be dated, therefore, by its position when discovered. It reminded its excavator so strongly of the colossi that he describes it as follows : « a much mutilated limestone statue of the most archaic and crude type, being very similar in technique to the limestone figures of Min found by Professor Petrie at Koptos [2]. » This similarity in technique can only refer to three details which all these statues have in common : They stand free and lack the support at the back usual with standing Egyptian figures. They have overlong and rather shapeless right arms not separated from the bodies. The right hands, now damaged, were clenched, and pierced to hold some object, probably the handle of a sceptre. These features, though common with wooden statues, are not usually found in stone. The lack of supports at the backs of the Koptos colossi is indeed surprising, and one cannot but wonder what their feet have been like to support these huge stones and their enormous heads. To copy a wooden statue so closely in stone was certainly taking a risk. This might explain their being damaged, and, as Petrie thinks, their being damaged one after the other and then being replaced by a new one, this being the reason for there being three colossi. This seems unlikely for the three figures resemble each other closely and cannot very well be ascribed to different periods. The dissimilarities between them are unimportant, and might be explained by the greater or smaller skill of the artist to whom their manufacture was entrusted. If, as I am trying to show, these colossi did not represent Min at all the difficulty of their number would not arise.

In spite of the three details which are common to the torsi from Koptos and the Hierakonpolis man it seems somewhat doubtful whether they

[1] Themistocles Zammit, *Prehistoric Malta. The Tarxien Temples*, p. 9. See also Ebert, *Reallexicon der Vorgeschichte*, under Schalenstein.

[2] Quibell and Green, *Hierakonpolis*, II, p. 15.

can be ascribed to the same period, for the Hierakonpolis statue differs from the colossi in two details : *a*) it is in the traditional attitude of Egyptian statues representing men, which all advance one foot, whilst the Koptos figures have their legs one beside the other, and *b*) more important, it is dressed in a garment which leaves the right shoulder free [1]. The attitude of the feet of the colossi cannot be used as a help in dating them, for divine beings do not easily change their characteristic attitudes throughout the centuries, but the position of the feet of the Hierakonpolis statue shows that it cannot be archaic, for it displays a traditional attitude which had not yet been adopted even at the beginning of the Old Kingdom. Some bases of standing stone figures—probably the earliest known from Egypt—were found in the ruins of the Step Pyramid. One of these once supported a statue of King Djoser and was dedicated by Imhotep; it represents the feet side by side, and so do the others [2].

The second detail in which the Hierakonpolis torso differs from the colossi is the long cloak in which it is wrapped. It is a long piece of cloth which passes over the left shoulder leaving the right one free. A roughness of the stone on the chest just below the left shoulder indicates that a corner of the cloak once passed over it from behind. Inside this cloak the statue's left arm was held horizontally across the body. The earliest example of such a coat known to me is worn by a wooden statuette of a man of Saïte period now in the Cairo Museum [3]. Miss K. Bosse also dates this garment to the same period [4].

It, therefore, will have to be considered whether the Hierakonpolis torso is a piece of clumsy workmanship from a late period. It certainly does not date our colossi to prehistoric or archaic times, and there is no other Egyptian statue in the round which will help us. There is, however, a small ivory tablet [5] (fig. 3), found in the temple at Hierakonpolis

(1) On plate 57, Hierakonpolis II the illustration on the right side of the plate has been printed from the wrong side of the negative. Right and left are changed.

(2) Firth and Quibell, *The Step Pyramid*, II, pls. 58 and 63.

(3) H. Borchardt, *Statuen und Statuetten*, pl. 31, 140.

(4) K. Bosse, *Die menschliche Figur*, pl. 14.

(5) I. E. Quibell, *Hierakonpolis*, I, pl. 6, 6; p. 6.

some of the reliefs of which have been compared with the animals on mountains incised on the Cairo colossus. This ivory tablet which is about 5 ins. by 2 2/3 ins. in size seems to be the remnant of a larger object. It has now five rows of reliefs left. The uppermost is completely destroyed, in the row below an elephant is left which has its feet on hill tops similar to the one on the Cairo colossus. There were more animals on hill tops in this row, but they are too damaged to be identified. Underneath this are two further rows with animals and birds, and, in the bottom row a procession of ladies carrying sistra. They wear the long and narrow dress of the ladies of the Old and Middle Kingdom and a large wig which leaves the ears free. A braid of it is drawn forward over each shoulder, and falls down on the breasts.

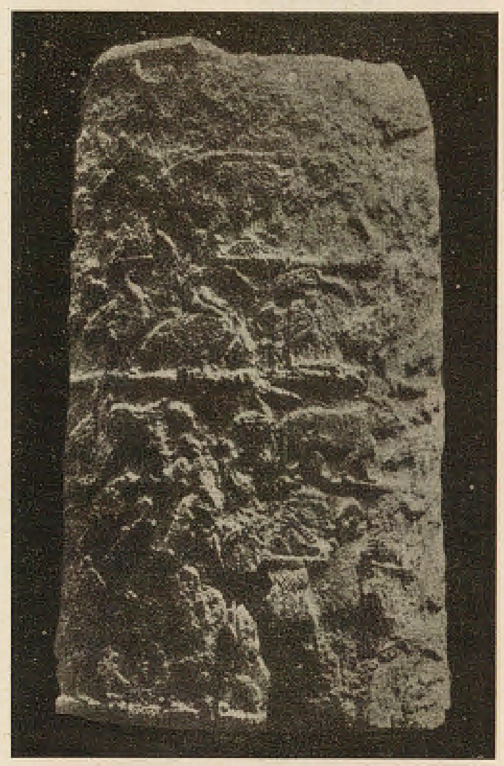


Fig. 3.—The ivory tablet from Hierakonpolis.

It seems necessary at this point to say some words about the dates of the collection of ivories to which this tablet belongs. Far too long they have been labelled as «prehistoric and archaic», because among the many dozens of ivories a single cylinder with the name of Nar Mer was found. It is not possible to date a large deposit from its earliest piece, nor does it do justice to the Hierakonpolis ivories. I shall single out the statuette of a woman (fig. 4) which clearly is neither prehistoric nor archaic, but which will give some help in finding the date of the ivory tablet mentioned above. Before I do this I will describe the discovery of the Hierakonpolis deposit.

Quibell found these ivories in what he called the «Main Deposit» in the temple of Hierakonpolis, He attributes them «unhesitatingly to the

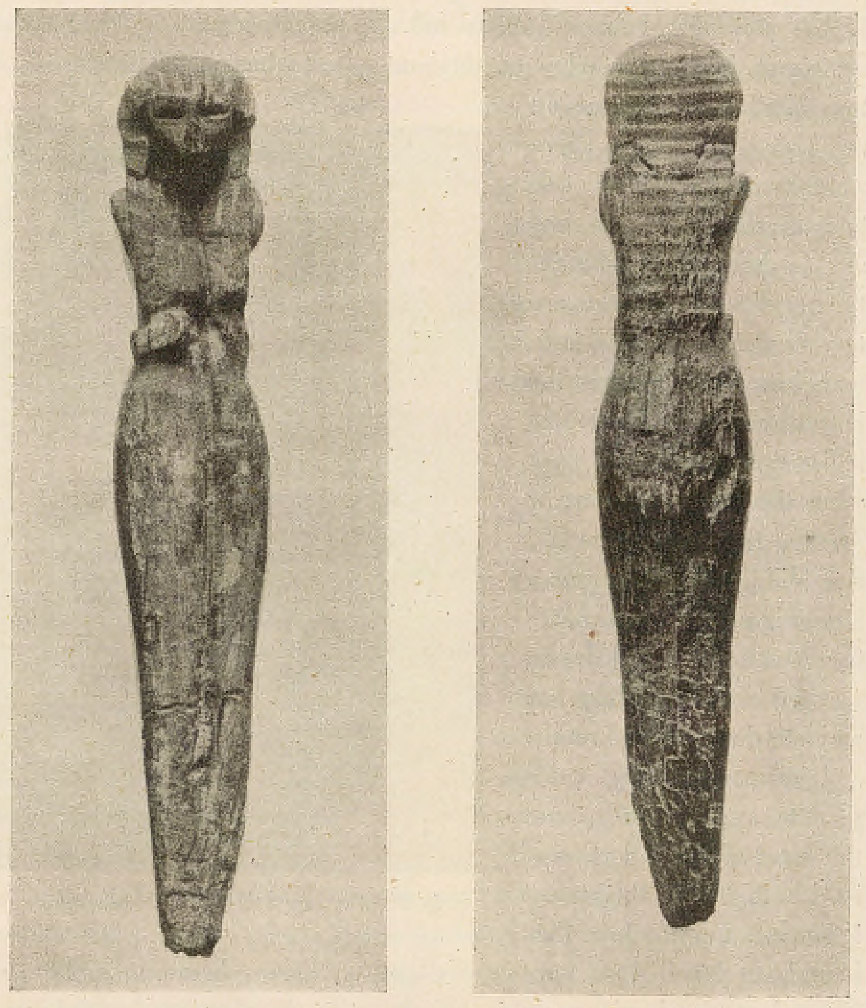


Fig. 4.—Ivory statuette of a woman from Hierakonpolis.

earliest period». He also states that in all probability the copper statues of King Pepy and his son were burried in the temple at the same time as was the Main Deposit, and then goes on to conjecture that some time after Pepy II a reconstruction of the temple was decided on. «In these

new foundations all the objects we found were buried. . . ». Quibell sees only one difficulty to this hypothesis : «If it was not till the XVIIIth or XIIth Dynasty that all the archaic remains were buried, how comes it that among the hundreds of pieces, not one that was not archaic should be found ? »[1] This is a pertinent question indeed, especially as an XVIIIth Dynasty scarab and sherd were found with part of the objects of the main deposit[2].

It is interesting in this connection that Petrie was confronted with a similar problem when dealing with archaic objects found in the precincts of the temple of Abydos. He says : «There is a difficulty in understanding how the chambers 64 and 65 at the north end came to have objects of the first dynasty in them. By the levels we should attribute the chambers to the XIth Dynasty. »[3] Petrie's explanation is on similar lines to that of Quibell, namely that the archaic objects were found by the builders when digging the foundations of the later temple. Petrie, also, like Quibell, dates the deposit in question after its earliest pieces and ascerts : « But whatever date they were placed here, it is clear that the objects are all of the Ist Dynasty and some perhaps earlier. »[4] In the case of the objects from the temple of Abydos it seems most unlikely that they all should be of one period, even without discussing whether the roughness of some of them is a reason sufficient to date all of them to the first dynasty, a period which has produced many a distinguished and elegant piece of art. Underneath the room in which they were found were the ruins of at least one archaic and two old kingdom sanctuaries. Are we really to believe that the XIth Dynasty builders collected the archaic objects only discarding with an accurate knowledge of the styles of the different periods those of all subsequent dates ?

But we are concerned here with the Hierakonpolis deposit for which a datable level has not been ascertained. Yet two objects were found in it to which a certain date can be ascribed, the one is the cylinder which bears the name of Nar Mer[5], the other a scarab of the XVIIIth Dynasty «which was found together with a fragment of an XVIIIth Dynasty

[1] *Hierakonpolis*, II, pp. 33 ff. — [2] *Op. cit.*, p. 14. — [3] *Abydos*, II, p. 10. — [4] *Op. cit.*, p. 27. — [5] *Hierakonpolis*, I, p. 7, pl. 15.

vase with part of the archaic objects of the main deposit »[1]. But while every effort was made to explain the XVIIIth Dynasty scarab away the cylinder of Nar Mer was taken as evidence that the whole of the ivories were of the time of the First Dynasty or even earlier.

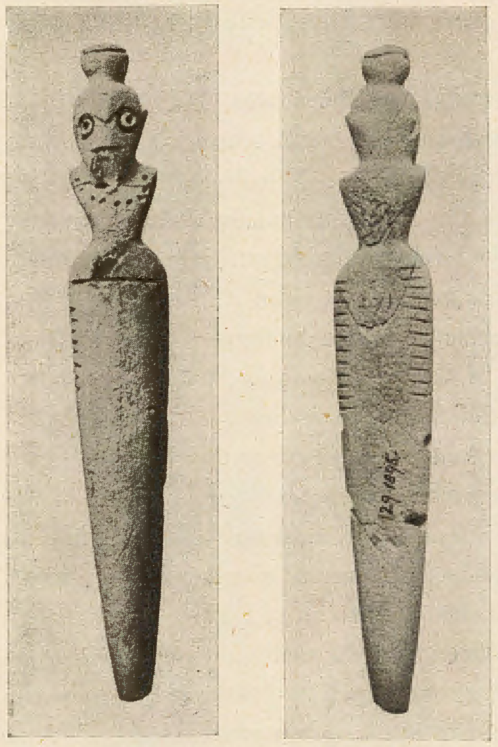


Fig. 5.—Prehistoric statuette of a woman from Naqāda.

The ivory statuette from the Hierakonpolis deposit (fig. 4) which we are trying to date belongs to a group of votive figures of women dedicated in the temple for some special purpose. As they either end in pegs or have their feet standing on pegs, they were probably stuck into suitable bases to keep them upright. All of them are adult women represented naked. Most of them if not all hold one arm across their bodies, the other hangs straight down[2]. (As these ivories are in various states of disintegration this cannotalwaysbeascertained.)

The figure chosen for these investigations has lost her arms. She was chosen because she ends in a peg like some prehistoric statuettes of women found in tombs at Naqāda and elsewhere[3]. The juxtaposition of our Hierakonpolis lady who has lost her arms and a prehistoric woman from Naqāda (fig. 5) who never had arms will show clearer than any description that they could not have been produced in one and the

[1] *Op. cit.*, II, p. 14. — [2] The line drawings *Hierakonpolis*, I, pl. 9 are far from accurate. — [3] M. Flinders Petrie, *Naqada and Ballas*, pls. 33, 59, 7.

same period. The Naqāda statuette dates from the very beginning of the Naqāda II (Gerzean) period[1]. It is highly stylized the scantiest details of the human form only were found necessary to be represented. The head on which the woman carries a jar is allongated and ends in a pointed shin. The face, as on all known prehistoric figurines, is barely indicated. The mouth is an incised line She has no nose and only rudiments of ears. Her huge, circular eyes are made of inlaid shell rings, a technique characteristic of the period, and are joined by an angular line. The woman has no hair, and not even arms or legs. She ends in a cylindrical peg with incisions along the sides. Her sex is shown by a straight line across the hips clearly representing the upper limit of the pubic area. The figurine wears a necklace consisting of a string of incised holes. Neither Naqāda I nor Naqada II has produced a more naturalistic statuette of a woman, we have to go back to Badarian times to find a somewhat more realistic ivory female figurine (fig. 6). It is again the female body which was the main interest of the Badarian artist. The head completely out of proportion with the rest of the statuette does not resemble that of any living woman. The best part is the mouth, overshadowed by a huge nose and enormous eyes. She has no ears, her skull is hairless. Her body is shaped much more carefully. The attributes of sex are emphasized. The arms are separated from the body, the hands wich are not marked rest on her hips. Each leg is carved separately and ends in a small foot.

If we now turn to archaic times we are confronted with the difficulty that no securely dated figurine exists from this period. The only woman known to me which by its style and the circumstances of discovery may be ascribed to early dynastic times is the girl found in tomb *B* 14 at Abydos[2] (fig. 7). She wears the long and narrow dress of Old and Middle Kingdom times, never represented in prehistoric periods. Her arms are folded over her chest in an attitude also unknown from earlier times. Her feet are broken off. The large head covered by a square wig is joined to her shoulders with hardly any neck. The face though

[1] One of several found in tomb 271 at Naqada, *Naqada and Ballas*, p. 21. — [2] Petrie, *Royal Tombs of the Earliest Dynasties*, II, pl. III *A*, 8.

more detailed than that of the prehistoric statuettes is yet rather wooden and expressionless. It calls to mind certain statues of early Old Kingdom date, like the seated priest in Leyden or the limestone statue of a girl in Brussels, both probably not later than the Third Dynasty [1].

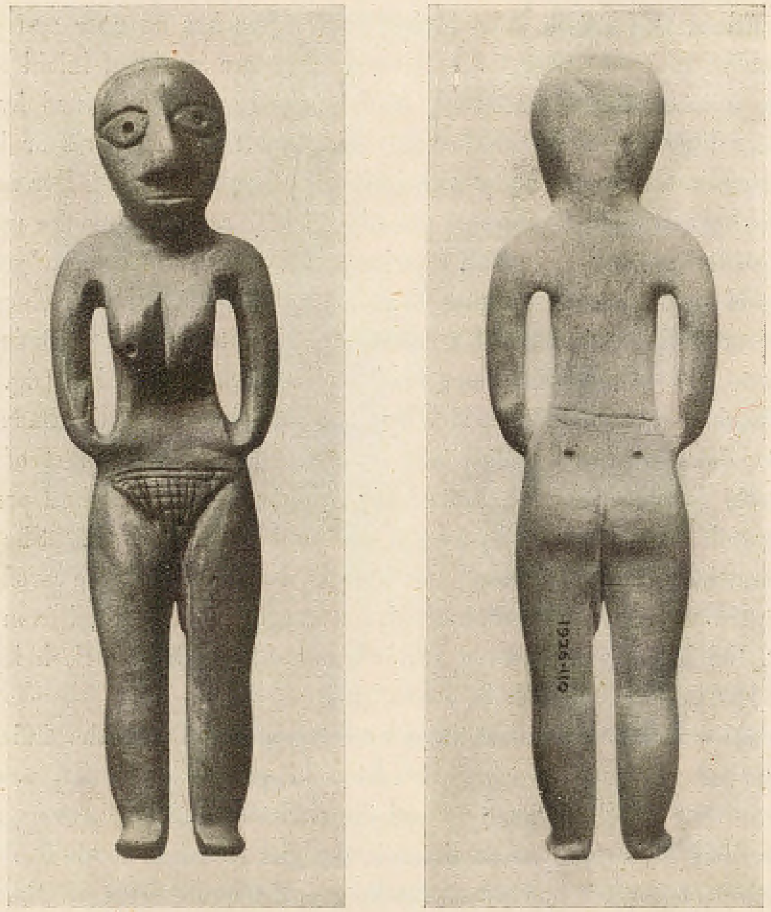


Fig. 6.—A realistic female figurine made of ivory (Badarian times).

A comparison of the two prehistoric figures, severely stylised, their faces scarcely human, the girl from Abydos tomb *B* 14, less conventional than the former, but still rendered in a very summary way, and as if

[1] H. Fechheimer, *Die Plastik der Aegypter*, pls. 14, 15, 17.

she were only half awake, with the lady from Hierakonpolis (fig. 4) shows the differences to be striking. Though in a worse state of preservation than any of the other the last is thoroughly alive, neither a peasant nor a young girl, but a lady of good breading. Front and back are modelled with an understanding of anatomical detail which is far removed from the primitive stiffness of either the prehistoric or the archaic statuettes. Though she ends in a peg as the woman from Naqāda with her this deficiency is hardly noticible. The most impressive difference, however, which divides her from the other figurines, is in the features of her face. With its high cheakbones and narrow eyes with its ears in front of the heavy wig, without a parting, the parallel waves covering the head and falling over her shoulders the lady from Hierakonpolis belongs to the Middle Kingdom, she is nearest related to the fragment of a slate statuette representing a Middle Kingdom Queen (fig. 8) in the Egyptian Museum, Berlin. There are the same high cheakbones and narrow eyes, the heavy wig without a parting, the locks falling over her shoulders yet leaving the ears free, the large ears, more like an ornament of the wig than a part of the head, and the same expression on her features, haughty and somewhat grim. It is true that the detailed way of representing the hair showing its single strands crossing the horizontal waves of the wig is not found in the Berlin queen. The Hierakonpolis lady, however, shares this feature with other Middle Kingdom statues, such as the king from the Museo delle Terme, Rome [1]. It is not known to me from an earlier period.



Fig. 7.—Statuette of a girl from Abydos.

[1] H. Fechheimer, *Die Plastik der Aegypter*, pl. 59.

For all the reasons brought forward above it seems safe to conclude that our lady of Hierakonpolis is a product of Middle Kingdom craftsmanship. This emplies that the ivories forming the Hierakonpolis deposit are not all of one period, and that is what we set out to prove. Each piece, therefore, will have to be dealt with separately if its date is to be assessed. It also shows that the scarab and the fragment of the vase, both XVIIIth Dynasty and found with the deposit are the objects which indicate the earliest possible date for its burial.



Fig. 8.—Slate statuette of a M. K. Queen from the Berlin Museum.

From this excursion necessary to prove that an ivory of the Hierakonpolis deposit need not be a priori archaic we shall return to the tablet described above (fig. 3) part of the reliefs of which have been compared to the reliefs at the sides of the Koptos colossi. These engravings especially have been taken to prove the prehistoric date of the figures because they show rows of animals (fig. 1) and because the Min symbols among them are not in the shape of the hieroglyph of historical times. The handle of the Carnarvon knife [1], probably protodynastic, has been especially quoted, because one of the animals in the rows represented on its handle is an elephant treading on two snakes. This is an astounding contention, for the Koptos statue at Cairo has no 'rows of animals' among its reliefs, nor does the elephant tread on snakes. As far as one can find a system of arrangement among the rather jumbled collection

[1] G. Bénédite, *The Carnarvon Ivory, I.E.A.*, V, frontispiece.

of symbols on the colossi, they are disposed in pairs : two Min symbols, two shells, two saws of the sawfish, etc. Besides neither the animals on the Carnarvon knife nor on any other prehistoric or archaic object are ever represented with their feet on mountain tops, as are those on the Cairo Colossus and those on the Hierakonpolis ivory. The motif of animals on mountains is one of the oldest favourites in Egyptian art. But from prehistoric times onward until the early Old Kingdom the mountains are either shown in a row on top or below the animals which have no visible connection with them. A good example is on the little fragment, probably from a box, Hierakonpolis I, pl. XII, 3 (fig. 9). Only towards the end of the Fourth and the beginning of the Fifth Dynasty, a time characterised by a realistic turn in its art, we find the old traditional scheme broken, and the animals actually placed on the mountain tops. One of the earliest instances known to me are the representations of animal life in the 'Weltkammern' of the Rē' sanctuary of Neweser-Rē' at Abusir [1]. The motif of the animals in a hilly landscape remains a favourite even after the end of the Old Kingdom. One of its most charming examples dating from the Middle Kingdom is found in the tomb of Antefoker at Thebes [2]. In the small space at the disposition



Fig. 9.—Fragment of box from Hierakonpolis.

[1] H. Schäfer, *Die Kunst des Alten Orients*, pl. 244. — [2] N. de Garris Davies, *The Tomb of Antefokr, Vezier of Sesostris*, I, *and of his wife, Senet;* frontispiece.

of the artist on the Cairo colossus only the hills just under the animals feet could be shown. But the motif is the same as that on the tomb walls and should prevent the statues from being dated earlier than the Fifth Dynasty. The same holds good for the ivory tablet. The procession of women in its bottom row (fig. 3) also speaks against an early date. These ladies wear the long and narrow dress of Old and Middle Kingdom fashion, and the wig of the Hierakonpolis lady. Their wigs have the same horizontal waves, the lock of hair falling in front of their shoulders yet leaving the ears free. Their huge ears look as unnatural as those of the Hierakonpolis ivory or those of the queen in Berlin.

The shape of the Min symbols on the Koptos colossi is in all probability the shape of the real object as kept and venerated in the temple of Koptos. An artist working for this temple could hardly have represented it otherwise. The engravings on the statues are not hieroglyphs, but symbols, and the Min hieroglyph as such cannot be expected to appear among them.

A word remains to be said about the long and shapeless right arms of the figures not separated from the bodies, which also have been mentioned to confirm the prehistoric date of the Koptos colossi. Long and shapeless right arms close to and following the outlines of the body are no special characteristic of pre- or protohistoric statues or statuettes. The ivory woman from Badari has hers well separated from her body, whilst, on the other hand, Old- and Midlle Kingdom figures can be found with their arms precisely in this attitude [1].

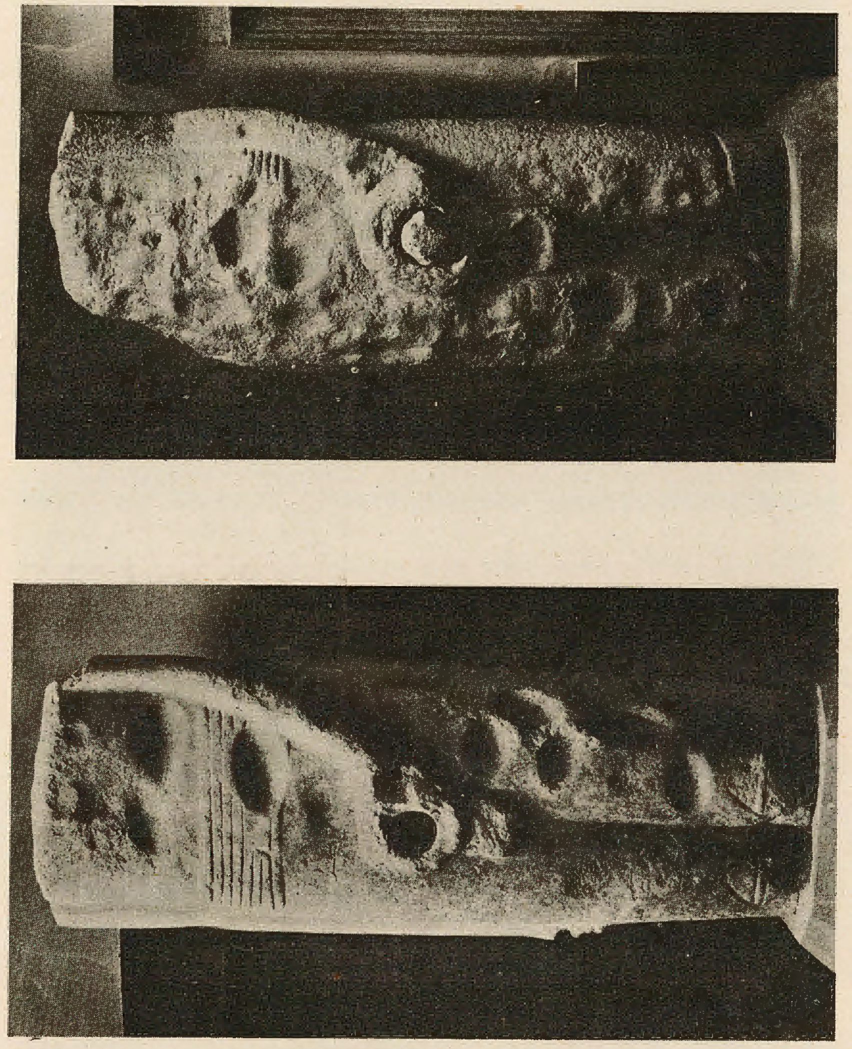
To sum up the results of these investigations, we have not found any characteristic features of pre- or protodynastic art which would allow us to date the Koptos colossi to such an early date. The mutilated statue of a man recovered in front of one of the Hierakonpolis city gates has had to be dismissed as its date is uncertain. Neither the Carnarvon ivory knife handle nor any other protodynastic ivory decorated with animals in rows can be considered a parallel to the series of symbols represented on the three statues. The long and shapeless right arms

[1] See *e.g.* H. Fechheimer, *Die Plastik der Aegypter*, pl. 17. Old Kingdom; *Kleinplastik der Aegypter*, pls. 28 and 29, Middle Kingdom.

occur in various periods of Egyptian art. Finaly the conventionalized form of the Min emblem represented by the hieroglyph would be quite out of place in this context; on the contrary we should expect at any period- as in fact we have here- an acurate representation of the emblem in the temple where it was kept. The form of the emblem on the colossi is no evidence, therefore, of a prehistoric date.

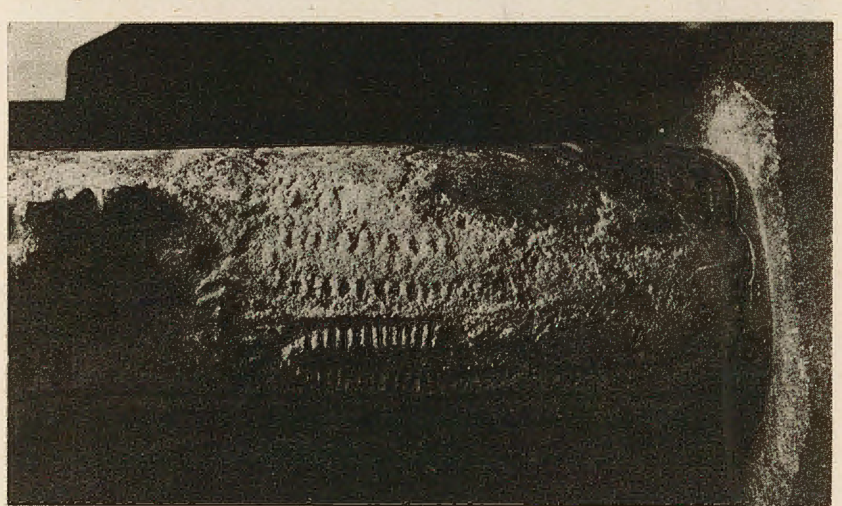
Some features of the ivory tablet from the Main Deposit at Hierakonpolis remain as the only true analogies to some of the reliefs on the Cairo colossus. An attempt has been made to prove that this deposit has been assumed for far too long to be pre- and protodynastic throughout, it belongs in fact to various periods. Our tablet cannot be earlier than the Fifth Dynasty, but more probably is as late as the Middle Kingdom. This confirms Sydney Smith's date for the colossi, namely First Intermediate Period. It also shows how little these statues fit into the known canon of Egyptian art. Though made of Egyptian stone and consecrated in the Temple of Koptos they do not represent Egyptian conceptions of a god. Their closest analogies are the semi-divine attendants of the Mesopotamian fertillity god Abu, and the companion of the bull-man on the cylinder seals. As Min, the Egyptian fertility god, is a bull-man also, the idea of giving him companions or servants similar to those of the Mesopotamian Abu would be quite in keeping, especially at a time like the First Intermediate Period in which many Asiatic influences made themselves felt in Egypt. The little demon Bes is first known from the end of that period, and the popularity of Osiris himself, very probably of Asiatic origin, dates from the same time. We know too little of Min, his myth, and his cult to ascertain whether «attendants of Min» played an enduring part in the cult; but that the colossi from Koptos represent some such beings seems the explanation which would cover all their unusual characteristics.

Elise J. Baumgartel.

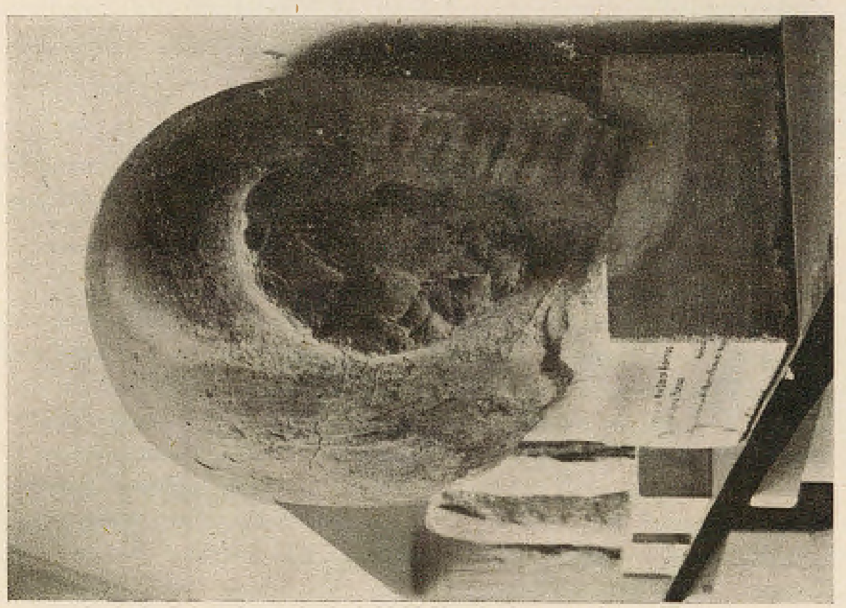


Fragments of colossal statues (Ashmolean Museum, Oxford).





The smaller statue of Oxford, showing its carvings.



1



2

Head of Statue (Ashmolean Museum, Oxford).

EL-OMARI (PRÈS D'HÉLOUAN).

EXPOSÉ SOMMAIRE

SUR LES CAMPAGNES DES FOUILLES 1943-1944 ET 1948

PAR

FERNAND DEBONO.

Le site préhistorique d'El-Omari [1], situé à trois kilomètres au nord-est de la ville d'Hélouan, avait été repéré en 1924. Il est constitué par un ensemble de deux cimetières et d'un village. Une courte campagne de fouilles d'une quinzaine de jours [2] fut effectuée alors par le R. P. Bovier-Lapierre, mais des raisons de santé l'empêchèrent malheureusement de poursuivre ces travaux.

Ce n'est qu'une vingtaine d'années plus tard que les recherches furent reprises par nous pour le compte du Service des Antiquités. Ces travaux revêtaient, en ce moment-là, un caractère d'urgence, ce site étant, par les effets indirects de la guerre, menacé d'une destruction totale.

---

[1] En attendant que les possibilités matérielles me soient offertes pour une étude détaillée des matériaux provenants de notre deuxième saison de fouilles, nous présentons ici un exposé sommaire des résultats obtenus au cours des deux premières campagnes. Un rapport préliminaire détaillé sur les travaux exécutés en 1943-1944, intitulé : «*Le site préhistorique d'El-Omari*», qui paraîtra dans les «*Suppléments aux Annales du Service des Antiquités*», est encore sous impression. Un résumé succinct de cette même campagne a paru précédemment, voir F. Debono, *Hélouan : El-Omari, Fouilles du Service des Antiquités*, 1943-1944 dans «*Chronique d'Égypte*» n° 41 1946, p. 50-54. On y trouvera certains détails qui n'ont pas été reproduits ici.

[2] Voir R. P. Bovier-Lapierre, *Une nouvelle station néolithique* (*El-Omari*) *au nord d'Hélouan* (*Égypte*), dans *C. R. du Congrès international de Géographie* (1925), t. IV (Le Caire 1926), p. 262-282.

Notre première campagne, entamée en 1943, dura six mois. Elle fut effectuée principalement dans le village qui n'avait pas été encore exploré [1]. Elle révéla l'existence d'une civilisation prédynastique nouvelle, nettement différente de celles reconnues jusqu'ici en Haute Égypte, mais se rattachant cependant, par certains points, au groupe culturel du nord de l'Égypte, représenté par Mérimdé [2] et Méadi [3].

La seconde campagne commencée en janvier 1948 dura quatre mois [4] et fournit de nombreuses données, lesquelles, s'ajoutant à celles obtenues précédemment, permettent de faire mieux connaître cette civilisation. Cependant d'autres problèmes furent soulevés à cette même occasion et il en résulta la constatation suivante : c'est que plus d'une campagne sera encore nécessaire avant que ceux-ci ne soient définitivement résolus.

Nous allons exposer brièvement, dans les grandes lignes, les caractères essentiels de cette civilisation :

Village et habitations. — Semblable en cela aux agglomérations préhistoriques de Basse Égypte (Mérimdé et Méadi), mais contrairement à celles de la Haute Égypte, notre bourgade d'El-Omari s'étend sur une grande surface. Les habitations mises à jour par nos travaux étaient de deux

[1] Le R. P. Bovier-Lapierre y effectua cependant un sondage et des recherches de surface.

[2] Voir H. Junker, *Vorläufiger Bericht über die Grabung der Akademie der Wissenschaften in Wien auf der neolitischen Siedlung von Merimde-Benisalâme (Westdelta)*, dans *Anzeiger der phil-hist. Klasse der Akademie der Wissenschaften in Wien*. Jahrg 1929, Nr. XVI-XVIII, p. 156-248; Jahrg 1930, Nr. V-XIII, p. 21-82; Jahrg 1932, Nr. I-IV, p. 36-82; Jahrg 1933, Nr. XVI-XVII, p. 53-97; Jahrg 1934, Nr. X, p. 118-132; Jahrg 1940, Nr. I-IV, p. 3-25.

[3] Voir O. Menghin et Mustafa Amer, *The Excavation of the Egyptian University in the Neolithic site at Maadi. First preliminary report* (Cairo 1932); *Second preliminary report* (Cairo 1936). Mustafa Amer, *The Excavation of the Egyptian University at Maadi*, dans *Bulletin of the Faculty of Arts*, vol. I, part. II (Cairo 1933); p. 321-324; Idem, vol. II, part II (Cairo 1934); Idem, vol. II, part II (Cairo 1935), p. 176-178. O. Menghin, *Die Grabung der Universität Kairo bei Maadi* (III. Grabungsjahr), dans *Mitteil. des Deutschen Inst. für Ägyptische Altertüm. in Kairo*, Bd. V, Heft 2 (1934), p. 111-118.

[4] Nos remerciements à M. H. Hickman et à son association *Musica Viva* qui, en nous prêtant une tente, nous ont considérablement facilité nos travaux de fouilles.

types. Les unes construites en surface au moyen de pieux en bois étaient de plan ovoïde, les autres à demi creusées dans le sol, et surmontées vraisemblablement d'une superstructure, étaient de plan rond. Du premier type, il ne nous est resté que l'extrémité inférieure des pieux, ou leur traces sous formes de trous. Quant au deuxième type de maisons, celui creusé dans le sol, il ne subsiste que la partie souterraine (pl. I, 1). Toutefois plusieurs de ces anciennes demeures avaient les parois tapissées de nattes lesquelles partaient du fond en spirale et remontaient sur les parois [1]. On a remarqué également un assez grand nombre de «fonds de cabanes» se coupant les unes les autres et dont les bases de profondeur différentes faisaient en même temps office d'escalier. Un grand nombre de silos ou «magasins à provision» également creusés dans le sol (pl. I, 2) et à parois renforcées de nattes ou de corbeilles (pl. III, 1) furent aussi reconnus. Ils ne se distinguent des demeures que par leurs petites dimensions. Notons en outre que plusieurs de ces habitations ou silos avaient été creusés non pas dans le cailloutis friable, mais à même le rocher. Au cours de la seconde saison des fouilles, on a également trouvé les vestiges d'enclos assez vastes, d'un type semblable aux «zariba» de l'Égypte moderne. Des murets en terre desséchée furent aussi mis à jour. Enfin, une très intéressante constatation a pu être faite : c'est la preuve que ces demeures et «magasins à provisions» utilisés après leur abandon, comme décharge pour rejets domestiques et industriels (pl. II, 1), furent souvent remployés, comme habitation et silos après avoir été partiellement creusés à nouveau. On remarque que les détritus qui les comblèrent pour la seconde fois étaient de coloration noirâtre tandis que les premiers étaient de couleur jaunâtre. L'étude des matériaux exhumés, de chacune de ces couches [2], pourra permettre, lorsque les possibilités nous seront offertes, d'arriver à des conclusions du plus haut intérêt, en ce qui concerne la chronologie, peut-être même la climatologie de l'époque ou bien encore l'évolution de l'industrie du site.

[1] Voir F. Debono, *Hélouan : El-Omari*, dans *Chronique d'Égypte*, n° 41 (1946), fig. 10.

[2] Au cours de sa dernière campagne de fouilles à Mérimdé, H. Junker découvrit également des couches archéologiques de colorations différentes les unes des autres. Voir *Sitz. der Phil. Klasse*, dans *Anz. der Akad. der Wissen. in Wien*, Jahrg. 1940, p. 3 et suiv.

Pratiques funéraires. — Une des découvertes parmi les plus remarquables que nous fîmes lors de l'exploration du village fut de constater que les morts étaient ensevelis dans l'agglomération même (pl. II, 2, 3; III, 1). Cet usage, qui s'écarte complètement des coutumes reconnues jusqu'à ce jour en Haute Égypte, existe cependant à Mérimdé, et nous indique donc qu'il était particulier à la Basse Égypte à un moment donné de sa préhistoire. La fouille des tombes, découvertes à l'intérieur des cabanes ou dans leur voisinage, a livré des squelettes humains lesquels étaient posés sur le côté gauche, les membres repliés, et presque toujours orientés la tête au sud et la face vers l'ouest. Les corps étaient enveloppés soit d'une natte, d'une peau de bête ou bien encore d'une sorte de tissus. En outre, un vase en terre cuite, du même type que ceux que l'on trouve parmi les débris domestiques, est toujours placé devant le mort. D'autres usages inconnus jusqu'ici en Égypte préhistorique furent aussi notés : des vestiges de fleurs furent trouvés à la hauteur de la poitrine d'un cadavre (pl. II, 3; VII), de même qu'un petit coffre en argile séché derrière la tête d'un autre; les parois de la fosse d'une sépulture avaient été renforcées par des blocs de pierre superposés. Enfin une tombe ayant appartenu à un chef, comme semble le prouver le bâton de commandement en bois, trouvé dans la main d'un mort, de forme similaire au sceptre « Ames », — insigne royal de Basse Égypte[1] à l'époque pharaonique —, fut aussi noté parmi les trouvailles les plus importantes.

Les sondages[2], effectués par nous dans l'un des cimetières jadis en partie fouillés par le R. P. Bovier-Lapierre, révélèrent des pratiques funéraires nettement différentes de celles du village. Les tombes, alignées ici les unes près des autres comme dans les cimetières classiques de la Haute Égypte et comme celui de Méadi en Basse Égypte, sont recouvertes d'un petit tertre de pierre (pl. III, 2); les corps, en outre, y sont orientés d'une façon franchement différente de ceux du village. Ainsi, rien n'indique donc que ce cimetière était de même âge que le village d'autant plus qu'il a été possible de découvrir, vers son extrémité Est, un autre village datant de l'âge de la pierre, plus petit que le premier, mais dans lequel il n'a pas été trouvé jusqu'à présent une seule sépulture. L'industrie de ce village étant en outre nettement différente de celle du premier, on serait tenté de supposer, provisoirement, que nous aurions là le véritable village de ce cimetière. Toutefois il ne nous a pas été encore possible de déterminer si l'âge de ce village est antérieur ou postérieur au premier.

[1] Voir F. Debono, *loc. cit.*, p. 51, fig. 7. M. B. Grdseloff, qui m'a suggéré l'idée que ce sceptre pouvait être le sceptre « Ames », fera paraître incessamment une note à ce sujet.

[2] Ceux-ci ont été opérés en vue de déterminer les relations du cimetière avec le village.

Céramique. — Une céramique de très bonne facture a pu être mise au jour dans les sépultures comme parmi les rejets domestiques du premier village (pl. IV, 1-2). Une étude minutieuse, mais encore incomplète, de ces pièces ainsi que des innombrables tessons de pots recueillis, a révélé jusqu'ici l'existence de plus de dix-sept types de vases différents. La poterie de notre site, façonnée à la main, comprend des vases à orifice étranglé, des vases de forme ovoïde, des gobelets, des récipients cylindriques, des terrines à parois évasés, d'autres à parois concaves et à orifice de même diamètre que la base, des vases coniques, des bols, des vases pourvus de deux et de trois pieds, des marmites pourvues de tenons, de grandes jarres du type « pithoï », de la vaisselle grossière de types divers, etc. Semblable en cela à Mérimdé et à Méadi, les vases caractéristiques des périodes prédynastiques de la Haute Égypte sont totalement inconnus chez nous, c'est-à-dire : ceux à bord noir, les vases tasiens ou badariens, de même que les types à décorations blanches ou rouges, ou ceux à anses ondulées, etc. On ne trouve à El-Omari, comme d'ailleurs à Mérimdé et à Méadi[1], qu'une poterie monochrome, lissée, polie, lustrée ou grossière, de couleur rouge, brune ou noire. Toutefois des différences remarquables existent cependant entre la céramique de notre site et celles des deux autres sites de Basse Égypte. Les vases typiques de la civilisation de Mérimdé, comme ceux de la civilisation de Méadi, sont totalement inconnus chez nous.

Vases de pierre. — Un très petit nombre de fragments de vases en calcite avaient été trouvés au cours de la première campagne, mais leur

[1] Un très petit nombre de vases décorés de peinture fut trouvé à Méadi.

contemporanéité avec le reste de l'industrie du site n'avait pu être jusqu'ici établie avec certitude. La seconde campagne fut plus heureuse en ce sens. Un assez grand fragment de vase en basalte recueilli dans certaines conditions a enlevé tous les doutes au sujet de son ancienneté. Les vases de pierres étaient déjà connus, mais leur usage comme à Mérimdé était encore relativement rare.

Industrie lithique. — Si on les classe selon la technique de leur façonnage, on distingue deux groupes d'outils en silex : 1° le groupe à taille bifaciale qui comprend des pointes de flèches à «base évidée» (pl. V, 1, n° 2), des armes ou outils de forme de triangle isocèle, des armatures de faucilles ou de scies (pl. V, 1, n° 1), des haches polies (pl. V, 1, n° 3), etc.; 2° l'industrie à technique lamellaire qui compte des couteaux à un tranchant abattu et pourvu d'un petit manche (pl. V, 1, n° 5), types nouveaux en Égypte, des perçoirs connus sous le nom de «limaces» (pl. V, 1, n° 6), des armatures de faucilles et de scies (pl. V, 1, n° 5), de nombreuses lamelles et éclats, etc.

Les nuclei et percuteurs, polissoirs, fusaïoles, meules et broyeurs à céréales abondent à El-Omari. Nous avons aussi recueilli au cours des fouilles des petits galets en calcaire silicifié pourvus d'une rainure circulaire médiane et qui ne seraient autre que des poids de filet semblables à ceux utilisés à l'époque pharaonique. Mentionnons, enfin, des pics en calcaire également silicifié, types nouveaux d'outils en préhistoire égyptienne [1], et qui servirent vraisemblablement au creusement des demeures mi-souterraines de notre site.

Si on compare notre outillage de pierre à celui trouvé dans les autres sites de Basse Égypte, on constatera que l'outillage du groupe bifacial est analogue dans ses grandes lignes à ce qu'on a découvert à Mérimdé. Mais, par contre, celui appartenant au groupe lamellaire pauvrement représenté dans ce dernier site abonde à El-Omari, tandis qu'à Méadi il constitue la totalité de l'outillage de silex. On remarque néanmoins entre

[1] Sur les pics de pierre de l'Égypte pharaonique, voir : F. Debono, *Pics en pierre de Sérabit el-Khadim et d'Égypte*, dans *Annales du Service des Antiquités*, vol. XLVI (1947), p. 256-285.

les pièces de notre site et celles de Méadi, de profondes différences dans la forme des pièces [1] et la technique du façonnage.

Os, cornes, coquilles d'œufs d'autruche, coquillages, résine. — L'industrie de l'os est assez abondamment représentée. On y trouve perçoirs, poinçons, alènes, aiguilles (pl. V, 2, n°s 1, 2 et 4), d'un type connu en Basse et Haute Égypte, ainsi que quelques types particuliers à notre site. La corne servait à faire des hameçons d'une forme nouvelle en Égypte ou bien encore des alènes (pl. V, 2, n° 3). L'industrie du bois devait avoir atteint un développement assez considérable, comme le témoigne le sceptre dont il a été déjà question ainsi que d'autres objets. Les coquilles d'œufs d'autruche, après usage, servaient au façonnage des grains de colliers et vraisemblablement à l'occasion de récipient comme devaient l'être d'ailleurs les valves de certains coquillages nilotiques («Unio» et «Spatha»). Des petits fragments de résine furent également recueillis au cours des travaux.

Vannerie, tissage, corderie, pelleterie. — Des paniers et des corbeilles (pl. III, 1), semblables à ceux trouvés à l'époque pharaonique, témoignent d'un art de la vannerie assez avancé. On rencontre fréquemment dans nos sépultures et dans les restes domestiques de nombreux exemples de nattes ainsi que des vestiges de peaux de bêtes et de tissus pl. VI, 1.

Notons aussi, dans les détritus, la présence de nombreux fragments de cordes et de cordelettes.

La parure. — Les objets de parures sont abondants et constitués principalement par des coquillages gastéropodes de la Mer Rouge (pl. VI, 2, n° 1), ainsi que par des éléments de colliers taillés dans des coquilles d'œufs d'autruches (pl. VI, 2, n° 2), l'os, la pierre et même des vertèbres de poissons. Des pendeloques ou amulettes en pierre (pl. VI, 2, n° 4) et des nummulites de grandes tailles perforés (pl. VI, 2, n° 3) furent aussi recueillis. L'ocre servait également, parmi d'autres usages, comme fard.

Faune. — Un nombre considérable d'os d'animaux a été trouvé parmi les restes de cuisine. Avec la collaboration du Dr D. Derry, il nous a déjà été possible d'identifier : le porc, l'hippopotame, le crocodile, la tortue,

[1] A l'exception de certains perçoirs connus sous le nom de «limaces».

l'escargot, l'autruche, l'antilope, ainsi que la chèvre et un bovidé. Ces deux derniers étaient vraisemblablement domestiqués. Les os d'un canidé ont pu être aussi reconnus. Les débris d'os de poissons abondent et on y remarque entre autre le «claria» et le «synodonte».

Agriculture et flore. — La deuxième campagne a été notamment fructueuse en ce qui concerne la flore. Grâce à l'aimable collaboration des éminents botanistes de l'Université égyptienne du Caire et en particulier de Mme V. Täckholm et de M. Elhamy Greiss, qui ont bien voulu étudier les matériaux que nous leur avons fournis, de très importants renseignements purent être acquis. C'est ainsi que l'on a pu recueillir, dans une tombe (pl. II, 3), les seules fleurs que l'on connaisse en préhistoire égyptienne [1] («*Pulicaria undulata*» Kostel), (pl. VII, 1). En outre, une découverte importante faite parmi les débris domestiques est celle d'un noyau de datte (*Phœnix dactylifera*» L.) [1], fruit dont le plus ancien spécimen reconnu avec certitude datait du Moyen Empire. Enfin, l'épi de blé, que nous avons mis à jour, représente le premier exemplaire de cette estimable graminée que l'on connaisse en préhistoire égyptienne. Grâce à son parfait état de conservation, il permet de voir en lui non le «*Triticum diccocum*» mais une espèce inconnue jusqu'ici dans l'Égypte ancienne, le «*Triticum monococcum* L.» (pl. VII, 2). Des lumières nouvelles pourront être de ce fait jetées sur l'origine de l'agriculture en Égypte. Une quantité considérable de grains de blé et d'orge («*Hordeum vulgare* L.») furent trouvés à la même occasion ainsi qu'une sorte de pain préparé avec ces mêmes grains. On peut également mentionner, parmi les autres trouvailles concernant la botanique, des graines de vesces (« *Vicia sativa*», L. [1]), une capsule de lin («*Linun usitatissum*», L. [1]), des tiges de «*Saccharum spontaneum*», L. [2] lesquelles sont aussi les premières trouvées en préhistoire égyptienne, du bois de tamaris («*Tamarix* sp.» [2]), et des fruits de sycomore.

Relations extérieures. — La présence dans notre site de nombreux coquillages de la Mer Rouge, ainsi que du vase de basalte, prouvent que les habitants préhistoriques d'El-Omari étaient en liaison avec des régions éloignées.

---

[1] Identifié par Mme Täckholm. — [2] Identifié par M. Greiss.

Conclusions. — Les documents mis à jour à El-Omari, au cours de nos deux récentes campagnes de fouilles, permettent ainsi de conclure que la civilisation de notre site appartient bien au groupe culturel prédynastique de la Basse Égypte représenté par Mérimdé et Méadi.

Toutefois, on remarque que El-Omari se distingue considérablement dans les détails de Mérimdé et de Méadi.

En effet, l'usage d'enterrer les morts dans le village se trouve uniquement, en Égypte, dans notre site et à Mérimdé. Cependant, contrairement à ce qui se passe chez nous, il n'existait pas à Mérimdé de règle constante en ce qui concerne l'orientation des corps, et les tombes ne sont pas pourvues de véritable mobilier funéraire. On n'y remarque, en outre, qu'un très petit nombre seulement de types de vases en terre cuite commun aux deux sites, notamment des marmites à tenons et des vases à orifice rétréci. Les vases à orifice rétréci paraissent être cependant plus abondants chez nous. Quant à l'industrie lithique d'El-Omari, celle à technique bifaciale, est analogue à celle de Mérimdé; mais, par contre, celle à technique lamellaire, rare à Mérimdé, est abondamment représentée chez nous.

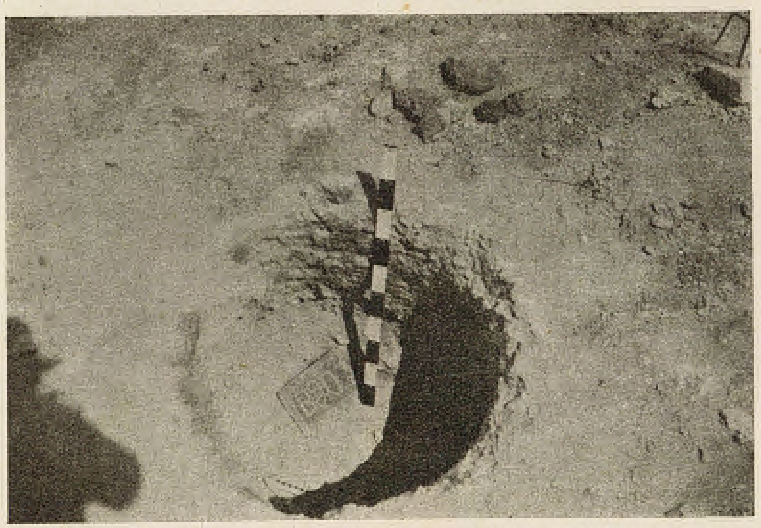
En ce qui concerne les points de comparaisons communs avec Méadi, on observe un changement dans les coutumes funéraires considérable par le fait que, dans le site précité, le cimetière est nettement séparé du village comme en Haute Égypte, et à l'époque pharaonique. Les vases en terre cuite typiques de Méadi sont inconnus chez nous. Par contre, les vases à orifice rétréci paraissent, plus abondants encore à Méadi que dans notre site. Quant aux silex taillés appartenant à la technique lamellaire ils forment à Méadi la totalité de son industrie lithique. Enfin, la présence du cuivre à Méadi et ses nombreux vases de pierre prouvent amplement l'antériorité du site d'El-Omari.

La conclusion générale qui s'impose en ce qui concerne la chronologie est la suivante : Les civilisations de Mérimdé et de Méadi, qui sont d'âges différents, n'avaient pas jusqu'ici révélé de rapport direct entre eux. Notre site, bien que possédant ses propres caractères, souligne, on vient de le voir, des points communs à chacune des deux civilisations. Il devra donc, par conséquent, se situer chronologiquement entre les deux civilisations précitées.

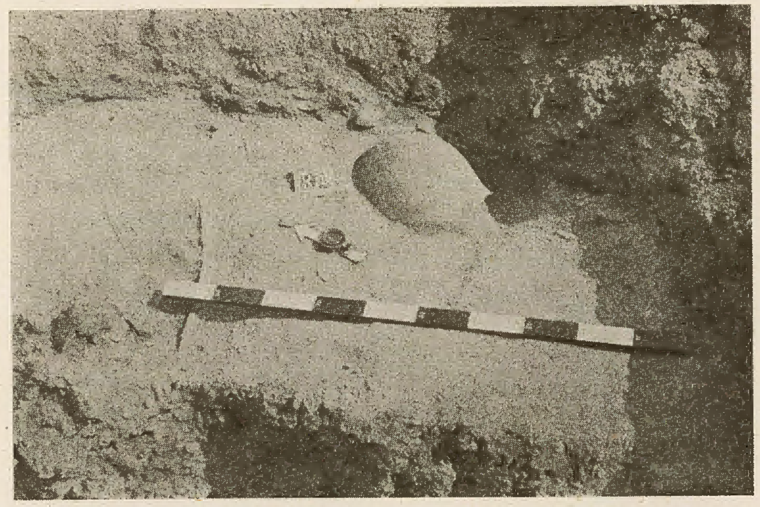
Fernand Debono.



1. « Fond de cabane » partiellement déblayé.



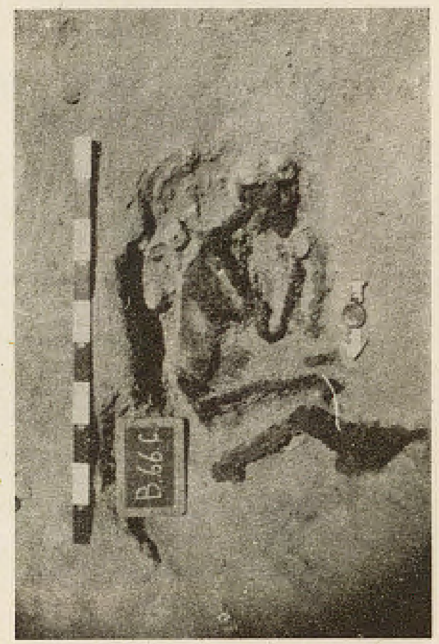
2. Silo ou magasin creusé dans le sol.



1. « Fond de cabane » partiellement déblayé avec rejets domestiques.



2. Sépulture dans le village.



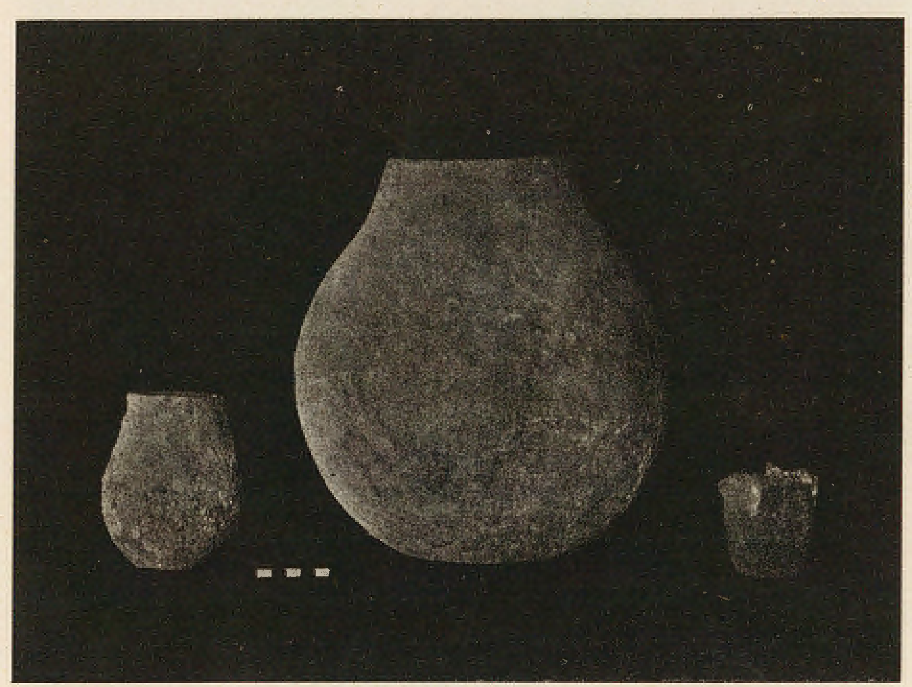
3. Sépulture ayant contenu des fleurs.



1. Squelette à côté d'une grande corbeille enfoncée dans le sol.



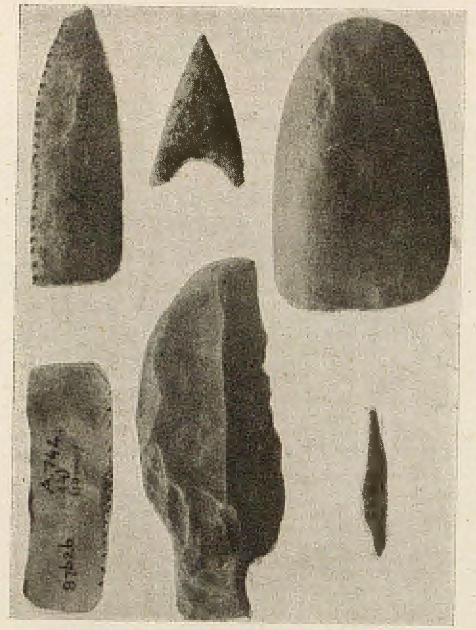
2. Tertre de pierres recouvrant une tombe du cimetière du deuxième village.



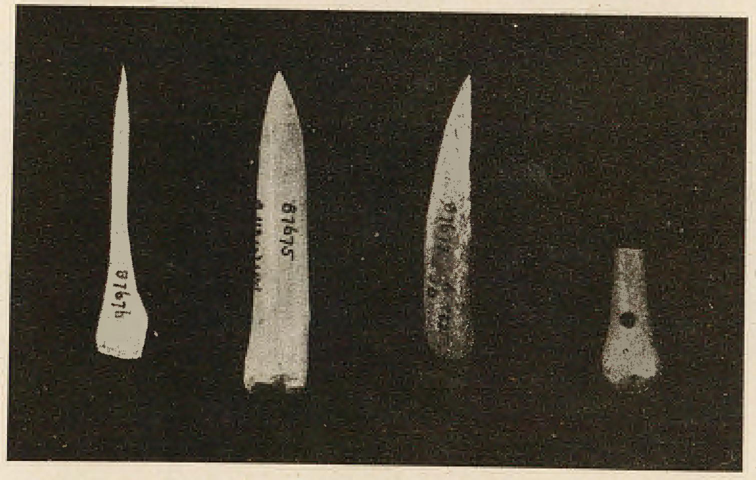
1. Vases en terre cuite avant nettoyage.



2. Quelques vases en terre cuite provenant des fouilles.



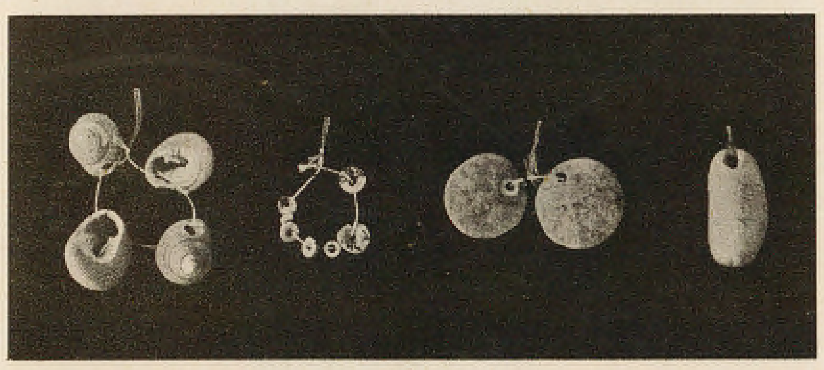
1. Outils de silex de technique bifaciale (nos 1, 2 et 3) et de technique lamellaire (nos 4, 5 et 6).



2. Outils en os (nos 1, 2, 4) et en corne (no 3).



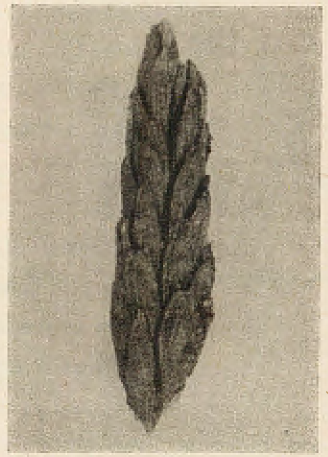
1. Gros tissus.



2. Quelques objets de parure.



1. Petites fleurs (*Pulicaria undulata* KOSTEL), trouvées dans une sépulture.



2. Un épi de *Triticum monococcum* L.

ANATOMICAL REPORTS 1948.

A SMALL MUMMY FROM THE PYRAMID OF DAHSHUR

BY

DR. A. BATRAWI.

During the two winter seasons of 1946-1947 and 1947-1948 excavations were carried out at the so-called *rhomboidal* pyramid of Dahshur which lies quite in the desert some distance from cultivation about 30 miles south-west of Cairo. This pyramid is unique among Egyptian pyramids because of the fact that its upper part is not a direct continuation of the lower. The surfaces of the former part are suddenly bent thus making smaller angles with the horizontal plane than those of the lower (fig. 1).

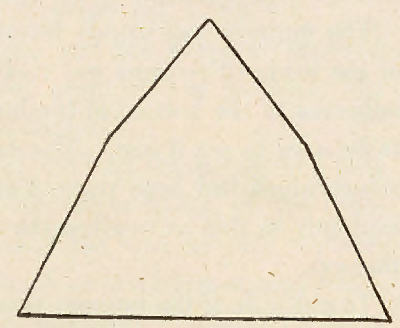


Fig. 1.

The bending near the top is supposed to have been caused by a desire to reduce, for some reason or other, the originally conceived height and bulk of the pyramid. It has become established in the course of the present investigation that the bent pyramid was erected for Seneferu, 1st king of the IVth Dynasty, circa 2900 B.C.

About the end of 1947, a small wooden box, containing a small mummy was discovered under a certain stone in the floor of a built-up

corridor within the structure of the pyramid. This mummy alone forms the subject matter of this report.

I wish here to express my grateful thanks to Mr. Ét. Drioton, Director General, and Mr. Abdessalam M. Hussein, Director of operations, both of the Department of Antiquities, Cairo, for their generous help and supply of collateral information.

DESCRIPTION OF THE MUMMY

AND THE VARIOUS ITEMS INCLUDED THEREIN.

The Intact Mummy.—This was less than one foot in length; of a shining dark grey, almost black colour; and in a good state of preservation. In appearance, it resembled a miniature human mummy (Pl. I, fig. 1). One end was globular in shape representing the head. This was immediately followed, without any cervical constriction, by a broad shoulder region, which itself tapered toward the other end where the extended legs would be. Nothing to represent the human feet, however was demarked at this end, which was just rounded off.

The mummy was utterly featureless and no indication to the nature of the wrapped remains was visible on the surface. It was found to be adherent to the bottom of the box, which contained it, and a knife had to be used to get it free. The dark colour was due to a gum-like substance which had been painted on the surface. This layer of paint was evidently so thin as to allow the wrapping bands underneath it to show through.

To one side of the mummy there were found some masses of the same gum-like substance, which were also sticking to the bottom of the box. Neither the surface of the mummy nor that of any mass was completely smooth. At certain areas the surfaces exhibited globulation of the covering paint (Pl. I, fig. 1), and a number of small yellowish-brown insects were found amongst the globules.

The Nature Of The Covering Paint.—The appearance and semi-transparent character of the substance used for protecting the surface of the

mummy, both suggested that it was more likely to be a gum and not a resin. A sample of this substance was submitted to chemical analysis by Mr. Zakaria F. Hassan of the Biochemistry Department, to whom my thanks are due. The results of some preliminary tests have proved in favour of the contention stated above, viz, that the preservative substance painted on the surface of the mummy under consideration was largely of a gummy and not a resinous nature.

The Insects.—These were examined by Dr. A. Salem, Entomologist at the Faculty of Agriculture, to whom I wish here to express my gratitude. Dr. Salem readily identified the insects as Mite Beetles, Gibbium psylloides, Czemp. The old material differed from the recent examples, to which it was compared, in being lighter in colour only. This difference was evidently due to the disintegration of the internal organs in the case of the ancient specimens.

The Wrapping Process And The Material Used.—Mere inspection of the intact mummy showed that the last wrappings consisted of narrow bands which overlapped each other. The windings of those bands were partly circular in form and partly of the figure 8 variety (Pl. I, fig. 2).

A small incision, through the gum layer and the wrapping material immediately beneath it, was made at one point on the surface. The process of unwrapping was quite easy at first.

It revealed that the figure 8 variety of winding the bands was only resorted to at the very last layer. The circular winding, on the other hand was used for a number of layers before the final one was reached.

The narrow type of band was used only for those last layers of wrappings. Each band, about half an inch in breadth, was made of a folded strip of linen material. Deep to those layers unfolded strips of the same material about one inch wide were used; and they were found to be wound in different directions.

The linen material was found to be quite strong and in a very good state of preservation. It however was not of a very fine quality like certain specimens found with royal mummies of a slightly later date, viz, the Vth and VIth Dynasties.

As the unwrapping of the mummy was continued the process became more and more difficult and increasingly tedious. A very large quantity of material was used and the layers at some points, especially near the two ends of the mummy, were made very adherent to one another either by dried blood or by an adhesive substance in some embalming material used. Some force had to be used in separating the layers from one another.

As the central objects of the mummy were approached the wrapping material was found somewhat crumpled denoting that shrinkage had affected the mummified soft parts.

Just before actually exposing the mummified remains two objects revealed themselves.

(*a*) A very soft white mass which easily disintegrated on touch. Examined by means of a loop it was found to be filamentous in structure and it strongly suggested a mass of fungus.

(*b*) At another point a small piece of what seemed to be a feather was found. The diagnosis was at once confirmed by means of the loop again. It was brown in colour, well preserved and its parts appeared to be glued together by some adhesive substance. This piece of feather was the first indication encountered of what kind of animal the wrapped remains might have belonged to.

These last two objects will be described and discussed later in this Report.

At this stage, and in order to save the mummified remains the ill effects of any violence in removing the cloth adherent to them a 95% solution of alcohol was used to soften the material. The method proved very satisfactory, and the wrapped remains, mainly bones, were successfully exposed without any damage or disturbance, Pl. II, fig. 2.

The exposed bones were seen at a glance to be of avian nature. They were not absolutely clean. Although no recognisable soft parts were preserved the bones were partially covered and intimately held together, by a reddish brown substance which looked like resin.

Some other points were also soon observed.

(*a*) The globular head end of the mummy did not contain any anatomical remains whatever. It consisted entirely of a mass of wrapping linen.

The core of this mass has been preserved and it appears in the pictures (Pl. II, fig. 2) and (Pl. III, figs. 1, 2 and 3), attached to the top part of the skull of the bird. The skull itself was actually placed in the broadest and thickest part of the mummy.

(*b*) The visible bones were arranged in no natural anatomical order. Taking the skull, with its frontal part exposed as a starting point, the following parts were found in unnatural positions. The breast bone was hiding the beak part of the skull, and was reversed from before backward; the pelvis was reversed upside down and from before backward too; and the bones of the right wing were not in their expected place, but were found along with the bones of the legs at the farther end of the mummy. See (Pl. II, fig. 2).

The avian bones were then carefully removed, one by one, for examination. In the course of this process, a number of peculiar and very slender bones of non-avian character, were met with. Then a small complete skull evidently of mammalian features was found with the mandible and teeth all intact. Further investigation brought to light parts of no less than five skulls of the same mammalian type.

It is worth while to point out here that the mammalian cranial parts and the peculiar slender bones were all mingled with various avian bones. An outstanding example of this intermingling was that where a small mammalian humerus was found passing through, and firmly held to, one carpometacarpal bone of the bird (Pl. III, fig. 2). Most of the mammalian long bones were completely intact. The damage to the small and delicate skulls, or to some of the long bones may be reasonably attributed to some force used either while wrapping the mummy or while disentangling the bones for examination.

(*c*) The fungus-like mass was found related and even adherent to the right eye-ball of the bird. The eye-balls were represented each by a black mass within a bony ring of ossified sclera.

(*d*) No more feather remains were found.

The items enumerated above will now be further examined in the order of their investigation.

The Brown Substance Holding The Bones.—This substance has already been noted as looking like resin.

Samples of it however were taken from the pelvic cavity and from the vertebral region for chemical analysis. Mr. Zakaria F. Hassan, of the Biochemistry Department, again kindly accepted to test those samples for nitrogen. The results of the tests proved positive for nitrogen, and it should be concluded that the reddish brown substance under consideration consisted, in part at least, of proteins, and must represent the remains of muscles and other soft tissues.

The Mammalian Bones.—It has already been mentioned that parts of no less than five skulls of this type were found wrapped together with the avian bones. Corresponding or slightly less numbers of fore and hind limb bones could be counted. Much fewer numbers of other bones, such as vertebrae, pelves, scapulae and ribs, were present. Any number of the same bone exhibited the same anatomical features and details. It was therefore concluded that all five specimens belonged to one and the same species.

The complete skull (Pl. III, fig. 3), was compared to a number of likely specimens in our Museum of Anatomy, and was readily identified as that of a bat. It however differed from the museum specimens in some details. The identification of the species to which the skull belonged thus required some further study. This was kindly carried out by Dr. K. Wassif of the Zoology Department, Faculty of Science, Cairo, to whom I wish to express my cordial thanks. His conclusions are expressed in the following note which was directed by him to me :

"The bat skeletons found in the Dahshur pyramid belong to the long-tailed bat : *Rhinopoma microphyllum*. At the present time, this species occurs in large numbers, apparently to the exclusion of any other species in some of the tombs in the neighbourhood of the Sakkara Pyramid."

It became now clear that the peculiar bones belonged to the same skeletons as the skulls. The slender long bones were those of the bat wings. Some of these were actually found in bundles held together by remains of soft tissues. It seems very probable then that the bones of any one bundle belonged to one and the same wing, which had been folded at the time of wrapping.

The Avian Bones.—Nearly all the bones of one bird skeleton were found (Pl. III, fig. 2). There was no duplication of any one bone, and it was therefore concluded that all the avian bones collected belonged to one skeleton. The horny sheaths of the beak and claws were among the missing parts.

Although, as already stated, the gross parts of the bird were not found in their proper anatomical relationships, the bones in the case of certain parts, *e.g.*, a wing, a leg, the vertebral column or the skull, were nevertheless normally disposed to one another. The obvious inference is that the bird had been dismembered but that each separate member, when wrapped, was intact and its soft tissues all present.

The identification of the bird was by no means easy. It was apparently a bird of prey. The beak and claws were powerful and strongly curved. But it was equally clear that it was not a member of the falcon or the hawk families contrary to what would have been expected at first on the basis of the common knowledge of Ancient Egyptian practice. There was no lacrimal process or any teeth (both so-called). Moreover, in contrast to the beak and claws, the keel of the sternum was relatively small, and indeed all bones were rather too slender for their length. The bird was obviously no strong aviator or powerful raptorial.

The skeleton was eventually compared to those of the birds of prey in a very valuable collection of mummified animals at the Fouad I Agricultural Museum, Cairo. I wish here to acknowledge my great indebtedness to Mr. M. A. Alhitta, of the Ancient Egyptian Section at the Museum, for his generous help in this process of identification.

Only one museum specimen, viz, that of an owl, exhibited sufficiently close anatomical resemblance to the present skeleton. The configuration of the cranium, the mandible and particularly the orbit was identical in both cases. Equally close resemblance was observed between other corresponding parts of the two skeletons, especially between the sternii and the pelves, apart from the actual size. The resemblances were deemed sufficient to justify the conclusion that the skeleton under consideration was also that of an owl.

There were however some differences between the two skeletons compared above. The axial part of the museum specimen was on the whole larger than that of the other one. The wing bones though of about the same length in both instances, were thicker and stronger in the case of the Museum skeleton again. The tibiae and especially the tarsi, on the other hand, were considerably longer in the case of the specimen under investigation. This last difference between the two skeletons was considered as the only one of real significance, and, in appreciation of its value, the two specimens had to be assigned to two different species of the owl Family.

The museum specimen, which bears No. C. 29560, was identified and described, by Gaillard et Daressy (1905), as that of a marsh owl, Asio brachyotus, Gmélin, and the authors gave its tarsal length as 45 mm. This species, on comparison of the descriptions, has been identified with Asio f, flammeus of current nomenclature used by Meinertzhagen, 1930.

The other forms of owl, which are of about the same size as Asio f. flammeus but possess longer legs and especially tarsi are the white owl, Tyto a. alba (Mediterranean form), and its close relation (the African form), Tyto alba affinis. According to Meinertzhagen the two types Asio flammeus and Tyto alba have about the same wing span, but the tarsal length, in the case of Tyto is 58-66 mm. (the Med. form) and 63-71 mm. (the Afr. form), as against 45 mm. in the case of the available skeleton of Asio.

From the above comparisons, and from the fact that the tarsal length in the case of the skeleton under study was found to be 67 mm., it seemed justifiable to refer this last example to the Tyto group of owls. On the grounds of present day distribution of the Tyto forms, that specimen was most probably of the Tyto a. alba type; but it also could possibly have been of the Tyto a. affinis type.

The Piece of Feather.—Unfortunately most of that piece has disintegrated owing to unavoidable repeated handling of the remains; but one barb however had been saved and mounted on a slide (Pl. IV, fig. 1), thanks to my colleague Dr. H. Hilmy for his voluntary help on this as well as on other points. Samples from the wing, tail and ventral feathers of a recent stuffed specimen of Tyto a. alba were obtained and also mounted for examination and comparison. Pictures of these samples appear in (Pl. IV, figs. 2 and 3 and Pl. V, fig. 1).

The differences between the barbs of the recent caudal and ventral feathers (Pl. IV, fig. 3 and Pl. V, fig. 1) on the one hand, and the ancient barb (Pl. IV, fig. 1) on the other are too obvious to need any comment. But the resemblance between the old barb and the barbs of the recent wing is indeed very close. The length, thickness and arrangement of barbules in the two instances are almost identical, especially when the old specimen is compared to the barb at the extreme left of the picture of the recent wing feather, where no overlapping of barbules obscures the observation.

It is very probable therefore that the piece of feather, which was found wrapped with the mummified remains of the owl came from the wing of the same bird. If this contention is correct, as it seems, it then provides confirmation to the identification of the owl made from its bony remains. Because of its small size however, the piece of feather seems to have been wrapped with the bones but inadvertently.

The Fungus-like Mass.—The first appearance of this mass was a surprise to me as well as to some Egyptologists and Archaeologists, who were present at the time of unwrapping the mummy. When later a number of specimens were taken from the mass and examined under the microscope, the appearance of branching septate hyphae was thought to clinch the earlier diagnosis. On consulting better informed quarters about identification, however, it was pointed out to me that the hyphae examined could not be of any great antiquity; they seemed too fresh and intact for that.

In view of that warning it was deemed unnecessary to proceed much further with the study of the fungus. The following facts will be stated just for the sake of record, in case the same experience be repeated to others in the future :

1. The unwrapping of the mummy and the detection of the funguslike mass took place some weeks after removing the box from its burial place.

2. No insect track was detected to traverse the wrapping material.

3. Attempts to cultivate the fungus, on two different media, failed completely.

COMMENTS AND DISCUSSIONS.

Apart from its unusual place of burial within the structure of the pyramid, the mummy described above is of special interest because it is the only example, available so far, of an intact mummy that has been referred to the beginning of the IVth Dynasty, *i.e.,* close on 5000 years ago. The following points, which have been merely noted in the previous passages of this report, are further discussed and commented upon here.

The Appearance And State Of Preservation Of The Mummy.—In contrast to the custom with at least some human mummies of Old Kingdom date, no attempt seem to have been made to mould, in the wrapping material, the prominent features of the mummified subject (see Derry, 1942). Nor was there any representation of those features in the form of a mask or in painting as was the custom in later Periods of Egyptian history. Thus the mummy was absolutely featureless, and the identification of the mummified subject had to wait till after the actual remains were examined.

The intact mummy appeared in a perfect state of preservation, Pl. I, fig. 1. No discernible signs of decay due to the lapse of time, humidity, putrefaction or any other common agent were found on the surface. Further, the wrapping linen was in a very good condition except for some soiling, probably of blood, at certain places.

The gum-like substance used for covering the surface of the mummy must indeed be considered to have been very effective in protecting the contents from external invasions. It stood even to the mite Beetles and their larvae, which are described by Wilcocks (1922) as "will feed on all kinds of substances from wall paper and dry paste adhering to it to Egyptian mummies". It is of course impossible to say when exactly the insects got into the box containing the mummy. It seems unlikely that they entered the box before the wood cracked a considerable time after burial.

The Mummified Animals.—Inspite of the great variety of animals mummified by the Ancient Egyptians, the present occasion is the first in which

bats have been found in a wrapped mummy. Moreover it should be recalled that the mummified bats all belonged to the same species which is prevalent, almost to the exclusion of any other species, in the same locality at the present time. Bats are known to be conservative non-migratory animals.

It may be worthwhile to point out that the condition and position of the bones in the mummy would preclude the possibility that the bats were swallowed by the owl before it was killed.

The owl had been previously found in wrapped mummies. It is most interesting to note what Gaillard and Daressy (1905) wrote about the specimens obtained therefrom. Those authors stated that, «Aucun rapace nocturne n'a été trouvé momifié isolément, mais nous avons rencontré, associés à des séries de rapaces diurnes, divers restes se rapportant à des oiseaux du groupe des chouettes ou des hiboux».

It is true that in the present case also an owl has been found mummified, not alone, but in association with some other animals. These other animals, however, were neither raptorial *birds* nor of diurnal habits; they were nocturnal mammals.

This newly found association is remarkable and provides material for thought. The only characters common to the owl and the bat are (1) the power to fly, and (2) the nocturnal habits. It is open to question whether the Ancient Egyptians knew about the mammalian nature of bats or whether they included them among birds. In any case it may be reasonable to suggest that the mummy under investigation represented an offering symbolic of the power of flight at night, which might be of service to the *Ka* (soul) of the deceased in its journey through the darkness of the unknown life after death.

The white owl species is at present resident in this part of Egypt, but it is interesting to note how Meinertzhagen (1930) described an unusual specimen of this type. He wrote thus, "A single specimen obtained by Nicoll is inseparable from this form (the African form of white owl), and is probably an aberration and not a straggler. But it cannot be called by any other name and the form must be admitted". The possibility of the IVth Dynasty owl being of that African form of white owl has already been suggested in a previous passage.

The Embalming Technique.—In contrast to the procedure in later Periods the bird in the present instance was completely plucked of its feathers and deliberately dismembered before being wrapped (see Pl. II, fig. 2).

The question of dismembering the dead body, as part of the embalming process practised at the time of the Old Kingdom, has been for long a disputed subject as far as the human body was concerned. Petrie (1892) advanced the theory that, at that Period, the body was dismembered and deprived of its tissues before wrapping. Later, Petrie, Wainwright and Mackay (1912) expanded the arguments in favour of that theory and marshalled long evidence on two different lines :

(*a*) The finding, in intact tombs, of wrapped mummies where (1) the linen was in direct contact with clean bone and even with the joint surfaces, and (2) the bones were not all in their proper anatomical relationships.

(*b*) Some statements in the Book of the Dead, in which the deceased prayed that the parts of his body might be restored to their proper place.

Elliot Smith, as mentioned by Derry (1942), refused the above theory and suggested, in explanation of the anatomical evidence put forward by its authors, that the graves when last discovered had been rifled and the bodies were later re-wrapped and re-buried.

Derry (1942) seemed, like Elliot Smith, to doubt the validity of the assumption that the tombs, described by Petrie et al as intact, were really untouched. He surveyed and discussed the evidence available up to the time of writing his article, and he rightly explained the absence of tissues and the adherence of linen to bone as effects of "ordinary decomposition". The significance of a displaced right fibula of an otherwise undisturbed mummy from Saqqara, was, however, left by Derry without any definite evaluation, and he concluded his discussion thus : "Nevertheless, in view of the undoubted fact that disturbed bodies were re-wrapped and re-buried, I cannot accept the theory of deliberate dismemberment and removal of the tissues".

The mummy under investigation did not include human remains, it is true, but, because of its well preserved condition, it cannot be left out of any discussion on the subject of mummification in the Old Kingdom. Deliberate dismemberment was certainly carried out in this case. There

is no evidence whatever that the mummy was disturbed or re-wrapped. The bones were not absolutely clean; they were held together by the remnants of changed soft tissues, which were also adherent in considerable quantity to the wrapping linen. The changed state of the soft tissues was most probably the result of putrefaction, especially before wrapping the parts. The humerus of a bat found passing through the soft structures between two metacarpal bones of the owl, gives remarkable evidence for that.

Now the position, in our opinion, may be summarised as follows :

(1) The judgement of a tomb being disturbed or not must be entirely left to the Archaeologists.

(2) The statements from the Book of the Dead are too vague to lend any real support to the theory of dismemberment. The prayers can serve, to an equal extent, in restoring to their proper place the disarticulated parts of a body left to ordinary decomposition.

(3) The adherence of linen to bone, and even to the articular surfaces, has been rightly explained by Derry as a result of putrefaction.

(4) Dismemberment of animal bodies did occur.

(5) The finding of displaced bones in some wrapped human mummies may simply be due to bad technique and ignorance of anatomy in some cases, or it may be due to lack of honesty on the part of the embalmers in others.

(6) The evidence either for stripping bones of all tissues before wrapping or for re-wrapping clean bones, which had once been part of an intact mummy, is till now far from convincing. The question of dismembering the human body after death should therefore remain open for further enquiries.

It is impossible, in the present instance, to say what chemicals were used for cleansing and preserving the body to be mummified, or what procedure, beside plucking the feathers and dismembering the bodies, was actually followed. The fact that the mummy was found adherent to the bottom of the box, together with the fact that masses of the gum-like

substance were found also adherent to the wood on one side of the mummy only, both facts strongly suggest that some at least of the covering paint was applied while the mummy was actually placed inside the box. The painting material must have been in a liquid state. The masses on the bottom of the box must have been produced by the dripping of the liquid from the instrument used to transfer it from a container, placed on one side of the box, to the mummy inside. The globulation of the substance on the surface must have been due to its cooling toward the end of the process.

In any case the state in which the animal remains have been found, can by no means, be highly complimentary to the embalmers in the present instance. It should however, be born in mind that here only animal remains were wrapped, and that the treatment in this case was probably inferior to the treatment of the human body. The writer (1947), in another investigation, found evidence very suggestive of more than one method of embalming the human body, according to rank, even at the time of the Old Kingdom.

REFERENCES.

BATRAWI, A: (1947), *The Pyramid Studies, Anatomical Reports. Annales du Service des Antiquités de l'Égypte,* t. XLVII.

DERRY, D. E. (1942), *Mummification, Methods practised at Different Periods. Annales du Service des Antiquités de l'Égypte,* t. XLI.

GAILLARD and DARESSY (1905.), *La Faune Momifiée de l'Antique Égypte, Catalogue général des Antiquités Égyptiennes du Musée du Caire.*

MEINERTZHAGEN, R. (1930), *Nicoll's Birds of Egypt.*

PETRIE, F. (1892), *Medum* (London).

PETRIE, F., WAINRIGHT and MACKA (1912), *The Labyrinth, Gerzeh and Mazguneh (British School of Archeology In Egypt).*

WILCOCKS, F. C. (1922), *A Survey of the more important economic Insects and Mites of Egypt, Tech. Bull.* N. 1, *Agricultural Society of Egypt.*

A. BATRAWI.

EXPLANATION OF THE PLATES.

Pl. I, fig. 1.—The box, outer casing with the lid in place, to the right. The inner casing with the mummy exposed to the left.

fig. 2.—Unwrapping the mummy; note the figure 8 variety of binding.

Pl. II, fig. 1.—The circular variety of binding.

fig. 2.—The bird skeleton exposed.

Pl. III, fig. 1.—The bird skeleton exposed, but breast bone removed to show beak.

fig. 2.—The parts of the avian skeleton spread out.

fig. 3.—The avian skull, a bat skull and a bat mandible.

Pl. IV, fig. 1.—Barb of the ancient feather.

fig. 2.—Wing feather of a recent white owl.

fig. 3.—Tail feather of a recent white owl.

Pl. V, fig. 1.—Ventral feather of a recent white owl.

fig. 2.—Fungus filaments.

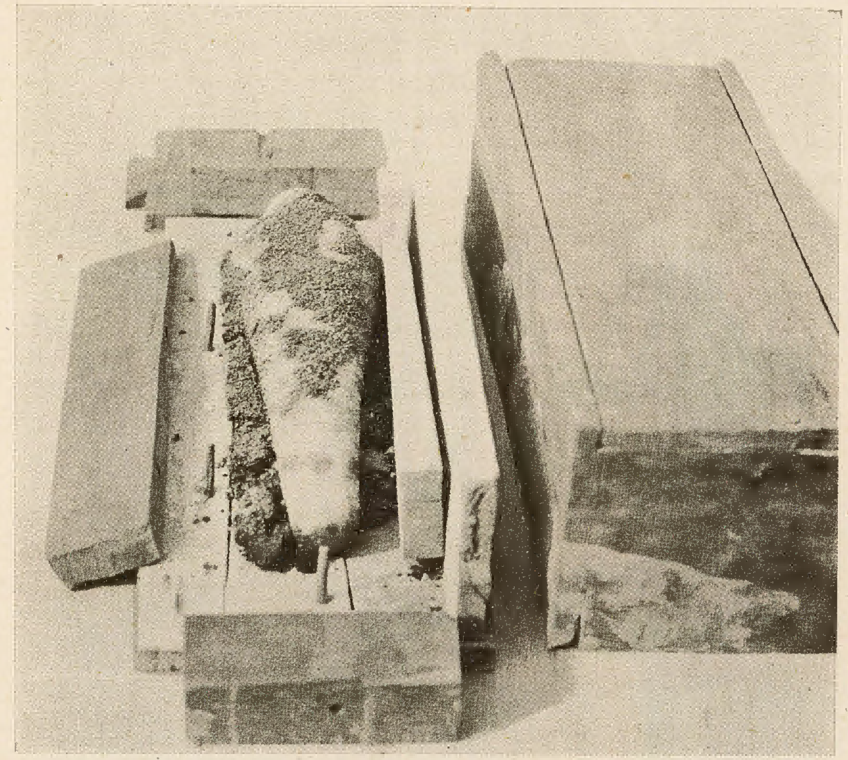


Fig. 1.



Fig. 2.

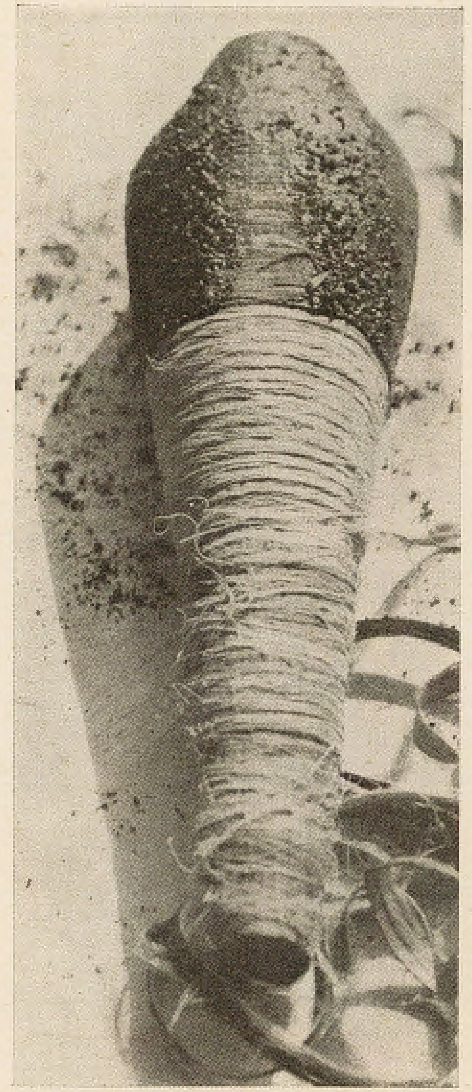


Fig. 1.



Fig. 2.

Pl. III

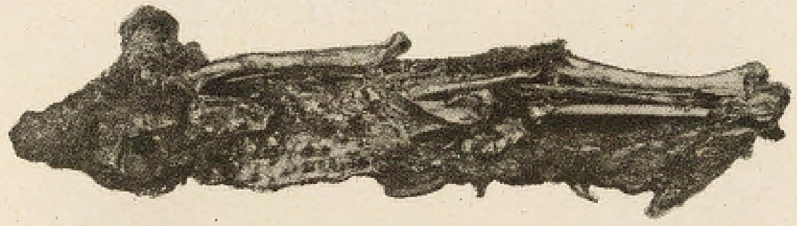


Fig. 1.

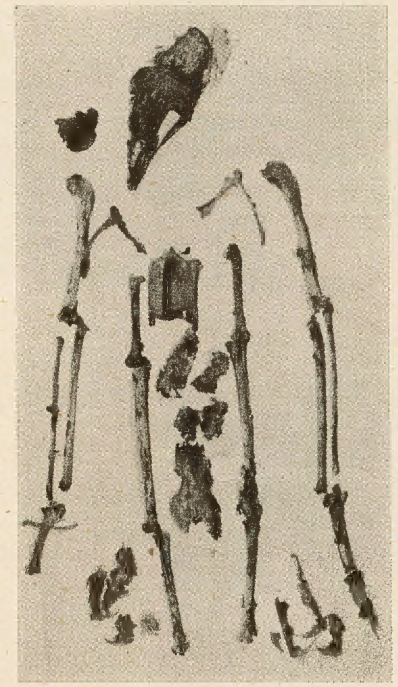


Fig. 2.

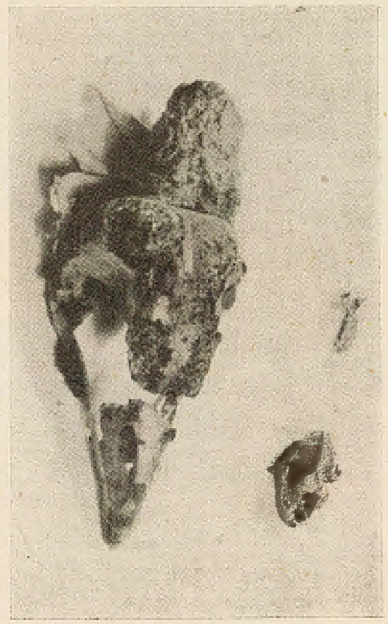


Fig. 3.

Pl. IV



Fig. 1.

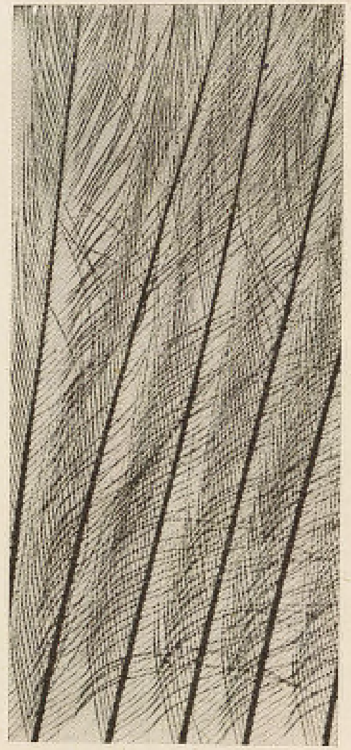


Fig. 2.

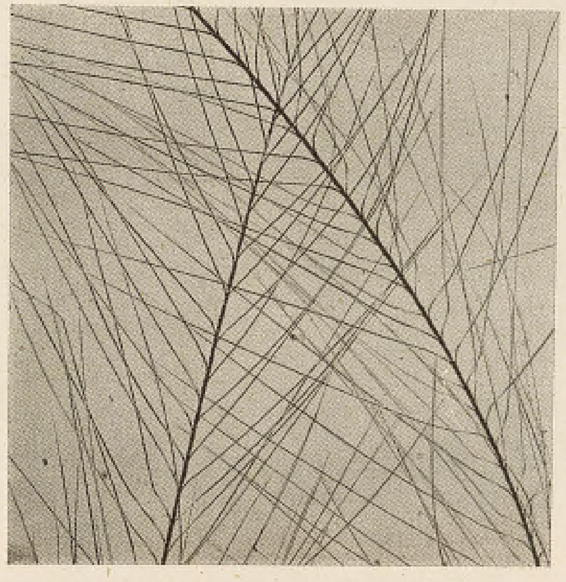


Fig. 3.

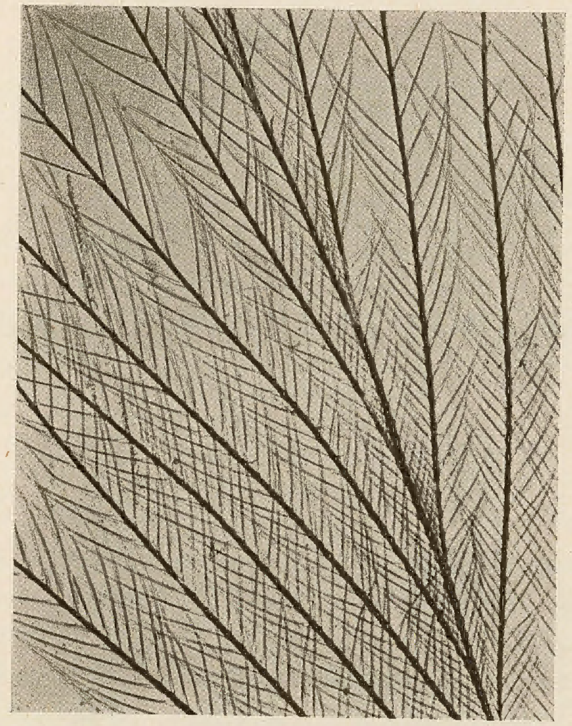


Fig. 1.



Fig. 2.

REPRÉSENTATION DU DIEU NIL
SUR LES MONNAIES ROMAINES

PAR

ABD EL-MOHSEN EL-KHASHAB.

C'est chez les Grecs qu'apparaissent les premiers vrais types monétaires, c'est-à-dire ceux qui sont recouverts sur les deux faces de représentations ou motifs.

Les savants avancèrent deux théories au sujet de l'origine de ces types monétaires. Les uns leur donnèrent une origine religieuse, parce qu'ils croient que les premières frappes de monnaies se faisaient dans les temples importants et que les prêtres étaient les capitalistes et les banquiers de l'époque. Les autres pensèrent que ces types avaient une origine commerciale, tout en ne déniant pas le caractère religieux. A leur avis, les motifs représentant des animaux, des produits naturels ou encore des instruments, servant comme moyens d'échange avant l'invention de la monnaie, prouvent indiscutablement l'origine commerciale de ces types. En effet, bien que la religion ait pénétré dans toutes les activités de la société ancienne, il est impossible qu'on puisse supposer que tous les types monétaires aient eu une origine religieuse seulement.

Les types monétaires étaient le symbole de l'État et le sceau du fonctionnaire qui était chargé de la frappe. Ils étaient émis par l'autorité publique sur les métaux comme garantie du gouvernement que les lingots monétaires étaient d'un bon aloi et d'un poids exact. Rappelons que c'est en Lydie qu'apparaissent les premiers lingots monétaires. Ils étaient privés, c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas émis par l'État. La dernière évolution de ces lingots métalliques fut la monnaie officielle ou monnaie proprement dite.

A ce moment, les types monétaires commencèrent à représenter des signes officiels qui étaient souvent les dieux éponymes de l'État ou leurs symboles. Le choix de ces signes a des origines diverses. Quelquefois il se rapporte à l'histoire légendaire de la cité ou alors à des caractéristiques naturelles ou géographiques ou bien encore à des symboles parlant, des nymphes des forêts, dieux des fleuves, ou bien des jeux publics, etc. Mais il n'y a pas une seule représentation d'effigies de gouverneurs avant la période des diadoques d'Alexandre le Grand chez les Grecs. Toutefois, on remarque déjà sur les monnaies persanes, des portraits de rois et de satrapes.

Chez les Grecs, grâce aux grands maîtres de l'art pendant le ve siècle av. J.-C., le caractère artistique des types monétaires est mis plus en relief qu'à la période primitive ; mais c'est à cause du contact de l'hellénisme avec la civilisation du Levant, après Alexandre le Grand, que les Grecs adoptèrent l'idée purement orientale de l'apothéose des rois. Ce changement des idées grecques s'observe clairement sur les « droits » de la monnaie. C'est alors qu'on voit l'effigie d'Alexandre le Grand représentée comme fils d'Amon sur les pièces de monnaies. Après Alexandre le Grand, ses diadoques, devenus indépendants, la remplacèrent par leurs propres portraits. Ainsi les monnaies devinrent plus réalistes qu'idéalistes. Elles étaient comme une chronique figurant les acteurs de l'histoire. Quant aux revers, ils continuèrent à porter des symboles religieux, mais avec une tendance vers l'uniformité et la stabilité nécessitées par le grand développement commercial.

Pendant l'époque romaine, on a frappé la catégorie des monnaies dite aujourd'hui « la monnaie grecque impériale ». La majorité des pièces appartenant à cette catégorie était de bronze. Ce sont actuellement des collections uniques et d'une grande valeur historique. Elles révèlent des cultes locaux et des dieux dont parlent les textes contemporains. En Égypte, cette catégorie de monnaies grecques est désignée sous le nom de « monnaies d'Alexandrie ». Les Romains en ont frappé après la mort de Cléopâtre VII, spécialement pour l'Égypte à Alexandrie, à l'image de la monnaie ptolémaïque. Les légendes et les dates de frappe y sont encore en langue grecque. Les « droits » de cette catégorie de la monnaie d'Alexandrie reproduisent les effigies des empereurs romains à partir du

Ier siècle jusqu'au IIIe siècle de notre ère. Les revers portent toutes les représentations de cultes des dieux, depuis la période pharaonique, jusqu'à la période gréco-romaine. Parmi ces cultes, on remarque celui du Dieu Nil.

Le Nil [1] n'était pas le seul dieu parmi les dieux des fleuves qui étaient représentés sur les monnaies. Partout, comme en Égypte, les dieux des fleuves étaient adorés et leurs symboles étaient représentés sur les monnaies. Ce culte du dieu Nil (Hapi) existait en Égypte depuis l'histoire ancienne, et les textes qui le mentionnent sont nombreux. Les Égyptiens considèrent le dieu Nil comme le dieu de la nourriture et la source de l'abondance et de la fécondité. L'inscription du temple d'Edfou (traduite par le D^r Ét. Drioton) le qualifie de : « Nil père des dieux, ancêtre qui a créé l'Ennéade et qui nourrit les dieux par le suintement de son corps. Les hommes vivent de sa sueur jusqu'à ce qu'arrive un autre moment ; qu'il vienne en paix. C'est l'éternel qui ne peut pas périr » [2]. Comme nous le savons, le Nil n'était pas seulement mentionné par les textes, mais il était aussi représenté par les peintures, les reliefs et les statues de la période pharaonique. Il était figuré toujours comme deux androgynes un de la Haute et l'autre de la Basse Égypte, coiffés de plantes aquatiques, avec une ceinture de pêcheur [3].

Le Nil, comme nous le dit Pline dans son histoire naturelle [4], « a des jours fixes, inonde de ses eaux débordées tout le pays, et, couvrant la terre, il la féconde. Sa crue se mesure par des marques qui sont dans des

---

[1] Le nom Nil Νεῖλος est un mot grec. On a essayé de le faire dériver de l'hébreu נַחַל, voir : W. H. Roscher, *Ausführliches Lexikon der Griech. u. Röm. Mythologie,* III, p. 87, sans toutefois arriver à une conclusion définitive. Son étymologie doit cependant avoir une origine bien déterminée si on s'en rapporte à Nonnus, *Dionysiaca,* III, 275, qui pense que ce nom a été donné au fleuve parce qu'il couvre chaque année la terre d'un nouveau limon. Cf. aussi *Ency. Biblica ; Nile et Dict. of the Bible ;* et Vigouroux, *Dict. de la Bible.*

[2] Ét. Drioton, *Trois documents pour l'étude de l'art copte,* dans *Bull. de la Soc. d'Arch. copte,* p. 72, et note 3 (1945). Aussi un hymne très long daté du M. Empire pour le bon dieu Nil dans un livre d'école ; cf. G. Maspero, *Hymne au dieu Nil*, 1868.

[3] Cf. les catalogues divers du musée décrivant les statues du dieu Nil ; J. Leibovitch, *Bulletin d'Information* (Min. des Aff. étr.), 1947. Le Nil.

[4] Pline, *Hist. Nat.,* V, 10, 5.

puits [1], le débordement régulier est de 16 coudées; un débordement moindre n'arrose pas tout; un débordement plus grand, mettant plus de temps à se retirer, retarde les travaux: celui-ci, par l'humidité qu'il laisse dans le sol, empêche de profiter de l'époque des semailles [2], celui-là ne permet pas d'ensemencer un sol desséché, l'Égypte redoute l'un et l'autre: à 12 coudées, il y a famine, à 13 il y a encore disette, 14 amènent la joie, 15 la sécurité et *seize, l'abondance et les délices*» [3].

Le Nil, pendant l'époque romaine, demeure, comme il restera toujours, l'être adoré, surveillé et admiré. Il était, pour les Égyptiens, le symbole de leur civilisation. La collection de monnaies d'Alexandrie nous le fait voir, adoré, surveillé, admiré, comme nous l'a déjà dit Pline, plus haut, et comme cela persiste encore de nos jours. Ainsi, on trouve sur les revers des spécimens que nous possédons, des représentations suivantes :

1° Le Nil, à demi allongé, son bras appuyé sur un hippopotame; il tient un roseau et une corne d'abondance pendant que seize enfants jouent, autour de lui (fig. 1). Ce sont les symboles d'une crue abondante.

Cette représentation est une copie fidèle de la statue du dieu Nil, dédiée par l'empereur Vespasien Auguste dans le temple de la Paix à Rome. Cette statue représente, selon Pline : « le Nil avec seize enfants qui jouent alentour, symbole des seize coudées auxquelles doit parvenir le Nil dans sa crue la plus avantageuse.» [4]

2° Le Nil à demi-couché vers la gauche, portant un lotus sur la tête et tenant un roseau et une corne d'abondance de laquelle surgit un génie (enfant) indiquant le chiffre grec ις (= 16), le nombre des coudées. Au-dessous du dieu, un crocodile vers la droite (fig. 2).

3° Comme la représentation précédente, mais le génie présente une couronne au dieu (fig. 3).

[1] Le plus fameux nilomètre est celui d'Éléphantine qui est le plus ancien, et qui est daté de la période ptolémaïque. Le second est celui de la période arabe à l'île de *Roda;* c'est le plus moderne.

[2] Cf. aussi PLINE, *op. cit.*, Liv. XVIII, 47, 1.

[3] PLINE, *op. cit.*, V, 10, 8. La hauteur du débordement du Nil était différente selon la région; Arist. donne la hauteur de quatorze coudées à Memphis, 2361 dans *Ency. Biblica.*

[4] PLINE, *op. cit.*, XXXVI, 11, 4.

4° Le buste du dieu Nil vers la droite, portant des fleurs aquatiques sur la tête, et tenant à l'épaule droite une corne d'abondance dont sortent quelques fruits (fig. 4).

5° Le dieu Nil assis vers la gauche, portant un lotus sur la tête et tenant un roseau et une corne d'abondance, de laquelle surgit un génie portant une couronne. Sur le corps du dieu et derrière lui, quelques génies (enfants). Devant le Nil, un obélisque (nilomètre) sur lequel monte un génie (fig. 5).



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.



Fig. 5.



Fig. 6.



Fig. 7.

6° Deux bustes du dieu Nil et son épouse Euthenia Εὐθηνία (la florissante, Flora), vers la droite. Les deux portent sur la tête des fleurs aquatiques; derrière le Nil, une corne d'abondance (fig. 6).

7° Le Nil assis vers la droite sur des rochers, portant sur la tête, quelques fleurs aquatiques et tenant un roseau et une corne d'abondance. Devant lui, Euthenia debout, vers la gauche, levant la main avec une couronne pour couronner le dieu son époux. Dans l'autre main elle tient une corne d'abondance (fig. 7).

L'art gréco-romain a beaucoup nuancé l'iconographie du Nil, laquelle est d'une beauté extraordinaire et extrêmement vigoureuse. Un bel homme à tête barbue, et à cheveux longs, et vêtu d'un *himation*. Il ressemble à Zeus, Sarapis et Hercule. Le Nil du Vatican est un exemple parfait de ce type ou représentation [1].

Après l'époque romaine, les auteurs tardifs et arabes décrivèrent les fêtes célébrées [2] à l'occasion de sa crue. Le Nil était toujours le sujet des hymnes et des chansons. C'est ainsi qu'on le voit encore représenté sur le revers de la banque-note de cinq livres de S. M. Farouk Ier. C'est une reproduction du Nil du Vatican avec les seize enfants autour de lui, tenant une corne d'abondance et s'appuyant sur un sphinx (pl. I). Mais au-dessous, du Nil on voit trois têtes d'animaux autour desquelles coulent les eaux.

C'est un symbole qui s'adapte à la vallée du Nil. Autrefois, Homère a donné le nom Égypte au fleuve entier [3] *et in totum Homero Aegyptus* dit Pline [4].

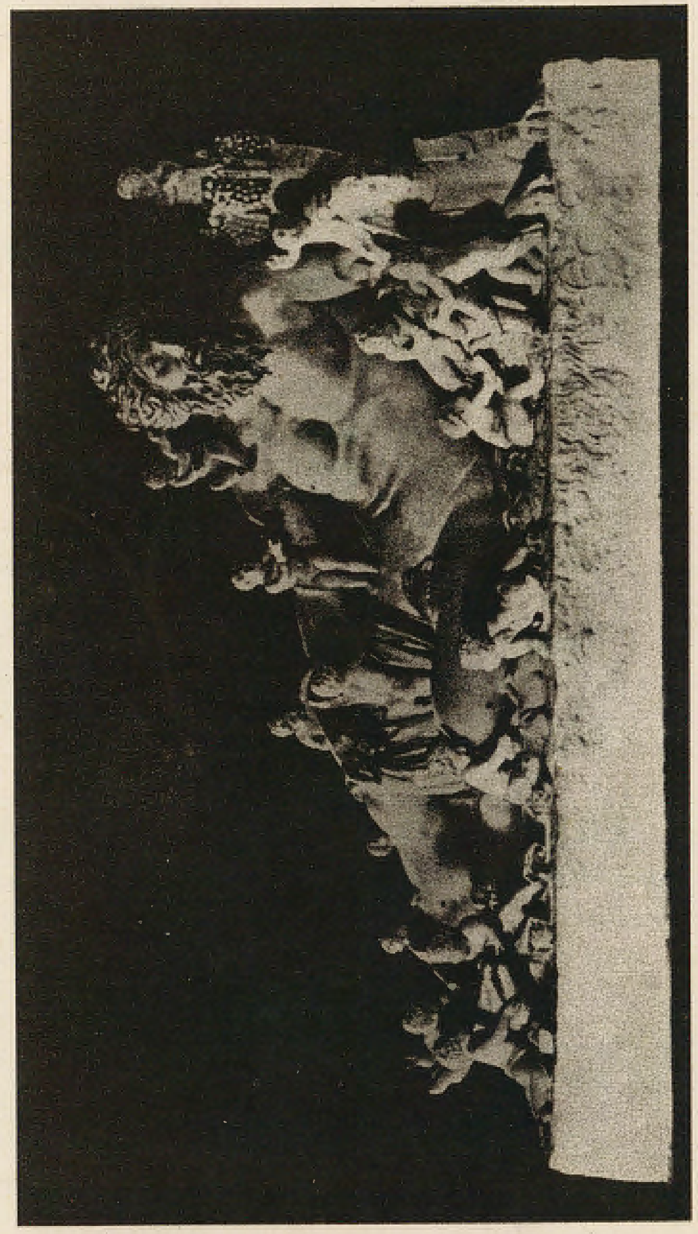
---

[1] Quant à l'origine du Nil du Vatican, c'est une reproduction ancienne d'une statue ancienne du Dieu Nil à Alexandrie. Cf. Roscher, *op. cit.*, Neilos.

[2] Ces fêtes anciennement appelées *νειλῶα*, cf. Heliodore, IX, 9.

[3] Od. IV, 477.

[4] Pline, *op. cit.*, V, 10, 4.



La statue du dieu «Nil» à Rome.

DEUX

STATUETTES DE DIVINITÉS ÉGYPTIENNES

À INSCRIPTIONS ÉTRANGÈRES

PAR

G. MICHAELIDIS.

STATUETTE D'HARPOCRATE À INSCRIPTION CHYPRIOTE.

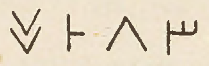
La statuette d'Harpocrate représentée sur la planche I, figs. *A* et *B*, mesure o m. 285 environ de hauteur et provient d'Ehnasia. Elle est taillée dans une pierre jaunâtre abondamment tachetée de noir, pareille à certaines variétés de granit, mais moins dure. Le dieu, complètement nu, coiffé du pshent, la boucle de jeunesse au-dessus de l'oreille, le bras gauche le long du corps, le droit replié suivant le geste traditionnel pour porter le doigt à la bouche [1] mais le posant au bas du menton, se tient debout, le pied gauche en avant. L'ensemble est d'un travail appliqué. Les formes du corps massives trahissent une époque tardive, tandis que

---

[1] *Quique premit vocem digitoque silentia suadet, Ovide, Metamm.*, IX, 692
χέγεται δὲ κατελθεῖν ἀπὸ τῆς μητρός εἰς τὸ φῶς ἐπὶ τοῖς χείλεσιν ἔχων τὸν κατασιγαζόντα δάκτυλον, οἷον Αἰγύπτιοι μυθολογοῦσι γενέσθαι τὸν ὧρον.

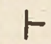
Damasc., *Vit. Isidor. ap. Phot., Cod.*, 242, p. 343 édit. Bekker. Cependant, croyons-nous, ce n'est point par une erreur d'interprétation que les Grecs expliquent le geste enfantin du dieu comme une invitation au silence. Nous pouvons voir par les terres cuites de l'époque gréco-romaine, les assimilations multiples d'Harpocrate avec les dieux grecs les plus anciens, les plus chargés de sens mystique, notamment avec ceux qui présidaient aux mystères.

le modelé assez soigné, la longueur des jambes convenable, par rapport au buste, situent le monument à une époque où toutes les traditions artistiques n'ont pas encore été perdues. En somme, bon travail, surtout si l'on ne perd pas de vue la matière, dont les différences de dureté suivant la couleur rendent la taille difficile. Le pilier dorsal porte des traces évidentes de martelage, le socle qui fait corps avec la statuette est d'une épaisseur irrégulière et paraît avoir été scié hâtivement au devant, puis poli, mais pas suffisamment, pour que cette opération ait effacé les irrégularités de surface. Sur le devant de ce socle mal nivelé on aperçoit, gravées à la pointe, quatre lettres chypriotes, dont nous donnons ci-dessous un décalque :



et dont nous avons les équivalences phonétiques suivantes :

 = *pi*

 = *da* ou *ta*

 = *ko*

 = *s*

Lue de gauche à droite, l'inscription donnerait Pi-da-kos ou Pi-ta-ko-s, ce qui pourrait se traduire en grec, par Πιτ7ακός, nom que portait entre autres l'un des sept sages [1]. La prononciation lourde chypriote justifierait l'équivalence du *ta* ou *da* avec les deux *τ* de l'orthographe grecque.

Si l'on suppose que le creux à gauche de l'inscription représente une cassure repolie plus tard qui aurait emporté une partie des caractères, les quatre lettres restantes pourraient être la fin d'un nom grec en *ax*, tel Σκύλαξ mis au génitif, mais je ne connais pas de nom se terminant par ϖιταξ ou ϖιδαξ.

Un chypriote nommé Πιτ7ακός venu en Égypte, ainsi que ses compatriotes en avaient pris l'habitude depuis déjà longtemps, aurait donc

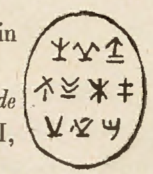
[1] Les Chypriotes ont jusqu'à présent l'habitude de porter couramment des noms anciens de personnages célèbres.

offert ce monument à Harpocrate. Qu'il ait cru suffisant d'y inscrire son nom seul sans patronyme ou autre indication ne doit pas nous surprendre, les Grecs ayant l'habitude de réduire souvent au stricte nécessaire leurs dédicaces. Il me souvient, à ce propos, d'avoir vu à Episcopi, dans les magasins de la Mission de fouilles américaine à Chypre une situle en bronze de pur style saïte sur laquelle figuraient, au-dessous d'une inscription égyptienne, trois lettres chypriotes, probablement un nom; j'en ai malheureusement perdu la copie [1]. Cependant, en ce qui concerne notre Πιτ7ακός, l'exclusion de tout patronyme ou toponyme peut avoir une raison particulière. En effet, le martelage du pilier dorsal (peut-être aussi le socle scié), dans l'intention évidente de faire disparaître la dédicace originale, nous révèle que ce petit monument égaré ou volé a été usurpé. En en faisant donc offrande au temple, Πιτ7ακός, donateur, voulut y inscrire son nom, afin d'attirer sur lui particulièrement la bienveillance divine, mais il devait éviter avec soin d'y joindre de plus amples indications, pour qu'on ne put l'identifier dans le cas où l'on songerait à punir l'usurpateur.

Fragment de statuette du dieu Min à inscription lycienne.

Le fragment de statuette du dieu Min représenté sur la planche II, figs. *A* et *B*, provient de la région de Qouft, ainsi que celui, un peu moins mutilé mais identique au nôtre, que mentionne Daressy [2] dans son catalogue et qui se trouve au musée du Caire. Taillé dans un schiste gris bleuâtre, il mesure 0 m. 255 de haut. La tête, le bras droit, le bas des jambes, ainsi que le phallus fait d'une pièce détachée, manquent. Le dieu qui se tient dans la position ithyphallique habituelle porte un large collier très richement orné. A une chaînette en sautoir qui passe par

[1] A propos de monuments égyptiens avec une inscription chypriote, citons le scarabée publié dans le *Cyprus Annual report of the curator of antiquities 1916*, printed in 1917, p. 25 et dont nous donnons un dessin ci-joint.

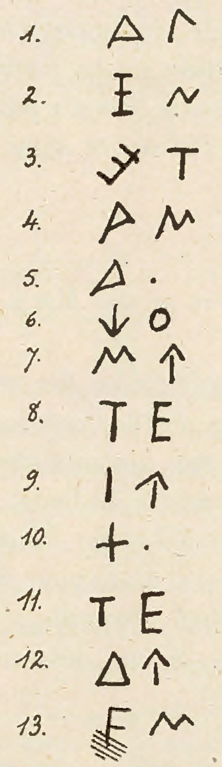


[2] Daressy, *Statues de divinités*, t. II, pl. VI, fig. 38070.

dessus le collier, pend un pectoral rectangulaire dont la moitié manque et sur la partie conservée duquel, on aperçoit une figure anthropomorphe accroupie. Un riche bracelet entoure le bras gauche à sa naissance ainsi qu'un autre pareil auprès du poignet. Collier, pendentif et bracelet sont nettement figurés en relief. Notre statuette, aussi bien que celle du musée, a ceci de particulier, que le dieu n'est pas représenté

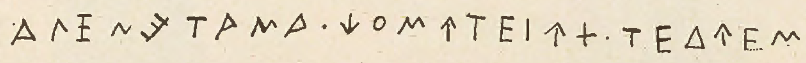


emmailloté ; ses jambes sont séparées, pareillement aux statues archaïques trouvées par Petrie à Coptos. Cependant, par son style, la statuette que nous publions, appartient à une époque tardive. Sur son pilier dorsal, passablement mutilé vers le haut, se distinguent les caractères suivants :



Ces signes sont tracés d'une main sûre ; tout au plus, quelques égratignures accidentelles de la pierre peuvent nous faire hésiter à la ligne 1 entre le signe Λ et ↑ et à la ligne 12 entre le signe (Δ) et Δ. Aux lignes

5 et 10, un point paraît séparer les mots. Dans ce cas, placés horizontalement, et de gauche à droite, ces signes donneraient :



Tous ces caractères se rencontrent dans l'écriture lycienne. Le dernier groupe T E Δ ↑ E M [E] se retrouve même fréquemment dans les inscriptions rapportées de Lycie par Charles Felows [1].

Indépendamment de l'inscription qu'elle porte au dos, cette statuette est intéressante par sa forme. En effet, certaines ressemblances, déjà mentionnées, avec les statues trouvées à Coptos trahissent un souci d'archaïsme destiné peut-être à rendre plus vénérable l'image de ce dieu qui, en tant que Min chez les Égyptiens, symbolisait la renaissance, et en tant que Pan [2] ou Priape, chez les Grecs, était cité dans un hymne orphique [3], et se rencontrait sur les tombeaux : *custos sepulcri penedestricto deus, Ego sum mortis et vitai locus* [4] et que Justin plaçait à la tête de la triade suprême, le vénérant comme principe du Bien [5].

Il est un aspect très peu connu du dieu Pan qu'il y a peut-être lieu de rappeler ici : A Lesbos on le vénérait comme divinité soldat [6] ; on le trouve représenté avec les attributs guerriers sur un autel carré d'Ephèse [7]. Apparemment la terreur panique qu'il était sensé répandre parmi les ennemis a contribué à le faire adorer sous cette forme et l'on peut supposer qu'un mercenaire, désireux de s'attirer ses bons offices, lui ait consacré cette statuette.

---

(1) Charles Felows, *An account of discoveries in Lycia being a journal kept during a second excursion in Asia Minor*, London 1841, pl. 36, nos. 3, 4, 7, 8, 9, 10, 13, 18, 21.

(2) Herodote II, 46. Pour l'identification de Pan avec les divinités égyptiennes, voir Roscher, *Lexik.*, p. 1373. Fick, *Die griech. Personennamen*, 2e éd. 1894, p. 229.

(3) *Hymne. orph.*, VI, 9.

(4) *Corp. inscr. lat.*, VI, 30992, cf. V, 2803.

(5) Hippolyt., *Haeres.*, V, 26, p. 237 (Cruice).

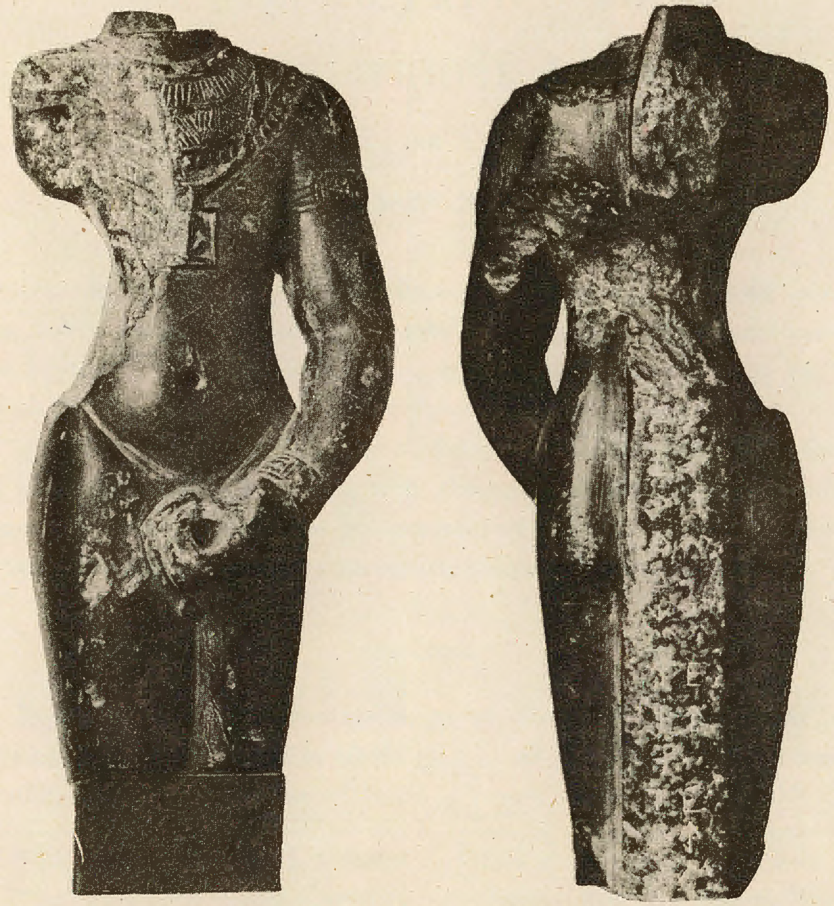
(6) Daremberg et Saglio, *Diction. s. v. Pan*, p. 299.

(7) *Arch. Zeit.* 31, 112 ; Achill. Tat. 8, 6.



A *B*

Statuette d'Harpocrate à inscription chypriote.



A *B*

Fragment de statuette du dieu Min à inscription lycienne.

LE PALÉOLITHIQUE FINAL ET LE MÉSOLITHIQUE À HÉLOUAN

PAR

M. FERNAND DEBONO.

Dans la zone désertique de la ville moderne d'Hélouan (près du Caire) se trouve un des premiers gisements préhistoriques qui fut découvert en Égypte [1]. Toutefois, malgré sa grande importance et sa notoriété [2], il n'avait pas été, jusqu'ici, l'objet d'une étude systématique [3].

C'est pourquoi, en 1936, le R. P. Bovier-Lapierre m'engagea vivement à entreprendre sur ce terrain, trop éloigné du centre de ses activités, une exploration méthodique qui permettrait enfin de dater le site avec plus de sûreté et de préciser les caractéristiques de son industrie [4].

Les Sites.

Les résultats de nos recherches ne se firent pas attendre. Dès les premières explorations, il se révéla qu'il ne s'agissait pas ici d'une seule station préhistorique couvrant toute la région, mais d'un ensemble de

[1] Découvert en 1872 par le Dr Reil.

[2] Les principaux Musées d'Europe et d'Égypte avaient pu se procurer des échantillons d'outils en silex provenant de cette localité.

[3] Voici quelques travaux publiés sur ce gisement : J. Brown, *On the flint implements found at Helouan, near Cairo* (*Publ. Cambridge Antiquarian Society*, Nov. (1877), IV, 85); F. Mook, *Aegyptens Vormetallische Zeit* (Würzburg 1880); H. S. Cowper, *On a series of small worked flints from Hilwan, Egypt*, dans *Man*, vol. XI (1911), No. 5, p. 6-11, etc.

[4] Rappelons, à ce propos, que les méthodes similaires opérées par M. Ed. Vignard, à Kom-Ombo (*Une nouvelle industrie lithique : le « Sébilien »*, dans *Bull. de l'Inst. fr. d'Arch. or.*, vol. XXII (1923), p. 1-76) avaient été à ce point de vue des plus fructueuses.

petits campements séparés les uns des autres et dont les industries lithiques qu'ils recélaient n'étaient pas toujours du même type.

Plus de vingt points, anciennement habités par l'homme de l'âge de pierre, furent ainsi progressivement repérés sur une surface d'environ quatre kilomètres.

Parmi eux et selon les caractères de leur industrie plusieurs groupes typologiquement différents purent être de cette manière discernés. Nous n'allons pas les décrire ici; ils feront l'objet d'une étude détaillée que nous publierons lorsque certains de nos travaux sur le terrain seront terminés. Toutefois, nous signalerons, dès à présent, quelques-unes des découvertes, qui, par leur nouveauté, revêtent un intérêt tout particulier pour l'étude du paléolithique supérieur et du mésolithique qui sont encore si mal connus en Égypte.

Faciès sébiliens.

Notons, tout d'abord, la découverte de campements préhistoriques possédant une industrie lithique, jusqu'ici sommairement connue, laquelle est caractérisée par des éclats (fig. 1, n[os] 1 et 2) et des nuclei de technique levaloisienne, de petite dimension. Les nuclei y présentent, en outre, souvent un double plan de frappe, opposé l'un à l'autre aux deux extrémités.

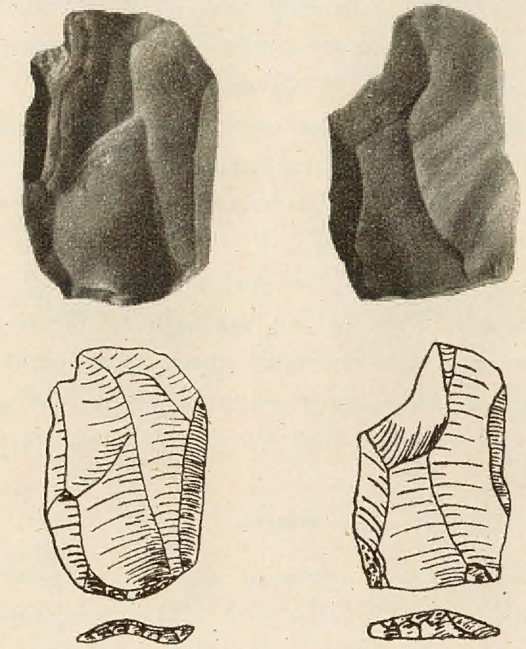
Cette industrie, signalée la première fois au Fayoum par K. S. Sandford et W. J. Arkell en 1929, comme un faciès [1] du Sébilien typique de Kom-Ombo [2], s'est avérée par la suite assez commune en Égypte [3].

[1] Voir K. S. Sandford et W. J. Arkell, *Palaeolithic man and the Nile-Fayum divide* (Chicago 1929), p. 52-54 et p. 61-65; Idem, *Palaeolithic man and the Nile valley in Nubia and Upper Egypt* (Chicago 1933), p. 79-80; Idem, *Palaeolithic man and the Nile valley in Upper Egypt and Middle Egypt* (Chicago 1934), p. 81.

[2] Voir Ed. Vignard, *Une nouvelle industrie lithique: le « Sébilien »*, dans *Bull. de l'Inst. fr. d'Arch. or.*, vol. XXII, p. 1-76.

[3] On a récemment proposé de lui attribuer le nom de « Diminutive Levallois » (voir S. A. Huzayyin, *The place of Egypt in prehistory*, dans *Mém. de l'Inst. d'Égypte* (1941), vol. 43, p. 257) et plus récemment encore celui d'« Epi-levalloisien » (voir G. Caton-Thompson, *The levalloisian industries of Egypt*, dans *Proceedings of the Prehistoric Society* (1946), pp. 37-120). Bien que la première appellation nous paraît être fort suggestive puisqu'elle définit, en quelque sorte dans ses grandes lignes, cette industrie, la seconde nous semble être, cependant, pour le moment, d'une utilisation plus pratique.

Elle a été reconnue par les mêmes auteurs dans les régions de Dibeira, d'Edfou, de Sheik el-Timai, de El-Hibeh et en d'autres sites de Haute Égypte [1]. Nous l'avons également, dès 1934, trouvée aux environs du



1 2

Figs. 1 et 2. — Éclats de faciès sébilien (dessins : gr. nat.).

Caire (Abbassieh et Gebel Ahmar [2] et région des pyramides), à Sheik Abadi (Moyenne Égypte), en d'autres points du Saïd [3], et repérée

[1] Voir K. S. Sandford et W. J. Arkell, *Palaeolithic man and the Nile valley in Nubia and Upper Egypt* (Chicago 1933); Idem, *Palaeolithic man in the Nile valley in Upper Egypt and Middle Egypt* (Chicago 1934).

[2] Où le R. P. Bovier-Lapierre l'avait naguère aussi reconnue (matériaux non publiés).

[3] Travaux que nous ferons connaître prochainement.

même au Sinaï oriental à 300 kilomètres de la vallée du Nil [1]. D'autres stations furent par la suite découvertes en Basse Égypte, au Ouadi Tumilat [2] (Tell el-Kébir) à Abou-Souer à l'est du Canal [3] etc.

Ainsi qu'on le voit, l'aire de dispersion de cette industrie est assez grande et de beaucoup supérieure à celle du Sébilien typique qui n'avait été trouvé, jusqu'ici, que dans la région de Kom-Ombo.

Toutefois, nous ne nous attarderons pas sur cette intéressante industrie et sur les multiples considérations que son étude inspire; elle sera examinée plus longuement dans l'étude que nous ferons bientôt paraître sur nos recherches d'Hélouan.

Contentons-nous, donc, de souligner l'importance de sa présence à Hélouan, par le fait même de son voisinage ici même avec d'autres industries plus récentes et certainement apparentées. Notons qu'en dehors de la région de Kom-Ombo, aucun ensemble similaire d'âge différent et appartenant au paléolithique final n'avait été enregistré jusqu'ici dans la Vallée du Nil [4].

Burins.

Un assez grand nombre de burins ont été découverts dans certaines de nos stations préhistoriques (fig. 2, nos 1 et 2). Mais, par suite de la gracilité des lames en silex du site d'Hélouan et de leur fragilité, nos spécimens ont été le plus souvent taillés sur des tablettes de silex naturellement

[1] Découvert par nous, en 1938, au cours d'une expédition qui visita cette région, et que nous publierons incessamment.

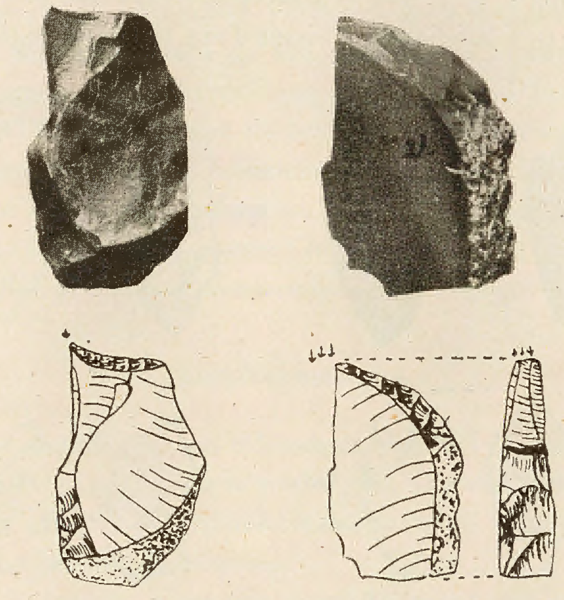
[2] K. S. Sandford et W. J. Arkell, *Palaeolithic man and the Nile valley in Lower Egypt* (Chicago 1939), p. 90.

[3] Voir R. P. Bovier-Lapierre, *Une nouvelle station préhistorique (sébilienne) découverte à l'est du Delta par le lieutenant R. Grace* résumé dans *Bull. de l'Inst. d'Égypte,* vol. XXII (1940), p. 289; S. A. Huzayyin, *The place of Egypt in prehistory,* dans *Mém. de l'Inst. d'Égypte,* vol. 43, p. 258.

[4] Miss. G. Caton-Thompson découvrit dans l'Oasis de Kharga (Désert occidental), un important ensemble d'industries appartenant au paléolithique supérieur et au mésolithique. (Voir G. Caton-Thompson, *The Royal Anthropological Institute's Prehistoric Research, Expedition to Kharga Oasis, Egypt; the second season's discoveries (1931-1932),* dans *Man,* vol. XXXII (1932), No. 158, p. 129-135; G. Caton-Thompson et E. W. Gardner, *The prehistoric Geography of Kharga Oasis,* dans *Geographical Journal,* vol. LXXX, No. 5 (1932), p. 404, etc.).

plates et relativement épaisses, ainsi que sur des nuclei épuisés. C'est pourquoi nos exemplaires sont quelque peu difficiles à identifier.

Rappelons que le burin, qui est un des outils les plus caractéristiques du paléolithique supérieur, avait été considéré comme inexistant à



1 2

Fig. 2. — Burins (dessins : gr. nat.).

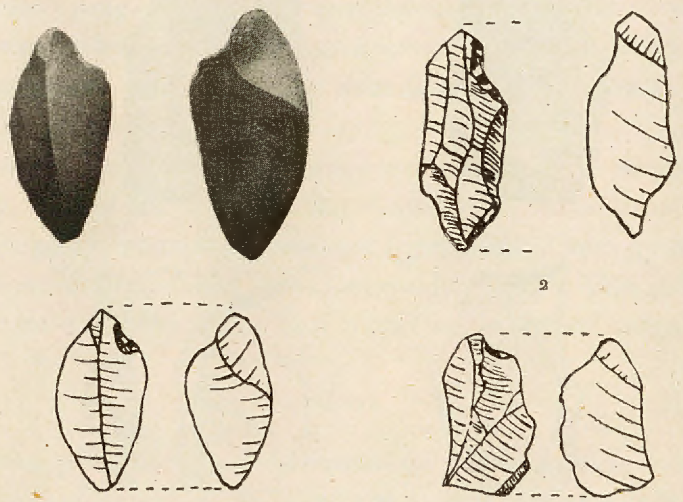
Hélouan [1] et très rare en Égypte [2]. De plus, remarquons qu'il est également absent des trois niveaux du Sébilien de Kom-Ombo.

[1] Voir S. A. Huzayyin, *The place of Egypt in prehistory,* p. 297.

[2] Voir S. A. Huzayyin, *Some new light on the beginnings of egyptian civilisation,* dans *Bull. de la Soc. roy. de Géog. d'Égypte,* vol. XX (1939), p. 211, qui le déclare absent du Paléolithique supérieur de l'Égypte. Ed. Vignard en a reconnu un très petit nombre à Abou el-Nour, qui appartiennent probablement au paléolithique moyen; voir : *Stations paléolithiques de la carrière d'Abou el-Nour, près de Nag-Hamadi (Haute Égypte),* dans *Bull. de l'Inst. fr. d'Arch. or.,* vol. XX (1921), p. 102; l'âge des burins du «champ de bagasse» (voir Ed. Vignard, *Une station aurignacienne à Nag-Hamadi (Haute Égypte),* dans *Bull. de l'Inst. fr. d'Arch. or.,* vol. XVIII (1920), p. 1-20), n'a pas été définitivement établi. Des burins appartenant à une période beaucoup plus récente furent reconnu par M. S. Huzayyin à Armant (S. A. Huzayyin, *The flint industry,* p. 223, dans *Cemeteries of Armant,* I (Londres 1937) et à Méadi (Idem, *The place of Egypt,* p. 302).

Microburins.

Nous avons reconnu, dans plusieurs de nos stations, de nombreux microburins (fig. 3, n°s 1, 2 et 3). Rappelons que ceux-ci sont des déchets de taille, très caractéristiques, dérivant d'une technique ingénieuse pour



1 2 3

Fig. 3, n°s 1, 2 et 3. — Microburins (dessins : gr. nat.).

le façonnage des outils microlithiques et de forme géométrique du mésolithique.

Nos spécimens ne diffèrent en rien du microburin classique; l'encoche latérale est finement façonnée par de soigneuses retouches, et la zone de fracture ainsi que le fameux «stigmate» qui les singularisent sont nets.

Remarquons que cet objet, important pour la datation d'un site mésolithique, n'avait été trouvé jusqu'ici en Égypte que dans le niveau III du Sébilien typique à Kom-Ombo[1].

Assez difficile à reconnaître, un profane le confond aisément avec une pièce cassée. C'est ainsi que par suite de son absence des collections

[1] Voir Ed. Vignard, *Une nouvelle industrie lithique : le «Sébilien»*, p. 29 et suiv.

publiques contenant des silex taillés d'Hélouan (récoltes faites principalement par des collectionneurs), on a récemment douté du caractère mésolithique de notre site et attribué, à ce dernier, un âge néolithique et même protohistorique[1].

La découverte du microburin à Hélouan revêt également un certain intérêt, du fait du voisinage de nos stations avec l'immense cimetière archaïque, fouillé par notre collègue et ami M. Zaki Saad[2], pour le compte de S. M. le Roi Farouk Ier. Les gisements qui font l'objet de nos recherches appartiennent indubitablement au paléolithique final et au mésolitique : ils ne peuvent donc en aucune façon marquer comme on pourrait être tenté de le supposer l'emplacement exact d'une agglomération humaine datant des premiers temps de l'époque pharaonique[3].

« Kjoekkenmoeddingers. »

Des rejets domestiques ont été trouvés au cours de nos explorations. Ils nous ont livré, mêlés à de la cendre, des silex taillés et des os d'animaux[4]. Ces animaux ont vraisemblablement servi à l'alimentation des habitants primitifs de cette région.

Le prof. O. Zdansky a reconnu parmi les restes que nous lui avons remis, des os d'un suïdé et ceux d'un équidé; d'autres os sont encore sous étude.

Ces rebuts domestiques n'ayant livré aucune trace de vase en terre cuite ou en pierre, on a là une nouvelle preuve concernant l'âge paléolithique et mésolithique de notre gisement.

[1] Voir S. A. Huzayyin, *The place of Egypt in prehistory*, p. 260, 263, 297; Idem, *Some new light...*, p. 210.

[2] Zaki Y. Saad, *Preliminary report on the Royal Excavations at Helwan* (1942), dans *Annales du Service des Antiquités* vol. XLI, p. 405-434; voir *Communiqués publiés par le Service des Antiquités* et reproduits dans *Chronique d'Égypte*, n°s 39-40 (1945) : *Hélouan. Fouilles royales* 1942, 1943-1944, 1944-1945, p. 75-77.

[3] Voir *Communiqué du Service des Antiquités* reproduit dans *Chronique d'Égypte*, n°s 39-40 (1945), p. 76-77.

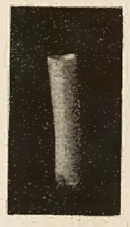
[4] Quelques os d'animaux provenant d'Hélouan avaient été signalés jadis, par F. Mook, *Ägyptens Vormetallische Zeit* (Würzburg 1880), p. 12 et suiv.

Nous voulons, d'autre part, signaler la présence d'une quantité considérable de fragments de coquilles d'œufs d'autruches. Les marques de feu, qu'on observe très souvent sur la face externe de ces coquilles, indiquent leur emploi comme récipients allant au feu même. Les coquilles de ces volatiles suppléaient donc à cet époque reculée, et dans une certaine mesure, à la poterie encore inconnue.

Dentales.

Des dentales — coquillages marins de la famille des scaphopodes — ont été trouvées au cours de nos travaux.

Ces pièces (fig. 4), dont les extrémités avaient été sectionnées à l'époque préhistorique, étaient selon toute évidence, des objets de parure : éléments de collier, de bracelets, de ceintures ou ornements de tête. Ces objets sont les plus anciens objets de parure trouvés jusqu'ici en Égypte, puisqu'ils remontent à l'époque mésolithique.


Fig. 4. — Dentale.

En outre, depuis de nombreuses années, l'attention de certains archéologues [1] avait été attirée par la ressemblance entre quelques-uns des outils de silex d'Hélouan et ceux de Palestine. La présence, dans notre site, de cet ornement coquillier marin, qui a été trouvé en abondance dans l'industrie natoufienne de Palestine [2], et associé précisément au même type de silex taillé, est significative. Elle indique, d'une façon certaine, l'existence de contacts entre ces deux régions pourtant séparées par une distance de plus de 400 kilomètres.

Remarquons, enfin, que l'on a là également les témoins de la plus ancienne relation enregistrée, jusqu'ici, entre l'Égypte et cette contrée de l'Asie.

---

(1) Voir J. de Morgan, *La préhistoire orientale,* vol. II, p. 69.

(2) D. A. E. Garrod, *The Stone Age of Mount Carmel,* vol. I, p. 39-40, pls. VII, XIV et XV. (Oxford 1937). Cet ornement n'a pas été utilisé aux périodes postérieures en Égypte pharaonique. Des dentales ont été signalées par erreur à Badari (Voir G. Brunton, *Mostagedda* (Londres 1937), p. 85).

CONCLUSIONS.

Telles ont été, succinctement présentées, quelques-unes des trouvailles préhistoriques, que nous avons faites dans les environs de la ville d'Hélouan, au cours de plus de six années de recherches, régulièrement poursuivies, et malencontreusement interrompues par la guerre.

Après avoir souffert considérablement de l'acharnement des collectionneurs de silex taillés, qui se sont abattus sur lui dès les débuts de sa découverte et qui poursuivaient, encore récemment, leur œuvre destructrice, ce site archéologique est aujourd'hui en voie de disparition complète. Et ceci par le développement graduel de la ville moderne, le lotissement progressif du terrain et les nouveaux projets édilitaires [1].

C'est ainsi, qu'à la veille de la réouverture de notre chantier de fouilles d'El-Omari [2], qui est voisin de certaines stations que nous avons récemment découvertes, une urgente et ultime exploration de ces dernières sera effectué. Elle nous fournira les données nécessaires au parachèvement de nos travaux et permettra par la même occasion de sauver les derniers vestiges du vieux gisement.

Fernand Debono.

---

(1) La très intéressante station à pointes de flèches à double ou quadruple encoches basilaires, du type natoufien final, d'un genre unique en Égypte, n'a pu être retrouvée par nos recherches. Comme l'avaient supposé jadis de Morgan (*La préhistoire orientale,* tome II, p. 68) et plus tard le R. P. Bovier-Lapierre (*Stations préhistoriques des environs du Caire,* dans *C. R. du Congrès international de Géographie,* tome IV (Le Caire 1926), p. 304), la ville moderne d'Hélouan la recouvre sans doute aujourd'hui.

(2) Voir F. Debono, *Hélouan : El-Omari* (*Fouilles du Service des Antiquités* (1943-1944), dans *Chronique d'Égypte,* n° 41, 1946), p. 50-54. Un rapport plus détaillé, intitulé : *Le site préhistorique d'El-Omari,* est en cours d'impression dans : *Supplément aux Annales du Service des Antiquités.*

MISCELLANEA MUSICOLOGICA

PAR

Dr HANS HICKMANN.

I

NOTE SUR UNE HARPE AU MUSÉE DU CAIRE.

La collection des instruments de musique du Musée du Caire contient une petite harpe arquée fort intéressante du point de vue organologique [1].

Découvert lors des fouilles de Lord Carnarvon à Deir El Bakhit (Cheikh ʿAbd El Qournah), avec d'autres harpes, l'instrument a été décrit dans la publication de Lord Carnarvon-Carter, *Five Years exploration at Thebes* (Londres 1912, pl. LXXI et p. 62) et récemment dans le *Catalogue général des Instruments de Musique du Musée du Caire* [2].

Il est extrêmement petit par rapport aux autres harpes arquées, de sorte qu'il a été pris par tous les observateurs pour un « modèle de harpe », ou tout au plus pour un instrument destiné à l'usage des enfants. Il se compose de quatre parties, contrairement aux harpes arquées ordinaires qui ne contiennent que deux ou trois parties (fig. 1).

---

(1) *Journal d'entrée*, n° 43162, *Catalogue général*, n° 69426. — (2) Actuellement sous presse.

Cette façon compliquée de concevoir un instrument est en opposition apparente avec sa simplicité et sa fragilité. Peut-être cette petite harpe a-t-elle servi aux démonstrations et aux expériences de traction exercée par des cordes tendues.

Les quatre parties dont se compose la harpe sont :

1° La caisse de résonance ;

2° Le manche portant quatre « crochets de suspension »[1] ;

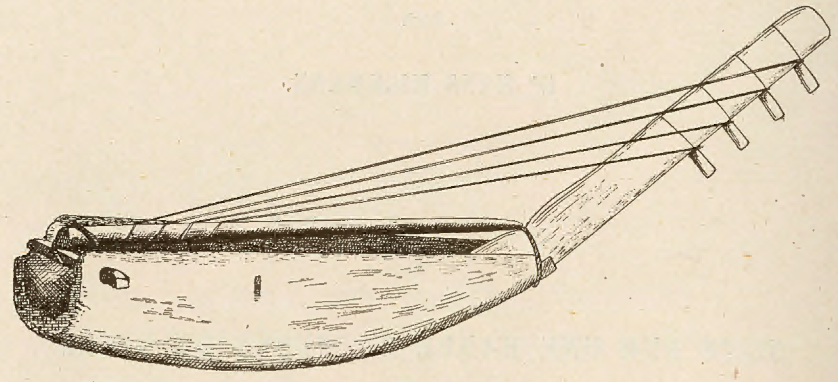


Fig. 1.

3° Une tige transversale reliant les deux bords de la caisse de résonance (vers sa partie inférieure) et servant en même temps de support pour la baguette de suspension ;

4° La baguette de suspension pour les cordes.

Elles sont reliées entre elles par des cordelettes ou des lanières, d'une manière assez légère et superficielle. On pourrait s'imaginer que l'instrument se briserait dès que s'exerce la tension des cordes, contractant ainsi les différentes parties, ou dès que le joueur pincerait les cordes d'une manière un peu brusque. Par contre, par le fait même de sa construction légère qui permet le « jeu » entre les parties, cet instrument supporte aisément l'effet de traction des cordes et lui doit même sa solidité (fig. 2).

[1] Terme employé ici par contraste avec « cheville d'accordage ».

DESCRIPTION DE LA CAISSE DE RÉSONANCE.

La caisse de résonance a la forme d'un bateau qu'on aurait coupé au milieu. Les harpes naviformes ne sont pas rares. Presque toujours portées sur les épaules de la joueuse, elles représentent un petit bateau complet. Vue de côté, la caisse de notre harpe a donc approximativement la forme d'une demi barque (fig. 3)[1], s'amincissant vers le côté A qui supportera le manche et qui est coupé en biais à l'endroit le moins large. Le

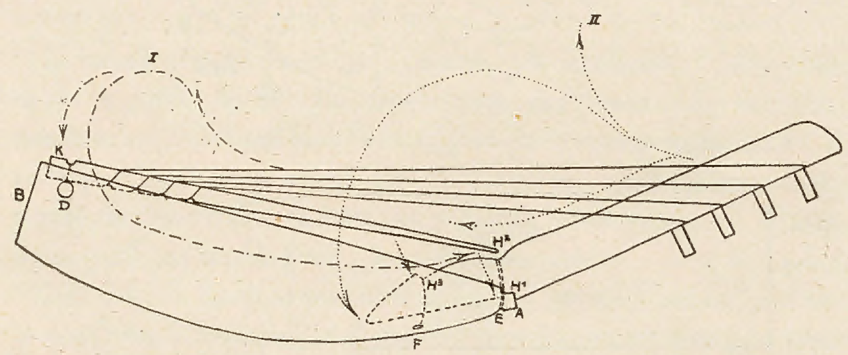


Fig. 2.

côté B représenterait exactement la moitié de la barque coupée nettement et intentionnellement à l'endroit le plus large (fig. 4).

Tout près de la partie extérieure B, les parois[2] sont percées de part et d'autre, par deux trous (diam. 6 mm.). Une tige arrondie (D) en bois[3] traverse ces deux trous en reliant les parois, tout en dépassant légèrement des deux côtés l'extérieur de la caisse de résonance (fig. 5)[4].

[1] Diamètre de C : 0,6 cm. Profondeur maxima à l'intérieur : 4,0 cm. Largeur du côté A : 1,0 cm. Distance entre A et F : 5,0 cm. Longueur : 27,5 cm.

[2] Épaisseur des parois : entre 5 et 10 millimètres.

[3] Long. : 7 cm. ; larg. : 5 mm.

[4] Le côté B (largeur totale : 6,5 cm.), la tringle D étant insérée dans les trous D^1 et D^2. Longueur de la tringle (D^1-D^2) : 7,0 cm. ; son diamètre : 0,5 cm.

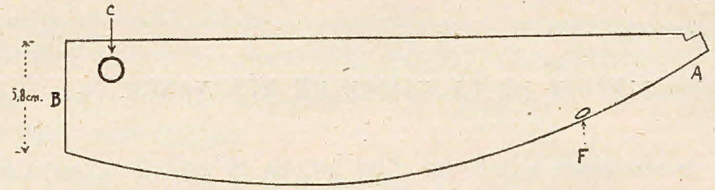


fig. 3

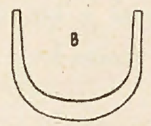


fig. 4

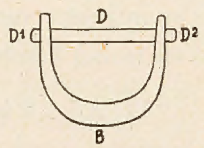


fig. 5

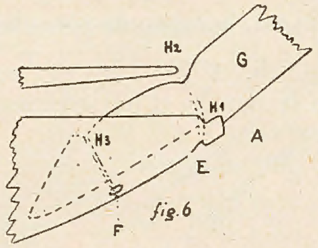


fig. 6

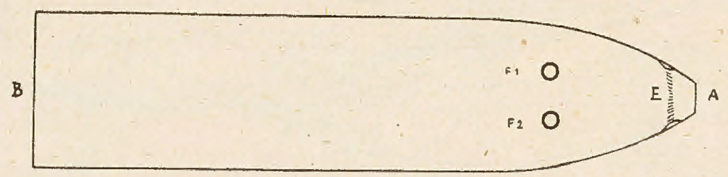


fig. 7

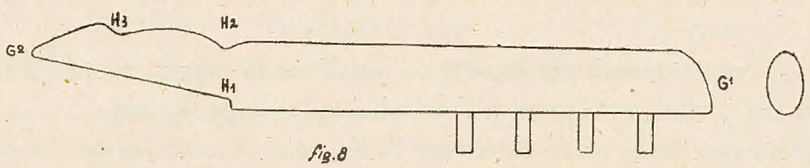


fig. 8



fig. 9

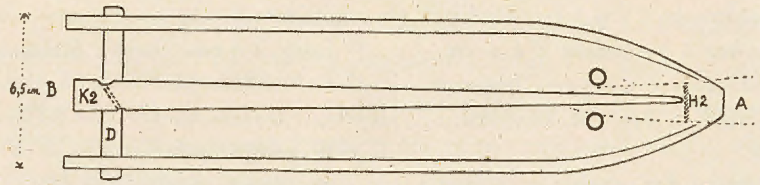


fig. 10

Le côté A porte du côté opposé au manche, sur le dos, une légère encoche (E) faisant rainure qui est destinée pour la cordelette, reliant le manche (G) à la caisse (fig. 6)[1].

Quelques centimètres plus loin, deux trous (F^1 et F^2) percent le fond de la caisse (fig. 7)[2].

Ces trous seront nécessaires pour une seconde fixation du manche dont le pied s'appuiera à l'intérieur de la boîte, sur la paroi intérieure (voir fig. 6).

DESCRIPTION DU MANCHE (G).

Le manche (fig. 8) est un bâton à coupe ovale vers le côté G^1, et légèrement arqué à partir de H^1. Du côté opposé aux cordes, des crochets au nombre de quatre sont insérés et solidement fixés dans le manche[3]. Il ne peut pas être question que ces crochets aient servi à l'accordage des cordes, comme les chevilles des instruments à cordes modernes. D'ailleurs, ils ne sont pas troués pour y introduire les cordes.

Sur d'autres harpes, ces crochets sont même calés par un morceau de bois en vue de les fixer définitivement dans les creux du manche réservés pour eux[4]. Il s'agit donc de crochets de suspension, empêchant les cordes enroulées autour du manche de glisser au moment de l'accordage.

Du côté G^2, des incisions très curieuses ont été aménagées, dont deux se trouvent sur la partie supérieure, une troisième du côté inférieur du manche. Ces « dents » servent à recevoir les cordelettes ou lanières qui fixent le manche à l'intérieur de la caisse de résonance.

H^1 permet au manche de s'appuyer sur le côté A de la caisse coupée en biais. H^2 correspond à l'incision E, sur le dos de la caisse, reliée à elle par une première cordelette. H^3 se trouve à l'emplacement des deux trous dans le dos de la caisse. À travers ces trous (F^1 et F^2), une seconde cordelette fixe la position du manche par rapport à la caisse. De cette

[1] Le côté A, le manche G étant relié à la paroi intérieure de la boîte par un lien auprès de H^2-E, un autre auprès de H^3-F (F^1 et F^2).

[2] Caisse de résonance vue de dos. Distance entre F^1 et F^2 : 1,5 cm. Diamètre des trous : 0,6 cm.

[3] « Rueckstaendige Wirbel » (C. Sachs), crochets dorsaux.

[4] *Catalogue général,* n° 69414.

manière, le manche, *a priori* une pièce absolument séparée de la caisse, est solidement relié à elle, sans être cloué ni collé par le seul fait de l'existence des dents servant à un ficelage savant[1].

DESCRIPTION DE LA BAGUETTE DE SUSPENSION (K).

La baguette de suspension[2], servant en même temps à l'accordage, se repose sur la dent H^2. Du côté B, elle est attachée à la tringle D par une lanière (fig. 5).

La baguette de suspension s'amincit vers le côté K^1, la pointe s'introduisant dans la dent H^2 (fig. 10).

Du côté K^2, une incision a été faite (K^3) afin que la lanière venant de la tige D puisse y trouver un appui. Sur le côté inférieur et aplani de la baguette, quatre autres incisions en forme de rainures ont été pratiquées (K^4-K^7). Elles servent de freins aux cordes, nouées autour de la baguette, afin qu'elles ne se déplacent pas au moment de l'accordage (fig. 9).

Ajoutons que nous n'avons pas trouvé de clous de bois, ni de traces quelconques d'une couverture en peau.

Le sens organologique du mécanisme se révèle dès que les quatre parties sont rajustées et dûment reliées entre elles et dès que les cordes sont mises en place (fig. 2).

Par le fait même de tendre les cordes, les quatre parties disparates se fondent en un ensemble bien stable. Car la traction des cordes se transmet à tout le mécanisme et se transforme en un système de forces qui, dans leur apparente opposition, se tiennent dans un équilibre parfait. La traction des cordes est quasi annulée par la force même qu'elle dégage, force qui servira en même temps à stabiliser l'instrument en entier.

En nouant les cordes d'un côté autour du manche où elles sont retenues par les crochets de suspension, et en les tendant vers l'extrémité de la baguette de suspension, où les quatre rainures les empêchent de glisser, une forte traction s'exerce sur la baguette de suspension qui s'agrandit

(1) Longueur de H^1 à G^1 : 17 cm. 8 ; largeur auprès de G^1 : 1 cm. 8, larg. max. 2 cm. — (2) Fig. 9. Longueur totale de la baguette : 25 cm. 2.

encore davantage, selon la hauteur des notes qu'on veut obtenir et, par conséquent, selon la tension qu'on désire imposer aux cordes. Il est logique que la traction s'exerce plus fortement aux deux extrémités de la baguette qui est mobile.

Examinons d'abord le premier mouvement. Il a la tendance de soulever la baguette de suspension du côté B (traction en direction de bas en haut). Nous constatons que l'effet primitif de la traction des cordes se transmet logiquement le long de la baguette en se transportant vers sa pointe, puisque la baguette de suspension est fixée sur la tige transversale D par une lanière. Par cette double transmission, la traction des cordes est transformée en une forte pression de la baguette sur le manche, puisque la pointe de la baguette entre dans la dent H^2 (fig. 2, I).

C'est ainsi que la même force primitive est maintenant employée en dernier lieu pour presser la baguette contre le manche, et le manche contre le bord de la caisse. De cette manière, l'équilibre est établi et les quatre parties de l'instrument forment une entité mécanique. Car le manche, de son côté, ne peut se déplacer étant attaché à deux reprises à la caisse de résonance (en E et F) et s'appuyant en plus sur le bord A par le moyen de la dent H^1.

Le second mouvement de traction s'exerce sur le haut du manche, à l'emplacement des cordes et des chevilles. Sa tendance est de soulever le manche. Mais ce dernier, faisant levier tournant autour de l'axe L, presse au contraire de son côté sur la baguette de suspension, renforçant de cette manière le mouvement de pression qui vient du côté opposé. La même traction a comme second effet que le bas du manche s'appuie plus fermement sur la paroi intérieure de la caisse (fig. 2, II).

Ainsi, les pièces tiennent solidement en place, malgré qu'elles soient attachées assez superficiellement entre elles et malgré que les cordelettes laissent assez de jeu. Tout rentre en ordre dès que les cordes sont mises. Au lieu de briser l'instrument en maints morceaux, à cause de leur tension, c'est au contraire en raison de cette tension même que l'instrument se tient dans un constant équilibre.

La transmission et transformation des forces de traction se jouent entre les deux extrémités des attaches de cordes, autour d'un centre qui se trouve à l'endroit où la pointe de la baguette appuie sur la dent H^2 du manche.

II

SUR L'ACCORDAGE DES INSTRUMENTS À CORDES

(LYRES, HARPES, LUTHS).

Dans les descriptions des représentations musicales et dans les rapports de fouilles, les termes concernant les instruments à cordes sont souvent employés par analogie aux instruments occidentaux modernes. Le terme de «cheville», en particulier, revient toujours avec la signification que nous lui donnons aujourd'hui. Or, malgré l'apparence, les «chevilles» des harpes ne servent pas à l'accordage de ces instruments, mais simplement à la suspension des cordes (fig. 11)[1].

Ce fait a été souligné par M. C. Sachs dans sa publication *Die Musikinstrumente des alten Aegyptens* (Berlin 1921). L'auteur donne une description exacte de ces «crochets» qui prennent la forme d'une embouchure de trompette à partir de la Ve dynastie. Ils sont fixés dans le dos du manche, souvent même calés par des copeaux et collés à l'intérieur de l'excavation faite à cet usage[2]. En un mot, tout a été fait pour les empêcher de tourner comme les chevilles d'accordage d'un violon moderne (fig. 12)[3]. En plus, ces crochets ne sont pas perforés comme

(1) Crochet de suspension d'une harpe égyptienne. La corde est enroulée autour du manche, le crochet de suspension s'oppose comme un frein à un déplacement éventuel de la corde.

(2) *Catalogue général du Musée du Caire*, n° 69414. Les crochets de suspension de la petite harpe, *Cat. gén.*, n° 69403, Musée du Caire, ne sont que des excroissances naturelles du bois, dont on a sculpté le manche et la harpe entière, en une seule pièce.

(3) Cheville d'accordage d'un violon moderne. La corde est introduite dans le trou perforé au pied da la cheville, et enroulée ensuite autour de la tige.

les chevilles. De cette façon, la corde ne peut pas y tenir pour résister à une tension éventuelle due à l'accordage (fig. 13)[1].

Les modèles de crochets antérieurs à ceux en forme d'embouchure de trompette sont très courts et larges, et semblent profondément insérés

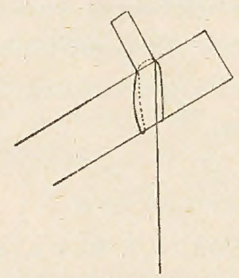


Fig. 11.

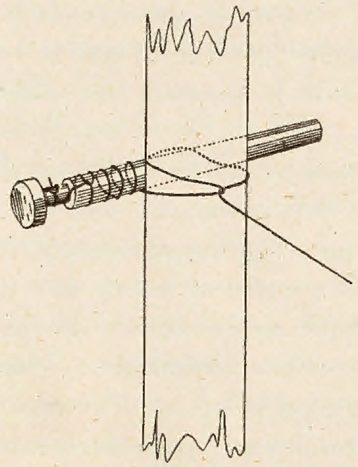


Fig. 13.

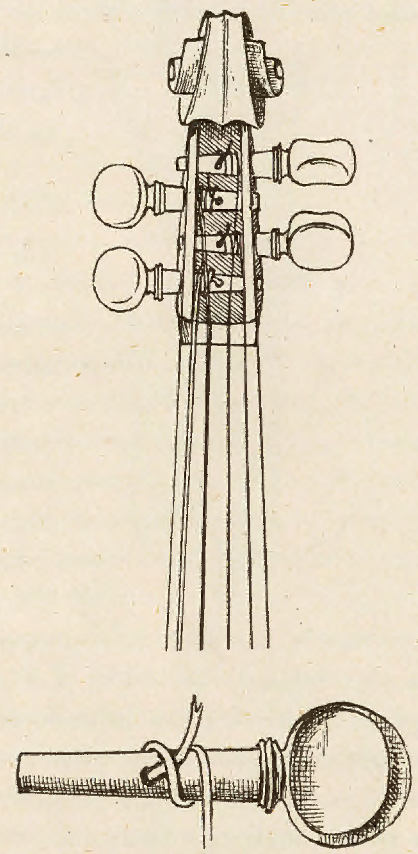
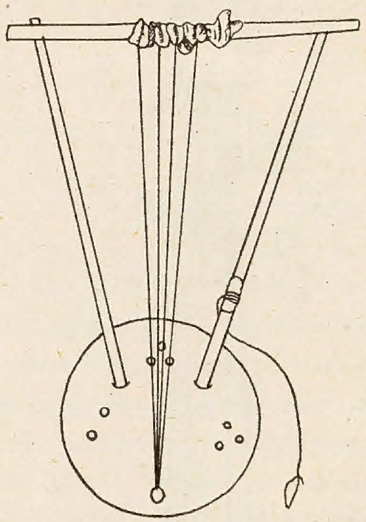


Fig. 12.

dans le dos du manche. Ils ne peuvent avoir qu'une seule signification : celle de bloquer les cordes. En aucun cas, ces crochets ont servi à l'accordage des cordes (scène musicale de Saqqarah, du tombeau de Nenkheftka, Musée du Caire).

(1) Crochet de suspension d'un instrument à cordes africain, cité à titre de comparaison (d'après Stephen Chauvet, *Musique nègre*, Paris 1929, p. 94).

Il faut donc définitivement abandonner l'interprétation de ces crochets si souvent représentés depuis l'Ancien Empire jusqu'à la fin de la civilisation égyptienne en tant que cheville d'accordage. Il s'agit de simples crochets de suspension. Par conséquent, de nouvelles recherches s'imposent pour découvrir comment les Égyptiens accordaient leurs instruments à cordes. Il y avait plusieurs façons d'accorder, qui variaient d'après les instruments.


Fig. 14.

I. — L'ACCORDAGE DES LYRES.

Les lyres du Musée du Caire [1] démontrent très clairement que l'accordage a été fait exactement comme sur la lyre de l'Antiquité grecque ou sur la lyre populaire de la Haute Égypte actuelle (fig. 14).

Les cordes fixées à un cordier simple, à la base de l'instrument, sont nouées en haut sur la tige transversale qui relie les deux supports de la lyre. Les cordes s'enroulent autour de cette tige, entremêlées à des lanières, cordelettes ou bandelettes de tissus formant des coussinets qui peuvent être resserrés ou relâchés à volonté par le joueur, augmentant ou diminuant ainsi la tension des cordes [2]. Ce mode d'accordage est appliqué aux lyres droites (symétriques) et aux lyres assymétriques. Les dernières offrent au joueur l'avantage d'accorder les cordes par un simple déplacement des coussinets. Par le fait que le

[1] *Catalogue général* n°s 69417, 69404, 69418 ; voir également *Catalogue général* n° 69415.

[2] Quant aux lyres grecques, les cordes hautes et basses étaient approximativement de la même longueur, mais d'une épaisseur différente (d'après C. Sachs, *Geist und Werden d. M. I.*, p. 163). Malheureusement, aucune trace de cordes a été observée sur les lyres égyptiennes. Les fragments de cordes du grand luth, par contre, sont d'une épaisseur égale.

joug n'est pas parallèle aux bords de la caisse, mais qu'il est penché un peu d'un côté, les cordes peuvent être accordées très rapidement.

Nous mentionnons ce mode d'accordage connu de l'ethnographie musicale, parce qu'il ressort d'une manière particulièrement claire des instruments conservés dans les Musées, ainsi que des représentations. Il est appliqué également sur les luths, mais avec une modification intéressante qui n'a pas encore été signalée.

II. — L'ACCORDAGE DES LUTHS.

Nous avons donné une description détaillée du grand luth n° 69421 dans le *Catalogue général des Instruments de Musique du Musée du Caire* [1]. Nous récapitulons ici les passages concernant la suspension des cordes, indispensables à la compréhension du système d'accordage.

Nous avons trouvé des fragments de trois cordes, d'une épaisseur égale. Elles sont nouées et enroulées autour du manche par des rubans faits de cordelettes, et nouées autour du manche à la manière du système de suspension des lyres. La corde est nouée à une ficelle par un nœud formant boule. Cette ficelle s'enroule ensuite au-dessus de la corde, contournant le manche à plusieurs reprises en spirales et pressant ainsi la corde contre le manche. La fin de la ficelle pend librement du côté du manche et se termine en un second nœud. En tirant la ficelle par le nœud, la corde est comprimée davantage contre le manche. Il s'agit, de toute évidence, d'un système de suspension et non pas d'un système d'accordage. Au-dessous du ruban de la première corde, se trouve une petite baguette soulevant les cordes du manche comme un « sillet ».

Ce mode de suspension correspond donc essentiellement à celui des lyres décrit ci-dessus, abstraction faite du changement de direction qui est dû au manche vertical du luth par contraste au joug horizontal de la lyre. Une chose importante pourtant est à retenir : les trois cordes ne sont pas attachées séparément, mais ensemble. La première corde passe donc directement au-dessous de son coussinet d'attache. La seconde

[1] Actuellement sous presse.

passe également au-dessous du coussinet de la première corde pour être attachée en définitive par son propre coussinet un peu plus haut. De même, la troisième corde passe en dessous du premier et du second coussinet, pour être attachées de la même manière que les deux autres par son propre coussinet. Ainsi, les trois cordes, l'une aussi épaisse et longue que les autres, passent toutes ensemble au-dessous de l'attache I. Elles semblent être accordées *a priori* à l'unisson (fig. 15).

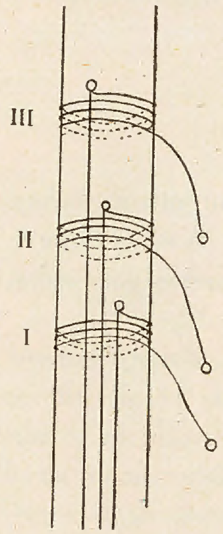


Fig. 15.

Contrairement aux coussinets des lyres, il serait impossible d'accorder en serrant les rubans. Ce qui serait faisable sur la lyre à cause de la position horizontale du joug, ne l'est pas sur le luth. En tirant sur l'extrémité de la ficelle qui se termine en un nœud ou en des glands de lin, petites houppes décoratives en forme de clochettes, on n'arrive donc qu'à serrer l'ensemble des cordes, mais pas à accorder chaque corde séparément.

Il faut donc supposer que les deux ou trois cordes étaient probablement accordées à l'unisson, en vue de renforcer le timbre trop bas de cet instrument. La longueur absolue d'une corde étant aussi importante pour la hauteur du son que l'intensité de la tension, nous devons déduire que les trois cordes de notre luth donnaient la même note pour trois raisons :

1° elles sont de la même longueur (mesurées entre le point de suspension à la base et le premier ruban au-dessous duquel elles passent toutes les trois) ;

2° une différence de tension éventuelle ne joue *a priori* aucun rôle, les rubans de suspension des luths ne pouvant pas servir à l'accordage ;

3° les trois cordes sont pressées ensemble par le premier ruban, les deux autres ne servant qu'à alléger la traction des cordes.

On avait, par des recherches antérieures, essayé d'établir le système musical des instruments à cordes, par une analyse des mesures telles

qu'elles ressortent des représentations musicales, en particulier de celles du tombeau de Nakht (Cheikh ʿAbd el Qournah, tombeau n° 52). On peut en effet reconnaître sur le manche de ce luth des marques qui subdivisent le manche en plusieurs secteurs, comparables, à première vue, aux divisions des manches de guitares ou de mandolines modernes. Nous devons réserver deux ou trois de ces marques pour les coussinets de suspension. E. von Hornbostel, dans son étude *Musikalische Tonsysteme* [1], avait établi ces mesures relativement à la longueur totale du manche. Ce procédé a été repris par M. C. Sachs dans sa récente publication : *The rise of music in the Ancient World East and West* [2], p. 74 : « The first and highest ligature means a stopping place only on instruments with a pegbox that meets the fingerboard at a certain angle, such as the modern violin, on which the little ebony ridge at the upper end of the fingerboard determines the beginning of the vibrating section of the string. The Egyptian lute had neither pegs nor a separate headpiece. Consequently, the strings, which were simply attached by cords tied around the upper end of the stick, needed one first ligature to raise them from the fingerboard and secure free vibration ; the sounding length of the string began only with this first ligature, and it was the second ligature that marked the first stopping place. »

Nous devons aller encore plus loin en déterminant, pour un luth à trois cordes, la longueur totale théorique de la corde qui vibre entre l'extrémité inférieure jusqu'à la première marque d'en bas, qui correspond au premier ruban (fig. 15). Il est d'ailleurs assez aisé d'interpréter les trois premières marques comme des représentations de rubans de suspension, car elles sont souvent indiquées par de doubles traits.

Ainsi les « marques » du luth de la tombe n° 93 (fig. 16) de Ḳen-Amūn [3] représentent certainement les trois rubans de suspension par les trois premières paires de lignes. Le sillet, tel qu'on le reconnaît sur le grand luth du Musée du Caire (fig. 17), est indiqué par la 4ᵉ marque.

---

[1] Cf. H. Geiger-K. Scheel, *Handbuch der Physik,* VIII, Berlin 1927, p. 435.

[2] New-York 1943.

[3] Cheikh ʿAbd El Qournah. Wreszinski, *Atlas,* I, 299. N. de G. Davis, *The Tomb of Ḳen-Amūn,* New-York 1930, pl. IX et X.

Le même phénomène a été observé d'ailleurs aussi sur les instruments à cordes modernes. Le manche du ṭanbūr de provenance syro-libanaise (al-bouzouq), représenté en figure 18, est en effet fortement serré par une corde en boyau, servant à presser les cordes métalliques contre le manche. Elle n'est donc pas à considérer comme une «marque».



Fig. 16.

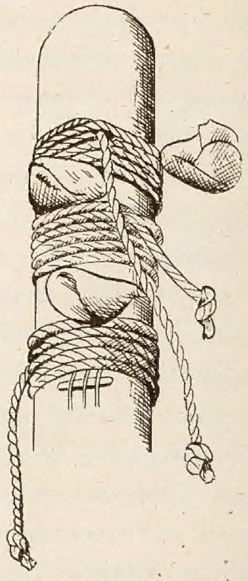


Fig. 17.

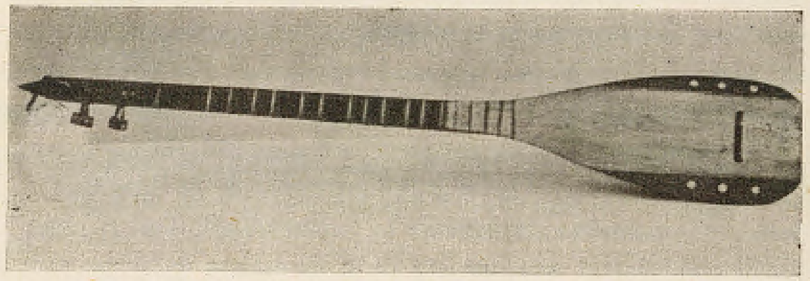


Fig. 18.

Quant à la figure 16, l'artiste peintre a même souligné qu'il s'agit d'un mécanisme de suspension en arrêtant le dessin des cordes, juste après le dernier coussinet d'en haut (fig. 15), confirmant ainsi notre hypothèse. En effet, le dernier bout du manche ne porte pas les trois lignes qui représentent les cordes, tout le long de l'instrument (fig. 16).

Ces trois lignes parallèles parcourent la surface de l'instrument, à partir du point de suspension et du cordier, à travers le sillet jusqu'au premier ruban, celui qui noue la première des trois cordes autour du manche. C'est seulement à partir du second ruban jusqu'au dernier, le plus haut des rubans représentés, qu'une seule corde est visible. La suspension des cordes vue par un peintre égyptien (fig. 16) correspond donc exactement à celle de notre dessin schématique (fig. 15) ainsi qu'à l'arrangement appliqué sur le manche du luth véritable, représenté en figure 17.

Le musicologue, qui veut effectuer des recherches acoustiques en se basant sur les mesures des cordes, doit négliger complètement l'extrémité du manche qui se trouve en dessus des trois ou quatre marques (selon le nombre des cordes appartenant aux luths à deux ou trois cordes, la marque la plus basse étant réservée pour le sillet). Le luth, représenté en figure 16, n'a donc pas de marques du tout.

La pièce qui a dû jouer un rôle décisif dans l'accordage du grand luth égyptien, est celle qui est insérée dans le bas du manche. On la reconnaît aisément dans les représentations: elle est dessinée en triangle et souvent peinte de la même couleur que le manche (fig. 16).

Un objet semblable a été trouvé par M. B. Bruyère à Deir el Médinah, parmi les objets en bois recueillis dans les maisons et les décharges [1].

Cette pièce détachée, que nous appelons provisoirement «cordier» [2] existant sur le luth, *Cat. gén.* 69421 Musée du Caire, consiste en trois parties essentielles (fig. 19) :

a) un tenon aplati en forme de languette (*a*) ;

b) une partie surélevée faisant fonction de «cordier» (*b*) ;

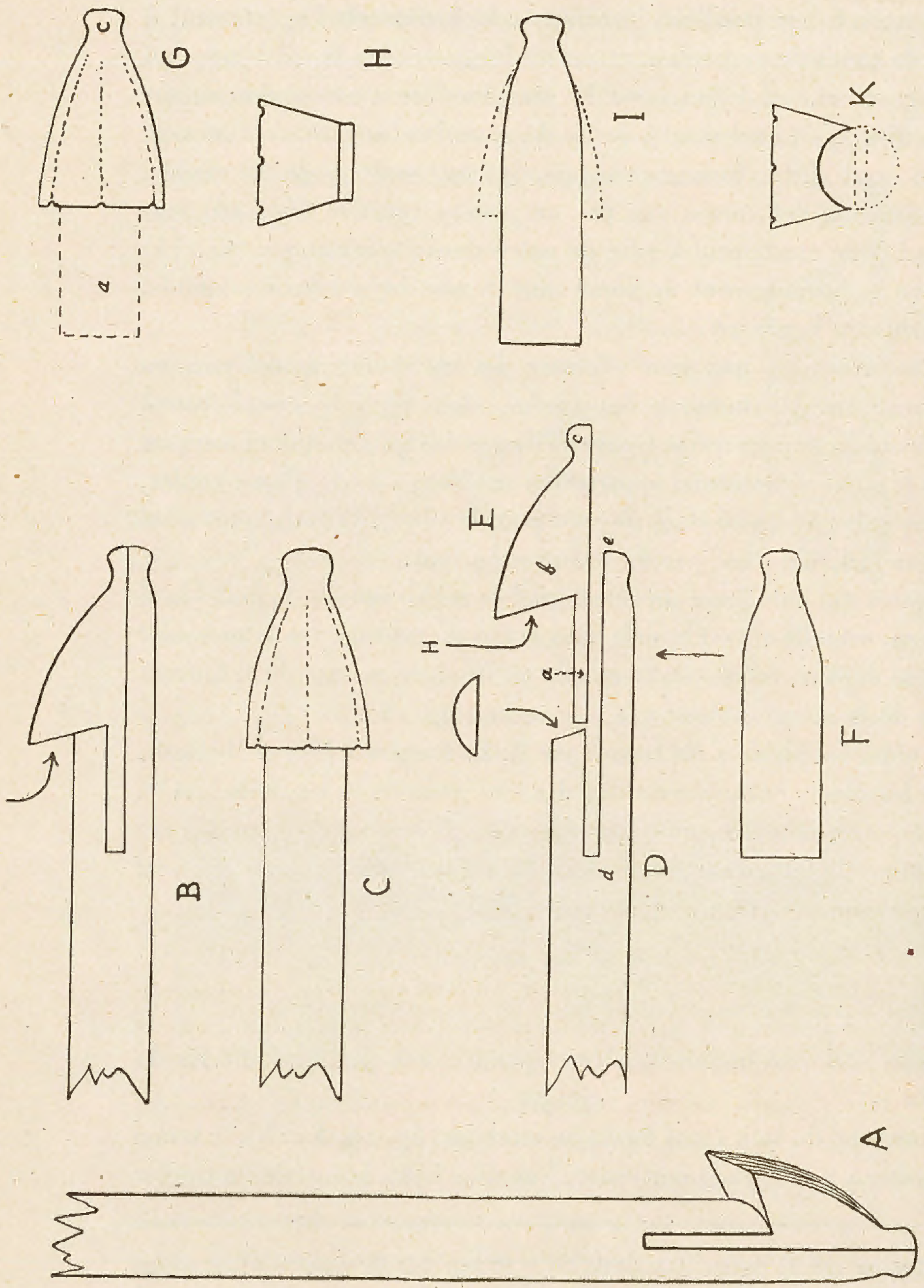
c) une sorte de bouton qui correspond à une partie semblable du manche (*c*).

Le manche du luth étant fendu en mortaise (fig. 19, A et D), le tenon du cordier y prend place facilement. Vue d'en haut, la surface du cordier

---

[1] *Rapport sur les fouilles à Deir El-Médineh, 1934 à 1935,* Le Caire 1939. La pièce est reproduite sur pl. XLI.

[2] Elle fait en vérité cordier, queue et chevalet en même temps.



A) Vue d'ensemble du cordier, inséré dans la partie inférieure du manche. B) Le même, vu de côté. C) Le même, vu d'en haut. Les trois lignes sur le cordier représentent des encoches faites pour les cordes. D) La partie inférieure du manche, sans le cordier. Longueur *d-e* : 10 cm. E) Le cordier, enlevé de la mortaise du manche. Longueur de la languette (*a*) jusqu'au début de la partie surélevée (*b*) : 4,5 cm. F) La partie inférieure de la mortaise du manche sur laquelle repose la languette (*a*) du cordier (E). Largeur maxima : 2,7 cm. G) Le cordier E, retiré du manche et vu d'en haut. H) Vue du cordier dans le sens de la flèche H en figure E. Largeur d'en haut : 4,3 cm; d'en bas : 3 cm. Hauteur : 3,6 cm. I) Le cordier vu d'en bas. Longueur totale : 10,1 cm. K) Vue du cordier dans le sens de la flèche en figure B. Hauteur : 3,5 cm.

Fig. 19.

porte trois incisions, rainures destinées aux cordes et pour leur donner la direction voulue (fig. 19, C et G). Les cordes sont nouées toutes ensemble autour du bouton *c*. Elles remontent donc la partie recourbée du cordier en éventail. Arrivées au sommet du cordier-distributeur, elles longent parallèlement le manche. Une fois que le tenon du cordier est inséré dans la mortaise du manche, il y a encore assez de jeu à son intérieur. On peut donc rectifier sa position. C'est probablement en reculant ou en avançant ce cordier qu'on accordait, d'après la volonté du joueur, les cordes de ce luth.

On a probablement procédé à un double accordage. On fixait d'abord les cordes aux extrémités du manche à la manière décrite ci-dessus en les tendant le mieux possible. Cette suspension des cordes combinée à un accordage provisoire était complétée par un rajustement et de légères rectifications du cordier (accordage définitif).

En ce qui concerne le côté musical, il est probable que l'accordage, d'après une hauteur absolue et déterminée d'avance, n'a pas été envisagé. Le système de suspension des cordes exclut en général un accordage dans notre conception, et implique plutôt l'unisson des trois cordes.

On accordait, très probablement, selon la mélodie qu'on voulait accompagner, et le registre des voix auxquelles il fallait rajuster les notes du luth. Une des trois cordes servant de « note de base » fonctionnait comme bourdon, touchée de temps en temps par le plectre. La musicienne produisait sur le restant des cordes quelques notes, dont le timbre rappelle celui des instruments à deux cordes jouées à l'unisson (comme la mandoline).

En accordant deux cordes à l'unisson, on peut envisager un accordage parfait en manipulant de sorte que la note est doublée par une seconde note absolument égale. Par contre, l'unisson approximatif semble désiré par certains peuples orientaux en vue d'obtenir un son légèrement discordant. Cet effet est obtenu en accordant la première corde un peu plus haut que la seconde. En jouant la même note sur les deux cordes, la différence minime entre elles produit un résultat acoustique surprenant. Sans provoquer une vraie dissonance, les vibrations superposées des deux notes presque égales se transforment en un battement qui n'altère pas la note, mais lui donne plus de force.

Cet effet acoustique est comparable à celui des doubles clarinettes : les deux tubes de ces dernières sont accordés en un unisson presque parfait pour doubler la force du son et pour lui donner ce caractère sonore dont les traces subsistent encore dans la zoummarah actuelle [1].

Il se peut que les luthistes égyptiens accordaient ainsi deux de leurs cordes pour obtenir l'effet du dédoublement du son et son renforcement par le battement des ondes superposées quant aux notes de la mélodie, tout en accompagnant cette dernière par la note bourdonnante de la troisième corde simple.

III. — L'ACCORDAGE DES HARPES.

L'accordage double était pratiqué également sur les différentes harpes. L'Antiquité égyptienne connaît plusieurs sortes de harpes qui peuvent être classées en deux groupes :

A. Les harpes arquées;

B. Les harpes triangulaires.

La harpe arquée, d'origine essentiellement égyptienne, est la plus ancienne des deux catégories. Elle apparaît sous sa forme primitive dans les représentations de l'Ancien Empire : un manche long et courbé, une caisse de résonance relativement petite, une sorte de pique pour appuyer l'instrument à terre. Une baguette pour la suspension des cordes est fixée à l'endroit où le manche s'unit à la caisse, faisant en quelque sorte le «trait d'union» entre le manche et la pique. Cette baguette de suspension a été signalée déjà par V. Loret dans sa note sur les harpes [2]. Elle apparaît très clairement dans la représentation musicale du tombeau de Ka-em-remt, appartenant à la Glyptothèque Ny Carlsberg (Copenhague) [3]

[1] Ch. Mahillon, *Cat. descr. et anal. du Musée instrumental du Conserv. royal de Musique de Bruxelles*, Gand 1893, p. 166. *Ibid.*, p. 127-128, 130, 137, 148, 151, 154-155 (pour les instruments à cordes).

[2] *Enc. Mus.*, p. 24-25.

[3] M. Morgensen, *Le Mastaba égyptien de la Glyptothèque Ny-Carlsberg*, Copenhague 1921 (provenance : Guizah).

et dans celle de la mastaba d'Akhouthotep, Saqqarah [1]. Les harpes du tombeau de Ti possèdent également cette baguette. Sa présence coïncide d'ailleurs toujours avec celle de chevilles ou crochets de suspension. Seulement la harpe jouée par la noble épouse de Mereruka (Saqqarah), parmi toutes les représentations importantes de harpes de l'Ancien Empire, ne possède ni chevilles, ni cordelettes, ni baguettes de suspension.

L'ancien modèle de la harpe arquée a été joué par un musicien assis ou accroupi. Les grandes harpes arquées du Nouvel Empire sont jouées debout. Organologiquement, elles semblent correspondre aux harpes triangulaires plus tardives. Elles contiennent également une baguette de suspension pour les cordes. Cette dernière est insérée dans le couvercle de la caisse, couverte de la même peau qui sert de table.

La fin du Moyen et le Nouvel Empire connaît une troisième et quatrième catégorie de harpes arquées. La «harpe suspendue» s'appuie sur une sorte de support qui la soulève. Elle est maintenue dans cette position par un second support en forme du nœud osirien. Par analogie, nous concluons que cette harpe a été probablement construite de la même façon que les harpes arquées de l'Ancien Empire.

Les «harpes épaulées», ensuite, sont caractérisées par leurs caisses naviformes. Quelques découvertes récentes nous ont permis d'étudier ces derniers instruments de près. Ils contiennent tous des baguettes de suspension mobiles et des «chevilles» ou crochets de suspension fixes.

Ainsi, le groupe de deux harpistes assis des deux côtés de leur maître, en une réunion de famille (Musée du Caire, *J. d'E.* 39130), charmante composition sculptée en bois et datant de la fin du Moyen Empire, laisse clairement entrevoir la présence de baguettes de suspension. Ces baguettes ressortent aussi de la représentation de harpes se trouvant à Meir et publiées par Blackman, IV, pl. X.

Quant au Nouvel Empire, nous ne citons parmi les innombrables représentations de harpes que celle communiquée dans le catalogue de l'exposition du *Burlington Fine Arts Club* (Londres 1895), pl. VIII. La baguette de cette harpe est courbée et décorée dans sa partie supérieure.

[1] Cf. Boreux, *Musée national du Louvre, Dép. des Ant. égypt.*, Paris 1932.

Des rubans la fixent contre le manche, à la naissance de la table. Aussi, la grande harpe, représentée à l'intérieur de la chambre 4 (numérotage Bädecker) de la dernière cour du temple de Medinet Habou, possède de toute évidence une baguette semblable. Cette dernière ne doit pas être confondue avec la pièce médiane, sorte de support dorsal, qui traverse tout l'instrument, en continuant la ligne du manche à travers la boîte de résonance jusqu'à la pique, pièce importante de cette catégorie de harpes à laquelle s'ajoutent les deux «ailes» qui constituent, dans l'ensemble, le dos de la boîte [1].

En résumé, nous pouvons dire que très rares sont les harpes qui de l'Ancien jusqu'au Moyen Empire, ne possèdent ni crochets ni baguettes de suspension. Encore devons-nous supposer que c'est une négligence de la part du sculpteur ou du copiste. Aucun cas ne rapporte des cordelettes pressant les cordes autour du manche. Donc, la suspension et l'accordage se faisaient du côté de la table, par la baguette de suspension, du côté du manche, par la suspension simple et sans cordelettes autour des crochets.

Quant aux harpes triangulaires, l'hypothèse que des exemplaires à simple baguette de suspension ont existé, ne doit pas être exclue. L'instrument du Louvre et celui de Berlin possèdent la baguette de suspension en tant que bâton simple, parcourant la surface de la caisse. Comme elle, la baguette est aussi partiellement couverte d'une peau colorée. Seulement, les trous de suspension des cordes restent dégagées. La caisse de la harpe triangulaire au Musée du Caire [2] est par contre fermée d'un couvercle en bois soigneusement cloué sur la caisse.

La baguette de suspension fait intégralement partie de ce couvercle. Elle le parcourt sur toute sa longueur, se trouvant ainsi immobilisée pour servir uniquement à la suspension des cordes. Les crochets ou chevilles ne sont pas toujours visibles, dans les représentations des harpes triangulaires parce qu'ils se trouvent de l'autre côté du manche que l'on voit en général dans sa position horizontale (la boîte étant portée verticalement, par contraste aux harpes arquées). Il semble que la suspension des cordes autour du manche a été, dans le cas des harpes

[1] C. Sachs, *Geist und Werden d. M. I.*, pl. 13. — [2] *Cat. gén.*, n° 69407.

triangulaires, renforcé par des cordelettes et des rubans décorés de pompons [1].

Revenant au problème de l'accordage, nous constatons qu'à ce point de vue, les différents modèles de harpes mentionnés appartiennent à deux catégories :

1° Les harpes à baguettes de suspension fixes;

2° Les harpes à baguettes de suspension mobiles.

Les premières peuvent s'accorder par le système des coussinets, tout comme les lyres, parce que le manche se présente horizontalement.

Le problème se pose autrement pour les harpes arquées, à baguettes de suspension mobiles. Les représentations montrent souvent les cordes fixées derrière les chevilles-crochets sans préciser si elles étaient enroulées autour du manche (fig. 20). Il y a toutefois des représentations de harpes (fig. 21) dont les cordes enveloppent ce manche à plusieurs reprises (système de suspension simple). Le fait que chaque crochet est représenté entre deux lignes indique que ces dernières marquent les cordes qui entourent le crochet des deux côtés. Si les mêmes lignes avaient marqué schématiquement la présence de coussinets, le contraire serait arrivé : chaque crochet aurait été représenté entre deux paires de ces lignes.

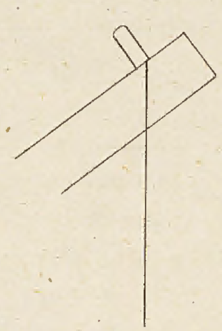


Fig. 20.

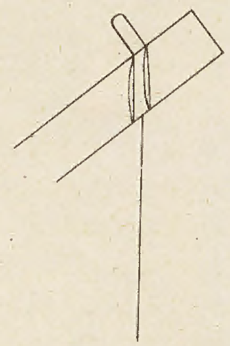


Fig. 21.

La harpe représentée en figure 22 [2] possède également des crochets de suspension autour desquels les cordes sont enroulées à trois reprises.

[1] Les cordelettes sont claires et visibles dans une des premières représentations de la harpe triangulaire dans la tombe thébaine n° 367, et sur la harpe reproduite par Champollion (*Mon.*, I, pl. LI, 2).

[2] De la tombe de Patenemḥab (Leyden, Rijks-Museum), XVIII dyn.



Fig. 22.

Le manque de coussinets d'accordage est ici de nouveau contre-balancé par la présence d'une baguette de suspension mobile, dont les mouvements sont susceptibles de tendre les cordes davantage. Elle est embellie d'une tête de faucon, à sa partie supérieure, et d'un motif décoratif vers le bas. Un ruban, la reliant au manche de la harpe, à la naissance de la table, fixe sa position définitive, et, avec elle, la tension générale des cordes. Une preuve plus concluante encore se trouve sur les instruments. Souvent, les cordes ont laissé des traces sur le bois du manche, des éraflures, et quelquefois même de vraies rainures. L'existence de ces traces, exclue l'usage d'un coussinet : la corde s'est appuyée directement en biais, sûr la paroi du manche.

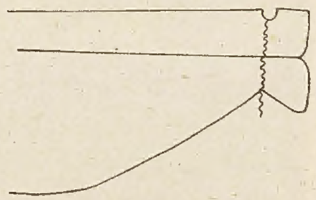


Fig. 23.

L'accordage se faisait probablement en trois ou quatre étapes par une suspension aussi serrée que possible du côté des chevilles, procédé qui donnait à peu près la note voulue. La corde a été ensuite légèrement déplacée le long de la baguette de suspension. Cette dernière est incisée de deux rainures pour chaque corde (sauf pour la plus longue). La corde déjà tendue le devient davantage quand on la reculera de la première à la seconde rainure. Ce procédé est suivi de l'accordage véritable et détaillé par des mouvements de la baguette de suspension mobile, qu'on avançait ou reculait, haussant ou baissant à volonté [1], la baguette de suspension jouant le même rôle sur les harpes que le cordier sur le luth.

La baguette de suspension des harpes épaulées est toujours construite en forme d'un bâton à la surface arrondie ou triangulaire, aplatie au-dessous. Elle est pourvue de quelques incisions à l'emplacement des cordes, dont la signification a été expliquée plus haut. A son extrémité, ce bâton a une encoche qui permet de l'attacher à une petite excroissance de la caisse, prévue pour cet effet (fig. 23).

Le libre jeu de cette baguette permet de tendre ou relacher les cordes. Probablement, le joueur calait la baguette dans la position désirée, accordant ainsi les cordes d'après les exigences de la musique.

[1] Comparable au principe de la lyre assymétrique.

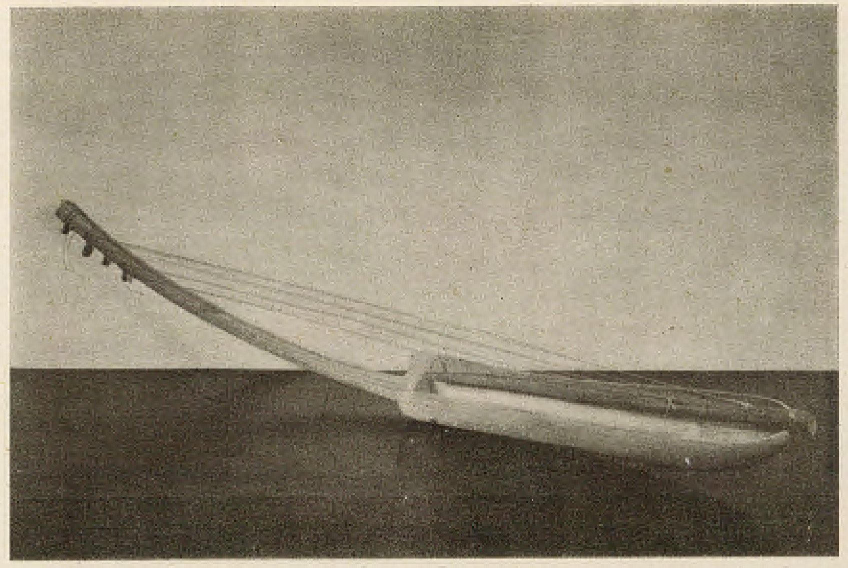


Fig. 24.

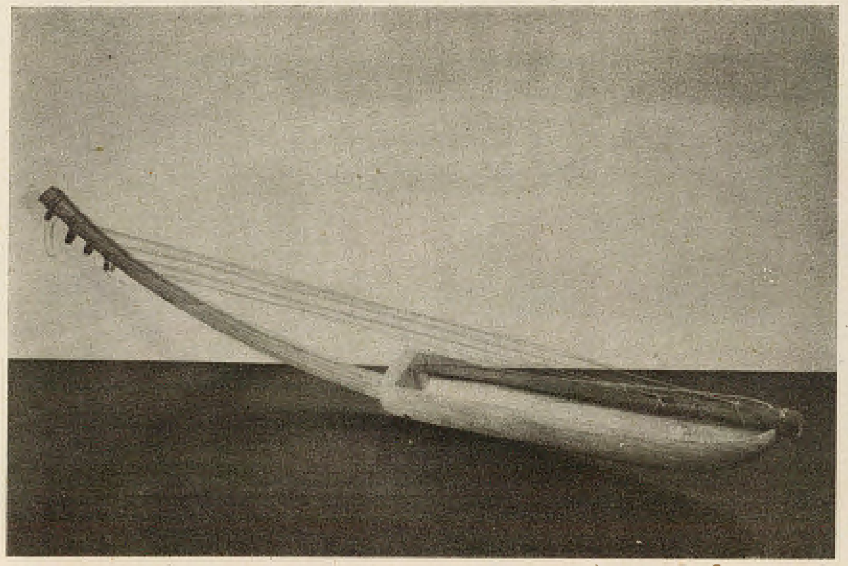


Fig. 25.

Nous mentionnons enfin le fait que la pointe de la baguette de suspension entre dans un trou creusé à l'intérieur de la caisse, de l'autre côté du manche (fig. 24).

Nous avons pu observer, sur les reconstructions d'instruments, qu'on augmente la tension des cordes d'une façon sensible, si on enlève la pointe de ce trou tout en reculant la baguette (fig. 25). La pointe se pose, dans ce cas, contre la paroi intérieure de la harpe, et à côté de ce trou. De cette manière, la tension de l'ensemble des cordes hausse considérablement. Il n'est pas certain que cette quatrième manière d'accorder ait été employée. Il est possible qu'elle ait représenté un des moyens d'obtenir les notes voulues sur les harpes, l'accordage combiné par coussinets ou par déplacement d'un cordier mobile (luth), et l'accordage simple par des coussinets (lyre assymétrique) étant les autres moyens de rajuster les instruments à cordes de l'Égypte ancienne.

RÉSUMÉ.

Système d'accordage par coussinet.

A. *Simple :*

Lyre symétrique [1] ;
Harpe triangulaire ;
Grande harpe arquée.

B. *Avec déplacement des cordes :*

Lyre assymétrique.

C. *Avec cordier mobile :*

Luth.

Système d'accordage par baguette de suspension mobile.

Harpe épaulée ;
Harpe arquée (Ancien Empire) ;
Harpe suspendue.

H. Hickmann.

[1] Une seule lyre droite de la XVIIIe dynastie possède des crochets de suspension. Cette exception, comparable aux lyres sumériennes, a été signalée par C. Sachs, *Geist und Werden d.M.I.*, p. 161.

III. — A PROPOS DU SOI-DISANT NOM DE MÉNÈS DANS LA TABLETTE DE NAQÂDA[1]

PAR

VLADIMIR VIKENTIEV.

I

La question de la présence du nom de Ménès sur la tablette en ivoire de Naqâda est remise sur le tapis par M. Bernhard Grdseloff.

La manière dont le jeune égyptologue s'y prend nous est révélée par le dernier chapitre des *Notes d'épigraphie archaïque*, où nous trouvons ses remarques sur le nom en question[2]. L'auteur y affirme, ni plus ni moins, qu'il y avait anciennement des cas où l'on se servait de 𓋴 pour écrire 𓋹. Cela est clairement indiqué par le titre : *Le signe 𓋴 comme équivalent de 𓋹* !

Grdseloff se base sur le fait que les noms 𓋴 et 𓋹 sont employés alternativement et puisque les deux ont été portés, apparemment, par

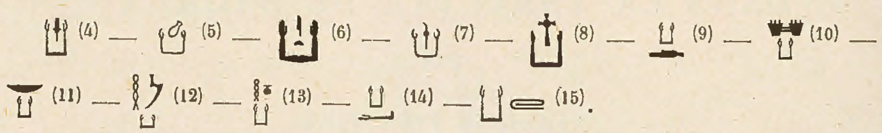
[1] Voir nos deux premiers articles de cette série dans les *Annales*, t. XXXIII-XXXIV et XLI. — [2] *Ann. Serv. Ant.*, vol. XLIV, p. 279-306.

le même personnage, il croit devoir les lire, sans distinction, *kꜣ·j ꜥnḫw,* ce qui veut dire pour lui « mon nom est vivant ». De là l'équivalence de 𓋴 et 𓋹 !

Pour aboutir à cette conclusion, pour le moins inattendue, l'auteur arrange à sa manière les deux noms en question. Il ajoute le suffixe de la première personne *j* (𓇋) et supprime le 𓐍, en tant que signe-mot. Cependant le fait que le 𓐍 peut représenter, non pas le complément phonétique de 𓋹[1], mais un mot à part, est démontré par les noms de la même époque, tels que 𓂓𓐍[2] et 𓂓𓐍[3].

La chose se présente pour nous d'une manière différente. Il nous semble qu'avant d'établir la signification de 𓂓𓋹 et 𓂓𓋴, et à plus forte raison, avant d'aborder la question de l'équivalence de 𓋴 et 𓋹, il aurait fallu consulter les très nombreux noms archaïques à base de 𓂓 *kꜣ*.

Voici quelques noms de ce type. Leur nombre pourrait être facilement doublé et triplé :



La fréquence des noms à base de 𓂓 *kꜣ* pourrait déjà contenir en elle-même une indication.

Les noms formés avec 𓂓 et 𓋴 sont les seuls qui nous intéressent. Nous trouvons des 𓂓𓋴[16] et 𓂓[17], sans ou avec addition d'un autre signe, dans le genre de 𓂓𓋴[18]. Ils figurent isolément ou précédés par des titres.

---

[1] Cf. le mot 𓋹𓐍, dans G. Brunton, *Qau and Badari*, pl. XX, 68, p. 18 *a* = G. Brunton-Caton-Thompson, *The Badarian Civilisation*, pl. CXXXV, 225.

[2] *Royal Tombs*, vol. II, pl. XXVI, n° 78.

[3] *Ibid.*, vol. I, pl. XXXII, n° 1.

[4] *R. T.*, II, 12, 3.

[5] *R. T.*, vol. II, 26, 79.

[6] *R. T.*, vol. I, 31, 5.

[7] *R. T.*, vol. I, 32, 1.

[8] *R. T.*, vol. I, 32, 41.

[9] *Tarkhan*, vol. I, 2, 10.

[10] *R. T.*, vol. II, 20, 138.

[11] *Tarkhan*, vol. I, 30.

[12] *R. T.*, vol. II, 20, 161.

[13] *R. T.*, vol. I, 17, 26.

[14] *R. T.*, vol. II, 20, 19.

[15] *R. T.*, vol. II, 26, 60.

[16] *R. T.*, vol. II, 25, 13, *passim*.

[17] *R. T.*, vol. I, 20, 157.

[18] *R. T.*, vol. I, 31, 8.

Certains font partie de phrases qui jettent un peu de lumière sur la signification de l'élément 𓋴.

Nous allons citer comme exemples : 𓋴𓐍𓈖𓏏 ... 𓂓𓋴 (var. 𓋴𓐍𓈖𓏏 ... 𓂓𓋴)[1] *sḫnt...kꜣ·s* que l'on pourrait traduire « que son *ka* soit proéminent ». Ce nom sollicite une faveur du *ka* d'une certaine personne de genre féminin plus haut placée que le porteur du nom. Il est permis de supposer qu'il s'agit d'une déesse et que nous avons affaire à un *nom théophore*. On pourrait citer 𓈖𓂓𓋴 *ny kꜣ·ś* « appartenant à son (fém.) *ka* »[2] rappelant à notre mémoire les noms dans le genre de *Ny-ꜥnḫ-sḫmt, Ny-wrs-rꜥ*[3], etc.

A quelle déesse pourrait faire allusion notre nom ? Plusieurs cachets mentionnent des noms comprenant le mot *śn,* à racine simple 𓋴𓈖 ou redoublée 𓋴𓈖𓋴𓈖, en rapport avec le 𓂓 et une divinité qui est, dans un cas Anubis et, dans un autre, Neith[4].

Le nom théophore, comprenant celui de la déesse de Saïs, est 𓋌 𓋴𓈖𓋴𓈖𓏏𓈖 (suit le déterminatif du porteur du nom)[5]. Nous le transcrivons *Nt śnśn·ti* et croyons pouvoir traduire « Que Neith s'associe (ou se montre fraternelle) ».

Nous prions le lecteur de retenir ce nom dans sa mémoire. Nous en reparlerons en rapport avec le prétendu « nom-*nebty* spécial » du pharaon Qa-ꜥa (voir *infra*, p. 672 et suiv.).

Pour le moment, nous allons noter que le nom de la déesse Neith est extrêmement fréquent, tant sur les stèles primitives que sur les cachets et tablettes archaïques. Les grands (Mer-Neit, Hetep-Neit) et les petits veulent avoir la puissante déesse tout près d'eux, jusque dans leur nom.

A part les noms, nous voyons le signe des deux flèches croisées, avec ou sans étendard, reproduit isolément ou combiné avec d'autres signes. Il existe un groupe qui retient notre attention : 𓉐𓂓𓋌[6]. Nous avons devant nous la « maison du *ka* de la déesse Neith ». Serait-ce la même que celle que nous voyons sur les tablettes, tant de fois reproduites, du roi ꜥAḥa (fig. 1) ? Nous ne sommes pas en mesure de l'affirmer, bien que la chose soit possible.

---

[1] *Anc. Egypt*, 1914, 69, 68.

[2] *Ibid.*, 69, 68 ; 65, 63.

[3] *Ibid.*, 65, 63.

[4] *Ibid.*, 1914, 67, 66.

[5] *Urk. Alt. Reich*, vol. I, p. 38 et 53.

[6] *Anc. Egypt*, 1914, 75, 74.

Le groupe , datant de l'époque du roi - , dont parle notre auteur, pourrait être considéré sous le même angle et être, lui aussi, un *nom théophore* faisant allusion à l'action bienfaisante du *ka* de la très populaire déesse Neith. Toutefois, nous avançons le nom de la déesse de Saïs avec une certaine réserve. La possibilité qu'il s'agisse, au moins dans certains cas, d'autres divinités, n'est pas exclue. Nous verrons tout à l'heure, par exemple, le nom d'Hathor (?), suivi du mot ◉, comme dans nos deux groupes et . En nous basant sur ce qui vient d'être avancé, nous pouvons interpréter ces derniers noms, respectivement,

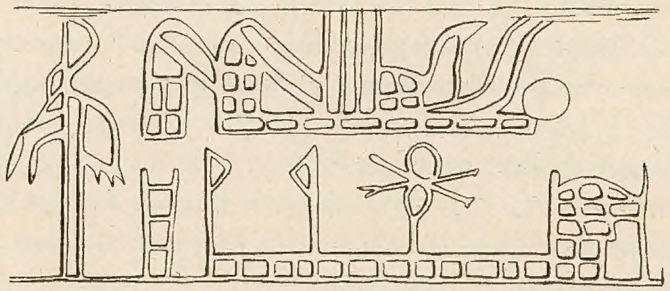


Fig. 1.

comme « Que le *ka* vivant (de Neith, ou d'une autre déesse) protège» et « Que son *ka* (c'est-à-dire le *ka* de Neith ou d'une autre déesse) protège». Les deux pourraient être considérés comme des variantes matérielles d'un seul et même nom, dont la lecture se passerait de tout rapprochement entre 𓋳 et ☥, et encore plus de leur prétendue équivalence.

Les noms, tels que *ḥw kꜣ Nt* ou *kꜣ Nt ḥww*[1] et *ʿḥꜣ* [*kꜣ*] *Nt*[2] ou [*kꜣ*] *Nt ʿḥꜣw*[3], que l'on peut traduire, respectivement par « que le *ka* de Neith frappe» et « que [le *ka* de] Neith lutte» se rapprochent de près de notre nom « Que son *ka* vivant (le *ka* vivant de Neith ou autre déesse) protège».

En ce qui concerne l'interprétation de ◉ en tant que forme verbale *sḏm·f* ou *sḏmw*, les deux formes employées avec la valeur d'un optatif,

---

[1] *Royal Tombs*, vol. II, pl. XXVII, n° 97.

[2] L'existence du nom est attestée par Firth-Quibell, *The Step Pyramid*, vol. I, p. 157.

[3] *Ibid.*, pl. XXVI, n° 51.

elle se trouve corroborée par des groupes analogues, toujours de la même époque archaïque, tels que ◉ et , suivis d'un nom[1]. Ces deux derniers groupes ne manqueront pas de rappeler, en même temps, à notre mémoire le nom de Chéops, où nous trouvons, exactement comme dans les cas précités, le mot ◉ suivant le nom d'une divinité [2]. On est d'accord pour lire « Que le dieu Khnoum protège». Les deux autres groupes devraient être lus, par analogie, « Que la déesse Neith protège» et « Que la déesse Hathor (?) protège». Dans tous ces cas, nous avons affaire à des noms théophores complets.

Le nom, cité par notre auteur, n'est donc aucunement isolé et sa signification se précise à la lumière des autres noms similaires ou apparentés.

A part ce qui vient d'être relevé, nous trouvons que M. Bernhard Grdseloff a une manière plutôt étrange de présenter au lecteur, comme il le dit, les «finesses de l'écriture archaïque», méconnues des scribes ramessides, mais, paraît-il, ne présentant point d'arcanes pour lui.

Nous avons en vue la méthode qu'emploie notre savant pour prouver davantage la parenté réciproque, cette fois-ci sur le plan matériel, des signes 𓋳 et ☥. On est généralement d'accord que le 𓋳 est une pièce d'étoffe et le ☥ une courroie servant d'attache pour les sandales. Notre auteur n'est pas de cet avis. D'après lui :

> «Le signe de vie ☥ . . . a pu être à l'origine la même pièce d'étoffe enroulée et pliée 𓋳, mais en même temps, nouée au milieu, avec un bâtonnet passé par le nœud, de façon à donner au mouchoir la forme caractéristique de la croix ansée[3].»

Voilà où nous en sommes avec la *crux ansata!*

L'auteur demande trop de complaisance à son lecteur. Même si celui-ci pouvait admettre tous ces enroulements, pliages et nouages, auquel se

---

[1] *Anc. Egypt*, 1914, 65, 64.

[2] H. Gauthier, *Le Livre des Rois*, vol. I, p. 73 (n° IV, *d*; p. 74, n° VII, VIII, IX). Le nom complet est écrit ainsi : () « Que le dieu Khnoum me protège».

[3] *Op. cit.*, p. 305.

trouve soumis le « mouchoir d'apparat » pour être transformé en « signe de vie », il ne pourrait, certes, s'empêcher de se demander où l'auteur a déniché son « bâtonnet » et à quel titre il l'avait passé par le nœud du mouchoir. Ce tour de main était-il vraiment indispensable? Il suffit de jeter un coup d'œil sur notre figure 2 pour voir que l'objet représentant le signe de vie était fait en entier du même matériel.

II

Nous nous occuperons maintenant du chapitre I des *Notes d'épigraphie archaïque* où il est question de la présence du nom de Ménès dans la tablette en ivoire de Naqâda.

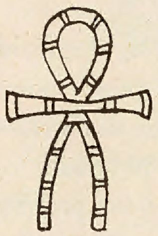


Fig. 2.

Dans ce cas, Grdseloff a un ton aussi affirmatif et tranchant que dans la question de l'identité de et 𓋹 que nous venons de discuter.

Son raisonnement comporte deux points, supportés chacun par une preuve unique. L'auteur se propose : 1° de démontrer notre erreur à nier la présence du nom-*nebty* de Ménès dans la dite tablette et voir à sa place les deux sièges de la Fête Sed, et 2° de prouver que le nom de Ménès, ainsi réaffirmé, ne pouvait pas appartenir au pharaon ʿAḥa, dont le nom d'Horus lui fait suite, pour la simple raison que les deux déesses-*nebty* de Ménès tournent le dos au faucon d'ʿAḥa.

Nous commencerons par examiner la seconde thèse.

Elle est formulée de la manière suivante :

> « Quand on voulait adjoindre au nom d'Horus le nom de *nbtj* du même roi, il était d'usage, au début de l'époque dynastique, d'écrire ce dernier devant le nom d'Horus et de façon que les signes regardent en direction de ceux contenus dans le *srḫ* (1). »

Où en est la preuve? Elle est là, dans notre figure 3, reproduite de l'article de Grdseloff. Ce petit carré date de l'époque de Qa-ʿa,

(1) *Op. cit.*, p. 281.

dernier roi de la Ire dynastie. Pourquoi l'auteur ne cite-t-il pas un exemple plus rapproché du temps du premier roi qui l'intéresse, puisqu'il parle d'un usage du début de l'époque dynastique? Notre question reste sans réponse. Nous devons nous en tenir à ce que l'auteur met à notre disposition. Il le fait, malheureusement, d'une manière trop laconique. Comme dans le cas précédent, c'est à nous de faire des recherches indispensables pour comprendre et apprécier à sa juste valeur le petit texte, constituant la seconde preuve de Grdseloff.

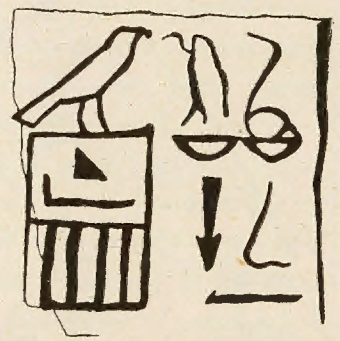


Fig. 3.

En attirant notre attention sur le nom d'Horus du pharaon Qa-ʿa, auquel font face les deux déesses-*nebty*, notre auteur a dû raisonner de la manière suivante :

> « Nous avons devant nous le groupe de deux déesses-*nebty* placées en face du nom d'Horus du roi un tel. — Ce groupe a au-dessous de lui trois hiéroglyphes. — Ceux-là ne peuvent représenter que le nom-*nebty* du roi un tel. »

Nous venons de poser la question à savoir pourquoi l'auteur a choisi un exemple de la *fin* de la dynastie pour prouver un fait concernant juste son *début?* Cette question, comme nous l'avons dit, reste sans réponse. Nous allons maintenant poser une autre question, plus grave, et elle aussi restera sans réponse.

Pourquoi, en se mettant en devoir de prouver ce qu'il appelle un « principe » et qui équivaut pour lui à une loi, l'auteur met-il sous nos yeux un texte douteux? En effet, Grdseloff ne doit pas ignorer — bien qu'il ne le dise pas au lecteur — qu'en réalité, le nom-*nebty* du roi Qa-ʿa était le même que son nom d'Horus et de *nyswt-bit*, c'est-à-dire Qa-ʿa. De nombreux exemples nous l'attestent (fig. 4) (1). Si tel est

(1) Les quatre figures sont reproduites d'après *Royal Tombs*, vol. I, pl. VIII, où elles sont marquées, respectivement, nos 10, 1, 14 et 9. Pour le nom d'Horus Qa-ʿa voir fig. 3 et 6.

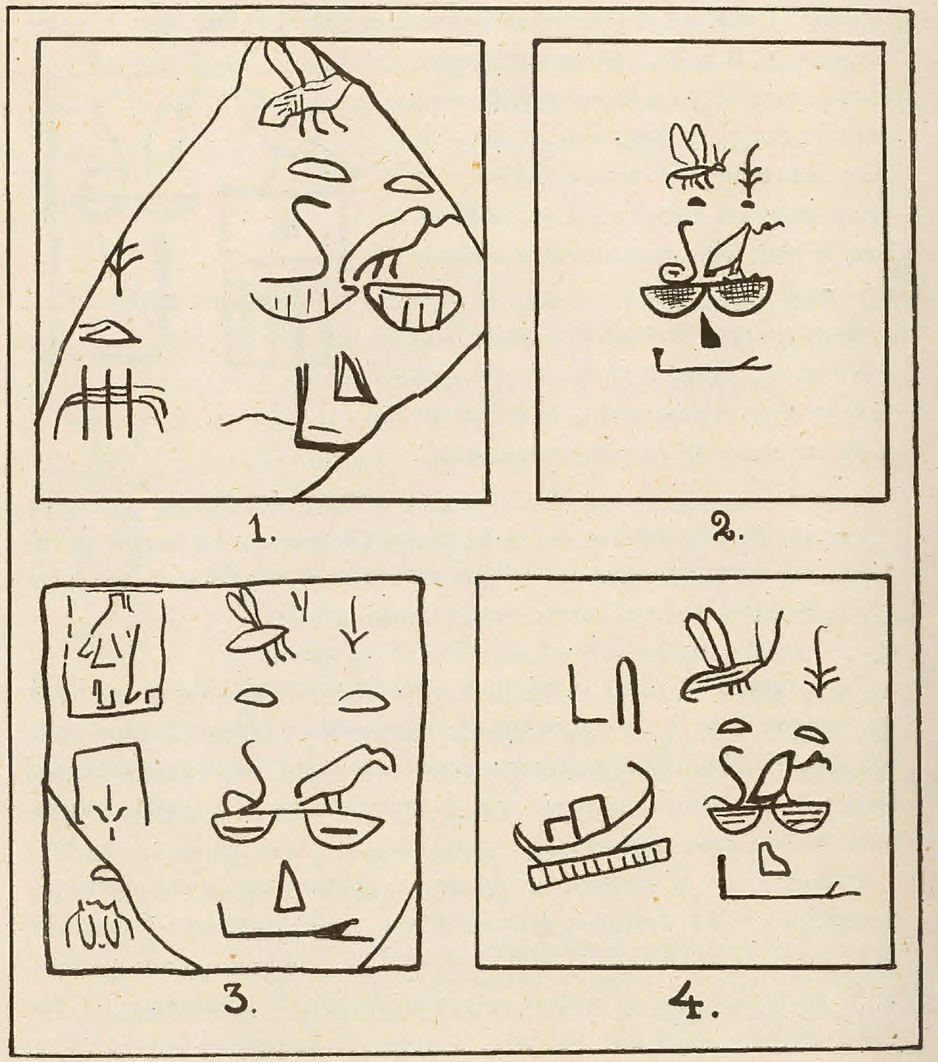
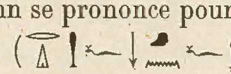
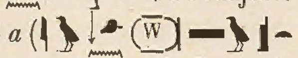


Fig. 4.

le cas et si Grdseloff tenait, coûte que coûte, à tirer sa preuve du témoignage en question, il aurait dû nous expliquer comment il croyait pouvoir concilier le fait énoncé avec la présence au-dessous des déesses-*nebty* de trois hiéroglyphes qui ne peuvent aucunement être lus Qa-ʿa.

Griffith, d'accord avec Petrie, était le premier à déclarer le groupe d'hiéroglyphes au-dessous des deux déesses-*nebty*, comme représentant le nom-*nebty* du roi Qa-ʿa. Il l'a fait il y a, à peu près, cinquante ans et depuis lors il n'a pas eu l'occasion de revenir sur cette question. La chose, tout de même, n'a pas manqué de l'étonner, de sorte qu'il a qualifié le prétendu nom-*nebty* de «spécial» et, s'est vu obligé de constater qu'on ne le trouvait pas ailleurs («not to be found elsewhere»)[1]. Grdseloff avait l'occasion et, à notre sens, le devoir de réexaminer la question, formulée il y a si longtemps, sans preuves à l'appui, d'une manière brève, mais aucunement catégorique. Pour Griffith, c'était un fait problématique parmi tant d'autres, sans aucune portée immédiate. Pour Grdseloff c'est tout autre chose : c'est une *preuve*. Et puisque c'est une preuve pour le moins douteuse, il lui fallait se documenter. Il ne l'a pas fait. Il a préféré admettre tacitement l'interprétation du savant défunt et formuler la chose d'une manière beaucoup plus autoritaire que ne l'avait fait ce dernier. On sait avec quelle prudence et avec quelle profusion de points d'interrogation Griffith faisait ses interprétations «héroïques» des textes découverts par Amélineau et Petrie.

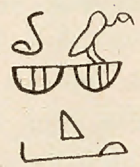
Grdseloff se sent fort de l'appui de deux autres autorités (tout en oubliant de nous faire connaître leurs noms!). En effet, bien avant lui, Sethe avait suggéré la lecture *Śn-mw* et la signification de «Embrassé par l'eau» (Vom Wasser geküsst)[2]. Gunn se prononce pour la lecture *Śnj*, se référant aux *Urk.*, vol. I, p. 53, l. 2 ( «Sa Majesté admit qu'il embrassât son pied») et aux *Pyr.*, 123 *a* ( «Unas embrasse Shuset (?)»). Donc lui aussi est en faveur de la signification «qui embrasse», ou «est embrassé». En voilà un nom bien étrange pour un roi d'une glorieuse lignée se donnant des noms farouches et souvent violents! Ce qui nous étonne, c'est que ni Sethe ni Gunn ne

[1] *Royal Tombs*, vol. I, p. 43; cf. *ibid.*, vol. II, p. 26 et 50. — [2] K. SETHE, *Beiträge zur ältesten Geschichte Ägyptens*, p. 41.

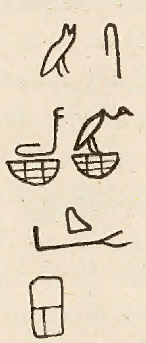
font cas du nom-*nebty* attitré de Qa-ʿa. Gunn va même plus loin. Bien que parmi les inscriptions, provenant de la Pyramide à degrés, commentées par lui, figure un bon specimen du nom en question (fig. 5, 1) [1], il donne dans sa liste d'équivalences des quatre derniers rois de la Iʳᵉ dynastie, celle-ci : Ḳaʿa = Śen, tout en se dispensant d'en donner une preuve.

Cela se passe de commentaires !

D'ordinaire notre jeune savant aime à se montrer indépendant. Il distribue des *contra* aux petits et aux grands. Il corrige Sethe dans la lecture du nom de Netetimu qui est pour lui Ni-neter. Il retouche le tableau des équations de Gunn : non pas Semsem, mais Irj-neter, non pas Udimu, mais Den, etc. Il passe au crible toutes les équations, *sauf la dernière*... On s'étonne qu'il n'ait pas émis une ombre de doute, là où elle était tout indiquée. Il laisse intacte l'équation Qa-ʿa = Sen et va jusqu'à asseoir là-dessus sa défense du nom de Ménès.



1.



2.

Fig. 5.

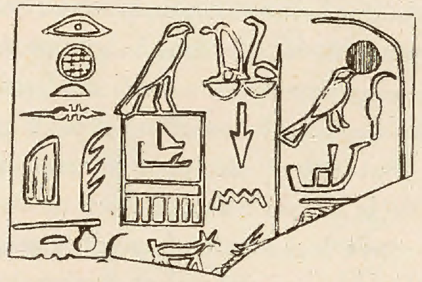
Mais, admettons pour un instant qu'il en existait un , en tant que nom-*nebty* du pharaon Qa-ʿa, et voyons si, vraiment, il pouvait être utile à notre auteur.

Pour qu'un « principe » ait la portée d'une loi, il faut qu'il soit basé sur de nombreux exemples. Cela est de toute évidence. Grdseloff a-t-il respecté cette condition élémentaire ? Combien d'exemples cite-t-il à l'appui de sa thèse ? En tout et pour tout *six*. Ils sont empruntés aux *Royal Tombs*, vol. I-II, et à *Abydos*, vol. I. L'auteur se contente de les indiquer comme référence n° 2, au bas de la page 281, en laissant le lecteur sous l'impression qu'ils appartenaient aux différents règnes du « début de l'époque dynastique », auquel se rapportait son « principe ».

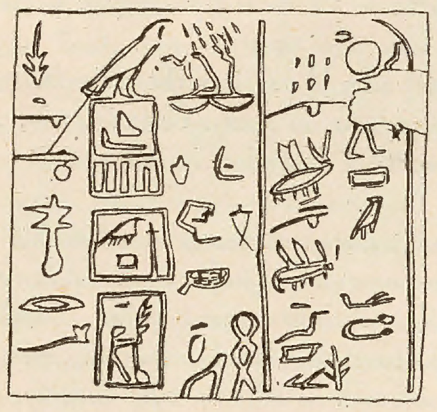
Six exemples à l'appui d'une loi, c'est vraiment peu de choses, mais que dira-t-on en apprenant, après vérification des références, que dans

(1) B. Gunn, *op. cit.*, p. 158. Le n° 2, 2 est reproduit de *R. T.*, vol. I, pl. IX, n° 12.

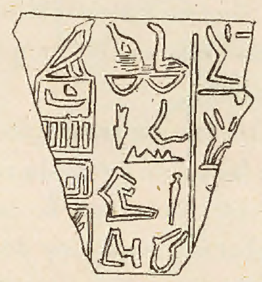
ce nombre sont compris *deux doublets* (photos = dessins) et un exemple de l'époque du roi qui n'a rien à faire avec le cas et ne vient grossir la petite poignée de preuves que par simple inadvertance. Il reste donc en définitive *trois exemples* [1], et encore la chose ne s'arrête pas là [2].



1



2



3

Fig. 6.

Les trois exemples qui restent ne comptent pratiquement que pour *un seul*, étant donné qu'ils se rapportent au même roi (toujours Qa-ʿa et rien que Qa-ʿa !) et au même genre de monuments. Nous les reproduisons dans la figure ci-contre (fig. 6).

(1) Ses trois figures sont reproduites respectivement, d'après *Royal Tombs*, vol. I, pl. XVII, n° 29 ; vol. II, pl. VIII, n° 3 ; *Abydos*, vol. I, pl. XI, n° 11 (nous ne citons que les dessins à l'encre de Chine, en laissant de côté les originaux — doublets).

(2) L'exactitude, cette qualité première d'un savant, Grdseloff l'exige cependant sévèrement des autres (*Notes d'épigr.*, p. 302).

Dans ces conditions, on ne peut pas parler d'un «principe», mais tout au plus, d'un *cas isolé* ou d'une *pratique aucunement généralisée.*

Si nous poussons notre examen encore plus loin, nous verrons que même ce cas unique est tellement douteux qu'il ne peut pas servir de preuve. Nous avons dit que le nom-*nebty* du pharaon Qa-ʿa était également Qa-ʿa. Est-il donc prudent de voir dans le groupe *šn* se trouvant au-dessous des déesses-*nebty*, un autre nom-*nebty* du dernier roi de la Ire dynastie, un nom-*nebty* « spécial»? Ne pouvait-il pas s'agir d'autre chose? On pourrait dire tout autant de ce que nous avons constaté en parlant plus haut de la déesse Neith, Hathor et du dieu Khnoum [1]. Dans un cas, nous avons même rencontré, précisément, les mots à racine simple et redoublée, qui pourraient être apparentés ou être les mêmes que le mot qui constitue le prétendu nom-*nebty* «spécial» du roi Qa-ʿa.

Nous avons traduit alors le mot *alias* par le verbe «s'associer», «se montrer fraternel» (envers le porteur du nom). Cette formule, ne pourrait-elle pas être appliquée aux trois exemples similaires, cités par Grdseloff?

La figuration archaïque nous montre souvent les déesses Nekhbet et Outo faisant en faveur du roi, en personne ou sous forme de nom d'Horus, telle ou telle action favorable. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, Nekhbet fait le *smꜣ-tꜣwy* pour le roi Khasekhem, sur les vases d'Hiéraconpolis [2]. Les mêmes déesses interviennent de telle ou telle manière, en faveur du roi, dans d'autres monuments, depuis les temps les plus anciens et jusqu'aux basses époques [3]. D'autres déesses le font à leur tour. Le fait est illustré par les deux colonnes ci-contre; celle de gauche contient les noms-*nebty* et *nyswt-bit* du roi et celle de droite, le nom de la déesse Ubastet transmettant des provisions au roi (?) [4]. L'acte de la

[1] Voir *supra*, p. 667-669.

[2] Quibell, *Hieraconpolis*, vol. I, pl. XXXVIII.

[3] A comparer la même idée d'une attitude favorable, fraternelle, exprimée dans le nom de Kha-sekhemoui par le Faucon et l'animal de Seth, sur le *serekh*, aussi bien que les deux déesses — protectrices et les deux faucons sur étendards, qui se regardent entre eux, ainsi : .

[4] B. Gunn, *op. cit.*, p. 159.

déesse, en faveur de , est indiqué, comme dans le cas du roi Qa-ʿa, par les signes, faisant partie de la colonne de la déesse, qui regardent dans la direction de ceux de la colonne du roi (fig. 7).

Deux exemples sur trois, du faux nom-*nebty* du roi Qa-ʿa, ont pour troisième signe une figure que Griffith a prise pour celle du nez et a qualifiée de déterminatif. Il se peut qu'il eut raison sur ce point et que le mot au-dessous des deux déesses-*nebty* représente le verbe «flairer». L'action, faite par nos deux déesses protectrices au roi, serait dans ce cas l'«embrassement». Ce serait là une attitude naturelle de la part des déesses protectrices qui allaient jusqu'à présenter à leurs favoris leur sein [1]. Toutefois, ainsi que nous l'avons dit plus haut, comme nom-*nebty* d'un roi, appartenant à une lignée aux noms très énergiques, ni le sens d'«Embrasseur», ni celui d'«Embrassé», ne seraient concevables.

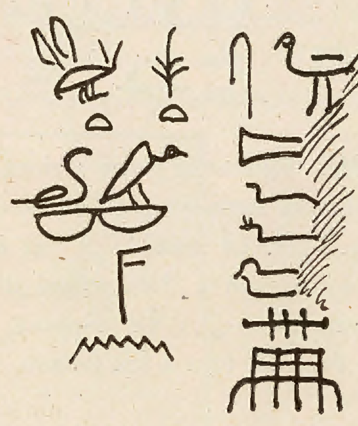


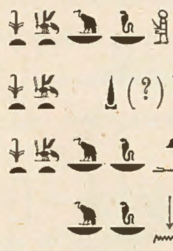
Fig. 7.

Une fois prêt à admettre l'existence de noms-doublets «spéciaux», notre savant confrère pourrait faire d'autres intéressantes trouvailles du même genre. A la page 292 de son article, il établit la liste des noms de *Njsw·t-bjtj-Nebtj* des rois de la fin de la Ire et du début de la IIe dynastie. Elle contient en tout neuf noms, tous uniques. Ce n'est que dans un seul cas, celui du pharaon Qa-ʿa, que l'on trouve la fameuse doublure *Nebtj Šnj*... La possibilité n'est pas exclue qu'un jour ou l'autre, Grdseloff arrivera à doter les huit noms solitaires de «seconds noms spéciaux» (*nyswt-bit* et *nbty*). Nous nous désistons dès à présent en sa faveur de l'exemple reproduit dans notre figure 8, 2 [2]. Ce nouveau nom *nyswt-bit*

[1] G. Maspero, *Art in Egypt*, p. 57, fig. 96.

[2] Nos figures 1-2 sont reproduites de *Royal Tombs*, vol. I, pl. XXXIII, n°s 72-73. Rappelons au lecteur que le nom *nyswt-bit* du pharaon est le même que son nom — *nebty*, c'est-à-dire, (voir fig. 8, 1).

du pharaon Semerkhet a tout l'air d'être de la même famille que le *Nebtj Śnj*. Notre auteur aura ainsi, pour commencer, non pas un seul cas (ce qui est toujours gênant !), mais une jolie paire de « seconds noms spéciaux » :



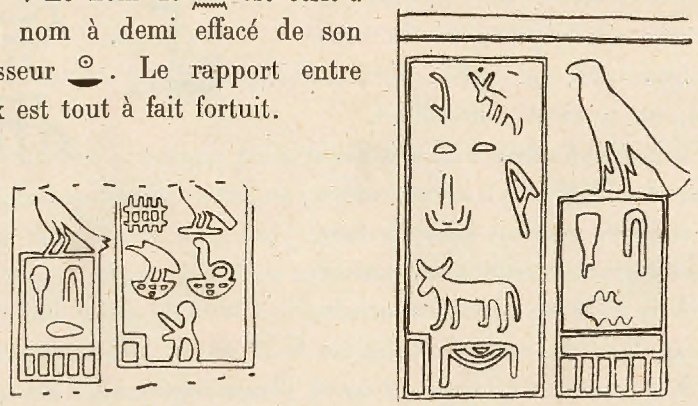
'Irj-nṯr

Ḏ3 (?) *mrw 'Iḥ(t?) nbw* (1)

K3-ˁ

Śnj.

Mais reprenons notre sérieux ! Il est curieux que le seul cas où un vrai nom *nyswt-bit-nbty* fait face au nom d'Horus soit un palimpseste ! (fig. 9) (2). Le nom de est écrit à côté du nom à demi effacé de son prédécesseur . Le rapport entre les deux est tout à fait fortuit.



1 2

Fig. 8.

(1) N'étant pas versé dans cette sorte de noms, nous laissons à M. Grdseloff l'établissement définitif et l'interprétation du nouveau nom — *nyswt-bit*. Serait-ce « *Djaï* (?) *aimé de la Génisse d'or* (Hathor) » ou « Djaï (?) qui aime le Veau d'or » ? Que ce soit ceci ou cela, quelles belles perspectives pour un chercheur intrépide des parallèles égyptiens et bibliques !

(2) *R. T.*, vol. II, pl. VIII, n° 12.

RÉSUMÉ.

Notre analyse de la seconde thèse se résume de la manière suivante :

1° M. Grdseloff prétend que, le nom de Ménès que, d'accord avec Borchardt et les autres, il croit retrouver dans la première figure du registre supérieur de la tablette de Naqâda, ne peut pas se rapporter à ˁAḥa, dont le nom d'Horus suit.

2° Pour le prouver, il produit ce qu'il appelle un « principe de l'épigraphie archaïque » qui, d'après lui, exige que le nom-*nebty* soit tourné vers le nom d'Horus, dans le cas où les deux se rapporteraient au même roi.

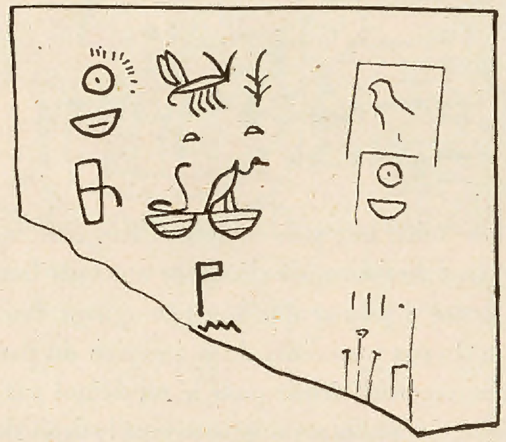


Fig. 9.

3° Le dit « principe » est illustré par six exemples.

4° Après notre examen, les six exemples se trouvent réduits à trois, et les trois à un.

5° L'exemple unique qui reste ne tient pas comme preuve, car ce que M. Grdseloff, d'accord avec Petrie, Griffith, Sethe et Gunn, prend pour un nom-*nebty*, *n'est pas un nom-nebty*.

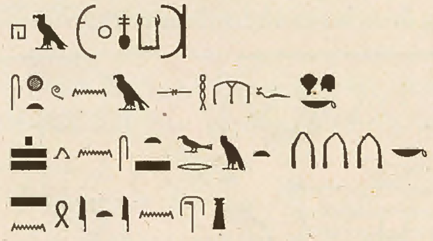
En somme, les six exemples se réduisent de la manière suivante :

$$6 > 3 > 1 > 0.$$

III

Il nous reste à prendre connaissance de la preuve avancée en faveur de la première thèse traitant de la présence du nom de Ménès sur la tablette de Naqâda.

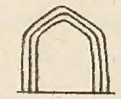
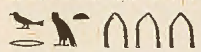
Cette fois-ci notre jeune savant croit trouver un témoignage « autoritaire » et une preuve à effet « immédiat » dans un texte des Pyramides qu'il cite *in extenso* pour défendre sa cause :



Le § 2100, que voici, est, sans contredit, très clair, mais on ne peut pas s'empêcher, tout de même, de s'étonner que cette fois-ci encore notre auteur n'a pas pensé *à prouver* que son témoignage était valide.

Dans le petit texte des pyramides il est question du pavillon mortuaire *sḥ-nṯr* et des arceaux-*wrmwt*, érigés pour le roi défunt par Horus et Seth, et dans la vie réelle, par le fils aîné. Nous avions le droit de nous attendre à ce que notre auteur nous donne des preuves permettant d'affirmer que le pavillon figurant en tête de la tablette de Naqâda était précisément un pavillon *sḥ-nṯr* et pas autre chose. Il aurait dû commencer par réfuter notre point de vue que nous étions en présence d'un *sḥ mnw* ou des *ṯntꜣty wrty* de la Fête Sed.

Une fois de plus, Grdseloff a manqué de faire tout travail préparatoire. Nos raisonnements étaient, comme il l'a fait entendre, du domaine de la paléographie qui ne lui disait pas grand'chose, et puis il était sous l'impression que son texte « autoritaire » était si concluant... Ne voyons-nous pas *trois* arceaux (ou « voûtes », comme les appelle Grdseloff) dans la hutte de Naqâda, et ne lisons-nous pas dans le texte des pyramides également de *trois* arceaux-*wrmwt ?*

Et bien, non. L'auteur se trompe d'un bout à l'autre. D'une part, il n'est aucunement obligatoire de comprendre la figure  de la tablette de Naqâda comme représentant des « arceaux. » et, en plus, au nombre de *trois*. De l'autre, il est aussi arbitraire de croire que le mot  signifie « *trois* arceaux » (Grdseloff : « il s'agit donc des voûtes (*wrm.t*), etc. »). Le mot en question désigne tout simplement *un pluriel,* exprimé, comme cela arrive couramment dans les Pyramides, par une triple répétition du signe-déterminatif.

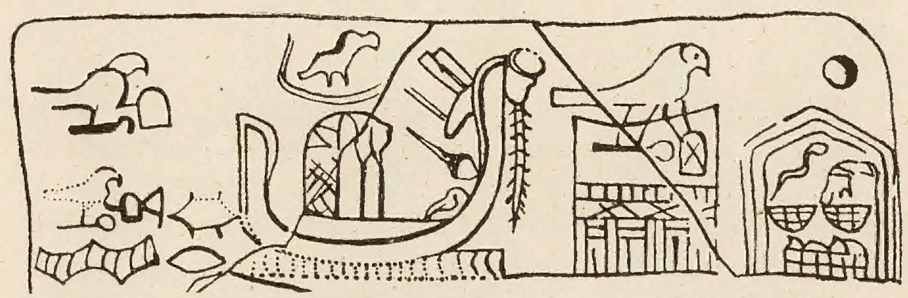
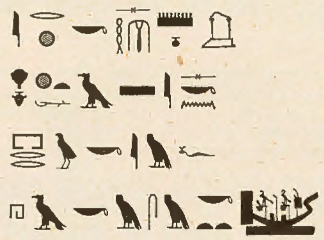


Fig. 10.

Et, cependant, toute la preuve avancée par Grdseloff est là : 1° dans sa supposition que, dans les deux cas, il y a des « arceaux », et 2° dans leur nombre éphémère de « trois ». Il n'apporte également aucune preuve à l'appui de sa thèse qu'ʿAḥa était le fils de Ménès, *alias* de Nar-ba-thai (lu d'habitude, Nar-mer), le fils, qui, tel un Horus-Seth du texte cité, avait érigé à son père défunt la hutte funéraire *sḥ-nṯr*.

Le texte § 2100 des Pyramides est clair, mais Grdseloff ne nous a donné aucune preuve réelle qu'il se rapportait au cas de la hutte de Naqâda. Si nous voulions imposer notre thèse de la double hutte du *Ḥeb-Sed* d'après la même méthode nous aurions dit : « Que voyons-nous au premier registre de la tablette de Naqâda ? » (fig. 10). Une hutte, une étendue d'eau et une barque qui vogue... Et bien ! aurions-nous ajouté, voici un autre texte « autoritaire » qui prouve, lui aussi,

« immédiatement» qu'il s'agit du pavillon du Ḥeb-Sed et *d'un voyage dans une barque :*



« Tu connais le pavillon *sḥ-mnw* — sur les échelles du lac Isken — d'où tu as l'habitude de sortir — quand tu descends dans la barque du soir.» [1]

Ainsi en est-il avec la première thèse de notre auteur concernant la présence du nom de Ménès sur la tablette de Naqâda. Nous avons vu ce qu'il en est de sa seconde thèse... Rien ne nous empêche donc de continuer à considérer la hutte en question comme ayant trait, non pas aux rites funéraires de l'énigmatique Ménès [2], mais à ceux du *Ḥeb-Sed,* célébrés par le pharaon ʿAḥa, dont le nom d'Horus se trouve gravé à côté.

IV

Qu'il nous soit permis, avant de terminer cet article, de revenir quelques instants sur un détail, dont nous avons parlé dans nos deux articles précédents [3]. Il s'agit des superpositions, auxquelles avaient recours les figures archaïques.

[1] *Textes des Pyramides* (Ounas), § 496 *b*-497 *a*.

[2] Le dernier à adhérer à cette thèse, qui a enlevé tant de suffrages, est R. O. Faulkner, qui écrit dans le *Journal Egypt. Arch.* (t. XXXIII (1947), p. 104) ce qui suit : «Newberry... has suggested that the Naqâda label refers to the burial of King Men... by his successor Hor-ʿAha, and this has been brilliantly confirmed by Grdseloff, etc.»

[3] *Ann. Serv. Ant.,* vol. XXXIII, p. 208-234 ; vol. XXXIV, p. 1-8 et vol. XLI, p. 277-294.

Nous avons cité le cas du roi siégeant dans le *sḥ mnw* du *Ḥeb-Sed* avec la *double* couronne du Sud et du Nord sur la tête, et, de nouveau, faisant le parcours rituel, coiffé de cette même *double* couronne (fig. 11).

Cela, avons-nous dit, ne pouvait être compris que comme une superposition de deux scènes parallèles, le roi siégeant une fois avec la couronne du Sud et une autre fois, avec la couronne du Nord, et, pareillement, dans le cas de sa course ou danse rituelle. Nous en trouvons de nombreux exemples, tant dans la figuration archaïque que dans les scènes

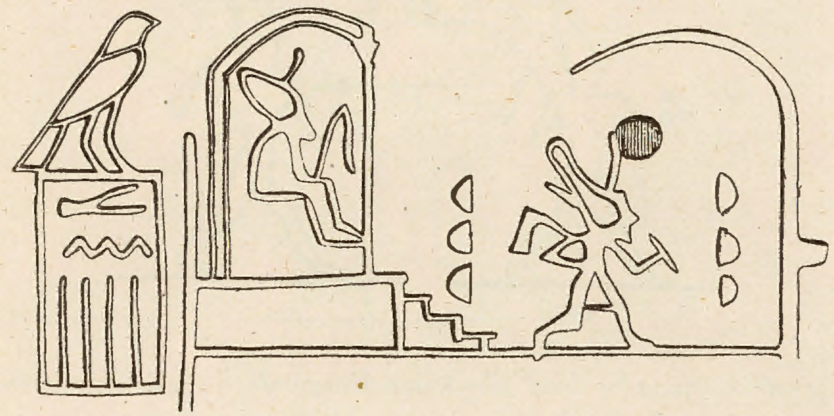


Fig. 11.

du *Ḥeb-Sed* d'autres rois, que ce soit Neterkhet-Djoser, Pepi I, Niuserra, Aménophis III, à Soleb ou Osorkon, à Boubastis. Partout, on voit *une* couronne à la fois, pas deux.

Quand nous avons parlé de la dite superposition dans la tablette du roi , nous avons manqué de citer un cas, se rapportant au même pharaon et au même rite de la course rituelle. Nous saisissons l'occasion de le soumettre à l'attention du lecteur. Dans un cachet, provenant de Saqqara, nous voyons le roi courant une fois avec la couronne du Sud et une autre fois avec celle du Nord [1]. La comparaison de notre figure 12 avec la figure précédente est très instructive.

[1] W. Emery, *The Tomb of Hemaka,* p. 64, fig. 26.

Nous avons cité aussi des cas, dans le genre de [1]. Chacun serait tenté de lire de prime abord ce groupe *ḫʿwy nyswt-bit* « les deux apparitions du Roi du Sud et du Nord ». En réalité, le groupe doit être décomposé en et « Apparition du Roi du Sud » et « Apparition du Roi du Nord ». Pareillement, avons-nous dit, le groupe à l'intérieur de la hutte de Naqâda , représentant d'après nous les deux déesses protectrices au-dessus des deux sièges de la Fête-Sed, serait lu,

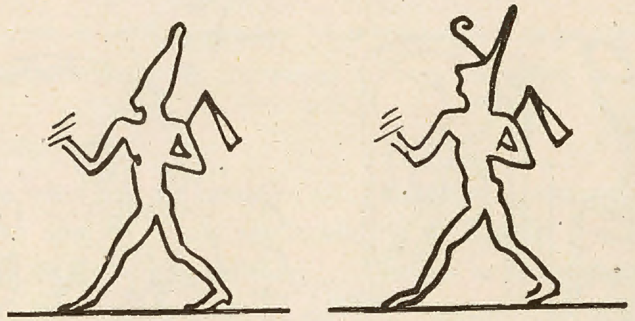


Fig. 12.

à première vue, « les deux sièges des déesses-*nbty* », mais devrait être décomposé en et « Siège protégé par la déesse Nekhbet » et « Siège protégé par la déesse Outo ».

Telle était notre thèse et telle elle reste. Nous la soumettons de nouveau à l'attention impartiale du lecteur, et, s'il finit par admettre la possibilité de notre point de vue, il consentira, nous l'espérons, de faire encore un pas en avant et d'admettre avec nous que le pavillon *sḥ mnw*, que nous croyons reconnaître dans la figure en tête de la tablette de Naqâda, pouvait être décomposé à son tour en deux pavillons du type cintré, comme nous le voyons sur plusieurs monuments de la première dynastie (fig. 13) [2].

Vl. Vikentiev.

[1] *Ann. Serv. Ant.*, vol. XLI, p. 284. — [2] Le double pavillon n° 1 est celui du roi Semerkhet (*R. T.*, vol. I, pl. VII, n° 5). Les deux autres sont ceux de Qa-ʿa (*R. T.*, vol. I, pl. VIII, n° 7 ; cf. *ibid.*, n° 8.

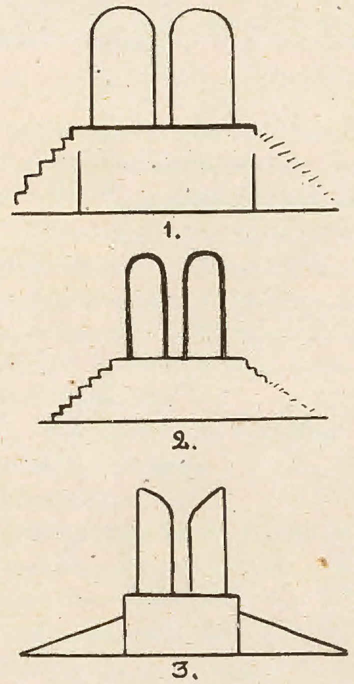


Fig. 13.

P. S. — Le présent article reproduit le texte intégral, tel qu'il fut remis aux *Annales* peu après l'impression dans leur tome XLIV des « Notes d'Épigraphie archaïque » de M. Bernhardt Grdseloff. Normalement, il aurait dû paraître dans le tome XLV. L'auteur ne peut que regretter qu'à cause d'un contretemps, dont il n'est aucunement responsable, son article polémique paraît dans le tome XLVIII, au moment où son collègue est atteint d'une grave maladie.

Vl. V.

Le Caire, janvier 1949.

TABLE DES MATIÈRES.